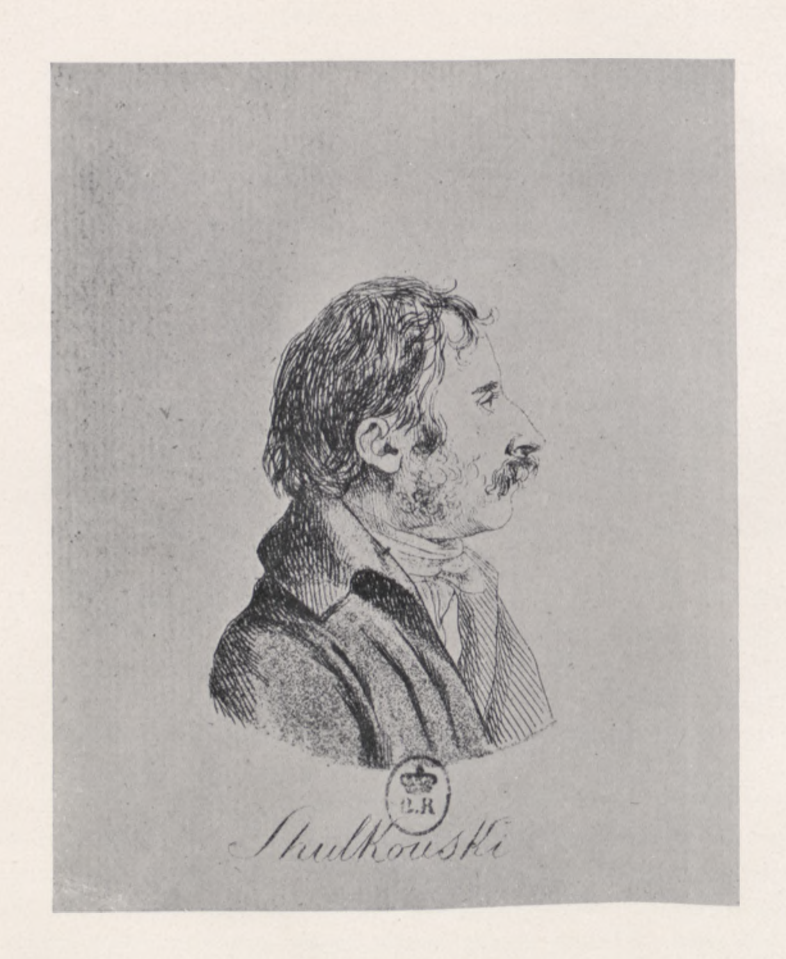


JOSEPH SUŁKOWSKI

D'après un dessin de Dutertre, gravé dans l'*Histoire de l'expédition* par Reybaud.

ADAM SKAŁKOWSKI

LES POLONAIS EN EGYPTE

1798—1801

CRACOVIE — G. GEBETHNER ET Cie
1910.

Imprimerie de l'Université à Cracovie, Gérant Joseph Filipowski.

L'idée d'une expédition en Egypte à peine conçue, on vit le nom polonais s'y attacher, quelqu'étrange que pût paraître cette liaison.

De cette expédition, Bonaparte en parle au mois de septembre 1797, Berthier, Monge, Reynier, Desaix en discutent dans les jardins de Passeriano; et l'idée d'une conquête civilisatrice se dessine avec une clarté éblouissante[1]... — «La France, ... établie dans ce pays, deviendrait un peu plus tôt, un peu plus tard, maîtresse de l'Inde; le riche commerce de l'Orient reprendrait son ancienne route par la mer Rouge et la Méditerranée; Alexandrie aurait été appelée à être la tête de l'univers; l'eau du Nil, répandue autour d'elle fertiliserait un grand nombre de campagnes... Mille écluses maîtriseraient et distribueraient l'inondation sur toutes les parties basses du désert... De nombreuses émigrations... quadrupleraient sa population... Une grande nation, comme du temps de Sésostris et des Ptolémées couvrirait cette terre; par sa main droite, elle appuyerait aux Indes, et par sa gauche à l'Europe». — Cette idée, on ne la retrouvera plus telle quelle dans la misère quotidienne d'une existence précaire en Egypte et en Syrie; elle se tait au milieu des tristes solitudes du désert, elle s'enfuit des villes empestées,

---

[1] *Corr.* XXIX, p. 429, XXX, p. 11. Pour connaître l'origine de ces idées lire *Mémoire sur l'Egypte, considérée comme possession agricole, commerçante, militaire et politique* (Paris an VI, seconde édition de l'an VII, augmentée d'un supplément intéressant, relatif aux événements politiques qui ont suivi ou peuvent suivre la conquête de cette belle région par l'armée française), p. 2, 3, 4, 8, 22, et *Considérations politiques* par M*** (1783). L'auteur n'est pas Mignonneau, comme l'affirmait Barbier, mais Magallon (voir Thibaudeau: *Histoire générale de Napoléon Bonaparte, Guerre d'Egypte,* I, p. 4; Reybaud: *Histoire scientifique et militaire de l'expédition*... III, p. 213).

elle se meurt dans le souffle brûlant des sables. Cette idée, riche de toutes les richesses d'un Orient lointain, belle de toutes les beautés d'une jeunesse entreprenante, l'Empereur la fera miroiter une fois encore, mais ce sera sur son rocher d'exil, seulement pour opposer au néant du présent la grandeur d'un rêve passé. Et alors ses anciens compagnons ne l'écoutent plus: ils ont déserté la vie.

Quand on aurait fait la paix avec l'Autriche et l'Angleterre, 8000 Polonais réunis aux quelques autres divisions, devaient partir de Venise pour l'Egypte [1]. De l'Europe pacifiée on voulait les transporter sur un nouveau champ de gloire. Quelque belle carrière militaire qui s'y ouvrit pour eux, les forces nécessaires leur manquaient.

Et non seulement les forces matérielles, mais le ressort leur faisait défaut. Réunis depuis peu dans la légion d'Italie, ces prisonniers de guerre autrichiens, mal armés, mal équipés, bien souvent pieds nus, désiraient au plus vite entrer dans les rangs. La guerre touchait à sa fin. Ils ne pouvaient plus, en masse, participer aux grands combats et partager les honneurs de l'armée d'Italie. Ils ne pouvaient pas non plus acquérir l'organisation solide ni l'esprit de corps. L'amour de la gloire, l'attachement au drapeau, la discipline, tous ces éléments essentiels pour la consistance d'une armée ne distinguent pas les régiments d'une création trop nouvelle. Ce qui leur donne la cohésion, l'endurance, l'entraînement, ce sont les sentiments apportés de la Pologne, le désir de la servir, l'espoir de la revoir. Ces sentiments, les officiers les professent bien hautement. Ils ne veulent pas être traités de mercenaires. Ils n'avaient pas quitté leurs maisons, leurs biens, leurs familles, pour gagner quelques sous d'une misérable solde, pas même pour s'approprier quelques arpents d'un sol ingrat. Ils n'étaient pas davantage guidés par l'amour des aventures, des exploits guerriers. Les soldats se seraient crû déportés si on les avait embarqués pour une guerre coloniale. Ils ont une peur instinctive d'un voyage par mer, qui mettrait entre eux et leur patrie cette vaste étendue d'eau inhospitalière.

---

[1] *Notes de voyage du général Desaix: Suisse et Italie*. (Carnet de la Sabretache, 1898, p. 811, 818).

Ces raisons prévalurent évidemment, parce que dans les arrêtés qui déterminent la composition de l'armée d'Orient, il n'est plus question des Polonais. Individuellement ils y pouvaient participer, sans cependant avoir beaucoup de chances. On se disputait l'honneur d'être de l'expédition, et, à cette époque, très peu de Polonais avaient eu déjà quelque occasion de se faire remarquer au quartier général. Trois seulement, Sułkowski, Łazowski et Zajączek, furent inscrits sur les états des corps qui allaient s'embarquer. Bien que peu nombreux, leur part aux événements n'était nullement insignifiante. Aux moments décisifs on les apercevait très distinctement, souvent même au premier plan, parmi les grands auteurs et acteurs du drame dont les vicissitudes captivèrent longtemps l'attention de cette génération. Dans la tragédie de leur vie on peut étudier celle de l'armée et dans leurs écrits voir, comme dans un microcosme, se dérouler toute l'histoire de cette campagne.

I.

Nul doute que le rôle de Sułkowski ne fut le plus éminent; quelque grade qu'il eût dans la hiérarchie militaire. Simple capitaine d'infanterie, comme aide de camp du général en chef, il était de ce petit nombre d'affidés qui, au château de Passeriano [1], et plus tard à l'hôtel de la rue Chantereine à Paris, discutaient, élaboraient, dirigeaient les plans d'expédition. Il y avait plus d'un titre. Et d'abord la jeunesse de son âme: pleine d'enthousiasme, trempée dans les malheurs de son pays, mais toute confiante dans l'avenir et débordante d'énergie. Enfant d'une mère humiliée [2], élevé à la cour princière de son

[1] Bourrienne: *Mémoires* (Paris, 1839), II, 45. La Jonquière: *L'expédition d'Egypte*, I, 322: Monge à Bonaparte (de Rome, 15 mars 1798): «...Je n'espère trouver ici ni cartes, ni renseignements: ainsi il est nécessaire que vous fassiez recueillir à Paris plusieurs exemplaires de chacun des ouvrages que nous avions à Passeriano, et d'autres encore s'il en existe. Le citoyen Sułkowski doit en avoir la liste».

[2] J. Sulkowski. *Mémoires historiques, politiques et militaires sur les révolutions de Pologne 1792, 1794, la campagne d'Italie 1796, 1797, l'expédition du Tyrol, et les campagnes d'Egypte 1798, 1799.* Par Hortensius de St Albin (Paris, 1832), *passim*. L'auteur a recueilli beaucoup de détails «sur les lèvres» de son père, «ami intime» de Sulkowski. Donc, en

«oncle» paternel, son cœur connut une tragédie personnelle bien avant de connaître celle de la patrie.

Quelles furent donc les péripéties de sa vie?

Joseph Sulima comte de Sułkowski naquit en 1770 ou 1771 d'un colonel aux troupes impériales Théodore. Il avait pour parrain et protecteur Auguste prince Sułkowski, riche seigneur de Rydzyna, d'une ambition démesurée, qui se fit nommer grand d'Espagne et paire d'Angleterre, qui s'obstinât à s'approprier un palatinat en Pologne, l'ordre du Saint-Esprit en France, et qui n'en était pas moins homme d'intelligence très bornée, dépourvu de conscience et de dignité nationale. L'enfant destiné à la carrière diplomatique, traîné par son oncle à travers toutes les cours d'Europe, dans son uniforme de grande tenue, tantôt celui de chevalier de Malte, tantôt celui d'un régiment de la famille, n'a-t-il pas dû bien vite cesser de pleurer sa pauvre mère[1] plébéïenne? On dit qu'il secourait ses parents aussitôt qu'il pouvait disposer de quelques moyens; par l'article VI du majorat[2] de la famille Sułkowski de 1783, il fut doté de 12.000 florins

---

lisant cette biographie, on est tenté de croire que l'histoire y cède beaucoup de place à une légende pieuse. Cette défiance (bien naturelle) nous a fait citer tous les documents que nous pouvions retrouver, mais il faut avouer qu'ils sont peu nombreux et, tout compte fait, s'accordent entièrement avec le récit de S[t] Albin. Du reste la deuxième partie de son livre contient: Pièces historiques autographes de J. Sulkowski.

[1] «La comtesse» Sułkowska survécut au premier Empire; le 25 novembre 1814, elle fit, par l'intermédiaire du général Thomas Pomian Łubieński, une demande au gouvernement français pour rentrer en jouissance d'une pension de 6000 francs accordée par Napoléon (*Arch. Adm.*).

[2] Żychliński: *Złota księga szlachty polskiej* (Livre d'or de la noblesse polonaise), IV, p. 309, 326—7: «Ostrzegam sobie, jako pierwszy Ordynat, y dla Familii kommenderyi Maltańskiej z dwunastu tysięcy złotych rocznego dochodu fundator, iż ta pensya zawsze ma być płacona najbliższemu ordynata krewnemu, w domu i imieniu Sułkowskich żyjącemu. Teraz zaś ponieważ książe Alexander jest pierwszy po mojej linii w porządku starszeństwa do ordynacyi sukcesor, tudzież książe Franciszek jest także kommenderem maltańskim, więc wyżej rzeczona dwunastu tysięcy złot. pensya, luboby po mojej śmierci książęciu Antoniemu, jako kommenderowi maltańskiemu fundacyi Familii należała, jednakże mając wzgląd na Jmci pana Józefa Sułkowskiego, W. Jmci Pana Teodora graffa Sułkowskiego, pułkownika wojsk cesarskich, syna, mieć chcę, ażeby po śmierci mojej ta pensya dwunastu tysięcy złp. Jmci panu Józefowi graffowi Sułkowskiemu corocznie póki życia jego przez ordynata wypłacona była».

de Pologne, attachés à une commanderie de Malte; après la mort d'Auguste Sułkowski, 1786, ses tantes «s'intéressèrent à son sort»; ses besoins personnels étaient toujours modestes.

D'une intelligence précoce, doué d'une imagination très vive, mais silencieux, mélancolique, d'une santé frêle, il s'éprit dans son adolescence des grandes idées du siècle, qui précédèrent la Révolution. Ce fut la cause d'une scission profonde entre lui et son oncle. Il se trouva éloigné par ses opinions avancées même de la majorité réformatrice de la dernière diète. — A cette époque une de ses sœurs venait de mourir d'une maladie de poitrine. Sułkowski était obligé de se soumettre à un régime rigoureux. Sa vie d'alors, chaste et laborieuse, était partagée entre le service de garnison et les travaux d'art militaire et de sciences auxiliaires, l'histoire et les langues pour lesquelles il avait une aptitude toute particulière.

En 1792, il fit la guerre contre les Russes en Lithuanie, avec son ami et maître Michel Sokolnicki. Lui-même a jeté une vive lueur[1] sur les «détails historiques» de cette «catastrophe sanglante, qui précipita une nation brave, mais malheureuse dans les fers de la Russie». Sur la part prise par lui dans cette campagne existe une opinion contemporaine. Michel Zabiełło, «lieutenant général, commandant en chef des armées de la République de Pologne en Lithuanie, étant requis par M. le comte Sułkowski, capitaine du régiment Działyński, de l'annoncer pour sa démission du service de la République: rend témoignage[2], que commandant de 500 chasseurs durant cette campagne, le dit comte de Sułkowski, s'est non seulement acquitté de son devoir, mais que dans les affaires de Swisłocz et Krzemień, il a donné des preuves d'une valeur brillante, et d'une rare capacité qui le mettront un jour au rang des officiers du premier mérite».

Ce jour n'est pas proche. Il ne luira même jamais sur le sol polonais. Car voici que Sułkowski vient de s'expatrier.

Ce mouvement d'expatriation fut assez général parmi les nonces de la diète et les chefs de l'armée qui s'élevèrent avec indignation contre la paix honteuse et l'acte de réconfédération

---

[1] S[t] Albin, II, p. 1—78.

[2] A Stanisławów, ce 30 juillet 1792.

de Targowica; Sułkowski crût d'ailleurs que sa propre sûreté l'exigeait, étant donné ses opinions. Et il avait des causes toutes particulières de le croire. «Le lâche Stanislas ayant signé la perte de la Pologne, le 23 Juillet[1] 1792, plusieurs officiers de l'armée de Lithuanie ont voulu faire faire insurger les troupes, et dressèrent une[2] espèce d'acte de confédération signé par onze (du nombre desquels je fus), mais apprenant que l'armée de la Couronne sur laquelle tous comptaient, avait déjà accepté l'armistice offert par les Russes, ils crurent la chose publique perdue sans ressource, et se séparèrent[3]». Il demanda à l'envoyé de la France à Varsovie des lettres de recommandation[4]

---

[1] Barré: aoust.

[2] «un» dans l'original.

[3] La suite de cette pièce autographe (sans signature, Arch. Adm.): «Prévoyant après cette défection qu'il ne restera bientôt d'autre parti au signataire que d'émigrer, je demandai au général Zabielo le certificat ci-joint qui est une pièce particulière de lui à moi. Quelques jours après le dit général ayant reçu l'ordre du Conseil de Guerre de nommer à diverses places vacantes, il me confera celle de premier major dans le nouveau batalion de chasseurs, que j'avais commandé durant toute campagne. L'ordre de la publication de nomination resta comme de coutume à la chancellerie, j'en pris seulement un extrait, dont je joins ici la traduction».

Extrait de la chancellerie militaire du G. D. de Lithuanie se trouvant près du L. G. Michel Zabielo, commendant en chef l'armée de ce Duché: concernant la publication de la nomination du C. J[h] Sulkowski, cap. dans le rég. de Dzialynski commendant le batalion nouvellement érigé de chasseurs: au grade de Premier Major dans le dit bataillon. La teneur de cet ordre est le suivant.

Moi Michel Zabielo, lieutenant général commendant en chef l'armée du Grand Duc é de Lithuanie etc. etc. etc.

J'enjoins au major Suchodoleç remplissant près de moi les devoirs d'adjutant général, qu'il publie incessamment la nomination du C. J[h] Sulkowski, capitaine dans le régiment de Dzialynski et commendant le bataillon nouvellement érigé de chasseurs, au grade de Premier Major dans le dit bataillon. L'accomplissement du teneur de cet ordre est fortement recommandé. Donné dans le camp de Stanislawow, le 1 d'aoust l'an 1792.

C'est conforme à l'original, signé K. Suchodoleç, major adjut. génér.; plus bas Zaleski, lieutenant requis pour le service de la chancellerie.

[4] *Arch. aff. Etr.*, Pologne, corr., v. 320, f. 179—180.

Affaires particulières, 1792. — Le ministre des Affaires étrangères.

Le 16 d'aoûst l'an 4-me de la liberté française, de Varsovie. — M. le c. Sulkowski part pour la France avec le désir d'être employé dans nos armées. Je me suis chargé avec plaisir de vous annoncer sa personne et ses

pour aller se rallier aux défenseurs de la cause de l'humanité. Déjà la liberté et la gloire militaire sont tout pour lui. Comme il ne pourrait ni jouir de l'une ni acquérir l'autre en Pologne[1], il dit adieu à la patrie. Certes, ce n'est pas pour toujours. Il l'affirme[2]: «Je me perfectionnerai dans l'art militaire; ce grand levier des tyrans doit être saisi par les hommes libres,... pour délivrer son pays du joug de la force étrangère, il faut parvenir à commander une armée; pour la commander avec succès, il faut avoir l'éclat de quelques services qui inspirent la confiance». Mais «ne doutez pas qu'à la moindre occasion où la patrie pourrait avoir besoin de mon bras, je n'accourusse du bout de notre globe lui offrir mes services». — Il avait beau dire, ce n'était pas facile à exécuter. Au moins il ne devait pas trop s'éloigner, bien que son départ fût pleinement justifié. Car Frédéric Guillaume II n'a-t-il pas proclamé dans la déclaration concernant l'entrée de ses troupes en Pologne[3] qu'il faisait une croisade contre les Jacobins de la Pologne, «sectateurs ardents d'un amour de la patrie mal entendu». «Ce qui a exigé.... impérieusement.... l'attention du Roi de Prusse et des puissances voisines, c'est la propagation du démocratisme

---

intentions, assuré que vous en aurez beaucoup à connoitre l'une et à applaudir aux autres.

L'illustration du nom de Sulkowski vous en dit assez, Monsieur, sur la famille de celui dont j'ai l'honneur de vous, parler: c'est une des plus distinguées de la Pologne, par son rang, ses dignités, et ses richesses, et nous devons reconnoitre comme une dette particulière que les sentiments de beaucoup de ses membres nous onts souvent fait contracter tous les égards et tous les services que les circonstances nous mettent à portée de leur rendre.

Le c. Sulkowski a en outre des qualités propres qui le recommandent personnellement et vient de servir, très brillament dans l'armée de Lithuanie dont il commandait les chasseurs. Plusieurs actions d'éclat onts signalé sa valeur et onts laissé appercevoir le germe des dispositions militaires les plus heureuses, il n'y a point d'éloges que les général en chef Zabielo ne m'en aye fait.

Tout se réunit donc, Monsieur, à me faire attacher beaucoup de prix, à ce que vous veuillez bien accueillir Mr Sulkowski, et vous rendre auprès du Ministre de la Guerre, l'organe pressant des offres de service qu'il va lui porter. *Marie Descorches.*

[1] *St Albin*, II, 80.

[2] *St Albin*, I, 73, II, 80.

[3] *Arch des aff. étr.*, Pologne, corr., suppl., v. 16, f. 296.

français et des principes d'une bande exécrable qui cherche à se faire partout des prosélytes et qui a déjà trouvé tant de partisants en Pologne». Quelques misérables que soient ces prétextes, quelques peu nombreux et insignifiants que soient, à vrai dire, ces jacobins de Pologne, Sułkowski est des leurs; il est fou de liberté, il doit donc prendre garde.

Il passe en France, et se trouve à Paris, l'an deux de la République; mais quelques déceptions cruelles ne lui furent pas épargnées. Il en rend compte[1] dans une lettre du 2 mai 1793: «Depuis trois mois que je suis en France, je n'ai encore pu obtenir du service, mais cela n'est pas étonnant; l'ineptie du ministre Pache au commencement, le départ de Descorches sur lequel je comptais beaucoup, les dispositions singulières du ministre Beurnouville qui ne voulait pas que l'armée fût remplie de vrais patriotes, mais seulement de gens dévoués à Dumouriez, ont été au commencement la raison qu'on a refusé mes offres, en outre que la trahison d'un de mes compatriotes M. Miączyński[2], qui, corrompu par les promesses de Dumouriez, a voulu livrer Lille aux Autrichiens[3], et l'insuffisance de Turski qu'on avait fait colonel par des raisons secrètes, ont jeté un préjugé un peu défavorable sur les Polonais».—Casimir La Roche, ancien interprète de l'ambassade française à Varsovie et alors protecteur naturel des émigrés, s'en plaignait avec bien plus d'amertume au ministère des affaires étrangères[4]: «Je crois avoir acquis le droit de recommander par votre entremise à la protection de la République française les Polonais qui ont acquis des titres à notre fraternité par la persé-

---

[1] *St Albin*, II, 79.

[2] «Mizegurski» dans le texte publié par St Albin.

[3] *Moniteur univ.*, p. 611, du 21 mai 1793: Jugement qui condamne à la peine de mort Joseph Miączyński, âgé de 42 ans, né en Pologne, général de brigade.

[4] *Arch. d. Aff. Etr.*, *Pologne, corr.*, 321, f. 263—5: «Tableau exact des Polonais demeurant actuellement en France», 19 avril 1793. Sur la «Liste des noms et demeures des Polonais désignés dans la dernière partie de la lettre»: «Le citoyen Sulkovsky, officier dans l'armée polonaise et ayant servi avec distinction dans la dernière campagne contre les Russes, hôtel de Moscovie, rue des Augustins». En marge de la main propre de La Roche: «Ne pouvant obtenir de service militaire en France parti pour l'Italie».

cution que leur ont vouée nos ennemis communs, les tyrans couronnés; le Conseil exécutif leur a déjà rendu justice, en observant aux administrateurs de police[1] que presque tous les Polonais qui sont ici sont des zélés patriotes de ce pays là, qui ont été forcés d'émigrer. Cependant tous ont été vexés, persécutés par les comités de leurs sections, qui leur ont scellé les papiers, enlevé les armes, et loin de s'en plaindre ils n'ont vu dans toutes ces mesures de rigueur que les démarches excitées par les circonstances et justifiées par la nécessité. Mais la République doit à sa dignité, les Français doivent à des victimes de despotisme de mettre enfin un terme à cette inquisition ».

Sułkowski[2] «se fit reconnaître citoyen français et il se disposait à aller servir sa nouvelle patrie sur la frontière, lorsque le citoyen Sémonville, nommé ambassadeur de la République à la Porte, crut devoir l'attacher, comme un homme qui pouvait être employé très utilement dans les affaires de la Pologne, dont la surveillance lui était particulièrement recommandée[3]». Or cette mission en Orient ne devait pas être sans influence sur l'avenir de son pays. A Varsovie «le bruit est[4] d'ailleurs assez général... que Monsieur de Sémonville a plusieurs millions à sa disposition pour amener une diversion de

---

[1] Voir aux *Arch. Nat.* A F[II] 7: Lettre des administrateurs du département de la police au Conseil exécutif. Ils proposent pour venger l'outrage fait par le gouvernement polonais au chargé d'affaires de la France à Varsovie, d'user de représailles contre les Polonais à Paris (9 avril 1793). Ce jour-ci Conseil exécutif provisoire « arrête qu'il n'y a pas lieu à exercer contre les Polonais qui sont à Paris les mêmes représailles qui ont été déterminées contre les Russes par la délibération du Conseil du 5 avril 1793 (Rec. des Actes du Com. de salut public, III, 169).

[2] Voir aux *Arch. Adm. de la Gu.* rapport présenté au ministre de la guerre, Petiet, le 21 germinal an IV (10 avril 1796).

[3] *Georges Grosjean: La mission de Sémonville à Constantinople 1792 — 1793* (Paris 1887), p. 10, 13, instructions pour Sémonville: «La guerre qui s'allume entre la Russie et la Pologne ne peut manquer d'offrir à M. de S. des occasions et des moyens dont son intelligence saura profiter». «M. de S. pressentira la Porte sur la possibilité d'un projet d'alliance offensive et défensive entre la République française et l'Empire ottoman, dans lequel entreraient la Prusse, la Suède et la Pologne....»

[4] *Descorches à Le Brun*, Varsovie, ce 10 octobre 1792 (Aff. Etr., Pol., corr., 320, f. 280), *Grosjean*, 18.

ce côté». Au moins le territoire turc doit être un refuge pour les patriotes polonais et, dans leurs dessins ultérieurs, un point d'appui. «Il existe un plan secret (qu'on notifie[1] alors au ministre des relations extérieures de la France), ce plan dont le citoyen Descorches à Constantinople et Ingeström à Stockholm, ainsi que tous ceux qui doivent y concourir dans l'intérieur de la Pologne, ont déjà des instructions, est une fomentation de désertion dans toute l'armée polonaise et particulièrement celle cantonnée vers les bords du Dniestre et les frontières de Poméranie. Toutes les dispositions sont faites, il ne s'agit plus que de convenir des points de ralliement en Valachie, Moldavie et Poméranie». Kościuszko en avait parlé à l'agent français à Leipzig[2] et avait promis son consentement «si toute insurrection en Pologne devenait impossible».

Sułkowski avait devancé Sémonville à Venise[3]. « Mais sur l'ordre qui lui fut donné par le gouvernement vénitien d'en sortir sous 24 heures[4], le citoyen Noël, envoyé de France à Ve-

[1] La Roche dans la lettre du 19 mai et celle du 18 août 1793 (Pologne, corr., 321, f. 313–5 et 478, voir aussi f. 556, 564, 567).

[2] Lettre de Pierre Parandier au ministre des aff. étr., Leipzig, le 10 septembre 1793 (Pol., corr., 321, f. 506).

[3] *Arch. Adm.* Rapp. du 10 avril 1796.

[4] Voir aux *Arch. d. Aff. Etr.*, Venise, corr., v. 250, f. 306, lettre de *Fr. Noël*, ministre plenipotentiaire de la République française à Venise, au ministre des affaires étrangères *(Deforgues)*.

Venise, le 6 juillet 1793.

Le citoyen Venture est arrivé ici 3 du courant au matin. Il m'a remis votre dépêche du 27 mai. Je me suis empressé de me conformer aux ordres qu'elle contenait; mais... avec un peu plus de connaissance du terrain... il nous a été démontré qu'il était impossible d'obtenir une frégate de ce gouvernement. Sa faiblesse et sa position géographique lui font trop une loi de ménager sa redoutable voisine pour que cette proposition ne lui fit pas une peine extrême; et dans l'hypothèse même où il aurait pour nous quelque penchant secret, nous nous exposerions encore à un refus. Mais cette hypothèse est loin d'être fondée, du moins si nous en pouvons juger par sa conduite non seulement à l'égard des Français patriotes, mais même à l'égard des étrangers qui témoignent quelque attachement à la révolution. Nous venons d'en faire aujourd'hui même la triste expérience. Le jeune Sułkowski n'avait précédé le c. Venture que de quelques jours, deux fois seulement il était venu à la maison de France: il n'en a pas fallu

nise, qui présumait que Sémonville s'acheminerait par Florence[1], le fit partir pour cette ville. A peine y était-il arrivé qu'il a appris l'arrestation de Sémonville[2]. Il allait repasser en France, lorsqu'il reçut du ministre l'ordre de se rendre à Alep et d'y attendre des instructions relatives à une mission dont il devait être chargé dans l'Inde».

Il est alors si maléquilibré qu'il prendra à tâche de «miner la prépondérance des Anglais dans cette riche partie du monde». De grand cœur même, car il rêvait depuis longtemps ces exploits lointains. — A Varsovie déjà, il écoutait probablement Jean Potocki raconter son voyage en Egypte[3] et il

---

d'avantage pour éveiller les inquiétudes de cet ombrageux gouvernement. Ce matin un huissier est venu lui signifier le même ordre qu'à Belleville... Je crois donc avec Henin que pour Sémonville le plus sûr est des passer comme voyageur et le plus rapidement possible. Je le lui ai mandé à Florence où il n'était pas encore arrivé».

Dans la reclamation contre l'expulsion des citoyens français (Gounod, Lefaivre, Belleville, Chanaleilles et Denon), présentée au gouvernement vénitien le 16 juillet 1793, on trouve ce passage: «Peu après encore, un jeune Polonais, le comte Sulkowski arriva à Venise: il venait de France où il avait quelques relations, et des recommandations particulières le mirent dans le cas de venir deux ou trois fois dans la maison de France. Cinq ou six jours après son arrivée, c'est à dire, le 6 du courant, ordre lui fût donné de sortir de Venise dans les 24 heures et des Etats vénitiens dans trois jours». *Arch. des Aff. Etr.*, Venise, v. 250, f. 321.

[1] Voir aux *Arch. des Aff. Etr.*, Turquie, corr., suppl., v. 22, f. 272 — 7, «Instructions particulières pour le citoyen Sémonville, ambassadeur de la République près de la Porte-Ottomane, devant séjourner quelque temps à Florence avant de se rendre à Constantinople». *Recueil des actes du Comité de salut public*, IV, 235, 500.

[2] Avant cet incident le départ de Sémonville avait été suspendu pendant plusieurs mois par la méfiance de la Porte. Il était de plus devenu suspect au gouvernement français (*Rec. des actes du C. de s. publ.*, IV, 58, 67, 83, 96—7, 99). *Ibidem*, III, 21. Les commissaires dans les Bouches-du-Rhône et la Drôme (Boisset et M. Bayle) à la Convention, 1 avril 1793: «Les ambassadeurs d'Angleterre et de Pologne dissimulent mal leur impatience de voir arriver Sémonville. Au lieu de hâter son départ on laisse à la Pologne, le temps d'être écrasée par l'ambitieuse Catherine».

Quant à l'arrestation, voir aux *Arch. Etr.* Toscane, v. 145 B., corr., f. 199—200: lettre de La Flotte, min. rés. de la Rép. à Florence.

[3] *Voyage en Turquie et en Egypte, fait en l'année 1784* (A Varsovie, 1788).

avait commencé l'étude du turc[1]. Plus tard cette préoccupation s'accentuera chez lui sous l'influence de Venture[2], vieux secrétaire-interprète pour les langues orientales, qui travaille à cette époque à la réorganisation du service consulaire dans le Levant.

Il quitte donc l'Europe et court le monde pour contenter sa passion de voyages qui seule contrebalance en lui la passion des armes. Mais cet éloignement ne devait-il pas le croire préjudiciable à son pays? En flânant dans les rues du quartier de la Monnaie n'a-t-il pas déjà ressenti une secousse douloureuse à la nouvelle des préparatifs du second partage? N'a-t-il pas dit tout récemment: «Si j'avais été sûr de mon régiment à l'entrée des Prussiens dans la Grande-Pologne, ils auraient peut-être, en dépit de tout ordre contraire, trouvé une résistance plus considérable que celle de Bage ou de Posc; j'y aurais soutenu l'honneur des armes polonaises ou creusé mon tombeau[3]». Et pourtant les pronostics d'une crise prochaine se multipliaient chaque jour. La diplomatie française les signalait. «On s'attend à une explosion nationale en Pologne», avertit Parandier[4]. Le désespoir et l'indignation des Polonais semblent y conduire.

Et c'était à un pareil moment que Sułkowski s'en allait, si loin, et si vite.

Le sort ne tarde pas l'en châtier. Car voici qu'il lui fait jouer le rôle d'un aventurier romanesque, à l'heure où la Pologne touchait à ses derniers instants. Sułkowski attend vainement en Syrie les ordres du ministre Lebrun, pendant cinq mois. Il étudie l'Orient, le caractère des habitants, les ressources du pays et son histoire, il apprend la langue arabe. Mais ces loisirs dont il use malgré lui sont interrompus brusquement par l'écho d'un orage lointain[5]. Cet orage ravage sa patrie.

---

[1] *St Albin*, I, 47.

[2] *Arch. d. Aff. Etr.*, Turquie, suppl. 23, f. 6–7, 8–11.

[3] Albin, II, 80.

[4] Au ministre des affaires étrangères, Leipzig, le 10 et 14 septembre 1793 (Arch. des Aff. Etr., Pologne, corr., v. 321, f. 506 et 509).

[5] *Lavallette* dans ses *Mémoires et souvenirs* (Paris, 1831, p. 190 – 1) donne autre version dont la valeur, bien entendu, n'est pas celle d'un do-

Il s'embarque, arrive à Constantinople, va trouver immédiatement Descorches, lui demande des renseignements, des ordres. C'est en vain. L'incertitude règne à l'ambassade, on y flotte entre les nouvelles contradictoires, celles de Paris et celles des envoyés des puissances copartageantes, on y est indécis, hésitant. Les rapports de l'ambassade donnent le tableau exact de cette situation.

A l'occasion de la fête de l'inauguration du pavillon républicain dans le port de Constantinople, le 10 messidor l'an 2, les toasts sont portés: aux succès des armes polonaises et à l'exécration du roi de Pologne qui a dit aux Polonais en insurrection: méfiez vous des maximes jacobines[1]. Mais, à vrai dire, on ne savait rien de positif. Douze jours plus tard, le 10 juillet 1794, Descorches en répondant à La Roche qui mandait les événements favorables, écrivait[2]: «Cela va bien en Pologne. Les Russes et les Prussiens font pourtant beaucoup sonner un échec des insurgents dans une bataille du 6 juin où le roi de Prusse commandait en personne». Et à la Commission des relations extérieures, le 6 thermidor[3]: «La nouvelle est arrivée ici depuis quelques jours d'un échec considérable que la cause polonaise aurait éprouvé par la perte de Cracovie et de son territoire, dont le roi de Prusse se serait emparé, après avoir battu l'armée de Kościuszko. On aggrave cet événement en disant qu'il n'a coûté presqu'aucuns efforts aux Prussiens, et qu'il est la suite de la mésintelligence qui s'est introduite parmi les insurgents. J'espère encore que la malignité et surtout l'intrigue russe fort active pour amortir les justes espérances et l'essor que la courageuse entreprise des Polonais est faite pour communiquer aux Turcs, auront la plus grande part à ces bruits, mais je suis malheureusement sans informations dignes

---

cument contemporain: «Le Comité de salut public désirait avoir un agent dans l'Inde, Sułkowski se chargea de cette mission; il était déjà arrivé audelà d'Alep, quand les Anglais le dépistèrent, et le firent piller par les Arabes pour connaître ses instructions. Echappé de leurs mains, il revint à Paris».

[1] Procès verbal de la fête... (*Arch. des Aff. Etr.*, Turquie, corr., v. 188, f. 216).

[2] *Ibidem*, f. 279.

[3] 24 juillet 1794. *Ibidem*, f. 333.

de foi, qui puissent me mettre à même de détruire l'effet de ces manœuvres. Des raisonnements ne suffisent pas pour faire voir les aveugles, marcher les paralitiques». Les détails des combats livrés autour de Varsovie assiégée, ne peuvent pas percer à travers les gardes ennemies. Non seulement on fait courir les rumeurs des plus alarmantes, ont les notifie au gouvernement ottoman. «Les trois ministres russe, prussien et impérial se sont réunis pour donner officiellement à la Porte la nouvelle que Varsovie avait été prise par les Russes, la Lithuanie soumise[1]». «A les en croire, ç'en serait déjà fait de l'insurrection polonaise». Il était «aisé de sentir[2] les raisons assez fortes, si cependant il peut en exister jamais pour justifier le mensonge», que ces messieurs croyaient avoir «de tenir ce langage, à Constantinople principalement». Néanmoins dans cette circonstance-ci, relativement aux Polonais, entièrement dépourvu, comme il l'était de nouvelles directes, l'envoyé de la France ne pouvait se défendre de quelques inquiétudes. Et ses efforts pour tirer les Turcs de leur léthargie échouaient complétement.

Alors Sułkowski se charge de transmettre des dépêches à Kościuszko et à Ignace Potocki. Quelques dangers qu'il pût courir, en raison de la sévère et vigilante inquisition des Autrichiens et des Russes, cela valait mieux que de rester témoin inactif des dissensions françaises à Constantinople[3], que de s'y exercer au fade métier d'un rhéteur décadeur[4], et, le «jour mémorable où le thrône chancellant d'une cour corrompue a été renversé à jamais par le courage des braves sansculottes» chanter en chorus la chanson de la Gamelle, et boire[5]

---

[1] Descorches à la Commission des relations extérieures. Constantinople, le 21 thermidor l'an 2 de la République (8 août 1794) (Turquie, corr., v. 188, f. 397).

[2] Ibidem.

[3] *Arch. des Aff. Etr.*, Turquie, corr., v. 188, f. 345 et 386 — 8: Pétition à l'envoyé extraordinaire de la République près la Porte Ottomane et sa réponse — du 25 thermidore an 2. Parmi les signatures celle de «Joseph Sułkowski, comme témoin des manœuvres désorganisatrices du 14 juillet (26 messidor l'an 2)».

[4] *St Albin*, I, 90—3.

[5] Verbal de la fête célébrée le tridi 23 thermidor l'an 2... à Constantinople (Turquie, f. 423—6).

« aux progrès des lumières de la philosophie, mère de la liberté ».

Mieux valait partir. Et il part, dans les derniers jours de septembre, déguisé en négociant arménien, et s'achemine par Bukarest vers les frontières de la Galicie[1]. Arrêté plusieurs fois par les postes autrichiens, il n'arrive en Pologne que pour apprendre la fin de l'insurrection. Donc il revient aussitôt sur ses pas, il renvoie les dépêches à Descorches, il séjourne quelque temps en Valachie où se forme un foyer d'émigrés polonais, et enfin il rentre en France.

De cette époque date son «Précis historique et philosophique de l'état passé et présent de la Pologne», rédigé quelques jours avant son départ de Constantinople[2]. Cette critique est des plus impressionnantes, des plus tristes aussi. Elle n'envisage les choses que sous un seul aspect, celui de la liberté du peuple. Elle ne cherche pas à comprendre les siècles reculés, elle les arrache du fond de leur tombeau et les cite au tribunal révolutionnaire. Dans aucune fibre de son âme il n'est plus comte ni seigneur. Son patrimoine est celui des pauvres. Il se pénètre de leur misère et c'est comme d'un œil abruti par un labeur séculaire qu'il regarde les fastes de sa patrie. Il se crût de force à juger et à condamner aussi la génération dernière, faible et indécise dans ses efforts pour reconquérir l'indépendance. Eloigné de la France et de la Pologne, il ne pouvait observer de près les cataclysmes de 1793 et de 1794, qui ne se revèlent à lui que dans leurs résultats définitifs. C'est ainsi qu'il contemple la Pologne ensanglantée, asservie, et la France couronnée de lauriers.

De retour à Paris, il présente[3] au ministère des relations extérieures des mémoires sur les affaires de la Pologne et de la Turquie. Mais le sens du réel, du possible, lui manque encore. On ne le croira donc pas quand il exposera les chances d'un renouvellement immédiat des hostilités en Pologne.

Il demande de nouveau à être employé dans les armées

---

[1] *S*t *Albin*, I, 93—8.

[2] *Arch. des Aff. Etr.*, ***Pologne***, corr.,v. 322, f. 438—54.

[3] *S*t *Albin*, I, 117—9.

de la République. Descorches lui rend[1] un témoignage de civisme auprès du ministre des relations extérieures, Charles De-

[1] Voir aux *Arch. Adm.* lettre du 18 février 1796:

Paris, le 29 pluviôse l'an 4e de la République une et indivisible. Je soussigné Marie Descorches, ci-devant envoyé extraordinaire de la République française près la Porte Ottomane, certifie, pour valoir ce que de raison, que Joseph Sulkowsky, originaire Polonais, m'est avantageusement connu, dès le temps de ma mission en Pologne, qu'après avoir servi sa patrie dans l'honorable et malheureuse campagne de 1792, il se présenta à moi, m'exprimant son désir de fuir le joug que les bayonnetes russes venaient d'appesantir sur la tête de ses infortunés compatriotes, et d'aller se rallier sous nos drapeaux aux défenseurs de la cause des hommes; que touché de ses sentiments qui me parurent être ceux d'un ami de la liberté et persuadé de ses moyens, qui sont ceux qu'une bonne l'éducation militaire et beaucoup d'intelligence peuvent donner, je lui remis avec plaisir des lettres de recommandation pour notre ministère; que les événements m'ayant forcé de me replier de Varsovie et conduit en Turquie, je n'ai pas été, depuis lors, à portée d'être informé de ce qui le concernait, jusqu'à la fin de l'an 2 qu'il arriva à Constantinople, d'Alep où il s'était rendu à ce qu'il me dit, et où il avait attendu vainement, pendant plusieurs mois, des dépêches du ministre Lebrun, pour une commission dans l'Inde à laquelle il l'avait destiné, qu'il s'empressa vers moi, me démontra les mêmes sentiments qu'en Pologne, professant encore un dévouement plus particulier au service de la République qu'il m'a toujours paru se plaire à qualifier de sa mère adoptive, depuis qu'il avait rempli les devoirs et acquis le titre de citoyen français, dans la commune de Paris, ce qu'il me justifia par ses papiers; qu'ayant à cette époque des beaux moments de l'insurrection polonaise, des dépêches intéressantes à transmettre au généralissime Kościuszko, ainsi qu'à des membres principaux du Conseil suprême provisoire, cette commission difficile, même périlleuse, à raison de la sévère et vigilante inquisition des Autrichiens et des Russes sur les communications entre les provinces turques et les pays insurgés qu'il leur importait d'intercepter, me sembla ne pouvoir être confiée en meilleures mains: qu'il l'accepta volontiers, que d'après le rapport qu'il m'en a adressé à son retour, son adresse et son courage avaient surmonté les obstacles infinis qu'il avait rencontrés pour pénétrer en Pologne, que mes dépêches seraient arrivées par ses soins à leur destination, si le malheur des circonstances n'eût voulu que, Kościuszko pris et l'insurrection en décadence, il ait trouvé sa patrie gémissant encore une fois sous l'oppression de ses ennemis et ne lui ait laissé d'autre parti que celui de profiter de ses déguisements pour repasser promptement en Valachie d'où il m'a fidèlement fait repasser les dépêches dont il était porteur; qu'enfin tout ce que je sais de lui ne peut que me convaincre de l'utilité qu'on peut tirer de ses services et m'inspirer le désir de voir sa bonne volonté employée.—En foi de quoi je lui ai délivré la présente attestation.

lacroix; celui-ci le recommande[1] au ministre de la guerre Petiet «comme un citoyen intéressant», «Polonais de naissance, Français de cœur», «jeune mais» qui «a reçu une bonne éducation» et qui «a l'expérience du malheur», «qui peut rendre des services militaires soit dans nos armées soit au dehors après qu'il aurait obtenu un grade qui le mettrait à portée d'être utilisé par le citoyen Dubayet nommé ambassadeur à la Porte».

Par l'arrêté du Directoire exécutif il obtient, le 12 floréal[2] an IV, le rang de capitaine d'infanterie, à la suite (en attendant son tour). Il est affecté à l'armée d'Italie[3] avec recommandations du ministre de la guerre[4], et il part enfin, dans les derniers jours du mois de mai.

---

[1] Lettre du 17 ventôse an IV (6 mars 1796). En marge: «Donner la lettre d'avis au général Chérin».

[2] 1 mai 1796 *(Arch. Adm.)*. Sur la proposition de Petiet. Annotation en marge du rapport présenté au ministre le 10 avril 1796: «Le proposer dans le grade de capitaine».

[3] Ms. de la Bibl. de l'Arsenal. Ordres en date du 25 floréal an IV (14 mai 1796).

[4] *Arch. hist. de la Guerre,* armée d'Italie et des Alpes.

Le ministre de la guerre au général *Buona-Parte*, commandant en chef l'armée d'Italie.

Paris, le 6 prairial an 4e (25 mai 1796).

L'officier qui vous remettra cette lettre, citoyen général, est un jeune Polonais que le gouvernement vient de nommer capitaine d'infanterie légère dans les armées de la République; son nom est Sulkosvcki; je vous le recommande particulièrement; la manière dont il a fait dans son pays les dernières campagnes contre les Russes, me répond du zèle qu'il mettra à justifier votre confiance; il a mérité celle de l'ancien comité de salut public, lorsqu'il fut porteur des dépêches au général Kosciosckо, chef de l'insurrection des Polonais; il sait l'allemand, l'italien, l'anglois, et connoit beaucoup le théâtre actuel de vos victoires; je vous invite à me mander ce que vous en pensez, lorsqu'il aura passé quelque temps sous vos ordres. Salut et fraternité. — Petiet.

Arch. h. de la Gu., copie d'après registre Berthier t. 5, lettre nº 234. Le général Berthier, chef de l'état-major, par ordre du général en chef Bonaparte, au ministre de la guerre Petiet.

A Livourne, le 10 messidor an IV (28 juin 1796).

Le citoyen Sulkowski, patriote polonais, nommé par le Directoire exécutif capitaine d'infanterie légère, a remis au général en chef votre lettre

Il était grand temps. La campagne du printemps 1796 était ouverte[1], les événements se précipitaient, une ère nouvelle commençait.

Dans son vieil uniforme polonais[2], ajusté tant bien que mal au service nouveau, il est aussitôt adjoint à l'état-major général, et, bientôt envoyé à la division Masséna[3], il porte bien haut son panache blanc[4]. On le voit à la bataille de Saint-George[5]; on le signale dans bien d'autres. Impatient d'agir, il rejoint le plus souvent possible des troupes d'avant-garde[6], se charge des reconnaissances, se met à la tête des bataillons commandés pour quelque attaque difficile. Vers la fin d'octobre[7], Bonaparte l'appelle du siège de Mantoue[8] au service près de sa personne.

---

du 6 prairial relative à sa nomination et aux motifs qui l'ont déterminée. Ils sont trop à son avantage pour que le général en chef ne soit pas persuadé d'avance qu'il justifiera la confiance que vous avez dans ses talents et sa moralité, d'ailleurs, citoyen ministre, votre recommandation particulière fait assez son éloge pour qu'il inspire au général en chef et à moi le plus vif intérêt; j'ai l'honneur de vous prévenir qu'il vient de l'attacher à la 4e demi-brigade légère et comme il n'est qu'à la suite, il se propose de l'employer le plus utilement possible d'une manière analogue à ses talents particuliers.

[1] F. Bouvier: *Bonaparte en Italie 1796* (Paris, 1899) p. 581. J. Colin: *Etudes sur la campagne de 1796/7* (Paris, 1898), *L'éducation militaire de Napoléon* (Paris, 1901). G. Fabry: *Campagne de l'armée d'Italie.—Rapports historiques des régiments de l'armée d'Italie pendant la campagne de 1796 – 1797* publiés par G. Fabry (Paris, 1905), p. 291—334 (de la 4e demi-brigade légère), p. 546 — 7 (du 10e rég. de chasseurs à cheval). Koch: *Mémoires de Masséna*, II, 440.

[2] *St Albin*, I, 120.

[3] La 4e demi-brigade légère faisait partie de la division Masséna (à Vérone, le 6 juin). L'ordre du 28 juin 1796 (ms. de l'Ars. 7185).

[4] Gravures d'époque.

[5] *Corr.*, 1000. Au Directoire exécutif, 16 septembre 1796: «...Les adjoints aux adjudants généraux, Charles et Sulkowski, se sont parfaitement conduits». Le rapport de Massena ne fait aucune mention de Sulkowski (Koch, II, 501—3).

[6] *St Albin, passim.*

[7] *Corr.*, 1117. Au général Berthier, Vérone, 26 octobre 1796.

[8] *Arch. h. de la Gu.*, copies d'après Reg. Berthier, t. VI, n° 199, et reg. rouges, t. VI, n° 213.

Berthier, par ordre du général en chef, au général Serurier.

L'étoile nouvelle l'entraîne. Car hier encore dans sa vie errante il se débattait en vain contre toutes les adversités du sort hostile, — et voici que, rêveur attristé, il trouve enfin ce champ désiré de la gloire. Son âme à peine sortie de l'ombre des forêts lithuaniennes au plein jour des campagnes d'Italie, mûrit vite, s'enrichit d'expérience et déploie toute sa vigueur.

Elliot et Muiron étant morts, Murat ayant été avancé, Junot, Marmont, Duroc, Le Marrois, Louis Bonaparte, Croisier, et Lavallette partageaient avec Sułkowski l'honneur de porter au bras gauche l'écharpe de soie blanche et rouge qui distinguait les aides de camp du général en chef[1]. Dans cette pépinière

---

Le 11 thermidor an IV (29 juillet 1796).

Je vous préviens, général, que je viens de donner l'ordre à l'adjoint Sułkowski de se rendre auprès de vous pour y être employé sous vos ordres au siège de Mantoue. Cet officier, recommandé vivement par le ministre de la guerre, a une connaissance parfaite de la partie du génie. Le commandant de cette arme pourra, si vous le trouvez bon, l'employer utilement. Il a au surplus d'autres connaissances non moins recommandables.

Berthier, par ordre du général en chef, à l'adjoint Sułkowski.

Le 11 thermidor an IV (29 juillet 1796).

L'adjoint Sułkowski se rendra à Pietola pour y être employé sous les ordres du général Serurier au siège de Mantoue dans la partie à laquelle ce général le croira le plus propre. Le citoyen Sułkowski restera à cette destination jusqu'à nouvel ordre.

Lavallette: *Mémoires et souvenirs du comte*.... (Paris, 1831), I, 191: «Il servait devant Mantoue lorsqu'un rapport de lui au chef de l'etat-major général tomba sous les yeux du général en chef, le lendemain, il était son aide-de-camp». (L. Reybaud:) Histoire... IV, 173.

Arch. h. de la Gu., registre Z. nº 2, intitulé: ordres particuliers et mouvements du 23 octobre 1796 au 1r février 1797 (copie).

Berthier, par ordre du général en chef, aux citoyens Sułkowski et Duroc, capitaines, et Muiron, chef de bataillon.

Vérone, 6 brumaire, an V (27 octobre 1796).

Il est ordonné aux citoyens Sułkowski, capitaine, Muiron, chef de bataillon, et Duroc, capitaine d'artillerie, de se rendre sans délai auprès du général en chef, pour y remplir provisoirement les fonctions d'aide de camp, en attendant leur confirmation dans ce grade, du Directoire exécutif.

[1] Lavallette, I, 187—8.

de futurs maréchaux de la France et de grands dignitaires de l'Empire son individualité, celle «d'un véritable Polonais», ressort bien nettement: «d'une valeur chevaleresque, passionné pour les aventures, d'un esprit romanesque et inquiet, plein d'instruction, parlant toutes les langues de l'Europe». Par quelques traits de son génie et de son cœur, il est en tout supérieur à ses compagnons du quartier général. S'il travaille les esprits des soldats en leur rédigeant les adresses destinées à pousser la majorité du Directoire au coup d'état du 18 fructidor, c'est parce qu'il abhorre[1] sincèrement les émigrés et les prêtres, «les castes proscrites», «monstres», «perfides», les contre-révolutionnaires, «êtres malfaisans que les jeux de la fortune n'auraient jamais dû tirer du néant».—Son indépendance[2] envers Napoléon Bonaparte fut maintes fois remarquée par les hommes qui pouvaient l'observer au dehors du service militaire.

«Ambitieux de la gloire, ce jeune étranger avait cru ne la trouver que dans nos bataillons; captivant la vivacité de son caractère, il avait mesuré ses mouvements sur ceux de celui qu'il avait choisi pour maître; il poussait l'envie d'en être distingué jusqu'à la jalousie: et la tâche qu'il s'était proposée donnait la mesure de ce qu'on pouvait attendre de lui... Sa noble ambition, elle était belle et grande; c'était par l'étude, c'était par un mérite réel qu'il voulait parvenir...[3]». «C'était un homme

---

[1] St Albin, II, 154—60, 171. Son «examen de la révolution française» fut évidemment écrit en marge de l'ordre du jour du 14 juillet (*Corr.*, III, 2010).

[2] Marmont: *Mémoires*, I, 347. (A propos d'une mission d'espionnage en Angleterre) Duroc.... me dit: «Je suis bien heureux que cela ne soit pas tombé sur moi, car je n'aurais jamais osé le refuser». Sułkowski, témoin de l'explication, et redoutant que la mission ne lui revînt, se hâta de la prévenir en lui disant: «Mon général, aucun de nous ne s'en serait chargé». Il n'en fut plus question».

[3] Denon Vivant: *Voyage dans la basse et la haute Egypte* (Paris, an XI—1803), I, p. 203—4. Voir dans *La Décade égyptienne*, I, p. 123: Vers pour mettre au bas du portrait du chef de brigade Shulkouski, aide-de-camp du Général Bonaparte, dessiné par le citoyen Dutertre.

Dans tous les arts il obtint des succès;
Il fut savant sans vouloir le paraître.
Si dans l'art des combats il fit plus de progrès,
C'est qu'il choisit un meilleur maître.

de Plutarque... Doué d'une intelligence égale à son courage, qui était à toute épreuve et propre aux négociations comme à la guerre, il avait plus d'un rapport d'esprit et de caractère avec l'homme à qu'il s'était donné sans l'aimer, et qui l'estimait plus qu'il ne le choyait. ...Il jugeait son chef avec une sévérité souvent extrême; il le haïssait tout en l'admirant. C'était néanmoins un des hommes sur lesquels Bonaparte pouvait le plus se reposer parce qu'il était homme d'honneur, et que le sentiment de son devoir lui tenait lieu d'affection, comme le sentiment que le général avait de son utilité lui répondait de l'attachement que celui-ci lui portait, attachement qui, pour n'être pas de l'amitié, n'en était pas moins solide[1]».

En faisant la guerre Sułkowski la raisonnait. Ses lettres historiques[2] sur les dernières phases de la lutte pour l'Italie, sur la campagne de Joubert dans le Tyrol et sur le gouvernement de Venise lui valurent beaucoup de renommée[3]. C'était un titre de plus pour participer aux travaux[4] qui devaient précéder la descente en Angleterre et qui aboutirent à l'expédition d'Egypte. Il examinait les projets[5] présentés dans le but de jeter des troupes sur les îles britanniques, et adressés au Directoire ainsi qu'au général en chef de l'armée d'Angleterre durant les mois de frimaire, nivôse et pluviôse, an VI.

Au mois de février[6] 1798, il accompagna Napoléon dans l'in-

---

[1] Arnault A. V.: *Souvenirs d'un sexagénaire* (Paris, 1833), IV, p. 81—2.

[2] S[t] Albin, II, 81—154, 161—6. *Correspondance inédite officielle et confidentielle de Napoléon Bonaparte*... (Paris, Panckoucke, 1819—21), III (Venise), p. 235—40 (lettre du 28 floréal an V, 17 mai 1797), IV (Suite de Venise), p. 123—7 et 137—42, (de Milan du 13 et 19 fructidor an V c. à d. 30 août et 5 septembre 1797).

[3] S[t] Albin, I, 138.

[4] S[t] Albin, I, 153, 154, 156, 157.

[5] *Arch. Nat.*, A. F[IV] 1597—8.

[6] *Journal des hommes libres de tous les pays ou Le Républicain*, N° 267, 22 pluviôse VI: «Paris, 21 pluviôse. Le général Buonaparte est parti hier (8 février) pour visiter les divers cantonnements de l'armée d'Angleterre».

spection des côtes du Nord; Lannes et Bourrienne étaient dans la même voiture[1]. Les ressources de l'embarquement furent reconnues insuffisantes[2], malgré qu'on eût « trouvé dans tous les commissaires, officiers des ports et ingénieurs, le zèle et le dévouement le plus louable et le plus touchant[3]». Alors au commencement du mois de mars, revenant aux plans dessinés à Passeriano on improvisait, avec un élan magique, l'expédition du Levant[4].

Chargé de recueillir des cartes et des renseignements[5], Sułkowski était, sans doute, en relations avec Łazowski et en rapports très étroits et très amicaux avec Venture dont les conseils avaient toute l'autorité d'une expérience amassée pendant un séjour de plus de trente six ans en Turquie, en Egypte, en Syrie et en Barbarie[6]. C'est avec Venture qu'il part pour s'embarquer à Toulon.

Si au moment de quitter Paris quelque triste pressentiment accable son âme[7], au port, la joie et l'ivresse[8] le dominent. Officiers[9] et soldats sont enthousiasmés, étourdis par le tumulte, entraînés, séduits par le désir de la gloire ou du change-

---

N° 280, 5 ventôse VI: «Paris, 4 ventôse. Le général Buonaparte est arrivé d'avant-hier (21 février) dans cette commune».

[1] Bourrienne: *Mémoires* (Paris, 1839), II, 36—7. *La Jonquière: L'expédition d'Egypte 1798—1801.* T. I, ch. 3.

[2] E. Chevalier: *L'histoire de la marine française*, p. 338.

[3] Du Falga-Caffarelli au citoyen David, commissaire principal de la marine à Dunkerque. Boulogne, le 1 ventôse VI *(Arch. Nat.* A F IV 1599).

[4] Boulay de la Meurthe: *Le Directoire et l'expédition d'Egypte* (Paris, 1880), p. 5, 9, 10.

[5] St Albin, I, 150. *La Jonquière*, I, 322. Monge écrit à Bonaparte de Rome, 15 mars 1798: «...Je n'espère trouver ici nì cartes, ni renseignements: ainsi il est nécessaire que vous fassiez recueillir à Paris plusieurs exemplaires de chacun des ouvrages que nous avions à Passeriano, et d'autres encore s'il en existe. Le citoyen Sulkowski doit en avoir la liste...» Voir aussi p. 324, 327.

[6] *A. Etr.*, Turquie, suppl., 23, f. 8. Reybaud, V, 328.

[7] Lavallette, I, 314, St Albin, I, 158.

[8] *Bonaparte au Caire ou Mémoires sur l'expédition de ce général en Egypte* par un des savans (Paris, an VII), p. 15.

[9] *E. de Villiers du Terrage*: *Journal*, p. 2, 18.

ment[1]. L'aspect de la flotte est superbe[2]. Seuls les marins la désertent. Désorganisés[3] «par la suite des fautes commises depuis le commencement de la Révolution», démoralisés par les désastres essuyés, les équipages ne sont rassemblés qu'au hasard, presqu'au moment du départ[4] ou bien enlevés par force aux quartiers maritimes. Or «très faibles en nombre et en qualités d'hommes[5]», ils manquent de courage pour conduire les navires réparés à la hâte, mal armés, mal outillés, sans rechanges, encombrés de soldats et de bagages.

Sułkowski monta[6] l'*Orient*, vaisseau amiral de haut bord, qui dominait, comme une cathédrale, la ville flottante de bâtiments de toute grandeur. Il y fut inscrit le 19 mai sur les listes nominatives[7] des généraux et officiers d'état-major comme capitaine aide de camp du général en chef. Il n'avait pas de domestique.

Contenue durant le long trajet par une triste inaction, exaltée par des lectures sérieuses[8], son énergie déborde au jour de la bataille. Coup sur coup il emporte des victoires, des blessures, de la gloire. Les bulletins[9] en parlent: car s'il n'a pas de commandement, de fait il en prend beaucoup au moins dans les combats partiels, et toujours il paye de sa personne comme le dernier des soldats. Le 10 juin, il mena l'avant-garde de Marmont à l'assaut sous les murs de la cité Valette; il monta le 2 juillet sur ceux d'Alexandrie. A la bataille des Pyramides,

---

[1] J. Miot: *Mémoires*, p. 14—5.

[2] Villiers du Terrage, 23, Arnault, IV, 95—6, Martin, I, 147—8.

[3] E. Chevalier, 223, 343.

[4] *Copies of orig. letters*, 214, le contreamiral Ganteaume à Bruix, ministre de la marine, 22 août 1798.

[5] *Copies of*...., 39, l'amiral Brueys au ministre Bruix, le 9 juillet 1798.

[6] Arnault, IV, 95—6.

[7] *Arch. h. de la Gu.*

[8] Arnault, IV, 79, 81. «La bibliothèque n'eût été qu'un meuble de luxe.... personne ne me demandant guère de livres d'histoire que Sulkowski qui avait toujours en main un volume de Plutarque».

[9] *Corr.*, IV, 2738, 2765, 3006, 3045. *Arch. adm. de la Gu.* Paris, le 22 brumaire an VII (12 novembre 1798). Extrait des registres du Directoire exécutif. Le Directoire exécutif, sur la demande du général Bonaparte, arrête ce qui suit: Le citoyen Sulkowski, aide de camp du général Bonaparte, est promu au grade de chef d'escadron».

le 21 juillet, il lutta[1] corps à corps avec un superbe cavalier mameluk, qui portait une cotte de mailles et un casque à barre. Dans la marche sur le Caire, il brava la soif et la faim, l'engourdissement et la chaleur. Et au milieu de ces fatigues inouïes, de ces mêlées sanglantes, il garde toute sa force d'observation[2]. Même (le 11 août) dans le rude choc de Salheyeh, «criblé de coups[3], traversé par une balle», renversé sur le sable, «il avait conservé dans le combat un si grand sang-froid qu'il racontait l'habillement, la couleur de ceux qui s'étaient battus avec lui[4]». Bonaparte crut l'avoir perdu[5], mais il survécut, grâce aux «influences favorables du climat sur les plaies[6]». Porté dans la mosquée de Salheyeh[7], plus tard au

---

[1] J. Miot: *Mémoires* (I éd., Paris, 1804), p. 65.

[2] Denon, I, 203—4. «Il venait de décrire la marche sur Belbeys avec autant de grâce et d'intérêt qu'un autre en aurait pu mettre à raconter les combats qu'il y avoit soutenus, les blessures glorieuses qu'il y avoit reçues». Miot, 57 (Reconnaissance du général Leclerc sur la route de Belbeïs, 18 thermidor): «Le soir, à 9 heures, nous quittâmes notre bivouac sans tambours, ni trompettes. Nous n'étions qu'à une lieue d'El-Hanka, lorsque notre avant-garde aperçut, dans l'obscurité, des cavaliers; on s'arrêta, et nous reconnûmes avec joie l'aide-de-camp Sułkowski, qui venait avec trente guides pour nous annoncer du secours. Le 18 au soir, le général en chef avait reçu l'avis que lui avait transmis le général Murat. Les coups de canon tirés par nos troupes pendant toute la journée, prouvaient assez que nous étions attaqués. Il était instant de nous tranquilliser, et Sulkowski avait reçu l'ordre de parvenir jusqu'à nous, et de nous annoncer l'arrivée de la division Regnier».

[3] Reybaud, III, 313: «Sułkowski... renversait encore sur le sable un maugrebin gigantesque qui accourait sur lui pour l'achever». *Corr.*, 3045: «Mon aide de camp Sulkowsky a été blessé de sept à huit coups de sabre et de plusieurs coups de feu». Doguereau, 67. Desvernois, 132—3. François, 220. Martin, I, 224.

[4] Miot, 62: «Sułkowski revint avec une balle qui lui avait traversé le côté, et des coups de sabre... Un noir surtout l'avait fort occupé; ce coquin redressait ses longues manches en venant sur Sułkowski et poussait des cris épouvantables qui n'intimidèrent point le Polonais, déjà éprouvé à Embabé».

[5] Bourrienne, II, 128.

[6] Larrey, p. 7.

[7] Larrey, 16: «Nous pensâmes ces blessés sur le sable, et je les fis porter ensuite dans la mosquée de Ssalahhiéh. Presque toutes les blessures étaient faites par arme blanche. C'est dans cette bataille qu'on a connu

Caire, reconnu chef de brigade, il employa les loisirs de la convalescence à travailler dans sa nouvelle qualité de membre[1] de l'Institut d'Egypte. Admis à la section d'économie politique, il fut nommé, dans la séance du 6 fructidor[2], à la commission chargée de recueillir les renseignements nécessaires pour la solution de différentes questions proposées par le général en chef, savoir[3]: «Quelle est en Egypte la situation de la jurisprudence, de l'ordre judiciaire civil et criminel, et de l'enseignement? quelles sont les améliorations possibles dans ces parties et désirées par les gens du pays». Il fit partie aussi d'une commission créée le 11 fructidor[4] et «chargée[5] de préparer un travail pour faciliter la composition d'un vocabulaire arabe, pour mettre les Français en état d'établir avec les habitants de l'Egypte les communications qu'exigent les besoins communs de la vie». Ses compagnons de travail furent Costaz, Sucy, Tallien et Desgenettes.

Le 16 fructidor[6] an VI, il présenta à l'Institut la description de la route du Caire à Salehhyeh.

Mais aussitôt son attention se porta encore sur d'autres objets[7]. «Dans la séance du 21 fructidor[8], le citoyen Sułkowski a informé ses collègues, qu'il a remarqué un buste d'Isis sur le rivage du Nil auprès de Feranéh, et deux pierres garnies d'hiéroglyphes dans un jardin du même village». Il demanda «qu'on les fasse transporter au Kaire, dans le local occupé par l'Institut».

Cette prodigieuse activité était plus nécessaire que jamais

---

pour la première fois les terribles effets des damas des Mamlouks. Plusieurs de ces blessés eurent les membres entièrement coupés, d'autres des portions très étendues du crâne, des épaules, du dos et des cuisses emportées».

[1] Corr., IV, 3084.

[2] 23 août 1798.

[3] Décade ég., I, 12.

[4] 28 août.

[5] Décade ég., I, 12.

[6] 2 septembre 1798.

[7] Décade ég., I, 65.

[8] 7 septembre.

pour combattre le germe des maladies[1] qui allaient envahir les âmes navrées par le désastre d'Aboukir[2]. Car la défaite de l'escadre dans l'affreux combat du 1 au 2 août, laissa l'armée en Egypte «comme des enfants perdus pour la mère patrie[3]». «L'épidemie morale faisait de grands progrès....[4] On commençait à être détrompé sur les intentions du Grand Seigneur[5] relativement à l'expédition, et l'on ne voyait dans l'avenir aucun espoir de tranquillité». Les soldats grossiers se demandaient de nouveau[6]: Nous traversons des mers,... nous pillons les villages, ruinons les habitants et violons leurs femmes, nous risquons de mourir de faim et de soif.... et tout cela pourquoi? Le dégout était général, le seul désir était de s'en retourner. Et voici que dorénavant les moyens devaient en faire défaut, pour longtemps, si ce n'était pour toujours. Un sinistre pressentiment s'empara de tous[7]. Les esprits faibles ne virent plus dans l'Egypte qu'un vaste tombeau[8].—Sułkowski écrivant à cette époque sa Lettre de Malte et ses Notes sur l'Egypte, subit cette impression, mais sous une autre forme. Ce n'est pas le besoin du repos, le désir du retour qui le domine. Sa tristesse naît de ses réflexions sur l'éternel écoulement des choses, sur la fin désenchantée de toute existence. Il voit autour de soi tant de monuments magnifiques en ruines, vestiges d'une gloire passée, des villes mortes, des empires ensevelis, et il prévoit la durée éphémère de l'œuvre accomplie par cette armée conquérante dont il se fait l'historien. — Alors il cherche l'oubli, le soulagement dans une vie plus intense encore. Il veut re-

---

[1] *Décade ég.*, I, 29: Desgenettes aux médecins de l'armée d'Orient, Kaire, 25 thermidor VI.

[2] *Corr.* 3470. *Correspondance inédite* (Pancoucke), VI, 114. Kleber à Bonaparte, 22 septembre 1798: «Je m'adresse pareillement au général Caffarelli pour obtenir de vous la permission de retourner en France».

[3] *Copies des lettres*, p. 71: *Le Père* à sa mère, 31 juillet et 5 août 1798.

[4] *L'agenda de Malus*, 93.

[5] Kleber à Bonaparte, 10 août 1798 (Panckoucke, V, p. 446—8): «D'après le rapport qui m'a été fait hier par le capitaine d'un bâtiment venant de la mer Noire, il paraît que nous allons avoir la guerre avec la Porte».

[6] *Copies des lettres*, p. 33 (Caire, le 8 thermidor).

[7] Martin, I, 209.

[8] Miot, 70.

prendre le service, quelqu' affaibli qu'il soit. D'ailleurs il y est poussé par des événements très graves. Le voyage de Suez qui devait lui inspirer tant d'intérêt, est différé [1], mais tout à coup une insurrection éclate au Caire.

Cette révolte couvait dès longtemps. — L'occupation française n'avait pu se faire sans froisser beaucoup d'intérêts, de passions et de préjugés. «Trois mois [2] s'étaient écoulés depuis l'arrivée de Bonaparte en Egypte, et, comme il avait déclaré n'être venu dans cette contrée qu'avec la permission du sultan Sélim, les musulmans s'attendaient toujours à voir arriver les firmans de la Porte qui devaient confirmer les Français dans leur possession. On avait également promis aux habitants du Caire qu'un pacha nommé par la Porte viendrait habiter le château impérial... Personne ne paraissant, ûn grand mécontentement se manifesta parmi le peuple». Des lettres de grands personnages du Caire retirés en Syrie excitaient au soulèvement. Les agents d'Ibrahim et de Mourad, en grand nombre dans le Caire, faisaient répandre le bruit qu'ils allaient arriver et qu'une escadre turque amenait des troupes [3]. Les firmans du Grand Seigneur furent publiquement lus et commentés dans les mosquées [4]. Des sourdes rumeurs circulaient dans la populace [5].

Il ne manqua pas d'autres causes encore pour disposer les esprits à se révolter. On traitait d'«usages pernicieux [6]» les mesures prescrites par l'administration française contre la peste; l'ordre de porter la cocarde tricolore [7]; la permission de vendre du vin aux troupes et d'en boire; la démolition de minarets et de mosquées sur la place Esbekieh; «toutes ces innovations étaient regardées par les musulmans comme une grande calamité: ils en gémissaient du fond du cœur, et disaient hautement que le moment était arrivé de se lever contre les vils

---

[1] *Corr.*, 3400.

[2] *Hist. de l'exp. des Fr. en E.* par Nakoula-el-Turk (Paris, 1839), page 75.

[3] Doguereau: *Journal de l'expédition d'E.* (Paris 1904), p. 90.

[4] La Jonquière, III, 277.

[5] *Bibl d. souv. et rec. mil.* (Les Fr. en E. par un officier de la 32e demi-brigade), 354.

[6] Abdurrahman Gabarti, p. 35, 37, 39; *Corr.*, 3399.

[7] *Corr.*, 3239. Abd. Gab., 29—30.

infidèles et de faire triompher l'islamisme[1]». Le mécontentement fut au comble, lorsqu'on vint exécuter les droits nouveaux de timbre et d'enregistrement qui atteignaient toutes les propriétés; ces ordonnances semblaient dans «des articles accumulés et des paroles sans ordre», «légitimer le vol». Le peuple se mit à crier à la tyrannie quand, les derniers jours du vendémiaire, les ingénieurs et les architectes parcoururent divers quartiers pour déterminer ce que chaque maison devait payer[2]. Les Cophtes, les Juifs, les Grecs, chargés spécialement de recouvrer les impôts, pouvaient depuis longtemps s'apercevoir de cette indignation[3], mais comme c'était justement leur élévation qui excitait les vieilles haines, ils se gardaient bien d'en parler aux autorités françaises[4]. Aussi les soldats trop confiants[5], s'écartaient de leurs quartiers, seuls et sans armes, plusieurs[6] même donnaient des armes à nettoyer ou à raccommoder aux armuriers turcs; quelques-uns se permettaient d'insulter publiquement des femmes du pays, dans le quartier dit El-Mousky, où leur violence répandait l'effroi[7].

Néanmoins, les indices d'une fermentation[8] se multipliant, et en présence des avis sur les insurrections partielles on prit quelques précautions[9] tardives et dont l'exécution irrita les habitants.

On fusilla le chérif Seid Mohammed-el-Koraïm, convaincu d'avoir traîtreusement continué ses intelligences avec les Mameluks[10]; sa tête fut promenée dans les rues du Caire. «Un crieur public menaça d'une sévère punition ceux qui insulteraient les blessés que l'on transportait[11]». On enleva les portes

---

[1] Nakoula-el-Turk, p 75.

[2] *Corr.*, 2950, 3138, 3320, 3536, 3382—3, 3486. Abd. Gab., p. 35, 46.

[3] Abd. Gab., p. 29.

[4] Reybaud, IV, 139.

[5] *Corr.*, 3544.

[6] *Corr.*, 3537.

[7] *Corr.*, 3398.

[8] Troubles de Damiette.

[9] *Corr.*, 2945, 2956—7, 2978, 3445, 3512.

[10] *Corr.*, 3248. Nakoula-el-Turk, p. 75, qualifie ce jugement de meutre.

[11] Abd. Gab., p. 36.

des quartiers de la ville. Cette dernière opération inquiéta singulièrement le peuple et fit faire des conjectures[1]. « On disait : Les Français veulent tuer les musulmans pendant la prière du vendredi ».

Enfin le dimanche 11 de Djamadi 1213 de l'hégire, de grand matin, un comité insurrectionnel se constitua dans la mosquée des Fleurs et lança l'ordre de ralliement[2]: «Que tous ceux qui croient à l'unité de Dieu se rendent à la mosquée el-Azhar. C'est aujourd'hui le jour de combattre les infidèles, de nous venger et d'effacer la honte dont nous sommes couverts ».

Les Français isolés sont égorgés. Les postes se retirent, en battant la générale, sur la place Birket el-Fil où se trouvent les casernes. Les chrétiens se défendent « avec la force des braves» dans le couvent du mont Sinaï, contre la foule des révoltés, qui pousse « des cris pareils à ceux des bêtes féroces», mais plusieurs sont tués. Les Membres de l'Institut sont menacés[3]. La maison du général Caffarelli est pillée de fond en comble.

«Sur le bruit de quelques rassemblements séditieux», le général Bon, dont la division avait occupé la ville, se rendait[4] auprès du général en chef, lorsqu'un aide de camp, de l'entourage du général Dupuy, lui annonça la mort du commandant de la place et l'invita à prendre des dispositions pour rétablir l'ordre. Les rapports des commandants des sections signalant un grand attroupement dans la 7e section, celle d'el-Azhar, on y envoya l'adjudant général Valentin avec 4 compagnies de grenadiers et 2 pièces de canon. L'officier commandant la 2e section reçut à sa disposition un détachement, parce qu'il y avait eu aussi quelques mouvements populaires. Bon fit organiser des patrouilles d'infanterie, mais il demanda

---

[1] Abd. Gab., p. 23.

[2] Nakoula-el-Turk, p. 77—8.

[3] Monge à Bonaparte. Au Caire, le 30 vendémiaire (Arch. h. de la G.): «Nous sommes menacés; envoyez nous le plus prompt secours. On arrive de deux côtés. On déserte, et nous ne sommes plus que 25 hommes».

[4] Voir aux Arch. de la Gu., lettre de Bon à Bonaparte, du 30 vendémiaire.

au général en chef de donner l'ordre « essentiel » de « faire main basse sur tout ce qui serait trouvé dans les rues ».

Ce jour-ci, Bonaparte fut appelé, de bonne heure, au dehors de la capitale. Une discussion[1] existait à Gizeh entre les généraux chargés de former l'équipage de campagne. D'ailleurs il fallut déterminer, à l'île Roudah[2], un lieu convenable pour y placer le lazaret du Caire, puisque « les remuements de la séreine pourraient faire manifester quelques accidents de peste». Au cours de cette inspection, on entendit tirer le canon d'alarme[3].

Chemin faisant, il apprit les progrès de l'insurrection; en traversant les rues qui aboutissent à la place d'Esbekieh, il fut assailli de pierres[4]. Alors avec sa lucidité d'esprit infaillible il apprécia la difficulté de sortir d'un événement où il y allait de salut de toute l'armée. Il était néanmoins bien résolu à éviter les mesures d'une repression sévère[5], car il en avait de graves motifs.

On est à la veille d'une expédition en Syrie. La guerre avec la Porte va s'ouvrir. On peut s'attendre à la possibilité d'un débarquement anglais[6]. Les Mameluks que jusqu'ici on avait seuls à combattre, ne sont pas encore domptés. Or ne doit-on pas garder au moins les apparences d'une soumission du pays, d'un gouvernement assis sur la confiance et la bien-

[1] *Corr.*, 3 514.

[2] Blanc à Bonaparte. Au Caire, 30 vendémiaire: « Je fus, comme vous l'aviez ordonné, avec le cit. Norry, visiter la mosquée qui est au centre de l'île de Rhoda, pour y placer le lazaret du Caire, mais le local n'offre que des ruines. Je prends la liberté de vous observer..... que n'ayant pas un local déterminé pour le lazaret, l'administration sanitaire du Caire se trouvera au dépourvu, qu'il est instant de déterminer le lieu destiné à faire le lazaret, pour que j'y fasse travailler de suite».

[3] *Corr.*, 2912.

[4] Doguereau, p. 91.

[5] Bibl. de ministère de la Guerre, A. 2. d. 163. Journal de Jouet, ancien sous-lieutenant à ex 9e demi-brigade, p. 51: «La clémence du général en chef fut extrême».

[6] Marmont communiqua, juste le 21 octobre, nouvelle que 25 bâtiments de guerre anglais, russes, turcs, sont depuis midi devant Alexandrie (à Menou, *Arch. h. de la Gu.*).

veillance des habitants[1]. Il faut atténuer la gravité de l'insurrection, en finir le plus tôt possible et déjouer les intrigues tendant probablement à un soulèvement général. Ce jour même, 30 vendémiaire, Berthier[2], « pour que les malintentionnés ne fassent courir de faux bruits », prévient les commandants des places de guerre «qu'il s'est manifesté des rassemblements de peuple dans cette ville, depuis ce matin; ce qui a fini par une insurrection que nous avons apaisée, en tuant beaucoup des insurgés; tout est tranquille dans ce moment». La vérité était bien différente. Le 21 octobre et la nuit du 1er brumaire, on avait seulement concentré les troupes, mis en mouvement de nombreuses patrouilles et occupé avec l'artillerie les hauteurs dominant le quartier rebelle; mais la moitié de la journée suivante s'écoule[3], les attroupements menaçants se présentent autour de la ville, avant que le général en chef n'ordonne de bombarder la grande mosquée pour faire marcher les négociations[4]. Bientôt, il défend de tirer, même contre les Arabes, à moins qu'ils ne soient en nombre extraordinaire: «les habi-

[1] Voir arrêté du 20 octobre concernant le divan du Caire et les assemblées provinciales (*Corr.* 3516).

[2] A Menou, à Rosette *(A. h. de la Gu.)*: «...Faites part de cette nouvelle à Alexandrie...»

[3] *Corr.*, XXIX, 501, Doguereau, 92.

[4] *Arch. h. de la Gu.*

Bon au général Bonaparte.

Au Caire, le 1er brumaire, an VII.

Au moment où le feu de la citadelle a cessé, j'ai reçu une lettre du général Berthier contenant l'ordre de faire mettre le feu à la grande mosquée, dans le cas qu'il ne fût pas possible de la faire écrouler en profitant des endommagements qu'elle a dû essuyer par l'effet du bombardement, mais j'ai cru devoir suspendre l'exécution de cet ordre d'après une seconde lettre qui m'est parvenue presque aussitôt, par laquelle le chef de l'état-major me prévient que la terreur est dans la ville, que cependant les esprits paraissent disposés à rentrer dans l'ordre et qu'il faut regarder les choses comme finies. Si vous persistez dans votre résolution, je vous prie de me le faire savoir et je ferai tout mon possible pour remplir vos intentions.

J'ai fait occuper par quelques compagnies de la 32e les avenues principales de la mosquée qui a été jusqu'à présent le point de ralliement des rebelles, afin de prévenir tout nouveau rassemblement dans cette partie. Le commandant de ces troupes a ordre d'user de la plus grande circon-

tants, s'ils entendaient le canon, auraient peur, et les villages environnants croiraient que tout est encore en guerre et en révolte [1]». Les exécutions ont lieu au château, mais presque secrètement, à coups de baïonnettes [2], ou bien aux bords du Nil, et les cadavres sans tête sont jetés dans la rivière [3].—L'armée n'obéit «qu'en rongeant son frein [4]»; elle désire venger la mort de bien des braves; elle ne regrette personne plus amèrement [5] que le premier aide de camp du général en chef. «Ce fut peut être sa perte qui jeta un voile triste sur la victoire du 1r brumaire [6]».

Dans le rapport officiel [7] Bonaparte écrivait: « Mon aide de camp Sułkowski, allant à la pointe du jour, le premier brumaire, reconnaître les mouvements qui se manifestaient hors la ville, a été à son retour attaqué par toute la populace d'un faubourg; son cheval ayant glissé, il a été assommé. Les blessures qu'il avait reçues au combat de Salehieh n'étaient pas encore cicatrisées. C'était un officier des plus grandes espérances». Le lendemain de l'insurrection apaisée il notait [8] encore ce détail: «Sułkowski, à la tête de quelques guides, a été tué hier matin».

---

spection, vu la disposition actuelle des esprits et de ne déployer des forces que pour comprimer les insurgés. On fera des patrouilles continuelles. A deux heures du matin et au jour vous serez informé de ce qui se sera passé.

P. S. Je vous enverrai demain la liste des individus arrêtés avec la note qui les concerne.

[1] *Corr.*, 3526.

[2] La Jonquière, III, 283.

[3] *Corr.*, 3527.

[4] La Jonquière, III, 284.

[5] *Bibl. de souv.*, 356. Reybaud, III, 174: « Bon vivant et bon camarade.... avait conquis, au sein de l'armée et des savants, les plus honorables amitiés». Arnault, IV, 172. Miot, 85: «Il fut généralement regretté». Bourrienne, II, 183: «aimé de nous tous».

[6] Denon, I, 205.

[7] *Arch. d. Aff. Etr.*, Turquie, v. 199, doc. 61; *Courrier de l'Egypte*, Nº 14; *Corr.* 3538 (du 6 brumaire). Cette version fut redite par plusieurs écrivains, voir *Bibl. de souv. et réc. mil.*, 356, *Journal du cap. François*, 237 — 8, Martin: *Hist.* I, 256, Ader: *Histoire de l'expédition d'Egypte et de Syrie* revue par Beauvais (Paris, 1827), p. 135.

[8] *Corr.*, 3528.

Ce récit, entièrement exact, fut embrouillé peu à peu; on le voulait plus pittoresque, plus circonstancié, plus tragique. Bourrienne[1] l'a placé au commencement de la révolte. «A peine Bonaparte fut-il rentré au quartier général (il n'était que huit heures du matin), qu'il apprit, en déjeunant, que des Arabes bédouins à cheval menaçaient d'entrer au Caire. Il était avec ses aides de camp. Il ordonna à Sułkowski de monter à cheval, de prendre quinze guides et de se rendre à la porte la plus menacée, c'était celle de Bâb-en-Nassr, ou porte de la Victoire. Son camarade Croisier fait observer au général en chef que Sułkowski est à peine remis des nombreuses blessures qu'il a reçues à Salehyeh, et qui n'étaient pas encore cicatrisées. Il offre de prendre sa place. Bonaparte y consent facilement; mais Sułkowski est déjà parti. Une heure à peine écoulée, un de quinze guides revient, couvert de sang, annoncer que Sułkowski et quatorze guides ont été taillés en pièces. Cela ne fut pas long, car nous étions encore à table quand arriva cette triste nouvelle». Desvernois[2] prétend savoir que «les habitants ont fait manger par leurs chiens Sułkowski, brave et digne Polonais». Saint-Albin[3] enregistra la version répétée dans les cercles ennemis de l'empereur. «Sułkowski se chargea de faire la reconnaissance. On a rapporté que Bonaparte lui en avait donné l'ordre selon sa manière absolue, avec un geste oriental, où plusieurs des assistants crurent voir qu'il envoyait réellement à la mort le malheureux aide de camp. L'appareil de ses blessures n'était pas encore levé; le bon drogman Venture ...voulait le retenir: *Commencez donc par vous guérir*, lui disait-il les larmes aux yeux. *L'ennemi n'entend pas autant de patience; il faut marcher sur lui*, répond Sułkowski avec cette alacrité frémissante, qui souriait encore à l'aspect du champ de bataille: il part suivi de quinze guides. A son retour, il est attaqué par toute la populace d'un faubourg; son cheval glisse, s'abat... il est assommé et hâché par morceaux.... La trace de son corps ne fut retrouvée que par quelques lambeaux de sa moustache, qui furent recueillis par son fidèle domestique au

[1] *Mémoires*, II, 182.
[2] *Mémoires*, p. 145.
[3] I, 161.

lieu de l'assassinat». Enfin Napoléon lui-même a dicté pendant l'exil ces lignes fort différentes de sa relation primitive[1]. « Les Bily et les Terrâbyn, au nombre de 7 ou 800 hommes, commettaient des hostilites et infestaient les communications de Boulâq. L'aide de camp Sułkowski partit avec 200 chevaux[2], passa le canal sur le petit pont, chargea les Bédouins, en tua quelques-uns, et les poursuivit pendant plusieurs lieues. Il nettoya tous les environs de la ville, mais il fut blessé un moment après. Son cheval ayant été tué, il tomba et fut percé de dix coups de lance[3]».

Maints contemporains nous rapportent encore les détails de sa mort[4], mais si leurs souvenirs ont quelque valeur réelle, c'est seulement pour nous rendre intelligibles les circonstances qui précédèrent la catastrophe et nous en faire comprendre l'importance. Les témoins qui auraient pu nous parler de der-

[1] *Corr.*, XXIX, p. 501 *(Campagnes d'Egypte et de Syrie)*.

[2] C'est Dumas qui fut chargé de cette patrouille le 2 brumaire *(Corr.*, 3525).

[3] J.-J.-E. Roy a copié ce recit dans le livre apocryphe «*Les Français en Egypte ou souvenirs des campagnes d'Egypte et de Syrie par un officier de l'expédition, Chalbrand)*» (Tours, 1855), p. 102.

[4] Reybaud, IV, 172—3: «Chaque parti de fellahs ou d'Arabes qui se présentait, trouvait sur son chemin des troupes françaises, et battu... fuyait en désordre... Chargé d'une mission semblable, le chef de brigade Sułkowski... était parti le matin, avec un détachement de guides, pour éclairer la route de Belbéys. Sa mission avait été heureuse: les tribus d'Arabes campées dans cette direction avaient tourné bride devant lui... Aux portes du Kaire, une fatalité l'attendait, pressante, irrévocable. Il allait y pénétrer par Bâb-êl-Nasr, quand la populace de ce faubourg s'ameuta pour lui disputer le passage. Trop brave pour compter ses ennemis, le jeune Polonais s'élança sur eux avec sa faible escorte: déjà il s'était fait jour, le sabre à la main, au travers des groupes les plus épais, lorsque, glissant sur des cadavres, son cheval s'abattit et le renversa. Sułkowski, souffrant encore de ses blessures récentes, n'eut ni le temps ni la force de se relever. En butte à toutes les fureurs de la populace, il fut massacré avant que ses guides pussent venir à son secours». Richardot, 77: «L'un (Dupuy) et l'autre (Sułkowski) se portèrent précipitamment et non ensemble, suivis seulement de deux cavaliers d'ordonnance, contre les insurgés qui d'une rue étroite se dirigeaient sur le quartier général». Lattil, *Campagne de Bonaparte* (Marseille, floréal an X), p. 53: «Le premier aide-de-camp du général en chef fut assassiné par six cents Arabes, dans une expédition, à Boulac». J. Miot, éd. de 1804, p. 84, (et éd. de 1814, p. 90): «Envoyé (à la pointe du jour) en reconnaissance avec un détachement de guides il (ce brave offi-

niers moments de Sułkowski, étaient demeurés sur le champ; les survivants[1] n'avaient presque rien vu dans cette mêlée sanglante; les chevaux les avaient emportés, étourdis par le tumulte, fous d'effroi, couverts de blessures.

Dès les premiers moments de la révolte Sułkowski avait été entraîné par le cours rapide des événements. S'il ne fut pas assiégé dans l'Institut, l'ancienne maison d'Hassan-Kachef, du quartier de Nasrieh[2], il se porta probablement avec un renfort de guides vers l'île Roudah pour chercher le général Bonaparte[3]. Au moins, il parut au quartier général, ce qu'il crut être de son devoir bien qu'il fût[4] «encore convalescent». La guerre[5] a été bien funeste à l'état-major»; souvent quelque adjoint devait faire seul le service; «tout a été pris et tué, quatre ou cinq blessés». Sur 9 aides de camp[6] du général en chef, trois, Louis Bonaparte, Eugène Beauharnais et Merlin, n'étaient nullement capables d'être chargés de missions importantes. C'étaient des jeunes gens attachés à l'état-major général par quelques considérations de politique ou de parenté;

---

cier) n'avait consulté que sont ardeur en rencontrant (en chargeant une masse considérable) les (de) révoltés, (au milieu de laquelle), il s'était lancé (s'élança) au milieu d'eux (avec les guides qui l'accompagnaient). Il paraît que son cheval s'abattit sur lui: il fut massacré, et les guides périrent presque tous (ainsi que son escorte)». *Journal d'un dragon*, p. 40: «L'infortuné S. conduisait une de nos patrouilles quand son cheval glissa si malheureusement sur le pavé humide qu'il roula par terre avec lui. Il touchait à peine le sol, qu'il fut assailli et percé de mille coups sans que les dragons pussent faire autre chose que venger sur ses assassins la mort de ce noble jeune homme». Denon, I, 203 — 4: «Le jeune et brave S., à peine guéri des blessures dont l'avoit couvert le combat chevaleresque de Salayez, va reconnoître l'ennemi, le voit, l'attaque, malgré la disproportion du nombre, le culbute, le poursuit, tombe dans une embuscade; son cheval percé d'une lance se renverse sur lui, et il est écrasé par celui qui vole à son secours».

[1] *Bibl. de souv.*, 356: «Un seul guide, sur quinze, vint, tout sanglant, annoncer à Bonaparte ce funeste événement». Lavallette, I, 287: deux, Belliard (La Jonquière, 281): «4 guides se sont sauvés».

[2] *Corr.*, 3082.

[3] Doguereau, 91.

[4] Lavallette, I, 286.

[5] L'adjoint Lacuée à son oncle, Caire, 27 thermidor—14 août 1798 (*Copies des lettres* p. 109—10).

[6] La Jonquière, I, 509, II, 614.

ils devaient encore s'y «exercer[1] au maniement des armes et aux marches». Du reste Louis Bonaparte fut envoyé comme courrier en Europe[2]. Sur les six qui avaient gagné leur grade par un mérite réel, Jullien fut tué en portant des ordres pour l'escadre à Aboukir[3]; Lavallette «n'était[4] pas alors au Caire»; Croisier[5] était parti, la veille de l'insurrection, pour se rendre à Alexandrie; Duroc même, en voyage depuis quelque temps[6], allait ce jour-là[7] joindre le général Desaix, s'il n'avait été pas retenu au dernier moment[8]. Restait Junot, d'intelligence médiocre, nommé du reste à cette époque membre d'une commission qui examinait les plaintes des contribuables[9]. Et justement le moment était venu où les résolutions les plus graves dépendaient des renseignements dont se chargeaient ordinairement les aides de camp du général en chef. — Le général Dommartin reçut ordre[10], le 22 octobre à minuit et demi, de marcher avec de l'artillerie et des troupes «sur les hauteurs entre El-Qobbet et la ville» et «de se mettre en correspondance avec le général Bon et le commandant de la citadelle», mais il ne devait attaquer la porte près de la mosquée Gama el-Azhar que sur l'avis du général en chef. La décision fut suspendue; on cherchait[11] à «soumettre cette grande ville, en évitant tout ce qui pouvait porter les choses à l'extrême et rendre le peuple d'Egypte irréconciliable avec l'armée»; on affichait une proclamation, en turc et en arabe; on tâchait de nouer une négociation, et la nuit se passait assez tranquillement, quand on vint signaler des attroupements de paysans et des hordes d'Arabes qui se portaient vers la capitale. Bonaparte voulut encore envoyer à la découverte hors de la ville

[1] *Corr.*, 2981.
[2] *Corr.*, 3439, 3448, 3528.
[3] *Corr.*, 3045, 3105, 3354.
[4] Lavallette, I, 287, *Corr.* 3446.
[5] *Corr.*, 3505. Le 4 brumaire, il dépêcha à Bonaparte d'Aboukir que les Anglais ont tenté la veille un débarquement à Aboukir, avec vingt chaloupes.
[6] *Corr.*, 3366.
[7] *Corr.*, 3518.
[8] La Jonquière, III, 286.
[9] *Corr.*, 3094.
[10] Doguereau, 91—2, La Jonquière, III, 280.
[11] *Corr.*, XXIX, p. 500.

laissant sans doute au commandant du piquet le soin de parer aux circonstances[1]. Alors Sułkowski[2] «se présenta, prétendit que c'était à son tour à marcher et qu'il était parfaitement guéri». Il fut chargé de la mission.

«Accompagné de quinze[3] guides», il traversa les rues, étroites et tortueuses, ça et là à demi barricadées, couvertes de poussière, remplies d'ordures, et exhalant une odeur pestilentielle[4]. Les maisons basses, aux jours rares et marqués de treillages, étaient encore plongées dans le sommeil. La plus grande tranquillité régnait: on aurait dit une ville déserte[5]. Seulement du haut de minarets, on entendait «la voix aigre des muezzins», leurs «chants séditieux», pleins «d'imprécations contre les ennemis de Dieu, les infidèles et les idolâtres».

La brise du matin se fit sentir. Déjà l'aube dessinait par une faible lueur blanche la chaîne stérile du Mokattam, qui domine le Caire du côté de l'orient.

En sortant de la ville, on entrait dans une autre, celle des

---

[1] Doguereau, 92: «Le général Bonaparte qui, par douceur, n'avait pu ramener les esprits, envoya le chef de brigade Sułkowski... pour porter l'ordre d'attaquer la porte». Voir aussi St Albin, I, 123.

[2] Lavallette, I, 286—7. Cette manière dont la chose est présentée sera peut-être jugée peu digne de foi, vu qu'elle est empruntée à un serviteur de l'empereur. Mais n'est-elle pas aussi parfaitement conforme au caractère de Sułkowski?

[3] Lavallette, I, 2 86—7, Doguereau, 92, *Bibl. de souv.*, 356, *Journal de Belliard* (La Jonquière, III, 281), Bourrienne, II, 182, Martin, I, 256: quelques, Miot 84: un détachement.

[4] Reclus, Browne, Volney, Savary, passim.

[5] *Corr.*, XXIX, p. 500, La Jonquière, III, 280, *Arch. h. de la Gu.*: Bon à Bonaparte, Caire, 2 brumaire: »...On n'a point entendu comme les nuits *précédentes*, des chants séditieux du haut des minarets».

Bon au général *Bonaparte*.

Au Caire, le 1er brumaire, an VII.

«Les patrouilles qui ont paru à la pointe du jour à la grande mosquée m'avaient fait le rapport que la tranquillité régnait dans ce quartier, mais des patrouilles postérieures qui viennent de rentrer assurent le contraire. Je vous envoye ci-joint le rapport de l'officier de place que j'y avais envoyé.

Il serait essentiel, citoyen général, de faire des dispositions rigoureuses pour dissiper les rassemblements armés qui se forment dans ce quartier, mandez-moi vos ordres. J'aurais fait marcher des forces sur cette mosquée,

tombeaux, le cimetière qui entoure la capitale: réunion de petites maisons de marbre blanc, couronnées de dômes ou de palanquins peints, sculptés ou dorés, formant un ensemble gracieux[1]. Il faisait jour et le soleil levant semblait éveiller les haines de la veille; de la place on fusillait les postes français sur les monticules; on ripostait, mais la canonnade ne commença pas encore[2].

Sułkowski se dirigeait par le chemin de Belbeïs, au nord-est-nord du Caire[3], vers les hauteurs occupées par le général Dommartin avec deux bataillons[4]; 140 hommes de cavalerie se tenaient là aussi sur une route entre les monticules dont les abords étaient défendus par une[5] pièce de 8 et 2 obusiers. Quelques moments auparavant, une nuée d'Arabes et de paysans à cheval se portait sur ces positions, mais les Français postés sur les monticules ne les craignaient guère. La cavalerie voulut même marcher contre les Arabes; la supériorité que leur donnait le nombre la força de rentrer.

On lança quelques boulets contre ces hordes, mais cachées dans les tombeaux elles étaient à l'abri du feu.

Alors on aperçut le détachement de Sułkowski «venir dans le lointain». «Les Arabes[6], voyant un petit nombre de Français, se portèrent sur eux et les chargèrent; effrayés de se voir environnés par un tourbillon de cavalerie, les guides voulurent se retirer; mais rencontrant sur leur route de nouvelles troupes

---

mais il sera mieux de s'y porter par des mouvements combinés sur les différents points qui y aboutissent».

Rapport de la nuit du 30 vendémiaire au 1r brumaire (faussement daté du 1 au 2 brumaire) an VII (copie).

«Toutes les patrouilles qui ont été faites régulièrement dans les différentes sections, annoncent la plus parfaite tranquillité dans la ville et les troupes postées du côté de la mosquée dite Eléazar, après avoir parcouru tous les environs, sans trouver un seul homme, ont comblé les retranchements qui s'y trouvaient.

[1] Denon, I, 196, Browne, I, 123, Doguereau, 73.

[2] Doguereau, 92.

[3] Voir La Jonquière, II, 180: carte des environs du Caire.

[4] Voir les ordres expédiés par Berthier dans la nuit du 30 vendémiaire au 1r brumaire (La Jonquière, III, 280).

[5] Dogureau, 92: «2 pièces de 8».

[6] Doguereau, 92.

de révoltés, la plupart périrent[1]; le malheureux Sułkowski fut mis en pièces[2] vis-à-vis d'une mosquée, dont on a fait un fort[3] qui a porté son nom».

Cette même populace du faubourg avait égorgé, ce jour même, un convoi[4] de blessés venant de Belbeïs. Il ne fut pas plus difficile de barrer le chemin, conjointement avec les Arabes et les paysans de la région, à un officier tout couvert de bandages, bien que cet officier fût un homme de génie[5].

---

[1] Berthier au chef de brigade Bessières. Au Caire, le 2 brumaire. «Le général en chef vous ordonne, citoyen, d'envoyer des hommes pour enterrer les guides qui ont été tués hier, afin qu'il ne reste aucune trace de ce qui s'est passé». Signé: Berthier (*Arch. h. de la Gu.*, copie).

Lavallette I, 286—7: «Accompagné de quinze guides, il traversait la portion du désert qui sépare cette partie du Caire de la citadelle. Des Arabes, cachés derrière de nombreux monticules, débouchèrent brusquement sur lui. Il fut tué avec la plus grande partie de son escorte, car il n'en revint que deux pour apporter cette triste nouvelle».

[2] On rapporte encore, presque dans tous les récits, le détail sur la chute de cheval. Martin, I, 256: «son cheval tomba»; *Bibl. de souv.*, 356: «Malheureusement, son cheval s'abat et le renverse»; François, 237: «Son cheval, effrayé par les cris affreux que poussent ces barbares, se cabre, s'abat et renverse son cavalier».

[3] *Courier de l'Egypte*, N° 14, du 10 brumaire an VII. «Du Caire 8 brumaire: On travaille avec une grande activité à deux forts, l'un appelé le fort Dupuy, l'autre le fort Sulkowski. Le premier de ces forts est situé à l'endroit d'où le général Dommartin a bombardé la ville avec ses obusiers. Ces deux positions ont le double avantage de contenir la ville et de la défendre contre les incursions des Arabes».

[4] *Corr.*, 3538, François, 237—8.

[5] Voir aux *Arch. Adm.* les papiers attestant la mort.

«Le ministre (de la guerre) certifie à tous qu'il appartiendra que le citoyen Sułkowski Joseph, chef de brigade, aide de camp du général Bonaparte, a été tué à la révolte du Caire, le 26 *(sic)* vendémiaire an VII.... Fait à Paris, le 23 vendémiaire IX (15 octobre 1800)» (minute). Ce certificat fut expédié «au général-major comte Sułkowski à Lissa dans la Prusse méridionale», le 12 pluviôse X (1 février 1802), grâce à l'intervention de Kościuszko. Le premier exemplaire daté du 29 nivôse VIII (19 janvier 1800) s'est perdu en chemin.—«Citoyen Ministre! La famille de M. Joseph de Sułkowski, tué en Egypte, souhaitant pouvoir se procurer son extrait mortuaire, dont elle a besoin pour terminer des affaires qui le regardent, je prends la liberté, Citoyen Ministre, de vous prier, de vouloir bien me le faire délivrer, afin que je puisse l'envoyer en Pologne. Agréez, Citoyen

Et il l'était sans aucun doute[1]. Napoléon en rendit témoignage et « fut très sensible à cette perte[2] ». « Peut-être eût-il été un de ses rivaux[3], peut-être avait-il ce qu'il fallait pour le devenir[4]; mais quoi qu'on en ait dit, il ne l'était pas encore».

Ministre, l'assurance, de la plus parfaite estime». *T. Kościuszko.* Paris, ce 11 nivôse an 10 (1 janvier 1802), rue de Provence N° 43.

Peut être Sułkowski a-t-il laissé une femme. M. A Chuquet l'affirme dans une note du *Journal de voyage du général Desaix* (p. 52): «Sa veuve, fille de l'orientaliste et interprète Venture, reçut jusqu'à la fin de l'Empire une pension de 6000 francs sur le trésor de la couronne». Mais c'est sans doute une interprétation de l'analyse d'une lettre de Łubieński aux *(Arch. Adm.)* qui s'intéressait probablement au sort de la mère de Sułkowski. Il est vrai que Reybaud (IV, 328) nous rapporte à l'occasion du récit sur la mort de Venture que «sa femme était Grecque, sa fille Egyptienne et son gendre Polonais», mais St Albin, (I, 173), si bien informé sur Sułkowski, mentionne seulement «une dame qu'il aimait» sans rien dire de son mariage.

[1] Lavallette, I, 286: « Le général en chef y perdit un de ses meilleurs aides-de-camp». Denon, I, 203—4: « Ainsi finit un des officiers les plus distingués de l'armée. Observateur dans les marches, chevalier dans les combats, la plume délassoit ses mains des fatigues des armes... Il n'y avait que quelques heures que, dans un épanchement amical, il venait de m'intéresser par son énergie, lorsque la nouvelle de sa mort vint flétrir et froisser mon âme; c'étoit un des officiers que je pouvois le plus aimer». Arnault, IV, 79. *Arch. h. de la Guerre:* lettre de Vial à Dugua, à Damiette. Mansura, le 7 brumaire l'an VII. «A la perte de Dupui l'on ajoute celle d'un fort bon officier Sudcoski, chef de brigade....» Décade I, 123. «Ce jeune officier, Polonais, a été tué dans la sédition du Kaire, le premier brumaire. Il avait été nommé chef d'escadron à la prise d'Alexandrie où il fut deux fois culbuté de la brèche, et chef de brigade après le combat de Salehiéh où il avait reçu d'honorables blessures. Le public connaîtra ce qu'il avait lieu d'attendre d'une plus longue vie, dans l'éloge que l'Institut d'Egypte, dont il était membre, consacrera à sa mémoire par l'organe de son secrétaire perpétuel». Bourrienne, II, 183: «Plein d'esprit et de jugement, aussi instruit que brave». Desaix, 51: « Polonais instruit a beaucoup voyagé ».

[2] Miot, 84—5: «Au moment où j'entrai chez le général en chef avec l'ordonnateur Sucy, il venait d'apprendre la mort affreuse du jeune Sułkowski... Bonaparte fut très sensible à cette perte, il estimait fort son aide-de-camp, qui joignait au courage d'un héros des talens et des connaissances étendues». *St Albin*, I, 162.

[3] Arnault, IV, 82.

[4] *St Albin*, I, 138. « Le directeur Carnot, qui prit lecture de la correspondance militaire de Sułkowski, est un de ceux dont elle excita le plus

Donc les regrets furent sincères; d'ailleurs on n'avait pas pu[1] prévoir le danger qu'il courait. « Cette mort a affecté le général en chef, qui a fini par dire: *Il est mort, il est heureux*[2]». «Plus d'une fois, Bonaparte, consul et empereur, rappela, dans les moments de crise, son aide de camp de prédilection[3]». Dans l'épopée de sa vie combien de vaillants n'a-t-il pas vu briller, réussir et mourir; leurs ombres entourent son exil; et dans cette foule, évoquée dans sa mémoire, parmi les ducs et maréchaux, il distingue[4] très nettement cet «officier d'un grade moins élevé», « un Polonais plein d'audace, de savoir, de capacité», qui «connaissait le génie, parlait toutes les langues de l'Europe » et qu'«aucun obstacle n'arrêtait».

II.

L'influence d'un autre Polonais, Łazowski, devait être d'un grand poids, sur les préliminaires de l'expédition d'Egypte. Le Directoire exécutif flotta longtemps entre la vieille tradition[5] d'une alliance avec la Sublime Porte et les projets d'un dé-

l'attention: Si l'on avait besoin, dit-il, de faire une campagne aussi ardente que celle-ci, et si nous avions perdu Bonaparte, voilà le jeune homme qui serait capable de le remplacer».

[1] *Arch. h. de la Gu.*—Bon à Dommartin. Au Caire, le 1 brumaire. «Si vous avez quelques dépêches à lui (Bonaparte) faire passer ou quelque chose à me dire, profitez du retour de la patrouille que je vous envoie». Donc on ne crut pas les communications interceptées. Reybaud (IV, 174) enregistre ces mots du général en chef quand la nouvelle de la mort de Sułkowski parvint: «Quoi — serons nous le jouet de quelques hordes de vagabonds».

[2] La Jonquière, III, 281, *Journal de Belliard.*

[3] *Bibl. de souv.* 356, *St Albin*, I, 166—7, 171. Bourrienne, II, 128—9: Bonaparte me parla plusieurs fois de Sułkowski avec des regrets profondément sentis: *Je ne puis*, me dit-il un jour, *vanter assez le caractère, le beau courage, l'imperturbable sang-froid de mon pauvre Sulkowski;* et souvent depuis, m'en reparlant d'un ton vivement affecté: *Sulkowski*, disait-il, *aurait été loin; ç'aurait été un homme précieux pour celui qui entreprendrait de ressusciter la nation de ces nobles Polonais, si justement révoltés du triple partage de leur pays et du joug qui pèse sur eux.*

[4] Antomarchi *(Mémorial de Sainte-Hélène* par le cte de *Las Cases*—Paris, 1842, II, p. 804) le 21 février 1821.

[5] La Jonquière, I, chap., V: Le projet d'expédition en Egypte.

membrement de la Turquie à laquelle on n'assignait pas alors 10 ans d'existence». Dans l'opinion de plusieurs diplomates français[1] «tous les intérêts politiques et commerciaux se réunissent en faveur de la conservation» de l'Empire Ottoman et «la République française... seule par son influence peut opérer une révolution morale dans le divan, sans laquelle il faut désespérer de sauver les Turcs d'un envahissement arrêté depuis longtemps». Mais d'autres proposent de laisser tomber cet Empire, menacé par les Russes et les Autrichiens, et de s'en approprier les débris qui conviendraient le mieux à la France pour la dédommager de la perte de ses colonies occidentales. C'est alors, le 4 janvier 1798, que Łazowski, dans un rapport[3] établi à la suite d'une mission en Turquie, fit ressortir l'affaiblissement extrême de cette puissance décrépite, la décadence de ses troupes et leur ignorance dans l'art de la guerre, l'abandon de son agriculture et des son commerce, la ruine de ses finances. La France, conclut-il, doit s'associer à un partage inévitable. Son lot doit être l'Archipel, précieuse pépinière de marins, et l'Egypte, qui naturellement suivra le même sort. Et «pour faire cette conquête importante» ou plutôt «pour tirer l'industrieux Egyptien de la servitude dans laquelle il gémit depuis longtemps, il suffira de chasser de cette contrée fertile dix ou douze mille mameluks, dit on, sans artillerie, sans connaissances militaires et toujours divisés entre eux».

Dans ces conseils, dans cette appréciation de la situation critique des Turcs, n'y a-t-il pas quelqu'écho d'une rancune nationale? Mais Łazowski est-il Polonais? Et s'il l'est bien à cette époque, de quelle source découlent ses sentiments? Ils sont inspirés par le sang et l'entourage, l'un et l'autre polonais, quoique déjà très sensiblement affaiblis, dans cette cour de Stanislas Leszczyński, émigrée depuis un quart du siècle. L'acte

---

[1] Dubois-Thainville au cit. Talleyrand-Périgord, ministre des relations extérieures. Paris, le 5 brumaire VI année de la R. (26 octobre 1797) (*Aff. Etr.*, Turquie, v. 197, f. 56). Traité d'alliance défensive entre la République française et... sultan Sélim III, du 4 prairial IV (23 mai 1796), (Turquie, 193, f. 444—8). Rapport du premier secrétaire de l'ambassade Ruffin au Directoire exécutif sur les secours à donner aux Turcs (11 pluviôse IV—31 janvier 1796), (Turquie, 193, f. 35—55).

[3] La Jonquière, I, 148.

de naissance, fait à la paroisse de S[t] Jacques de Lunéville, en est la preuve. «Joseph Félix, fils légitime du sieur Jean Łazowski, contrôleur d'office chez le roi, et de d-elle Catherine Grandidier dite Lebrun, son épouse, de cette paroisse, est né à six heures du matin, le vingtième novembre mil sept cent cinquante neuf et a été baptisé le même jour. Il a eu pour parrain le sieur Joseph Jankowicz, ci-devant intendant de la maison de M. le duc Ossoliński, contrôleur de la maison du roi, et pour marraine d-elle Marie Bouchiewichomska, d-elle de feue madame la duchesse Ossolińska [1]».

Nul doute que les influences françaises devaient prévaloir de plus en plus sur celles de la Pologne. L'enfant apprit la langue de sa mère et fit ses études dans cette même langue. Les Polonais transplantés sur le sol lorrain parlaient le français; aucune séparation entre les deux nationalités ne pouvait contribuer à retarder les progrès d'une assimilation complète.

«Entré à l'Ecole des ponts et chaussées le 1 mars 1779», Łazowski «a suivi les cours de chimie, de physique, d'histoire naturelle et d'hydraudinamique; a étudié les éléments de géométrie, l'algèbre et les sections coniques; a remporté deux prix de cartes d'études; un 1[er] prix de paysage et un 2[e] d'ornement; le 1[er] prix d'architecture civile en 1781; a concouru deux années en traits et en nivellement; a été employé aux travaux du port de Dieppe en qualité d'élève en 1781; a fait le contrôle de l'inspection de Joigny et Provins en 1782 et dans la même année a concouru à un projet d'écluse de navigation. Il a été envoyé en 1783 en qualité d'élève au port de Cherbourg et en avril 1784 il a été nommé ingénieur à la suite des travaux de la rade de ce port. Lorsqu'il est sorti de l'école, il était le 3[e] de la 1[re] classe, il avait 184 degrés de connaissances. — Après avoir suivi pendant plusieurs années les travaux de Cherbourg, il a été chargé comme directeur de la surveillance des canaux d'Orléans, de Loing et d'Ourgues [2], où il a fait exécuter ainsi que sur la Marne différents ouv-

---

[1] «qui ont signé avec moi... Jos. Leroy, ch. reg. curé» (Extrait des registres de baptême de la paroisse S[t] Jacques de Lunéville, copie aux *Arch. Adm.*).

[2] Ourcq.

rages hydrauliques». Le citoyen Lamblardie[1] qui, au nom de l'Ecole nationale des ponts et chaussées, rendit ce témoignage. avait dirigé en 1781 les ouvrages de Dieppe, lorsque Łazowski y vint comme élève. Il avait eu beaucoup à se louer de ses services. Il résulte «encore des renseignements pris sur son compte que cet ingénieur a bien dirigé les différents travaux dont il a été chargé». — Cette enquête fut provoquée par une demande adressée par Łazowski au Comité de salut public, le 26 brumaire l'an 3, pour être employé au service de la république, soit dans ses armées, soit dans l'intérieur, aux travaux des ports de mer et places fortes, soit au dehors chez les alliés de la république». Mis en liberté par arrêté du Comité de sûreté générale du 25 vendémiaire[2]», et en même temps «instruit que la Porte avait demandé des ingénieurs[3]

---

[1] Voir aux *Arch. Adm.* son rapport du 17 frimaire l'an III, (7 décembre 1794) sur un mémoire présenté par Łazowski le 17 novembre 1794.

[2] 16 octobre 1794. Dans un document postérieur il cite la date du 25 thermidor de l'an II—12 août 1794.

[3] *Arch. Adm.*

Verninac, l'envoyé extraordinaire de la république française près la Porte Ottomane, aux représentants du peuple, membres du *Comité de salut public.*

A Constantinople, le 1 prairial de l'an 3me [20 mai 1795]. «Le citoyen Monnier, ingénieur français envoyé à Constantinople, sur la demande de la Porte, ne pouvant suffire aux travaux dont il est chargé et dont il porte tout le poids, depuis la mort de Mazurier, son collègue, m'a demandé de vous prier de vouloir bien lui envoyer prochainement un nouveau collaborateur. Ses désirs, en cela, s'accordent parfaitement avec ceux de la Porte qui très occupée de relever et de perfectionner les fortifications de l'empire, en même temps que de mettre son artillerie sur un pied respectable, nous trouve trop économes dans l'envoi des officiers de ces deux parties qu'elle vous avait instamment demandés»...

C'est bien avant cette lettre, le jour même de la nomination du citoyen Verninac pour l'ambassade de Constantinople, le 12 brumaire III (2 novembre 1794), que cet envoi des officiers fut décidé. Voir aux *Arch. des Aff. Etr.* (l'arrêté non retrouvé par M. Aulard aux Arch. Nat.), Turquie, v. 190, f. 126: Le Comité de salut public arrête: *Article* 1er. Le commissaire de l'organisation et du mouvement des armées nommera sous l'approbation du Comité de salut public, un officier de génie, propre à remplacer au service de la Porte le citoyen Mazurier, mort à Constantinople. *Art.* 2e. Il nommera de plus, pour se rendre à la même destination, deux officiers de cavalerie et un fondeur de bombes. *Art.* 3e. Il fera tomber de préfé-

au Comité de salut public, il a pensé devoir représenter qu'il croyait pouvoir remplir cette mission, soit pour des travaux civils, soit pour des travaux militaires, bien entendu cependant que ce sera toujours comme ingénieur de la république, aux appointements[1] et service de laquelle il restera attaché». «Les grands travaux... de Toulon nécessitant une surveillance active dans la direction des ouvrages de tout genre» que l'on y construisait, il se crut «aussi particulièrement propre à ce service», vu qu'«en qualité d'ingénieur en chef, il a eu la direction de plusieurs grands canaux de navigation et a toujours été chargé de construction importante[2]», enfin qu'«il a, de plus, fait une étude particulière des fortifications» quoique ce travail ne fût pas «d'obligation pour les ingénieurs des travaux civils».

A cette époque, âgé de 35 ans, il n'a presque rien gardé de son caractère polonais, si ce n'est quelques souvenirs de famille et l'orthographe intacte de son nom. Mais la question polonaise est à l'ordre du jour et on lui rappelle brutalement son origine. Probablement à cause de son nom tout à fait étranger il est devenu suspect et arrêté[3]. Du moins on le re-

---

rence son choix sur des citoyens qui ont sejourné en Turquie. Signé: Treilliard, Merlin (de Douai), Thuriot, L B. Guyton, Richard, Breard, Essacherioux, Charles Cochon, J. J. B. Delmas. Pour copie: le commissaire des armées L. A. Pille.

[1] «Joseph F. Łazowski observe que n'ayant jamais eu d'autre revenu que les appointements attachés aux fonctions qu'il a remplies, il lui serait impossible de partir pour une mission étrangère, sans les avances proportionnées aux circonstances d'éloignement, de voyage, d'équipement et d'instruments dont il serait obligé de se pourvoir. Son dévouement est entier, mais sa fortune est absolument nulle. *Łazowski*, rue de Cléri N° 99». (Lettre du 26 brumaire III—17 novembre 1794).

[2] «Particulièrement à Cherbourg» (Mém. de Łazowski du 26 brumaire (17 novembre 1794) aux *Arch. Adm.*). En marge de ce mémoire: 1re division. Renvoyé à la Commission des travaux publics». Lamblardie conclut dans son rapport: «On pourrait donc lui en confier sans inquiétude dans la 1re division des travaux publics. — Il paraît encore que le citoyen Łazowski a fait une étude particulière de la fortification, il pouvait même être employé très utilement dans cette partie. Je désire au reste de n'être pas cru sur parole relativement à cet objet».

[3] A la même époque fut suspendu François Charles Schegliński, commandant le 7me régiment des chasseurs à cheval, malgré qu'il fût au service de la France depuis 35 ans et demandât «d'être requis pour servir

garde comme Polonais quand il s'agit d'utiliser ses talents. La Commission des travaux publics[1] dans le rapport[2] présenté sur son compte propose[3] au Comité de salut public «de lui conférer l'emploi d'ingénieur militaire dont il devra remplir les fonctions au service de la Porte, en le nommant au grade de capitaine du génie de 3e classe[4]», mais elle croit devoir faire observer «au Comité que le citoyen Łazowski étant Polonais pourrait à raison des hostilites exercées par les Russes contre son pays apporter un esprit de vengeance particulière, qui dans le fond serait très pardonnable, mais qui pourrait peut être influer sur les mesures qu'il ferait prendre au ministère ottoman, lesquelles venant à ne pas réussir seraient reprochées aux agents que la République fait passer dans le pays, et dont la prudence doit être un des premiers devoirs».

Et justement, à cette époque, les sentiments polonais de Łazowski se ranimaient. De la Pologne envahie par les Russes un nouvel exode commença. La même violence n'a-t-elle pas

---

la république» (voir aux *Arch. Adm.* son Mémoire adressé à la Commission de l'organisation et du mouvement des armées de terres, daté à Sully sur Loire, ce 17 fructidor l'an 2e de la R.).

[1] 3e division, section du génie.

[2] du 21 frimaire l'an III (11 décembre 1794) *(Arch. Adm.)*.

[3] Cette proposition fut approuvée dans les séances des 22 et 28 frimaire *(Arch. Adm.)*. Voir aux *Aff. Etr.*, Turquie, corr. v. 189 f. 351 et 381, lettre de la Commission des travaux publics à la Commission des relations extérieures, du 26 frimaire III: «La Commission vous observe que le Comité a approuvé la nomination du citoyen Łazowski au moment seulement de son départ. La Commission pense que cette phrase ne signifie autre chose, si non que cet officier ne doit commencer à entrer dans ses nouvelles fonctions que lorsque vous lui aurez donné l'ordre de partir». Voir *Rec. des actes du Comité de salut public*, *XVIII*, p. 786—7. Séance du 28 frimaire an III (18 décembre 1794): «Le Comité de salut public approuve la nomination faite par le commissaire des travaux publics du citoyen Łazowski, pour remplir une place d'officier du génie au service de la Porte-Ottomane.— Le commissaire de la marine, en vertu de l'arrêté du 12 brumaire, avisera aux moyens de faire parvenir ledit citoyen à sa destination. Signé: Cambacérès, Carnot, Pelet, Boissy, Merlin (de Douai), Richard, L. B. Guyton».

[4] Voir l'état de service de Łazowski: «Breveté ingénieur en avril 1784 et prenant rang à dater de cette époque, dans le corps du génie, où il a été admis avec le grade de capitaine de 1re classe le 22 frimaire an III, conformément à la loi du 21 février 1793, et à la lettre... du 29 pluviôse même année».

expulsé jadis de son ancienne patrie son père et son roi, bienfaiteur de sa famille et de sa nouvelle patrie lorraine? Plus tard, dans sa jeunesse, n'a-t-il pas vu une deuxième génération de son pays, chassée par le même ennemi héréditaire, entrer dans les rangs de l'armée française[1] ou bien s'embarquer pour la guerre de l'indépendance dans le nouveau monde. Et voici que, pour la troisième fois, plus forte que jamais, la vague des émigrés polonais bat le rivage français.—On s'agite beaucoup; on ne désespère pas encore de l'avenir; on discute la situation de l'Europe fort ébranlée; on fait des «réflexions[2] sur les causes naturelles de l'union entre la Porte Ottomane, la France, la Pologne, la Suède et le Danemarck». «C'est par l'impulsion de la France» que cette «ligue doit renaître. C'est pour rendre à cette ligue toute sa force et son éclat que la Pologne sera ressuscitée de ses cendres, la Pologne à laquelle tient l'existence de la Porte, la sécurité de la Suède et du Danemarck, la conservation de la Prusse, la prospérité de la Hollande, l'influence de la France au Nord, la tranquillité de l'Europe et la liberté de son commerce».

En partant[3] pour travailler à la défense de la Turquie, Łazowski croit servir la Pologne. Il a pour compagnon du voyage Albert Turski dit le Sarmate, il trouve à Constantinople comme à Paris, Polonais émigrés, officiers et hommes politiques, se remuant, conspirant, s'attendant à un retour, les armes à la main. L'envoyé extraordinaire Descorches, résidant à Péra, reçût de la part du Comité de salut public des instructions fort précises concernant l'insurrection polonaise[4]: «Il n'est aucune puissance qui ait un intérêt aussi direct au succès des Polonais et tant de moyens pour les secourir que la Porte.... Le parti que la Porte prendra à l'égard des Polonais nous servira de pierre de touche pour ce que nous pourrons attendre

[1] Voir le travail de M. Sidney Churchill dans le *Bulletin polonais*, mars 1910.

[2] Impr. de Pougin. (Aux *Aff. Etr.*, Turquie v. 196, f. 536—43; en marge, on lit cette remarque: «vers l'an V»). Se vend à Paris chez P. Besson, libraire, rue Honoré 116.

[3] *Arch. des Aff. Etr.*, Turquie, corr., v. 190, f. 190—1, 202, 330.

[4] *Aff. Etr.* Turquie 188, f. 250: Supplément pour le citoyen Descorches, 17 messidor an II — 5 juillet 1794.

de son énergie à nous mêmes». Son successeur Raymond Verninac, ancien ambassadeur en Suède, doit[1] s'occuper des affaires de la Pologne et principalement de celles de la Galicie. Et ces résidents de la France à Constantinople sont pour Łazowski une autorité supérieure à celle du gouvernement turc. «Employé[2] à la reconnaissance générale de l'extrême frontière de la Turquie d'Europe et des côtes ouest de la Mer Noire», il parcourut les provinces limitrophes de la Pologne. «Chargé par le divan de faire les mémoires et projets pour mettre en état de défense les places de Choczim, Bender, Palanka et Akerman sur le Dniester, Kilia, Ismail et Trstenik (?) sur Danube», il remit au gouvernement français et au comité de fortifications «le double des mémoires et des plans» qu'il avait donnés à la Porte et au ministre des affaires étrangères Talleyrand[3]. Il reçut «du reis-effendi une lettre de satisfaction et de remercîments pour ses services particuliers en Turquie».

«L'ingénieur Łazowski, écrivait[4] ce haut dignitaire, dès son arrivée... a rempli avec zèle les commissions que la Sublime Porte lui a confiées et après y avoir longtemps déployé la plus grande capacité et la connaissance profonde de son art, ayant obtenu notre agrément pour retourner dans sa patrie, nous nous empressons de rendre ici une justice solennelle à la manière dont cet officier s'est acquitté de son service, et qui a gé-

---

[1] *Aff. Etr.* Turquie, v. 189, f. 180—8: Projet d'instructions pour le citoyen R. Verninac.

[2] Voir aux *Arch. Adm.* état des services du colonel du génie, directeur des fortifications, Łazowski, autographe. Aux *Arch. des Aff. Etr.* (Turquie 195, f. 202), note d'Aubert Dubayet de 22 novembre 1796.

[3] Voir aux *Arch. des Aff. Etr.* Turquie, mém. et doc., v. 15, f. 211—37: Frontière de la Turquie d'Europe sur le Niester, mémoires sur les forteresses de Bender, d'Akerman, Choczim, d'Ismail et de Kilia.- Turquie, correspondance, v. 195, f. 253 — 4: Dubayet à Delacroix, 14 décembre 1796. «J'avais demandé... deux mémoires à l'ingénieur Łazowski, l'un contenant l'état actuel des places avec leurs plans, l'autre présentant le tableau et les plans de ce qu'il faudrait faire soit en restaurations, soit en accroissement aux fortifications, avec un système défensif de cette frontière que menace l'ambition des Russes. Mais le citoyen Łazowski ne m'a encore rien présenté».

[4] Reis-effendi au min. Delacrotx, mai 1797 (*Aff. Etr.* Turquie corr. v. 196, f. 544, extrait aux *Arch. Adm.*).

néralement satisfait tous les ministres de la Sublime Porte». Toutes ces civilités masquaient l'issue malheureuse de la mission. Le nouvel ambassadeur de la République, le général Aubert du Bayet, ne sait trop répéter[1] qu'«il n'y a aucun parti militaire à tirer de l'Empire Ottomane», que «l'inertie la plus absolue n'a fait que s'accroître depuis la mort de Catherine II», qu'on ne doit «songer qu'aux rapports commerciaux... avec les Turcs». Les ouvriers, les ingénieurs et les militaires venus de France n'ont plus rien à faire. Du reste la paix de Campo-Formio fermera la première phase de la grande crise européenne; ses préliminaires modifient déjà la situation. Le «mauvais génie[2]» du désespoir fait alors passer la frontière autrichienne aux Polonais, réfugiés en Valachie et en Moldavie. Mais quelque parti que voulût en tirer la presse républicaine[3], la diplomatie officielle nie toute connivence avec les insurgés[4]. L'envoyé français fait[5] «taire en ce moment toute affection personnelle... pour la partie de la nation polonaise restée fidèle à la liberté». Ces rassemblements des Polonais et leur traitement par les autorités turques furent probablement encore, vers la fin de 1796, pour quelque chose dans les dissensions signalées[6] par Dubayet: il fait «des excuses sur la conduite de l'ingénieur Łazowski qui s'était permis des expressions très inconvenantes contre l'hospodar de Valachie». Néanmoins, même «après la réforme générale des officiers français envoyés par la république au service de la Porte Ottomane», en février 1797, Łazowski est resté «aux ordres de cette puissance» et

[1] Turquie 196, f. 260—2. Lettre au min. des rel. ext., Constantinople, le 22 prairial an V—10 juin 1797.

[2] Turquie 196, f. 178 — 9. Dubayet au min. des rel. ext., 6 thermidor V—24 juillet 1797.

[3] *Journal des hommes libres*, 5me jour complémentaire V, N° 125, quintidi 25 vendémiaire VI, N° 150.

[4] Turquie 196, f. 333; Note de 25 messidor V.

[5] *Ibidem*: Dubayet au président de l'assemblée centrale des Polonais réfugiés à Léopold.

[6] Turquie 195, f. 252 — 3. Aubert du Bayet à Ch. Delacroix, Péra-lez-Constantinople, 24 frimaire V—4 décembre 1796. «...J'annonce que cet officier qui par parenthèse m'avait manqué très essentiellement, avait été mis aux arrêts. Je vous préviens qu'à la première faute pareille, je renverrai ce citoyen Łazowski en France».

n'est parti de Constantinople que le 4 juillet 1797 [1], quand le gouvernement turc se fût décidé à ne fortifier aucune de ses places. La passiveté des Ottomans à l'époque du troisième démembrement de la Pologne, leur indolence la plus complète au moment où le système politique de l'Europe fut tout à fait boulversé, inspira à Łazowski un profond dégoût pour tous les efforts qui tendaient à une collaboration réformatrice avec cet état pourri depuis longtemps. Il était lésé aussi dans ses intérêts particuliers [2] et dans sa carrière militaire.

---

[1] 16 messidor V, (voir aux *Arch. Adm.* sa lettre datée à Gênes, le 3 vendémiaire de l'an VI—24 septembre 1797).

[2] Le citoyen Łazowski, officier du génie, au ministre des relations extérieures Talleyrand.

Paris, 26 nivôse an 6me de la R. fr. [15 janvier 1798].

Citoyen Ministre, le 15 pluviôse an VI (lire V) [3 février 1797], lors de la réforme en Turquie des officiers français envoyés à Constantinople par le Comité de salut public, d'après la demande de la Porte, ce gouvernement ayant fait déclarer à l'ambassadeur de la république française, Aubert Dubayet, qu'il me gardait à son service: je ne fus point payé par cette raison, des arriérés que les Turcs nous devaient généralement à cette époque, et qui furent soldés à mes camarades avant leur départ. Au bout de six mois, la Porte s'étant décidée à ne fortifier aucune de ses places, je fus aussi réformé. Mais après avoir attendu à mes frais, près de deux mois, le payement de 3750 piastres qui m'étaient dues, je fus obligé de partir sans être soldé, parce que dans ce moment de justes motifs d'intérêts publics décidèrent l'ambassadeur à suspendre toutes négociations particulières à la Porte, jusqu'à nouvel ordre, ce qui me fit craindre en sejournant davantage et d'une manière aussi illimitée, de perdre l'avantage que je pouvais espérer pour mon avancement en arrivant en France à l'ouverture de la campagne qui paraissait devoir s'ouvrir en Italie. — Ainsi je partis de Constantinople, après avoir fait constater par une protestation faite en chancellerie de France, la légitimité de ce qui me restait dû, et après en avoir reçu la déclaration détaillée et certifiée de l'ambassadeur et du drogman de la légation française chargé de toucher notre solde en Turquie. — Je joins toutes ces pièces à ma pétition, Citoyen Ministre, et j'espère de votre justice et des moyens confiés à votre administration, que vous voudrez bien me faire payer d'une dette aussi sacrée, montant à la somme de 3750 piastres. La Porte vous a témoigné une entière satisfaction de mes services en particulier, par la lettre que je vous ai remise à mon retour de Turquie; et cependant par une contradiction bizarre, et parce qu'elle me jugea encore utile à son service après le départ de mes ca-

Après 46 jours de traversée il arriva à Gênes où il fit sa quarantaine[1]. En partant pour Paris, le 25 septembre 1797, il passa par Lunéville; où il vit sa mère et son père âgé déjà de plus 90 ans. De retour à Paris, au commencement du mois de janvier 1798, il remit son travail sur la Turquie. Son mémoire du 4 janvier fut évidemment lu au Directoire avec beaucoup d'intérêt, puisque le ministre de la guerre l'autorisa[2] «à sejourner à Paris jusqu'à ce qu'il reçoive les ordres de sa destination» et «l'engagea[3] à se livrer à la continuation de son travail». Attaché à l'armée d'Angleterre[4], il ne s'était pas rendu dans les ports du Nord. Promu[5] extraordinairement, par l'ar-

---

marades, je suis le seul officier français et étranger réformé que ce gouvernement n'ait point soldé... *(Aff. Etr.*, Turquie 197, f. 245).

Łazowski au ministre [de la guerre Schérer].

Paris, le 12 nivôse de l'an VI [1 janvier 1798].

«...Je vous observe... que non seulement je n'ai reçu aucun frais de voyage pour mon retour en France, comme mes camarades, mais que j'ai encore été retenu pendant six mois au service de la Porte Ottomane, après la réforme des autres officiers français, sans recevoir aucune indemnité de cette puissance, pour tout ce temps de mon service, malgré les réclamations de l'ambassadeur à ce sujet; qu'en outre j'ai été obligé à mon départ pour la Turquie de m'équiper en instruments de mathématiques, livres et autres objets dispendieux relatifs à mon arme, et que je n'ai pas eu la gratification accordée alors par le gouvernement français à tous les officiers, en entrant en campagne» *(Arch. Adm.)*.

Dans un rapport présenté au ministre le 24 nivôse VI—13 janvier 1798 «...pour 400 postes à 5 chacune... on propose... d'ordonner le payement de la somme de deux mille livres».

[1] Lettre du 24 septembre 1797.

[2] *Arch. Adm.*, Paris, 18 nivôse VI—7 janvier 1798.

[3] Lettre de Berguesse, secrétaire particulier de Schérer, 19 nivôse *(Arch. Adm.*, La Jonquière I, 148).

[4] Caffarelli à Bonaparte, Boulogne, le 2 ventôse l'an VI—20 février 1798. «Je vous supplie de presser l'arrivée des officiers du génie qui doivent servir à cette aile de l'armée, ils me sont absolument nécessaires. Trois de ceux destinés à l'armée d'Angleterre sont à Paris, savoir Łazowski, Ferandy, Say. Voudriez vous leur donner vous même l'ordre de se rendre ici ou du moins charger le général Chasseloup de le faire expédier» (*Arch. Nat.* A F^IV 1599).

[5] Łazowski au *min. de la gu.*, Paris, 26 nivôse VI—15 janvier 1798. (Demande du grade de chef de bataillon; en marge: Renvoyé au cit. Pla-

rêté du Directoire du 23 ventôse[1] IV, au grade de chef de bataillon, il resta dans la capitale; initié au secret de l'expédition d'Egypte, après l'avoir suggérée, il travailla sans doute activement à la préparer.

Au moment de son départ pour Toulon, le 19 avril 1798, il reçut les adieux de ses parents; ceux-ci n'espéraient plus le revoir; ils se disaient que si l'expédition était destinée aux Indes, Dieu sait quand il reviendrait, — et ils craignaient[2] qu'après leur mort on ne prétende leur fils émigré pour confisquer son pauvre héritage.

---

nat (chef de la troisième division) pour proposer au grade de chef de bataillon) *(Arch. Adm)*. Lettre de Łazowski (au Directoire), Paris, rue de Tournon N° 1177, le 12 ventôse VI — 2 mars 1798. «Le ministre de la guerre m'a destiné pour l'armée d'Angleterre et il m'y emploie avec le même grade de capitaine que j'avais lorsque je fus expédié il y a près de quatre ans pour le Levant. J'espère de votre intégrité, Citoyen Directeur, que vous voudrez bien m'accorder avant mon départ prochain, le grade de chef de bataillon, que vous avez bien voulu me faire espérer, lorsque je remis mon travail sur la Turquie, ainsi que les lettres de l'ambassadeur de la rép. et du reis-effendi qui témoignent la plus entière satisfaction de mes services dans ce pays».

[1] 13 mars 1798.

[2] *Arch. Adm.*, Łazowski au min. (de la guerre Schérer).

Paris, le 30 germinal de l'an VI [19 avril 1798].

«Au moment de mon départ pour Toulon j'ai reçu une lettre de mes parents qui ne sachant pas le temps que mon service peut me retenir hors du territoire de la rép., demandent instamment que je satisfasse par avance aux loix du 9 et 20 floréal an III [28 avril et 9 mai 1795]. Attendu que mon père âgé de plus 90 ans et très caduque, pouvant mourir dans cette intervalle, le département de la Meurthe où ils résident, est en droit de leur demander en mon absence, un certificat qui constate ma non-émigration. Mes parents insistent d'autant plus, qu'ayant toujours été employé au dehors pour le service de la rép., aussitôt après que le Comité de salut public m'eut rendu la liberté, le 25 thermidor de l'an 2 [12 août 1794], l'exécution des loix ci-dessus pourrait entraver sous ce prétexte leurs droits et les miens dans la succession de mon père. J'ai pensé qu'il suffisait que vous voulussiez bien attester mon emploi continuel au service de la république, pour leur ôter l'inquiétude injuste que pourrait leur occasionner l'aveugle et stricte application de loix à mon sujet pendant mon éloignement». Le certificat demandé fut expédié le 28 prairial VI — 16 juin 1798.

A propos de cette époque, Łazowski écrit sommairement, dans son état de services: «en l'an IV employé à l'attaque de vives forces d'Alexandrie en Egypte, à la bataille de Chobrakhit[1] et aux diverses affaires particulières qui ont eu lieu dans le Delta[2], jusqu'à la campagne de Syrie; en l'an VII employé au siège d'El-Arich dans le désert, au siège de Jaffa[3] où il a été blessé à l'épaule, au siège d'Acre[4] où il a été blessé à la tête; en l'an VIII s'est trouvé à la bataille d'Héliopolis et à celle de Damiette, a été employé au siège de Belbéïs et du Caire; pendant l'intervalle des différentes affaires et sièges... a été employé comme directeur des fortifications de la direction de Damiette et ensuite comme commandant à l'armée les officiers du génie employés dans les différentes divisions[5]». Le 14 juin 1799, «le général en chef voulant donner un témoignage de la satisfaction du gouvernement au citoyen Łazowski... pour les services qu'il a rendus dans la campagne de Syrie et notamment aux sièges de Jaffa et d'Acre, le nomma au grade de chef de brigade[6]».

[1] *Corr. inédite* (Panckoucke) I, 268—70. Andréossy au gén. Bonaparte. En rade de Chobrakhit, le 25 messidor an VI — 13 juillet 1798: «...Les officiers qui se sont le plus distingués... sont... chef de la bataillon Łazowski»...

[2] La Jonquière, II, 172 (Journal de *Detroye)*.

[3] *Ibidem* IV, 249, 261—2.

[4] *Ibidem* IV, 366 (croquis).

[5] *Arch. h. de la Gu.* Etat des officiers et employés du génie et leur répartition dans les quatre directions de l'Egypte à l'époque du 1 thermidor VIII—20 juillet 1800: Łazowski dans l'état-major général.

[6] Extrait des registres de l'état-major général du 26 floréal an VII. *(Arch. h. de la Gu.)*.

On retrouve les réminiscences de cette guerre dans les motifs de ses promotions postérieures *(Arch. Adm.)*:

Carnot, le ministre de la Guerre, à Łazowski.

Paris, le 19 germinal an VIII [9 avril 1800].

«Je vous annonce, citoyen, que le Premier Consul, sur la proposition de mon prédécesseur, et d'après le compte qu'il lui a rendu du mérite et de la distinction de vos services, vous a, par son arrêté du 7 de ce mois, nommé à un emploi de sous-directeur des fortifications. Je me flatte, citoyen, que vous justifierez pleinement le choix que le Premier Consul a fait

On peut suppléer à ces renseignements par quelques détails. — Łazowski s'embarqua[1] sur le vaisseau *le Peuple-Souverain*, «un des plus vieux de la flotte et des plus arqués», bon voilier du reste. On vivait à bord «dans la plus heureuse harmonie», on se récréait avec la musique de la 25e demi-brigade. Mais, l'armée débarquée, Łazowski, un des enthousiastes de l'expédition, sentit, sans doute, peser sur lui ce dégoût général[2] qui saisit les troupes réduites à la misère, détrompées «sur cette entreprise si belle et si vantée». Ce fut peut-être la cause pour laquelle il chercha à se rapprocher de Zajączek, avec lequel il se sentait quelques traits communs de caractère polonais. — Bientôt il fut tout absorbé par les travaux du système défensif de l'Egypte[3], et notamment par les ouvrages entrepris à la bouche Phatnitique du Nil[4]. Il n'en fut détaché que par l'expédition en Syrie, et seulement pour quelques mois[5]. Du reste ce temps de la campagne de Syrie[6], des premiers jours de février au commencement de juin 1799, fut le plus dur, le plus horrible. La guerre en Asie et en Afrique est beaucoup plus affreuse et plus meurtrière qu'en Europe[7]. Les soldats à tournure misérable, aux costumes déguenillés, aux visages noirs, hâves et rébarbatifs, prirent peu à peu les mœurs du désert[8]. «Le pardon n'était plus de saison[9]». Au milieu de ce pays, entre Jaffa et Acre, le plus beau, le plus varié, le plus fertile que l'on puisse voir, on commit des cruautés à faire frémir. Des familles françaises établies depuis longtemps dans ces contrées ne furent pas même respectées. On

---

de vous pour cet emploi, choix auquel j'applaudis bien sincèrement, d'après la connaissance particulière que j'ai de vos talents et de vos services»....

[1] La Jonquière, I, 540, (Journal de Laugier).

[2] Copies of... p. 104.

[3] Voir N° 19 du *Courrier de l'Egypte* (informations publiées évidemment afin d'influencer la Turquie et l'Angleterre).

[4] *Corr.* 3428, 3443, 3467—8, 3473, 3475; La Jonquière, III, 299—301

[5] *Corr.* 4174, 4181, 4225, 4331; La Jonquière V, 192—5, 567.

[6] Tout le IVe volume de l'œuvre de M. de La Jonquière est consacré à l'étude de cet épisode.

[7] Lacorre: *Journal*, 91.

[8] Thurman 79, Villiers du Terrage 237, François 280, Abdurrahman 116.

[9] Lacorre 89, 90, 95, 99.

apercevait sur les bords de la mer près de Saint-Jean-d'Acre une grande quantité de corps de chrétiens morts «qui avaient les pieds et les mains liés». Au camp français s'enfuyaient des Druses mutilés par l'ordre de Djezzar-le-Boucher, pacha d'Alep; «les uns avaient les mains coupées, d'autres les yeux crevés». On voyait des hommes précipités en bas des tours hors des remparts, d'autres écrasés sous les décombres; des monceaux de morts dans les rues étroites; dans des maisons, des familles entières immolées. — Enfin la peste se déclara. Dans les hôpitaux, il en mourait tous les jours. Les cadavres tuméfiés, bleuis et tachetés de jaune, les traits de la face décomposés, la bouche convulsée, les yeux hors de l'orbite, étaient jetés à la mer, mais ramenés par les flots sur la plage ils infectaient l'air. On n'avait pas assez de moyens pour faire passer en Egypte tous les blessés et tous les malades [1]. Maints d'entre eux, attaqués de la peste, attendaient en vain qu'on les transportât, et en voyant l'armée marcher au bruit du tambour se croyaient abandonnés [2]. Alors ils voulaient suivre les troupes, mais l'épidémie leur ôtait les forces. Ils faisaient quelques pas, tombaient, se relevaient, puis retombaient sur le sable. La chute augmentait leur frayeur; et après avoir suivi quelques instants du regard la queue des colonnes en marche, ils renouvelaient leurs efforts, jusqu'à ce que, les yeux ouverts et fixes, ils restassent «à la place que les destins leur avaient choisie pour tombeau».

Durant cette pénible campagne de Syrie on caressait donc l'espoir de se reposer dans cette Egypte qu'on avait bien souvent maudite et qu'on regardait à présent comme une seconde patrie [3].

Après la mort de Caffarelli, Łazowski fut un des plus anciens officiers du génie à l'armée d'Orient. Attaché à l'état-major général il était [4] «chargé de faire les reconnaissances et levées en campagne, et de recueillir tous les faits historiques

---

[1] Miot 231—2, François 338, Larrey 121—5.

[2] Doguereau 231.

[3] François 338, Miot 240-1, *Notes du gén. Morand*, (*Revue d'Egypte* II, 160, *Journal d'un dragon* 98, Doguereau 256.

[4] Extrait du service (*Arch. Adm.*, dossier de Łazowski).

relatifs aux mouvements de l'armée». Car «dans toutes les marches du général en chef, ou du chef de l'état-major général, l'officier supérieur du génie reçoit directement les ordres du chef de l'état-major général, pour toutes les parties du service dont il peut-être chargé près d'eux, et en prévient le général commandant le génie; dans les marches de l'armée, il a sous ses ordres les officiers du génie attachés à l'état-major des divisions, il leur donne ses instructions, et reçoit d'eux tous les plans, reconnaissances et mémoires qu'ils ont rédigés, sur les mouvements des corps de troupes près desquels ils servent; il correspond avec tous les généraux, les officiers supérieurs de toutes les armes, et reçoit d'eux tous les renseignements relatifs aux objets de son service; il recueille toutes les notes qu'il est possible de rassembler sur toutes les parties du service qui intéressent l'armée; il rédige un mémoire général[1], dresse une carte des reconnaissances qu'il a fait faire, et soumet son travail au général commandant le génie qui le présente au général en chef».

Ces fonctions ont été remplies par Lazowski au moins après la victoire d'Aboukir et le départ de Bonaparte [2].

Malheureusement on n'avait plus, pour quelque temps, grand chose à faire. Kleber, «étant monté sur le trône du Caire [3]», «ne songeait qu'à sortir d'un pays que l'on oubliait en France [4]». Il ne veut [5] «point voir assassiner en détail le reste de cette armée, sans avantages réels pour la patrie»; il a «regardé cette expédition comme complètement manquée,

---

[1] Néanmoins on doit observer qu'aux *Archives du Comité du Génie* en marge d'une copie du mémoire sur la bataille d'Héliopolis et le siège du Caire, publié plus loin comme le travail de Łazowski, on trouve inscrit le nom de Michaux qui fut à l'époque du 1 thermidor VIII chef de bataillon de l'état major. Quelques phrases de ce mémoire nous semblent avoir la tournure polonaise, mais, avant tout, c'est la lettre de Sanson qui a eu pour nous la valeur d'une preuve importante.

[2] Ici finit le travail de M. de La Jonquière, interrompu par sa mort.

[3] Nakoula 154.

[4] *Kléber et Menou en Egypte depuis le départ de Bonaparte* (août 1799 — septembre 1801). Documents publiés pour la Société d'histoire contemporaine par François Rousseau (Paris 1900), introduction, page XXVIII, XII.

[5] Kleber à Desaix, 16 janvier 1800 (Rousseau 190).

aussitôt après l'événement désastreux d'Aboukir et la déclaration de guerre de la Porte». «Bonaparte (à l'en croire) avait fait le sacrifice de ce pays longtemps avant son départ, mais il lui fallait une occasion pour le fouir, et il ne l'a fui que pour éviter la catastrophe de sa reddition». Dès le premier moment il se plaint du «pénible fardeau[1]»; il promet aux soldats paix et prompte retour dans la patrie; il dit que déjà les drapeaux français «se courbent sous le poids des lauriers»; il croit[2] que, sans renforts, il serait «hors d'état d'ouvrir la campagne prochaine», surtout s'il est obligé «d'accepter la bataille sur les frontières de la Syrie, comme cela pourrait bien arriver les Anglais dirigeant tout et le vizir n'étant véritablement qu'un *homme de paille*»; «quelque chose qu'il fasse[3], il ne peut pas réunir 7000 hommes pour marcher contre l'armée du grand vizir; les ophtalmies font des ravages affreux; «le dénûment[4] d'armes, de poudre de guerre, de fer coulé et de plomb présente un tableau tout aussi alarmant que la grande et subite diminution d'hommes[5]; les troupes sont nues; la solde arriérée pour toute l'armée se monte seule à quatre millions[6]; «quoique

---

[1] Kleber aux généraux, 26 août; à l'armée, 31 août et 23 septembre 1799 (Rousseau 7, 8, 59).

[2] Au Directoire, le 3 déc. 1799 (Rouss. 129).

[3] Kleber à Menou, 4 octobre 1799, *Lettre de M. Poussielgue... à M. Thiers* (Paris, 1845), p. 15.

[4] Kleber au Directoire exécutif, Caire, le 4 vendémiaire an VIII — 26 septembre 1799. (*Lettres de l'armée en Egypte au gouvernement françois interceptées par la corvette de Sa Majesté Britannique El Vincejo, dans la Méditerranée* (A Londres, le 23 janvier 1800). (L'autre édition en français et en italien, Venise 1800).

[5] *Ibidem*, Damas, chef de l'état-major, au ministre de la Guerre, Caire, 20 vendémiaire VIII: «L'effectif au 1 vend. an VIII était de plus de 33,000 hommes; il est en ce moment au-dessous de 22,000, dont il faut déduire deux mille, malades ou blessés, hors d'état de faire aucun service et quatre mille (environ) hors d'état d'entrer en campagne.... Les seize mille homme (environ) de toutes armes qui composent l'armée active, sont répandus sur une surface de terrain comprise dans un triangle, dont la base, depuis le Marabout jusqu'à El-Arich, a deux cents lieues à peu près... L'expérience prouve en ce moment que lorsque les garnisons indispensables pour la sûreté des places et des provinces sont distraites du nombre d'hommes en état d'entrer en campagne, il est impossible d'en réunir sept mille sur un seul point.»

[6] *Ibidem*. E. Poussielgue, contrôleur des dépenses de l'armée et

l'Egypte soit tranquille en apparence, elle n'est rien moins que soumise; le peuple est inquiet; son cœur est sans cesse ouvert à l'espoir d'un changement favorable; les Mamelouks sont dispersés, mais ils ne sont pas détruits»; et «cependant, il ne s'agit plus..., comme autrefois, de lutter contre quelques hordes de Mamelouks découragés, mais de combattre et de résister aux efforts réunis de trois grandes puissances, la Porte, les Anglais et les Russes[1]».

Le découragement des chefs gagnait les cœurs des soldats; «leur âme était troublée et remplie d'irritation; la soif du départ les dévorait[2]». Ils ne voyaient pas de fin à leur séjour en Egypte. Bonaparte, s'il parvient en France, songera sans doute à eux. Mais pourra-t-il leur envoyer du monde? Sont-ils donc expatriés pour toujours? Et le but actuel de tout cela? Ils ne voient pas trop[3] «ce que la France peut y gagner, si ce n'est quelques découvertes savantes». «L'idée que tant de sang répandu et tant de souffrances sont en pure perte est au fond de tous les cœurs». «Toute l'armée, excepté quelques individus peut-être, annonçait hautement le vif désir de revoir la France[4]». — Łazowski, sans doute, n'appartenait pas à cette immense majorité; il regrettait la perte de ce superbe pays qui «seroit la plus belle colonie de l'univers, qui deviendroit

---

administrateur général des finances de l'Egypte, au Directoire exécutif. Au Caire, le 1r vendémiaire an VIII: «.....Le général Bonaparte a levé.... environ quatre millions de contributions extraordinaires. Ces moyens son usés... l'argent est enfui. ...Lors du départ du général Bonaparte, il étoit encore dû cependant plus de dix millions à l'armée, dont quatre millions de solde... La caisse de l'armée est constamment vide, et chaque mois d'ici à quelques temps, on n'aura pas la perspective de recouvrer plus de 2 à 300,000, tandis que les dépenses réglées s'élèvent à plus de 1.300,000 par mois.... Pour comble de malheur, le Nil de cette année a été extrêmement mauvais».

[1] Traités d'alliance défensive avec la Russie et la Grande-Bretagne signés le 23 décembre 1798 et le 5 janvier 1799 (La Jonquière IV, 16—7).

[2] Nakoula 164.

[3] Thurman 131: «Nos grognards la traduisent souvent par ces énergiques» paroles: Que diable f.... nous ici».

[4] Miot 280. *Lettres de l'armée (Poussielgue):* «Il n'est pas un soldat, un officier, un général qui ne soupire après son retour en France».

bientôt le régulateur du commerce du monde[1]», au moins il ne voulait pas une évacuation pure et simple. Kleber s'y était, lui aussi, longtemps refusé. Quand il reçoit la réponse du grand vizir «écrite dans le délire de l'orgueil et marquée... de la plus haute insolence», il veut[2] «renoncer entièrement à traiter», il ne veut pas «se couvrir et s'envelopper d'infamie». Il dit «que les Français ne répondent à de pareilles missives qu'avec le canon et la pointe de leurs baïonnettes», qu'il attendra, qu'il verra «cette armée formidable au sortir du désert, et que là le vizir apprendra à connaître à son tour ce que peuvent des hommes à qui dix années de guerre et de succès ont donné l'habitude de vaincre». Mais la situation s'aggrave. Il n'importe que l'armée turque ressemble «plutôt à une caravane se rendant en pélerinage au quartier général français qu'à une réunion de soldats[3]». «L'exagération habituelle aux Orientaux en grossissait les effectifs»; toute la Syrie était en mouvement[4] et les esprits des Egyptiens s'égaraient aussi. Quand[5] «à la fin du mois de rebi-ul-ewel de l'année 1214 le grand vézir, ce ministre très célèbre, s'avança vers la Syrie, avec pompe et magnificence et suivi d'une armée innombrable», «à son approche les provinces tremblèrent; grands et petits, tout le monde redoutait sa puissance... La terre était couverte des troupes, des tribus et des nations qui composaient son armée». «Les habitants de l'Egypte... ne doutèrent plus que les Français voulaient quitter l'Egypte.. chacun songea à se ménager son pardon[6]».

Ainsi on oublia[7] «le courage et la force redoutable des Français», «leur bonne administration, leur équité, leur éloignement pour les difficultés, leur excellente conduite, leur fidélité, leur

---

[1] *Lettres (Poussielgue).*

[2] Kleber à Menou, 11 octobre 1799, (Rousseau 93—4).

[3] Rousseau XV, XIV.

[4] Kleber à Desaix, 7 septembre 1799. «Yousef-pacha est à Damas; 90,000 hommes doivent y être déjà réunis, et tout cela doit marcher droit au Caire. Ils trouveront, je crois, un terrible ennemi en route: la famine».

[5] Nakoula 157—8.

[6] Poussielgue à Bonaparte, Toulon, 5 juin—10 août 1800. «Dès lors nous n'eûmes plus d'amis;.... l'arrivée du grand vizir.... acheva de nous enlever tous nos partisants» *(Lettres...).*

[7] Nakoula 85.

vive amitié pour les musulmans[1], leur soin de délivrer les fellahs des injustices qui pesaient sur eux, et de tenir leurs soldats dans une discipline sévère[2]»; on ne pensa plus «à ce qu'ils firent jouir de la liberté tous les sujets, au pardon qu'ils accordèrent partout[3], à leur application extraordinaire pour établir l'ordre dans le pays[4], et à leur amour singulier pour le repos du peuple[5]». Et les Français «désespéraient de pouvoir jamais inspirer aucune confiance aux Egyptiens et redoutaient leur perfidie[6]». La désorganisation de leur armée commença alors. On avait repoussé encore les Turcs débarqués près de Damiette, le 1er novembre 1799[7], mais peu de jours après, la garnison de cette ville se déshonora par des actes d'insubordination manifeste[8]. Le général en chef reprocha[9] aussi à juste titre au commandant de la place les pourparlers avec la demi-brigade révoltée aussi que «d'avoir inutilement et inconsidérément envoyé une foule de parlementaires à bord des bâtiments ennemis». Il voulait surtout connaître «pourquoi le chef de brigade du génie Łazowski a aussi été de cette partie». Les généraux Junot et Dumuy ne pouvaient guère à ce moment partir pour l'Europe. «Le soldat, dans la crainte de se voir successivement abandonné par ses meilleurs généraux, avait établi une correspondance sur la ligne qui bordait la mer, et avait résolu d'empêcher par la force tout embarquement». Il adressait à ses supérieurs des mots violents[10]: «Nous sommes vos égaux et libres comme vous; nous ne souffrirons jamais que vous vous en alliez avec des richesses, tandis que nous resterons ici en proie à tous les maux: ou nous partirons avec vous, ou bien vous resterez

---

[1] Abdurrahman, 81, 86, 88.

[2] Abdurrahman, 56, 71, *Souv. d'un médecin de l'exp. d'Egypte (Desgenettes)*, (Paris 1893, p. 11).

[3] Abdurrahman, 12, 48.

[4] Abdurrahman, 36, 37, 39, 61.

[5] Abdurrahman, 74.

[6] Nakoula, 164.

[7] Rousseau, p. 116.

[8] Rousseau, 127 (Ordre du jour, 30 novembre).

[9] Kleber à Verdier, 4 décembre 1799 (Rousseau, 130).

[10] Nakoula, 164; Kleber à Lanusse, 24 décembre 1799 (Rousseau 156—7).

avec nous». Bientôt une nouvelle insurrection[1] de troupes aura lieu à Alexandrie, on tirera le canon, on parlera hautement de se rendre aux Anglais. «Le prétexte de toutes ces insurrections est toujours la réclamation de la solde arriérée, et le départ supposé de généraux.» Des prisons de la citadelle de Caire[2] «partent journellement des billets séditieux, adressés aux différents corps». Enfin, le 30 décembre 1799, pendant les négociations pour la trève et la conclusion d'un traité, le fort d'El-Arich est livré aux Turcs. «Il n'y a plus à balancer[3]». C'est en vain qu'on se dit[4]: «L'événement d'El-Arich est.... affligeant, mais il ne doit pas nous décourager. Une bataille gagnée peut nous donner encore le temps de nous reconnaître». L'effet moral de cette défection est décisif. Dès lors Kleber ne veut plus risquer la bataille. «Je ne puis réunir... plus de 6000 hommes...» se dit-il[5]. «Que cela suffise pour nous assurer la victoire, je le veux, mais quel avantage en tirerai-je? Celui d'être obligé de me livrer pieds et poings liés à la première sommation menaçante qui succéderait à mon triomphe momentané; et si je la perdais, cette bataille, qui me pardonnerait jamais d'avoir osé l'accepter». Et il autorise ses plénipotentiaires près le grand vizir «à traiter de l'évacuation pure et simple, en évitant seulement de donner à cette reddition la formule d'une capitulation». Certes, c'est pour lui le moment le plus pénible de sa vie; pour lui, qui capitule, ainsi que Desaix, pour la première fois[6]. La veille de la conclusion du traité d'El-Arich «il se couche toute la soirée dans la résolution de livrer le combat» et ce n'est que le matin, à son réveile, que «des idées plus

---

[1] Kleber à Desaix et à Poussielgue, 19 janvier 1800, (Rouss. 197). Poussielgue: *Lettre*.... (pièces justificatives) p. 40—4: Procès verbal du conseil de guerre tenu au camp de Salahieh le 1r pluviôse [an VIII—21 janvier 1800.

[2] Kleber à Dugua, 26 décembre 1799 (Rousseau 161).

[3] Kleber à l'aide de camp Baudot, Caire, le 4 janvier 1800 (Rousseau, 177).

[4] Kleber à Reynier, 4 janvier 1799, Rousseau, 178).

[5] Kleber aux plénipotentiaires près le grand vizir, 15 janvier 1800 (Rousseau, 187—8).

[6] Kleber à Reynier, 8 janvier 1800 (Rousseau, 184).

[7] Kleber à Dugua, 25 janvier 1800 (Rousseau, 203).

calmes et plus raisonnables» lui suggèrent «qu'il faut savoir sacrifier sa gloire personnelle à l'intérêt général, et n'être pas même arrêté par l'injustice qui vous attend».

Sacrifice inutile! A peine la convention pour l'évacuation de l'Egypte conclue, on en voit les suites fâcheuses. Des nouvelles de France [1] annoncent les victoires et le coup d'état du 18 brumaire. L'avancement de Bonaparte jette l'armée dans la joie et l'enthousiasme [2], et en présence de ce brusque changement de la situation politique, malgré le désir de rentrer dans la patrie, on se sent honteux de la convention d'El-Arich. Les rapports avec les habitants du pays s'empirent tous les jours. Jusqu'alors on a fait régner le calme et la tranquillité [3]. Cela n'est plus possible. La détresse de l'armée fait qu'on pressure l'Egypte «comme le limonadier presse le citron» et lorsqu'on a «tout exprimé tant en argent qu'en nature [4]», on rend le pays aux Osmanlis qui répartissent les impôts nouveaux pour hâter le départ des Français. La nouvelle [5] de la paix se répandit bientôt dans toutes les provinces, et la nation musulmane fit éclater la plus vive allégresse en voyant l'Egypte délivrée..., et rentrer sous l'obéissance du gouvernement ottoman.... Le grand vézir commença à se mettre en marche avec son armée, et, toutes les fois que les Français évacuaient un endroit, il y envoyait aussitôt des troupes. Il continua de s'emparer ainsi de châteaux, de forteresses et de villes florissantes, jusqu'à ce qu'il fût arrivé dans le voisinage du Caire». «Les notables du Caire [6], les oulémas et les officiers civils, ainsi que les négociants et les gens du peuple allèrent au-devant du grand vézir. Tout le monde fut saisi d'étonnement à la vue d'une armée aussi imposante, et les cœurs pouvaient à peine contenir la joie que causaient le changement survenu dans les affaires et la délivrance de l'Egypte de la main des infidèles». Bientôt «les habitants [7] du Caire s'étourdirent et montrèrent toute leur

---

[1] *Courr. de l'Eg.*, N° 60—1.

[2] François, 388—9.

[3] Nakoula, 155.

[4] Kleber à Dugua, 22 janvier 1800 (Rousseau, 202—3).

[5] Nakoula, 177—8.

[6] Nakoula, 179.

[7] Abdurrahman, 137.

haine pour les Français, ils les injuriaient, les maudissaient, les tournaient en ridicule.... Les maîtres d'école accompagnés de leurs enfants, parcouraient les rues en criant de toutes leurs forces: Que Dieu accorde la victoire au sultan et maudisse les infidèles. Ils croyaient tout fini, et ne purent se contenir jusqu'à l'expiration de la trêve». «Les Mameluks reprirent[1] leur ancien luxe.... Dans leurs chants, ils proféraient des imprécations contre les Français...; ceux-ci les entendaient et leur cœur s'emplissait de fiel». En province[2], lorsque les Français étaient sur le point d'évacuer quelque ville, bien souvent les femmes, les enfants les injurièrent, jetèrent leurs chapeaux dans la boue.

Tel est le fond sur lequel se dessine le tableau, tout militaire, tracé par Łazowski dans sa relation de la bataille d'Héliopolis et du siège du Caire.

L'Egypte reconquise[3], on retourna aux travaux de la défense, de l'administration et de l'exploration du pays. Łazowski coopéra[4] à la carte de l'Egypte; il leva conjointement avec Malus et Jacotin les environs du lac Sirbon[5]; le littoral et la langue de terre qui le sépare des lacs furent dessinés d'après la reconnaissance qu'il en avait faite. On s'occupa des travaux relatifs au récurement des canaux et à la réparation des digues[6]. On fortifia quelques portes et quartiers du Caire[7]. Et le général commandant le génie, Sanson, étant alors souffrant, l'activité de Łazowski devait s'accroître. Il rédigeait le journal des événements de la dernière campagne, quand il fut atteint par l'ophtalmie. Cette maladie commença[8], comme d'ordinaire, par un vague mal de tête, quelques phénomènes nerveux et une douleur vive aux yeux, accompagnée de larmoiements. Il supporta difficilement la lumière. Bientôt les vaisseaux qui tapissent la conjonctive s'engorgeaient et rendaient les mouvements

---

[1] Abdurrahman, 139.
[2] Abdurrahman, 162.
[3] Ordre du jour, 30 avril 1800 (Rousseau, 279–80).
[4] *Ms. de la Bibl. Nat.*, ancien fonds, 11,275. Jacotin: *Mémoire sur la construction de la carte de l'Egypte* (Paris, mars 1823), p. 74.
[5] Feuille 33 d'atlas.
[6] Kleber à Reynier, 11 mai 1800 (Rousseau, 290).
[7] Kleber à Sanson, 12 mai 1800 (Rousseau, 290–1).
[8] *Notice sur l'ophtalmie...* par Bruant (*La Décade ég.* I, 58–63).

de la paupière sur l'œil difficiles et douloureux. La maladie faisant des progrès, la conjonctive se boursoufla; elle s'éléva au dessus de la cornée transparente, qui parût comme dans une espèce d'enfoncement. Les deux paupières ne tardaient pas à participer au gonflement et à l'inflammation, et leurs mouvements furent interrompus. L'organisme affaibli ne trouva plus les forces nécessaires pour se guérir. A peine un peu rétabli, Łazowski eut une rechute violente. Ses yeux exposés si longtemps à l'action réunie de la chaleur, d'une clarté aveuglante et de cette poussière nitreuse que le vent soulève sans cesse dans l'atmosphère embrasée de ces contrées, terriblement tourmentés pendant les attaques des maisons du Caire, ses yeux semblaient s'éteindre pour toujours. Alors Menou le chargea de ses dépêches[1], croyant que l'envoyer en France c'était un moyen de lui conserver la vue. Il devait présenter, avec le général Vial, les trophées d'Héliopolis et parler au Premier Consul de la situation dans la colonie plus qu'on ne le pouvait faire dans les lettres officielles. Parti d'Alexandrie le 6 novembre 1800, après un voyage d'un mois il revit la France[2].

III.

Après la mort de Sułkowski et le départ de Łazowski il ne resta plus de Polonais en Egypte, que Zajączek; ceux qui voulaient encore y débarquer ne purent y réussir[3].

---

[1] Rousseau, 366, *Moniteur univ.* du 25 frimaire an IX.

[2] Le 5 décembre. Voir aux *Arch. Adm.* sa lettre au min. de la guerre Berthier.

Paris, le 2 pluviôse an IX [22 janvier 1801].

Mon général, je vous prie de vouloir bien m'authoriser à séjourner, à Paris, tant pour remplir conjointement avec le général de brigade Vial, la mission dont le général en chef de l'armée d'Orient nous a chargés, que pour pouvoir y rétablir ma vue. Le citoyen Chaussier, médecin et membre de l'institut, que j'ai vu ce matin m'a prévenu que je serais probablement tenu à suivre un régime particulier pendant trois mois.

[3] Jos. Drzewiecki: *Pamiętniki* (Vilna, 1858), p. 116; Léon Dembowski: *Moje wspomnienia* (St Pétersbourg, 1898), p. 191, 234.—On y cite Szumlański et Grabiński. Ces «mémoires» et «souvenirs» donnent du reste une version fort inexacte à cet égard.

Zajączek était à la fois le plus âgé et le plus avancé en grade[1]. Quand on le nomma général de brigade[2], le 8 mars 1797, il était persuadé y avoir bon droit. Et il l'avait incontestablement, si l'on comptait pour quelque chose sa valeur, ses longs services, son zèle enfin.

Il avait «servi en Pologne depuis 1768 jusqu'à l'époque de la bataille de Prague en 1794, où il fut blessé de deux coups de feu». Il avait «occupé dans l'armée polonaise les grades suivants: enseigne, capitaine[3], lieutenant-colonel[4] et colonel propriétaire[5]» — dans la cavalerie, puis général-major[6] et

---

[1] «Services successifs de M. Joseph Zayonchek, né à Kaminiek, palatinat de Podolie dans la ci-devant Pologne, le 1er novembre 1752». Etat signé par Zajączek à Bologne en Italie, le 16 nivôse an XIII — 6 janvier 1805.

[2] *Arch. Adm.*, dossier de Zajączek.

Berthier, le général de division, chef de l'état-major, au général Zajonchek.

Au quartier général de Mantoue, le 18 ventôse l'an V.

Je vous préviens, Général, que d'après les ordres du général en chef, le commissaire ordonnateur en chef doit donner les siens au thrésorier de l'armée pour que vous soyez compris sur les états de solde, en qualité de général de brigade, et que vous jouissiez des rations affectées à ce grade ainsi que pour vous faire payer en cette qualité la gratification de campagne fixée par la loi. D'après les dispositions du général en chef, vous suivrez de votre personne le quartier général. Le général en chef vous authorise également, à vous choisir un aide de camp.

[3] Voir aux *Arch. Adm.*: Etat des services, blessures et campagnes du général Zajączek, certifié véritable: Paris, le 24 germinal an X — 14 avril 1802. Service étranger: enseigne de la cavalerie royale en 1768, nommé capitaine de dragons au régiment de Boullawa en 1774 et aide de camp du général Branicki.

[4] Patent na szarżę podpułkownikowską w regimencie konnym Buławy Wielkiej Koronnej, po odejściu ur. Franciszka de Puget, podpułkownika, urodz. Józefowi Zajączkowi, generał-adjutantowi tejże Buławy, dany. W Grodnie 17 novembris 1784, *(Arch. Adm.*, orig.). Nommé colonel du régiment de Boullava en mars 1784 (état de 14 avril 1802).

[5] Patent na szefostwo pułku Przedniej Straży wojska koronnego, po zniesieniu na teraźniejszym sejmie Buławy Polnej Koronnej, ur. Józefowi Zajączkowi, pułku Przedniej Straży Buławy Wielkiej Koronnej pułkownikowi dany. W Warszawie 4 maja 1792 *(Arch. Adm.*, orig.).

[6] Patent na szarżę generał-majora komenderującego w wojsku obojga

lieutenant-général. Il avait fait 7 ans de campagne «contre les Russes pendant la Confédération de Bar»; «la campagne de 1777 et le siège d'Oczakow avec les Russes contre les Turc»; enfin «la dernière guerre des Polonais contre les Russes et les Prussiens» de 1792 à 1794. Si dans cet état de service il mentionne l'époque troublée du premier partage et l'année du deuxième démembrement de la Pologne, il ne dit pas, ce qui serait cependant plus vrai, que c'était lui notamment qui avait eu en réalité le commandement en chef dans la capitale attaquée par Souwarow. Et il avait raison de ne pas insister trop là-dessus. Cette tâche de généralissime était bien au-dessus de ses talents et même de son caractère. Ses moyens étaient plus modestes. Il connaissait la petite guerre, il savait par cœur les devoirs du colonel, il était républicain, il aimait son pays, mais qu'on ne lui demande pas l'étude approfondie des tacticiens du XVIII siècle, celle de calculs savants d'une stratégie moderne, ni la conception originale de ses obligations envers la patrie. Qu'on ne lui demande pas non plus le coup d'œil du chef né pour gagner les batailles, ni l'instinct du citoyen qui trouve au fond de son cœur la règle infaillible de sa vie publique. S'il fut à une certaine époque «le vrai Polonais», ami de Pułaski [1], décidé «à se confédérer contre la violence et l'oppression»,—il fût aussi, un peu plus tard, le second des Russes dans les combats livrés aux Turcs, derniers alliés de la Pologne; s'il avait été «comte» en 1774 [2], — il n'était que «citoyen» en 1794; jacobin polonais et tout dévoué au système français, il

---

narodów z powiększonego etatu wojska swieżo udecydowanego ur. Józefowi Zajączkowi, pułku lekkiej jazdy wojsk obojga narodów szefowi dany. W Warszawie 29 maja 1792.

[1] Voir aux *Arch. des Aff. Etr.*, Pologne, corr. 306, f. 397—405: «Détail des opérations militaires de comte Pułaski par comte Zajączek, ce 20 décembre 1774. Marseille». «La plupart des raisons qui ont influé sur les opérations militaires de M. Pułaski se sont effacées» de la mémoire de Zajączek, il se contenta donc de «faire une énumeration des actions principales... sans compter les escarmouches et sans... rien dire de ses marches qui valoient quelque fois plus qu'une bataille gagnée». Zajączek arriva à Marseille en venant de Constantinople (Pologne, corr. 307, f. 408, 410).

[2] C'était du reste fort commun; Mostowski, palatin du duché de Masovie, signait «prince» en 1775. (Pologne, v. 307, f. 460, 461, 462, 476 etc., v. 308, f. 317 bis), ne l'étant plus.

commandera le jour du passage de la Bérésina, — pour finir en suite sa longue carrière comme vice-roi de Varsovie, instrument passif du gouvernement moscovite. — Ces changements devaient être bien préjudiciables à sa gloire; ils le seraient même à son honneur, s'il ne les avait pas scellés de son sang. Car en suivant le cours des événements il garda intacte son individualité et sa sincérité; cette individualité n'est pas celle d'un philosophe sceptique qui se moque des idées ni celle d'un coureur de fortune, c'est plutôt celle d'un esprit brouillon, d'un petit gentilhomme qui cherche la protection un peu partout, enfin d'une tête faible, étroite et facile à impressionner.

Son service en France remontait à une vieille date. Le 1er juin 1775[1], il avait été admis et nommé lieutenant sans appointements au 1er régiment de hussards commandé par le comte F. A. de Bercheny[2]. Mais ce séjour en France ne fut pas de longue durée et cette nomination était due plutôt à un hasard politique. Aussi plus de 20 ans après, sa réintegration dans l'armée française n'est-elle plus facile, bien qu'il soit «un des compagnons de Kościuszko qui s'est acquis le plus de réputation en Pologne[3]».

[1] Voir son état des services du 14 avril 1802.

[2] Voir *Historiques des corps de troupe de l'armée française (1569—1900)* (Paris 1900), (Ministère de la Guerre) p. 590.

[3] Voir (A. M. Skałkowski): *Supplément à la correspondance de Napoléon I, l'Empereur et la Pologne,* (Paris, l'Agence polonaise de presse, 1908), p. 16. Cette opinion fut exprimée par Bonaparte à la suite d'une lettre que lui avait adressée le ministre de la guerre, rue Chantereine à Paris (minute aux *Arch. Adm.*): «Le citoyen Zajączek que vous avez employé, citoyen général, en qualité de général de brigade, demande que le brevet de ce grade lui soit expédié. Ne connaissant nullement cet officier—veuillez bien, je vous prie, me donner des renseignements sur sa conduite morale et politique, aussi que sur ses talents militaires. Lorsque votre réponse me sera parvenue, citoyen général, je ferai mon rapport au Directoire sur l'objet de cette demande». On retrouve encore aux *Arch. Adm.* ce brouillon d'arrêté, non signé, daté à Paris,... nivôse VI: «Le Directoire exécutif, vu le rapport du Ministre de la Guerre, arrête: Le citoyen Zajączek, Polonais employé par le général Bonaparte en qualité de général de brigade pendant la dernière campagne de l'armée d'Italie, est confirmé dans ce grade à dater du dixhuit ventôse de l'an cinq (8 mars 1797)». Zajączek attendait la décision du Directoire à Paris rue des Champs-Elysées, maison des Champs-Elysées 3 (lettre du 17 pluviôse VI—5 février 1798).

La députation des émigrés polonais le recommanda[1] au Directoire exécutif, quand, vers la moitié du novembre 1796, il manifesta (conjointement avec Łaźniński et Wyszkowski) le désir «de suivre les armées de la République comme volontaire». Admis à l'armée d'Italie il fut attaché à l'état-major général[2] pendant les campagnes de l'an V et VI[3]. Bonaparte le choisit pour organiser les Polonais à la solde des Brescians[4], mais cette mission n'était pas heureuse vu l'impopularité de Zajączek parmi les soldats de la dernière insurrection.—Lorsque l'armée d'Italie passa de Carinthie en Styrie, il commanda une colonne d'observation pour favoriser une jonction avec le Tyrol.

La guerre finie il demanda à être inscrit sur les listes des officiers français en sa qualité de général de brigade, mais on invoqua[5] contre lui «le décret de la Convention nationale du 12 jour de frimaire an second[6], portant qu'aucun déserteur étranger ne sera admis à servir dans les armées de la République». Toutefois la bonne grâce de Napoléon Bonaparte lui

---

[1] *Arch. des Aff. Etr.*, Pologne, corr., v. 323, f. 341. La demande datée à Paris, le 26 brumaire V—16 novembre 1796, et signée par Mniewski, Taszycki, Szaniawski et Dmochowski, fut approuvée par le Directoire, le 3 frimaire an V—23 novembre 1796.

[2] Voir ses états des services du 24 germinal an X et du 16 nivôse an XIII.

[3] *Corr.* 1699, 1895, 2069. Aux *Arch. h. de la Gu.*,armée d'Italie et des Alpes, 4/IV, 17/IV, 7/VII, 18/IX, 8/X 1797.

[4] *Arch. Adm.*

Alexandre Berthier, général de division, chef de l'état-major général, (à Zajączek).

Au quartier général de Milan, le 20 prairial an V [8 juin 1797].

Le général en chef ordonne au général de brigade Zajonchek de partir de Milan aussitôt la réception du présent ordre, pour se rendre sans délai à Brescia, où il prendra le commandement de toutes les troupes à la solde des Brescians. Il y procédéra aussi à l'organisation d'un bataillon polonais de mille hommes qui sera également à la solde du gouvernement provisoire de Brescia avec lequel il s'entendra à cet effet.

[5] *Arch. Adm.* Rapport au Directoire exécutif du 26 nivôse VI—15 janvier 1798. Décision du Directoire: « Il ne peut être employé en France à cause du décret. Envoyer à Bonaparte pour qu'il demande à la République Cisalpine afin d'y être employé.»

[6] 2 décembre 1793 (Pologne 321, f. 632, *Aff. étr.*).

assura le grade[1] et l'emploi à l'armée expéditionnaire[2]. Il était[3] «sous les ordres immédiats du général Dumas et attaché à la cavalerie», et au moment du débarquement[4], «à la suite du quartier général». Le commandement dont il fut chargé était des plus pénibles. Les cavaliers portaient eux-mêmes les selles et les harnais; leurs casques de cuivre, leurs lourds habits de drap, leurs culottes de peau enfoncées dans de grosses bottes, n'étaient nullement appropriés au climat brûlant[5]; après quelques heures de marche les rangs furent rompus, les régiments se débandèrent. A Damanhour Zajączek réorganisa ces détachements terriblement éprouvés; on y réunit tous les hommes à pieds des troupes à cheval; on en remonta une partie, le 9 et 10 juillet: le reste fut embarqué à El-Rahmânieh[7]. Deux jours plus tard, le 13 juillet, la flottille fut ruinée dans le combat de Chobrakhit et l'armée privée de cette coopération combinée et même de ses effets. Alors[8] d'après la relation officielle, «le général en chef ordonna au général Zayonchek de faire débarquer de la flottille environ 1.200 hommes, de ceux des troupes à cheval non montés, et lui donna l'ordre de suivre les mouvements de l'armée sur la rive droite du Nil, afin de ramasser des subsistances dans le Delta et les faire passer à l'armée qui trouvait abandonnés le peu de villages

---

[1] Ce grade ne fut confirmé formellement que bien plus tard par décret du Premier Consul du 21 floréal an IX—11 mai 1801: «Bonaparte.... Le citoyen Zajączek, officier général polonais, employé à l'armée d'Orient, sera inscrit sur la liste des généraux de brigade qui font partie de l'état-major général de l'armée». — Le 13 ou 23 pluviôse VIII, la générale Zajączek, demeurant alors à Paris Boulevard de la Madeleine 309, demanda l'attestation du grade de son mari pour toucher les appointements *(Arch. Adm).*

[2] La Jonquière I, 513.

[3] La Jonquière I, 468, *Corr.* IV, 2572 (ordre à Caffarelli, du 10 mai 1798).

[4] La Jonquière II, 16 (ordre du jour de l'armée, à bord de l'Orient, le 23 juin 1798).

[5] *Journal d'un dragon*, p. 15, 16, 18, 19.

[6] La Jonquière II, 138, 140, 141.

[7] La Jonquière II, 146, ordre de Bonaparte du 11 juillet: Avis pour 500 francs (pour frais d'espions) au général de brigade Zayonchek, commandant les troupes à cheval qui vont s'embarquer.

[8] La Jonquière II, 155—6, (rapport de Berthier).

qu'elle rencontrait sur la rive gauche[1]». Mais à vrai dire, les soldats débarquèrent bien avant cet ordre en sautant des djermes coulées, et la flottille n'était plus en état d'assurer les communications entre les deux rives du Nil.

Ainsi cette colonne, dite de réserve, renforcée par les trois compagnies de grenadiers de la 19e demi-brigade, marcha séparément, n'envoyant au quartier général que les courriers pour chercher les ordres. Et dans cette marche[2] difficile, à travers un pays brûlant et couvert de glaïeuls et de chardons, Zajączek n'est plus aux yeux de ses subordonnés[3] tout à fait digne de confiance comme il l'était le jour de la bataille[4]. Il leur «paraît avoir toutes les qualités d'un honnête homme, mais aucune de celles d'un général». «Sans caractère, sans activité et sans prévoyance, ils laissa manquer de tout le soldat dans un pays d'abondance». Alors l'impunité et le besoin autorisent le pillage, et tous les villages près desquels la colonne bivouaque sont ravagés». «Les marches mal ordonnées furent toujours pénibles, les routes toujours incertaines, les obstacles toujours imprévus». La colonne partit le 14 juillet à 5 heures du matin, remonta le Nil, traversa plusieurs canaux, celui de Farastag, d'Amrous et de Menouf, à gué ou sur des ponts, avec des barques du pays, et bivouaqua, presque toujours en bataillon carré ouvert du côté du Nil, le 15 juillet, à la hauteur du village de Koum-Cherik, le 16, à celle d'Alqam, le 17 et 18, à celle de Terraneh, où elle fut attaquée par une nuée

---

[1] La Jonquière II, 160—1. (Journal de la marche de la colonne de de réserve, rédigé par chef de bataillon du génie Detroye): «Après le combat, le général Andréossy, avec une partie des troupes, se rembarqua et et laissa au général Zayonchek le commandement du surplus de la colonne. Celui-ci reçut alors du général en chef l'ordre de se rendre chaque soir avec le flottille à la hauteur du quartier général et de rassembler sur la rive droite la plus grande quantité possible de subsistances pour les troupes de la rive gauche».

[2] *Journal de Detroye, passim*, (La Jonquière 169—73).

[3] *Corr.* IV, 2834, (au Dir. ex., 24 juillet 1798): «Le général Zajonchek s'est fort bien conduit dans plusieurs missions importantes que je lui ai confiées».

[4] La Jonquière II. 156. Rapport de Berthier: «Je ne parlerai pas de la conduite qu'ont tenue en cette occasion (à Chobrakhit) le chef de division Perrée, les généraux Andréossy et Zayonchek».

d'Arabes. Le 19 juillet, on séjourna vis-à-vis de Wardan; le 20, on arriva à la hauteur de Nikleh; le 21, la colonne atteignit de bonne heure la pointe du Delta, où elle se forma en bataillon carré entre la branche de Damiette et un canal parallèle. Ce jour-là, vers 1 heure après midi, les avant-postes furent attaqués par deux cents cavaliers et une foule d'Arabes à pied; on se mit sur-le-champ en bataille et les grenadiers reprirent le village dont l'ennemi s'était emparé, à 800 toises de la position française.

On se reposa quelques jours en faisant seulement «sur les villages voisins quelques expéditions qui procurèrent des chevaux, des bœufs et du pain». Un détachement fut laissé au Ventre de la Vache, toutes les troupes dépendantes de l'artillerie et du génie [1] furent renvoyées au quartier général, et la colonne, guidée par Zajączek et accompagnée par Łazowski, reprit le chemin de la province de Menouf.

Dès lors Zajączek fut chargé du commandement dans les diverses parties du pays, il n'en fut relevé que pour quelque temps, pour raisons de santé. Quelque robuste qu'il fût le régime dans la colonie lui semblait dur: les jours brûlants, les nuits fraîches, les matins humides; les marches en terrain sec, friable, argilleux, crayeux, contenant du nitrate de la potasse, du natron, du muriate de soude; les bivouacs souvent dans des sables mobiles; les levers avant le jour; le manque de pain, de vin, d'eau de vie, de vinaigre; les moustiques et les puces; le hurlement des chiens sauvages autour du camp; la fusillade continuelle — tout cela réuni, rendait la vie insupportable. La situation était aggravée encore par les maladies. Zajączek n'évita pas l'ophtalmie malgré toutes les bonnes recettes [2] et les

---

[1] *Arch. h. de la Gu.* Registre Y. Correspondance du chef de l'état-major du génie Detroye et du général Caffarelli, commandant l'arme du génie. 27 juillet 1798: Ordre aux ouvriers du génie et aux sapeurs de la colonne du général Zajączek de se rendre à Gizeh le 10 thermidor au matin.

[2] La Décade, II, 180 — 90: Topographie physique et médicale du vieux Kaire par Renati, médecin; 201 — 8: Notes sur les maladies qui ont régné en frimaire an 7 (21/XI — 20/XII 1798) recueillies dans l'hôpital du vieux Kaire, par Barbès, médecin ord.; 51 — 62: Observations sur les maladies .... en fructidor an VI (18/VIII—22/IX 1798... par Bruant; 159—68:

recommandations de se coucher la nuit, bien couvert, les yeux bandés et la tête chaude.

Il devait être bien souvent distrait du soin de lui même, par les désagréments que lui causaient la conquête, la défense, la surveillance et l'administration des provinces de Menoufieh, Benhasse, Fayoum, Minieh et Rosette. Il en fut chargé successivement par trois généraux en chef Bonaparte, Kleber et Menou. Sa correspondance en rélève les détails. S'il a commis maintes fautes dans ce gouvernement militaire, c'est parce que la tâche était vraiment trop lourde.

En chassant les Mameluks, les Français devenaient maîtres absolus du pays, mais les changements dans son organisation ne leur étaient pas faciles à exécuter. Ils avaient beau maudire les beys corrompus et «l'anarchie d'un gouvernement monstrueux, ennemi de l'ordre et des loix, semblable à un vent pestilentiel[1]» qui dévorait les richesses naturelles de cette terre d'abondance. Ils avaient beau prédire[2] un avenir heureux; étant donné que «le général en chef est rempli de bienveillance»; «qu'il éprouve chaque jour de nouveaux sentiments de miséricorde et de commisération»; qu'«il veut que, sous son administration, le peuple de l'Egypte jouisse d'un parfait repos, et que le bonheur et la joie renaissent dans toutes les provinces». — En réalité, force leur était d'adopter le vieux système du gouvernement et d'en prendre les instruments et les abus.

Ce système était entièrement féodal[3]. Le gouvernement était lui-même propriétaire des deux tiers des terres de l'Egypte.

Description et traitement de l'ophtalmie d'Egypte par A. Savaresi.—*Courier de l'Egypte*, N° 11: Extrait de l'ordre du jour du 16 vend. an VII; avis sur la santé de l'armée; N° 34: Note du c. Frank, médecin de l'armée, sur un onguent anti-ophtalmique.

[1] Savary, II, 46.

[2] Nakoula, 89 (De la part du divan particulier du Caire).

[3] Poussielgue: lettre du 1 vend. VIII. Estève, 13: On distingue trois sortes de propriétés en Egypte: la propriété des terres, la propriété des charges, la propriété des droits sur l'industrie et les consommations... Le sultan est réputé propriétaire universel... mais il en transfère la possession à des cessionnaires... Les fellâhhs... conservent la possession immédiate et héréditaire. 55: Les fellâhhs de la Haute Egypte n'ont jamais été attachés à la glèbe, comme ceux de l'Egypte inférieure.

Le paysan n'était que l'usufruitier; il cultivait à son profit, moyennant une redevance fixe, en argent ou en nature. Cette redevance était divisée en trois catégories générales: le miri: contribution foncière due au Grand-Seigneur; le fais: cens ou revenu net, et le barani ou moudaf: comprenant un excédent de revenu imposé par le propriétaire par supplément au fais, les réquisitions extraordinaires de toute espèce, les dépenses causées par le passage des troupes, toutes les dépenses d'administration du village et de la province, les fondations pieuses etc. Ces fondations[1] et legs pieux, compris sous la dénomination générale de rizqah, étaient très nombreux. Ils se divisaient en legs publics (soulttanyéh), en faveur des villes saintes de Médine et de la Mekke, et pour l'entretien des mosquées, des écoles publiques, des caravanes, des hôpitaux et d'une foule d'autres établissements religieux, et en legs particuliers (ouaqfs), en faveur des enfants, parents ou esclaves, ou bien destinés à pourvoir à l'entretien de ceux qui font la lecture du Koran, à faire réciter des prières publiques sur les tombeaux, les vendredis et la veille des grandes solemnités, à y faire jeter des fleurs et des feuilles de palmier à certaines époques, ainsi que pour l'entretien des citernes, écoles, et pour faire distribuer des aumônes, tant en denrées qu'en argent, aux pauvres et principalement aux aveugles, même pour nourrir les chiens et autres animaux errants dans les rues du Kaire et pour répandre du grain sur le minarets pour la nourriture des tourterelles. — Il y avait un grand nombre d'impôts indirectes, tels que des droits sur les marchés dans les provinces et sur les magasins de vente dans les villes; des privilèges exclusifs pour la vente de l'eau de vie, du vin, du natron; des droits de passage sur le Nil, tant sur les bateaux que sur les marchandises. Tout était objet de concession ou de ferme, tout était branche de revenu et moyen de vexation. Plus de deux tiers du produit de la terre étaient consommés par ces droits, aussi le paysan égyptien, laborieux, extrêmement sobre et borné dans ses besoins[2], n'était pas moins toujours plongé

[1] Décade, III, 213—4 *(Mém de Tallien)*.
[2] Décade, II, 185—6 (Topographie du vieux Kaire par Renati).

dans la plus profonde misère[1]. — L'assiette et la perception des impôts étaient entre les mains des chrétiens coptes[2]. Exclus par leur religion de toute autre place administrative ils tenaient caché tout ce qui pouvait faire passer en d'autres mains les fonctions qu'ils remplissaient. Ils étaient parvenus à faire d'un arpentage inexact et d'une répartition d'impôts plus ou moins arbitraire un art mystérieux dans lequel ils étaient eux seuls initiés. Ils avaient trouvé le moyen, en profitant de l'ignorance des fellahs, en associant à leurs gains illicites la plupart des cheiks des villages, et souvent en achetant l'impunité par des sacrifices, de faire monter les frais de perception au quart de leurs recettes. — La quotité de l'impôt n'était point fixe; elle augmentait ou diminuait selon que l'inondation du Nil avait été plus ou moins abondante. L'impôt était perçu selon l'état fourni par l'arpenteur. C'était sur cette opération que les fraudes des coptes étaient les plus lucratives, aisées à commettre et difficiles à découvrir. Malgré une apparence de publicité l'arpentage était l'objet de marchés scandaleux; on en altérait les résultats en augmentant ou en diminuant la quantité de feddans réellement en exploitation. — L'impôt perçu en nature fournissait matière à une fraude encore plus productive. En recevant les grains les coptes se servaient d'une mesure beaucoup plus grande que celle qu'ils employaient quand ils les versaient dans les magasins publics. Leur bénéfice montait jusqu'à trente ardebs pour cent. — Ces gains illicites «étaient répartis entre tous les individus de cette corporation depuis le dernier scribe jusqu'aux écrivains des kachefs». L'intendant nommait aux premiers emplois et n'entrait point dans les détails du partage; il exigeait seulement «une rétribution annuelle de deux ou trois mille pataques de chacun des écrivains principaux qui trafiquaient à leur tour des places

---

[1] Décade, III, 218 (Tallien).

[2] Décade, III, 27—96: Mémoire sur l'agriculture et le commerce de la haute Egypte par Girard. Voir aux *Arch. h. de la Gu.* Reg. Y. p. 189: Caffarelli au gén. de brigade Zajączek, commandant la province Beni-Souef, 8 février 1799: «Recommandation en faveur du citoyen Girard et autres savants qui se rendent dans la Haute Egypte, Importance du voyage du citoyen Girard. Prière de lui procurer la protection et la sécurité nécessaires pour ses observations».

d'arpenteurs et d'écrivains subalternes». Il y avait au moins un de ces derniers dans chaque village. Leurs manœuvres frauduleuses décourageaient absolument l'agriculture. Chaque feddan de terre supportait le fardeau de l'impôt dans la proportion de trois cinquièmes du produit[1]. Le peuple était comme la graine de sésame qu'on écrase tant qu'elle donne de l'huile[2]. — Mais sans les coptes il eût été impossible aux Français d'administrer l'Egypte. On n'eût pu se procurer ailleurs, les renseignements utiles. On regardait donc comme imprudent d'extirper trop promptement ce ver rongeur[3]. Et les cophtes enseignaient aux Français la manière de lever les contributions. «On[4] les voyait partir du Caire pour les diverses provinces avec un cortège de prince... Ils étaient armés et escortés par des troupes françaises. Ils avaient des chevaux de main, des huissiers portant des cannes à pomme d'or et d'argent: ils étaient accompagnés de secrétaires, de banquiers, de maîtres d'hôtel, et suivis d'une foule de domestiques. Ils envoyaient dans les villages un de leurs agents qui fixait un temps pour compter la somme exigée. Ce temps expiré, si l'on ne payait pas, le village était incendié[5] et les femmes enlevées. Si les cheiks de village cherchaient à se sauver, ils étaient aussitôt arrêtés et mis sous le bâton; on leur donnait des coups de marteau sur les genoux ou on les traînait impitoyablement par les rues. Les cophtes enfin donnèrent un libre essor à leur haine pour les musulmans». — Le recouvrement des revenus commençait vers la fin du novembre pour les pays cultivés en rizières; en février, pour ceux cultivés en blé et autres denrées, mais qui payaient en argent; et en juillet, pour ceux qui payaient en nature[6]. Les paysans tenaient leur

---

[1] Décade, III, 219.

[2] Proverbe arabe.

[3] Décade, III, 223.

[4] Abdurrahman Gabarti, 163—4.

[5] Millet, 57—9.

[6] Poussielgue: lettre du 1 vend. VIII. Estève, 54: La portion due en argent est exigée avant les récoltes; celle qu'on acquitte en nature se recouvre à mesure qu'elles se font. Les denrées doivent être portées dans un magasin situé sur les bords du fleuve, quelle que soit la distance des possessions des contribuables. On tolère que les grains soient mêlés d'un sixième de corps étrangers en terre, paille et autres substances.

argent caché, ne payaient qu'à la dernière extrémité, sou par sou, et s'enfuyaient devant les colonnes de troupes. Les gouverneurs des provinces avaient encore plus d'un autre souci. L'entretien des grands canaux était à la charge du gouvernement[1]; il fallait, trois mois avant le commencement de l'inondation, surveiller les habitants de villages qui devaient curer les canaux de distribution[2] La distribution des eaux, soit entre les villages, soit entre les propriétaires suivait un usage constant qui avait acquis force de loi, mais la violence et l'arbitraire le détruisaient souvent. Quand le Nil était mauvais, ce qui arriva en 1799, tous les villages craignant de manquer d'eau, ceux qui étaient les plus voisins du Nil se hâtaient, avant le temps, de couper les digues, ce qui ne se faisait pas sans combat contre les villages intéressés à s'y opposer. Et une grande partie des eaux se perdait sans utilité. — «Toutes les améliorations... étaient contrariées par les oppositions qu'elles devaient éprouver chez un peuple ignorant, pénétré d'une répugnance invincible pour tout ce qui s'éloigne de ses anciens usages[3]». La différence de mœurs, de langue, et surtout de religion, était un obstacle invincible à tout rapprochement entre les conquérants et les indigènes. Tout en détestant le gouvernement des Mameluks, tout en craignant le joug de Constantinople, les Egyptiens ne souffraient jamais la domination française que dans l'attente de la secouer. Cet espoir entretenu par les tentatives de l'extérieur, celles des Turcs et des Anglais, l'était plus encore, chaque jour, par les combats et les retours offensifs des Mameluks. La guerre languissait à l'intérieur même de l'Egypte. «Dans[4] un pays où l'ennemi n'attache aucune importance à conserver une position, il est difficile de le décider à abandonner le terrain». Quelques faibles qu'ils fussent, les Mameluks résistaient encore; leur chef, Mourad-Bey, restait debout. Grand, magnifique, la figure coupée par un coup de sabre, ardent, fougueux, capable de tout dans son premier mouvement, généreux, dissipateur, livré tout entier à ses plaisirs,

---

[1] Estève, 166.
[2] Décade, III, 219—20.
[3] Estève, 216.
[4] *Copies des*... 22.

détestant la gêne et le travail[1], mais doué par la nature de cet ascendant qui appelle certains hommes à dominer les autres, il avait l'instinct du gouvernement[2] et il était un digne adversaire des Français. «Une longue expérience lui avoit appris le grand art de temporiser; il avoit senti cette vérité que heurter l'écueil, c'est se briser contre lui, que le faible doit user le malheur, et ne le combattre qu'avec la faux du temps[3]».

C'est dans de pareilles conditions, les armes à la main, toujours à la poursuite des Mameluks et des Arabes, ou en expédition contre les paysans rebelles, que Zajączek administrait ses provinces. Cette situation dût souvent le contraindre à de durs expédients. Il était difficile de ne pas se faire malgré soi le complice d'un système qui ne respirait que la corruption; de ne pas céder aux influences de l'esprit oriental. Mais si l'administration de Zajączek ne pouvait être bienfaisante, on doit croire qu'elle était probe, puisqu'il gouvernait sous les ordres du «sultan juste» Desaix et qu'il eût plus tard, sous le régime du désintéressement personnel, la confiance de Menou. Grâce à son activité il réunit le commandement de trois provinces; il n'avait cependant participé ni à l'expédition de Syrie ni à la bataille d'Aboukir. Son rôle se bornait à protéger le recouvrement des impôts par les cophtes «en liant ces mesures financières à ses opérations militaires[4]». Même pendant la marche sur Héliopolis et le siège du Caire il resta avec une petite réserve à Gizeh[5]. Evidemment on faisait peu de cas de ses talents militaires. Du reste il était opposé à Kleber, non seulement par sa manière d'envisager le «dénouement de la pièce», mais par tout son caractère. Toutefois le commandement du deuxième arrondissement, composé des provinces de Beni-

---

[1] *Arch. des Aff. Etr.*, Turquie, corr., 194, p. 364, (Thainville à Verninac, Smyrne, le 16 fructidor IV).

[2] Reynier: *De l'Egypte*, p. 255.

[3] Denon, II, 325.

[4] Kleber à Zajączek, 5 nivôse VIII — 26 décembre 1799 (*Reg. Y.*, 149). Voir *Kleber, sa vie, sa correspondance* par le comte Pajol, p. 343—5, 366—7.

[5] Reybaud, VII, 383. Selon une note de *Rousseau* (p. 315), Zajączek «se fit remarquer à Chébreis et à la bataille d'Héliopolis».

Souef, Minieh, et du Fayoum, et dont il fut investi provisoirement, était important et honorable; il devait le remettre[1] à Menou et demeurer sous ses ordres; en réalité il le garda et le changement projeté ne fut pour lui qu'une occasion de correspondre[2] avec le futur général en chef, et de se rapprocher de lui; déjà l'opposition entre les deux successeurs de Bonaparte éclate ouvertement: l'un a «la face tournée vers l'Orient», l'autre «vers l'Occident»; ils ne s'entendront jamais[3].

Jacques Abdallah Menou s'était beaucoup moins occupé jusqu'alors, de la marche des opérations que de la femme qu'il avait épousée à Rosette en justes noces. Il se contentait de donner la chasse à «tous les pillards de l'armée[4]». Il écrivait[5] à Kleber: «Vous êtes sans doute dans une position difficile, à 600 lieues de France, sans nouvelles du gouvernement. Mais... vous êtes aussi dans une position qui peut vous illustrer à jamais. Tenir tête à la fois aux Anglais, aux Russes et aux Turcs, stipuler sur des intérêts de la plus haute importance». Il croyait[6] du reste l'armée du grand vizir pitoyable: «six mille Français la mettraient grandement en déroute». Aussi ne voulait-il[7] pas «être l'acolyte» de ceux qui stipulaient la paix. Lorsqu'elle fut conclue il la qualifia devant Kleber[8] de «faute politique» et, devant Murat[9], de «capitulation honteuse». Il fut plongé[10] «dans le plus noir chagrin», comme «tous ceux qu'animait l'amour de l'honneur et de la patrie», car «il avait toujours considéré l'Egypte comme une possession extrêmement avantageuse à la République française», et «il était convaincu que celle-ci devait y retrouver les Antilles... perdues

---

[1] Rousseau, 307: lettre de Kleber du 24 mai 1800; 35: lettre de Menou du 14 septembre 1799.

[2] Rousseau, 324.

[3] Kleber à Menou, le 23 mai 1800 (Rousseau, 302).

[4] Rousseau, 15.

[5] 17 janvier 1800 (Rousseau, 15).

[6] A Bonaparte, le 19 mars 1800 (Rousseau, 249).

[7] A Damas, le 29 mars 1800 (Rousseau, 255).

[8] 23 mai 1800 (Rousseau, 299).

[9] 28 février 1800 (Rousseau, 229).

[10] A Berthier, le 28 février, à Bonaparte, le 24 et 28 février 1800 (Rousseau, 230—1, 225, 223).

pour toujours». Sa «douleur[1]» devait être d'autant plus grande qu'à cette époque précisément il venait de prouver[2] que les Coptes avaient «trompé de la manière la plus affreuse» qu'ils avaient «toujours fait trois portions des revenus d'Egypte: un tiers aux Français, un tiers pour eux, et le troisième tiers, ils le faisaient passer aux beys, aux cachefs et aux mamelouks fugitifs». L'administration française jusqu'ici lui semblait «détestable»: «la soif de l'or» avait dominé, «ainsi que l'oubli de tous principes d'honneur et de moralité». — Il était[3] «malade de zèle et d'envie de bien faire».

Mais Kleber s'impatienta. «Il semble, répondait-il[4] à Menou, que c'est pour la première fois que vous voyez de fripons, et que c'est pour cela qu'ils vous exaspèrent à ce haut degré». «Je vous prie[5]... de vous occuper surtout bien particulièrement de tout ce qui tient au système de défense des deux ports et à celui de la côte». Il ne voulait pas lire[6] les mémoires de Menou «sur les rapports commerciaux de la France avec les différentes colonies», il ne croyait pas «devoir entamer une discussion sur l'économie politique» à ce moment, car il lui «importait moins de savoir combien il pouvait croître de coton, de sucre et d'indigo en Egypte, que de pourvoir aux moyens d'y nourrir et solder l'armée et de lui procurer des armes et de munitions».

Même après Héliopolis, il écrivait[7]: «Tel est l'état de ma stupeur, qu'aujourd'hui encore je ne crois pas plus que la convention d'El-Arich ait été une faute politique, que je ne pense que la victoire remportée par l'armée soit un sujet d'ivresse; qu'aujourd'hui encore, je suis dans la conviction la plus intime que, par ce traité, j'étais parvenu à donner une issue raisonnable à l'entreprise la plus extravagante; qu'aujourd'hui encore, je suis persuadé que nous n'avons aucun secours à espé-

---

[1] A Lebrun et à Maret, le 28 février (Rousseau, 227, 230).

[2] A Bonaparte, le 19 mars 1800 (Rousseau, 248 — 9); à Kleber, le 14 septembre 1799, à Damas, 29 mars (Rousseau, 35, 255).

[3] Kleber à Menou, le 15 septembre 1799 (Rousseau, 39).

[4] 28 septembre 1799 (Rousseau, 62—3).

[5] 18 septembre 1799 (Rousseau, 51).

[6] Damas à Menou, 22 mars 1800 (Rousseau, 239).

[7] A Menou, le 23 mai 1800 (Rousseau, 301—2).

rer de la France, et que jamais, ou du moins pendant cette guerre, nous ne formerons de colonies en Egypte, à moins, toutefois, que les cotonniers et les palmiers ne produisent bientôt des soldats et du fer coulé». Mais il se crût[1] chargé de veiller à la gloire autant qu'à la conservation de l'armée. Il savait répondre à une insolence par des victoires, en chassant tambour battant[2] ces troupes du grand vizir qui se disaient «toujours fatales à leurs ennemis[3]». Et tout résigné qu'il était à rester en Egypte «tant qu'il plairait au destin[4]», à y «attendre... la paix générale[5]», il profita du moment où le grand vizir ne pouvait agir, pour se «mettre en mesure de le recevoir quand il en aurait les moyens[6]». Il s'attendait[7] «à être attaqué de nouveau» «avant deux mois»; il concentra donc les troupes, établit une réserve dans le Delta, envoya à Alexandrie des forces suffisantes pour repousser les débarquements ennemis, et se tint tout prêt, au premier signal, à se mettre à la tête de l'armée. Il subordonna tout son système gouvernemental à ce but principal de la défense du pays. Pour la rentrée des contributions il prit[8] une «mesure purement de circonstance»: «de grandes réformes dans l'administration exigeraient une grande réorganisation».

Mais «nous sommes déjà assez avancés, pensait-il, sur ce fameux livre concernant la nature des impôts en Egypte; il ne

---

[1] Kleber à l'armée, le 11 mars 1800 (Rousseau, 238).

[2] Kleber à Fourier et à Gloutier, le 20 mars 1800 (Rousseau, 252—3).

[3] Lettre du grand vizir «au modèle du prince de la nation du Messie, au soutien des grands de la secte de Jésus, l'estimé et affectionne Bonaparte (dont la fin soit heureûse) l'un des généraux en chef de la République française» (Pajol, p. 370—2).

[4] Kleber aux habitants de Boulac, le 10 avril 1800 (Rousseau, 261).

[5] Kleber à Lanusse, le 28 mars 1800 (Rousseau, 254).

[6] Kleber à Rampon, le 23 mai 1800 (Rousseau, 301).

[7] Kleber à Donzelot, le 31 mai 1800 (Rousseau, 314—5): «Dans l'état de tranquillité où vous vous trouvez, et au moyen des secours que vous offre Mourad-Bey contre les Arabes, vous pouviez vous passer d'un bataillon de la 21e et de l'envoyer dans le deuxième arrondissement au général Zajączek, afin que celui-ci puisse nous envoyer ici la 88e demì-brigade...»

[8] Kleber à Chanaleilles, agent français, le 22 mai 1800 (Rousseau, 296).

nous reste plus qu'à connaître une infinité de ces petits droits, qui ne sont point inscrits et semblent être seulement consacrés par l'usage, puis à connaître la quotité de chaque village et la nomenclature de ces derniers; tout cela est fort long, puisqu'il faut travailler avec les Coptes». Il croyait donc quelques améliorations déjà fort possibles[1]. Toutefois il entra[2] «en œuvre avec beaucoup de circonspection». Pour combattre les abus, il n'était pas, d'après lui, nécessaire de chercher des remèdes nouveaux. «Les lois et règlements existent, et chaque officier général est apte à les lire et à les faire exécuter». «Cela se faisait, remarquait-il[3] la veille de sa mort, par une grande activité plus que par des paroles ou des ordres».

C'est le système contraire qui prévalut bientôt. «Convaincu qu'il ne pouvait pas aspirer à une réputation militaire, le général Menou tourna ses vues vers la carrière administrative; il affecta de s'occuper de tous les détails, et cherchant à donner une grande idée de sa moralité et de sa probité, il cria fortement contre les dilapidations[4]». Avant rebâtir les institutions du pays, il fallait convertir les âmes de ses habitants. Il répète donc sans cesse: «J'ai été élevé dans les principes que l'honneur est tout et que l'argent n'est rien[5]». «Dès qu'il s'agit de la chose publique, je suis sans aucune espèce de considération quelconque[6]». Il faut «remettre à l'ordre du jour la moralité, l'honneur et l'attachement à la chose publique, à la place de l'immoralité, de l'oubli de tout principe et de l'égoïsme déhonté[7]». Il prêcha aux soldats les vertus évangéliques[8] et «pressé de donner des espérances favorables de son administration et d'y intéresser l'armée, il publia l'engagement de tenir toujours la solde au courant[9]». Il se fit, protecteur de

---

[1] Ordres du jour, du 14 septembre 1799 et du 28 avril 1800 (Rousseau, 32—4, 273—7). Estève, 221—2.

[2] A Menou, le 18 septembre 1799 (Rousseau, 52).

[3] A Menou, le 13 juin 1800 (Rousseau, 324).

[4] Reynier: *Mémoires*, p. 93.

[5] A l'adj. gén. Jullien, le 12 août 1800 (Rousseau, 335).

[6] A Lanusse, le 24 août 1800 (Rousseau. 339).

[7] A l'ordonnateur en chef Daure, le 11 août 1800 (Rousseau, 334).

[8] A l'armée, le 5 septembre 1800 (Rousseau, 343—4).

[9] Reynier, 94.

l'agriculture[1] comme jadis Pétrone. Il voulait exploiter son apostasie[2]. La religion, les mœurs et les usages musulmans devaient être spécialement protégés. Il déclarait «que les chrétiens étaient les plus vils et les plus méprisables habitants de ce pays[3]». Il faisait arrêter les agents coptes pour en tirer des informations sur la répartition des impôts; à ses yeux, toute question se réduisait à des proportions financières[4]. La supériorité territoriale et personnelle que les moultezims, propriétaires ou plutôt cessionnaires et feudataires usufruitiers, avaient sur les fellâhhs, serait abolie[5]. C'était comme une charte émancipatrice, ce firman «émané du général en chef, victorieux, administrateur judicieux», A'bd-Allah Jacques Menou, proclamant l'ère nouvelle «au nom de Dieu clément et miséricordieux qui donne la puissance à qu'il veut parmi ses créatures». En même temps on écrivait[6] du Caire à l'empereur d'Abyssinie; on faisait faire des propositions aux rois de Sennaar, de Darfour et de Dongola pour établir de grandes liaisons de commerce avec tous ces princes. Dans son cabinet, Menou travaillait à l'organisation complète du pays en matière de finances, d'administration, de justice, de commerce, et entouré de liasses de papiers[7], il croyait que tout allait «à merveille».

Quant à la possession même de l'Egypte, il affirmait au ministre Talleyrand[8]: «La République et le Premier Consul peuvent être assurés que nulle puissance ne pourra arracher cette conquête à l'armée d'Orient». Car n'était-elle pas «au courant de sa solde», «parfaitement vêtue et nourrie[9]».

Elle était morte cependant. Les officiers voyaient leur réputation attaquée par un général en chef «en l'air, sans pu-

---

[1] A Lepère, le 24 août 1800 (Rousseau, 342).

[2] Reybaud, VIII, 6.

[3] Au gén. Rampon, le 26 décembre 1800 (Rousseau, 381).

[4] Reybaud, VIII, 71, 84. Rousseau, 382—93: Ordre du jour du 20 janvier 1801.

[5] Estève, 350—3; Rousseau, XLIX: ordonnance du 20 janvier 1801.

[6] Menou au min. des rel. ext., le 24 septembre 1800 (Rousseau, 259).

[7] Reynier, *Mém.*, 95.

[8] Le 25 janvier 1801 (Rousseau, 394).

[9] Menou à Bonaparte, le 10 brumaire et le 2 vendémiaire IX (*Dernière campagne*, p. 11, 26); *Journal d'un dragon*, 139—40, 143.

deur ni remords[1]». Les troupes disséminées, fatiguées par les marches inutiles, travaillées par les intrigues[2], n'avaient aucune confiance dans un chef ridicule[3]. L'état matériel de l'armée était sans doute excellent: ses corps étaient parfaitement habillés et équipés; sa cavalerie admirablement montée; son artillerie très bien attelée; mais personne, ne représentait plus son âme collective.

Et le pays fût bientôt dans l'effervescence. Reynier, Damas, Lanusse, Belliard, Verdier «firent[4] sentir» au général en chef «qu'il ne pouvait en aucun cas, se mettre au-dessus des lois françaises,.. que si l'Egypte était déclarée colonie, le gouvernement déterminerait son administration». Les «nations» copte, syrienne, damasquine, grecque et juive devenaient tout à fait hostiles[5]. Les «francs» étaient à chaque instant lésés dans leurs intérêts. Les fellahs bien loin de comprendre la portée des réformes ne les croyaient pas stables. Les Turcs consternés par une politique intransigeante envers la Porte, gardaient leur aversion et leur haine pour les conquérants. En vain[6] «quelques Français même, affectant de se faire musulmans, articulaient de vive voix les deux professions de foi». On s'aperçut bien que «cela ne leur coûtait rien, puisqu'ils n'avaient pas de religion». Jamais[7] on ne pouvait persuader aux marchands turcs de venir aux ports occupés par les Francais, charger leurs navires des denrées de première nécessité que leur fournissait l'Egypte, telles que le riz, le café, le moka. Ils craignaient qu'on ne leur en refusât ou même qu'on ne les empoisonnât.

Et l'Egypte étant la porte des deux villes sacrées de Medine et de la Mecque, l'invasion des Français fut pour tous les mu-

---

[1] Lanusse à Menou, le 19 août 1800 (Rousseau, 337).
[2] Reynier, De l'Eg. p. 109, 111, 114, 138—9.
[3] Desvernois, 255; Pietro, 261.
[4] Reynier, De l'Eg., 143.
[5] Reybaud, VIII, 85; Rousseau, p. L.
[6] Abdurrahman, 210.
[7] Quelques idées sur le Levant par Magallon, Paris, le 6 brumaire VII (*Arch. des Aff. Etr.*, Turquie, corr., v. 199, doc. 63); Manifeste de la Sublime Porte relatif à la guerre contre la République française, le 9 septembre 1798 (*Ibidem*, suppl., 23, f. 121—3).

sulmans de la plus grande importance. Certains n'osaient plus aller en pélerinage à la Mecque; principalement les Arabes de Tunis, d'Alger, du Maroc, les plus fanatiques de tous, qui se crevaient les yeux, quand ils avaient vu le tombeau du prophète. Car en allant se purifier, ne se souilleraient-ils pas au contact des infidèles? — Ainsi les vieux antagonismes ne désarmant pas devant les forces français désunies «l'on vit des changements de fortune et des signes de calamité».

Zajączek fut l'un des partisants du nouveau général en chef[1]; la mort de Kleber, «un coup de foudre» pour l'armée[2], n'avait été pour lui qu'un pas dans sa carrière. Menou le mit au fait de la situation politique[3], l'«autorisa à venir passer quelques jours au Caire[4]», lui confia un poste des plus importants[5]. Ses adversaires le qualifièrent dès lors de «soliveau»,

[1] Reynier, *Mém.*, pièces justif., 372.

[2] Friant à Zajączek, le 29 juin 1800 *(Arch. h. de la Guerre)*.

[3] *Arch. h. de la Gu.*, reg. B. 2. Menou à Zajączek, commandant le 2e arrond., le 1 août 1800. Lui annonce qu'un préposé du Malem Jacob, intendant général, se rend dans son arrondissement, qu'il devra lui fournir les secours nécessaires pour la levée des contributions. Que le grand vizir est en guerre ouverte avec les Naplousains, auxquels s'est réuni Djezzar-Pacha. Que le Capitan Pacha croise devant Alexandrie, mais qu'il a peu de troupes de débarquement. Lui recommande d'aider dans leur mission les citoyens Reynier et Baude qui se rendent dans la haute Egypte pour l'arrivage des grains.

[4] 4 août 1800. (Lui recommande de régler avant son départ tout ce qui a rapport à la digue de Zaoué).

[5] 1 octobre 1800. Le général de brigade Lagrange, chef de l'état-major général, à Zajączek: Ordre de se rendre auprès du gén. de don Friant, dans la division duquel il est employé (Reg., lettres, O, f. 76). De cette époque, de son commandement à Rosette, datent les ordres suivants. *Reg.*, lettre C. 2, f. 141: 13 novembre 1800. Menou à Friant et à Zajączek. S'étonne de ce que les cheiks de Foua n'aient pas la ferme des octrois de leur ville. Soupçonne quelque intrigue cachée. Donne l'ordre que les cheiks de Foua soient mis en possession et que le juif Valenzin qui a obtenu cette ferme soit arrêté et conduit au Caire, s'il continue ses intrigues. — *Ibidem*, f. 146: 16 novembre 1800. Menou à Zajączek. Lui recommande particulièrement le révérend Gabriel, archimandrite grec à Rosette, qui a toujours été l'ami des Français. *Ibidem*, f. 180: 1 décembre 1800. Menou au g. Zajączek, commandant la province de Rosette. Ordre de fournir aux adjudants généraux Devaux et Gilly vieux et au chef de brigade Aug. Damas les moyens de se rendre le plus promptement à Alexandrie. *Reg.*, corresp. D. 2: 7 novembre 1800. Lagrange, chef de l'état-major, au g. Za-

l'accusèrent d'«ignorance» et de «bassesses». Certes, il n'était pas un aigle, il n'en a pas moins rempli son devoir. Placé sentinelle sur ces côtes sablonneuses d'Aboukir où l'on ne pouvait marcher qu'en enjambant constamment épaves ou cadavres[1], avec une poignée de soldats, il gardait les clefs de l'Egypte pour les remettre fidèlement aux mains de son chef.

«A cette époque[2], l'Egypte était menacée de quatre côtés différents: dans la mer Rouge, par les troupes anglaises de l'Inde; du côté de Salehhyeh, par l'armée ottomane; à Damiette par une flotte de la même nation; à Alexandrie, Aboukir et Rosette, par les Anglais. Mourad-Bey devenait aussi très inquiétant». Pourtant Menou occupé[3] «jour et nuit d'organiser une sorte de gouvernement», préoccupé de vengeances mesquines et personnelles[4], longtemps semblait regarder avec dédain les forces ennemies. «Si sir Ralph Abercromby veut...

---

jączek. Ne peut lui envoyer la carte de la province de Rosette qui n'a point été levée. — 1 décembre 1800. Lagrange à Zajączek, commandant à Rahmânieh. Arrestation de Soleyman-Mohammed, cheik de village de Semour (? Senhoûr). Ordre de faire saisir et de confisquer tout ce qui appartient à ce cheik. Témoignage de satisfaction donné au citoyen Houlard, capitaine à 75e, commandant à Damanhoûr. *Reg.*, corr,, B: 2 janvier 1801. Menou aux généraux Friant, Zajączek et Delegorgue. Les invite à procurer au citoyen Le Père, directeur général des ponts et chaussées, tous les moyens qui dépendent d'eux, pour la prompte exécution des opérations dont il est chargé. Détail des opérations. *Reg.* F. (corr.): 24 janvier 1801. Menou à Zajączek. Lui envoie une lettre à l'adresse du g. Friant avec invitation d'expédier de suite un courrier à ce général. Le prévient que quelques accidents de peste se sont manifestés au Caire. *Reg.*, lettre D. 2: 14 février 1801. Lagrange à Zajączek. Le prie de donner des ordres pour que tous les invalides aveugles qui se trouvent à Rosette partent sur-le-champ pour se rendre à Alexandrie.

[1] Thurman, 44, 119; Denon, I, 116. — Robert Thomas Wilson: *L'histoire de l'expédition de l'armée britannique en Egypte* (traduite de l'anglais), Londres, 1803, I, p. 76: «La corruption de ce champ de bataille était encore (mars 1801) insupportable; presque partout où un cheval passait, l'impression du pied découvrait quelque cadavro encore vêtu».

[2] Menou à Bonaparte, le 24 avril 1801 (Reynier, *Mém.*, pièces just., 338).

[3] Menou au conseiller d'Etat Thibaudeau, le 28 novembre 1800 (Rousseau, 377).

[4] Rousseau, p. LIII.

tenter un débarquement, s'écria-t-il[1], nos baïonnettes l'attendent. Nous ne parlementerons qu'à coups de fusil et de canon». L'armée d'Orient «combattra, s'il le faut encore, toutes les hordes de l'Asie, et elle les vaincra». Par économie il négligea la formation des grands approvisionnements des magasins de siège[2]. Il reçut fort mal[3] Osman-Bey chargé par Mourad-Bey, en même temps, de faire connaître le plan de campagne des ennemis et les propositions du grand vizir qui «instruit de l'ascendant que le parti opposé aux Anglais commençait à reprendre à Constantinople, aurait préféré des négociations aux chances que le sort des armes pouvait lui faire courir». Le nouveau général en chef répondit avec hauteur qu'il ne se réglait pas sur la conduite de Kleber, qu'il ne voulait pas, comme lui, vendre l'Egypte.

Mais il ne savait pas la défendre. — Il restait passif au Caire comme fasciné par l'adversaire le plus méprisable, cette armée du grand visir «faible quant au nombre, sans discipline, et infectée de la peste[4]». Alors qu'«on était assuré, par tous les rapports, que le vizir n'était pas encore prêt à agir, et qu'il ne passerait le désert que lorsqu'il serait certain du succès des Anglais»; et qu'on savait qu'Aboukir était le seul point de la côte qui pût leur convenir pour opérer une descente[5]».

Le 4 mars 1801, une flotte anglaise de 175 bâtiments parut en vue d'Alexandrie[6]; on signala cent trente cinq voiles ayant cap sur Aboukir; le 7 mars, dans l'après midi, les courriers portant ces nouvelles arrivèrent au Caire. Toute l'armée s'attendait à marcher vers Aboukir. Reynier rappela[7] au général en chef qu'on avait besoin, pour combattre les Anglais, de toutes les forces, qu'il fallait «mettre en usage la grande

---

[1] A Talleyrand, le 25 janvier 1801 (Rousseau, 394). A Thibaudeau, le 28 novembre 1800: «Le grand vizir, avec ses hordes asiatiques, est à Jaffa. Il nous menace de nous attaquer. A chaque menace, je fais marcher des troupes, et alors la moitié de son armée déserte».

[2] Reynier, De l'Eg., 136.

[3] *Ibidem*, 168—73.

[4] Wilson, I, p. 9, 194—5; Reynier, De l'Eg., 162—5.

[5] Reynier, De l'Eg. p. 188; Wilson, I, p. 27.

[6] Wilson, I. p. 10; Reynier, *Mém.*, 338, 352.

[7] Reynier: *De l'Egypte*, p. 190—1, lettre du 13 ventôse IX.

maxime de guerre, de suppléer au nombre par la rapidité des marches». Cependant Menou s'opiniâtrait à rester au Caire et à diviser l'armée. Une caricature le représente marchant contre les Anglais à cheval sur une tortue, entouré et suivi d'un nombre considérable de chameaux, qui portaient sa femme, son fils Soleyman-Mourad et sa batterie de cuisine; l'un des chameaux était chargé d'ordres du jour, un autre de nouvelles presque officielles, un troisième de la vérité tout entière[1].

Cependant les seules troupes du cinquième arrondissement défendaient la côte[2] le 11 mars, jour du débarquement. C'était le général Friant sur les hauteurs d'Aboukir avec les troupes de la garnison d'Alexandrie, 1550 hommes d'infanterie de la 61e et 75e de ligne, 180 dragons du 18e et 10 pièces d'artillerie légère contre 5850 soldats anglais débarqués. Zajączek fut posté à la Maison Carrée, entre Rosette et Aboukir, avec un bataillon de la 75e, les détachements de la 25e (commandée par le général Delegorgue) et le 3e dragon. Il avait en vain proposé au général Friant de réunir ces corps. Par des signaux il apprit le résultat funeste de la bataille et reçut l'ordre de venir à Alexandrie[3]. D'après une mauvaise interprétation de cet ordre, la Maison Carrée fut évacuée et démantelée. En une seule marche Zajączek se rendit à Alexandrie en passant entre les lacs Madieh et Maréotis. Le 24 mars, à la bataille de Canope il commandait avec les généraux Rampon et Destaing l'infanterie du centre. L'armée ne retrouvant pas son unité même devant l'ennemi, la bataille fut perdue. Le sort de l'Egypte n'était nullement décidé, mais d'autres pertes suivirent, celle de Rosette, de Rahmanieh, de Damiette, la capitulation du chef de brigade Cavalier. L'inaction des Anglais et la lenteur des Turcs auraient favorisé quelques mouvements hardis. «Il aurait probablement été possible de battre le corps qui avait marché sur Rosette; d'aller rejeter le vizir dans le désert; et si les Anglais s'étaient divisés pour bloquer Alexandrie et en faire

---

[1] Reybaud, VIII, p. 152—3.

[2] Reynier, *Mém.*, p. 351—5, De l'Eg., p. 194.

[3] Reynier, *De l'Eg.*, 198, 200—21, *Mém.*, 355; Reybaud, VIII p. 171; Pietro, 291; *Journal d'un dragon*, 154—6; Wilson, I, p. 50—69.

le siège, d'avoir quelques avantages sur eux[1]». Mais l'armée étant séparée en trois corps et le général en chef ne bougeant pas, quelques mois plus tard, le Caire et Alexandrie seuls restaient au pouvoir des Français. L'Egypte cependant était tranquille[2]: la bataille d'Héliopolis et le siège du Caire avaient laissé dans l'esprit des habitants une impression très profonde. «Le peuple n'était plus qu'une ombre[3]». Du reste «il ne fut plus question de la levée des impôts; Dieu soulagea tellement le peuple qu'on ne s'occupait même plus de quarantaine; on enterrait les morts comme on voulait». Et la peste s'introduit au Caire[4]. «Il mourait 30 à 40 Français par jour à la forteresse; on en portait trois ou quatre à la fois sur des brancards;... on les mettait les uns sur les autres dans une grande fosse avec leurs habits et leur couverture; et quand elle était à six pouces près remplie, on y mettait des pierres et de la terre». «Tous les jours, au lever de l'aurore, les drapaux marchaient aux travaux; généraux, chefs de brigade, officiers, tout le monde sans distinction fit voler le sable; le kamsin même n'arrêta pas un instant cette besogne désespérée[5]». Blottis désormais derrière des retranchements élevés à la hâte, les Français n'osaient plus se présenter en rase campagne. L'armée du grand-vizir s'avança par le désert, le Capitan-Pacha avec les janissaires et les Anglais par la rive gauche du Nil; les cipayes descendaient de la Haute Egypte; Mourad-Bey étant mort de la peste, son successeur Osman-Bey-Tanbourdji s'était joint aux Turcs. Craignant d'être à la merci des ces barbares[6] ennemis, Belliard, commandant au Caire, capitula le 27 juin 1801 devant les représentants de l'armée anglaise[7].— Menou traita cette convention de lâcheté, mais dès lors le mo-

---

[1] Reynier à Menou, au camp d'Alexandrie, 23 germinal IX (Reynier, *De l'Eg.*, 229—31).

[2] Reynier, *De l'Eg.*, 251—2.

[3] Abdurrahman, 191—8.

[4] Abdurrahman, 203.

[5] Thurman, 204—5.

[6] Belliard à Bonaparte, Caire, le 30 juin 1801 (Reynier, *Mém.* 333—4).

[7] *Courier de l'Egypte*, fin.

ment n'était plus loin où force lui serait se résigner à l'évacuation complète de l'Egypte.

Jusqu'à l'embarquement des troupes du général Belliard les Anglais ne tentèrent aucune attaque contre Alexandrie. Mais ils se décidèrent à couper la digue du lac Maréotis malgré que [1] les Arabes ne sussent pas où la mer pourrait s'arrêter et qu'on pût supposer qu'«il s'ensuivrait probablement la ruine d'Alexandrie» bâtie sur cette langue de terre. Pendant la moitié du mois d'avril et de mai une énorme masse d'eau se précipita d'une hauteur de six pieds. Au bout de ce temps «l'eau trouva presque son niveau; mais comme le sable en absorbait beaucoup, il y eut toujours une chute de neuf à douze pouces à l'entrée». Dès le 1er floréal, les eaux du lac Madieh avaient fait des progrès considérables dans le lac Maréotis et le 14, l'ennemi fit entrer plusieurs chaloupes armées. Son but était d'intercepter les communications d'Alexandrie avec Rahmanieh et d'empêcher l'arrivée des convois [2]. Le 8 prairial, le lac était entièrement inondé. L'armée anglaise exultait. Le découragement gagna les soldats français; «ce n'était pas pour l'Egypte qu'ils combattaient», «ils ne désiraient pas y rester»; «ils plaignaient même les Anglais, qui avaient maintenant un bon espoir de la posséder [3]». Mais le général en chef leur demanda de prendre patience, il leur rappela «de quel poids était l'Egypte dans la balance des négociations [4]». Plusieurs étaient décidés à défendre Alexandrie pour sauver du moins l'honneur des armes, malgré le triste dénouement qu'ils prévoyaient. «Il faudrait, disaient-ils [5] en parodiant les espérances chimériques de Menou, que les perfides Anglais soient précipités dans les flots et que les féroces Osmanlis soient étouffés sous les sables brûlants du désert, joignez à cela une épée flamboyante frappant d'estoc et de taille et tout ira bien».

---

[1] Wilson, I, 91—3.

[2] Journal de la défense d'Alexandrie par les Français (Copie certifiée par le gén. Sanson aux Arch. du Comité du Génie).

[3] Wilson, I, 74—5.

[4] Ordre du jour du 7 mai 1801 (Rousseau, 404).

[5] Paroles de l'adjudant-genéral René rapportées dans le *Journal d'un dragon*, p. 159.

Zajączek fut parmi ces défenseurs d'Alexandrie l'un des plus en vue[1].

Promu au grade de général de division[2], le 7 mai 1801,

[1] *Journal de la défense*... Dans la nuit du 28 au 29 thermidor des signaux furent faits par l'escadre anglaise et répétés par la flottille et le camp. Des chaloupes canonnières s'étant rapprochées dirigeaient leur feu sur la ville et sur les flancs de notre ligne, mais quelques coups de canon de notre batterie de gauche et du fort Barillon les forcèrent à prendre le large, peu d'instants après, l'ennemi fit un mouvement et chercha à surprendre nos vedettes.... Le jour qui commençait à paraître nous fit apercevoir la cavalerie en bataille dans la plaine. L'infanterie en colonne sur les ailes avait poussé de forts avant-postes sur les hauteurs du bord de la mer et le long du calidgi... L'ennemi ne poussant pas plus... le général en chef jugeant bien que son intention n'était que d'attirer nos forces sur ce point, tandis que les bâtiments de transport qui se dirigeaient sur l'embarcadère tenteraient d'y débarquer des troupes, avait donné l'ordre au général de division Zajączek de se porter avec la cavalerie partout où les circonstances pourraient exiger.... Cependant la flottille anglaise forte de plus de 140 voiles menaçait de débarquer sur deux points. Le général Zajączek avait établi la cavalerie entre la colonne de Pompée et l'embarcadère. Ce dernier poste était défendu par le général Eppler, ayant sous ses ordres les dromadaires, un détachement de gardes et la 21ᵉ légère à laquelle vint de se joindre la 18ᵉ de la ligne. Nous avions également sur ce point 17 embarcations armées. La flottille continua à faire voile jusqu'à la hauteur du Marabou. Les généraux Zajączek et Eppler voyant ce mouvement, s'avancèrent aussi sur le point menacé, mais l'ennemi favorisé par le vent effectua son débarquement avant qu'ils pussent arriver. Les troupes françaises prirent position à une lieue en avant de l'embarcadère, leur droite s'appuyant à la mer et leur gauche au lac. L'ennemi prit la sienne un peu arrière du Marabout. — Le soir du même jour le général en chef qui s'était transporté sur les lieux donna au général Zajączek l'ordre de se replier avec toutes les forces qui se trouvaient alors sous son commandement, jusqu'à l'embarcadère et de tenir dans cette position. Le 30 thermidor l'ennemi ne fit aucun mouvement. Il travailla toute la nuit à établir des batteries contre le fort de Marabout. Plusieurs de ses chaloupes et avisos firent une canonnade très vive sur notre ligne. Le bataillon de la 61ᵉ qui était à la colonne de Pompée y fut remplacé par un de la 75ᵉ et se porta à l'embarcadère. Le 1 fructidor (19 août) les batteries que l'ennemi avait établies contre le fort du Marabou commencèrent leur feu. En même temps les chaloupes du lac canonnèrent la gauche de la position du général Zajączek....

[2] *Arch. h. de la Gu.*, Reg., lettre K. 2, f. 32: 17 floréal IX. — *Arch. Adm.* 26 floréal de l'an X — 16 mai 1802. — Bonaparte, premier consul de la République, sur le rapport du ministre de la guerre, arrête ce qui

il fut nommé[1] commandant de la cavalerie de l'armée, le 12 du même mois. «Il s'occupa avec le plus grand zèle de réorganiser les troupes qui lui étaient confiées, mais les ressources manquaient absolument, il ne pouvait suppléer ni à la pénurie des chevaux puisque nous n'avions pas de remonte, ni au mauvais état des selles puisque les ouvriers étaient tous à Boulacq, et que l'on ne pouvait se procurer à Alexandrie le cuir[2] nécessaire aux réparations les plus urgentes». La nourriture des chevaux se composait uniquement d'orge et de fèves et en quantité insuffisante pour avoir une cavalerie vigoureuse. Cette cavalerie, du reste, depuis l'attaque des redoutes anglaises, le jour de la bataille de Ca-

---

suit: Le général Zajączek est confirmé dans le grade de général de division; il sera porté sur le tableau des officiers généraux de ce grade en activité en remplacement du général Destaing. *Courier de l'Eg.*, N° 116. Reynier, *De l'Eg.*, p. 232: «A cette époque le général Menou nomma trois généraux de division, trois généraux de brigade, et fit plusieurs autres avancements; quelques officiers voulurent refuser ces grades, mais ils furent contraints d'accepter». *Journal d'un dragon*, p. 158: «Les officiers les plus actifs et les plus braves tenus à l'écart par un inconcevable aveuglement du général en chef. D'un autre côté il prodigue les honneurs à tous ceux qui le flattent, Friant et Rampon ont été nommés lieutenants généraux, Destaing et Robin généraux de division; cent autres obtiennent de l'avancement, toutes les vacances provenant des pertes de champ de bataille, des départs ou de la maladie sont comblées et au-delà, les effectifs seuls et les armes manquent». Reg., lettre N° 2, f. 16 et 17: Le 18 septembre 1801. Menou aux lieut. gén. Friant et Rampon et au gén. de division Zajączek. Les engage à lui faire passer desuite et revêtues de toutes les formalités les demandes d'avancement qu'ils ont encore à faire.

[1] *Arch. h. de la Gu.*, Reg., lettre K. 2, f. 34: 22 floréal IX et l'ordre du jour du 23 floréal IX.

[2] *Journal d'un dragon*, 162, 170. Aux *Arch. h. de la Gu.*: Etat des chevaux et chameaux existant à Alexandrie d'après la revue passée le 26 mai 1801. Ils étaient au nombre de 1788.—*Reg.*, lettre L. 62: 18 juillet 1801. Menou à Zajączek. Ordre de lui envoyer 20 dragons des mieux montés, des mieux armés et des plus vigoureux, commandés par un brave officier.

Ibidem: 28 mai 1801. Menou aux lieut. gén. Friant et Rampon. Ordre de ne laisser qu'un cheval aux chefs de brigades et de bataillons et de renvoyer à la cavalerie les chevaux excédents. — 21 juillet 1801. Menou à Zajączek. Le prie de faire placer dans la cavalerie une jument qui a été prise sur les Anglais. *Reg.*, lettre, K. 2: 31 août 1801. René aux généraux Friant, Rampon et Zajączek. Les prie de donner l'ordre aux chefs des corps de faire prendre ou échanger tous les fusils dont ils ont besoin.

nope, était réduite à un quart[1] et mortellement démoralisée. On fut donc contraint d'évacuer et de raser plusieurs ouvrages avancés. Dès lors resserrées dans une étroite presqu'île, accablées de fatigues, exposées aux vapeurs pernicieuses du lac Maréotis, nourries de viande de cheval et d'un pain fait moitié de farine et de riz, les troupes furent travaillées par les maladies[2]. L'ophtalmie fit passer successivement dans les hôpitaux plus de trois mille individus[3]. Et bientôt les rangs furent clairsemés par le scorbut[4]. Le soldat devenait inquiet, mélancolique; il avait tendance à rester assis ou couché; il était inaccessible à tout ce qui pouvait exciter son moral; il perdait l'appétit; son sommeil était pénible, sa respiration laborieuse, ses yeux tristes, entourés d'un cercle bleuâtre; il éprouvait des lassitudes dans tous les membres. Dans la seconde période de la maladie la prostration augmentait, les douleurs devenaient plus fortes et se localisaient à la tête et aux reins. Les malades tombaient dans un état de stupeur. Ils restaient presqu' immobiles dans leurs lits; les pieds et les jambes enflés et couverts des taches noirâtres, les yeux ternes au pourtour plombé, les paupiers boursouflées, l'haleine fétide, la langue couverte d'un enduit visqueux et brunâtre, les geneives profondement ulcérées, les dents se détachant, la peau marbrée et luisante d'un suintement aqueux, froid. Enfin à quelques paroxismes fébriles succédait un abattement général et les taches noirâtes prenaient un vrai caractère de gangrène. Et cet abattement des hôpitaux transpira au camp. La gangrène de la panique, la désertion, fit de jour en jour des progrès. Dans de telles conditions Zajączek défendait le terrain pied à pied. Il assaillait sans relâche les postes ennemis[5], réprimait les défaillances, rallumait les courages, entraînait les troupes affaiblies par les maladies, les fatigues et les privations. Il

---

[1] Reynier, *De l'Eg.*, 218 — 9; Reybaud, VIII, 169; *Journal d'un dragon*, 154—6.

[2] Reybaud, VIII, 391.

[3] Larrey, 441; *Journal de la défense...* 28 floréal: Nous avions à cette époque 1139 malades.

[4] Larrey, 442—3, 445—50.

[5] *Journal d'un dragon*, 168.

commanda dans les derniers combats livrés autour d'Alexandrie. C'était le lendemain de l'écroulement de la tour Marabout, sur la langue étroite de terre à l'ouest d'Alexandrie[1]. «La nuit du 20 au 21 août, deux batteries furent élevées sur les flancs de la ligne que commandait Zajączek, l'une de deux pièces de 18 bassait en mer, l'autre sur le lac et était armée de deux pièces du même calibre». Le 22 août, à cinq heures du matin, l'attaque des Anglais commença. «Une de leurs colonnes protégée par des avisos et des chaloupes canonnières longeait la mer. L'autre également soutenue par des embarcations nombreuses marchait le long du lac» Maréotis. Les «tirailleurs en grand nombre précédaient les colonnes et couvraient les hauteurs du centre». Les avant-postes de l'infanterie française placés dans les dunes et ceux de la cavalerie, dans la plaine, soutinrent quelque temps l'attaque, mais ils furent obligés de céder». «Le feu d'un grand nombre d'avisos et de chaloupes fut extrêmement vif». Il fallait une grande intrépidité pour tenir à ce poste pendant plus de deux heures. Toute l'armée ennemie n'était plus séparée que par un canal. Zajączek établit une ligne nouvelle «à environ 600 toises de la place», la droite appuyée à la mer, un peu en avant du fort Leturcq, et la gauche aux hauteurs de la colonne de Pompée. «La nuit une grande quantité de bombes fut lancée» sur les postes français et sur le fort Leturcq. Les jours suivants la fusillade continua, mais il était déjà fort difficile de rallier les soldats au combat[2]. Les Anglais s'étaient déjà tellement rapprochés, qu'ils voyaient ce qui se passait à l'intérieur de la ville et entendaient le bruit sur les quais. «Une résistance plus opi-

---

[1] *Journal de la défense*.... La perte dans ce combat fut évaluée à 92 h.

[2] *Ibidem*: «Le 7 fructidor — 25 août, à neuf heures du soir, un corps considérable de cavalerie, composé en partie des mamlouks et Osmanlis, charge brusquement nos avant-postes, à l'ouest, les culbute et se porte sur les derrières d'un bataillon de la 18me qui est en même temps attaqué de front par une colonne d'infanterie. La rapidité de la charge étonne cette troupe, et l'obscurité de la nuit ne lui permettant pas de diriger son feu, la confusion se met dans les rangs. Mais la 21e légère et la 88me de ligne qui s'y portent... arrêtent l'ennemi et donnent le temps au bataillon de se rallier et de reprendre son poste. Nous avons eu dans les 24 heures 80 hommes hors de combat». Voir rapport de Zajączek p. 459—60.

niâtre des troupes... n'eût pas été prudente, à moins qu'elles ne se fûssent volontairement dévouées à éterniser la gloire de l'armée d'Orient par un terrible sacrifice[1]». Le 29 et 30 août, la majorité du conseil de guerre vota la capitulation. «Les généraux Destaing, Delzons et Zajączek soutinrent seuls l'avis contraire. Ce dernier appuyait ses motifs sur sa qualité de Polonais adopté par le gouvernement français, à qui il croyait devoir même sa vie. Malgré l'observation qui lui fut faite, qu'il devait voter seulement comme général de division des armées françaises, et non comme étranger, il se rangea de l'avis de Destaing et Delzons[2]».

* * *

Le drame était terminé. — On croirait que seules quelques esclaves noires pleurèrent amèrement la perte de leurs maîtres[3]. Mais «l'inquiétude et les vexations causées par les Osmanlis tenaient toute la population dans la tristesse». «L'armée ottomane tourmentait le peuple de toutes les manières». Au Caire

---

[1] Wilson, II, 40—1.

[2] Martin, II, 283—5. Reybaud, VIII, 391—3. «Il fut convenu que dans la nuit même (29—30 août) un plan serait délibéré et rédigé par les généraux Rampon, Friant, Songis, Sanson et Delegorgue. Ce plan fut prêt pour le lendemain. Quand on en eut donné lecture, les généraux dissidents dont la signature n'avait été que conditionnelle la veille, s'exprimèrent en termes assez aigres sur les clauses de cette pièce; ils y virent une humiliation trop directe pour nos armes; ils plaidèrent les chances de la défense, et donnèrent à ce débat un caractère de personnalité et de récriminations déplorable. On eût dit que tout le fiel ergoteur de Menou avait passé dans la tête de quelques hommes, Destaing, Delzons et Zajączek. — Enfin le général en chef s'en étant mêlé, les récriminations cessèrent: une querelle assez vive entre Rampon et Destaing termina la discussion». 396—7. Le 31 août «le Conseil de guerre a arrêté à l'unanimité que le général en chef serait invité à traiter aux conditions proposées par les généraux ennemis en obtenant s'il est possible, des modifications à divers articles». Voir aux *Arch. h. de la Gu.*: Procès verbal de la séance du Conseil de guerre. Alexandrie, le 10 (—12) fructidor IX (28—30 août 1801). On y trouve la signature du général de division Zayonchek sans aucune remarque. Sur le compte rendu de la séance du 13 fructidor la signature de Zajączek manque.

[3] Wilson, I, 294—5.

«les troupes inquiétaient les marchands; elles insultaient les femmes». «Hors de la ville les soldats dépouillaient et tuaient tous ceux qu'ils rencontraient; tellement que tout le monde et surtout les paysans regrettaient les Français [1]». On se rappelait leurs adieux: «Les principes d'après lesquels nous avons gouverné l'Egypte vous sont connus. Nous avons maintenu et respecté votre religion, vos lois, vos usages et la jouissance de tous vos biens [2]». Bien plus encore, pendant son séjour en Egypte l'armée française avait gravé dans l'esprit des habitants le souvenir des ses victoires [3]. Le nom français fut longtemps respecté non seulement dans cette province de l'empire ottoman, mais encore dans tout l'Orient. Et les Polonais n'y étaient pas pour rien.

[1] Abdurrahman, 244–5, 249, 255–6.
[2] Kleber au Divan du Caire et à ceux des différentes provinces de l'Egypte, le 1 février 1800 (Rousseau, 220).
[3] Kleber au Directoire, le 30 janvier 1800 (Rousseau, 219).

[illegible] de troupes inquiétaient les marchands; elles égorgeaient les femmes; ailleurs, dans la ville, les soldats dépouillaient et tuaient tous ceux qu'ils rencontraient. Tellement que tout le monde et surtout les paysans regrettaient les Français. On se rappelait leurs [illegible]. « Les principes d'après lesquels nous avons gouverné l'Égypte vous sont connus. Nous avons maintenu et respecté votre religion, vos lois, vos usages, et la jouissance de tous vos biens[2]. Bien plus encore, pendant son séjour en Égypte l'armée française avait mérité, dans l'esprit des habitants, le souvenir des ses victoires[3]. Le nom français fut longtemps respecté non seulement dans cette province de l'empire ottoman, mais encore dans tout l'Orient. Et les Polonais n'y étaient pas pour rien.

---

[1] Abderrahman, 254-5, 250, 255-6.

[2] [illegible] au Divan du Caire et à ceux des différentes provinces de l'Égypte, le 1 février 1801 ([illegible], 390).

[3] Kléber au Directoire, le 26 janvier 1800 ([illegible], 219).

Sułkowski: *Lettre de Malte*[1].

De grands événements se préparent et un coup décisif vient de se frapper! Je me peins ton impatience à en connaître les détails et je me hâte de la satisfaire.

Tu connais l'aspect imposant qu'offraient les plans conçus par le gouvernement! Pendant que des apprêts formidables inquiétaient déjà l'Angleterre depuis le Texel jusqu'à Rochefort, que ses flottes paralysées, se concentrent à la défense de ses

[1] Voir aux *Archives historiques de la Guerre* à Paris N° 14490 du registre impérial (15 feuilles): »Notes sur l'expédition d'Egypte en l'an VII de la rép., depuis l'embarquement à Toulon jusqu'à la bataille de Chebreisse« avec cette remarque: »ces notes sont présumées être d'un aide de camp du g-al Bonaparte nommé Sulkowsky«. C'est à la première partie de ce manuscrit autographe qu'on donne le titre de lettre de Malte. Cette lettre ne fut ni signée, ni adressée; elle est écrite dans le genre littéraire du XVIII s., très commun alors, (voir autres pièces autographes de Sułkowski dans l'édition de St Albin). Cette pièce importante n'était pas complètement inconnue. M. le commandant Guitry en cite quelques pages dans: *L'armée de Bonaparte en Egypte 1798—1799* (Paris 1891, p. 61—4, 106—8), mais avec une légèreté un peu choquante, conforme du reste au caractère tout à fait populaire de son livre. M. de La Jonquière s'est également servi de ce document dans son ouvrage excellent sur *L'Expédition d'Egypte* (I. 464, 594, 604—6; II. 9, 10, 32, 34—5, 104—5, 138, 141, 143, 145, 156, 158, 161, 167, 178—9). Il essaya avec beaucoup de peine de déchiffrer les parties les plus essentielles d'un texte souvent bien difficile à lire. Ses efforts ne furent pas toujours couronnés de succès. Nous ne fûmes pas plus heureux et force nous a été de laisser dans la deuxième partie du récit de nombreuses lacunes. Nous ne crûmes pas de notre devoir conserver l'orthographe originale, nous citons seulement dans nos références les fautes les plus remarquables. Sułkowski écrit en général: ***isle*** (île), ***quarré*** (carré), ***bled*** (blé), ***solemnel*** (solennel), ***principeaux*** (principaux), ***ce*** (se), ***tout*** (tous), ***était*** (étaient), ***cens*** (cent), ***chaque*** (chacune), ***habitans***, ***oeuil***, ***terrein***, ***l'hasard***, ***brieg***, ***Malthe***, ***fauxbourgs***, ***burg*** etc.

côtes, nous menaçons tout à coup la Méditerranée par des armements nombreux[1].

Cinq convois s'approvisionnent[2], les bataillons[3] refluent vers les ports et une escadre de quinze vaisseaux de ligne se prépare à protéger les efforts de trente mille combattants.

Le général en chef arrive[4] à Toulon; il rassemble les troupes qui s'y trouvent, et croit devoir redoubler leur ardeur en offrant[5] de nouvelles chances à leur espoir. Il leur retrace, en peu de mots, les souffrances qu'ils endurèrent sur le sommet aride des Alpes, leur disette, leur misère, il leur rappelle le bien-être qu'il leur procura par la conquête de l'Italie, le butin qu'ils y avaient acquis; il leur promet dans cette nouvelle entreprise les mêmes avantages, et en outre six arpents de terre à chacun. Des cris de: »Vive Bonaparte!« l'interrompent et se prolongent[6].

Les ordres du départ ne tardent pas à se donner, et nous levons l'ancre le 30 floréal[7] après la jonction du convoi de Marseille[8].

En mer rien n'est plus difficile que de faire aller de conserve un grand nombre de bâtiments dont la marche est essentiellement différente, et de même rien n'est plus épineux que d'indiquer un lieu de rassemblement à des convois que l'on doit protéger, et qu'on ne surveille pas à leur sortie du port.

[1] Biffé: qu'ils fixent ses flottes dans.., ne songent qu'à défendre ses côtes, un armement nombreux menace...

[2] Biffé: se préparent, rassemblent, s'aguerrirent...

[3] Biffé: les troupes se rassemblent...

[4] 9 mai 1798.

[5] Voir La Jonquière I. 461—4, Bourrienne: *Mémoires* (Paris 1839), II. 56—8, Vigo Roussillon: *L'expédition d'Egypte* (*Revue des Deux-Mondes* t. 100, p. 581–2).

[6] Dominique di Pietro: *Voyage historique en Egypte, pendant les campagnes des généraux Bonaparte, Kleber et Menou* (Paris 1818) p. 38—9. »Il est impossible de peindre l'ardeur qui régnait parmi les braves... La présence du général Bonaparte inspirait aux troupes une confiance sans bornes. La fortune de ce grand homme électrisait jusqu'au dernier de ses soldats. L'enthousiasme était général. Je ne puis mieux le comparer qu'à celui qui animait ces aventuriers Espagnols qui, lors de la découverte du nouveau monde, partaient en foule pour aller en arracher les trésors«.

[7] 19 mai 1798.

[8] 18 mai.

Nous en fîmes l'expérience! Les convois de Gênes[1] et de Corse[2], que nous vînmes chercher à leur mouillage, joignirent l'armée, mais celui de Civita-Vecchia, auquel on indiqua un point de jonction plus éloigné, courut les plus grands risques.

Le commodore Nelson croisait dans la Méditerranée avec trois vaisseaux de ligne, il bloquait depuis quelques jours une division de frégates espagnoles qui était entrée dans le port de Mahon, lorsqu'il les quitte et va mouiller en Sardaigne presque à notre portée. Il serait difficile d'affirmer si le mouvement qu'il exécuta après, est dû au hasard ou à son audace, mais il manqua de nous être funeste[3]. Notre sortie de Toulon devait lui être connue, et notre route vers les parages du Levant avait dès longtemps cessé d'être un secret[4]. En pareille circonstance, parvenue à la vue du stad de la Sardaigne, on quitte[5] cette île pour cingler en droiture sur le cap Bon en Afrique, mais[6] (elle)[7] tint une route différente et longea la Sardaigne jusqu'à la hauteur de Cagliari. Or Nelson alla[8] couper la ligne de marche qu'il pouvait présumer que nous parcourions. Il ne rencontra

---

[1] 21 mai.

[2] 27 et 28 mai.

[3] Voir La Jonquière I. 534–7: Positions et distances des flottes française et anglaise du 30 floréal an VI au 15 thermidor an VI (19 mai—2 août 1798); E. de Villiers du Terrage: *Journal et souvenirs*... (Paris 1899), p. 24.

[4] Voir *Corr.* XXIX (Campagnes d'Egypte et de Syrie), p. 365, 378; Capitaine Thurman: *Bonaparte en Egypte. Souvenirs publiés... par le comte Fleury* (Paris 1902), p. 2; Arnault A. V.: *Souvenirs d'un sexagénaire* (Paris 1833), IV. p. 32; (L. Reybaud): *Histoire scientifique et militaire de l'expédition française en Egypte* (Paris 1830–6), III. p. 35, 37; Niello Sargy: Mémoires (Paris 1825), I. p. 18; *Revue d'Egypte, recueil mensuel de documents historiques et géographiques relatifs à l'Egypte et aux pays voisins Soudan, Arabie, Palestine, Syrie etc. etc.* publié sous la direction de Ch. Gaillardot bey (Le Caire 1895), p. 41 (lettre de Charles Wilkinson); Desvernois: *Mémoires 1789–1815* (Paris 1898), p. 93; *L'Agenda de* Malus (Paris 1892), p. 35; Jacques Miot, commissaire des guerres à l'armée d'Egypte: *Mémoires*... (Paris, an XII — 1804), p. 13—5; La Jonquière I. 191, 252—4, 320—1, 327—9, 397—8, 493, 564.

[5] Biffé: on quitte ordinairement le stad...

[6] Biffé: pendant que la route que nous tînmes, fut différente, car nous longeâmes...

[7] Mot illisible; probablement »elle« c. à d. la flotte.

[8] Biffé: de son côté va...

pas l'armée là, mais il prit un brick[1] armé qui se trouva sur son chemin. Ce brick[2] avait été envoyé[3] à la rencontre du convoi de Civita-Vecchia qui errait dans ces mers sous l'escorte d'une seule frégate[4]. Je n'ai aucun doute que Nelson instruit de ce fait n'ait astreint ses efforts à le rencontrer pour obtenir une victoire aussi décisive[5]. Le génie de la liberté qui préside à nos succès, empêcha apparemment cette rencontre désastreuse[6], qui nous aurait privé de six mille guerriers de l'armée d'Italie.

Nous restâmes dix jours dans cette perplexité, connaissant la démarche[7] de Nelson, car il avait donné la chasse à une de nos frégates[8] et, n'ayant aucune nouvelle du convoi, nous partîmes enfin pour Malte, et le premier objet qui se présenta à nous aux attirages de cette île, est ce même convoi! Un bonheur aussi extraordinaire[9] servit d'augure favorable pour l'attaque de l'île dont on ne tarda pas à organiser les apprêts.

Je[10] fus du nombre de ceux qui reconnurent le lieu de débarquement. Le lendemain[11], il s'exécuta dans quatre endroits. Le général Reynier devait attaquer le Goze[12], le général Baraguey d'Hilliers la cale de Saint-Paul, les[13] généraux Desaix et Vaubois devaient cerner la cité Valette. Le point de jonction de ces deux dernières divisions était l'aqueduc, qui conduit[14] dans la forteresse le seul filet d'eau qui existe[15] dans l'île. Ce poste important devait naturellement être le plus défendu, et le hasard fit qu'il n'y eut que l'avant-garde de la brigade de Marmont qui surmonta les obstacles que l'on nous y opposa.

Le convoi que commandait Desaix, ayant beaucoup dérivé

---

[1] Biffé: Il rencontre un brieg armé et le prend...
[2] *Corcyre.*
[3] 31 mai.
[4] *La Courageuse.*
[5] Barré: aisée, mais...
[6] Une rencontre aussi désastreuse...
[7] La route.
[8] *La Justice.*
[9] Biffé: constant...
[10] Voir La Jonquière I. 604—6; Guitry 61—4.
[11] 22 prairial (10 juin).
[12] Gozzo (La Jonquière I. 562).
[13] La Jonquière et Guitry mettent ici: et...
[14] Barré: conduisait...
[15] Biffé: qu'il y a dans l'isle, qui y court...

par les courants, se trouvant si éloigné de terre que ce général ne put exécuter son débarquement à Marsa-Scirocco [1] (deux lieues au-dessous de la ville) que vers les six heures du soir, pendant que Vaubois était déjà à terre, deux lieues au-dessus de Malte, douze heures avant [2].

Le général en chef avait partagé à [3] deux la division Vaubois. Le général Lannes, avec sept bataillons, avait la tâche [4] de longer le port de Marsa-Musciet, à la droite de Malte, et (en y entrant [5]) de chercher à s'emparer d'un des forts qui commandent l'entrée; pendant que cinq bataillons, sous les ordres de l'aide de camp Marmont, devaient marcher droit à l'aqueduc et barrer l'isthme qui joint la cité Valette au reste de l'île. Il m'assigna pour mon poste l'avant-garde de cette brigade composée de plusieurs compagnies de carabiniers que je devais guider.

Nous partîmes le 22 prairial, de l'*Orient* à la pointe du jour; toutes les chaloupes avaient été rassemblées à l'abri de ce vaisseau. L'ennemi ne défendit que faiblement le débarquement, car il fut surpris; ce n'est qu'une heure plus tard, lorsque nous avions déjà gravi plusieurs coteaux qu'il vint engager une fusillade insignifiante. Lorsque Marmont eut réuni toutes ses forces, il marcha en avant. L'on nous avait avertis que l'ennemi nous attendait; mais il fut impossible de le reconnaître dans un pays barré par un dédale de murailles sèches qui contournent chaque champ. Je m'avançais vers les tirailleurs, lorsque

---

[1] »Chiroco«. Voir les cartes de cette époque et la description de Malte (La Jonquière I. 587—590, 597).

[2] Guitry: »Vaubois était déjà à terre deux heures avant«. C'est une modification du texte original tout à fait injuste. Voir journal de Savary, d'aide de camp du général Desaix (La Jonquière I. 601—2): »Le Franklin... avait reçu ordre de se rendre dans le sud de l'île pour seconder et couvrir notre débarquement... Le général Kleber le montait. Il nous envoya à midi une chaloupe... L'on embarqua la 21[e] demi-brigade légère, et nous nous mîmes en chemin dans le sud pour aller débarquer. La traversée était extrêmement longue. Il nous fallut ramer plus de quatre heures pour y arriver...«

[3] La Jonquière et Guitry: »en«.

[4] Biffé: devait.

[5] La Jonquière et Guitry lisent: »sans y entrer et de chercher à s'emparer«. Voir les instructions données au général Vaubois (*Corr.* IV. 2627, La Jonquière I. 583).

je trouvais[1] déjà ceux-ci engagés. Les Maltais s'étaient placés derrière l'aqueduc même, car il domine les alentours; ils occupaient aussi plusieurs maisons et une muraille leur servait de parapet. Les tirailleurs furent repoussés, et je voyais l'instant où l'ennemi, enhardi, aurait prolongé sa défense. Sans attendre le reste de la demi-brigade, je perçai avec les grenadiers par un chemin à demi-couvert; on les joignit; une décharge à brûle-pourpoint les déconcerte, et ils fuient en déroute; l'habitude de sauter des murailles les préserva du trépas, nous n'en tuâmes qu'une quinzaine, et un[2] drapeau rouge que j'atteignis, moi troisième, [fut[3]] pris. Ce choc fut court mais vif; nous ne tardâmes pas à en avoir un autre. Marmont qui, pendant ce temps, avait enfoncé la droite des ennemis, plaça ses troupes militairement et m'envoya reconnaître la ville, en me soutenant d'un bataillon. Je m'approche des portes, et mes tirailleurs s'engagent malgré moi; alors cinq cents hommes, qui se trouvaient sur le glacis, les serrent et les poussent à leur tour. Ceci enhardit la garnison et elle tenta une sortie. Mon dessein était de feindre une retraite pour les attirer sur le bataillon; mais l'ardeur des grenadicrs ne me permit pas d'exécuter cette manoeuvre; ils ne virent pas plus tôt les ennemis à leur portée que, fondant dessus au pas de course, ils les forcèrent de se renfermer dans leurs murailles[4]. Le soir, les Maltais tâtèrent encore inutilement nos avant-postes, et, la nuit, une forte fusillade, du côté de Desaix, nous mit à même de nous convaincre que ce général avait rempli son but; effectivement, il venait de s'emparer des forts qui commandent la rade de Marsa-Sciroco et venait pour cerner la ville de l'autre côté.

Ceci se passait au dehors de la ville, lorsqu'un événement inattendu vint nous livrer cette place formidable.

---

[1] La Jonquière: »trouvai«...

[2] Biffé: le.

[3] Ce mot ne se trouve pas dans texte original; mais notre version, qui est aussi celle de M. de La Jonquière, est conforme au sens général de la phrase.

[4] Voir: *Corr.* XXIX, p. 372—3; Thurman 8; Marmont: *Mémoires du maréchal..., duc de Raguse, de 1792 à 1841* (Paris 1857) I. 358—9; Doublet: *Mémoires historiques sur l'invasion et l'occupation de Malte par une armée française en 1798 par... chef de la Secrétairerie française du Grand Maître...* (Paris 1883), p. 165.

Malte est fameuse par sa force; ses remparts, taillés dans le roc vif, sont presque inexpugnables; 910 canons[1] en défendaient l'approche; un million de poudre, et du grain[2] pour six mois, éloignait[3] l'espoir de la forcer par un blocus; il ne fallait à ses défenseurs que d'être passifs derrière leur quadruple rang de bastions, en nous laissant la tâche pénible de rompre ces rocs, et de végéter sur un terrain aride qui n'offrait point de ressources en vivres et où une seule source d'eau devait alimenter toute l'armée. Mais l'esprit révolutionnaire a été[4] encore ici le principe de nos succès!

Dans[5] ce gouvernement oppressif la haine contre les chevaliers était à son comble, cent mille individus ne pouvaient voir sans horreur une caste armée et peu nombreuse, se jouer de l'honneur des familles et de la bonne foi des habitants, pendant qu'ils insultaient à leur faiblesse en les forçant d'étouffer même leurs plaintes. Toutes les causes civiles étaient soumises à[6] l'arbitrage du grand maître. Les hommes, chargés de faire l'application des lois, ces individus qui sous régime[7] monarchique sont les seuls intermédiaires entre le souverain et le peuple, devaient à Malte borner leur ministère à des rapports insidieux, la volonté du grand maître n'avait pas de frein[8], l'humeur, l'ignorance, ou la cupidité pouvait dicter[9] les arrêts d'où dépendait la propriété[10] des habitants. Le peuple ne payait rien à la vérité pour cette terre ingrate qui après un travail opiniâtre ne le nourrissait que trois mois, mais tous les objets d'industrie qui, vu la stérilité du sol, devenait réellement la source de son existence, étaient grevés par des douanes exor-

---

[1] Ce nombre est tout à fait exact; voir: Aperçu des principaux objets de l'artillerie de la place de Malte (La Jonquière I. 645).

[2] La Jonquière (I. 594) lit: »...du pain... éloignaient«... L'examen attentif de l'original ne laisse cependant pas de doute sur l'exactitude de notre version.

[3] Biffé: diminuait.

[4] fut.

[5] Guitry 64.

[6] Biffé: au grand maître...

[7] Biffé: dans le pays...

[8] était tout...

[9] dictaient...

[10] l'honneur et la propriété...

bitantes. A ces maux s'ajoutait le contraste le plus affligeant: pendant que les Maltais[1] gémissaient sous un despotisme illimité[2], ils voyaient devant eux[3] l'image d'un gouvernement[4] paternel et juste, c'est celui de l'ordre même. Ses[5] statuts pourraient être comparés à ceux[6] d'une république; on y a multiplié la garantie des droits de chaque membre, et l'arbitralité[7] du chef ou du grand[8] conseil trouverait une entrave dans chaque forme qu'ils ont à remplir[9].

Aussi[10] l'esprit de la liberté avait déjà percé dans cette île[11], les chevaliers craignaient qu'il ne se propageât et les cachots

[1] Biffé: qu'ils.
[2] le despotisme le plus illimité.
[3] sous leurs yeux.
[4] du bonheur civil, basé sur l'équité, dans le régime paternel d'après lequel l'ordre se gouvernait...
[5] »Ces« statuts (dans texte original).
[6] Biffé: sont réellement ceux...
[7] l'arbitraire...
[8] de son...
[9] 24 lignes biffées: Il eut été impossible que dans un siècle aussi éclairé, où tous les hommes commencent à discerner leur droit, le Maltais eut été le seul à ne pas désirer de pouvoir s'en ressaisir. Aussi les chevaliers commençaient récemment (déjà) à craindre la propagande de cet esprit de liberté, plusieurs individus avaient déjà été incarcerés (jetés aux fers d'...) sur le moindre soupçon et d'autres forcés de s'expatrier, lorsque l'escadre parut tout à coup à (vers) la vue de l'île. Le tocsin sonne. L'effroi d'un côté, de l'autre l'obéissance à un régime qui existait encore, force les habitants en campagne à s'enfermer dans la ville, ils accourent de toutes parts et on les arme. Jusqu'alors nos intentions étaient inconnues, mais lorsque le débarquement les eut dévoilées, le peuple placé entre la destruction et le joug ne tarde pas à prendre un parti.

Aussi (mais) l'esprit de la liberté avait déjà percé parmi les Maltais, et les chevaliers, craignant qu'il ne se propage, plongeaient (jetaient) dans les cachots (avaient déjà rempli, condamné, enseveli, ouvert les cachots pour...) ceux sur lesquels tombaient leurs soupçons... pendant que ceux qui conçurent être soupçonnés, se hâtaient d'éviter le même sort par un exil volontaire. Telle était la situation des choses lorsque l'escadre parut. Le tocsin sonna, (cela) (l'effroi d'un côté, de l'autre) la crainte de l'ennemi et l'obéissance à un régime encore existant fit refluer (força... de s'enfermer) les habitants de la campagne dans la cité, ils accoururent de toutes parts (et prennent) et on leur distribue les armes.

[10] Biffé: mais.
[11] parmi les Maltais.

recélaient les victimes de leurs soupçons[1], pendant [que] la crainte seule de ce soupçon fit[2] choisir [à] un grand nombre d'individus[3] un exil volontaire. Telle était la situation des choses: lorsque l'escadre parut, on sonna le tocsin[4]; soit [par] crainte des ennemis, soit [par] obéissance pour le régime existant, les habitants des villages accourent au secours de la capitale, mais réunis et armés ils sentirent leur force, et sitôt que le débarquement leur eut garanti[5] nos intentions, on ne tarda pas à manifester[6] leur haine pour le joug qui les gênait.

Les chevaliers avaient posté l'élite de leurs troupes dans la cité Valette, comme le point[7] le plus menacé. Le seul bataillon des galères devait surveiller[8] les immenses ouvrages au delà du port, ainsi que la vaste enceinte de la Cottonère, construite dans le temps pour contenir tous les habitants de l'île[9]. Ces postes n'étaient donc réellement gardés que par les paysans et surtout par les habitants des faubourgs, tous ennemis jurés de l'ordre et issus des anciens régnicoles de Malte. L'insurrection commença dans ces endroits. Un quiproquo, qui fit prendre des individus chargés de couper un pont pour un détachement français, ayant engagé une fusillade, plusieurs chevaliers quittèrent leur poste. A cette vue, le peuple se met en fureur; il croit qu'on le trahit et demande à être conduit par d'autres[10] contre[11] les ennemis et de sortir des retranchements. Sur le refus qu'en

---

[1] plongeaient dans des cachots tous ceux qui étaient soupçonnés.
[2] obligea.
[3] d'autres.
[4] le tocsin sonna, alors.
[5] dévoilé.
[6] ils ne tardèrent pas à prendre leur parti, on ne tarde les voir suivre.
[7] poste.
[8] surveillait.
[9] Voir la description de Theviotte (La Jonquière I. 587—90): »Cette ville, bâtie sur des rochers en amphithéâtre autour des ports creusés par la nature, est composée de cinq autres villes: la cité Valette, la cité Floriane à l'ouest; la cité Victorieuse, la cité Sangle au centre; la cité Bormola à l'est... La cité Cottonera... enveloppe les trois précédentes... Cottonera est une immense ligne bastionnée servant de camp retranché... Il faut 15.000 hommes au moins pour la défendre... Il y avait à peine 1.500 hommes«.
[10] La Jonquière (I. 605) lit: »pour marcher«... Voir Guitry 64.
[11] Biffé: au devant des...

fit le bailli, qui les commandait[1], il fut massacré[2]; des[3] compagnons eurent le même sort et la fuite seule préserva les autres chevaliers du trépas[4]. Cet acte de vengeance fut suivi d'une décharge générale; après quoi le peuple, laissant les postes[5] de l'enceinte à l'abandon, retourne[6] sur ses pas et s'empare des faubourgs.

Cette nouvelle désastreuse parvint au grand maître Hompesch dans l'instant même où la sortie de la garnison de la cité venait d'être si vigoureusement repoussée. Ce vieillard sexagénaire, digne de combattre pour une meilleure cause, ne[7] fit que redoubler d'énergie. Il ordonne, sur le champ, de concentrer dans la cité les munitions et les vivres, il fait braquer du canon sur les insurgés, il annonce que l'on se défendra jusqu'à la dernière extrémité; il y eut même des individus qui proposèrent de faire sauter la forteresse dans un cas de détresse; mais le peuple de la ville ne partageait pas cette ardeur guerrière, l'attente d'un bombardement effrayait[8] tous les esprits[9], et l'exemple des faubourgs leur indiquait les moyens de s'en affranchir.

A l'issue d'une procession solennelle, par laquelle les chefs avaient espéré de pouvoir électriser les esprits, les citoyens qui gardaient le donjon des Chevaliers s'insurgent, blessent divers membres de la religion qui s'y trouvent, incarcèrent les autres et font cesser le feu que ce donjon n'avait cessé de faire sur la brigade de Lannes. En même temps, tous les propriétaires s'assemblent, dressent une requête, choisissent des députés et se présentent le soir devant la congrégation de défense, où présidait le grand maître. Le contenu de la requête était la demande de la paix, le refus d'exposer leurs vies et leurs propriétés pour la défense de l'Ordre et la menace de livrer la ville aux Français, si on s'obstinait à ne pas traiter avec eux.

[1] commandait dans l'enceinte.
[2] massacré à l'instant avec ceux qui l'entouraient, la...
[3] La Jonquière lit: »ses«.
[4] Voir: Relation... par frère... Vié Cesarini (La Jonquière I. 599).
[5] La Jonquière lit: »portes«.
[6] quittèrent...
[7] La Jonquière et Guitry lisent: »n'en«...
[8] Biffé: il voyait avec effroi...
[9] Voir: Doublet 165—6, 172; Desvernois 95; *Corr.* XXIX. p. 374.

Cette requête, soutenue par les cris d'un peuple armé et furieux, convainquit le grand maître qu'il n'avait[1] d'espoir que dans la loyauté de la République[2] française, et il capitula dès le lendemain. Ce fut le dernier acte de souveraineté de l'Ordre de S. Jean[3].

Un sentiment généreux, celui de secourir l'opprimé, présida à la fondation des hospitaliers; un état habituel de guerre en fit des soldats indomptables[4], leur appui prolongea[5] le règne des Francs dans la Palestine et deux siècles après l'Europe voyait encore avec respect une poignée de chevaliers opposer une barrière insurmontable à l'élan dévastateur des Turcs. Mais la force même de l'île de Malte devint la cause de leur décadence, une trop grande sécurité fit naître la mollesse, leurs guerriers n'allaient plus dompter le Maure à Tripoli et à Sphaxe, et leurs galères loin d'offrir un appui à tous les navigateurs, parodiaient[6] dans une caravane les[7] courses pénibles de leurs prédécesseurs. La jeunesse militaire de l'Europe cessa d'aller[8] à Malte faire ses premières armes[9], ce respect même que tant de familles anciennes décorées de la croix inspiraient au vulgaire ignorant, disparut dès qu'on put l'acquérir par l'or ou l'intrigue. Enfin, en somme, l'on n'y voyait plus le gage de ses

[1] Biffé: ne pouvait...

[2] nation...

[3] Relation par Vié Cesarini: »Le général en chef a pénétré dans l'île par la trahison de nos milices. Ils (les chefs de la conspiration) insinuent... au peuple que ce sont les chevaliers français qui furent les premiers à l'y introduire... La méfiance, la terreur et le meutre passent dans le coeur du soldat... On annonce que les commandants généraux sont en arrestation dans les forts, les ordres et subsistances interceptés, les poudres semées sur les routes ou dans les citernes, les batteries enclouées, les milices licenciées et les corps de deux chevaliers traînés dans les rues... La nuit du 10 au 11, les auteurs mêmes de tous ces désordres, des nobles et des jurats maltais, représentent séditieusement au grand maître... que tout... impose... de condescendre... à cette même capitulation dont ils sortent eux-mêmes de signer les préliminaires chez le consul de Hollande...«

[4] Biffé: longtemps les trônes chancelants de Jérusalem et de Chypre n'eurent...

[5] d'un demi... l'existence des...

[6] ne faisaient plus que parodier...

[7] leurs nautiques...

[8] ne venait plus...

[9] Doublet p. 12, 14–6.

anciennes institutions[1], lorsque la révolution survint. Dès lors sa chute fut certaine. La philosophie dissipa le prestige qui environnait un édifice désormais inutile[2] et nos armées en plantant le drapeau tricolore sur l'église de S. Jean firent commencer la postérité pour ce corps politique récemment détruit[3].

Sułkowski: *Notes sur l'expédition d'Egypte.*

Quelque secret qu'on eut mis dans les premiers ordres pour les armements de Toulon, la nouvelle en perça jusqu'au cabinet de Londres et douze vaisseaux équipés à la hâte dans la Tamise lui[4] parurent suffisants pour en arrêter les progrès. Une activité surprenante[5] suppléa dans un port au manque effrayant de ressources[6], et notre flotte, ainsi que le convoi, purent mettre à la voile avant que les Anglais eussent quitté les dunes. Un bonheur[7] non moins rare sauva le tiers du convoi du coup[8] que lui préparait l'audace du commodore Nelson. Et ce même bonheur fit prendre en deux [jours] la place la plus formidable des deux hémisphères.

Mais[9] ces[10] succès n'avaient encore diminué en rien l'état[11] de crise dans lequel nous nous trouvions relativement à un ennemi supérieur s'il nous joignait, forcés alors de le combattre avec des vaisseaux encombrés d'attirails, et dont[12] la tâche pénible était de défendre un convoi immense[13] et incohérent, que vingt jours de navigation nous avaient montré aussi incapable

---

[1] Biffé: Enfin la masse de l'ordre entier avait cessé de présenter un...

[2] mais étayé par son ancien lustre et par sept siècles d'existence.

[3] Voir *Corr.* XXIX. 367—9.

[4] Biffé: leur.

[5] Voir La Jonquière I. 197—528, 663—73 (les préparatifs de l'expédition).

[6] Biffé: ce n'est que par un bonheur rare... que célérité extraordinaire pour un port privé dès longtemps d'une foule de ressources...

[7] C'est par un bonheur... qu'une partie...

[8] de l'audace...

[9] Donc...

[10] La Jonquière II. 9—10.

[11] Biffé: l'état violent dans lequel...

[12] et dont trois...

[13] Biffé: composé d'alors.

de se grouper que de fuir[1]. La célérité, la sagesse, et les vents pouvaient seuls faire réussir cette expédition; on résolut donc de s'abandonner à la merci des derniers, quoique la vraie saison des brises de l'ouest ne se fut pas encore déclarée. La flotte appareilla de Malte le 1 messidor[2]. Le même jour, une de nos frégates (*la Justice*), qui était en croisière sur les côtes d'Italie, distingua une escadre anglaise de seize voiles, qui cinglait vers l'ouest. Elle ne se donna que le temps de les reconnaître et dirigea sa route vers les points de ralliement.

Les vents furent maniables pour nous jusqu'aux atterrages de Candie; là ils [se] renforcèrent et, quoique leur direction fût bonne, nous ne tardâmes pas à sentir le danger dans lequel nous mettaient même les chances les plus ordinaires de la navigation; une seule nuit orageuse dissipa le convoi et fit même perdre la conserve[3] aux vaisseaux de guerre. A la petite pointe du jour[4], nous n'aperçumes au bout d'un ciel nébuleux que quelques groupes de bâtiments qui luttaient[5] contre les flots. Le reste s'était réfugié sous la terre ou errait sans obéir à nos signaux de ralliement. Heureusement le vent diminua et, soufflant constamment de[6] l'ouest, facilita à tous les vaisseaux de reprendre la route. Cet événement ne nous coûta que vingt-quatre heures de retard; mais il nous prouva ce qu'eût produit une tempête. Deux[7] jours plus tard, une galère de Malte[8] nous apprit la rentrée de *la Justice* et nous donna des détails vagues sur l'apparition des Anglais.

Dans cette incertitude, on se prépara au combat, toujours

---

[1] Voir: La Jonquière I. 270—1, 274, 277, 367—8, 572—3; E. Chevalier: ***Histoire de la marine française sous la première république faisant suite à l'histoire de la marine française pendant la guerre de l'indépendance américaine*** (Paris 1886), p. 2, 3, 5, 52, 223, 225, 234, 266, 336—40, 343—4, 345—9.

[2] 19 juin.

[3] La Jonquière lit: »le convoi«...

[4] 26 juin 1798.

[5] »luttent« dans texte original.

[6] »vers« dans texte original.

[7] Biffé: Le même...

[8] Voir *Corr.* XXIX. 430; Pajol: ***Kleber, sa vie, sa correspondance*** (Paris 1877), p. 275.

forçant de voiles sur la Tour-des-Arabes, un point vu[1] à dix lieues à l'ouest[2] d'Alexandrie. Le 12[3], nous reconnûmes terre. Le 13[4], une frégate[5], que nous avions envoyée en avant pour prendre langue[6], et qui avait réussi à attirer[7] à son bord le consul[8] et le chancelier de France[9], nous les envoie à[10] l'Orient et ils nous donnaient les nouvelles suivantes.

Depuis[11] deux[12] mois environ, l'annonce du projet de l'envahissement de l'Egypte y était parvenue par la voie de Constantinople. Les beys, prévenus, avaient fait des préparatifs[13] et nous ignorions jusqu'à quel point ils avaient multiplié les obstacles[14]. Mais une nouvelle bien plus étonnante fut celle de l'apparition de la flotte anglaise; quatorze vaisseaux, dont trois à trois ponts, avaient mouillé à la vue d'Alexandrie, le 10[15], au matin: ils avaient répandu l'alarme dans le pays; on les prit pour les Français, depuis longtemps attendus; et, dès ce

---

[1] La Jonquière (II. 10) lit: »connu«...

[2] Biffé: au-dessous.

[3] 12 messidor c. à d. 30 juin.

[4] 1 juillet.

[5] *La Junon.*

[6] Voir Vivant Denon: *Voyage dans la basse et la haute Egypte pendant les campagnes du général Bonaparte* (Paris an X — 1802), éd. 8°, I. p. 43–4; Charles Norry: Relation de l'expédition d'Egypte... (Paris VII), p. 4.

[7] Biffé: soustraire...

[8] Magallon (neveu).

[9] Bracewich (Braswich), chancelier interprète.

[10] Biffé: revint vers...

[11] La Jonquière II. 32.

[12] Biffé: trois...

[13] Biffé: quelques préparatifs, faibles à la vérité, mais tout l'événement montra qu'ils étaient... mais dans cette circonstance nous ignorions absolument...

[14] C. F. Volney: *Voyage en Syrie et en Egypte pendant les années 1783, 1784, et 1785*... (Paris 1787), p. 8: »Considérée comme ville de guerre, Alexandrie n'est rien. Il n'a pas quatre canons en état et pas un canonnier qui sache pointer. Les cinq cens Janissaires qui doivent former sa garnison, réduits à moitié, sont des ouvriers qui ne savent que fumer la pipe«. Browne W. G.: *Nouveau voyage dans la haute et basse Egypte... fait depuis les années 1792 jusqu'en 1798... traduit par J. Castéra* (Paris an VIII — 1800), I. p. 2.

[15] 10 messidor c. à d. 28 juin 1798.

jour, tous les habitants, ainsi qu'une foule de Maures qui se tenait dans les environs, le tout au nombre de six mille combattants[1], avaient pris les armes. Cette tourbe garnissait les murs, pendant que quatre[2] cents cavaliers parcourent la campagne[3]. Les Anglais ne séjournent qu'un jour dans la rade[4] d'Alexandrie; ils appareillent[5] leurs voiles[6], mettant le cap au nord-est. C'est tout ce que nous pûmes savoir à leur sujet[7]. Ils n'avaient communiqué qu'un instant avec leur vice-consul[8], et leur[9] demande se bornait à savoir si le pays était disposé à nous recevoir ou à se défendre.

Il était difficile de se trouver dans une passe plus périlleuse, les ennemis à peine à une journée de distance dont[10] on ignorait les mouvements, qui d'un instant à l'autre pouvaient revenir et nous combattre, tout le convoi mouillé à deux lieues de terre sur une plage découverte, et devant nous[11] une ville armée que l'urgence des événements...[12] forçait d'enlever d'un coup de main. Encore s'il nous avait[13] été possible de jeter à terre des moyens suffisants ou indispensables, mais avec cet

---

[1] Biffé: à peu près...

[2] Biffé: à peu près...

[3] Voir *Copies of original letters from the army of general Bonaparte in Egypte, intercepted by the fleet under the command of admiral lord Nelson. With an english translation. The second edition* (London, printed for J. Wright, 1798), p. 37. L'amiral Brueys au ministre de la marine et des colonies (Bruix), 9 juillet 1798: »...Le consul nous dit qu'on s'attendit depuis longtemps à l'arrivée des Français, qu'il y avait beaucoup de fermentation et une grande inquiétude dans le pays«. *Journal d'Abdurrahman Gabarti, pendant l'occupation française en Egypte suivi d'un Précis de la même campagne, par Mou-allem Nicolas El-Turki... traduit de l'arabe, par Alexandre Cardin...* (Paris 1838), p. 6.

[4] La Jonquière (II. 32) dit: »les eaux«...

[5] La Jonquière: »parcouraient«..., »séjournèrent«..., »appareillèrent bien vite«. Notre version est plus exacte.

[6] Biffé: mirent à la voile.

[7] La Jonquière omit ces trois mots.

[8] Carlo Rosetti (*Corr.* IV. 2737, 2921; Browne I. 53; La Jonquière II. 345—6).

[9] Biffé: toute leur.

[10] et dont...

[11] soi...

[12] Deux ou trois mots illisibles; peut-être: tant pénibles.

[13] Biffé: eut.

élément terrible les moindres opérations trouvent quelquefois des obstacles insurmontables.

La brise d'ouest sur les côtes d'Alexandrie n'est pas un de ces vents, vus aux mois d'été, qu'on sent légèrement planer sur la mer[1], soulevant à peine les flots. C'est presque toujours une suite[2] de rafales impétueuses, l'onde poussée par le vent, relancée[3] par des bas fonds, roule des vagues multipliées[4] qui bouillonnent eau sous des bâtiments[5]. Rien n'égale dans ces moments la difficulté d'un débarquement[6]. Il faut voir les cha-

---

[1] qui plane sur la mer plutôt que...

[2] une rafale.

[3] repoussée.

[4] semble bouiller encore autour des bâtiments.

[5] On peut lire aussi: sur des brisants.

[6] Voir: La Jonquière II. 37, 41, 43—4, 57, 59; *Corr.* IV. 2765, XXIX. p. 431. Thurman 17—18: »Le temps... était... très mauvais... Le point de débarquement devait être la Tour-du-Marabout. Mais l'ordre d'approcher de ce point d'une manière convenable ne put être exécuté, du moins complètement. Il y eut un instant de désordre. Deux vaisseaux s'abordèrent dans leurs manoeuvres, et allèrent tomber sur l'amiral, ce qui força de mouiller sur-le-champ, à plus de trois lieues en mer. Le vent soufflait nord avec violence; les vagues écumantes se brisaient fortement contre les récifs de la côte... Vers le midi, toutes les chaloupes étaient réunies autour d'une galère maltaise que montait Bonaparte... Cette journée fut cruelle. Au milieu d'une mer en fureur, un soleil ardent sur la tête, nos barques se heurtaient en tous sens, se précipitaient violemment les unes contre les autres. Nous ne pouvions réserver les distances qu'à l'aide d'un travail continuel au moyen des perches. Un mal de mer affreux s'empara de tout le monde, jusqu'aux matelots et aux pilotes. C'est ainsi, horriblement ballottés autour de la galère de Bonaparte, que nous passâmes tout le jour; le soir seulement les chaloupes purent se réunir... La galère de Bonaparte avait fixé le point de réunion tout près du banc de recifs où se trouve la passe qui mène à l'anse du Marabout... Au moment du débarquement, nous eûmes une assez vive alarme: on signala une voile de guerre dans le lointain... Il y eut un instant de cruelle angoisse. Mais bientôt on sut que c'était un vaisseau français...«. *Le chasseur* Pierre Millet: *Souvenirs de la campagne d'Egypte (1798—1801)*, (Paris 1903), p. 41. »La mer était agitée ce-jour-là plus qu'elle ne l'avait encore été jusqu'alors. Les maux de coeur ne manquèrent pas à recommencer mieux que jamais«. *Revue d'Egypte*, 1895, p. 58. *Journal de Kleber*: »La mer est on ne peut plus houleuse, je passe du *Franklin* à la galère où était monté ce jour le général Bonaparte, le passage ou l'enjambée du canot à la galère était le saut périlleux«.. Villiers du Terrage 39: »La mer est très forte, la côte semée de rochers; plusieurs accidents se produisent«. Desvernois 99. Niello-Sargy



SUŁKOWSKI SUR LES MURS D'ALEXANDRIE

D'après une gravure du Musée National de Cracovie.

loupes à côté des bâtiments tourmentés par la houle s'élever au-dessus[1] de sabord[2] ou disparaître dans les[3] abîmes pendant que les soldats chargés de leurs armes et cramponnés sur les cordes eurent quelquefois plusieurs minutes à attendre l'instant de pouvoir se jeter entre les bras de mariniers. Quoique l'ordre de débarquement eût été signalé[4] à toute la flotte dès les neuf heures du matin, à peine à cinq[5] heures du soir vit-on une trentaine d'embarcations[6] rassemblées et amarrer[7] une[8] galère de Malte où se trouvait le général en chef et qu'il choisit de préférence pour s'approcher plus près de terre[9]. Dans la confusion d'une pénible opération une division entière, celle de Desaix[10], ne put nous seconder; la demi-galère qui devait la guider[11], échoua sur les bas fonds et ses canots furent trop heureux de se réfugier sur les bâtiments les plus à portée. Le[12] hasard seul nous favorisant, la division Menou qui la dernière avait reçu des ordres, fut celle qui nous fournit la grande moitié des combattants. Elle se trouvait être embarquée sur des vaisseaux[13] très légers, qui craignant la mer, mouillaient beaucoup plus à terre que les autres et au moindre signal, il lui fut possible de faire descendre sur la plage à peu près quinze

41—2. Les marins regardaient le débarquement comme impossible à cause de la violence des vents, et des récifs qui remplissent la baie de Marabout... Entassés dans des canots, nos soldats étaient jetés sur une côte semée de rochers et d'écueils au milieu d'une nuit obscure. On entendait des cris partant de plusieurs barques chargées de troupes errant au gré des vents et des vagues et demandant en vain des secours. Vigo Roussillon 585. Pietro 45–6.

[1] Biffé: jusqu'au.

[2] Mot difficile à lire.

[4] Biffé: sous les...

[4] donné.

[5] quatre.

[6] Biffé: de chaloupes.

[7] On peut lire: s'avancer vers...

[8] La phrase est mutilée.

[9] Biffé: et sur laquelle nous devions... le général en chef... étant déjà embarqué pour...

[10] que nous...

[11] qui conduisait les... canots...

[12] par un...

[13] Biffé: bâtiments.



cents hommes; le[1] reste des chaloupes débarqua la nuit, derrière une pointe de sable, où[2] se trouve une mosquée nommée le Marabout, à quatre heures de chemin d'Alexandrie. Vers la minuit[3] cette colonne joignit celle de Menou. Nous nous rassemblâmes autour d'un édifice ruiné[4] et l'on forma un carré pour se garantir de toute insulte de la part des Arabes qui étaient déjà venus tirailler avec nos gens[5].

A la petite pointe du jour[6], les Arabes[7] vinrent encore nous harceler[8], mais inutilement; le général en chef alors disposa sa troupe dont le nombre n'excédait pas 2600 têtes. Quelque petit[9] que fut ce corps, la situation devait naturellement accroître[10] son courage, qui devenait son unique soutien; il avait[11] été impossible de débarquer un[12] cheval, ni une pièce d'artillerie; la brise de ce jour, plus violente encore que celle de la veille, ne laissait aucun espoir de renfort, les canots[13] qui vers le matin voulurent nous joindre ayant été[14] submergés; chacun était donc intimement convaincu qu'il fallait[15] se rendre maître d'Alexandrie quoiqu'il en dût coûter, et l'on se mit en marche, exaltés[16] par cette conviction toujours funeste aux ennemis[17].

---

[1] tout le...

[2] à qui...

[3] Menou (dans la lettre du 16 octobre 1798): »A minuit, le général en chef arrive...« (La Jonquière II. 44—5). Voir aussi: *Corr.* IV. 2765, XXIX. 431.

[4] Santon Sidi el-Palabri (*Corr.* XXIX. 431).

[5] Voir relation de Menou *l. c.*, Thurman 20.

[6] Voir relations de Menou, Napoléon, Berthier, Niello-Sargy etc.

[7] Biffé: l'ennemi vint...

[8] tâter...

[9] Nous n'avions de soutien que notre courage, car il fut...

[10] exalter...

[11] car il fut...

[12] ni un...

[13] d'autant plus que les canots, — vu que les canots.

[14] furent.

[15] il fallait tout espérer de ressources... il fallait donc se rendre maître d'Alexandrie...

[16] animés.

[17] *Corr.* XXIX. 432. Pressé par les circonstances, il fallait avec une poignée d'hommes, sans artillerie, sans cavalerie, attaquer et prendre une place défendue par une population sous les armes et fanatisée. Que de périls, que d'événements, que de chances, que de fatigues on avait encore à essuyer. Chevalier 358. La prompte possession d'Alexandrie était non seu-

Il repose le long du rivage qui court vers Alexandrie une chaîne de coteaux rapides et étroits, leurs flancs sont semés par des fouilles et leurs sommets couverts de décombres; ces coteaux furent un rempart naturel, inaccessible à la cavalerie, en cas qu'elle eut été trop nombreuse; nous les longeâmes, partagés en trois corps. Le général Menou commandait[1] la gauche et côtoyait absolument la mer, le général Kleber suivait la rampe de la droite, et le général Bon flanquait Kleber en s'étendant dans la campagne. Le général en chef s'était fait une petite réserve pour se porter vers les endroits menacés. Dans cet ordre nous marchâmes vers la ville; à ses approches[2] la cavalerie tâcha d'inquiéter la colonne du centre dans l'instant qu'elle montait une colline assez aride, mais une décharge la fit fuir[3]. Enfin nous arrivâmes au dernier rang des collines qui entourent Alexandrie, et l'[4] enceinte de cette ville fameuse s'offrit à la fois à notre vue[5].

C'est l'Alexandrie aux cent tours que voulaient défendre (les) Maures[6]. Quiconque savait une histoire du passé se sentit ému à cet aspect. Les idées[7] de splendeur[8] que rappelait[9] ce[10] lieu, la bizarrerie des circonstances qui faisaient fouler aux héros

---

lement pour l'expédition mais pour la marine un fait de la plus grande importance. Les navires de transport avaient désormais un abri assuré. Thurman 27.

[1] Probablement: couvrit...

[2] Biffé: à une demi-lieue.

[3] *Copies des lettres originales de l'armée du général Bonaparte en Egypte, interceptées par la flotte sous le commandement de l'amiral lord Nelson.* IIe partie. London 1799 (printed for J. Wright): Mar. Shechy, capitaine-adjudant à l'état-major, au cit. Doulcet, Alexandrie 8 juillet.

[4] Biffé: toute...

[5] Plusieurs mots et phrases biffés: Le lieu, la singularité... Il serait difficile (de voir) même à l'imagination de se peindre un site plus romantique, pendant que les souvenirs qu'inspirait le lieu, la bizarrerie des circonstances qui lançait les héros de l'Italie sur les traces d'Alexandre, et le danger du moment concoururent à l'envi à graver profondément l'image de cet événement dans l'esprit de chacun.

[6] Biffé: que défendaient les Arabes (celle des Turcs n'ayant pas même d'enceinte), les Français se trouvaient sur l'emplacement de celle des Grecs.

[7] souvenirs.

[8] grandeur.

[9] qu'inspirait.

[10] le...

d'Italie les pas d'Alexandre, le danger du . . . [1] concouraient déjà à classer[2] dans l'esprit de chacun les souvenirs de cet événement nouveau, lorsque un site romantique qui atteignait les bornes de l'imagination, achevait de le[3] graver à jamais[4].

On[5] voyait ces nom(breuses) tours [leur hauteur étonne encore][6]; les donjons qui les flanquent d'espace en espace, murs qui devaient lier cette en(ceinte), étant à demi écroulés[7], leur accès nous parut facile en vingt endroits, et au travers de leurs brèches on apercevait[8] l'intérieur de la ville ou plutôt des amas informes de décombres[9], surmontés de quelques palmiers ef-

---

[1] Mot illisible.

[2] Biffé: suffisamment.

[3] l'y...

[4] *Corr.* IV. 2710, proclamation du 22 juin 1798. *In fine:* »La première ville que nous allons rencontrer a été bâtie par Alexandre. Nous trouverons à chaque pas des souvenirs dignes d'exciter l'émulation des Français«. Thurman 13: »Notre traversée n'a rien offert de bien important... L'étude des auteurs qui ont traité de l'Afrique, et en particulier de l'Egypte, a principalement occupé mon temps et rempli ces tristes instants... Quoique rien d'officiel n'ait été annoncé, il n'y a plus à se méprendre sur le but de notre voyage. Je me suis donc mis à lire avec soin tout ce que nos livres m'ont pu fournir sur l'Egypte, sa topographie, son sol, son climat, ses usages, ses origines historiques, ses maladies etc.«. *Copies des*... 28, 55. *Relation des campagnes du général Bonaparte en Egypte et en Syrie par*... Berthier (Paris an VIII), p. 5. D. J. Larrey: *Relation historique et chirurgicale de l'expédition de l'armée d'Orient en Egypte et en Syrie* (Paris, an IX — 1803), p. 5. Browne I, p. XV.

[5] Cette partie du manuscrit est bien difficile à lire.

[6] Biffé: ébranlées nous étonner encore par leur hauteur.

[7] mais l'(enceinte) était ébréchée.

[8] on voyait.

[9] Browne I. 4: »Il n'y a qu'un coin de cet espace entre les deux ports qui soit rempli de maisons, le reste est en partie occupé par des jardins... et en partie par les immondices et les décombres qu'on y jette; d'ailleurs cette dernière partie ne peut être propre à la culture, par rapport aux ruines qui remplissent le sol jusqu'à une très grande profondeur«. Thurman 23. »Les murs... en très mauvais état, et, de même que les tours à l'antique, dans un délabrement général«. Vigo Roussillon 586: »Comme les murailles étaient en mauvais état, nous montâmes immédiatement à l'assaut«. Lacorre Alexandre: *Journal inédit d'un commis aux vivres pendant l'expédition d'Egypte. Voyage à Malte et en Egypte. Expédition de Syrie* (Bordeaux 1852), p. 30: »Vue de quelques lieues en mer, Alexandrie en impose beaucoup. Une position avantageuse, quelques jolis minarets, des maisons blanchies, et plus que tout cela, cette magnifique colonne de

feuillés. Une colline[1] de sable noître, aussi pointue qu'élevée, nommée la butte de Memphis, dominait toute la ville. Une foule immense de femmes et de vieillards[2] grimpait sur ces sommets[3], on entendait leurs hurlements[4] et les noirs étendards semblaient implorer la mort[5].

L'armée française se trouvait sur l'emplacement de l'Alexandrie des Grecs[6], ses bataillons serrés couronnaient en masses unies les sommets de plusieurs vastes[7] collines qui entourent l'enceinte[8] arabe. Sur[9] une de ces collines s'élevait majestueusement la colonne de Pompée; à ses pieds fut placée l'ambulance, et ce monument magnifique, seul vestige de tant de chefs d'oeuvre de l'art, portait son ombre à l'humanité souffrante[10].

Mais si l'on se détournait un instant de ce spectacle imposant, l'œil ne rencontrait plus qu'un désert hideux; en vain la vue plongeait sur une plaine blanchâtre et rase, nulle trace de végétation ne venait fixer[11] ses recherches, en vain l'esprit tâ-

Pompée et ces vieilles tours ruinées qu'on aperçoit au loin, font encore présumer assez avantageusement de cette ville... Ce n'est que lorsqu'on y est entré que l'illusion cesse entièrement... La stérilité la plus absolue l'environne«. *Copies of original letters*... 14. Jaubert to his brother 8/7 1798. »C'est un amas de ruines où l'on voit telle maison bâtie de boue et de paille, adossée à des tronçons de colonnes de granit. Les rues n'y sont pas pavées: l'image de la destruction ressort bien davantage à la vue de deux monuments qui seuls ont traversé intacts les siècles qui ont tout dévoré autour d'eux. C'est la colonne de Pompée... et l'obélisque appelée l'aigle de Cléopatre«. p. 15: »On voit çà et là quelques dattiers, arbres tristes, qui rassemblent assez de loin au pin«... Niello-Sargy 44, 50. C. S. Sonnini: ***Voyage dans la haute et basse Egypte fait par ordre de l'ancien gouvernement*** (Paris VII), I. 124: »Le théâtre hideux de la plus horrible destruction«.

[1] Biffé: une crue de sable noir qui dominait toute la ville nommée...
[2] et d'enfants.
[3] on les voyait montés d'une foule...
[4] ils voulurent par des hurlements affreux à énivrer les combattants.
[5] le port vieux et les vaisseaux turcs au milieu desquels se voyait la caravelle, étaient sur entrée d'oeils.
[6] sur cette contrée des arts dont ne survivait rien plus de vastes.
[7] grandes.
[8] Alexandrie, la ville.
[9] Au milieu
[10] Larrey 6.
[11] Biffé: borner.

chait d'y découvrir un asile ou une ressource, les sifflements aigus du vent [1] qui le parcouraient sans obstacle frappaient seuls les sens, et l'imagination effrayée [2] de cette solitude, attristée par des décombres, ne tardait pas à les comparer à ce souffle destructeur et uniforme du temps qui plane sur l'homme et efface sans retour les traces de son orgueil [3].

Les obstacles que nous opposait cet amas de barbares sans être effrayants n'étaient pas méprisables; dans chaque porte ils avaient placé un canon, eux-mêmes garnissaient le sommet des murs et des tours. Le Turc stupide [4] est toujours redoutable à la défense d'un poste. Son ignorance empêche qu'il soit effrayé des défauts qui peuvent s'y trouver. Une prière qui le garantit d'une balle, est à ses yeux un abri égal à un parapet épais. Renforcé par cette idée [5], il garde ses postes, il s'y défend avec constance [6] dans la persuasion qu'il peut nuire impunément. Le danger ne l'effraie que lorsque l'ennemi qui l'a tourné, se présente tout à coup à ses yeux, mais alors la seconde conviction qu'on ne lui donne pas quartier [car tel est chez eux le droit affreux de la guerre] change en fureur sauvage sa pusillanimité [7] primitive. Toutes ces considérations rendent une attaque nécessairement épineuse, car [8] qu'importe à l'assaillant que le principe de la défense des assiégés soit l'ignorance et le désespoir, quand ses résultats équivalent presque à ceux d'un dévouement généreux.

Le général en chef ayant reconnu la place fit faire halte pour donner le temps à chaque division de se placer à peu près vis-à-vis des principaux débouchés; la division Bon gagna même beaucoup à droite pour pouvoir entrer par la porte de

---

[1] d'un vent qui parcourait ce désert, un vent impétueux...

[2] L'imagination effrayée ne se peignit ni asile ni ressources, l'esprit ne tardait pas à comparer cet aspect à l'image... Les sens fatigués ne se réveillent que par les sifflements aigus des vents qui le parcourent sans obstacles, et l'homme qu'effrayait cette solitude reportant ses regards vers des décombres en jouit sentir plaisir.

[3] Voir Pietro 50, 58.

[4] ignorant.

[5] fort de cette conviction.

[6] courage.

[7] crainte.

[8] aussi.

Rosette. Ces dispositions faites, à neuf heures environ, on donna le signal de l'assaut[1]. La charge se fait entendre, les troupes s'avancent, elles essuyent quelques coups de canon, et parviennent bientôt à la portée de mousquet[2], c'est alors que le nombre des assiégés se montra. De chaque créneau[3], de chaque embrasure[4] il partait un coup de fusil, les moindres crevasses étaient changées en meurtrières. C'est sous cette grêle de balles que les Français se lancèrent au pas de course, leurs généraux à leur tête; dans deux minutes on fut au pied des murs. Alors faute d'échelles on se groupe, on s'entr'aide, les brèches moindres se forment sous canonnades des grenadiers, tandis qu'ils sautent le sommet des murs portés sur les épaules de leurs camarades[5]. C'est dans cet instant que nous perdîmes des officiers valeureux.

Kleber tombe blessé à la tête, Menou atteint par cinq..., l'adjudant général l'Escale blessé au bras, le chef de brigade Mas fut tué, et avec lui plusieurs officiers distingués. La colonne près de laquelle je me trouvais, commandée par le général Veaux[6], fut plus heureuse que les autres; elle trouve une brèche commode vers[7] l'angle qui descend sur la mer, et entre sur le champ dans la ville[8]. Presque au même instant la divi-

[1] Voir: *Corr.* XXIX. 433—4.

[2] Biffé: fusil.

[3] Mot à peu près illisible.

[4] Detto.

[5] Voir: *Copies de*...: 2[e] lettre de Shechy, Thurman 27, Millet 43, La Jonquière II. 50—1.

[6] C'était l'avant-garde et dans l'attaque elle formait l'aile gauche.

[7] Biffé: entre...

[8] *Corr.* IV. 2738. *Au général Berthier*, 3 juillet 1798. »Pour récompenser les traits de courage et de dévouement que plusieurs officiers ont faits hier à la prise d'Alexandrie, je nomme... Vous préviendrez également le citoyen Sulkowski qu'il est promu au grade de chef de l'escadron, pour le récompenser des services qu'il a rendus à l'armée, et principalement à Malte, et hier à la prise d'Alexandrie, où il a été culbuté deux fois du haut d'un mur. Il ne cessera pas d'être mon aide de camp«. 2765. *Au Directoire exécutif*, 6 juillet 1798. »...Je vous demande le grade de chef d'escadron pour le citoyen Sulkowski, qui est un officier du plus grand mérite et qui a été culbuté deux fois de la brèche«. *Promotions* de 3 juillet 1798 (Alexandrie, 15 messidor VI), *Archives hist. de la Guerre*, Armée d'Orient. »Le capitaine Sulkowski, aide-de-camp du général en chef, est promu au grade du chef

sion Kleber fondait sur murs, força un donjon, et celle de Bon enfonçait la porte de Rosette. C'est alors que les Alexandriens virent toute l'étendue du danger, ils fuyèrent dans un désordre épouvantable; un parti, plus brave ou plus fanatique, resta sur les murs ou se réfugia dans une mosquée voisine; là chacun d'eux ayant tiré ses pistolets se défendit jusqu'au dernier soupir avec ses armes blanches; en peu de minutes les balles et les bayonnettes les exterminèrent jusqu'au dernier. Cette exécution finie, on s'avança en plusieurs colonnes dans l'intérieur de l'Alexandrie des Arabes. Il est difficile de rencontrer[1] un endroit plus hideux, des décombres éparses, des masures écroulées, des touffes d'arbres blanchis par la poussière, un terrain jalonné[2] de cadavres, et des vols de corbeaux de contrée qui avec[3] des cris lugubres se dirigeaient vers leur proie. Tels sont les objets qui se présentaient à nous. Nous franchîmes cette ville et l'on entre dans l'Alexandrie des Turcs, ce massif de murs qui remplit l'isthme entre la terre ferme et le Phare. Tous les habitants étaient barricadés chez eux, d'autres se réfugièrent dans le château. Nous avançâmes dans des rues désertes, tirant par intervalles des coups de fusil pour se reconnaître par feu de fusils; on blessait quelques hommes outre vue de leurs jalousies[4], un . . .[5] seul étant leur châtiment[6]. Dans moins d'une heure tous les postes furent occupés, les places publiques et les portes gardées, pendant que divers pelotons se dirigeaient vers le château pour le sommer de se rendre.

Le gouverneur de la ville se trouvait dans un de ces forts. Les exemples qu'il avait devant les yeux de la promptitude avec laquelle les remparts tous[7] étaient enlevés par nos soldats,

---

d'escadron«. *Bibliothèque de souvenirs et récits militaires.* (N° 24) *Les Français en Egypte par un officier de la 32e demi-brigade*, p. 331: »Le brave et intéressant Sułkowski est deux fois culbuté de la brèche«.

[1] Biffé: trouver.

[2] . . . et sanglant.

[3] dont.

[4] 5 mots difficiles à déchiffrer.

[5] Mot illisible.

[6] Richardot: *Nouveaux mémoires sur l'armée française en Egypte et en Syrie, ou la vérité mise au jour*... (Paris 1848), p. 26.

[7] Mot difficile à lire.

lui ôtèrent toute confiance en ceux qui devaient[1] le défendre; il demanda pour toute condition la jouissance de ses propriétés et l'inviolabilité de leurs femmes. Les conditions de toutes les autres tours furent les mêmes; aucun dans le péril ne songea au culte, et il paraît que leur fanatisme dans ce temps ne s'étendait plus jusqu'à la palme du martyre. Ces conditions furent accordées, les forts occupés, les hommes désarmés, et le gouverneur avec les principaux habitants[2] de la ville vinrent[3] trouver le général en chef.

Ce gouverneur se nommait Koraïm[4]. Quoique natif Alexandrin et par conséquent exclu de la caste régnante, il était parvenu à se pousser[5] dans les cœurs des hommes qui régnaient alors. Il contentait en adulations[6] surtout en compétition dans ce pays où l'homme[7] est habitué jusqu'à se prostituer pour avoir les faveurs des chefs. Il surpassa en rapine[8] cette foule d'individus dont[9] le seul but est d'amasser[10] de l'or, et sans avoir pour lui ni l'avantage[11] d'un physique imposant, ni le brillant de la valeur, ni des services rendus, il sut par les seules faveurs d'Ismail-Bey[12] parvenir avant quarante ans à occuper un des premiers gouvernements de l'Egypte et à entasser des trésors[13].— Cet homme depuis un an qu'il était en place, opprimait les Français avec d'autant plus d'acharnement que la révolution n'apparaissait dans ces contrées lointaines que sous la forme de l'anarchie[14]; il croyait qu'il n'y avait point de gouvernement,

---

[1] Biffé: qu'il trouvait.

[2] chefs.

[3] vint.

[4] Seïd-Mohammed-el-Koraïm. Voir *Corr.* IV. 2785, 2880, 2885, 2925, 2926, 3025, 3106, 3159, 3247, 3248, 3425, 3554; La Jonquière II. 226–8, 318–9, 446, 461; Nakoula-el-Turk 17.

[5] Plusieurs mots bien difficiles à déchiffrer.

[6] Biffé: basesse.

[7] la dignité de...

[8] en invention de...

[9] (pour) qui l'accaparement de l'or est le seul but et le seul moyen...

[10] accaparer...

[11] éclat de la...

[12] Ismael-Bey, 1786–91. (La Jonquière I. 156).

[13] Biffé: immenses...

[14] de troubles...

puisqu'il n'y avait pas de roi, et point de vengeance à craindre là où il n'y avait pas de gouvernement[1]. L'abattement de Coraïm pouvait facilement se concevoir lorsqu'il se vit au pouvoir de cette nation que ses maîtres et lui avaient pris en tâche d'insulter[2]. On aurait pu[3] profiter de cet homme pour lui arracher quelque secours[4]; on sut même lui laisser non seulement la certitude[5] de le conserver, mais même l'espoir d'augmenter sa fortune. Le général en chef lui dit qu'il le confirmait dans le gouvernement d'Alexandrie, que sa conduite et ses actes pour accélérer la marche d'armée française . . . [6] le encore de récompenser . . . [7] qu'il devait s'attendre de rester pacha. Koraïm accepta sans hésiter et avec joie, quelque . . . de ces promesses, en vue de trahir qu'il était facile de prouver. Les circonstances en éloignaient l'époque, pendant que dès le premier moment dans une ville frissonnante par la terreur que devait inspirer un assaut, une sûreté . . . [8] la confiance . . . [9] En plus nous eûmes sur le champ toute celle de l'ancien gouvernement . . . [10] nourrir, conduire les bataillons qui débarquaient devint la tâche de nos ennemis[11]. Plus elle lui paraissait odieuse plus il mit de zèle apparent à la remplir et dès

---

[1] Voir aux *Archives des affaires étrangères*: Turquie, t. 194, p. 325—74: Rapport du citoyen Dubois-Thainville adressé au cit. R. Verninac, envoyé extraordinaire près de la Porte Ottomane, le 16 fructidor IV (2 septembre 1796); t. 188, p. 151—4: lettre du consul général de la République française au Caire, Magallon, au citoyen Descorches, envoyé extraordinaire de la République française à la Porte Ottomane, Caire, le 2 messidor II (20 juin 1794); t. 190, p. 163—4: lettre du cit. Descorches à la *Commission des relations extérieures*, Constantinople, le 18 pluviôse III (6 février 1795); Pietro 66; Browne I. 85, 228—9. Savary: *Lettres sur l'Egypte* I. 76. La Jonquière I. 156—8: Rapport de Talleyrand (griefs de la République contre les beys). *Corr.* IV. 2710, 2719, 2723.

[2] Biffé: d'après ses plaisirs depuis six (ans).

[3] On peut lire: On commençait par... On fit prévoir...

[4] On peut lire: somme...

[5] Biffé: l'espoir.

[6] Quelques mots illisibles.

[7] » » »

[8] » » »

[9] » » »

[10] » » »

[11] Biffé: de notre grand ennemi.

lors nous ne connûmes plus[1] d'autres obstacles que ceux que le reste de l'Egypte pouvait nous offrir.

Mais fixons un instant l'ensemble qu'offrait l'Egypte pour mieux sentir les détails de sa conquête[2].

Lorsque[3] nous arrivâmes devant Alexandrie, l'urgence du péril, un ennemi formidable à nos côtés, ne laissèrent nul[4] choix dans les mesures. Il fallait débarquer où l'on se trouvait pour ôter des chances à la fortune[5], et Alexandrie fut prise. Mais Alexandrie en elle-même n'influait presque en rien à l'envahissement[6] du reste de l'Egypte. Cette ville est[7] un point jeté hors les[8] limites de ce pays[9], les déserts l'en séparent, un point qui ne vit, qui ne boit même que par les bienfaits de l'Egypte. Toutes les ressources que nous y trouvâmes[10], n'étaient donc que momentanées, et, sans son port, il eût été presque égal de débarquer sur un autre endroit[11] quelconque de la plage.

Ce[12] premier moment de . . .[13] passé les autres instants durent[14] être consacrés à la reflexion. Nous avions concentré nos forces, il ne s'agissait[15] plus que de jeter un coup d'oeil sur la carte, et de discerner la route la plus avantageuse pour pénétrer plus avant dans le pays. Voici l'aspect et[16] les rapports militaires qu'il offre.

L'Egypte, chacun le sait, est partagé en deux parties distinctes, la haute et la basse. La haute est une vallée de deux

---

[1] dès cet instant.

[2] Biffé: Il est nécessaire ici de s'arrêter un instant et de fixer l'ensemble de cette conquête de l'Egypte.

[3] La Jonquière II. 34.

[4] Biffé: plus aucun.

[5] c'était un accès de convulsion, il fallait pour nous sauver, accélérer.

[6] à la conquête.

[7] c'est.

[8] La Jonquière lit: »des«.

[9] Biffé: étranger.

[10] La Jonquière lit: »trouvions«.

[11] Biffé: point.

[12] Après le premier moment de reflexion.

[13] Mot illisible (ivresse, essor).

[14] Biffé: purent.

[15] et l'on pouvait jetant un coup d'œil sur la carte fixer la marche la plus avantageuse pour la conquête de ce pays.

[16] Voici l'aspect que le terrain...

cents lieues de long que deux chaînes de montagnes ressèrent et que le Nil traverse [1]. La basse Egypte est un triangle dont la base est la mer et le point l'endroit où le Nil se sépare en deux branches. L'île qu'elles forment, est le Delta. A la droite de la branche droite [celle de Damiette] une pente plus favorable du terrain permet au fleuve de fertiliser le sol jusque quinze lieues de ses bords, et arroser trois [2] vastes îles [3]; à la gauche de la branche gauche [celle de Rosette] le Nil marchant par le désert a pu à peine mouiller quelques terres [4] peu distancées de ses rivages, une lisière étroite d'une ou de deux lieues de large borde là son cours et fait l'endiguement de la première de branches. C'est elle qui nous était la plus à portée, c'est à son extrémité sablonneuse que se trouvait Alexandrie.

Sans forteresses sans défilé l'Egypte n'offrait à ceux qui voulaient l'attaquer [5] que deux obstacles, les déserts qui l'entourent ou les eaux du Nil. Son seul point d'appui était le Caire; les faubourgs rendirent à cette ville quelque position militaire; une population immense, le centre du gouvernement, enfin les seules ressources existantes. . . [6] en Egypte en fit [7] un point décisif pour les [8] deux partis.

Pour défendre ce [9] local le gouvernement [10] mamelouk avait une cavalerie formidable, une artillerie nombreuse, mais mal servie, et une flottile sur le Nil.

Pour vaincre ces obstacles nous n'avions pas que de l'infanterie [11] et une flottile inférieure à la leur. Il nous importait [12] donc d'éviter les déserts qui ne se passent que lentement avec

---

[1] Biffé: mais qui ne s'élargit jamais au delà de cinq et que le Nil qui coule au milieu, fertilise.

[2] plusieurs.

[3] provinces.

[4] de terres le long de rivages composant la province.

[5] Biffé: défendre.

[6] Plusieurs mots difficiles à déchiffrer; peut être: avaient (contribué) pour rendre cet attirail militaire...

[7] Biffé: faisait.

[8] celui de deux partis qui s'en emparait.

[9] ces avantages de...

[10] La Jonquière II. 35.

[11] Biffé: l'excellente infanterie, presque (point de) cavalerie.

[12] fallait donc éviter autant qu'il était possible.

des hommes à pied; d'éviter également d'avoir le Nil pour . . . car n'ayant dans les chances de passer Nil . . . d'entrée de ses eaux [1], son passage pouvait devenir excessivement difficile.

Notre premier but devait nécessairement être d'arriver au Caire avec célérité; c'était, comme j'ai déjà fait mention, le seul endroit de l'Egypte où nous pouvions trouver ce qui nous manquait en moyens indispensables pour soumettre tout ce [2] pays, monter notre cavalerie, payer les frais de la guerre et trouver à la fois des. . . [3] de vivres assez grands pour nous permettre d'attendre le résultat d'une organisation quelconque [4].

Tous ces avantages se rencontraient à la fois dans un point, celui de Damiette. La rade de cette ville est la meilleure de l'Egypte. Après le débarquement, dès les premiers pas [5], le sol nous offrait dans [6] des villages multipliés, des digues ou des bois, des abris sûrs contre l'attaque de la cavalerie; nous n'avions pas à craindre de trouver cette arme redoutable prête à charger [7] sur nous, lorsque au milieu d'un désert nos troupes, exténuées de fatigues [8] et d'inanition, pouvaient à peine avoir l'usage de leurs armes [9]. Nul obstacle, hormis quelques canaux toujours secs dans cette saison, ne se trouvait entre Damiette et le Caire. Notre route se trouvait embordurée de trois provinces riches et profondes, dans lesquelles il . . . pour chercher de position . . . [10] sans crainte de manquer d'eau, sans nous éloigner un instant des bords du fleuve.

Mais [11] rembarquer l'armée pour la porter à Damiette, c'était peut-être trop exiger de la fortune, c'était lui remettre

---

[1] Cette phrase est à peu près illisible.

[2] La Jonquière lit: le.

[3] magasins ou approvisionnements (manuscrit est ici mutilé).

[4] Or . . qui devait (résulter) présenter le choix d'un terrain (local), dans lequel il fallait éviter tout d'obstacle (obstacles communs dans le pays...) et trouver tout de facilités pour notre marche rapide. L'Egypte le contenait, tous ces avantages qui... se trouvent réunis, et ce local est celui de Damiette...

[5] Biffé: que nous faisions sans crainte.

[6] soit par.

[7] On peut lire: à portée s'élancer.

[8] Biffé: de fatigue de soif.

[9] et les chevaux de ...f nécessaires pour traîner l'artillerie.

[10] Plusieurs mots tout à fait illisibles.

[11] La Jonquière II. 35.

entièrement nos destinées pendant l'espace de 36 heures et braver[1] des chances qu'elle avait déjà fait pencher en notre faveur. L'on n'osa donc y songer; il fallait se borner à la branche du Nil qui se trouve à Rosette. Pour y parvenir il y avait deux chemins.

Le[2] premier de ces chemins suit la mer parcourant[3] diverses collines; au bout de cinq heures de marche, il parvient au château d'Aboukir; près de ce château[4] il y a une rade et une belle fontaine; il y faut traverser un épanchement[5] des eaux de la mer dont les ondes crevèrent deux cents toises d'une digue. Cette opération finie, qui nous était très facile avec nos embarcations, l'on se trouvait sur la route de Rosette; à peu près huit heures de marche d'infanterie [la division Dugua n'y en employa pas davantage] nous conduisait sur les bords du Nil, et tout danger de disette était surmonté.

L'autre route débouchant[6] d'Alexandrie s'enfonçait[7] droit dans les terres et ne joint le Nil que[8] seize lieues de son embouchure sous[9] le bourg d'El-Rahmânieh. Elle[10] atteint auparavant une ville assez considérable pour l'Egypte, nommée Damanhour-el-Wehech[11]. Cete route est plus courte que l'autre; l'on y gagnait en apparence une journée de chemin; on nous la dit être habitée; on citait[12] les noms[13] de ces habitations; elles existent, il est vrai, au milieu de ce désert, mais ce n'est peut être que pour le rendre plus hideux.

Cette route parcourt une lisière de terrain entre une immense inondation de la mer à la gauche et le fond salineux[14],

---

[1] Biffé: recourir.

[2] La Jonquière II. 104–105.

[3] La Jonquière lit: parcourt.

[4] Biffé: où.

[5] de là... après avoir traversé un épanchement des eaux de la mer qui crevèrent une...

[6] Biffé: autour un . . . au débouché.

[7] La Jonquière corrige: s'enfonce.

[8] La Jonquière: qu'à...

[9] La Jonquière: près.

[10] Biffé: après avoir...

[11] la capitale de la province de Bahéiréh et qui sert de borne au désert.

[12] nommait.

[13] La Jonquière: le nom.

[14] blanchâtre et salineux.

il est de l'ancien lac Maréotis[1], à la droite [allant vers le midi]. Le canal d'Alexandrie la borne, ainsi[2] que la trace d'un autre canal parallèle à celui-là qui . . .[3] les hautes crues. En avril son fond est un peu humide, pendant que l'eau bourbeuse coule lentement dans le premier. Le restant de cette eau qui s'imbibe dans ces terrains secs[4] et . . . rassemblant par . . . divers s'en filant et forme sur tout cet espace quatre ou cinq issues. Quelques[5] hameaux épars s'alimentent . . . d'une d'entr'elles et effectivement ses eaux peuvent suffire pour étancher la soif d'une cohue de malheureux. Une horrible . . .[6] défigure ces habitants qui ont l'intermédiaire entre la bonne terre et la sable de la Lybie. Leurs huttes sont plus basses, plus écroulées que celles que nous vîmes après. Quelques queues[7] de champs[8] sont leur unique ressource. Autour de ces hameaux se trouvent les camps de bédouins de Damanhour. Leur férocité[9] les a fait remarquer en Egypte même parmi cette classe d'hommes qui est déjà fort nombreuse. D'excellents[10] chevaux leur permettent de chercher au loin[11] l'eau et les vivres, et cette même vélocité les rend les bourreaux de toute la lisière cultivée de terre voisine[12], ils la dévastent tour à tour, on les voit infester toutes les routes, tracasser toutes les caravanes, bloquer même Alexandrie et au moindre danger se réfugier[13] et entrer dans ses habitations affreuses[14], où règne éternellement la disette et que l'on nous indiquait néanmoins comme capables de suffire aux besoins d'une armée en marche. Placés dans la position intermédiaire entre les terres cultivées et les sables de la Lybie ils

---

[1] *Corr.* XXIX, p. 438.
[2] Biffé: on voit même.
[3] coule vers.
[4] Plusieurs mots difficiles à lire.
[5] Biffé: Plusieurs...
[6] Peut-être: énigme.
[7] Mot difficile à lire.
[8] »camps« dans texte original.
[9] *Corr.* XXIX, p. 432. *Copies of*... 1, p. 4.
[10] Biffé: Leur journée se passe ordinairement à chercher de l'eau.
[11] et rapidement.
[12] de l'Egypte.
[13] Biffé: s'enfuyer dans les déserts.
[14] détestables.

offrent[1] à l'aliment . . . plus malheureux que les sauvages, car ils ont les . . ., l'échantillon de divers . . . et . . . dans lequel l'homme vend en société fort civilisée.

Pour ne pas perdre un instant, la division Desaix se mit en marche dès le quinze[2] et atteignit le soir El-Beydah, un endroit que l'on indiqua comme un bois[3] et où il n'y avait qu'une citerne encombrée de pierres par les fuyards d'Alexandrie Ce n'est qu'après plusieurs heures d'un travail opiniâtre que l'on put les déblayer et[4] découvrir quelque filet d'eau peu abondant, mêlé avec une[5] boue fraîchement remuée et dont toute la division n'a pu obtenir qu'un demi-verre par homme[6]. Tel fut notre début[7]. Les[8] . . .[9] . . . vers divers points. Malheur à l'homme écarté ou parti qui ne se gardait pas, il était impitoyablement massacré; une escarmouche qui . . . un danger . . . ne leur fut que plus favorable; c'est en vain qu'il cherchait à atteindre leurs adversaires, disséminés sur vingt points ils se lançaient avec une véritable . . . et chargeaient leur fusil presque à bout portant avec une adresse meurtrière . . . et partirent comme un éclair, ils reviennent un instant après sans offrir la nuance[10] que de combat et de mort.

Le 17[11], la disette des vivres se fit sentir quoique les soldats en aient pris pour trois jours[12]; par une insouciance qui leur est commune . . . ils avaient tout consommé ou jeté. Il[13] ne

[1] Suivent plusieurs phrases dont on peut déchiffrer seulement quelques mots.

[2] messidor c. à d. 3 juillet 1798. Voir *Corr.* IV. 2722, 2724.

[3] Mot difficile à déchiffrer.

[4] Biffé: et parmi...

[5] de la...

[6] qui fut distribué comme par...

[7] Voir les mémoires et journaux cités par La Jonquière II. 107 etc. (de Belliard, Savary, Garbé).

[8] Suivent plusieurs mots illisibles.

[9] Biffé: la troupe. Probablement: les soins des officiers.

[10] Peut être on doit lire: chance.

[11] messidor c. à d. 5 juillet.

[12] Voir La Jonquière II. 70: Ordre du jour de l'armée du 3 juillet. »Le général en chef, instruit que quelques soldats jettent une partie des vivres qu'ils ont reçu pour quatre jours, ordonne... de visiter les subsistances...«

[13] Biffé: Le 17, au matin, il...

restait presque plus du pain et la citerne entourée de soldats commençait à peine fonctionner[1], lorsqu'on apporta au général Desaix l'ordre d'aller plus avant, la tête de colonne qui devait le suivre apparaissant déjà. Il fallut partir sans avoir rien de ce qu'il faut pour soutenir l'homme dans la fatigue et sans espoir fondé de rencontrer la moindre ressource en chemin.

Cette journée est certes profondément gravée dans le souvenir de tous ceux qui se trouvaient[2] avec Desaix ou Reynier. Le sort en[3] nous faisant suivre même dans cet endroit les pas d'Alexandre, a peut-être voulu à faire nature repeindre un tableau vrai des dangers à demi fabuleux qu'il essuya en marchant vers les oasis. Quelque ait été la situation de ce guerrier durant plusieurs instants, la nôtre pouvait en égaler l'honneur. Le soleil déversait du plomb sur nos soldats exténués, un vent violent leur gênait la respiration, une sueur farouche colliquait sans cesse dans flots et affadit à leurs jambes[4] tout cuir[5] qui tombaient de lassitude. Vers les deux heures[6] l'on découvrit quelque l'eau bourbeuse que les gens du pays nous avaient vantée[7] pour des citernes. Il fallait voir des flots d'hommes haletant se presser autour, implorer leur tour d'un verre, lester jusqu'à la terre qui était trempée[8], tenter s'arracher la moindre goutte et n'ayant que trompé leur soif répéter . . . avec les gestes et impétuosité du désespoir. Nous eûmes le spectacle affreux de la force du besoin, de cette sensation impérieuse, de la convulsion physique qui étouffe toute pitié, qui endort tout sentiment généreux. Personne ne s'imposait de l'opprimer et . . . serait la récompense. On vit des hommes moins adroits prodiguer les prières en vain et se voir confondus, d'autres s'immiscer le pistolet à la main et avec péril de leur vie. Au couchant du soleil un puit plus abondant

[1] Deux mots difficiles à déchiffrer.
[2] Biffé: concoururent, la firent.
[3] a peut-être...
[4] On peut lire: gens.
[5] Peut-être: cœur, toute vigueur.
[6] Biffé: Vers le midi...
[7] qu'on appelait...
[8] Vigo Roussillon 586: »un fossé plein de boue, nous en exprimions l'eau à travers nos cravates«.

près d'un hameau finit les souffrances de la soif, et l'on s'est rendu très avant dans la nuit jusqu'à Berket-Gitas, un endroit plus considérable afin d'essayer d'y trouver le lendemain quelque remède à la finir. Notre attente ne fut vaine. Mais si elle l'eut été, soit manque de provisions soit par suite de l'ennemi, un jour de plus avec les mêmes souffrances et le chemin eut été jonché de mourants [1].

---

[1] Voir (sur marche d'Alexandrie au Caire): *Mémoires du duc de Rovigo pour servir à l'histoire de l'empereur Napoléon* (Paris, 1828), 63—6. — *Journal du capitaine François* (Paris, 1903), 195, 197: »L'eau que nous avions apportée d'Alexandrie (peu de nous avaient pris cette précaution par la difficulté de se procurer des bidons) était épuisée dès le premier jour. Beaucoup d'hommes, harassés par la fatigue, le corps échauffé par les vivres du bord, accablés par la chaleur, jetaient les biscuits qu'on leur avait donnés à Alexandrie, ainsi que la veste de notre habillement, à tel point que beaucoup de soldats étaient sans habits, ni veste, ni chemise«. 198. »J'ai payé un peu d'eau 6 francs«. — Larrey 8. »On trouvait à peine quelques cloaques d'eau bourbeuse, presque solide... Les soldats les plus vigoureux... succombaient«. — Desvernois 102, 109. — Richardot: *Nouveaux mémoires sur l'armée française en Egypte et en Syrie*... (Paris, 1848), 31—3. — *Copies of*... p. 143—4 (l'adjudant-général Boyer aux parents, 28 juillet 1798): »...Le soldat portant pour cinq jours de vivres, chargé de son sac, habillé de laine; au bout d'une heure de marche, accablé par le chaud et la pesanteur des effets qu'il porte, il se décharge, il jette ses vivres, ne songeant qu'au présent, sans penser au lendemain. Arrive la soif, et il ne trouve pas d'eau; la faim, pas de pain. C'est ainsi que... l'on a vu des soldats mourir de soif, d'inanition, de chaleur; d'autres, voyant les souffrances de leurs camarades, se brûler la cervelle; d'autres, se jeter armes et bagages dans le Nil, et périr au milieu des eaux...« (Niello-Sargy, p. 56, ou plutôt son éditeur-compilateur M. Alph. de Beauchamp). — *Copies des*... II, p. 38—40 (Gay, capitaine, à ses parents, Caire, 28 juillet 1798): »...Nous avons marché pendant dix-sept jours sans pain, sans vin, ni eau-de-vie, et cinq jours sans eau, dans les plaines brûlantes, et l'ennemi continuellement à nos trousses... Nous avions à combattre des Barbares, qui ne connaissaient point les droits de la guerre et par conséquent qui exerçaient toutes les cruautés imaginables envers les malheureux Français qui tombaient entre leurs mains... Pendant dix-sept jours notre nourriture n'a été que des pastèques et des melons d'eau, ce qui a fait qu'un nombre infini de militaires sont morts de faim et de soif... Des habitants nous égorgeaient à demi-portée de fusil de nos colonnes. Malgré les pauvres malheureux qui tombaient en défaillance, nous étions obligés de marcher toujours en colonnes serrées, parce que leur cavalerie profitait du moment où nous étions en désordre, pour nous charger... Jour et nuit nous étions sous les armes, ce qui nous causait des fatigues mortelles. Le mécontentement était peint

L'on se repose à Berket[1]-Gitas, et lorsque la grande chaleur du jour fut passée, le général Desaix continue sa marche sur Damanhour, il[2] y arrive au milieu de la nuit. Ce ne fut que le lendemain que nous eûmes le loisir de contempler la première conquête faite réellement sur les Turcs d'Egypte, et que les hommes du pays nous avaient vantée comme un endroit vaste et opulent. Ces assertions nous parurent au premier coup d'œil dérisoires. Accoutumés à être frappés d'un ..... égal à la vue d'une ville en Europe à l'estimation (?) prise, nous n'avions pas tardé à comparer Damanhour à ces lieux délabrés que nous rencontrâmes sur la route[3], mais l'expérience nous fit voir

---

sur tous les visages. Les soldats étaient sur le point de refuser de marcher. Plusieurs militaires se sont brûlé la cervelle, d'autres se sont précipité dans le Nil: il s'est commis des choses terribles«. 98 (lettre de Saint-Genier, datée au Caire, 9 août): »Nous nous mîmes en route pour le Caire sans vivres, sans chevaux, et avons été poursuivis jusqu'ici par des bandes d'Arabes«. 104 (l'adjoint Lacuée à son oncle, Caire, 14 août 1798): »La campagne que nous venons de faire est, sans contredit, la plus pénible qu'aient jamais faite les Français. Nos marches forcées dans le désert..., notre disette d'eau..., de pain..., de vin..., tout cela est bien plus terrible que les batailles et les sièges; il ne faut que l'élan pour celles-ci, il faut pour l'autre du vrai courage, du courage de tête et d'âme«. 131 (lettre du maréchal de logis au 18e rég. de dragons, du 17 août): »Depuis que nous sommes en Egypte, l'armée ne cesse de souffrir les grandes fatigues que nous avons éprouvées dans le désert, la grande chaleur du soleil qui faisait sortir le feu de la terre, dépourvus absolument de vivres, obligés de marcher continuellement, tout cela est cause qu'il est mort beaucoup de volontaires qui tombaient de faiblesse roides sur la poussière«. — Vigo Roussillon 585: »Des viandes salées, du vin de Provence et de l'eau-de-vie ne convenaient guère pour préparer les hommes à exécuter, sous le soleil de juillet, en Egypte, une marche à travers un désert«. Voir aussi lettre de Desaix, datée à El-Beydah, le 5 juillet 1798. (La Jonquière II. 109—10, Panckoucke: *Corr.* I. 217). — Martin I. 202—3: »Jamais victoires n'avaient été plus faciles... le véritable courage avait été dans les fatigues et les privations«.

[1] »Birkeh« dans texte original.

[2] Biffé: l'on.

[3] Biffé: hors quelques mosquées plus, quelques maisons bâties en brigues, plusieurs... en marché,... de famille des palmiers..., le nombre d'habitants seul qui peut monter à dix mille se vit classé dans un rang un peu supérieur. Voir *Corr.* XXIX. 430.

que les naturels ne voulaient pas nous en imposer[1], leur jugement était relatif et plus nous avançâmes, plus assignâmes un rang supérieur sur les[2] autres endroits de l'Egypte, à l' . . . de . . . qui compose Damanhour[3]. Cette ville étant la capitale de la province de Bahéiréh, on là trouve au moins quelques beaux fours, quelques . . . de . . . et un . . . des fruits de . . .

Le kachef qui la gouvernait, s'enfuit à notre approche et alla se joindre[4] à ceux de Châbour et d'Aboû-el-Kâwî[5].

Quant aux habitants[6], ils étaient déjà prévenus (par) une proclamation[7] de notre arrivée prochaine, par ceux des gens qu'on eut soin d'expédier et qui percèrent rapidement. Les pièces de ce genre entrèrent dans promesses du bien-être[8], (de) la paix, (de) la sécurité, on y trouvait[9] un tableau des vexations essuyées par le paysan sous le gouvernement de mamelouks, et les menaces s'il s'obstinait à soutenir la cause de nos ennemis. Les pièces avaient calmé les esprits[10], mais les habitants n'en saisissent pas le sens, accoutumés à une existence précaire; les idées de mieux ne s'étendaient pas . . .[11] qu'à céder le moins possible de leurs propriétés, or fournir aux besoins de l'état ou de l'armée était à leurs yeux une avanie. En Egypte d'ailleurs on ne cuit jamais que pour un jour ou pour quelques, ce qui fit qu'une proclamation parlant de . . . du pays, leur parut de sauvegarde et ils ne s'empressaient à en deman-

---

[1] Biffé: l'assertion des naturels était juste, elle devinait de... d'après des idées relatives...

[2] aux.

[3] Larrey 10: »La possession de Damanhour apporta, dans le cœur abattu de nos soldats, une consolation bien douce. Ils y trouvèrent assez d'eau pour se désaltérer, quelques refraîchissements, et ils y prirent l'assurance de rencontrer le Nil le lendemain. Ce premier moment de repos ranima leurs forces et leur courage«. Pietro 56.

[4] Biffé: n'était alors plus...

[5] »Chabue« et »Abulkou« dans texte original. Il y a encore deux villages plus près de Damanhour: Chobraris et Abou-el-Schéméh.

[6] Biffé: Les habitants auxquels était déjà parvenue une proclamation. Voir *Journal d'Abdurrahman* 9.

[7] Voir *Corr.* IV. 2723.

[8] Biffé: des mesures.

[9] on rappelle de ses.

[10] jusqu'...

[11] Peut-être: à moment.

der que dans cette persuasion. Ils . . . alors de l'afficher à leurs portes, convaincus qu'elle les . . . de l'entrée de gens de guerre et de toute autre redevance. Rien que ce soit ne les ait pu en apprendre . . . . Et tout espoir de se concilier l'âme de ce peuple par des procédés plus polis, toute . . . devait être la peine perdue[1].

Quant à la réception, elle portait le caractère de l'insouciance, l' . . . . . sans crainte comme sans curiosité ne sortit pas de son apathie habituée pour porter ses regards sur nous[2]. Justes on n'avait pas plus d'accès à ses conceptions, si on voulait les . . . . .[3] par la modération, et il ne donnèrent rien . . . et ils cachaient leur . . . et leurs ressources. Ni les menaces ni les promesses, ni l'argent ne peuvent pas rassembler assez de comestibles pour faire exister les troupes en . . . d'un jour. Il existait outre cela un autre obstacle presque imprévu, nous n'avions jamais cru que les Orientaux n'ont presque pas de connaissance; il nous fut impossible de les faire concevoir une idée des besoins nécessaires à la masse de . . ., car leurs approvi-

---

[1] »Ces gens là prennent toutes les marques de bonté... pour des aveux de faiblesse« (Kleber à Bonaparte, 19 juillet 1798) (La Jonquière II. 222)· »Les Turcs ne peuvent se conduire que par la plus grande sévérité;... obéir, pour eux, c'est craindre« (*Corr.* 2907). *Journal du capitaine François* p. 213: »Pays d'esclavage. Tout le monde tremble«. *Copies des*... II. p. 107 (lettre d'adjoint Lacuée): »...Habitants dégradés par l'esclavage, sont retombés dans l'état de sauvages, et n'ont gardé de la civilisation que la superstition et l'intolérance religieuse«.

[2] *Copies of*... I. p. 4 (*Louis Bonaparte* à *Joseph Bonaparte*, 6 juillet 1798): »Ils sont d'un sang-froid étonnant. Rien ne les émeut, la mort est pour eux ce qu'est le voyage d'Amérique pour les Anglais«. 142 (Boyer aux parents, 6 juillet): »Figurez vous un être impassible, prenant tous les événements comme ils viennent, que rien n'étonne«... Pietro 57—8: »Les habitants que le hasard réunissait, au moment de notre passage, sur les monticules de sable qui entourent leurs villages, ne portaient aucune attention à l'armée qui défilait auprès d'eux. Si quelquefois leurs yeux se tournaient de notre côté, le mouvement lent et incertain de leurs prunelles, le peu d'expression de leurs regards, nous faisaient presque présumer qu'ils ne nous distinguaient pas. Ni la réunion d'un si grand nombre d'hommes armés ni la présence d'un peuple, dont l'habillement, les mœurs et le langage leur étaient également inconnus, n'étaient capables en aucune manière de les retirer de leur apathie«.

[3] Plusieurs mots illisibles.

sionnements ne sont que partiels [1], ce qui fit que nos demandes leur paraissaient exorbitantes et pour cela nous arrachâmes. Les approvisionnements chez eux ne se font que partiellement. Le public n'a point de magasins et . . . Les formes d'une réquisition étaient même inconnues aux chefs du pays. Le seul Copte qui avait . . . les moyens de leur . . . faire contribuer, mais en dépouillant on prenait tout . . . les gens se trouvaient . . .

Le 19 [2], trois divisions [3] étaient déjà réunies sous Damanhour. Le général en chef ne tarda pas à joindre [4], et l'on n'attendait plus que la quatrième [5] pour pousser en avant, lorsqu'on eut nouvelles de l'approche des Mameluks. Plusieurs kachefs isolés s'étaient rassemblés avec une promptitude, une . . .

Un vieillard de soixante ans, renommé par son courage . . . Osman-el-Bardisi parut guider cette troupe, et il s'approcha du Damanhour avec de douze cents cavaliers environ. L'effroi des habitants fut la première annonce [6] de cette venue subite des mamlouks [7], toutes les boutiques se fermèrent, et le marché fut désert; néanmoins comme c'était vers le soir, l'ennemi ne tenta [8] rien. Le lendemain [9], le général Desaix renforça les reconnaissances qu'il renvoyait dans les villages circonvoisins, et d'où l'on espérait pouvoir tirer quelque subsistance. C'ést surtout vers celui où se trouvaient les mamelouks que se dirigea un détachement plus nombreux composé d'à peu près 80 chevaux hussards, chasseurs ou dragons. C'était peu sans doute, mais l'on n'a pas risqué plus de cavalerie, vu que celle que nous avions amenée de France, ne surpassait pas le nombre de 800

---

[1] Richardot p. 43. »En Egypte, comme dans la plus grande partie de l'Orient, on ne broie le grain qu'à mesure des besoins de la journée: on ne fait le pain que pour un repas«.

[2] messidor c. à d. 7 juillet 1798.

[3] C. à d. Desaix, Reynier, Vial (Menou).

[4] 20 messidor c. à d. 8 juillet.

[5] Bon.

[6] Biffé: présage.

[7] de l'ennemi.

[8] ils ne tentèrent rien.

[9] 20 messidor c. à d. 8 juillet. Biffé: Cela faisait une partie de cette espèce...

chevaux, dont les chevaux très inférieurs[1] à ceux du pays et fatigués par quarante jours de mer et plusieurs marches au travers des déserts, mais on y supplia à ce manque[2] de légers chevaux par de l'infanterie. Ceux qui désiraient l'expédition, et tous les soldats en général[3], croyaient qu'une poignée d'Européens culbuterait[4] sans combat ces hordes sans discipline, que le seul bruit de nos canons abatterait leur . . . et les mettrait en fuite[5]. Les hommes du pays . . . voyaient en eux le dernier degré de la valeur, et la classe d'hommes la plus redoutable qui existe en Turquie, les troupes ottomanes . . . n'avaient pas . . . Au milieu de ce . . . d'idées nous mêmes qui les avons combattus, il nous serait difficile d'émettre une opinion décisive, le temps, le local, les circonstances nous ont fait toujours vivre de ce genre presque l'opposé de nos conjonctures. Peut être cela parvenait-il de ce qu'il n' . . . aucune affinité entre les idées des Orientaux et les nôtres; les armes différentes devaient entrer de beaucoup . . . dans leurs vues militaires. Voilà pourquoi . . .[6]

C'est cette suite d' . . . qui jeta quelque jour sur l'essence de ces peuples presque inconnus malgré la foule d'écrits ou ouvrages des inofficiers qui ont prétendu pouvoir les juger.

Le vingt[7], deux d'après midi, le capitaine de hussards Quin dépassant le village Bilu (?)[8] rencontra les Mameluks. Des ha-

[1] Biffé: en vélocité.

[2] en les faisant suivre.

[3] Biffé: Notre impatience était égale à tous pour voir ces ennemis que nous vînmes réellement combattre et sur lesquels les avis étaient si intéressant partagés, à entendre encore. Jamais il n'y avait presque pas de . . dans l'opinion...

[4] chasserait.

[5] Voir: Rapport de Talleyrand sur la conquête de l'Egypte adressée au Directoire exécutif le 25 pluviôse VI (La Jonquière I. 162—3, 167) et Mémoire militaire et politique sur l'Egypte. Note remise en 1789 à M. Abancourt, capitaine, ingénieur-géographe militaire, employé à Constantinople, par le comte de Saint-Priest (*Revue d'Egypte*, avril 1896, p. 648—9).

[6] Plusieurs mots difficiles à lire; on peut déchiffrer: . . . . tout ce qui peut . . . dépasser au moment de . . . Ces motifs de chacune de leurs actions dans les différents . . . où nous fûmes en contact avec eux.

[7] 20 messidor c. à d. 8 juillet 1798.

[8] Voir Journal du général Belliard (La Jonquière II. 135—6): 20 messidor,... on voulut avoir recours aux villages qui nous avoisinaient pour

bits somptueux, des chevaux magnifiques les firent bientôt distinguer dans ces groupes d'Arabes qui étaient la seule cavalerie que [1] nous ne cessâmes voir jusqu'alors . . . [2]

. . . Surtout cinq à six . . . viennent bride abattue jusqu'à vingt pas devant nous décharcher leurs armes à feu et se porter aussitôt hors . . . feu des coups . . . du mousquet et de pistolets . . . Marche durait déjà un quart d'heure sans avoir chargé de fusil lorsque le kiachef . . . se jette au milieu de nos corps . . . Mais ce ne fut qu'un caprice, loin (d')un combat. Il ne fut pas suivi . . . Pertes . . . Un défunt, dix hommes grièvement blessés . . . Leur tâche était parfaitement remplie ce jour, d'autant plus que souvent dans les combats une action décisive ne coûte pas ce nombre au parti vaincu . . . Ils nous laissent continuer notre chemin . . . Un ennemi supérieur et brave . . .

. . . Il importait au général en chef de savoir si ce corps n'était que l'un de divers faisant petite guerre . . . ou . . . venu de Caire. Il envoya le lendemain [3] le général Desaix

---

avoir des subsistances... A cet effet, il partit des détachements de dragons, de hussards et de chasseurs, ainsi que de l'infanterie. La cavalerie, qui allait dans les villages les plus éloignés, rencontra les Mameluks... en avant du village d'Abou-el-Schameh. Les détachements qui s'étaieut séparés se réunirent lorsqu'ils aperçurent un ennemi beaucoup plus nombreux qu'eux. Les Mameluks les chargent, les nôtres reçoiveut et se battent en se retirant sur le village de Qarâqes, où j'envoyai un détachement de la 21e pour les soutenir. Ils prirent position en arrière; l'ennemi ne s'avança pas. De notre côté, il y a eu 5 blessés...«

[1] Biffé: qui avait jusqu'à leur...

[2] On ne peut pas déchiffrer tous les détails du combat...

[3] Belliard *l. c.*: »21 messidor. Le général en chef visita les alentours de Damanhour avec le général Desaix; il ordonna de porter une brigade au village de Qarâqes. Après cet établissement, je partis avec le général Desaix, 4 bataillons, quelques pièces d'artillerie et un détachement de la cavalerie commandé par le général Leclerc. Nous fûmes jusqu'au village de Chanoub, à 6 milles de Damanhour, où s'était retiré l'ennemi la veille. On ne rencontra personne. Le général Desaix fit prendre position à la troupe et lui fit donner des vivres, tant de Chanoub que des villages voisins, où l'on envoya des détachements. — A 2 heures, au moment où l'on se disposait à se mettre en marche pour retourner au camp, environ 100 Mameluks paraissent; ils escarmouchent pendant quelque temps; on leur lâcha quelques coups de fusil et de canon, et ils cessèrent de nous poursuivre... Cette troupe a l'air de craindre beaucoup l'infanterie«.

avec plus d'hommes et de chevaux vers les mêmes endroits pour avoir des nouvelles de l'ennemi. Les Mameluks étaient décampés de Bilu. L'on ne les rencontra que bien plus loin. Ils parurent soupçonner de se voir poursuivis, mais reprenant pour le moment leur audace . . . ils . . .

La tête tire leurs pistolets sous le feu de tirailleurs, d'autres plus hardis croisent les sabres avec les hommes qui flanquaient les pelotons de cavalerie, mais . . . dans peu il nous fut facile (découvrir) l'impression que leur fit la (vue) de huit ou dix canons et l'effet d'un coup de canon tiré au milieu d'un peloton; ils . . . se retirèrent . . . en ordre comme des hommes qui ont la certitude de ne pas être poursuivis.

C'est le même jour au matin qu'eut lieu la fin malheureuse du général Mireur. Cet officier intrépide et sensible crut être[1] omis[2] dans une répartition de troupes. On ignore comment il n'entra alors avec le commandement de sa division, ne l'ayant confié à personne . . .[3]

Il partit tout seul, se refusa outrément aux secours de ceux qui voulaient l'accompagner, aux représentations de l'officier des avant-postes qui lui . . .[4] le peloton pour . . .[5], ne voulait l'entendre, il suit à sa destinée[6], il s'avança tout seul, quelques[7] minutes après, on entendit plusieurs coups de fusil; l'on accourt, mais il n'était plus temps, on ne trouve plus qu' un cadavre dépouillé et sanglant[8] de plusieurs coups mortels.

---

[1] On peut lire: eut été.

[2] Peut être: négligé, éloigné, outragé etc. Le général Davout prit le commandement de la brigade (*Corr.* IV. 2791).

[3] On ne peut pas déchiffrer que ces mots: et . . . par la sensibilité . . . de l'assurer . . .

[4] Probablement: offrit.

[5] Probablement: l'accompagner, l'escorter.

[6] Voir *Corr.* IV. 2834: »Le général Mireur, malgré les représentations de la grand'garde, seul, par *une fatalité* que j'ai souvent remarquée accompagner les hommes qui sont arrivés à leur dernière heure, a voulu se porter sur un monticule, à deux cents pas du camp: derrière étaient trois Bédouins qui l'ont assassiné...«

[7] La Jonquière II. 138 (avec quelques petites corrections du style).

[8] Voir S[t] Albin (pièces autographes de Sulkowski), p. 121—2, la même phrase: »On remarqua même que leurs cadavres répandaient une quantité surnaturelle de sang«.

Mais il était temps de se rapprocher du Nil; à peine les dernières troupes eurent . . . passé . . . que les divisions Reynier et Vial se mettaient déjà en marche pour gagner les bords de ce fleuve; elles[1] partirent la nuit du 21 au 22; le quartier général les suivit à la pointe du jour, et la division Desaix avec les équipages une heure après.

Pendant que ceci se passait, il était déjà venu de renfort du Caire. Mohammed-el-Elfi ou Jeune Bey, le premier favori de Mourad, avait succédé celui-ci et remonta le Nil jusqu'à Rahmanieh; ayant reçu avis de la route de nos troupes, il quitta cet endroit et allait joindre les deux cents mamelouks que[2] nous avions vus toujours précéder. Il conçut le projet bien mis d'attaquer en marche la division Desaix.

Effectivement ce général les vit paraître dès le matin, mais ils ne se renforcèrent que plus tard, alors il change notre ordre de bataille, . . .[3] deux brigades pour rester sur les flancs, fit une forte avant-garde, plaça les équipages au centre et ferma ce vaste carré par un autre corps[4]. Peu de temps après l'attaque de Mameluks devient audacieux, sans prendre de caractère décisif. Ils nous arrivent à la portée de fusil . . ., accourent de toute part . . . à 30 pas de nos rangs et s'en allaient en galop. L'artillerie joua, mais s'étant dispersés ils parurent la braver; un effet effectivement fut . . . et ce n'est qu'après diverses égarées distances qu'on leur tua quelques hommes. Les tirailleurs firent plus d'effet. Lorsque la division Desaix passa dans l' . . . de deux villages qui se trouvaient sur des . . ., ils les occupent . . . et firent une fusillade qui ait pu devenir dangereuse; mais on leur laissa peu de temps de s'établir, les villages furent remportés et déblayés.

Comme[5] le bruit des coups de canons se rapprochait de nous, le général en chef crut devoir venir au secours du général Desaix, et il parut tout à coup sur les flancs[6] des mam-

---

[1] La Jonquière II. 141.

[2] Biffé: qui nous inquiétaient depuis...

[3] Probablement: il commanda...

[4] Voir *Journal de Savary et de Belliard*, *Mémoire de Garbé* (La Jonquière II. 142).

[5] La Jonquière II. 143.

[6] La Jonquière: le flanc.

louks avec plusieurs bataillons; ce mouvement les décida à la retraite et ils disparurent.

C'était le troisième combat que nous essuyâmes [1] dans trois jours et leur résultat fit un excellent effet sur les soldats; ils virent que [2] la valeur courageuse de leurs adversaires échouait devant l'ordre et le sang-froid.

Le [3] lendemain, 23 [4], la division Dugua, qui avait pris le chemin de Rosette, vient nous joindre dans la matinée; elle avait essuyé beaucoup moins de difficultés que nous, et marchait, depuis Rosette, dans un pays abondant. La division Bon arrive le même jour [5] de Damanhour, et tout ce qu'il y avait de Français dans cette ville la suivait. Il ne nous manquait que la flottille. Elle arriva également le 23 au soir, et sept bâtiments armés de divers genres, parmi lesquels il y avait un chebec [6] de 14 canons, et une demi-galère, mouillaient à la vue de Rahmanieh.

A peine avions-nous rassemblé nos forces que nous apprîmes que l'ennemi concentrait les siennes. Le gouverneur d'Alexandrie [7], ainsi que les autres chefs du pays, par une suite naturelle de leur profonde ignorance confondaient les choses les plus opposées, et pensaient d'aller à la rencontre de la flotte anglaise qui venait nous combattre. Cette méprise (se) soutenait chez eux en dépit de toute conviction au point que des coptes en n'ont pas les convaincus que ce n'était pas la même. Ils crurent toujours que la . . . expédition était . . . A peine aient-ils . . . anglaise qu'un exprès dépêché au Caire annonce un débarquement prochain. Ceux qui étaient à même d'observer les mouvements de beys crurent dans leur . . . voir beaucoup d'incertitude. Quoique unis pour la cause commune les moyens leur parurent différents et ils ne se décidèrent que d'après l'impulsion particulière de chaque chef de parti. Ibrahim voulait négocier, point combattre. Ayant (été) le plus

---

[1] La Jonquière lit: essuyions depuis.
[2] Biffé: que cet ennemi en apparence redoutable venait échouer.
[3] La Jonquière II. 145.
[4] 23 messidor c. à d. 11 juillet 1798.
[5] Biffé: après avoir...
[6] Brick.
[7] Voir *Journal d'Abdurrahman* p. 6—7.

riche et le plus ancien parmi eux, avec plusieurs autres beys de milice, il formait une espèce de troisième parti qui balançait les deux autres partis par les avis modérés . . . [1] mais ses conseils ne furent pas suivis . . [2]

Ceux qui le voyaient partir avec ses troupes affirment que ses . . . chefs ne partageaient son ardeur, le . . . des saints et du cheik du Caire se déploya non avec . . . pour chrétiens . . . [3] On les appelle à la défense de l'islamisme, mais ils ne parurent qu'attristés d'un danger qui ne leur offrit aucun gain. Tous les Français furent arrêtés et conduits au château hormis les seuls Français que la femme de Mourad-Bey [4], une soeur [5] du fameux Ali-Bey, retira chez elle, et qu'elle prit sous sa sauvegarde immédiate, en leur assurant . . . dans l'étendue du harem. Le pacha [6] du Caire fut déposé, les Mameluks avaient intercepté la lettre [7] que le général en chef lui écrivait et dans laquelle il séparait la cause du sultan de la leur et promettait de conserver dans cette province tout le droit du premier. Cette lettre dont le contenu perçant fit un tel effet parmi ce peuple ignorant que, sans réflexion sur cette affinité impossible entre le sultan et des troupes étrangères et conquérantes, ils croient de leur bon cœur que nous devons les conquérir et dans tous les endroits considérables l'on donnait . . . que nous accordait le gouvernement de l'Egypte et qu'à sa vue chacun se . . . d'obéir.

Les Mameluks après ces dispositions faites crurent qu'ils n'avaient plus qu'à venir à notre rencontre pendant qu'une

[1] Plusieurs mots difficiles à lire; probablement: »il avait quelque (espoir) dans faveur et dans leurs forces, il eut voulu qu'on leur apporte une guerre... plutôt qu'une offrande (?) des guerres«.

[2] »Soit ineptie soit le poids d'un respect qu'il ne voulait pas démolir... qu'il était dans ces hommes d'aller au devant du danger«.

[3] *Journal d'Abdurrahman* p. 11: »... Seïd-Eumer-Effendi, chef des chérifs, monta à la forteresse, en descendit le grand étendart appelé drapeau du Prophète; il le fit déployer et marcha vers Boulak...«. 12: »... On fit des visites chez les chrétiens et les cophtes...« La Jonquière II. 175—7.

[4] »Ibrahim« dans texte original.

[5] Sytti-Nefiseh (La Jonquière II. 288, V. 317—8, *Corr.* IV. 2924, 3241, XXIX. p. 453, XXX. p. 69, Browne I. 137—8: fille d'Ali-Bey).

[6] Seïd Abou-Bekr.

[7] Voir *Corr.* IV. 2719; voir aussi IV. 2819, 2824

partie d'entr'eux se proposait rester au centre de leur puissance, le Caire. Ibrahim y rentre avec tous les beys de sa maison; Mourad avec les siens et . . . deux ou trois autres anciens beys présentent (?) leurs têtes à . . . et on dit que la flottille et l'artillerie furent prêtes en nuit en marche . . .

Or il faut savoir que par une bizarrerie du sort ils avaient nous combattre avec nos propres armes. Leur flottille était composée de six chaloupes canonnières[1] . . . les canons de 36 à la pièce et de cinq à six . . . L'ingénieur français . . . . . qui se trouvait dans cette expédition, les avait dans son temps construites à Constantinople pour . . . (Hassan)-Pacha[2] s'en servit contre le Caire . . . . . dans la haute Egypte, depuis cette époque elles étaient restées au Boulak et nous les avions pour peu voir nous combattre. Ils avaient une foule d'autres bâtiments armés, ainsi que deux corvettes de 20 pièces de leur choix (?), mais ils n'avaient les fait partir, car les eaux de la branche Rosette étaient trop basses pour les recevoir[3]. Toute cette armée incohérente s'arrêta au village Chobrakhit[4] qui est aux bords du Nil. Mourad instruit . . . de nos forces . . . dans l'incertitude de nos mouvements . . . prit parti à tout hasard, plaça huit canons qu'il avait dans quelque . . . qu'il avait fait . . . flottille pour soutenir . . . et dispersa ses Mameluks dans les villages voisins, en leur assignant les hauteurs . . .

Dans le 23[5] nous eûmes la certitude de but d'ennemi et dans le 24 le général en chef se mit en marche pour attaquer[6] et se fit précéder par la flottille[7] qui flanquant son aile

---

[1] Voir *Corr.* IV. 2834, Browne I. 232.

[2] Browne I. 131, La Jonquière I. 156: capitan-pacha en 1786.

[3] Voir *Copies of*... p. 47 (lettre d'*Emmanuel Perrée* à *Brueys*, commandant en chef la force navale, Gizeh 24 juillet 1798): »...Le Nil n'est pas tel qu'on me l'avait dit: il est très tortueux, fort peu d'eau, puisque j'ai été obligé de laisser le chebek, la galère, et 2 canonnières, à 13 lieues du Caire, où je suis arrivé hier, à 8 heures du soir«.

[4] »Chebreisse« dans texte original.

[5] 23 messidor c. à d. 11 juillet 1798.

[6] Voir La Jonquière II. 150—3, *Corr.* IV. 2795—9.

[7] Voir *Copies des*... p. 160: *Etat des bâtiments composant la flottille du Nil, sous le commandement du contre-amiral Perrée*: Le chebec, *le Cerf*; le demi-chebec, *la Revanche*; chaloupes canonnières: *l'Hélène, la Victoire, l'Espérance;* petits sloops de guerre: *la Capricieuse, Sans quartier, Pluvier*,

gauche, devait de leur prendre en échec les arrières de l'armée[1].

L'avant-garde[2] de la flottille s'étant approchée du village Chobrakhit fut reçue à coups de canon, elle se replia sur le corps de bataille: celui-ci dans l'instant où il la joignit, rencontra déjà la flottille ennemie. L'on s'approche sur le champ à demi-lieue de . . . Chobrakhit au plus et le combat commença avec acharnement[3]. Comme notre armée était encore

---

Etoile, *Eclair;* demi-galères: . . . (son nom n'est pas connu), *la Coquette*, *l'Amoureuse.*

[1] Voir *Corr.* IV. 2800—1, La Jonquière II. 152—3.

[2] Voir *Copies of* . . . p. 139—40 (l'adjudant-général Boyer aux parents, Caire, 28 juillet 1798): ». . . Buonaparte m'envoie avec trois chaloupes canonnières à la découverte. Je pousse avec cette petite flottille trois lieues en avant de l'armée. Je descends successivement dans tous les villages situés sur les deux rives du Nil, pour avoir des renseignements sur les mamelouks. Dans les uns je suis accueilli à coups de fusil, d'autres viennent audevant de moi, me reçoivent bien, m'offrent des vivres . . . Je . . . mouillai la nuit (24 messidor) en face de Chobrakhit . . . J'envoyai la nuit mon rapport au général en chef . . . Le lendemain (25 messidor), à la pointe du jour, je monte sur le mât de ma canonnière, et découvre six chaloupes turques qui marchaient sur moi, au même moment m'arrivait une demi-galère de renfort. Je m'embosse contre ces bâtiments, et à quatre heures et demie commença entre les deux petites flottilles une canonnade qui dura cinq heures de temps. Malgré la supériorité de l'ennemi, je tins bon. Cependant il s'avança sur moi, et je perdis pendant un instant la demi-galère et une canonnière; mais il ne s'agissait pas de se rendre, il fallait vaincre« . . .

[3] Voir Panckoucke: *Corr. inédite* . . . *de Napoléon* I. p. 268—70: *Andréossy* à *Bonaparte*, en rade de Chobrakhit (»Chebriketti«), le 25 messidor an VI. »D'après les ordres que vous m'aviez donnés . . . ainsi qu'au chef de division Perrée nous nous sommes portés avec la flottille entre les villages de Miniet-Salâmeh et de Chobrakhit pour inquiéter le flanc de l'ennemi. Les trois chaloupes canonnières qui avaient été en reconnaissance, s'étaient arrêtées après le coucher du soleil, à la hauteur de Chobrakhit et les djermes avaient mouillé auprès. Dès que nous avons aperçu l'avantgarde au village de Miniet-Salâmeh, nous avons ordonné de faire feu de tous les bâtiments de la flottille. L'ennemi, rassemblé en force au village de Chobrakhit, et ayant poussé son avant-garde du côté de Miniet-Salâmeh, a fait un feu vif et soutenu de canon et de mousqueterie contre les chebeks, les djermes et les chaloupes canonnières. Cinq djermes ont été coulées bas. Tous les détachements embarqués sur la flottille ont descendu à terre, et j'ai envoyé l'ordre au général Zajączek de former un bataillon carré ouvert du côté du Nil . . . Quoique les troupes à mes ordres fussent un assemblage incohérent de détachements de divers corps et de diverses

fort éloignée du village, que même nous ne faisions aucun mouvement pour nous approcher, les Turcs tournèrent tous leurs canons de terre contre la flottille, un corps de Mameluks se porte rapidement sur la rive gauche[1], plusieurs attroupements de paysans sur la rive gauche[2] et une fusillade continuelle de cet endroit où . . . se resserrait, vint à l'appui des canons. Cette position défavorable sur tous les points n'a pas (tardé) de nous devenir funeste. Les équipages de deux de nos chaloupes canonnières et celui de la demi-galère firent mal leur devoir[3]; les Turcs profitent de ce moment, s'approchent

---

administrations et mal armés, la présence de beaucoup d'officiers distingués et qui ont été infiniment utiles, a fait naître, dans cette troupe, une confiance qui lui a fait envisager sans crainte le désavantage de sa position et de sa composition, et les Mameluks en face d'eux et prêts à les charger... Toute la troupe a montré beaucoup d'assurance et chacun a fait son devoir. Le général Zajączek a bien servi. Les officiers qui se sont le plus distingués... sont... chef de bataillon Łazowski« ...

[1] Lire: droite.

[2] Lire: droite.

[3] Voir La Jonquière II. 159—60, relation rédigée par chef de bataillon du génie Detroye: »L'armée se mit en marche à 5 heures du soir (le 24 messidor); la flottille mit à la voile à la même heure, mais presque sans matelots et dans le plus grand désordre. — Le 25 à 8 heures du matin, nous aperçûmes le village de Chobrakhit sur la rive gauche du Nil et la position de l'ennemi sous ce village. Ses troupes, ses drapeaux, ses bagages, couvraient la plaine sans aucun ordre. Ses batteries et ses chaloupes canonnières étaient avantageusement placées dans un coude, d'où elles enfilaient la rivière sur une lieue de longueur. La demi-galère et quelques bâtiments de transport se trouvaient les premiers dans l'ordre, ou plutôt dans le désordre de la marche: venaient ensuite le reste des bâtiments de transports, les canonnières et le chebec. — Le feu de l'ennemi fut vif et bien dirigé; ses premiers coups coulèrent bas le bâtiment monté par les officiers du génie, dont on eut peine à sauver les hommes et une petite partie des équipages; d'autres bâtiments ne tardèrent pas à éprouver le même sort, malgré la vigoureuse défense du chebec, où le chef de division Perrée fut légèrement blessé. La demi-galère était abandonnée, les matelots s'enfuyaient de toutes parts, et il devenait presque impossible de soutenir le feu de la rive gauche seule, lorsque l'ennemi se montra encore sur la rive droite dans le Delta; on résolut sur-le-champ de descendre sur cette dernière rive, et après quelques moments de désordre les troupes débarquées se formèrent en bataillon carré ouvert du côté du Nil et parurent dans de bonnes dispositions, quoique prises à revers par l'artillerie et la mousqueterie de la rive gauche, et enveloppées de toutes parts sur la rive droite

d'elles, sautent dedans la sabre à la main et tuent tout ce qui ne se jette pas à la nage. La confusion s'augmente par les

---

par les nombreux pelotons de la cavalerie ennemie. — Après avoir tenu cette position pendant une heure, on entendit le canon de l'armée française, et on aperçut un mouvement rétrograde dans l'armée ennemie sur la rive gauche; alors on ordonna d'attaquer le village situé devant et vis-à-vis Chobrakhit. Un corps destiné à servir de réserve resta en position sur un terrain un peu élevé; trois autres corps marchèrent sur le village, savoir, ceux des ailles en colonne et celui du centre en bataille. Le village fut pris sans résistance, et on l'enveloppa pour attendre dans cette position les mouvements de la grande armée. — Pendant ce temps on s'occupa de faire cesser le pillage sur les bâtiments abandonnés, de reprendre la galère, de rassembler les matelots, en un mot, de réparer autant que possible les effets du désordre et du combat«... P. Martin: ***Histoire de l'expédition française en Egypte*** (Paris 1815) I. 190—1. La flottille... n'observait aucun ordre; les bâtiments étaient isolés les uns des autres et naviguaient sans aucune connaissance des fonds dangereux. Le Nil n'avait recommencé sa croissance que depuis très peu de jours, et l'eau ne suffisait pas pour des bâtiments aussi forts... Dans ce désordre... les Français... furent arrêtés dans un endroit où le fleuve est très étroit et les bords très élevés... Ils étaient plongés sous le feu du canon ennemi sans pouvoir diriger le leur sur les batteries. Ils furent donc très maltraités: plusieurs Français furent blessés... Quelques djermes furent coulées, les autres se firent échouer sur la rive du Delta et tout eût été indubitablement pris, si l'armée ne fût venue à propos dans ce moment pour les dégager«... Richardot: ***Nouveaux mémoires*** p. 37—9: »... La flottille égyptienne, libre de toutes entraves et entièrement disposée pour le combat, secondée d'ailleurs par des troupes de terres sur l'une et l'autre rive, ne pouvait point hésiter à attaquer; et notre flottille, qui, indépendamment de l'encombrement dans lequel elle se trouvait, avait encore contre elle l'inexpérience de la navigation du Nil, se trouvait dans l'impossibilité d'éviter le combat. Le général Andréossy, ayant reconnu à temps la fausse position dans laquelle se trouvait la flottille, fit promptement mettre à terre tous les corps sous ses ordres et les hommes isolés, tandis que les bâtiments armés firent tête à l'ennemi; mais ce débarquement ne pouvait avoir lieu que sur la rive orientale du fleuve, puisque sur la rive opposée le général avait contre lui le corps des mameloucks. Il se trouvait donc ainsi forcément séparé de l'armée avec une foule d'hommes non organisés, mal armés, plusieurs d'entre eux non militaires, et dans ce moment ayant à tenir tête à une multitude d'Arabes accourus de tous les points du Delta... Attaquée avec impétuosité par les bâtiments ennemis, battue sans obstacles par le feu des mameloucks et des Arabes de la rive occidentale, notre flottille oppose en vain la plus vigoureuse résistance: les chaloupes canonnières, la demi-galère et plusieurs djermes sont coulées ou prises et les autres bâtiments dispersés furent un peu plus tard la proie des Arabes«. Pietro 60, Vigo Roussillon 588, Reybaud III. 178—9, Marmont I. 377—8.

djermes chargées d'équipages et de soldats dont 14 sont coulées à fond[1] et leurs hommes forcés de grimper le rivage opposé et de s'y former en bataille sous la mousqueterie de l'ennemi, mais la fermeté du chef Perrée sauva la flottille. Il s'avança avec son seul chebec contre les chaloupes ennemies et avec un feu inconcevable, si l'on considère qu'il lutta lui seul, les repoussa, reprit la galère et les deux chaloupes, . . . et brûla l'amiral turc qui sauta en l'air avec un fracas affreux[2]. Cette exécution terrible mit l'épouvante dans le reste des bâtiments mamelouks qui restaient tout décomposés; ils les échouent et se sauvent avec le reste, pendant que notre infanterie ralliée sur leur droite chassait devant soi cette cohue sans ordre qui avait cru pouvoir venir l'inquiéter.

Pendant que ceci se passait sur le Nil, le combat contre la partie de notre armée qui se trouvait sur la rive gauche avait des résultats encore plus satisfaisants.

Le général en chef avait bivaqué avec l'armée sous le village de Miniet-Salâmeh, la seule division Desaix . . . la nuit du 24 vers celui de (Mahallet-Bechr)[3] et où l'on avait appris (que) quelques partis ennemis se replièrent. Ce village se trou-

[1] *Copies des*... p. 98 (lettre de Saint-Genier, Caire, le 9 août): »Dans une bataille sur le Nil, les Mameluks ont pris tous nos effets qui étaient embarqués et nous ont laissé comme le jour que nous sommes nés, avec ce que nous avons sur le corps«. Voir rapport du capitaine du génie Dode. (La Jonquière II. 173).

[2] *Copies of*... p. 116–7 (Perrée à Le Joille, chef de division, commandant le vaisseau *le Généreux*, Caire, le 28 juillet 1798): »... (Affaire du 25:) assurément si j'avais été secondé par une autre canonnière, il n'aurait plus été question de leur flottille, quoiqu'ils en avaient sept, et pour lors je n'avais que six bâtiments, dont trois ont été abandonnés et pris par les ennemis qui ont eu l'audace de s'en emparer à portée de pistolet de moi. Pour lors j'ai fait diriger toutes mes forces dessus, fait couler à fond la canonnière de l'amiral, et je les ai forcés à lâcher mes canonnières, que j'ai réintégrées de suite. J'avais encore deux batteries de 12 canons de campagne, dirigées sur moi à très petite portée... Le combat a commencé à neuf heures moins un quart, et a fini à une heure et demie que notre armée les a mis en déroute...« Voir aussi p. 128: lettre de Dumas. Berthier: *Relation* p. 21–3.

[3] *Corr.* IV. 2795: »premier village... sur la route... de Chobrakhit«. La Jonquière II. 150, 154: Mahallet-Bechr et Mit-Senan, à deux kilomètres de Chobrakhit.

vait au milieu d'une vaste plaine à une demi-lieue du Nil, il était lui même situé sur des terres assez élevées et avait derrière lui à peu de distance celui de Chobrakhit où se trouvaient les canons des Mameluks. A peine les autres divisions commençaient être à une heure des huttes de (Mahallet-Bechr) que l'on vient de nous annoncer que . . .

Lorsqe les mamelouks se furent approchés à petite portée de canon, ils l'entourent. Rien n'était si beau que l'ensemble de cette masse de cavalerie qu'on voyait reluire au soleil[1], que . . . leurs armes et leurs vêtements . . . Avec une rapidité inconcevable . . . ils viennent se rallier autour des dix drapeaux qui flottaient dans la plaine; plusieurs mille d'hommes à pied dont . . . particulièrement ajoutait à l' . . . de ce spectacle.

Le[2] général en chef, comptant qu'il serait attaqué, disposa son armée en cinq divisions, dont chacune formait un carré, sur six de hauteur, flanqué d'artillerie et embrassant tous ses équipages et sa cavalerie, ce qui faisait presque une masse pleine. La division Desaix occupa le village; celle de Reynier à la droite, celle de Bon à la gauche la flanquaient. Vial et Dugua prolongeaient la droite de Reynier. Sur les bords du Nil, à la gauche de Bon, l'on mit quelques centaines d'hommes; et les gens des équipages, avec une bonne escorte, se retranchèrent dans le village où nous avions passé la nuit.

Le mouvement des mamelouks ne tarda pas à se déci-

---

[1] Pietro 59—60: »La beauté de leurs armes, dont les rayons du soleil nous renvoyaient tout l'éclat, la richesse de leurs habillements rouges, décorés de tout le luxe des nations asiatiques, formaient un contraste frappant avec l'armée française, qui dépouillée de tous ces vains ornements, ne présentait de tous côtés qu'un front de bouches à feu et qu'un rempart de baïonnettes. Les soldats qui la composaient, immobiles à leur poste, suivaient de l'œil les mouvements de l'ennemi et n'attendaient que l'instant de son approche pour lui faire connaître combien la discipline militaire est supérieure au courage désordonné d'une multitude qui n'agit que d'après les impulsions de sa volonté ou de son caprice. Les mamelouks intimidés par notre contenance menaçante et par l'aspect formidable de nos bataillons hérissés de fer et de feu, craignirent de compromettre le sort de leur armée dans une attaque générale. Quelques-uns de leurs chefs plus intrépides que les autres, osèrent seuls se décider à charger nos carrés«. Richardot 40. Desvernois 113.

[2] La Jonquière II. 156.

der[1]. Ils firent la seule et unique manœuvre qui ait un nom[2] même parmi eux, celle du cercle: c'est-à-dire d'entourer son ennemi dans tous les sens par pelotons dispersés, d'examiner son endroit faible et de s'y concentrer avec toute la rapidité que leurs chevaux peuvent leur permettre. Certes, contre d'autres hordes mal organisées, ce mouvement pourrait être très dangereux; mais contre une armée en ordre elle n'était que ridicule. Ils partirent tout à coup au galop et longeant[3] toute notre aile droite poursuivirent leur chemin jusqu'à Miniet-Salâmeh sous[4] la vigoureuse fusillade des tirailleurs des trois divisions Reynier, Vial et Dugua. Arrivés au village, une autre fusillade les rejette en arrière[5]. Ceci les déconcerte, et, n'osant pas s'enfoncer au milieu de tous ces corps de bataille dont l'ordre les épouvantait[6], ils retournent sur leurs pas, et on les vit de nouveau former plusieurs groupes devant le village de . . .[7].

Le général en chef, qui n'avait attendu si longtemps que pour donner le temps aux divisions de compléter le[8] mouvement, résolut alors de les attaquer à son tour et de débloquer la flotte[9] canonnée par les pièces du village de Chobrakhit. On marche[10] en avant, et la division Bon arrive la première

---

[1] Il y a deux versions du récit de cette partie, nous suivons celle de la minute et nous citons l'autre dans les notes.

[2] qui eut un terme technique, celle qu'ils désignent sous le nom de cercle. Ils se dispersent alors par pelotons, entourent leurs adversaires dans tous les sens, et tâchent de découvrir son endroit faible, s'y concentrent avec toute la célérité dont leurs chevaux soyent susceptibles. Contre des hordes mal organisées ce mouvement devenait décisif, mais vis-à-vis une armée européenne rangée en bataille, il n'était que ridicule. Les mamlouks etc.

[3] La Jonquière (II. 156) lit: »longèrent...«. Notre version est plus exacte.

[4] La Jonquière (II. 158) lit: »sur«...

[5] Arrivés au village d'autres coups de fusil les rejettèrent en arrière.

[6] leur en imposait.

[7] Mot en blanc.

[8] leur (aussi La Jonquière II. 158).

[9] flottille, *l. c.*

[10] On marcha (La Jonquière II. 158) en avant, et la division Bon arriva la première à un(e) espèce de plateau qui se trouvait au commencement de la plaine.

à une espèce de plateau qui se trouve au milieu de la plaine.

Les mamlouks[1] alors firent mine de nous charger. Nous apprîmes effectivement que Mourad s'était mis à leur tête et en avait intimé l'ordre. Nous vîmes quatre de leurs drapeaux portés par les plus braves s'avancer au devant de groupes à portée de fusil et inviter les autres à les suivre; ils s'ébranlèrent, mais peu. Le canon de trois divisions qui pleuvait alors sur eux à une très petite portée déconcertra tout leur moral; à chaque instant sous l'obus ou sous le boulet mouraient les plus téméraires, ceux-ci étaient sur ce feu quelques minutes . . . à être poussés à un parti quelconque; il parut que celui de la célérité prévalut, car on les vit se retirer bien avant leurs chefs; un[2] seul homme, hazkadar de Mourad, voulut auparavant essayer son sabre sur nos tirailleurs, vint partir sur eux, il mourut sous leurs bayonnettes.

Peu à peu[3] la déroute devient[4] plus générale, et ils[5] s'éloignent[6] avec rapidité nous abandonnant sans défense tous les retranchements terribles du village de Chobrakhit et les

---

[1] Les mamlouks lorsqu'ils nous virent si près d'eux parurent vouloir nous charger: nous apprîmes même après que Mourad s'étant mis à leur tête leur en avait intimé l'ordre qui ne fut pas exécuté (mais il n'eut point de suite). Nous vîmes quatre de leurs plus braves auxquels l'on avait confié les drapeaux s'avancer au devant des groupes et faire signe aux autres de les suivre, ceux-ci s'ébranlèrent à la vérité, mais peu. Le canon de trois divisions dont les feux se croisèrent sur eux, déconcertèrent leur moral, à chaque instant les obus ou les boulets portaient (abattaient les plus téméraires) la mort dans leurs rangs, ils soutinrent ce feu pendant quelques minutes, honteux de fuir (comme dans l'indécision, sans reculer ni avancer, montrant de l'indécision, et paraissant attendre qu'on l'en décidât à prendre un...) et n'osant pas attaquer, enfin l'effroi que leur occasionnait une situation aussi nouvelle prévalut, et ils se retirèrent hors de la portée de nos coups bien avant leurs chefs.

[2] Le seul hazkadar de Mourad, indigné de cette lâcheté, voulut avant de quitter le champ de bataille essayer son sabre contre nos tirailleurs. Il s'élança vers eux et vint mourir sur leurs bayonnettes.

[3] La Jonquière (II. 158) lit: »après«.

[4] L'autre version: devint (aussi La Jonquière II. 158).

[5] ils s'éloignèrent plus vite qu'ils n'avaient coutume de faire et nous abandonnèrent sans défense le village de Chobrakhit et ses retranchements tortueux garnis (où nous trouvâmes) de sept pièces de canon.

[6] La Jonquière: s'éloignèrent.

huit pièces de[1] leur canon avec lesquelles ils espéraient les[2] défendre.

Cette victoire[3] coûta aux mamlouks à peu près quarante hommes mis hors de combat par les canons et les obus[4], parmi ce nombre se trouvaient quatre officiers de marque. Sur la flottille leur perte monta à 200 hommes, avec leur amiral et le chef de leur artillerie; nous eûmes également près de cent hommes tués ou blessés sur l'eau. Sur terre l'ordre que nous occupâmes n'admettait que des extrêmes, ou la perte d'une division ou la plus profonde sécurité.

Comme le genre[5] de ces attaques de l'ennemi était encore

---

[1] La Jonquière: de canon.

[2] La Jonquière: le.

[3] Biffé: si promptement décidée nous donna...

[4] Ce combat (Cette victoire, si l'on peut...) où les deux partis ne firent que se tâter, où ils essayèrent (tâchèrent) de deviner le secret de leurs forces, coûta à la cavalerie des mamlouks quatre chefs et à peu près une trentaine d'hommes mis hors de combat. Sur l'eau leur perte a été plus considérable, on leur tua le commandant (l'amiral) des saïgues, celui de l'artillerie et près de 150 hommes. Nous mêmes sur le Nil (sur l'eau) nous eûmes le chef de division Perrée, plusieurs officiers et près de soixante soldats blessés. Quant au gros de l'armée, l'ordre dans lequel elle combattit, n'admettait que des extrêmes, ou nous resistâmes (étions à l'abri des...) aux efforts de l'ennemi sans pertes ou, s'il avait le bonheur d'enfoncer une division, elle eût alors succombé presque toute entière sous ses coups. S'il a (Dès lors si nos adversaires avaient...) de l'audace, l'infanterie n'a plus (nous n'avions plus) d'espoir que dans l'ordre profond... Nos armées modernes surtout sans la facilité des transports n'oseraient hasarder une invasion par la crainte même de se voir désarmée. C'était en partie la nôtre.

[5] L'autre version (suivie par Guitry p. 106—8 et en partie par La Jonquière II. 179): Le grand (premier) avantage que nous retirâmes d'escarmouches précédentes et de ce combat a été d'acquérir des idées précises sur la manière de combattre de nos adversaires en corps d'armée (elles qui nous étaient parfaitement inconnues jusqu'alors, ce qui engagea à prendre...), c'est d'après cette connaissance du genre d'efforts dont les mamlouks étaient capables que le général en chef adopta l'ordre de bataille le plus propre à résister à une cavalerie courageuse. Il résolut donc de leur opposer des bataillons carrés, hérissés de feu et de bayonnette, qui, vu le nombre d'hommes qu'ils enclavaient, pouvaient passer pour des masses pleines; des pareils bataillons sont réellement inabordables: mais aussi à combien des contrariétés cet ordre n'est-il pas assujetti. Il faut voir sur un terrein raboteux avec quelle peine on remue ces carrés pesants, que de soins il en coûte pour conserver leurs faces dans un rapport presque géo-

neuf pour nous, on ne balança pas à prendre l'ordre de bataille le plus propre à resister aux efforts d'une cavalerie courageuse. Des masses carrées hérissées de feu et de bayonnettes qui, vu le nombre d'hommes qu'elles enclavaient, pouvaient réellement passer pour des masses pleines, sont inabordables en plaine. Mais aussi à combien de contrariétés cet ordre n'est-il pas assujetti. Quelle peine de remuer ces carrés pesants, de conserver continuellement leurs faces dans un rapport presque géométrique; chaque sinuosité du terrain les rallonge ou les presse, l'artillerie les embarrasse; on se heurte, on se presse à la longue et une poussière épouvantable, concentrée dans un espace étroit où l'air ne peut pas percer pour la dissiper, pour entrer renlefier(?) la vue, l'ouïe et la respiration. Une longue marche entassée de cette manière devint un supplice qui bientôt coûtait la vie à ceux qui voudraient s'y dévouer. Toute célérité militaire était désormais proscrite avec ces bataillons profonds, et néanmoins il fallait faire une guerre offensive avec de la seule infanterie, ce qui ne s'était jamais vu encore dès temps des Romains[1]. Quand les barbares du Nord...

métrique, que de dangers l'on court devant un ennemi entreprenant s'ils se désunissent: chaque sinuosité du terrein les allonge ou resserre, l'artillerie les embarrasse, les équipages (bien plus encore) encombrent. Pour peu que les soldats soient fatigués, ils s'abandonnent, se pressent, se heurtent, et une poussière épouvantable, concentrée dans un espace étroit où l'air ne peut pas circuler (avoir de cours), leur ôte la vue et leur gêne la respiration. Plusieurs longues marches entassées de cette manière devenaient un supplice qui bientôt eût privé de leurs facultés physiques ceux qui auraient voulu s'y dévouer; il fallait donc modifier notre élan, car toute célérité militaire devenait impraticable avec ces bataillons profonds, pendant que cette même célérité était le seul moyen d'assurer la victoire et d'éviter un échec considérable à force d'essuyer des pertes partielles.

[1] Depuis les Romains, il y a fort peu d'exemples qu'on ait entrepris (fait une entreprise d') une guerre offensive en plaine avec (presque avec) la seule infanterie contre un ennemi supérieur en cavalerie. Surtout dans notre système moderne où, sans la facilité des transports, le soldat est bientôt privé de ses armes. Le manque de chevaux nous (n')avait permis que de donner un caisson à chaque pièce, deux combats (un seul combat) pouvaient les épuiser, ainsi que les cent cartouches distribués par homme (à Alexandrie dont la moitié était perdue) et nous laisser à la merci de l'ennemi que nous aurions vaincu la veille. Aussi (la vaillance des Français dans une position aussi épineuse éveillera-t-elle l'admiration de tout) les gens de l'art, jusque dans les siècles les plus reculés, ne cesseront d'admi-

manquaient de cavalerie, ils y suppléèrent par des chariots destinés à charrier leurs armes, leurs blessés, et les combattants, nous avions eu à peine assez de bêtes de somme pour porter les . . . des équipages, à peine assez de chevaux de (trait) pour armer chaque pièce d'un caisson. Et dans notre système moderne qu'est ce qu'un caisson, deux combats opiniâtres l'épuisent et nous laissent à merci d'un ennemi . . . vaincu. Il est prouvé qu'il n'était guère possible de marcher longtemps dans un ordre profond aussi favorable, et néanmoins la célérité et le courage de l'ennemi, s'il avait eu la constance de . . . Les renseignements que nous eûmes, joints à notre expérience, nous convainquirent bientôt que les mamlouks malgré leur courage étaient trop amollis pour que nous eussions à craindre leur constance ou leur acharnement. On peut comparer cette caste privilégiée à la noblesse féodale de 16me siècle . . . Ce n'étaient point des soldats[1] enrégimentés, mais des individus[2] qui (composaient) la suite d'une foule de seigneurs. Pareils à ces gentilshommes[3] qui . . . Les uns et (les) autres avaient une vie agréable et oisive. Ceux d'Egypte, plus riches même, avaient une foule de valets soignant leurs habits, leurs chevaux, et leurs armes, et leur unique travail était (de) s'exercer en gymnastique individuelle qui souvent dégénérait en amusement frivole, en exemple ils ont coupé des . . . au Caire en jettant le djérid. Certes, au moins[4]. . . avec ces faits accoutumés à n'acquérir des grades . . . par de grands périls qui reconnurent leurs . . . avec cette approximation pour . . . donner . . . entièrement . . . Formant autant de compagnies d'élite qu'il y avait de beys dont . . . la foule, ils devaient être redoutables quoique peu nombreux . . Ces compagnies deviennent nécessaires . . . .[5] car on ne pouvait pas les remplacer. Ils se voyaient enfin réduits par le vice de

rer (admireront des Français) ces hommes intrépides (inébranlables) et éclairés qui mettaient en balance avec les plus affreux dangers la simple conviction de l'effet moral que devront produire sur leur ennemi les effets de leur courage.

[1] Biffé: une troupe.

[2] Biffé: un amas d'hommes.

[3] nobles.

[4] toujours.

[5] On peut déchiffrer quelques mots sans cohésion: »leurs entours relatifs de... leurs... immenses... tous les postes décisifs«.

leur organisation à n'être utiles qu'un jour de bataille. Dans ces points si bien guidés après intérêt qu'on les avait vu déployer une valeur formidable, l'on n'observait plus dans tout le mouvement de ce corps que de mauvais soldats.

D'ailleurs ces hommes dénués de tout sentiment généreux . . . mis à leur élévation ne voyaient le bonheur que dans leurs terres, leurs femmes, leurs malles et leurs vêtements somptueux[1], ils ne vivaient, ne combattaient que pour les acquérir ou les conserver, et partout où se trouvaient remises les propriétés, se plaçait naturellement le centre de leur opiniâtreté . . . toutes considérations politiques et militaires étaient . . . sacrifiées . . . Mourad repoussé à Chobrakhit . . . craignait que . . . politique ne lui (ôte) ses biens et sa puissance et (avant) d'opter entre deux dangers, à ses yeux peut-être cela . . . de Caire lui paraît plus imminent que l'approche des Français.

Partout où nous suivâmes cet homme, nous eûmes loisir d'admirer la célérité de sa marche et d'apprendre des particularités ou la droiture de . . . et la . . . des chefs.

Lorsque la fuite des mamlouks parut bien constatée, on permit aux divisions de reprendre leur ordre de marche accoutumé. Celle de Desaix et Reynier formèrent l'avant-garde, Bon et Vial le corps de bataille, Dugua la réserve[2]. Le général Zajączek[3] avec toute la cavalerie non montée et plusieurs compagnies de carabiniers eut ordre de longer la rive droite du Nil, et de nous faire passer toutes les ressources en vivres qu'il pouvait trouver dans le Delta. La flottille devait entretenir les communications et éclairer le cours du Nil.

Il nous restait en suivant, comme il fallait le faire, les sinuosités de la branche de Rosette à peu près . . . lieues[4] . . .; jusqu'alors tous nos efforts s'éteignirent à tra-

[1] Desvernois p. 113: »C'est une belle et brave cavalerie de grands seigneurs qui possèdent de belles terres, de belles maisons et de belles femmes«. La Jonquière II. 577—9, Browne I. 71—6, *Copies of...* p. 138 (récit de Boyer), Miot 64—6.

[2] Voir La Jonquière II. 161.

[3] »Zaionshek« dans texte original. Voir *Corr.* IV. 2805, La Jonquière II. 169—72, *Journal d'un dragon* p. 18—9, Martin I. 198, Desvernois 120.

[4] Voir dans la *Décade égyptienne* II. p. 267—71: Position géographique

verser cet espace avec toute la rapidité dont nous étions susceptibles, les obstacles au premier expédient nous parurent nuls, mais ils ne tardèrent pas à se faire sentir.

Le premier embarras vint de la flottille, dès le premier jour de marche elle resta en arrière. La crue du Nil vers cette époque n'était pas encore bien considérable, les chaleurs avaient récemment fait baisser les eaux ce qui rendait la navigation extrêmement difficile, les bas fonds enfoncèrent le cheval et les coudes continuels étaient perfides, pour peu qu'on voyait la voie, on s' . . . A cela s'ajoutaient d'autres difficultés, comme celles de la brise qui ne s'élevait que vers les deux heures. A peine en avait-on profité pour presser quelques heures qu'une nuit obscure du temps de petite lune forçait de jeter l'ancre de peur (d'échouer) . . .[1]. Aussi dès ce moment notre flottille devient nulle pour nous, et nous ne la revîmes que plusieurs jours après la prise du Caire . . . Alors un mécontentement involontaire semblait se (porter) vers (les) objets . . . qui . . . d'avoir trompé nos espérances[2].

de différents points de l'Egypte: du Kaire à Alexandrie 95016 toises c. à d. 41·6 lieues de 2283 toises.

[1] Voir rapport de Dode (La Jonquière II. 173—4): »...La flottille et les djermes restantes ont assez mal suivi, pendant deux jours, la marche des colonnes qui longeaient les deux rives. Les échouages devenaient à la fin si fréquents, surtout pour les gros bâtiments de la flottille, que le général Perrée se décida à abandonner le chebec, la demi-galère et deux avisos, et notre défense se réduisit à quatre chaloupes canonnières. Le tout n'en alla pas mieux: tantôt le défaut de vent, plus souvent les échouages, nous tinrent toujours fort en arrière de l'armée... Les échouages se répétant à chaque instant et retardant considérablement la marche, on fit le sacrifice de toutes les djermes qui ne pouvaient de suite se déchouer et devenaient la proie des Arabes, toujours attentifs à nous inquiéter sitôt qu'ils s'apercevaient de quelque isolement. Ainsi, d'échouage en échouage, la plus grande partie de l'équipage de ponts s'en est allée à vau l'eau; et ce n'est que le 5 thermidor que les quatre chaloupes canonnières et une huitaine de djermes sont arrivées à Gizeh...«

[2] Voir *Corr.* XXIX, p. 446—7, La Jonquière II. 164, 167, *Copies of*... p. 130 (l'adj. gén. Boyer, le 10 thermidor): »...Il paraît qu'il y a un grand mécontentement dans l'armée«. 73 (Damas, le 9 thermidor): »Nous sommes enfin arrivés au pays tant désiré. Qu'il est loin de ce que l'imagination même la plus raisonnable se l'était représenté«. 82 (Savary, le 9 thermidor VI): »...Nous vivons ici beaucoup plus mal que nous n'avons jamais vécu de la vie«. 180 (Tallien, 17 thermidor VI): »Rien de plus

Jusqu'alors l'ardeur de chercher l'ennemi dont nous ne connaissions pas bien la façon de combattre était le seul intérêt qui animait l'armée au milieu des fatigues du désert, mais trop accoutumée dans les guerres précédentes à jouir après la victoire, elle ne se peignait dans les esprits qu'accompagnée d'un instant de repos soit de l'abandon. Pleine de cette idée . . . que tout le monde . . . un regard inquiet sur le pays que nous eûmes à parcourir[1]. Peut-être que les fatigues jointes à la disette obscurcissaient à nos yeux ce ciel toujours trop pur, cette (terre) desséchée par le soleil nous paraissait dépourvue de tout ornement, et . . . dans l'abandon . . . nous ne pouvions pas user des produits inutiles . . . Voici à peu près le tableau des objets qui s'y peignait. Le premier que nous perçûmes[2], avait au plus une lieue de longueur le long des bords du Nil. Sur une rive se trouvait une (bande)[3] de villages et sur la droite une seconde, aussi[4] nombreuse et partiellement plus . . . Chaque village était un amas d'une centaine de huttes de terre, surmonté d'une quantité étreinte de colombiers. Quelques dattiers[5] isolés ajoutaient à leur tristesse; ses chapiteaux . . . sont formés de plusieurs légères branches . . . de feuilles de bords re . . . . . tés, semblables à des roseaux, n'offrent nulle ressource contre l'ardeur du soleil et ne servent qu'à nous indiquer . . . tous les endroits habités. Ces sycomores et ces palmiers étaient

triste que la vie que nous menons ici: nous manquons de tout«. 104—6 (lettre sans signature, du 9 thermidor): »...Nous sommes bien trompés sur cette entreprise si belle et si vantée... Ce pays si vanté ne vaut pas sa réputation... Nous vivons dans un chagrin perpétuel«. 122 (Le Turcq, 10 thermidor): »Nous avons été trompés dans notre attente sur le pays de l'Egypte«. *Copies des lettres*... p. 28 (du 8 thermidor): »... C'est le pays de la misère... On doit se croire toujours au milieu d'une bande d'assassins, lorsque l'on se trouve dans quelques villages de la basse Egypte«. 178 (Rosis, 23 fructidor VI): »Nous habitons un pays où tout le monde se déplait à la mort... Il existe un mécontentement général dans l'armée« ... Miot p. 45.

[1] Biffé: Peignons avant tout le local que nous devions parcourir. Les eaux bourbeuses du Nil coulaient lentement à notre gauche, on dit la crème dans un vase-moule.

[2] »percevâmes« dans texte original.

[3] Biffé: de distance à autre.

[4] mais plus.

[5] palmiers.

les seuls objets qui frappèrent l'œil sur une plaine desséchée[1]. Les campagnes dégarnies d'arbres, de verdure . . ., dénuées de ces sinuosités si connues dans nos contrées, ne sont qu'un terrain . . . d'une terre légère que le . . . alternativement redressait en poussière et que l'ardeur du soleil avait entièrement mis en énormes quantités de . . .[2] L'on rencontrait un canal peu profond qui se perdait dans les terres à mesure que le sol s'exhaussait. Leurs . . . entassés sans ordre firent des entrées élevées. Il fallait un travail (assidu) pour en rendre l'accès praticable à l'artillerie, et aux troupes faire de retourner sur ses traces . . ., transports . . . remonter péniblement . . . que soulevaient ces terres fraîchement travaillées. On recevait un surcroît de fatigue qu'il est plus aisé de raconter que de deviner.

Voulait-on se désaltérer, l'on n'avait d'autres ressources que les eaux limoneuses du Nil[3], ces flots jaunâtres . . . apportant tout un lit incertain sur un fond de vases, l'on ne voit jamais . . . la direction . . ., un encombrement monstrueux de corps éboulés, sur un fil d'eau plus rapide . . . les passages connus . . . de nouveau et inquiètent les navigateurs. Au delà du Nil le Delta offre le même aspect, quelques sycomores de plus . . . et des dattiers isolés[4].

---

[1] Biffé: et aride.

[2] Voir Richardot p. 36: »Les environs de Rahmânieh, dans la saison où nous nous trouvions ne différaient des terres désertes que nous venions de traverser que par un sol plus poudreux, plus profondément crevassé aux abords du Nil«.

[3] Voir Reclus E: *Nouvelle géographie* X. p. 111. Browne I. 103: »L'eau du Nil qu'on porte dans les maisons se met dans des jarres, dont on a préalablement soin de frotter le dedans avec une pâte d'amandes amères; et par ce moyen l'eau devient très claire en moins de deux heures... Quelque trouble qu'elle soit, on peut la boire sans aucun danger«. Volney 18: »Six mois de l'année l'eau du fleuve est si bourbeuse, qu'il faut la déposer pour la boire: dans les trois mois qui précèdent l'inondation, réduite à une petite profondeur, elle s'échauffe dans son lit, devient verdâtre, fétide et remplie de vers«. *Corr.* XXIX. p. 446. Richardot 47. Villiers du Terrage. p. 48: »L'eau du Nil, est bourbeuse et désagréable à boire«.

[4] Volney p. 234: »Un pays plat, coupé de canaux, inondé pendant trois mois, fangeux et verdoyant pendant trois autres, poudreux et gercé le reste de l'année... sur ce terrein des villages de boue et de briques ruinés, des paysans nuds et hâlés, des buffles, des chameaux, des sycomores,

Encore si la vue embrassant l'horizon[1] eût pu plus librement voir sur ses portées . . .[2] Mais le soldat exténué n'avait pas même cette satisfaction. Il semblait crouler son espoir, comme une distraction . . .[3] L'horizon en Egypte est resserré. Il semble qu'une vapeur blanchâtre . . brouillât à peu de distance de notre vue l'image des objets. Ce cercle imaginaire . . . . qui n'a pour principe que . . . gaz de la réflexion . . . de l'éther, diminue le cercle des vues . . . et borne continuellement notre vue . . .[4]

La chaleur ajoutait à nos souffrances, nous étions alors sous le signe des lions. Le soleil dans sa course zodiacale lançait ses feux presque perpendiculairement sur nos têtes . . . Dès les huit heures du matin nos soldats étaient trempés . . .[5] La poussière ne tardait pas à dissiper . . . triste couverture (sur) tous les corps d'un endroit malsain et dégoûtant. Voulait-il se refroidir, le Nil n'offrait qu'un baissé lit et le reflet des rayons rendait nous l'entrée des environs insupportable, celle des arbres étant réservée pour les chefs. Et si à l'approche du soir l'inclinaison de cet astre brûlant leur promettait quelque fraîcheur, les . . . le remplaçaient. Jamais un vent léger n'est pas . . ., c'étaient des rafales impétueuses et . . . alors ravageait les arbres . . . dans les bivacs et poussait un amas de tourbillons épars, des arbres et de poussière[6], ajoutait les . . .

---

des dattiers clairsemés, des lacs, des champs cultivés, et de grands espaces vides... un soleil étincelant sur l'azur d'un ciel presque toujours sans nuages, des vents plus ou moins forts, mais perpétuels«. 237: »Nul pays d'un aspect plus monotone; une plaine nue à perte de vue; toujours un horizon plat et uniforme; des dattiers sur leur tige maigre, ou des huttes de terre sur des chaussées«.

[1] Volney 10: »Tableau de la campagne varie peu...; de toutes parts, un horizon lointain et vaporeux, où les yeux se fatiguent et s'ennuient«.

[2] On peut encore déchiffrer: en plaine... l'étendue et les repliements et chercherait... des obstacles. On voit... avec la satisfaction qu'on n'ait l'idée qu'ils... de l'espérance déjà perdue pour s'en rapprocher, et qui est autant de moins sur les travaux du jour (?).

[3] et... pendant des repos qu'on... avait déjà établi son camp.

[4] ...l'obstacle sur lequel nous marchâmes eut trop..., cette vogue blanche, mais à peine nous en rapprochant... fit disparaître, qu'elle se reproduit... est... objet...

[5] par des eaux homo... si fortes qu'ils... leurs vêtements.

[6] Voir Reclus X. p. 490, 494; Volney 50, 53, 55.

qui ne s'appaisantissait . . . que à la fin du jour. La nuit n'était pas plus favorable. Une rosée malsaine[1] nous ôtait toute la lueur. Malheur à l'imprudent qui se . . . par la terre. Ses yeux fatigués par la poussière et le jour ne résistaient pas à cette humeur froide qui distillait gouttes sous les paupières, il ne . . pas . . . de . . . leurs propres . . . de la vue gonflée . . . qui à l'horreur de cette situation ajoutait des douleurs incessantes.

La misère des habitants venait ajouter à nos dégoûts. Il est difficile de la concevoir[2], elle surpasse en réalité les idées[3] que nous puissions à rapporter[4]. Leur vêtement n'est qu'un

[1] Voir dans la Décade I. 58—63: *Notice sur l'ophtalmie régnante* par Bruant; II. 159—68: *Description et traitement de l'ophtalmie d'Egypte* par A. Savaresi; II. 51—62: *Observations sur les maladies... en fructidor an VI...* par Bruant; II. 201—8: *Notes sur les maladies... en frimaire an VII...* par Barbès; D. J. Larrey: *Relation historique et chirurgicale de l'expédition...* p. 17, 30, 33; R. Desgenettes: *Histoire médicale de l'armée d'Orient* (Paris X — 1802) (dans la première partie rapport adressé au Conseil de santé des armées par Desgenettes, dans la seconde partie les observations de plusieurs médecins extraites de La Décade); Volney 217—8; Savary III. 7—8, Reclus X. 515, Richardot 49, Roussillon 586, 594—5, Pietro 93. *Copies des...* (lettre de Lacuée): »Sans cesse au bivouac, exposés à une rosée perfide qui aveuglait les imprudents...«

[2] Biffé: en faire une idée.

[3] Biffé: les plus égarées.

[4] Voir *Copies of...* p. 117 (Perrée): »...La férocité des habitants est pire que les sauvages; majeure partie habillés en paille«. 144 (Boyer): »Les cultivateurs, appelés communément fellas, sont extrêmement laborieux; ils vivent de très peu de chose, et dans une malpropreté qui fait horreur«. *Copies des...* p. 50—3. (Girez): »En général ce sont de vilains peuples... Les maisons sont des repaires de puces, de moucherons... Les moustiques sont un véritable fléau, leur piqûre, la chaleur du soleil toujours brûlant, d'un ciel toujours serein, embrasé, nous font passer des nuits cruelles«. La Décade I. p. 109—16: *Extrait des observations du cit. Ceresole... dans un voyage, sur la rive occidentale du Nil, du Kair à Siout*, p. 111: »Les hommes logent pêle-mêle au rez de chaussée avec les animaux domestiques, et couchent seulement sur des nattes, quelque fois même sur la terre, enveloppés dans leurs vêtements... Le premier et seul étage... de leurs habitations est consacré aux pigeons et aux tourterelles«. II. p. 180—90. *Topographie physique et médicale du vieux Kaire* par Renati. — Richardot 44—5: »... Tous les fellahs de la rive occidentale avaient été contraints par les mameloucks de fuir avec leurs bestiaux et de passer dans le Delta. Rien de plus simple et de plus facile que cette fuite pour ces pauvres cultivateurs... en emmenant avec eux leurs bestiaux, leurs poules, ils ne lais-

tissu en haillons, leurs habitations un espace irrégulier entouré de murailles de boue séchée, leurs lits un tas de poussières, les femmes seules avaient des nattes, leur nourriture des oignons crus, des pastèques et de la farine . . . que font cuire sous la cendre. Leur seule propriété apparente, la marque distinctive des richesses . . . dans les villages au moins, était le bétail et la volaille . . . Outre la pierre creusée [1] dans laquelle ils pèlent une farine grossière, quelquefois des moulins à bras, . . . et les plats de terre, l'on n'aperçoit pas les autres d'ustensiles [2]. Le soc d'une charrue dans le Bahireh est une chose rare, ils sèment sans labour [3] en le limon que dépose [4] la baisse des eaux du Nil. Enfin une fourche [5] est chez eux un instrument inconnu, on chercherait en vain un ouvrier qui saurait les faire, une quantité de bois même nécessaire à cet outil n'existe plus dans ces contrées abrutes.

Ils vivent à côté de tas de blé qu'on se hâte de leur enlever après la récolte, et le coton qu'ils cultivent parfois n'a jamais servi à les vêtir. Les rapports des gouvernements envers eux n'étaient que des châtiments et des spoliations [6]. Leur propriété n'était pour eux qu'un attachement aveugle qui pouvait se comparer à la superstition . . . dont les ordres étaient une calamité. Le cheik el beled nommé par ce propriétaire gouvernait ces villages, l'on était sûr de trouver dans

---

sent rien leur appartenant que l'on pût enlever: ils n'ont ni meubles, ni lits, ni linges d'aucune espèce: hommes et femmes ont pour tout vêtement une sorte de chemise... les enfants sont absolument nus. Toute la famille couche à terre sur la même natte de jonc...« Thurman 133–4: »A peine le cultivateur qui pourrait posséder cent arpents de terre peut-il se donner une chemise bleue par an; il est entassé avec sa famille, et pêle-mêle, ses chiens, ses chèvres, ses buffles, ses chameaux, dans une cabane dégoûtante, où la vermine foisonne«.

[1] Biffé: Outre la meule à bras où se moud leur farine.

[2] nous n'avons pas trouvé chez eux le moindre ustensile.

[3] nonchalamment.

[4] laisse.

[5] pour remuer leur paille.

[6] Reclus X. p. 466, 614; Browne I. 82—4; Volney 235: »Gouvernement qui ne connaît ni propriété ni sûreté de personne..., un pouvoir illimité confié à une soldatesque licencieuse et grossière...« Décade III. 27—96: *Mémoire sur l'agriculture et le commerce de la haute Egypte* par Girard. 205—33: *Mémoires sur l'administration de l'Egypte* par Tallien.

ces hommes l'astuce du vice jointe à une colère audace pour la mettre en œuvre.

Voilà les premiers habitants de l'Egypte que nous rencontrâmes sur notre route[1]. L'on suppose peut être qu'étant au dernier période des malheurs tout changement ne pouvait que leur être favorable, mais il faudrait pour cela que l'on peut atténuer les rapports douteux qui existèrent toujours entre le conquérant et les peuples subjugés. L'habitant[2] misérable n'en devient que plus malheureux; de la misère à la disette la mesure est plus affreuse à passer que de la prospérité à la misère.

Pour rendre supportables les conditions des habitants qui se trouvaient sur notre passage, il aurait fallu qu'ils puissent concevoir l'étendue de nos[3] besoins, que leurs idées[4] fussent assez saines pour ne pas regarder un progrès de mamelouks ou de bédouins comme un appui certain. Pour sentir à la première nouvelle de nos requisitions qu'il fallait mieux sacrifier une partie de ses propriétés que de s'exposer aux ravages de la guerre, il eût fallu qu'ils eussent eu une idée quelconque numérative . . . La guerre chez eux n'apportait aucun récent de malheurs, les coups qui frappaient les têtes de leurs tyrans ne s' . . . à soumettre[5] ces troupeaux d'esclaves étant . . .[6] D'ailleurs de savoir d'hommes l'on n'ait vu dans ces pays vingt mille hommes rassemblés, tous de la . . . de leurs moissons, les fruits des champs leur parussent moins nombreux. Longtemps nos soldats furent dociles à la voix de l'humanité et celle de leurs chefs; lorsqu'ils rentrèrent dans ces déserts le besoin ne leur fit d'abord transgresser la loi de ne pas toucher aux moindres propriétés sans les compenser par d'argent[7]. On

---

[1] Biffé: c'est avec cette classe misérable que nous eûmes les premiers rapports.

[2] Biffé: Il existe encore.

[3] »ses« dans texte original.

[4] Biffé: relatives.

[5] chercher.

[6] dont il.

[7] Voir *Journal du capitaine François* p. 196: »Outre la difficulté de se procurer ces ressources, ne pouvant nous faire comprendre, ces animaux féroces ne veulent pas de notre monnaie; ils préfèrent des boutons blancs d'infanterie légère à un écu de 6 francs; aussi ces soldats se sont procuré

leur avait donné un prêt de quinze jours, ils se hâtaient de le dépenser; le soldat n'est pas prévoyant, il se hâte de jouir, dans l'incertitude de jouir longtemps. Les habitants peu habitués à des numéraires voyant qu'on leur en offre profitent de leur détresse pour exiger des sommes exorbitantes sur des moindres objets. Une poule, un œuf, un moulé de cuite coûtent un écu; en vain demandait-il à changer ces grosses pièces, la petite monnaie est rare dans ces contrées et l'avidité tirait encore des profits à la cache. Les hommes neufs dans tous les rapports sociaux montrent dans toute leur laideur ces penchements du vice que l'homme policé sait couvrir de quelques vernis. Les ressources pécuniaires des individus de l'armée furent bientôt épuisées, on eut recours à la fraude, des jetons, des boutons d'un plomb . . . remplaçaient les métaux pécuniaires, et les habitants continuèrent de leur donner une valeur réelle. Cette ignorance ne les rejette néanmoins pas encore dans la classe des peuples sauvages. Ceux-là confondent les colifichets avec l'or, encore des objets qui leur étaient absolument inconnus, n'ont pour eux de valeur . . . Le sentiment qui guidait l'Egyptien n'avait point d'affinité avec celui-ci. Ils regardaient comme objet (de) luxe tout ce qui n'était pas du nombre des choses les plus communes, les plus indispensables à son existence, mais il a rencontré ces objets chez ses maîtres, il présume déjà qu'ils ont . . ., puisqu'ils ont . . . prospérité, et il en . . . la jouissance en connaître soit l'emploi soi la valeur. Ces (procédés) plutôt risibles ne changent que trop tôt en mesures violentes. A mesure que l'ennemi fuyait devant nos armes, la victoire rendait le soldat plus confiant, et les massacres abondantes de ses camarades exécutés par les Arabes, point par les habitants, éveillèrent la vengeance[1]; il ne voit

des ressources plus aisément que nous, et lorsque nous sommes arrivés au Caire, les soldats des 2e, 4e et 22e d'infanterie légère n'avaient plus de boutons à leurs habits. Ce peuple demi-sauvage, ne connaissant probablement pas l'or ne voulait pas de nos boutons, mais bien ceux qui étaient blancs«. Reybaud III. p. 165—6: »...Les troupes se montrèrent envers la population inoffensives et même bienveillantes ... L'usage de la violence était presque autorisé par un besoin impérieux«. *Mémoires du duc de Rovigo* p. 70, *Mémoires du maréchal Marmont* I. 375.

[1] Voir *Copies des* ... p. 39 (lettre de Gay): »... Des habitants nous égorgeaient à demi-portée de fusil de nos colonnes ...« 178 (lettre de Rosis):



MORT DE SUŁKOWSKI

D'après une gravure du Musée National de Cracovie.

plus dans l'homme qui vient au devant de lui, lui apporter de vivres et de l'eau, que de traîtres qui l'assasinent un instant après, des ennemis . . . dont la propriété doit alléger ses souffrances; aussi, en vain les villages entiers semblent nous inviter à les conserver, apportaient-ils tout ce qu'ils avaient pu ramasser de comestibles superflus, nécessaires peut être, leur pénurie les dévorait et la masse qui n'avait pas même pu se désaltérer . . . dans ces endroits isolés comme dans ces lieux aussi dénués à leur colère qu'à leurs besoins. Rien n'y était épargné. Leurs ressources étaient trop modiques . . .[1]; . . . ces habitants malheureux . . . perdaient tout comme si . . . aurait passé . . . Tous les jours un corps des équipés . . . . . . cherchait les retenir en poussant des cris affreux . . .[2]

Un seul[3] remède à ce désordre, celui de donner au soldat une nourriture régulière, était impraticable . . . L'officier subalterne, celui qui jouit immédiatement de sa confiance, éprouvait les mêmes besoins . . ., il (s')est rencontré . . . le coupable . . . partager . . . butin avec lui. Et les chefs après avoir . . . d'hommes, en certains cas . . . perdre pendant dix heures du jour . . ., soleil . . . et . . . la chaleur et le soif et la disette . . . quand il se cherchait une nourriture qu'il ne pouvait lui offrir et quand il s' . . . pour une espèce quelconque de soulagement.

A côté de ces hommes presque destinés au malheur[4] se

»Nous avons l'ennemi par-tout . . . exactement la Vendée«. *Copies of* . . . 74 (Damas): »C'est une guerre . . . pire que celle de la Vendée«. Miot p. 31: ». . . Notre route fut . . . tracée . . . par des cadavres . . .« Pietro p. 53: »Les déserts que nous parcourions étaient semés de victimes de la misère et de la soif. Leurs cadavres noircis par l'ardeur du soleil et défigurés par des blessures nombreuses étaient méconnaissables au point qu'on pouvait à peine distinguer s'ils appartenaient à des Français ou à des ennemis«. *Journal d'un dragon* p. 18—19: ». . . Habitants surprennent les embarcations endormies et pillent les chargements après avoir massacré l'équipage«.

[1] On peut encore déchiffrer: »pour qu' . . . en route la moindre trace, s'étant gardé . . . quelque fois même . . .«.

[2] *Copies des* . . . p. 30: ». . . Nous traversons des mers, . . . nous pillons les villages, ruinons les habitants et violons leurs femmes, nous risquons de mourir de faim et de soif . . . et tout cela pourquoi, nous l'ignorons encore«. (La Jonquière II. 164, 165—6).

[3] Biffé: Il n'y avait aucun . . .

[4] Biffé: que la stupidité faisait . . . le jouet de leurs tyrans, la pénurie

trouvait une autre caste parfaitement indépendante. Ce sont les Arabes.

Ceux qui avoisinent la branche (de Rosette) paraissaient posséder au supérieur degré les qualités nécessaires . . . perpétuer leur existence. Leur position était plus terrible que celle des autres . . . leur audace et leur agilité supérieure . . . Placés entre le fleuve et les sables, ils n'ont point d'emploi. Les maîtres de l'Egypte dont ils bravent la puissance . . . pouvaient vouloir les détruire . . . Néanmoins ils existent. Il y a des fellahs . . . qu'un courage . . . fit repousser leur force . . . Ennemis du genre humain, n'ayant entr'eux que ces rapports indispensables d'amitié que doit avoir un peuple nomade, . . . leur vie serait un supplice entier, s'ils avaient connu . . . aimables qu'avait l'humanité . . . le fruit de travail . . . La rapine . . . leur seul industrie[1]. Dans les autres tribus voisines de l'Arabie, ce vaste continent, . . . le vol était plutôt un goût qu'un besoin indispensable; ces quelques biens . . . en fruits de la terre pouvaient leur (donner) le sentiment . . . de la douleur de la privation et du prix du travail . . . . Le bédouin dans ces contrées ne connaît d'autres besoins que ceux de la guerre, d'autre (jouissances) d'existence que la violence . . . Le sang . . . voilà pour eux . . . jouissance . . . On ne put . . . de cette contrée saisir que les rapports qui l'unifiaient indispen-

t la misère aveuglait, que la misère accablait de privations, qui dans la grande révolution, ...qui dans la période révolutionnaire...

[1] Voir Denon I. 91–2: »Le Bédouin est le chasseur primitif; la paresse et l'indépendance sont les bases de son caractère... Là où est le butin, là est l'ennemi des Bédouins«. *Copie des*... (lettres de Shechy): »Leur manière de vivre est très dure. Ils vivent d'un pain très noir, cuit sur le crotin de leurs chameaux. Leur eau, contenue pendant longtemps dans des sacs de peau de bouc, exposés toujours au soleil, est très puante. Ils trempent leur pain dans une espèce d'huile qui a une très mauvaise odeur«. 105–6 (lettre de Lacuée): »Les Arabes Bédouins et les habitants sont aujourd'hui nos seuls ennemis. Les premiers sont indestructibles, voleurs par profession et par institution reçue de race en race«. 180 (Rosis): »Les Arabes sont comme les animaux pillant leur nation comme l'étranger«. *Copies of*... p. 5, 74. Browne I. 86: »Je n'ai jamais appris que les Arabes errants payassent aucun tribu régulier. Lorsqu'ils s'approchent trop des villes, ils sont quelquefois repoussés et pillés; mais en général les beys semblent disposés à vivre en bonne intelligence avec eux, et ils les ménagent pour leur propre sûreté, en cas qu'ils soient écartés du gouvernement«.

sablement dans sa position, car décrire leurs usages, leurs mœurs, leurs idées, est une chose impossible, il aurait fallu dès lors se rapporter aux opinions des auteurs et elles sont si insuffisantes . . .[1]

Les bédouins que nous vîmes, sont des hommes d'une moyenne taille, le teint très bronzé, les yeux hagards et petits[2], ou plutôt leur physionomie[3] semble fixer tous traits qui caractérisent ce mouvement de construction commun[4] chez les autres hommes lorsque leur figure est frappée par le résultat momentané que cause l'éblouissement d'une lueur sur abondante[5]. Ce qui les distingue encore est leur pomme d'Adam entièrement . . . qu'un cou très sec et long fait ressortir davantage. Leurs membres sont bien musclés et décharnés sans avoir néanmoins cette maigreur de la faiblesse, leur corps coulé le cou tendu dans l'attitude habituelle d'un homme qui se baisse pour éviter les rayons du soleil. Leurs vêtements consistent d'une espèce de linge de laine blanche dont ils se font une tunique soutenue[6] par une ceinture et . . . d'un capuchon, pendant qu'un second morceau de cette laine est lentement plié sur leurs épaules comme un chapeau, tout cela couvre leur tête d'une seconde couverture qui la garantit du chaud. Ils ne connaissent . . . chaussure que des bottines jaunes. Leurs armes consistent en un fusil assez long . . ., un sabre, un . . . long couteau de la garde de deux pieds . . . dans la (gaine) pour d'entrer . . . la lame, encore moins se servent de pistolets. Leur selle a la forme de toutes les selles-arches, un pommeau . . . et une œuvre d'un pied de . . . avec des étriers aussi longs que les pieds.—Mais ce qui fait la force et la . . . de Bédouin, est son cheval.

On pourrait, quant à la conformité physique, presque trouver aux chevaux existant les mêmes rapports entr'eux et leur

[1] On peut déchiffrer encore ces mots: »le... les voyait avec mépris, l'habitant même... et quand... avec eux d'entrer... que ceux de la guerre... aussi que dans ce point de... que l'on peut trouver quelques détails«.

[2] Voir Dénon I. 138.

[3] Biffé: apparence habituelle fixée.

[4] qui chez tous les hommes n'est qu'un...

[5] que leur cause un trop grand jour ou les rayons du soleil.

[6] ceinte.

espèce que ceux qui existent entre leurs maîtres et les autres hommes. Leur . . . est bien fine, l'œil étincelant[1], les jambes nerveuses, le poitrail léger et la croupe maigre quoique sa charpente soit accomplie, leur queue est ordinairement courte et peu touffue, elle se dresse horizontalement lorsqu'il court et leur crin se hérisse au leur cou. Le cheval arabe n'est pas grand, sa prestance dans les attitudes ordinaires ne paraît pas distinguée[2], mais c'est à la course, c'est dans l'aile qu'il faut le voir. C'est ces qualités que les rendent inestimables. Leur rapidité est telle que l'homme qui vous menaçait de son feu, part et disparaît au point de ne plus pouvoir le distinguer, dans moins de temps qu'il n'en faut pour charger ses armes. Nous les vîmes, ces animaux justement célèbres tenter parcourir . . . d'un trait des campagnes, sillonner . . . dans ces chemins ne pouvant faire un pas sans s'enfoncer les pieds . . . C'est avec de tels moyens que les Arabes bravaient les redoutables phalanges que nous avions débarquées[3] en Egypte. Dès la pointe du jour ils se montrent sur nos flancs et dans les intervalles de divisions. Il eût été inutile d'envoyer de la cavalerie, nos chevaux ne les auraient jamais joints s'ils fuyaient et il était impossible de leur échapper s'ils veulent en être poursuivant. Un . . .[4] continuel leur permettait charger leurs fusils . . . et leur tir était presque toujours meurtrier. S'ils voyaient un (détachement) disséminé, un homme isolé, . . . ils viennent fondre (sur lui) comme un oiseau de proie, le dépouiller et le tuer était l'affaire d'un instant, et ces événements douloureux se répétaient à chaque heure du jour, surtout la foule de marche de l'armée suivant à cent pas de nos colonnes (était) . . . le jouet des balles qu'on (tira) plusieurs sur eux.

[1] Biffé: farouche.

[2] Voir *Campagnes d'Egypte et de Syrie 1798 — 1799. Mémoires pour servir à l'histoire de Napoléon dictés par lui même à Sainte-Hélène, et publiés par le général Bertrand* (Paris 1847), préface p. XXIX: »Nous nous mîmes en marche, escortés par des Arabes dont le costume, la figure maigre et noire nous parurent aussi tristes que le désert qui nous environnait. Ils étaient montés sur des haridelles qui ne nous donnèrent pas une grande idée des chevaux arabes.«

[3] Biffé: transportées.

[4] Leur habilité.

Rarement un de nos coups a fait justice de ces assassinats, et leur ardeur . . . pris des dépouilles de nos frères d'armes.

Ce qui augmentait considérablement leur audace, est l'appui qu'ils trouvaient chez les habitants des campagnes. Ceux-ci les considéraient comme des gens plus indomptables que tous mamlouks qui fuyèrent devant nous et comme des hommes qui vengeaient sur nous les maux qu'on leur causait. Il était malheur, effectivement, de se faire haïr (par) des hommes qu'on venait délivrer de l'esclavage [1], mais l'on avait épuisé toutes les combinaisons philanthropiques, qu'il eût été impossible d'obtenir des rapports d'amitié entre classe envahissante guidée par le besoin pour l'accaparer et une classe malheureuse qui voyait que l'on répandit avec apparence l'abandon de leurs individus que pour les dévastations et la violence.

Telles sont en masse les principales circonstances qui accompagnaient la marche de notre armée pendant plus de trente lieues. Nous traversâmes cet espace avec une rapidité extrême, mais qui aurait fini par nous excéder de fatigue au point de devenir un obstacle décisif au notre mouvement [2]. Tout homme qui avait le malheur de se soumettre à la lassitude, le fer des

---

[1] Voir *Revue d'Egypte*, avril 1896 *(Mémoire de St. Priest)* p. 663: »On publiera . . . qu'on n'est venu que pour les délivrer de la tyrannie des beys et des étrangers attachés à leur service«. La Jonquière I 167 (rapport de Talleyrand): »Ce peuple nous verra avec transport; il désire depuis longtemps que nous venions le délivrer de ses oppresseurs; il faut donc l'empêcher de croire qu'il n'aurait fait qu'en changer«. *Corr.* IV 2723 (proclamation du 2 juillet 1798): ». . . Peuples de l'Egypte . . je viens vous restituer vos droits, punir les usurpateurs . . . Tous les hommes sont égaux devant Dieu . . . Le peuple sera heureux . . . Gloire au Sultan! gloire à l'armée française, son amie! malédiction aux Mameluks, et bonheur aux peuples d'Egypte«. 2818. *Copies of* . . . p. 11 (lettre de Jaubert): »Tout nous promet qu'avant peu de temps. au despotisme imprévoyant des Mamelouks, et à l'apathie des Egyptiens, auront succédé un gouvernement créateur, et une émulation jusqu'à présent inconnue parmi les habitans.« *Journal d'un dragon* p. 18: Pillage »dans un pays que nous venons délivrer de ses oppresseurs«. Martin I 148: »Les jeux charmaient l'ennui de la navigation, et les soldats représentaient une comédie de leur invention dont le sujet était presque toujours la délivrance d'une esclave du sérail, son enlèvement des mains d'un vieux Turc, et son mariage avec le soldat français son libérateur.«

[2] Biffé : œuvre.

Arabes le moissonnait; il était impossible de le faire suivre, car nous n'avions point de moyens de transport . . . quarante[1] blessés que l'on avait entassés dans un bourg furent quelques heures après massacrés par les habitants. Les (provisions)[2] sans être nulles, ne se trouvaient pas suffisantes. Le pain, cette base de la nourriture des Européens, auquel les Français malheureusement sont trop accoutumés, manquait tout à fait, quelques gâteaux vendus, cuits dans les pays, ne pouvaient pas y suppléer . . .

Nous ne trouvâmes les ressources que dans deux espèces de villes, des endroits plus considérables que le reste . . . nommés Châbour et Zicana (?). Le reste du temps la nourriture du soldat se composait de légumes et de viande, deux objets dont la distribution est aussi longue que la cuisine et qui pesait presque toujours sur les heures destinées au repos. Chobrakhit, Châbour, Koum-Cherik, Alqâm, Terraneh, Abou-Nochâbeh, voilà les camps où nous séjournâmes successivement avant de nous reposer à Wardan[3].

Wardan était un endroit qui nous présentait un aspect plus satisfaisant que ceux que nous venions de traverser, c'était un bois de l'étendue d'une lieue de long qui entourait deux grands villages, des[4] amas de blé considérables, et ce qui pour le moment était plus essentiel quelques moyens de monture . . . on crut pouvoir accorder aux troupes harassées par sept journées de marches un jour de repos. Cet instant de loisir permit de jeter un coup d'œil sur l'ensemble de notre position. On aurait pu comparer[5] l'effort de l'armée à celui d'une masse irrésistible qui se fait jour[6] au travers d'un corps élastique, mais celui-ci se resserra aussitôt après son passage. Rien n'était à nous que ce qui se trouvait à la portée de nos armes; l'espace qui suivait était occupé par les Arabes et les habitants. L'on ignorait également la position de l'ennemi, ces nouvelles

---

[1] près de quarante.

[2] Mot difficile à lire.

[3] Voir La Jonquière II 166—7, *Journal d'un dragon* 18—9, Desvernois 120, Richardot 43—54. *Corr.* XXIX p. 445.

[4] Biffé: plusieurs . .

[5] Voir La Jonquière II 178.

[6] Biffé : qui part . . .

indispensables sans lesquelles l'on ne peut fixer[1] aucun mouvement avec certitude du succès. Il était possible que l'ennemi eût[2] assez d'audace pour nous attendre sur cette rive, il était plus probable qu'il concentrait toutes ses forces sur la rive droite, opposée[3], qu'il se couvrait des eaux du fleuve . . . que sa flottille s'informait soigneusement sur toute l'étendue de sa défense pour découvrir l'endroit de notre présence . . ., enfin que sa cavalerie se tient toujours prête à se porter en force contre le premier groupe excessivement faible qui eût passé. Ces dispositions mêmes étaient si simples, si fort à la portée de l'homme le moins versé dans l'art militaire, qu'il n'était à supposer que l'orgueil ou l'ineptie turque en fit prendre de différentes. On songea donc dès lors à ce passage difficile. Tous nos moyens à cet égard ne consistaient qu'en sept barques de différente grandeur, menées par des soldats nécessairement apprentis dans ce métier et dont la capacité n'est point . . . cinquante hommes. Ceci était évidemment insuffisant pour un passage de vive force: on songea à faire des radeaux pour transporter des pièces. Certes, ceci eût tout changé, mais les moyens nous manquaient, car on n'avait pas pour leur construction d'autre bois que le dattier. Cet arbre ou plutôt cet immense roseau n'a aucune qualité propre à la construction, son écorce semble un tissu . . .[4], son bois est filasseux et joingneux . . . si faible qu'on ose à peine s'en servir pour soutenir . . . de murs, enfin trop rempli de ces sucs . . . qui alimentent ses rameaux grappés de fruits, . . .[5] et les parties de son tronc . . .[6] disparaissent au moindre poid dont on voudrait les charger.

Ces expériences aggravaient notre situation ; plus la nécessité de passer le fleuve puissant, devient urgente, moins nous en avions les moyens, et avancer sans pouvoir en avoir[7] eût

---

[1] Biffé : hasarder

[2] se trouvait devant nous.

[3] derrière les bords du fleuve.

[4] On peut lire encore ces mots : »de jeune (?) corps de (?) leur tige«.

[5] On peut déchiffrer seulement: »ce liqueur surabondant lui donne ... que l'eau«.

[6] tirées de cet . . .

[7] Probablement on doit lire ces quatre mots : sans prévoir un avenir.

été inutile, et . . . avec des fatigues inouies qui usèrent peu à peu l'élite de nos soldats. Rester sur place était impossible vu le manque de vivres, reculer — un péril terrible, il aurait fallu risquer un mouvement rétrograde au milieu des horreurs des la disette devant un ennemi ignoré, dont l'audace pouvait avoir les suites les plus fâcheuses. Il ne nous restait qu'un parti, en supposition de reculement, celui de passer dans le Delta et d'y attendre les événements, la crue du Nil, le convoi d'Alexandrie, un équipage du pont, les bateaux avec biscuit, liquides, mais qui nous répondait que les vents affreux qui amenèrent notre flotte d'ouest et . . ., (le pays) contenait une foule d'obstacles dans l'armement et le nombre des habitants que nous n'avions pas prévus. — Comme jamais il ne pouvait y avoir de danger plus grand pour nous que celui de rester sur place, en proie à la famine; on résolut de s'avancer, soit pour obtenir des renseignements plus certains, soit pour intimider l'ennemi par l'audace de notre mouvement.

Le 2nd [1], l'on fit cinq lieues et le gros de l'armée bivaqua près du village d'Omm-Dinar (la mère du . . .). C'est là où nous vîmes le premier réseau des travaux des anciens rois . . ., c'était un pont de pierre de taille qui traverse un longue canal à sec alors. L'avant-garde commandée par Desaix poussa plus loin. Nous [2] eûmes dans ce village quelques nouvelles incertaines qui s'accordaient à dire que les mamelouks ont résolu de nous livrer bataille en avant du Caire sur la rive gauche du fleuve, et que, pour conserver ce point d'appui avec la capitale, ils avaient fortifié un village nommé Embabeh, là où se tenaient ordinairement les marchés. Quelque vague que fut cet avis, l'orgueil et l'ignorance de tous les éléments de l'art de la guerre nous l'eussent déjà rendu croyable, lorsqu'une autre circonstance sembla nous le confirmer [3]: c'est la désunion [4] qui existait entre Ibrahim et Mourad; leurs troupes n'avaient pas voulu se joindre; elles s'accusaient les unes de lâcheté, les autres de trahison, et restaient chacune sur leur territoire, elles

---

[1] 2 thermidor (20 juillet).

[2] La Jonquière II 178—9.

[3] On peut lire: être confiée.

[4] La Jonquière lit: zizanie.

ne songèrent en aucune manière à un concert nécessaire pour vaincre l'ennemi commun, mais seulement aux préparatifs partiels de leur (arron)dissement[1].

Les Pyramides.

L'avant-garde, quoiqu'elle eut avis qu'une troupe assez considérable d'ennemi se trouvait dans un village au devant, elle ne fit aucun mouvement jusqu'à ce que les trois autres divisions ne s'y furent jointes. Alors on s'approche de ce village, on y lança même un bataillon qui avançait par un bout, lorsque les mamlouks s'éloignèrent par l'autre, il les salua d'une décharge qui les força d'abandonner ces lieux coupés pour se retirer dans la plaine. Nous les vîmes alors. C'était un corps d'observation de quatre à cinq cents chevaux qui servirent d'escorte à plusieurs de leurs chefs, entre autres à Osman-Bey . . ., soit qu'ils voulussent nous harceler, soit qu'ils conçurent par cette manœuvre nous attirer sur leur camp dont la position leur paraissait inexpugnable, ils ne tentaient rien de considérable, se contentèrent d'escarmoucher et de faire un mouvement en arrière. Ce mouvement avait des directions bien distinctes. L'avant-garde, dans la supposition toujours que l'ennemi touche les bords de la rivière, gagnait[2] peu à peu par les villages de la lisière du désert pour le tourner, pendant que les autres trois divisions marchaient à peu de distance l'une de l'autre suivant le Nil[3].

Łazowski: *Notes sur la nature et le prix des matériaux de construction, sur le prix des journées et les diverses sortes d'ouvriers que l'on trouve à Alexandrie*[4].

Alexandrie, le 12 messidor de l'an VI [30 juin 1798].

Tous les travaux de maçonneries se font avec les ruines de l'ancienne ville. On fait des fouilles et l'on prend les pierres de choix pour la chaux, le reste sert pour moellons.

---

[1] La Jonquière: de résistance.
[2] Cette partie du manuscrit est bien difficile à lire.
[3] C'est la fin des notes de Sułkowski.
[4] *Arch. h. de la Guerre. Armée d'Orient.*

La chaux se cuit dans des trous que l'on fait en terre avec des broussailles que les Arabes apportent du désert, elle est de bonne qualité et coûte 8 à 10 pataques de 80 parats l'une, la fournée, qui peut contenir environ 2 toises cubes.

Les briques viennent de Rosette; elles sont transportées à Alexandrie par mer; on en trouve aussi beaucoup dans les fouilles; mais le déblai que l'on est obligé de faire et le transport à pied d'œuvre, les rendent presque aussi chères que celles de Rosette qui reviennent à 120 parats le millier, 28 parats font à peu près une livre de France[1].

L'habitude du pays est de payer les ouvriers à la journée; celle d'un maître-maçon est de 30 parats; celle d'un manœuvre en tout genre de 10 parats[2]; celle d'un maître-charpentier de 40 parats et moins.

Les maîtres-ouvriers sont assez intelligents; mais ils ne sont pas actifs et demandent à être surveillés.

On trouve assez d'ouvriers à Alexandrie; il en vient aussi de Rhodes. Lorsque l'on veut faire de grandes constructions, on les fait venir du Caire où ils sont nombreux en tout genre.

Le plâtre vient de Barbarie; on n'en fait pas beaucoup d'usage, il y en a beaucoup au Caire.

Les bois de construction de nature de chênes sont tirés de Natolie, de Caramanie et de Rhodes. Ils se vendent 190 parats la pièce qui est ordinairement de 20 pieds de longueur sur 10 pouces d'équarrissage[3].

---

[1] Le médin ou parat est une petite pièce d'argent allié de cuivre, qui a cours dans tout le Levant, et dont 28 équivalent à un franc de notre monnaie. La pataque est une pièce fictive de 90 médins. (*La Décade égyptienne* III. 43: ***Mémoire sur l'agriculture et le commerce de la haute Egypte*** par Girard, ingénieur en chef des ponts et chaussées, lu à l'Institut, aux séances des 21 brumaire, 1 et 21 frimaire an VIII). (Voir La Jonquière II. 73 le tarif du cours des monnaies: la piastre d'Espagne ou le talari, pour 5 livres 7 sols de France,=150 parats; l'écu de 6 livres=168 parats. Voir aussi Estève: ***Mémoire sur les finances de l'Egypte*** p. 46: »A l'exception de la province de Fayoum, la pataque était reçue par le sserâf à un taux inférieur à celui de 85 médins«).

[2] Voir Browne I. 88.

[3] Biffé: Il y en a dans ce moment 20 magasins bien fournis à Alexandrie.

Les planches viennent du golphe Adriatique de Fiume; le cent coûte généralement 150 à 160 piastres de 40 parats l'une. Il y en a de qualités inférieures d'un moindre prix.

Le fer est tiré de l'étranger. Il en vient de France, d'Italie et de Smyrne; le quintal de 240 $ pesant se vend 24 piastres à 73 parats l'une. Il y a des ouvriers pour le travailler, mais ils sont peu adroits.

Le cuivre vient de Constantinople tout travaillé; il coûte 150 parats l'oque, c'est à dire 3 livres moins quelques onces de France.

Le plomb se tire d'Espagne et d'Angleterre par Marseille, Trieste et Livourne; il coûte 30 piastres de 60 parats l'une, le quintal, qui est de 78 ocques.

Les câbles et cordages se tirent de Venise et de Constantinople; on ne les fait point travailler en Egypte, malgré l'abondance des matières premières. Ceux qui viennent du golphe Adriatique se vendent de 30, 34 et 40 piastres de 40 parats le quintal de 44 oques. Ceux qui viennent de la Mer Noire coûtent moitié moins. Il y en a encore de prix inférieur à ces derniers.

Les goudrons viennent de la Mer Noire; la barrique coûte ordinairement 15 à 20 piastres de 40 parats l'une.

Les transports se font à dos de chameaux; il y a aussi une grande quantité d'ânes pour transporter les petits fardeaux.

Łazowski *au général Caffarelli du Falga* [1].

N. 3. A Menouf, le 11 thermidor de l'an VI. [29 juillet 1798].

La colonne du général Zajonchek est partie le 8 [26 juillet 1798] de son camp à la pointe du Delta [2]; elle était forte d'en-

[1] *Arch. h. de la Guerre. A. d'Orient.* (La Jonquière s'est servi de ce document II. 161, 303.

[2] *Corr.* IV. 2843. Au général Berthier. Quartier général, au Caire, 7 thermidor an VI. (25 juillet 1798). »Vous voudrez bien... donner l'ordre au général Zajonchek de parcourir toute la province de Menouf, de faire prêter serment d'obéissance à tous les chefs de faire arborer dans tous les villages le drapeau tricolore, de faire mettre, de concert avec le commissaire

viron 1300 hommes. Ce général m'ayant déclaré qu'il avait prévenu le général en chef, pour obtenir de lui l'agrément que je restasse avec lui, je suis parti avec la colonne.

Le premier jour nous ne marchâmes que 2 heures 1/2. On se remit en route le lendemain à 2 heures 1/2 et nous arrivâmes à Menouf vers les 11 heures. Ainsi l'ont fut 11 heures à peu près en route, mais nous présumons que les guides se sont égarés.

---

des guerres qu'il a avec lui, le scellé sur tous les biens des Mameluks, de prendre tous les chevaux pour remonter sa cavalerie, d'en donner de reçus, mon intention étant de les payer«. Bonaparte.

Voir aussi les ordres suivants donnés à cette colonne. *Corr.* IV. 2901. Au général Zajonchek, gouverneur de la province de Menouf, Caire, 30 juillet 1798. »Je donne ordre... pour qu'on établisse à Menouf un hôpital de cinquante lits, et qu'on y construise deux fours. Voyez à faire tout ce qui sera possible pour l'organisation de votre province. Il faut que vous traitiez les Turcs avec la plus grande sévérité; tous les jours, ici, je fais couper trois têtes, et les promener dans le Caire: c'est le seul moyen de venir à bout de ces gens-ci. — Veillez surtout à l'entier désarmement du pays. — Faites-moi faire, par un officier du génie ou de l'état-major, un croquis de toutes les provinces, avec la situation de tous les villages, et et des renseignements généraux sur leur population, et ce que produisaient le myry, le feddân et autres impositions. — Prenez tous les moyens pour monter votre cavalerie; avec les chevaux, prenez des selles, et faites faire par vos commissions un inventaire exact et prompt de tous les biens appartenant aux Mameluks.—Faites-moi connaître quelles sont les ressources pécuniaires que nous offre votre province. — Vous trouverez ci-joint une grande quantité de proclamations que vous répandrez dans la province.— Je désire que vous vous mettiez en correspondance avec le général Murat, qui commande la province de Qelyoub. — Il me serait facile de vous procurer deux pièces de canon, si vous trouviez dans le pays des moyens de les atteler; je vous les enverrais sur des bateaux jusqu'au point de débarquement où vous les feriez prendre«. Bonaparte. *Corr.* IV. 2971. Au général Zajonchek. Quartier général, au Caire, 17 thermidor an VI. (4 août 1798). »Vous avez bien fait, Citoyen Général, de faire fusiller cinq hommes des villages qui s'étaient révoltés. Je désire fort apprendre que vous avez monté votre cavalerie. Le moyen le plus court, je crois, est celui-ci: ordonnez que chaque village vous fournisse deux bons chevaux. Il ne faut pas en recevoir de mauvais, et les villages qui, cinq jours après la proclamation de votre ordre, ne les auront pas fournis, seront condamnés à payer 1000 talari d'amende. C'est un moyen infaillible, expéditif, d'avoir les 600 chevaux, requérez les brides et les selles, afin d'avoir tout de suite un corps de cavalerie à votre disposition. C'est le seul moyen d'être maître

J'ai reconnu que la carte de d'Anville[1] généralement bonne dans les parties qui avoisinent la mer, était absolument fausse à la pointe du Delta. Le canal de Menouf ne se jette pas dans le Nil, si près de la pointe, mais seulement à 5 et 6 lieues au-dessus.

A cette occasion je dois observer que ce canal extrêmement précieux pour la communication des districts de l'intérieur du Delta avec le Caire, est actuellement fermé dans toute sa largeur par une digue que Mourad-Bey a fait construire pour punir les habitants. Telle est leur déclaration. — Ce canal est très large dans toutes les parties que nous avons vues, il y a beaucoup d'eau, et la digue est construite à $^1/_2$ lieue au-dessus de son embouchure dans le Nil. Les habitants demandent à le rouvrir, je crois qu'on ne leur refusera pas, d'autant [plus] que ce sera à leur dépense.

La province de Menouf contient trois districts, suivant la forme du gouvernement actuel; elle renferme 470 villages, la plus part très forts et très peuplés. Tout est plaine, à l'exception du milieu où se trouvent quelques monceaux de terre, plusieurs petits canaux secs, et de grandes excavations que nous avons pris pour quelques bras ou canaux abandonnés.

---

de ce pays. Vous pouvez garder, sans inconvénient, le chef de bataillon du génie Łazowski, qui vous est nécessaire. Le général Fugière, avec un bataillon de la 18e, part demain ou ce soir pour Mehallet-el-Kebyr; il passe par Qelyoub et il se rendra à Menouf, où il arrivera probablement le 21. J'ai donné l'ordre qu'on embarquât sur une djerme du pain pour ce bataillon pour quatre ou cinq jours; il se rendra jusqu'à El-Fara'ounyeh, d'où l'officier qui escorte ces djermes fera porter ce pain à Menouf. Cependant, si vos fours sont achevés, il serait essentiel que vous fissiez préparer du pain pour ce bataillon. J'ai donné ordre à ce bataillon de séjourner deux jours à Menouf; vous en profiterez pour opérer le désarmement et tous les actes difficiles. — A mesure que vous aurez des chevaux, donnez-les aux différents détachements de dragons qui sont sous vos ordres, en tirant des reçus des officiers«. Bonaparte.

[1] »Denville«. La Jonquière I. 144. Reproduction de la carte d'Egypte par d'Anville (1765) dont Bonaparte se servit en 1798. Voir *Registre Y:* Correspondance du chef de l'état-major du génie Detroye et du général Caffarelli, commandant l'arme du génie: 4 août. Ordre à Łazowski reconnaître l'état et former la carte de la province Menouf, études des canaux et réglements y relatifs.

Il y avait très peu d'eau, et nous les avons passés sans bateaux.

Tout est bien cultivé, il y a beaucoup d'indigoterie, beaucoup de grains et de cannes à sucre.

Les villages sont à $^1/_4$ de lieue et une $^1/_2$ lieue de distance les uns des autres, on en découvre 12 à 15 dans l'horizon; ils sont un peu élevés au-dessus de la plaine et la plupart environnés de fossés secs[1].

Les villages de la pointe seulement, ont encore paru vouloir inquiéter nos troupes; le peu qu'ils fournissent est à un prix exhorbitant; ils ne prenaient la plupart, l'écu de 6 que pour 10 à 12 parats, et leur ignorance leur faisait même préférer des boutons. Ainsi il y a eu quelques dégâts pour les vivres, mais le commissaire Reynier, qui doit être au Caire actuellement, vous donnera à ce sujet, tous les détails que vous pouvez désirer.

Plus nous sommes approchés de Menouf, plus nous avons

[1] *La Décade égyptienne* I. (an VII p. 75–8). »Notice sur la Topographie de Menouf dans le Delta par le c. Carrié, méd.« Menouf, capitale du Ménoufiéh, est située sur le bord d'un canal autrefois navigable ... Ce canal baigne les murs de Menouf du midi à l'ouest ... Menouf est mal bâti: on n'y voit que de très petites maisons, les rues sont mal percées ... il y a comparativement peu de ruines ... autour des murs de la ville, il y a en quelque sorte une autre enceinte de monticules formés de débris et de terres transportées, et qui limitent tellement la vue qu'à l'est et à l'ouest on n'apperçoit rien au delà, avant de les avoir dépassés.—En arrivant par la porte du midi on trouve un canal où l'eau croupit, et qui n'est distant de celui dont j'ai parlé ci-dessus que de deux ou trois toises; cet intervalle sert de chemin pour se rendre dans la plaine. Vient ensuite un santon situé sur une élévation au bas de laquelle, et tout près du grand canal, il y a une vieille mosquée. A la droite ... en gagnant l'est, il y a plusieurs bassins destinés à faire rouir le lin, et dont le voisinage est aussi désagréable qu'il est peu sûr. Au sud-quart-est est un cimetière, et à sa droite des bassins destinés à l'usage ci-dessus énoncé. A l'est on trouve encore de semblables bassins totalement dégradés et abandonnés, et remplis en partie d'eau stagnante. Le nord n'offre rien de remarquable; on y apperçoit seulement à côté d'un mauvais puits un petit bois de palmiers... Le long de l'ouest, à quelque distance de la ville, coule le canal de Ménouf... on y remarque encore un cimetière et les ruines d'une vieille mosquée qui renferme dans son enceinte des santons épars, environnés de quelques arbres. Au sud-quart-ouest, est un autre bois de palmiers; il y a aussi quelques santons ... Menouf est environné d'eau pendant l'inondation du Nil; mais elle y séjourne peu de temps ... Cette ville est assez saine.

trouvé facilement du pain, et cette ville fournit abondamment des vivres à la colonne; mais la troupe qui n'a que de l'eau et qui n'aime pas le pays, murmura beaucoup.

Menouf est une grande ville mal bâtie comme toutes les villes turques. Elle est fermée d'un mauvais mur de 30 pouces d'épaisseur, en briques. Il y a au moins 30 à 40 portes dans toute la circonférence de l'enceinte.

Elle nous a reçus avec des démonstrations de joie mêlées de crainte; l'habitant est extrêmement fourbe, voleur, et si l'on ne met pas ordre à leur rapacité, la paye du jour du soldat ne suffira pas au moindre de leurs besoins; on leur vend tout 20 fois plus cher qu'aux gens du pays, et je n'ai pas besoin de vous [faire] observer, général, que si l'on veut reprimer l'indiscipline du soldat qui est extrême, on doit ne pas les mettre à même de crier justement; c'est un malheur, mais vous trouverez dans tous les pays soumis au régime turc beaucoup de méfiance, et tous les habitants accoutumés à être traités durement, très accoutumés, de même, à tromper et à voler comme chose de droit. Ils n'entendent rien à la moralité, nien général au calcul politique dont on se sert en Europe pour captiver le vaincu. Toute politesse et complaisance est prise par eux pour crainte ou faiblesse. Je suis bien éloigné de croire qu'on doit se conduire comme les Turcs, mais je crois qu'une sérieuse sévérité, dans ce pays, est aussi nécessaire que la justice.

J'ai remis au chef de l'état-major du génie le croquis de l'affaire du 25, je ne joins dans ce moment aucun rapport sur la marche de la flottille, parce que le citoyen Sanson qui était avec moi, pourra vous satisfaire à cet égard. D'ailleurs la manière dont cette flottille a été conduite a été si opposée à ce que l'on pouvait faire, que je ne paraissais que la critiquer en vous en faisant la description.

Je vous prie, Général, de me faire savoir, ou au général Zajonchek, si le général en chef et vous avez déterminé le poste que j'occupe actuellement.

Je suis dépourvu de tout, voilà pourquoi je vous adresse les chiffons de papiers que je puis trouver[1].

---

[1] Suit: »Croquis de l'enceinte de Menouf, que les magistrats de la ville nous ont déclaré pouvoir contenir 15000 âmes«.

Zajączek *au général en chef Bonaparte*[1].

Menouf, le 26 thermidor an VI. [13 août 1798].

Le général Fugière[2], s'étant mis en marche pour sa province, rencontra sur sa route, à une lieue environ, le village de Gamreïn[3] dont les habitants étaient sous les armes au haut des murs, les portes de leur village fermées[4]. Le général, étonné de ces dispositions, fait halte, mande aux habitants qu'ils aient à déposer leurs armes et à ouvrir leurs portes. D'après leur refus, le général Fugière m'invita à venir le joindre à la tête de quelques troupes. Je me mis en route aussitôt avec une compagnie de grenadiers, 4 sapeurs, 100 dragons du vingtième[5] et 6 dragons du quinzième à cheval. Pen-

---

[1] *Correspondance inédite... de Bonaparte... en Italie, en Allemagne et en Egypte* (Paris, Panckoucke, 1819) I. 472—4. Datée faussement le 16 thermidor.

[2] Voir *Corr.* IV. 2959. Au général Berthier, 3 août 1798. »Vous donnerez l'ordre au général de brigade Fugiere de partir, après-demain au soir, avec le 3e bataillon de la 18e de ligne, hormis les grenadiers. Il se rendra à Qelyoub, où est le général Murat: il n'y a que trois petites lieues de chemin. Il traversera le Nil et se rendra à Menouf, où il se reposera deux jours. — Il se rendra de là à Mehallet-el-Kebyr, capitale de la province de Gharbyeh. — Le général Zajonchek mettra à sa disposition 100 dragons à pied et, s'il en a, une quinzaine à cheval... Il se mettra de suite en correspondance avec le général Vial, qui est à Damiette, et l'adjudant général Bribes, qui est à El-Rahmânyeh, et le général Zajonchek, afin que, s'il avait besoin de quelques-uns de ces généraux, pour les villages qui se trouvent auprès de leur commandement, ils pussent l'aider comme il aidera de tous ses moyens les officiers qui commandent les provinces voisines... Vous préviendrez le général Zajonchek qu'il profite du séjour de deux jours que fera le général Fugière, pour désarmer les habitants, prendre les chevaux et les otages, et faire toutes les opérations qu'il jugera nécessaires pour la tranquillité du pays« ... Bonaparte.

[3] »Remerich« (Panckoucke).

[4] Voir rapports de Fougière (Panckoucke) et du capitaine Ferrus (La Jonquière II. 327) datés le même jour; Reybaud III 323.

[5] La Jonquière II. 549—50. Le général en chef Bonaparte au général Berthier, 25 août. »Vous donnerez l'ordre... au général Zajonchek d'envoyer à la disposition du général Murat, un escadron du 20e régiment de dragons à Benha-el-Acel; ce général se chargeant de le remonter et ayant déjà remonté l'escadron du 20e, qui était à pied...«

dant ce temps un autre village contigu, nommé Tatah[1], se réunit au premier, et fit feu sur le bataillon de la dix neuvième, de sorte qu'aussitôt mon arrivée, nous résolûmes, le général Fugière et moi, d'attaquer sur le champ les deux villages[2]. — N'ayant point d'artillerie pour enfoncer les portes, nous fîmes escalader les murs sous le feu des villages, dont les murs étaient crénelés en partie. Au bout d'un quart d'heure[3], les villages furent emportés; mais les habitants, toujours décidés à la résistance, continuèrent à se battre dans les rues et dans leurs enclos: on fut obligé de les forcer partout et de passer par les armes tout ce que l'on rencontra. A peine pûmes-nous faire sortir les femmes et les enfants pour les sauver; quelques-unes de ces femmes se jetaient au coup des soldats pour les étrangler; on fut obligé d'en tuer. On peut estimer à 4 ou 500 le nombre des paysans restés sur le carreau[4].

Nous avons amené 30 prisonniers que je vais faire questionner, parce que de fortes raisons me font présumer que la ville de Menouf est pour quelque chose dans cette affaire. Un sapeur de la dix-neuvième a été tué. Trois grenadiers du même corps, deux dragons du vingtième, six volontaires de la dix-huitième et un officier sont blessés grièvement. — J'ai mis en arrestation le divan de Menouf[5], auquel j'avais ordonné de

[1] Panckoucke: Tetar.

[2] Fugière: »Zayonschek ... me conseilla de faire une fausse attaque de mon côté, pendant que du sien il tenterait l'assaut avec ses grenadiers. Le chef de brigade Lefebvre se met à leur tête, fait enfoncer une de portes par les sapeurs«.

[3] Ferrus: »Après un vif engagement, qui dura deux heures«.

[4] Fugière: »la mort de 4 à 500 habitants ayant effrayé les autres, ils se sauvèrent dans les villages voisins«...

[5] *Corresp.* IV. 3030. Au général Zajonchek, commandant la province de Menouf. Quartier général, au Caire, 29 thermidor an VI. (16 août 1798). »J'ai reçu... à mon retour de Sâlheyeh, votre lettre. J'espère qu'après les avantages que nous avons remportés sur Ibrahim-Bey, que nous avons poussé à plus de quarante lieues et obligé de passer le désert de Syrie... les habitants de votre province deviendront plus traitables. — Le général Dugua qui doit être arrivé à Mansourah, se rendra lui-même à Mehallet-el-Kebyr pour soumettre la province de Gharbyeh. Le général Fugière s'y rendra dès l'instant qu'il saura que le général Dugua est en marche; cela nécessitera quelques jours encore sa présence à Menouf. — Je n'ai pas vu

nommer un de ses membres pour accompagner le général Fugière et la colonne jusqu'aux frontières de la province, ce qu'il ne fit point: nos soldats d'ailleurs ont reconnu des habitants de Menouf; j'ai fait même arrêter le Copte Georgio[1], intendant de cette province et membre du divan: depuis son arrivée, j'ai éprouvé partout beaucoup plus de résistance qu'auparavant. Le divan et lui n'ayant que des subterfuges à me donner, j'ai pris le parti d'en composer un nouveau. Tous les villages ont à peu près le même esprit, et tous plus ou moins de moyens d'opposition; il faudrait aller de village en village faire exécuter soi-même les ordres nécessaires au service de l'armée et des détachements en particulier. Il faudrait pouvoir les désarmer tous, leur ôter leurs portes, et abattre une partie de leurs murs d'enceinte; mais dans ce moment le Nil est débordé, et bientôt l'on ne pourra communiquer qu'en bateau.

Nous n'avons pas encore les deux pièces de canon que vous nous avez promises: j'ai fait fusiller sept des personnes que nous avons amenées: les enfants et les vieillards ont été renvoyés. — Je n'ai rien pu découvrir sur le divan de Menouf, et je lui ai rendu la liberté. — Abou-Cheir[2] auquel j'avais envoyé un pardon pour l'engager à se rendre à Menouf, n'y est point venu; je vais employer tous les moyens secrets pour le prendre.

---

avec plaisir la manière avec laquelle vous vous êtes conduit envers le Copte; mon intention est qu'on ménage ces gens-là et qu'on ait des égards pour eux. Prononcez les sujets de plainte que vous avez contre lui, je le ferai remplacer. — Je n'approuve pas non plus que vous ayez fait arrêter le divan sans avoir approfondi s'il était coupable ou non, et de l'avoir relâché douze heures après: ce n'est pas le moyen de se concilier un parti. Etudiez les peuples chez lesquels vous êtes; distinguez ceux qui sont les plus susceptibles d'être employés; faites quelquefois des exemples justes et sévères, mais jamais rien qui approche du caprice et de la légèreté. Je sens que votre position est souvent embarrassante, et je suis plein de confiance dans votre bonne volonté et votre connaissance du cœur humain; croyez que je vous rends la justice qui vous est due«. Bonaparte.—La Jonquière II. 466.

[1] Giorgio-Seraxamoun (*Corr.* IV. 2868, 2910).

[2] Abou-Cha'yr (*Corr.* V. 3535, 3545).

Zajączek *au général en chef Bonaparte* [1].

A Menouf, le 11 fructidor an VI. (28 août 1798).

Je n'ai jamais été aussi étonné, ni plus affecté de ma vie, qu'en lisant la lettre que m'écrivit, le 9 fructidor, le général Berthier: non seulement je n'ai pas touché une somme de 2,000 talari pour contribution sur la province dont vous m'avez confié le commandement, mais je n'ai pas même eu l'idée de donner aucun ordre qui pût ressembler à une contribution [2].— Je vous fais cette déclaration pour toute réponse; et, comme il vous est plus facile d'en constater la vérité, je désirerais, pour toute satisfaction, que vous puissiez la recevoir aussitôt que je vous l'écris. — Je ne pense pas que l'on puisse interpréter comme un ordre de faire contribuer la province de Menouf, la réponse que j'ai faite aux représentations de l'intendant copte. Ce fonctionnaire m'ayant demandé un jour comment on fournirait aux dépenses de l'établissement de l'hôpital, de la construction des fours, de la confection de licous et cordes nécessaires à la cavalerie, des traitements pour les agents des services, des réparations indispensables que l'on fait à une masure de mameloucks que j'ai prise pour mon logement, je lui ai répondu que je pensais que la province y subviendrait, mais

---

[1] *Correspondance inédite*... (Panckoucke) II. 32—5.

[2] Voir ordres du jour du 22 et 23 août (*Corr.* IV. 3080). (Art. 1) »Tout officier qui aurait frappé une contribution, et qui n'en rendrait pas de suite compte à l'état-major général, et qui n'aurait point versé les sommes perçues dans la caisse du payeur de l'armée, sera traité comme dilapidateur... (art. 7) Il est défendu aux commandants des provinces de rien exiger des habitans, sous quelque prétexte que ce soit. Plusieurs prétendent au traitement de kâchef, et, par là, ils auraient double traitement, ce qui est contre nos lois«. (*Corr.* IV. 3093) »Le général en chef défend à tous les commandants des provinces de frapper aucune espèce de contribution en argent sur les habitants. Ils prêteront main-forte aux intendants coptes pour la perception des contributions ordinaires du pays«... Voir aussi Estève: ***Mémoire sur les finances de l'Egypte depuis la conquête de ce pays par le sultan Sélime Ier jusqu'à celle du général en chef Bonaparte.*** Kouchoufyéh=contribution due au bey ou kâchef, gouverneur de la province. Koulféh=contribution due pour la dépense du gouverneur de la province et de sa maison.

que je ne pouvais lui donner aucun ordre à cet égard: d'autant plus que ses fonctions le mettaient à même, plus que personne, de le tirer de cet embarras. »Aussi, me répliqua-t-il, je demanderai dix talari à chaque village.«—Depuis ce temps, l'eau a rendu les communications impraticables; je n'ai envoyé personne dans les villages pour presser la remonte de notre cavalerie [1], et l'intendant copte ne m'a plus parlé de rien.—Dès que j'eus reçu la lettre du général Berthier, je l'envoyai chercher, pour m'informer de lui s'il n'avait pas fait servir les représentations, qu'il m'avait adressées, de prétexte à l'accusation portée contre moi, et j'ai eu la satisfaction d'apprendre de lui qu'il n'avait touché que 60 talari, dont il avait l'emploi détaillé. Ceci étant encore très facile à vérifier, il est inutile de vous occuper de nouvelles explications.— On m'a encore accusé auprès de vous, général, d'exiger 120 fr. par jour: j'ignore ce que cela veut dire, à moins qu'on ne donne cette tournure à la proposition que m'a faite la ville, de dix talari par jour pour ma table, et que j'ai acceptée.

Je n'ai pas besoin de vous représenter, général, que, dans un pays nouvellement conquis, l'orgueil blessé des anciens dépositaires de l'autorité les porte souvent à cabaler contre ceux de qui ils dépendent directement. Je hasarde cette réflexion près de vous, parce que, fier de la droiture de ma conduite, je ne doute pas que telle est la source des plaintes qu'on élève contre moi.

Au moment que je termine ma lettre, l'intendant cophte vient me rappeler que la demande de vingt mulets que j'ai faite, d'après vos ordres, pour le service de l'artillerie étant regardée comme une contribution, que la ville de Menouf évalue ridiculement à 2000 talari, d'après le rapport du cophte, est peut-être le prétexte de la dénonciation qui vous a été adressée. Je n'ai pas voulu m'humilier jusqu'à demander un certificat de ma conduite au divan; mais le cophte, de lui-même, m'a remis une lettre pour le chef de sa religion, où, n'osant vous écrire directement, il fait le détail de tout ce que j'ai pu faire ici.

[1] *Corr.* IV. 3122 (répartition des 2000 chevaux dans toutes les provinces de l'Egypte, Menouf taxée au nombre de 300).

Depuis quelques jours, les trois villages qui avaient attaqué mon corps lors de notre marche vers la ville du Caire, m'ont envoyé offrir chacun quelques centaines de talari pour avoir leur pardon. Heureusement il n'y a encore rien de terminé dans cette négociation; j'attendrais donc vos ordres, soit pour la rompre, soit pour la conclure. Un de ces villages est tout récemment soupçonné, et avec beaucoup de probabilité, d'avoir assassiné un domestique français, et d'avoir volé des grains provenant des mameloucks, et appartenant à la république[1].

[1] *Corr.* IV. 3193. Au général Zajonchek, à Menouf. Quartier général, au Caire, 13 fructidor an VI (30 août 1798): »Je suis fort aise d'apprendre par votre lettre que la dénonciation que l'on m'avait faite sur la contribution que vous aviez imposée est fausse. Vous devez m'envoyer les noms des villages qui ont tiré sur nos troupes lors de notre marche au Caire; vous ne devez leur accorder le pardon qu'à condition,

1° De vous rendre les armes;

2° De vous donner le nombre des chevaux et mulets qu'ils peuvent fournir;

3° De vous remettre, chacun, deux otages pour garantir leur conduite à l'avenir. Vous m'enverrez un otage au Caire.

Conformément à la demande que vous avez faite de revenir au Caire, j'ai nommé le général Lanusse pour vous remplacer. Vous mènerez avec vous la plus grande partie de vos troupes, conformément à l'ordre que vous en aura donné l'état-major. Avant de partir, faites un croquis de tous les canaux et de tous les villages qui composent la province de Menouf«. Bonaparte. (La Jonquière II. 553).

Corr. IV. 3153. Au général Berthier, 28 août 1798. »Vous donnerez l'ordre au général Lanusse, dès l'instant que son opération (voir *Corr.* 3105) sera terminée, de se rendre à Menouf, avec son bataillon, pour y prendre le commandement de la province. — Vous donnerez l'ordre au général Zajonchek de s'embarquer sur les mêmes bâtiments qui porteront le général Lanusse, et de se rendre à Boulâq avec les grenadiers de la 19e et tous les différents détachements de cavalerie qui sont sous ses ordres, hormis le 18e de dragons. — Son commissaire des guerres et ses différents agents d'administration resteront à Menouf. — Le général Zajonchek restera trois jours avec le général Lanusse pour le mettre au fait de la situation de la province et la lui faire connaître; il lui remettra tous les ordres qu'il aurait reçus relatifs à l'organisation et à l'administration de la province»... Bonaparte.

Sułkowski: *Description de la route du Caire à Salehhyeh*[1].

Au Caire, le 16 fructidor an 6[2].

L'Egypte est le pays de l'Afrique qui a le plus fixé l'attention du monde littéraire. Une foule de voyageurs y est allé chercher les vestiges de son ancien splendeur; un peuple malheureux et barbare s'est constamment opposé à leurs recherches. Les fouilles devinrent impossibles à l'antiquaire; le naturaliste craignait de parcourir les campagnes, le géographe n'osait se servir de ses instruments: aussi l'œil curieux de l'Européen n'a-t-il fait qu'effleurer les bords du Nil, et au delà de ses rives nous ne connaissons presque rien[3].

Mais la conquête de l'Egypte ouvre aux lettres un champ nouveau. Toutes nos notions sur cette contrée intéressante vont s'agrandir successivement; il suffira même de l'esprit investigateur qui nous électrise, et surtout du besoin, pour indiquer le chemin des découvertes aux diverses branches des sciences. Or celle qui la première peut s'enrichir de nos travaux, c'est la géographie. Conquérir, c'est parcourir et connaître. Les Français ont à peine porté dans de nouveaux climats la terreur de leurs armes, qu'ils se hâtent d'utiliser jusqu'aux apprêts de la victoire, d'en faire hommage aux arts. Le dessin rapide des localités, leur rapport avec les mouvements militaires, servira désormais à guider les pas du négociant; peut être à étendre l'industrie du laboureur.

---

[1] Publiée dans *»La Décade égyptienne, journal littéraire et d'économie politique«*, premier volume p. 19—28. Voir: *»Mémoires sur l'Egypte, publiés pendant les campagnes du général Bonaparte, dans les années VI et VII«* (Paris, an VIII), p. 40—53 (annotée par Langlès, membre de l'Institut), voir aussi Hortensius de St-Albin: *J. Sułkowski, mémoires historiques, politiques et militaires...* (Paris 1832), p. 174—186 (pièces autographes). Un plagiat de cette description dans les *Mémoires sur l'expédition d'Egypte, par Jean-Gabriel de Niello-Sargy, officier de correspondance, attaché à l'état-major général (Mémoires secrets et inédits pour servir à l'histoire contemporaine... recueillis et mis en ordre* par M. Alph. de Beauchamp. Paris 1825, I) p. 99—110.

[2] 2 septembre 1798.

[3] Browne I. XV—XVI, XIX—XX, 28; Volney V, 12, 235.

La route que trois divisions[1] de l'armée viennent de parcourir à la poursuite d'Ibrahim-Bey, était inconnue jusqu'à nos temps. Depuis les croisades, nul Européen n'a parcouru ces provinces. Ni Pockocke[2] dans ses nombreux voyages, ni Niébuhr[3] qui déploya tant de constance dans ses recherches, ni Norden[4] qui peignit l'Egypte avec tant de détails, n'ont osé y pénétrer. La description de cette étendue de terrain étant donc absolument neuve, elle peut avoir quelques droits à la curiosité du public.

On sort du Caire[5] par la porte de Nassr [Bâb ên-nassr, la porte de la Victoire]. Le désert est le premier objet qui frappe votre vue; ses limites arides viennent ceindre les murailles de la ville, après avoir encombré une partie de ses faubourgs. Des groupes de maisons désertes se dessinent au milieu de cette plaine blanchâtre. Le plus considérable de ces endroits se nomme la Qoubbéh[6] [êl-Qoubbet êl-a'adelyéh, le dôme ou la coupole de la justice]. C'est une mosquée entourée d'édifices réguliers, bâtis en pierre, et précédés de galeries.

A une lieue de la Qoubbéh on rencontre le village d'êl-

---

[1] Reynier, Dugua et Lannes. Voir La Jonquière II. p. 343—88: Les opérations contre Ibrahim-Bey.

[2] Pockocke Richard (1704—1765), auteur d': »*A Description of the East and some other Countries*« (London, 1743—5) dont la traduction française parût en 1772—3 (»*Voyage de Pococke en Orient, dans l'Egypte, l'Arabie, la Palestine, la Syrie, la Grèce, la Thrace etc.*«).

[3] Niebuhr-Karsten (1733—1815): »*Flora aegyptiaco-arabica, sive descriptiones plantarum quas per Aegyptum inferiorem et Arabiam Felicem detexit Petrus Forskäl*« (Hauniae, 1775); »*Descriptiones animalium, avium, amphibiorum etc. quae in itinere orientali observavit Petrus Forskäl; post mortem auctoris edidit Carst-Niebuhr*« (Hauniae, 1776); »*Icones rerum naturalium quas in itinere orientali depingi curavit Petrus Forskäl; post mortem autoris edidit...*« (Hauniae, 1776).

[4] Frédéric Louis Norden (1708—1742); son *Voyage d'Egypte et de Nubie* (Copenhague, 1755), traduit en français par Des Roches de Parthenais.

[5] Voir les extraits de la *Carte topographique de l'Egypte, levée par les Ingénieurs géographes* (La Jonquière II. 102, 182, 350): Basse Egypte, Environs du Caire, Combat d'El-Khanqah. Voir aussi: La Jonquière V. 36: Opérations dans la basse Egypte (mars à août 1799), d'après la carte hydrographique de Jacotin et Gratien le Père.

[6] El-Qobbet.

Mattaryéh[1]. L'obélisque que l'on y aperçoit indique les ruines de l'ancienne Héliopolis. On s'occupe maintenant à des fouilles qui pourront nous en découvrir des restes plus intéressants.

Le village d'êl-Marg[2] qui se trouve derrière celui-ci, se voit de loin à cause des arbres qui l'entourent; plusieurs milliers de palmiers plantés en quinconce ombragent ses huttes délabrées.

Cette route, qui est celle que les caravanes suivent pour se rendre en Syrie, étonne l'Européen par ses sites bizarres; elle semble tracer la limite entre l'Egypte et le désert. Les sables sont toujours à votre droite, les terres cultivées constamment à votre gauche: la vue se perd sur les uns, elle s'arrête sur les autres. Plus on avance, plus l'Egypte est ombragée; on distingue à peine les villages au milieu de ces énormes amas de dattiers. Les beaux sycomores ne sont pas rares, et presque partout l'on rencontre de vastes enclos remplis d'acacias et de citronniers. Mais que l'on se garde bien de toute illusion au tableau de ces bosquets: ni la verdure, ni les fleurs, ni les ruisseaux n'égayent leurs alentours. Le pied de ces arbres charmants dans nos contrées touche ici un argille gercé, et l'aspect d'une pauvreté hideuse les entoure.

Mais si l'œil se réjouit en fixant d'un côté une végétation plus active, la réflexion détruit cette impression momentanée; car l'on voit en même temps le contour du désert empiéter sur les bonnes terres; l'on aperçoit sur ces coteaux nus des coupoles, des maisons abandonnées; l'on rencontre à chaque pas les traces du labourage presque effacées par le sable, pendant que l'on chercherait en vain une seule partie de la lisière aride rendue à la culture.

Du village d'êl-Marg on distingue au loin l'endroit nommé êl-Khanqah qui passe pour être un des plus considérables du pays. Dans l'entre-deux de ces villages est un bois touffu; il occupe le sommet d'un plateau dont la pente s'abaisse vers le désert, et se termine au fameux lac Berket-êl-Hadj[3] [le lac des

---

[1] El-Matarieh.
[2] El-Merg.
[3] Berket-el-Haggi.

pélerins]. Ce n'est plus aujourd'hui qu'une masse desséchée, cernée de plusieurs rangs d'arbres.

Le local que je viens de décrire paraît correspondre à celui qui contenait autrefois la branche Pélusiaque. C'était la plus orientale de toutes les branches du Nil, celle qui s'avançait vers le désert, et qui probablement a disparu sous ses tourbillons dévastateurs. On ne voit plus la moindre trace de la masse d'eau qu'elle charriait, pendant qu'à peu de distance en arrière, des canaux existent encore sur l'emplacement de ceux qui coulaient vers l'embouchure Mendésienne.

Le passage fréquent des caravanes a été certainement le principe de l'accroissement d'êl-Khanqah. Ce qui existe de cette ville dont les trois quarts sont convertis en décombres, indique un reste d'aisance, et même du soin: c'est le premier endroit de l'Egypte où j'ai vu une rue alignée au cordeau.

Passé êl-Khanqah, l'on ne rencontre qu'une suite de villages[1] qui n'ont rien de remarquable, et au bout de sept heures de chemin, l'on arrive à Belbeys[2] qui est la seule ville qui se trouve sur cette route.

Belbeys, que l'on croit être l'ancienne Bubaste, ne contient que des maisons délabrées, et des habitants misérables; elle occupe à peine le tiers de ses dimensions précédentes, comme il est facile de le voir par la trace des remparts qui subsiste encore. Cette ville, il y a six siècles, était le seul boulevard de l'Egypte du côté de la Syrie. Elle opposa une résistance vigoureuse aux attaques d'Amauri[3], roi de Jérusalem, et son enceinte contenait assez de richesses pour occuper pendant trois jours son armée au pillage. Cet événement assez commun au premier coup-d'œil, a peut être été la principale cause de la ruine des Latins dans la Palestine. Jusqu'alors la valeur de nos chevaliers avait eu pour appui l'austérité des mœurs, et une probité sans tache: leurs nombreux ennemis les respectaient, et se montraient même jaloux de les imiter. Mais

---

[1] Abou-Zaabel, El-Menaïr, El-Zawamel, Choulieh (La Jonquière II. 351—2).

[2] Belbeis.

[3] Amaury.

Amauri en envahissant l'Egypte contre la foi des traités, en s'en éloignant pour quelques sommes d'argent, détruisit aux yeux des Musulmans le prestige de la vertu des Francs. Les Turcs n'eurent plus de honte de joindre la perfidie à l'immensité de leurs forces; et la faiblesse des croisés s'accroissant par la corruption, les mit hors d'état de retarder leur chûte.

Au sortir de Belbeys, le pays paraît plus fertile qu'à l'ordinaire. Les villages se succèdent sans interruption, et se lient entr'eux par leurs vergers; les fontaines sont plus fréquentes, ainsi que les coupoles isolées. Mais ces sites disparaissent sitôt que l'on a dépassé Souah; toutes les terres cultivées semblent fuir la gauche, et il faut traverser trois lieues de désert, jusqu'à Qorayn[1], à moins d'entreprendre un détour considérable.

On appelle Qorayn un bois assez vaste qui contient huit ou dix hameaux avec leurs jardins. Cet endroit jouit d'une réputation dans le pays à cause de son château. Certainement nul Européen n'attacherait une idée de place forte à un amas de maisons entouré d'une muraille de terre où l'on entre par une porte qui n'a pas même de verroux; mais dans ce pays-ci ces défenses suffisaient pour convertir une enceinte quelconque en un asyle inexpugnable que des hommes à cheval, armés de lances, n'auraient jamais entrepris de violer.

De Qorayn il reste encore six lieues à faire pour arriver à Salehhyéh[2]. Pendant la moitié de cette route, l'on côtoie quelques villages, mais bientôt on les quitte pour s'enfoncer dans des landes incultes qui durent jusqu'au lieu de votre destination.

Salehhyéh, sans avoir ce genre d'agrément que procurent les jardins touffus de Qorayn, est beaucoup plus vaste: un bois qui a plus de deux lieues de long enclave une dixaine de villages, ainsi qu'une belle mosquée bâtie en pierre[3].

Les Arabes nomment tous ces bois isolés, des îles [gezyret]

---

[1] Koraïm.

[2] Salheyeh.

[3] Voir dans *La Décade* égyptienne III. p. 96—100: Notice sur la topographie physique et médicale de Ssalehhiéh, par le c. Savaresi, médecin ord.

faisant allusion aux terres non végétables qui les entourent, et qui leur offrent aussi peu de ressources que l'onde qui cernerait une terre habitée.

Le nom de Salehhyéh dérive de celui de Melek-Ssalèhh, ce sultan fameux que nos auteurs nomment Saladin [1]. C'est lui qui le premier fixa l'attention de l'Egypte sur ces hameaux écartés.

L'expérience avait fait connaître à ce prince guerrier l'insuffisance des remparts de Belbeys; il sentait également le danger qui menaçait Damiette, si les croisés l'attaquaient, et il ne voulut plus qu'on pût ébranler l'existence de son empire par l'issue d'un seul siège. Avoir une place forte sur les flancs de l'ennemi qui remonterait la branche de Damiette, et arrêter au sortir du désert l'armée qui viendrait de Syrie, a été le but que Saladin se proposa en construisant une forteresse sur le local de Salehhyéh.

C'est absolument la dernière lisière des terres cultivées de l'Egypte. Au sortir de ces bois, commence l'istme de Souez; il faut dès lors parcourir cinquante lieues avant de rencontrer un endroit habité; durant tout cet espace le voyageur ne marche que sur un sol nu, et ne rencontre que sept fois des puits d'eau saumâtre et peu abondante.

Nos recherches furent inutiles pour trouver les vestiges de cette forteresse de Melek-Ssâlèhh; et la tradition de son emplacement ne s'est pas même conservée.

Après avoir donné une idée générale des endroits que l'on traverse dans une espace de vingt-cinq lieues, il faut jeter un coup d'œil sur le sol et les habitants.

La caste prépondérante dans ces contrées, sans être la plus nombreuse, est celle des Bédouins. Leurs camps sont tendus à côté des villages de l'Egypte; car ils choisissent toujours de préférence le sol où ils règnent, les sables du désert. Ces Arabes m'ont paru être plus opulents que tous ceux que j'avais vus précédemment le long des rives du Nil. Il est vrai que mille ressources s'offrent ici à leur industrie; tantôt ils trafiquent avec le produit de leurs troupeaux, d'autre fois ils rançonnent ou escortent les caravanes; plusieurs cultivent la

[1] 1137—1193.

terre, et tous s'adonnent par goût à la branche la plus lucrative de leurs revenus, celle de piller tout ce qui est hors de l'arrondissement de leurs tribus. Leurs cabanes paraissent différentes de ces tentes basses où s'accroupissent les Arabes de Damanhour; les parois de ces huttes-ci sont d'un fort tissu de joncs, et la tente toujours spacieuse ne couvre que le milieu. Dans l'intérieur règne une sorte d'abondance, relative toutefois. Le lait, le riz, l'orge n'y sont pas rares, les ustensiles y sont nombreux, et souvent l'on y trouverait enfouis des ballots précieux enlevés à des voyageurs imprudents.

Ce degré d'aisance influe sur leur moral: quoique bien équipés, aux armes à feu près, qu'il leur est difficile de se procurer, on les voit rarement se mesurer avec leurs ennemis. Ils traitent avec les Mamlouks, et ménagent l'habitant, ne se servent de la violence qu'au défaut de la perfidie, et ne mettent aucune honte à fuir précipitamment le danger. Aussi à notre arrivée, un de nos cavaliers en chassait plusieurs devant lui. Cette lâcheté nous frappa, car elle contrastait trop avec le courage des Bédouins qui avoisinent la branche de Rosette, et que l'on avait vus chercher jusques sous nos fusils un butin incertain.

Le fellah, l'habitant de la Charqyéh[1], me parut moins malheureux que celui des bordes du Nil: il y a des nuances, même dans la misère! La culture seule prouve déjà que ses produits ne sont pas tous absorbés par le propriétaire qui réside au Kaire.

Jusqu'alors dans notre marche vers cette ville, nous n'avions vu que des champs immenses entr'ouverts par des crevasses, qui, sans enclos comme sans sillons, paraissaient n'avoir été labourés que d'une main indifférente, et la seule crue du Nil les arrosait une fois l'an. Ici c'est l'opposé; chaque morceau de terre montre le soin du laboureur: les puits sont entretenus, des rigoles élevées avec précision conduisent leur eau dans les campagnes, et une immensité de carrés factices, cernés d'un rebord, la conservent sur les champs arrosés.

On pourrait ajouter encore d'autres observations à celles de la culture des terres, citer cette immensité de dattiers dont

[1] Charqiéh = l'orient.

chacun a son filet d'eau, ces vergers spacieux, ces villages entourés d'un mur carré, pour peu qu'ils soient proches du désert, enfin cette vive sollicitude qui était peinte dans les regards des habitants à notre approche, bien éloignée de cette apathie qui suit l'extrême indigence, et que nous avions remarquée dans les autres lieux de notre passage.

Mais à quoi attribuer cette amélioration dans le sort du cultivateur? la doivent-ils aux consommations des caravanes? est-ce le seul commerce qui la leur procure? je ne le présume pas, et j'indiquerai plutôt pour cause l'éloignement de leurs oppresseurs. Les Mamlouks rançonnaient avec sécurité les endroits situés sur les bords des canaux navigables, et les eaux du fleuve charriant avec rapidité ces arrêts spoliateurs épargnaient même la fatigue aux émissaires du gouvernement. Mais ici pour parcourir une vingtaine de lieues par terre, il fallait des apprêts plus difficiles, des satellites plus nombreux: quelques hommes ne suffisaient pas pour maîtriser cette foule de villages dont le local est étroit, et ces camps arabes garnis de combattants. S'y établir avec une suite considérable, c'était quitter le Kaire; et multiplier ses forces par une activité constante, ne pouvait convenir à la mollesse des Mamlouks. Les Beys propriétaires de la Charqyéh forcés d'opter entre un revenu moins abondant mais plus sûr, ou l'espoir des vexations accompagné de danger et de travail, préféraient le repos. Leurs premiers besoins étaient le luxe, les jouissances; et les habitants des bords de ce désert trouvaient dans les vices de leurs maîtres un refuge contre leur tyrannie.

P. S. Je mets à la suite de cette description une approximation de distances respectives, et de la population des endroits cités: cela peut servir à mieux fixer les idées que l'on peut avoir sur ces contrées, jusqu'à ce que des observations plus exactes rectifient les miennes.

El-Qoubbéh, village désert, à une demi-lieue du Kaire.

El-Mattaryéh, 500 habitants, à une lieue de la Qoubbéh.

El-Marg, 800 habitants, à une lieue et demie d'êl-Mattariéh.

El-Khanqah, 1000 habitants, à une lieue et demie d'êl-Marg.

El-Menyéh, deux hameaux, à deux lieues et demie d'êl-Khanqah, à peu près 1000 habitants.

Belbeys, 800 chefs de famille, ce qui dans l'Orient, vu le nombre des femmes, peut être mis à six têtes par famille, donnant à peu près 5000 habitants: cette ville est à cinq lieues d'êl-Menyéh.

Souah, 800 habitants, à quatre lieues de Belbeys.

Qorayn, à 3 lieues de Souah, 8 à 10 hameaux qui peuvent contenir 4000 habitants.

Salehhyéh, à six lieues de Qorayn, une quinzaine de hameaux, 6000 habitants.

Il existe beaucoup d'autres endroits intermédiaires, mais nous les avons traversés si rapidement qu'il a été impossible de faire la moindre remarque.

Zajączek *au général Desaix à Ellahoun*[1].

(Beni-Souef) le 19 vendémiaire an VIIme à 8 h. du soir (10 octobre 1798).

J'ai reçu ordre de venir commander la province de Beni-Souef[2]. Je m'y suis rendu avec d'autant plus d'empressement que l'honneur de servir sous vous m'est infiniment flatteur. Je n'ai point emmené de troupes avec moi et n'en ai trouvé ici que quatre vingt cavaliers démontés[3] et quarante fantassins de différentes demi-brigades.

Je demandai au général Berthier, lorsque je reçus de lui l'ordre dont j'ai l'honneur de vous remettre ci-joint la copie,

---

[1] *Ms. de la bibliothèque d'Ossoliński* à Léopol (Galicie), nº 2582, minutes.

[2] *Corr.* V. 3421. Napoléon à Berthier (4 octobre 1798): Je vous prie... de faire partir, avec les hommes de cavalerie qui vont à Beny-Soueyf, le général Zajonchek, pour prendre le commandement de cette province... Le général Zajonchek continuera d'être sous les ordres du général Desaix; ce qui ne l'empêchera pas de correspondre directement avec moi pour me mettre au fait de tous les événements de la province.

[3] *Corr.* V. 3413. Bonaparte au général Berthier, 3 octobre: »Je vous prie... de donner l'ordre à 30 hommes du 7e de hussards et à 15 hommes du 22e de chasseurs à pied, à 30 hommes du 20e de dragons, tous à pied, sous les ordres d'un officier supérieur de cavalerie, de se rendre à Beny-Soueyf pour y prendre tous les chevaux que le général Desaix va y envoyer, et de les faire filer au Caire dès qu'il y en aura dix de montés«...

si je trouverais des troupes à Beni-Souef. Il me répondit que j'en trouverais positivement et que dans le cas contraire je m'adressasse à vous pour en recevoir. Comme vous connaissez mieux que moi, Général, l'état et la situation de cette province, veuillez bien me faire connaître vos intentions relativement à la force armée que vous croirez nécessaire d'y employer ainsi que vos instructions pour ce qui est des autres de ma mission.

Zajączek *au général en chef Bonaparte au Caire*[1].

(Beni-Souef)[2] le 19 vendémiaire an VIIme (10 octobre 1798)[3].

Je suis arrivé à Beni-Souef le 18 au soir; j'y ai trouvé la galère[4] *la Coquette* commandée par le capitaine Morandy. J'y ai trouvé une ambulance avec 50 malades et le médecin destiné à les soigner, plus malade que tous; j'y ai également trouvé le citoyen Dumaret, capitaine de la 69 demi-brigade[5], que le général Desaix a envoyé pour commander la province; cet officier[6] s'est rendu à Beni-Souef sur la galère et n'a emmené avec lui aucune force de terre. Je viens d'en demander au général Desaix qui est à Ellahoun, distant[7] à 4 heures de marche de Beni-Souef. — Dans la nuit du 19 au 20 nous avons reçu de ses nouvelles. Il parle dans la lettre d'une victoire remportée le 16[8], mais n'en donne aucun détail.

La province[9] de Beni-Souef offre un aspect d'un pays un peu[10] plus varié que celui du Delta, mais il l'en faut de beaucoup qu'il ait l'air aussi riche ni aussi peuplé que le premier.

[1] *Ms. Oss.* 2582.

[2] Comme tant d'autres, ce nom subit des altérations diverses; on le trouve écrit: Beny-Soueyf (*Correspondance*, *Estève*), Béni-Soûîf (*Carte de Jacotin*), Beni-Souef (La Jonquière).

[3] Lire: 20 vendémiaire, 11 octobre.

[4] demi-galère (La Jonquière III. 194).

[5] Lire: 21e légère (La Jonquière III. 221, 698, 701).

[6] Biffé: militaire.

[7] Biffé: situé.

[8] Victoire de Sédiman (Sedment-el-Gebel).

[9] Biffé: le pays.

[10] Biffé: beaucoup.

On a de la peine à distinguer les villages que l'on rencontre sur les deux bords du Nil, ce sont des huttes construites[1] de roseaux extrêmement[2] basses. La ville de Beni-Souef a tout au plus l'air d'un[3] village et on a de la peine à trouver un endroit pour se reposer dans ce chef lieu de la province. J'ai été forcé de me loger sous une tente au bord du Nil. Quant aux habitants, l'on s'est trompé beaucoup lorsqu'on les annonce pour si doux[4] et si honnêtes. Ils répugnent à tout ce qui est fourniture des vivres ou autres choses, et ceux de Minieh ont attaqué le détachement que la galère avait envoyé pour chercher des vivres pour les malades; il y a eu quatre hommes des nôtres de tués et plusieurs blessés[5]. Je puis me tromper, mais je regarde ces gens-là plus prompts à[6] s'insurger que ceux du Delta, parce qu'ils sont plus pauvres. Rien n'est encore organisé dans la province. J'attends l'arrivée de l'intendant cophte qui est, dit-on, au Caire, pour procéder à la formation d'un divan[7].

---

[1] Biffé: bâties.

[2] Biffé: tellement basses qu'on a de la peine à les distinguer.

[3] Biffé: d'un mauvais.

[4] Biffé: que... pour être si bons.

[5] La Jonquière III. 222: Donzelot à Berthier, 10 octobre. »...Un aviso croise à la hauteur de la province de Minieh. Il était chargé de protéger notre ambulance. Un jour, il avait été mis à terre une partie du détachement d'escorte, pour acheter à Minieh ce dont il avait besoin. Quelques hommes ont voulu prendre sans payer, et, par cette infâme action, ont excité parmi les paysans du marché une insurrection dont les suites eussent été plus funestes, si les habitants de cette ville n'avaient pas pris nos soldats sous leur protection. Néanmoins 5 ont été tués et 8 blessés...« Ordre du jour de la division Desaix, 3 octobre. La Jonquière III. 228. Desaix à Bonaparte, le 26 octobre: »Le commandant du *Cerf* a dû vous rendre compte de la manière dont ils ont été traités dans la partie supérieure de l'Egypte; ils ont été attaqués dans plusieurs endroits et ont couru plus d'un danger...«.

[6] Biffé: à une insurrection.

[7] Biffé: Le général Desaix recommande beaucoup la d... —Voir la lettre de Donzelot à Berthier, 10 octobre. »A notre passage à Beni-Souef... le général Desaix avait ordonné à l'intendant général de la haute Egypte de laisser dans cette ville l'intendant copte destiné pour cette province, afin qu'il pût s'occuper de l'évacuation des grains. Mais, pendant notre course sur Siout, Mourad-Bey a envoyé des Arabes avec deux Mameluks à Beni-Souef, pour s'emparer de nos agents et piller. A leur arrivée, le cheik a

Je suis ici seulement avec les 75 hommes de cavalerie avec lesquels je me suis embarqué à Boulak.

Zajączek *au général divisionnaire Desaix à Ellahoun* [1].

(Beni-Souef), le 22 vendémiaire, 4 h. du soir (13 octobre 1798).

Votre ordre du 20 m'a été remis le 22 courant, à 4 heures après midi. Je pars demain, à la pointe du jour, pour me rendre à El-Zawieh [2]. Il m'a été impossible de mettre plus de célérité dans ce mouvement à cause que la nuit est sombre et que les (bateliers [3]) (ne) voulaient pas partir ce soir. Je mettrai tous mes soins pour réparer la digue que vous m(e) recommandez, qui se trouve entre le village de Kars Schouf daoué (?) et Commobodari (?). — J'ai donné ordre d'emmener avec nous 6 maitre-maçons de Beni-Souef, ainsi que vous le désirez. — Le capitaine Dumaret m'a instruit qu'il y a des bâtiments de guerre qui croisent à la hauteur de Miniet [4] et de Siout. Je vous envoie les seules nouvelles que nous en avons reçues. — Quant aux hommes du pays qui pourraient les mieux convenir à l'organisation de la province, je crois que l'intendant copte est le seul qui soit en état de faire ce choix. Le capitaine Dumaret aussi bien que moi et tous ceux qui ne parlent point la langue du pays, ne peuvent juger de la capacité des sujets que sur les apparences et par conséquent très imparfaitement. — J'ai reçu ici mille paires de souliers pour votre division que j'ai remis au commissaire de guerre Colbert.

---

pris la fuite, ainsi que l'intendant copte, dont la présence devient indispensable dans cette province. Il est allé au Caire; le général Desaix vous prie... de lui faire enjoindre de se rendre le plus promptement possible à Beni-Souef; puisque le général Zayonchek doit y commander, ayant des dragons à ses ordres, il n'a aucun danger à courir. D'ailleurs nous avons à cette hauteur une demi-galère, notre ambulance et un détachement...«. (La Jonquière III. 221).

[1] *Ms. Oss.* 2582.

[2] *Zaoué* dans le texte original, *El-Zâouyeh* dans la *Correspondance*.

[3] Mot illisible à cause d'une déchirure dans le manuscrit.

[4] Miniet ou Minieh qui remplace l'antique Mounât-Khoufou ou »Nourrice de Chéops« (Reclus: Nouvelle géogr. univ. X. 563).

Zajączek *au chef de bataillon Lequoy* [1].

(El-Zawieh), le 23 vendémiaire an VII (14 octobre 1798).

Vous voudrez bien ordonner que le détachement qui doit partir pour Ellahoun, prenne soixante cartouches par homme. Vous voudrez bien en faire un bon qui sera visé par le chef de bataillon Dorsenne. Si parmi le nombre de volontaires composant le détachement il y en a qui soient déjà munis, vous ferez seulement compléter le nombre de soixante. Vous trouverez ci-enclus le mot d'ordre et de ralliement.

Zajączek *au général divisionnaire Desaix* [2].

(El-Zawieh), du 23 vendémiaire an VII (14 octobre 1798).

Je me suis rendu à El-Zawieh aujourd'hui à midi; une demi heure après le chef de bataillon Dorsenne a paru avec de petites barques, les grandes ne sont pas encore arrivées. Nous ferons ce que nous pourrons pour les expédier cette nuit [3] avec des provisions pour Ellahoun.

La digue est rompue par les Mameluks et n'est point praticable dans ce moment ci; je vous en donnerai des détails plus amples, quand j'aurai été sur les lieux. Je vous mande en attendant ce que j'ai pu en apprendre par les gens du pays.

Zajączek *au chef de bataillon Lequoy* [4].

(El-Zawieh), le 23 vendémiaire an VII (14 octobre 1798).

Vous voudrez bien partir demain matin, 24 courant, à la pointe du jour avec toute l'infanterie qui doit joindre la division Desaix, pour vous rendre à Ellahoun, où se trouve la dite

---

[1] *Ms. Oss.* 2582.
[2] *Ms. Oss.* 2582.
[3] Biffé: de suite.
[4] *Ms. Oss.* 2582.

division Desaix, et y accompagner un convoi de provision que vous protégerez de tous les moyens possibles. Surveillez exactement l'embarquement pour que vous puissiez mettre à la voile au plus tard à six heures du matin.

Zajączek *au commissaire de guerre Colbert*[1].

(El-Zawieh), le 23 vendémiaire an VII (14 octobre 1798).

Je donne ordre au chef de bataillon Lequoy de partir demain matin 24 courant à la pointe du jour pour se rendre à Ellahoun[2], où se trouve la division Desaix et y accompagner le convois de provision destiné pour cette division. Veuillez, je vous prie, faire toutes les diligences possibles pour que l'embarquement des dites provisions soit fait de suite[3] et que cet officier puisse mettre à la voile au plus tard à six heures du matin.

Zajączek *au citoyen Morandy, commandant la galère „la Coquette"*[4].

(El-Zawieh), le 24 vendémiaire an VII (15 octobre 1798).

Vous voudrez bien envoyer votre canot armé, commandé par le citoyen Morandy, qui se rendra à l'embouchure du canal d'Abousir[5] pour en reconnaître la passe afin de faciliter au convoi qui se rend à la division Desaix à Ellahoun le moyen d'y entrer. Cet officier reconnaîtra bien la dite passe et il reviendra à son poste, sitôt après qu'il aura vu que tout le convoi destiné pour cette division y sera entré et continuera sa marche.

---

[1] *Ms. Oss.* 2582.

[2] El-Lahoun (Illahoun) a conservé son vieux nom égyptien de Lo-Houn, »Bouche du Canal« (Reclus X. 563).

[3] Biffé: n'éprouve aucun retard.

[4] *Ms. Oss.* 2582.

[5] »d'agous« dans le texte de la minute (d'augure?)

Zajączek *au général divisionnaire Desaix* [1].

(El-Zawieh), le 24 vendémiaire an VII (15 octobre 1798).

Je me suis empressé, autant que j'ai pu, pour expédier à votre division les transports des vivres qui lui sont nécessaires, et cette opération n'a éprouvé d'autre retard que celui occasionné par le manque de matelots et autres objets relatifs à la navigation.

Je ne puis vous annoncer encore l'arrivée de toutes les barques qui ont été expédiées d'Ellahoun pour venir ici, car il n'y a que les plus petites qui sont descendues par le canal de Zaoue, celles qui demandèrent plus d'eau, ayant été obligées de prendre par le canal d'Agous, ne sont pas encore rendues.

Il vient de m'arriver cent hommes à pied du 3me régiment de dragons. Cette augmentation de force m'a été bien nécessaire, car après l'expédition des vivres et du convoi qui les accompagne, je serais resté seulement avec 70 hommes de la cavalerie démontés, position assez désagréable dans un pays tel que celui-ci.

Zajączek *au citoyen Morandy, commandant la galère „la Coquette"* [2].

(El-Zawieh), le 24 vendémiaire an VII (15 octobre 1798).

Vous ordonnerez aux hommes qui sont de garnison à bord de la galère que vous commandez, de se rendre tout de suite à terre avec armes et bagages, pour accompagner le convoi qui se rend à la division Desaix. Cette garnison sera relevée dans le courant de la journée. Les hommes descendants à terre s'adresseront au chef de bataillon Dorsenne.

---

[1] *Ms. Os.* 2582.

[2] Ibid.

Zajączek *au général en chef Bonaparte* [1].

(El-Zawieh), le 24 vendémiaire an VII (15 octobre 1798).

Le général Desaix ayant trouvé le point de Beni-Suef trop peu facile dans les communications a jugé à propos de transférer le siège de la province à El-Zawieh. Je crois que cet établissement n'est que momentané, parce que le village d'El-Zawieh est infiniment plus petit [2] et plus incommode que celui de Beni-Suef.

Le général Desaix ne me donne point de réponse à la demande que je lui ai faite de la force armée et je suis ici avec 68 hommes de la cavalerie démontés et à peu près 300 malades de sa division qui sont tous logés sur des barques. Cette position est assez embarrassante parce que les gens du pays ne sont pas plus portés pour nous que le reste de l'Egypte et leurs sentiments ne sont rien moins que pacifiques, ainsi qu'on a voulu les désigner.

Je n'ai pu encore procéder à l'organisation du divan, non seulement par la raison de la translation du siège du gouvernement qui vient d'avoir lieu, que par celle de l'absence de l'intendant cophte qui naturellement doit guider mon choix parmi les habitants du pays qui me sont totalement inconnus.

Je viens d'expédier au général Desaix les vivres destinées pour sa division. Le convoi part d'El-Zawieh et a ordre de se rendre à Ellahoun.

Zajączek *au général divisionnaire Desaix* [3].

(El-Zawieh), le 26 vendémiaire an VII (17 octobre 1798).

J'ai l'honneur de vous envoyer le plan d'El-Zawieh. Ce village est tellement rapproché d'un autre qu'il serait impossible de mettre le premier en état de défense sans fortifier le second. Cependant les canaux qui entourent cette position contribue-

---

[1] *Ms. Oss.* 2582.
[2] Voir Denon I. 221.
[3] *Ms. Oss.* 2582.

raient[1] à la mettre en état de défense. Trois redoutes placées comme je les ai marquées sur le plan, la rendraient[2] tenable. Je ne puis cependant m'empêcher de vous observer qu'El-Zawieh aussi bien que le village avoisinnant sont entourés de dattiers qu'il faudrait abattre[3], et qu'il faudrait rendre plus larges et plus profonds les canaux, si l'on prend le parti de fortifier cet endroit. J'ai été visiter la digue jusque à l'endroit où elle a été rompue par Mameluks, et il faudrait beaucoup de temps et beaucoup de dépenses pour réparer cet ouvrage, d'ailleurs cette digue tantôt large, tantôt très étroite ne pourrait guère[4] favoriser le passage des canons. Il y a des endroits où deux hommes de front ont de la peine à marcher. La coupure de cette digue se trouve distante d'une heure de marche d'El-Zawieh. Les habitants du pays m'ont assuré qu'il y avait trois autres coupures très larges du côté du désert, mais s'il y a une nécessité de rendre cette digue praticable pour les troupes, il faudrait y envoyer des barques par le canal de Joseph pour servir au passage et tenir autant de détachements qu'il y a de coupures pour surveiller les barques, mais ces détachements se trouvant très éloignés devraient naturellement être très forts.

Le général en chef en m'envoyant à Beni-Souef m'a prescrit dans son ordre l'organisation de cette province. Je n'y ai point procédé jusque à ce moment-ci, parce que j'attends que vous m'ayez expliqué vos volontés à cet égard; d'ailleurs la présence du Cophte, intendant de cette province, serait absolument nécessaire. Sans lui je ne pourrai qu'au hasard choisir les membres du divan. Il ne manque plus qu'une djerme de celles expédiées d'El-Lâhoun. J'espère qu'elle ne tardera pas d'arriver.

J'ai l'honneur de vous joindre la copie de deux ordres que j'ai tout récemment reçus du général Bonaparte. Comme je sais que ce n'est pas votre intention d'évacuer les malades sur le Caire[5], j'attendrai que vous m'ayez signifié ce que je dois faire à cet égard.

---

[1] Biffé: contribueroient bientôt.

[2] Biffé: rendroient cette.

[3] Biffé: si l'on prenait le parti de la...

[4] Biffé: jamais.

[5] Le 13 octobre (22 vendémiaire) Bonaparte prescrit à Berthier de faire partir pour Beni-Souef tous les hommes de la division Desaix présents au

J'ose vous prier en même temps d'ordonner au Cophte, intendant de l'Egypte supérieur, de presser la remonte des chevaux, parce que le dernier ordre du général en chef fait voir qu'on en a bien besoin.

Une quarantaine de barques chargées de grains sont attendues de la haute Egypte pour aller au Caire. Toutes celles que vous avez expédiées d'Ellahoun sont rendues ici. Un adjoint à l'état-major[1] m'a remis un paquet pour vous. Conformément aux instructions du citoyen Dumaret je le lui remets.

Zajączek *au général en chef Bonaparte*[2].

(El-Zawieh), le 25 vendémiaire an VII (17 octobre 1798).

Les deux pièces de canons que vous avez donné ordre d'envoyer à Beni-Souef sont de la plus grande nécessité et ne peuvent pas manquer de faire effet. Avant qu'elles arrivent ici, je ferai tous mes efforts pour trouver 24 mulets ou juments pour les atteler. Il serait également à souhaiter que je fusse[3] satisfait pour ce qui est de la force armée que je dois commander ici[4]; jusque à ce moment rien n'est fixé à cet égard et je suis encore à attendre la réponse du général Desaix. Cependant dans cette province, comme dans toutes celles de l'Egypte, on ne peut rien faire si on n'est point suffisamment pourvu de troupes.

---

dépôt et cent dragons à pied du 3e régiment. Ordre devait être donné au général Zayonchek de faire construire un four à Beni-Souef et d'évacuer tous les malades sur le Caire. — Le même jour, Bonaparte annonce à Zayonchek le prochain envoi de deux pièces de campagne avec les harnais, canonniers et charretiers: »Procurez-vous 24 mulets ou juments pour les atteler. Dans tous les cas, deux pièces de campagne vous seront utiles, surtout lorsque les eaux baisseront«. (La Jonquière III. 226).

[1] Charles Davout.

[2] *Ms. Oss.* 2582.

[3] Biffé: également.

[4] Voir l'ordre donné au citoyen Duroc, aide de camp du général en chef (20 octobre): »... Vous verrez le général Zayonchek à El-Zâouyeh, et vous lui ferez sentir combien il est urgent qu'il accélère la levée des chevaux, que je trouve singulier qu'il demande toujours des troupes, lorsqu'il a plus de 200 hommes et des bâtiments armés...« (*Corr.* V. 3518). L'insurrection du Caire empêcha Duroc de partir. (La Jonquière III. 226).

L'organisation de cette province n'est pas encore commencée, j'ai cru devoir attendre que le général Desaix m'ait répondu à cet égard et jusque à ce moment rien n'arrive de sa part. L'absence du cophte intendant de Beni-Souef est également préjudiciable aux affaires et les fait traîner en longueur, tant pour le choix des membres du divan que pour la remonte des chevaux dont il n'y en a pas encore un seul, et autres objets y relatifs. — Pour ce qui est des fours que vous ordonnez de construire à Beni-Souef, j'y en ai laissé deux tous faits, lorsque je reçus ordre du général Desaix de transporter le siège de la province à El-Zawieh. J'en fais construire deux autres ici qui seront prêts dans deux ou trois jours.

Quant à l'évacuation des malades, je vais la faire préparer, quoique les ordres donnés par le général Desaix soient de les laisser ici attendu que, dans le nombre de malades il y en a beaucoup dans le cas de retourner à la division. J'en préviens dans ce moment le général Desaix.

Le restant des 100 hommes du 3[me] régiment de dragons viennent d'arriver, ainsi que le citoyen Davout qui m'a remis vos dépêches et qui repart aujourd'hui pour le Caire.

Zajączek *au citoyen Lequoy, chef de bataillon de la 61[e] demi-brigade*[1].

(El-Zawieh), le 27 vendémiaire an VII (18 octobre 1798).

Le général divisionnaire Desaix vient de donner ordre pour que les djermes chargées de provisions qui étaient destinées pour Ellahoun et qui ne l'y ont point attendu, comme elles le devaient, retournent sur leurs pas pour se rendre à Ellahoun. En conséquence de ce, au reçu de la présente, en quel endroit que le porteur vous rencontre, partez de suite pour vous rendre à Ellahoun où vous êtes attendu avec impatience. Faites toutes les diligences possibles pour exécuter le présent ordre avec célérité.

P. S. L'officier du canot vous remettra un avant-train de 3 qui est destiné pour le citoyen Latournerie, chef de brigade,

[1] *Ms. Oss.* 2582. En marge: A lui envoyer par exprès.

commandant l'artillerie de la division Desaix, et à qui vous le remettrez.

Zajączek *au général divisionnaire Desaix*[1].

(El-Zawieh), le 27 vendémiaire an VII (18 octobre 1798).

Je viens de recevoir votre lettre en date d'aujourd'hui. Je comptais que le convoi de provisions vous eut joint à Ellahoun. D'après votre lettre par laquelle vous m'annoncez qu'il n'y est point arrivé, je viens d'expédier un exprès par terre au citoyen Lequoy pour qu'il est à retourner de suite à Ellahoun. J'expédie également un canot armé, pour qu'on puisse le joindre partout où il sera. Ce canot vous porte un avant train demandé par le citoyen Latournerie, chef de brigade d'artillerie.

Le citoyen Rapp, votre aide de camp, n'est point encore arrivé; dès l'instant qu'il paraîtra, je lui communiquerai votre ordre pour qu'il ait à se rendre de suite auprès de vous avec le détachement qu'il emmène, ainsi qu'avec tous les hommes en état de rentrer en campagne. J'avais anticipé à votre désir au sujet des hommes en état. Car le citoyen Lequoy en emmène avec lui cent quarante et il en est parti encore avant hier.

Quant à la garnison de la galère, j'y avais déjà pensé, ainsi que le citoyen Dorsenne, mais elle se trouve réduite à sept hommes.

Je suis sans aucune nouvelle des bâtiments de guerre qui croisent sur le Nil. Dès l'instant que j'en recevrai, je vous les communiquerai.

Le Copte, intendant de la province de Beni-Souef est arrivé aujourd'hui. Je lui ai donné ordre d'établir ici des magasins, soit de légumes, farines etc.; dès l'instant qu'il en sera versé, je vous en ferai passer par convois, accompagnés des détachements formés par les soldats en état de reporter les armes. Si à l'arrivée du citoyen Rapp le versement est commencé, je vous en expédierai.

Je vous avais expédié hier matin un exprès, mais il est revenu avec les dépêches, prétendant avoir été rencontré par les

[1] *Ms. Oss.* 2582.

Arabes. Je remets toutes les dépêches au même qui vous porte la présente.

Je suis sans nouvelles attendues du quartier général.

Zajączek *au général en chef Bonaparte* [1].

(El-Zawieh), le 28 vendémiaire an VII (19 octobre 1798).

L'intendant copte vient d'arriver, mais très malade, et il ne pourra pas vaquer aux affaires de quelques jours. L'établissement des magasins et la remonte seront les premiers objets dont je m'occuperai avec lui aussitôt que sa santé le lui permettra.

Le chef de l'état-major de la division Desaix me mande en date du 26 courant que le général Desaix après avoir fait une courte tournée dans le Fayoum est revenu à Ellahoun, que les Mameluks s'en sont approchés à deux lieues et qu'ils ont pris la position de Sédiman sur le canal de Joseph.

Zajączek *au citoyen Guichard* [2], *commandant la flottille mouillée à Saoie* [3].

(El-Zawieh), le 30 vendémiaire an VII (21 octobre 1798).

En conséquence des ordres du général en chef au général de division Desaix: vous ordonnerez, citoyen, à l'officier commandant le chebec *le Cerf*, de partir sur le champ pour se rendre à Boulak, où il est destiné à une mission [4].

Zajączek *au général en chef Bonaparte* [5].

(El-Zawieh), le 30 vendémiaire an VII (21 octobre 1798).

J'ai l'honneur de vous mander qu'au moment où je recevais votre ordre pour faire partir le chebek *le Cerf*, pour Boulak, la flottille arrivait de la haute Egypte.

---

[1] *Ms. Oss.* 2582.
[2] Ibid.
[3] Lire: El-Zawieh.
[4] *Corr.* V. 3495.
[5] *Ms. Oss.* 2582.

J'ai conformement à votre ordre ordonné à l'officier commandant ce bâtiment de se rendre sur le champ au lieu que vous lui désigniez.

Je vous fais passer ci-joint une lettre du général Desaix à votre adresse. Salut et respect.

Zajączek *au général Desaix* [1].

El-Zawieh, le 1 brumaire an VII (22 octobre 1798).

J'ai l'honneur de vous envoyer la copie de la lettre que je viens de recevoir du Caire. Elle annonce une insurrection qui est heureusement appaisée.

Je vous avais expédié ce matin à 9 heures 3 barques chargées de biscuit, lentilles, farines, les cantiniers de tous les corps, les 50 dragons et 150 hommes d'infanterie, le tout composant un convoi de 13 barques, dans lesquelles se trouvaient toutes les petites djermes de Mameluks; cependant je viens de recevoir l'avis par une d'elles, qu'il n'y a plus assez d'eau pour passer.

Il est actuellement 9 h. soir, je vous expédie de suite un paysan pour vous porter ces nouvelles. J'attends vos ordres pour me procurer les moyens de vous faire parvenir ces transports. Salut et respect.

Zajączek *au citoyen Guichard, commandant la flottille de la haute Egypte* [2].

El-Zâouy [3], le 5 brumaire l'an VII (26 octobre 1798).

D'après les ordres que je viens de recevoir du général divisionnaire Desaix, vous voudrez bien ne point débarquer les garnisons de vos bâtiments et vous préparer à aller en croisière.

Il vous est ordonné de croisiere [4] à la hauteur de Beni-

---

[1] *Ms. Oss.* 2582.

[2] *Ms. Oss.* 2582 (de la main de Zajączek).

[3] El-Zawieh.

[4] croiser.

Souef ou Abou Girgeh. Il est indispensable que vos bâtiments ne restent pas un jour dans le même lieu, mais au contraire, qu'ils soient souvent en mouvements près de Beny-Soueyf ou d'Abou Girgeh. Vous devez souvent donner de vos nouvelles, ainsi que celles que vous apprendrez sur les mouvements de l'ennemi et les dispositions des habitants. N'épargnez pas la dépense des exprès que vous enverrez avec des nouvelles.

Zayonchek.

P. S. Vous devez visiter tous les bateaux qui remontent; s'ils n'ont pas leurs papiers visés de nous, vous serez plus scrupuleux dans votre visite.

Zajączek *au général en chef Bonaparte*[1].

(El-Zawieh), ce 5 brumaire l'an VII (26 octobre 1798).

Ma dépêche d'aujourd'hui ne contient que la relation des bruits qui sont venus jusqu'à moi, mais je suis bien éloigné de les garantir.

Un interprète, Grec de nation, venant de Miniet[2], prétend que à Melaoui il y a un rassemblement de 50.000 paysans qui ont des canons. Le nombre des insurgés me paraît exagéré; mais les canons s'y trouvent puisqu'ils ont fait feu sur notre flottille. Comme je n'ai rien sçu[3] de nos émissaires qui démente les bruits, j'ai cru devoir vous les mander. Il assure cependant que Miniet jouit de la plus grande tranquillité.

Le même m'a appris qu'il paraît dans les villages une proclamation du Grand Seigneur, par laquelle les habitants de l'Egypte sont prévenus que plusieurs pachas avec un nombre considérable de troupe sont destinés à venir les secourir contre les Français[4].

Le général Desaix vient de me donner ordre d'envoyer en

---

[1] *Ms. Oss.* 2582, autographe.

[2] Minieh.

[3] su.

[4] Voir: La Jonquière III. 277 (firman), 291—6 (fermentation dans le Delta), 302—8 (dans la province de Charkieh), Denon 201, Nakoula el-Turk 75, 82, Reybaud IV. 139, 142—152, *Courier de l'Egypte* N. 15, 20 brumaire. Extrait de l'ordre du jour du 14 brumaire VII. *Corr.* V. 3575.

croisière la plus grande partie des bâtiments de guerre jusqu'à la hauteur de la province de Beny-Soueyf. Ce mouvement sera exécuté au premier vent.

J'espère que le général Desaix qui est toujours à Ellahoun, vous donne des détails sur la position des Mameluks. Quant à moi, je n'en sçais autre chose, si non qu'une partie de leur armée chemine vers Osiot[1] en côtoyant les montagnes. Le bruit court que Mourat-Bey veut passer le Nil, traverser les déserts et se joindre à Ibrahim. L'intendant cophte étant toujours malade, la remonte des chevaux et l'organisation de la province ne sont pas du tout avancées. Notre ambulance a besoin de médicaments. Daignez, Général, donner des ordres pour qu'il nous en soit envoyé. Salut et respect.

Zajączek *au général Desaix*[2].

(El-Zawieh), 6 brumaire l'an VII (27 octobre 1798).

Au moment où j'allais vous expédier le porteur de cette dépêche, la vôtre du 5 brumaire m'est parvenue. Je recommanderai la plus grande exactitude aux exprès que je vous enverrai. Quant à la paye, c'est l'intendant Copte que j'en ai chargé et il a fait avec eux le marché pour aller et venir. Par conséquent, mon Général, il est inutile que vous les payez de vôtre côté, à moins que vous ne vouliez leur donner une gratification.

Les bateliers seront payés en grain, comme vous l'ordonnez.

Pour ce qui est de la digue qui doit servir de communication, je ne puis encore rien vous mander de nouveau à cet égard, mais c'est[3] une opération qui n'est rien moins que facile, j'y travaillerai cependant de toutes me(s) forces, et vous en enverrai les croquis le plutôt qu'il me sera possible.

Quant à l'organisation de la province, ainsi qu'à la remonte, je presse tous les jours l'intendant Copte de me présenter les

---

[1] Probablement: Aciout ou Siout.

[2] *Ms. Oss.* 2582, aut.

[3] »cet« dans le texte de la minute.

sujets pour le divan et d'envoyer ses ordres pour faire venir les chevaux. Sa réponse ordinaire est que l'organisation du divan ne peut avoir lieu que lorsque nous serons à Beny-Soueyf, et que l'on ne peut demander les chevaux dans ce moment ici, parce que les paysans ne se trouvent pas dans une assiette d'esprit tranquille, et qu'ils attendent d'un jour à l'autre une nouvelle bataille qui selon eux doit chasser les Français de la haute Egypte. L'insurrection qui s'est[1] manifestée à Melaoui, tient les esprits, à ce que disent les Cophtes. dans l'incertitude sur le parti qu'ils doivent prendre. Ces raisons sont-elles vraies ou imaginaires? Je n'en sais[2] rien. Pour moi, je crois que la paresse du Cophte y entre pour beaucoup. Salut et respect.

Zayonchek.

Le chef de bataillon du génie **Łazowski** *au général de division Dugua*[3].

Damiette, le 8 brumaire an VII (29 octobre 1798).

Général, je vous prie de vouloir bien faire la demande dans les provinces circonvoisines de tous les maçons qui s'y trouveront pour les travaux des fortifications de Lesbé, du Lac[4] et de l'embouchure du Nil. — Vous avez déjà pu vous apercevoir du peu de moyens[5] que nous fournira la ville de

[1] »c'est« (dans le texte original).

[2] »sçais«.

[3] *Arch. hist. de la Guerre. Armée d'Orient.*

[4] Menzaleh. La Jonquière III. 146: Extrait de la Carte topographique de l'Egypte, levée par les Ingénieurs géographes: »Damiette et lac Menzaleh«.

[5] Voir lettre de Caffarelli à Łazowski, du 14 octobre: »Je vous envoie ci-joint, mon cher camarade, un mandat de dix mille livres qui vous sera payé à Damiette. Comme le payeur de cette place a peut-être plusieurs ordonnances à acquitter et qu'il différerait l'acquit de la vôtre, s'il la jugeait peu urgente, vous lui laisserez ignorer ainsi qu'à tout le monde que vous ayez d'autres fonds à votre disposition: c'est un avis donné par le général en chef lui-même. Je vous donne cependant un mandat de cinq mille livres que vous trouverez ci-joint, lequel vous sera acquitté par le gérant avant votre départ. — Je vous prie de reconnaître votre route avec tout le soin possible en vous servant même de la boussole, si vous le pou-

Damiette en ouvriers de ce genre et en matériaux de construction, mais j'ai la pleine confiance que toutes les difficultés de premier établissement que j'éprouve depuis mon arrivée, seront aplanies par les ordres que vous voudrez bien donner pour me mettre à même de pouvoir exécuter ceux du général en chef[1]. Salut et respect[2].

---

vez sans trop de fatigue. Vous savez que Sabatier a été forcé de laisser dans sa carte de nombreuses lacunes. On met surtout un grand intérêt aux renseignements sur la navigation des canaux qui se portent vers le désert. — En arrivant à Damiette vous remettrez au général Vial, au capitaine Sabatier, s'il est à Damiette, à l'ingénieur des ponts et chaussées Girard, les lettres ci-jointes. Elles sont destinées à leur demander les secours qui vous seront nécessaires. — Je vous ai remis et vous connaîtrez officiellement à Damiette les divers ordres du général en chef pour la fortification de Lesbé et de son isthme. Exécutez avec toute la célérité possible ces travaux urgents; avant un mois peut-être ils seront visités par le général en chef lui-même. Il y attache une grande importance. Nous n'avons pas que poser les bases du projet de Lesbé (*la Esbé*). Reconnaissez la au plutôt, levez-la à grande échelle, envoyez-moi votre projet pour sa clôture. Cet ouvrage me paraît le plus facile. Dans tout état de coup, c'est beaucoup que d'être clos. De même il faut déterminer l'emplacement des trois batteries et les mettre en état de recevoir les pièces ou les perfectionner ensuite. — Déterminez dans Lesbé les maisons à abattre, celles qui doivent être destinées aux usages publics. Les ingénieurs des ponts et chaussées vous aideront soit dans la reconnaissance des maisons soit dans leur expropriation. Je ne puis rien ajouter à cette instruction que je n'ai vu vos projets, les ordres du général et les discussions verbales dans lesquelles nous sommes entrés, vous ont fait assez connaître le but que vous êtes chargé de remplir. — Je vous recommande avec instance de me rendre des comptes très fréquents et de m'écrire aussi souvent que possible: faites en sorte que ce soit de moi que le général apprenne les progrès de vos travaux«.

[1] Voir. *Corr.* V. 3428, 3443, 3467, 3468, 3473, 3475; La Jonquière III. 299—301.

[2] Caffarelli au cit. Lazowski, 16 octobre: »Je vous prie d'exécuter le plus promptement possible après votre arrivée à Damiette la commission que je vous ai donnée d'acheter et d'envoyer au Caire toutes les enclumes, étaux, soufflets à l'européenne et propres aux grands ouvrages, que vous pourrez vous procurer«.

Zajączek *au général Desaix*[1].

El-Zawieh, ce 10 brumaire an VII (31 octobre 1798)

Citoyen Général, j'ai l'honneur de vous envoyer la copie de la dépêche qu'un adjoint de l'état-major général vient d'apporter pour vous à El-Zawieh. La digue que vous m'avez recommandé de rendre praticable pour la communication avec votre armée ne peut pas être rendue réelle malgré tous mes soins. L'inondation ayant diminuée considérablement, il ma été impossible d'y faire parvenir des barques, moyennant lesquelles j'avais compté d'arranger ce passage. Le pays manquant de bois je ne puis y établir des ponts, il ne resterait donc que de faire combler les coupures avec des terres, mais cet ouvrage ne peut point être entrepris dans un pays où nous sommes encore trop mal obéis. D'ailleurs la terre sera sèche et praticable avant qu'un ouvrage de la corde puisse être achevé[2]. Ainsi, Général, ne comptez pas du tout sur ce chemin, mais les habitants du pays m'ont assuré que celui d'Ellahoun à Beni-Souef est déjà praticable.

Le général en chef m'ordonne en date du 7 brumaire de prendre des moyens actifs pour avoir des chevaux de cavalerie[3]. J'ai beau presser l'intendant Copte, que tant que nous ne serons pas à Beni-Souef rien ne pourra se faire dans la province. Daignez, Général, porter l'intendant général qui est auprès de vous de recommander sérieusement à celui de Beni-Souef de faire l'impossible pour avoir des chevaux; cet homme est un vieillard extrêmement honnête et doux, mais trop mou et trop craintif pour bien remplir cette place.

---

[1] *Ms. Oss.* 2582.

[2] Biffé: activé.

[3] *Corr.* V. 3552. Au général Zayonchek, à Beny-Soueyf, le 28 octobre. »Je vous prie... de prendre des moyens actifs pour monter les hommes à pied que vous avez avec vous. Les eaux baissent de tous côtés, et bientôt la cavalerie nous sera extrêmement essentielle. Faites-moi connaître si vous vous êtes procuré les vingt-quatre chevaux pour atteler notre artillerie. — Envoyez tous les cinq jours votre état de situation à l'état-major, et donnez-moi de vos nouvelles et de celles du général Desaix le plus souvent qu'il vous sera possible«.

Les bâtiments armés ne sont partis d'ici que depuis hier, faute de vent.

Zajączek *au général Desaix*[1].

(El-Zawieh), le 10 brumaire an VII (31 octobre 1798).

Citoyen Général, le capitaine Sêve de la 21-me vient d'arriver avec un détachement de 28 hommes de différents corps, il m'a remis une dépêche pour vous de la part du général en chef, je vous en envoie la copie.

Les espions que j'ai envoyés dans la haute Egypte, ne me donnent point encore des nouvelles de l'ennemi ni du rassemblement à Melaoui dont je vous ai fait part, il y a quelques jours. Nous apprenons seulement par les différentes personnes qui en viennent, qu'il n'y a point de rassemblement effectif, mais que les paysans du voisinage de la ville de Melaoui, dociles à l'invitation du cheik de cette ville, se sont engagés de se réunir à lui au premier coup de canon.

Je vous ai communiqué, mon général, l'ordre que le général en chef vient de m'envoyer, d'employer les moyens actifs pour avoir des chevaux; il me faudrait en conséquence quatre à 500 hommes d'infanterie pour aller d'un village à l'autre pour chercher des chevaux, je me ferais accompagner dans cette tournée par l'intendant de la province. Ce moyen serait selon moi le plus efficace pour avoir des chevaux, mais ne dérangera-t-il pas vos projets, ce que je crains, parce que pour le mettre en exécution au lieu de vous envoyer les hommes qui sont en état de porter les armes, je serais obligé de m'en servir. Toutefois je ne m'en aviserai pas sans y être autorisé par vous; je vous préviens seulement, Général, que sans cette mesure nous n'aurons pas de sitôt les chevaux de la province de Beni-Souef. Si je demande pour cette expédition 4 ou 500 hommes, c'est pour épargner le sang de nos soldats, aussi bien que des paysans qui n'oseront jamais attaquer un détachement aussi fort et qui s'aviseraient peut être de guerroyer, s'ils nous voyaient moins en force.

---

[1] *Ms. Oss.* 2582.

Le chef de bataillon de la 21-e, Picquet, est arrivé ici depuis hier avec 80 hommes de différents corps, il a porté avec lui beaucoup d'effets d'habillement pour votre division.

Il y a six jours que j'ai fait publier par l'intendant copte que tout village qui aura tardé d'amener des chevaux dix jours après la réquisition, sera puni de 100 thaler d'amende; cette mesure qui est purement par menace, ne fait aucun effet. — Salut et respect.

Zajączek *au citoyen Guichard, commandant la flottille* [1].

(El-Zawieh), ce 11 brumaire an VII (1 novembre 1798).

J'ai reçu votre lettre, Citoyen Commandant. Je vous remercie des nouvelles que vous me donnez des Mameluks; continuez, je vous prie, à m'écrire le plus souvent possible. Cette correspondance entre nous est indispensable. Le général Desaix me recommande surtout de faire l'impossible pour savoir, où sont les bâtiments de guerre des Mameluks. Faites de votre côté tout ce que vous pourrez pour l'apprendre. Quant au peu d'eau dont vous vous plaignez, j'en ferais mon rapport au général. En attendant continuez votre croisière.

Je vous envoie une djerme que vous me demandez. Comme l'eau diminue, ne restez pas longtemps à Beni-Souef et poussez plus loin. Le village d' el Melahiez [2] s'amuse à piller les barques. Tâchez de le mettre à la raison.—Salut et fraternité.

Zajączek *au général Desaix* [3].

(El-Zawieh), le 12 brumaire an VII (2 novembre 1798).

J'ai reçu vos deux lettres du 11 du courant; si je ne voulais pas accuser la réception de deux autres en date du 7 brumaire, c'est que ce commissionnaire n'était pas encore arrivé au moment où je vous ai écrit. La route étant infestée de Bédouins, les commissionnaires sont obligés de faire des dé-

[1] *Ms. Oss.* 2582.
[2] Peut être: Melatieh (entre Minieh et Beni-Souef).
[3] Nro 3. *Ms. Oss.* 2582.

tours pour les éviter. Je suivrai exactement ce que vous me prescrivez, mon Général, pour la levée des chevaux; la flottille pourrait m'aider de beaucoup dans cette opération, mais je suis forcé de vous dire qu'il faudrait plus de zèle dans les commandants de cette arme[1], cependant je lui ferai passer incessamment un ordre et des instructions à cet égard. Il m'a écrit hier de Beni-Souef pour me dire que le Nil diminua considérablement et qu'il serait temps de lui faire finir sa campagne; je lui ai répondu que je ne puis le faire sans un ordre de votre part, et en attendant votre décision il n'avait qu'à pousser plus loin sa croisière. Je lui ai envoyé en même temps une djerme qu'il m'a demandée pour alléger ses bâtiments de guerre.

J'ai expédié trois espions du côté de l'ennemi, mais je n'en reçois point de nouvelles; on m'a seulement mandé hier que les Mameluks étaient à Sédiman; c'est un écrivain du Copte qui l'en instruit, mais comme d'un bruit.

Aussitôt que j'aurai tiré les chevaux de villages voisins de El-Zawieh, je partirai pour Beni-Souef. Le Copte me promit que je les aurai dans la journée de demain ou après; toute fois avant de quitter cet endroit-ci je vous enverrai un exprès pour vous en avertir.

J'ai recommandé à l'intendant Copte, il y a quelques jours, d'envoyer un homme sensé pour avoir des nouvelles du chemin qui conduit de Beni-Souef à Ellahoun, mais ces gens là sont si lents dans l'exécution de ce qu'on leurs commande, que je ne sais encore, si en effet ce chemin est praticable; nous enverrons aujourd'hui pour nous informer de celui qui conduit de Bouch à Ellahoun.

J'ai ordonné la confection de biscuits, mais les préposés aux fours trouvent cette opération difficile, il faudra cependant qu'elle se fasse à moins d'une impossibilité absolue. Le commandant de la flottille me mande que la plus grande tranquillité règne dans la haute Egypte, mais l'écrivain du Copte

[1] Voir les extraits du journal de Belliard (La Jonquière III. 517). »Les maudits marins ne sont pas meilleurs sur l'eau douce que sur la mer« ... La caractéristique de Guichard: »l'aimable mâchoire«, »toujours content de lui«, prend »beaucoup des sages précautions pour sa sûreté personnelle« etc.

que je lui ai fait donner d'ici, dit le contraire dans sa lettre à l'intendant et prétend que les esprits y sont très agités.

La lettre ou proclamation que les gens de loi du Caire ont écrite aux habitants de la province de Beni-Souef[1], a fait un fort bon effet à ce que m'en assure l'intendant Copte.

Je suis enchanté que vos yeux aillent mieux. Le visicatoire est un remède souverain contre ce mal; j'en ai éprouvé l'efficacité.

P. S. L'officier de santé m'ayant recommandé qu'ayant dans son hôpital une trentaine de malades qui ne peuvent point être guéris ici, j'ai pris sur moi de les envoyer aujourd'hui au Caire.

Je vous envoie la lettre du commandant de la flottille; vos lettres pour le général en chef vont partir aujourd'hui pour le Caire.

Zajączek *au général en chef Bonaparte*[2].

(El-Zawieh), le 12 brumaire an VII (2 novembre 1798).

La baisse des eaux ayant interrompu la communication qui existait entre El-Zawieh et Ellahoun, le général Desaix vient de me donner l'ordre de me rendre à Beni- Souef avec le détachement qui se trouve auprès de moi. Je vais exécuter cet ordre le 14 ou le 15 du courant, si le vent ne s'y oppose pas.

La lettre que les gens de loi au Caire ont écrite aux habitants de la province de Beni-Souef pour leur annoncer la mauvaise issue de l'insurrection de la capitale a produit le meilleur[3] effet possible et l'intendant Copte m'assure que nous aurons pour demain quarante chevaux. S'ils sont bons, je les envoie aussitôt au Caire.

La flottille croise du côté de Beni-Souef; du reste je n'ai rien de nouveau à vous mander.

---

[1] *Courier de l'Egypte* Nr. 14, 10 brumaire VII. Traduction d'une circulaire adressée par les gens de loi de la ville du Caire aux habitants des provinces. La Jonquière III. 285.

[2] *Ms. Oss.* 2582.

[3] Biffé: un fort bon effet.

J'envoie à l'hôpital du Caire une trentaine de malades qui ne peuvent pas être guéris ici.

Zajączek *au citoyen Guichard, commandant de la flottille* [1].

(El-Zawieh), le 12 brumaire an VII (2 novembre 1798).

Le général Desaix m'a donné ordre, en date du 11 brumaire, de vous charger, Citoyen Commandant, de la levée des chevaux dans tous les villages de la province de Beni-Souef, qui se trouvent sur la rive du Nil et voici les expressions de sa lettre: «votre flottille étant vigoureuse, écrasant et détruisant le premier village qui fera feu sur elle, peut vous faire venir tous les chevaux du bord du Nil».

En conséquence de cette ordre, Citoyen, je vous prie de requérir dans tous les villages en question pour les chevaux, à mesure que vous en aurez quatre ou cinq, vous mes les ferez passer soit à Beni-Souef soit ailleurs où vous me trouverez. Je vous envoie des lettres en arabe pour chaque village dans lesquelles le nombre des chevaux que l'on réquiert, est spécifié. Exécutez cette commission, mon cher commandant, avec tout le zèle possible et vous vous en ferez un mérite auprès du général en chef qui demande à grands cris des chevaux pour l'armée.

Zajączek *au général Desaix* [2].

(El-Zawieh), le 14 brumaire an VII (4 novembre 1798).

Un domestique de l'intendant copte fut hier, le 13, dans les villages de Bouch, situés à trois heures de chemin de El-Zawieh; il y rencontra deux domestiques de Mourad-Bey; les villageois, à qui il a demandé ce que faisaient ces gens là dans le village, lui ont répondu qu'ils étaient venus de la part de

[1] *Ms. Oss.* 2582.
[2] N-ro 4. *Ms. Oss.* 2582.

Mourad-Bey demander des provisions de bouche en ajoutant qu'il était présentement avec son armée au Pont d'El-Lahoun [1]. Le même domestique prétend avoir rencontré un chef des Arabes s'entretenant avec un espion des mameluks. Le résultat de leur conversation doit [2] avoir été que l'espion de Mourad-Bey envoyé à El-Zawieh s'en retourna pour rejoindre son patron et qu'il croyait que ce dernier viendrait attaquer El-Zawieh dans quelques jours, aussitôt que les chemins seront praticables.

Les bâtiments armés des Mameluks sont à Keneh au-dessus de Girgeh; c'est le commandant de notre flottille qui me donne cette nouvelle.

Un écrivain copte d'un village peu éloigné d'El-Zawieh, venant d'arriver dans ce moment, m'a fait part qu'une partie de Mameluks se trouvent à Maijané, village situé sur [3] l'autre rive du canal Joseph; ce village n'est éloigné de Beni-Souef que de trois heures et de huit d'El-Zawieh.

Vu toutes ces nouvelles j'ai pris le parti de suspendre mon départ d'El-Zawieh pour Beni-Souef, jusqu'au moment que je vous saurai rapprocher de nous.

Il me vient d'arriver un des espions que j'avais envoyé au camp de Mourad-Bey. Les nouvelles qu'il m'en donne, sont tout à fait contraires à celles que je vous ai mandées plus haut. Selon le rapport de cet homme qui a quitté le camp de Mourad-Bey d'hier dans la matinée, les Mameluks se trouvent à Sédiman. Mourad-Bey ayant été instruit par ses espions que vous deviez faire partir quelques détachements de votre armée pour aller chercher des chevaux dans des villages de la province de Fayoum, a détaché deux beys avec un certain nombre de troupes pour tomber sur vos détachements. Du reste les Mameluks n'ont pas fait de mouvement, selon ce que nous assure le même espion. Mourad-Bey publie toujours dans son armée qu'une armée turque viendra bientôt les secourir.

---

[1] Pont en Pierres (Carte top. de l'E. levée par les Ing. géogr.).

[2] Biffé: est.

[3] sur le canal Joseph, rive opposé à nous du Ca...

Zajączek *au général en chef Bonaparte*[1].

(El-Zawieh), le 15 brumaire an VII (5 novembre 1798).

Mon Général, les Mameluks ont fait un mouvement sur Sédiman; Mourad-Bey s'y trouve en personne; instruit par ses espions que le général Desaix s'est rendu à Fayoum pour tirer les chevaux de cette province, il a détaché deux beys avec leurs corps, à qui il est enjoint de chercher à couper les détachements que le général Desaix aura été dans le cas de faire avoir des chevaux. Il est à espérer que les deux beys en seront quittes pour leurs peines[2].

Cependant quoique l'armée des Mameluks se soit approchée de la nôtre, elle se tienne toujours derrière le canal de Joseph. Ces nouvelles sont certaines, je les tiens d'un espion sûr.

Les paysans refusent constamment de nous fournir les chevaux et depuis deux jours ils nous refusent même les vivres. Je suis forcé par conséquent de faire un de ces jours une expédition qui servira d'exemple au reste du pays[3].

---

[1] *Ms. Oss.* 2582. En marge: Il a été expédié le même jour au général Berthier l'état de situation.

[2] Voir *Corr.* V. 3583–4. La Jonquière III. 348–50.

[3] Berthier au général Zayonchek, commandant la province de Benasse.

Au quartier général du Caire, le 12 brumaire an VII [2. XI 1798].

Le général en chef... vous ordonne que immédiatement après la réception du présent ordre, vous ayez à réunir chez vous l'intendant de la province et l'agent français. — L'intendant de la province remettra la note des villages de la province auxquels l'intendant général a fait une demande de l'acompte sur le miri. Cela se monte pour chaque province aux sommes portées dans l'état ci-joint. — Le général en chef me charge particulièrement de vous faire sentir que comme la subsistance de l'armée est basée sur ces prompts recouvrements, il est indispensable que sous huit jours les villages aient versés, en envoyant une colonne mobile à ceux qui n'auraient pas payés.—Cet argent conformément à l'ordre doit être versé dans les mains du payeur de la province ou pour celles qui n'auraient pas de payeur, dans les mains d'un quartier-maître qui en fera les fonctions. Le montant de l'acompte pour votre province est de 28.750 pataques de 90 médins.

Le commandant de la flottille qui est à Beni-Souef, a ordre de requérir les chevaux dans tous les villages qui se trouvent sur les bords du Nil dependant de la province de Beni Souef.

P. S. Je n'ai encore reçu aucun cheval de la province de Beni-Souef.

P. S. L'armée de Mourad-Bey est encore de trois à quatre mille hommes; il lui vient des Arabes assez souvent, mais il en repart de même de son camp. Les dernières nouvelles que j'ai eu du général Desaix, sont d'hier de Fayoum.

Il se trouve à l'armée de Mourad-Bey trois pièces de canons et un obusier.

Zajączek *au général Desaix*[1].

(El-Zawieh), le 15 brumaire an VII (5 novembre 1798).

J'ai reçu votre lettre du 14 N-ro 4. J'espère que la mienne d'hier vous est déjà parvenue. Je vous ai mandé que Mourad-Bey était campé près de Sédıman et qu'il a détaché deux beys de son armée pour vous inquiéter et enlever ceux des nôtres que vous aurez envoyés après les chevaux. Aujourd'hui je reçois la confirmation de ce rapport. On y ajoute seulement de Beni-Souef qu'une partie des Mameluks était postée à Mayani, village situé à l'autre côté du Bahr Joseph[2] et à quatre lieues de Beni-Souef.

Les habitants de ce dernier endroit prétendent avoir été informés que Mourad-Bey doit y venir incessamment. Ils mandent en même temps qu'ils ont été requis de fournir aux Mameluks 100 hommes armés. Le village de Bellifeen[3] me mande la même chose et en général tous, depuis ce mouvement en avant de Mourad-Bey, les habitants sont plus que jamais obstinés à ne rien vouloir nous donner.

Il y a quatre jours que j'ai envoyé à la découvert du chemin de Boûch à Illahoun[4], mais c'est une mer à boire avec

---

[1] N[ro] 5 autogr. *Ms. Oss.* 2582.

[2] Bahr Yoûsef ou «fleuve de Joseph».

[3] Beléfiéh.

[4] Ellahoun.

les gens du pays. Ils m'ont simplement rapporté que ce chemin était encore inpraticable dans deux endroits, par rapport à l'inondation ou plutôt à la fange qu'elle a laissée par là; mais ils ne me disent rien, ni quel(le) est la largeur du chemin, ni quel(le) quantité de canaux qu'il y a (à) passer, ni quels sont les villages que l'on a à traverser en suivant ce chemin. J'en ai expédié deux autres aujourd'hui, l'un pour examiner le chemin de Bouch, l'autre celui de Beni-Souef à Ellahoun. Je m'empresserai de vous en instruire le plutôt qu'il me sera possible. Quant à la flottille, c'est un cas très embarassant pour moi de décider, si elle peut encore agir sur le Nil, et je crois ne pouvoir mieux faire que de m'en rapporter au commandant de la flottille. Il est certain que le Nil baisse considérablement.

Zajączek *[au citoyen Guichard, commandant de la flottille]* [1].

[El-Zawieh, le 15 brumaire an VII (5 novembre 1798)].

J'ai reçu votre lettre du 14. J'ai communiqué au général Desaix celle que vous m'avez écrite précédemment et dans laquelle vous vous plaigné de la baisse des eaux. Il me charge de vous répondre qu'il laisse à votre zèle et à votre prudence, soit de continuer vos opérations sur le Nil, soit de vous retirer vers nous selon que vous en verrez la possibilité.

Je n'ai jamais pensé à vous charger de l'exécution des chevaux dans des villages éloignés des bords du Nil, mais je vous réitère de visiter tous ceux qui se trouvent près du Nil et d'en tirer des chevaux.

Mandez moi tout ce que vous saurez sur Mameluks et n'épargnez pas l'argent ni pour les commissionnaires ni pour les espions. Vous ordonnerez au cheik de Beni- Souef de préparer le plus de farine qu'il pourra.

---

[1] *Ms. Oss.* 2582. L'adresse et la date sont à peu près illisibles.

Zajączek *au général Desaix*[1].

(El-Zawieh), le 16 brumaire an VII (6 novembre 1798).

Le bruit vient de se répandre qu'un de vos détachements a été défait par les Mameluks, que vous êtes cerné avec le reste de votre division et que les Mameluks ont pratiqué un pont sur le canal Joseph à une lieue d'Ellahoun. Je regarde tout cela comme un faux bruit. Cependant je désirerai à avoir de vos nouvelles le plutôt possible. Je viens encore d'expédier trois espions au camp de Mameluks. J'attends leur retour demain ou au plus tard après. Je vous envoie la lettre du commandant de la flottille.

Zajączek *au citoyen Guichard*[2].

(El-Zawieh), le 17 brumaire an VII (7 novembre 1798).

Puisque le vent ne vous favorise pas et que d'ailleurs notre marche sur Beni-Souef est retardée de quelques jours, tâchez de vous rapprocher de nous autres. Vous commencerez votre mouvement aussitôt que vous aurez reçu la présente, mais en faisant vous exécuterez les villages qui se trouveront sur votre passage pour les chevaux. Mais si par hasard vous appreniez que les Mameluks s'avancent de nôtre côté, alors sans perdre de temps vous tâcherez de nous rejoindre le plutôt possible. Prenez de Beni-Souef tout ce qui se trouve en fait de farine.

Zajączek *au général en chef Bonaparte*[3].

(El-Zawieh), ce 17 brumaire an VII (7 novembre 1798).

Le général Desaix me charge de vous demander du biscuit pour toute la division; nous n'avons ni assez des fours ni assez d'ustensiles pour en perfectionner ici.

---

[1] Nro 6. *Ms. Oss.* 2582.
[2] *Ms. Oss.* 2582.
[3] *Ms. Oss.* 2582.

Il s'est répandu hier un bruit parmi les paysans qui annonçait la défaite d'un détachement de la division Desaix; les Coptes, qui ont toujours la peur dans l'âme, l'ont reçu. Quelques uns d'entr'eux sont partis aussitôt pour le Caire. Ils vont certainement y répandre cette nouvelle, mais je vous préviens, général, qu'elle est fausse. Je viens de recevoir des nouvelles du général Desaix en date d'hier et qui ne m'en dit pas le mot.

Mourad-Bey est toujours à Sédiman. Il a poussé quelques partis en avant, mais nos espions ne nous ont point encore instruits que l'ennemi ait passé le canal de Joseph.

Mourad-Bey demande cent hommes armés par village et des provisions de bouche, mais les villageois s'y refusent, l'un et l'autre, comme ils nous refusent, à nous des chevaux et[1] des vivres, en disant avec franchise, qu'ils attendaient à se déclarer pour le vainqueur.

Le général Desaix me mande qu'il va s'approcher de moi dans deux ou trois jours.

Zajączek *au général Desaix*[2].

(El-Zawieh), le 17 brumaire an VII (7 novembre 1798).

La chaussée est absolument impraticable. Le c. Rapp vient d'en faire une nouvelle reconnaissance. Il a manqué de faire périr son cheval à la deuxième coupure. Pour ce qui est d'un autre chemin d'ici au Fayoum, tout ce que je peux retirer en réponse aux cent questions que j'ai fait(es) à cet égard aux paysans, c'est qu'il y a un autre chemin assez bon partout, excepté d'un seul endroit où il y a à peu près un quart de lieue[3] de boue jusqu'aux genoux.

Quant aux chemins qui conduisent de Bouche à El-Lâhoun, j'attends les derniers émissaires qui doivent m'apporter des informations plus précises que ne l'ont été celles que j'en ai eu jusqu'aujourd'hui.

---

[1] »est«.

[2] N^ro 7. autogr. *Ms. Oss.* 2582.

[3] «lieuse» dans l'original.

J'ai écrit au Caire pour avoir des biscuits. Le commandant de la flottille est prévenu de se rapprocher de nous.

J'attends dans la matinée de demain deux de mes espions. Je m'empresserai de vous communiquer ce que j'en aurai appris. Les barques qui passent par ici de la haute Egypte au Caire, assurent que tout y est tranquille. Il en a passé hier et avant-hier 36 chargées de vivres. J'ai eu beau questionner sur la digue d'Ellahoun à Bouche je ne puis rien apprendre de positif.

Zajączek *au général Desaix* [1].

El-Zawieh, le 18 brumaire an VII (8 novembre 1798).

Route d'Ellahoun à Bouch:

1. On passe le canal de Joseph.

2. Un petit monticule se présente et tout en la montant vous arrivez à un autre canal, nommé Tach d'el Bourge [2]. La distance d'un canal à l'autre est de deux heures.

3. Il faut traverser le canal Tach d'el Bourche au village nommé el Bourge.

4. De là vous vous rendez au village nommé El-coma-bou Malate [3]; il est distant d'un quart de lieue du premier.

5. Depuis ce village il y a une chaussée longue de trois heures de marche; au bout de la première heure de marche sur la chaussée on rencontre les villages nommés Bacha Bechine [4]; à deux heures de là on en trouve un autre nommé Attalase (?), et c'est là que finit la chaussée. Cette chaussée a trois coupures, mais toutes les trois praticables. La largeur de la chaussée est inégale; il y a des endroits, où deux hommes de front ne peuvent passer. Il y a de l'eau d'un et de l'autre côté de la chaussée.

6. D'Attalase à Bouch il (n') y a qu'un quart de lieue.

---

[1] Nro 8. *Ms. Oss.* 2582.

[2] El Berg.

[3] Probablement: Koum-Abouqatal.

[4] Probablement: Bêhabehû (voir cartes de moyenne Egypte, La Jonquière II. 472, III 348).

Route de Fayoum[1] à El-Zawieh.

1. On marche de Fayoum sur le village Tamilié (?); ce village est à une heure de marche de Fayoum.

2. Au sorti de ce village on a la montagne à sa gauche et le canal de Macatefié à sa droite. On suit le canal jusqu'au village qui porte le même nom, c'est à dire d'El-Macatefié. La distance du premier village à l'autre est de cinq heures de marche. Le village d'El-Macatefié se trouve sur le Nil. On peut remonter la rivière pour aller à El-Zawieh, ou bien on passe le canal Macatefié avec des barques pour continuer en suite la route par terre jusqu'à El-Zawieh qui est à deux heures de là. Tout ce chemin depuis Fayoum jusqu'à El-Zawieh est praticable et facile pour le canon.

Tel est le rapport que j'ai reçu de la part de mes émissaires; j'attends encore le troisième que j'ai employé sur la route de Beni-Souef à Ellahoun. Le même émissaire qui a suivi le chemin d'Ellahoun à Bouche, m'a dit que les Mameluks au nombre de cinq à six hommes viennent quelques fois à Ellahoun, mais qu'ils n'y faisaient pas de long séjour.

Zajączek *au général Desaix*[2].

(El-Zawieh), le 18 brumaire an VII (8 novembre 1798).

J'ai reçu votre lettre en date d'aujourd'hui à trois heures après midi. Malgré la certitude où j'étais que le bruit de la défaite d'un de vos détachements était faux, je suis cependant très aise d'en avoir la confirmation.

Je vous ai envoyé ce matin le rapport que je reçus sur la route de Bouch et sur celle qui conduit de Fayoum à El-Zawieh. Actuellement je vous dirai que le chemin de Beni-Souef à Ellahoun est impraticable, et il ne le sera que dans huit à dix jours. Ce qu'il y a de malheureux, c'est[3] que l'on ne peut pas trop se fier aux rapports des gens du pays.

Je vous ai envoyé ce matin que les Mameluks ne passaient

[1] Medinet-el-Fayoum.

[2] Nro 9 *Ms. Oss.* 2582.

[3] «ce» dans la minute.

le canal de Joseph qu'en très petit nombre et qu'ils se retiraient aussitôt sans faire un trop long séjour de ce côté-ici. Il m'est venu depuis une espèce de déserteur de Mameluks ayant un frère au service de l'intendant copte. Ce transfuge prétend que Mourad-Bey s'était avancé jusqu'à la vue d'Ellahoun, mais que après qu'il eut été rejoint par les beys qu'il avait détachés contre vous dans le Fayoum, il a repassé le chemin.

La flottille va me rejoindre demain; la galère l'Amoureuse est déjà avec moi.

Je mande au général en chef tout ce que je puis croire de certain, mais je ne lui communique pas tous les bruits, comme à vous qui y êtes intéressé de plus près.

Pour des espions, je fais ce que je peux pour en avoir, mais cela n'est pas aisé.

Zajączek *au général en chef Bonaparte*[1].

(El-Zawieh), le 20 brumaire an VII (10 novembre 1798).

Les Mameluks sont toujours dans la même position; ils occupent Sédiman et Mazaue.

Le général Desaix est encore dans le Fayoum. Dans sa dernière lettre du 18 il me fait part qu'il parcourt la province pour en tirer des chevaux et qu'il en avait déjà quelques uns; il ajoute dans la même lettre que dans deux ou trois jours il fera un mouvement pour s'approcher d'El-Zawieh.

Nous n'avons presque pas de nouvelles positives de la haute Egypte.

On trouve difficilement des espions qui voulussent aller de ces côtés là; j'y en ai expédié deux, depuis une quinzaine, et aucun n'en revient. Nous apprenons seulement par les barques qui en viennent que[2] le pays est travaillé part deux partis contraires, dont l'un est de Mourad-Bey et l'autre de deux beys ennemis de ce dernier. Chacun de ces partis tâche d'attirer le

---

[1] *Ms. Oss.* En marge: Il a été expédié le même jour les états de situation au général Berthier.

[2] Biffé: qu'il y a deux beys.

paysan. Selon les dernières nouvelles le parti[1] ennemi de Mourad a fait quitter à sa flottille la position de Qénéh[2] et l'a forcé de s'approcher de Girgéh.

Quant à moi, je garde encore la position d'El-Zawieh. Le mouvement des Mameluks sur Mayani en est cause. Le général Desaix se trouvant dans le Fayoum, j'aurais été trop faible pour résister à une attaque.

Le Nil baisse journellement, ce qui fait crier[3] le commandant de la marine. Il craint que ses bâtiments n'en manquent tout à fait.

Il y a dans le nombre des officiers de la marine deux capitaines commandant les deux demi-galères, nommés Morandy. Ils sont frères, tous les deux remplis de zèle et de la meilleure volonté pour le service, jamais de plainte, jamais d'humeur, jamais de refus pour tout ce qu'on leur commande. Ces deux frères m'ont proposé à plusieurs reprises de vous faire part, mon général, que chacun d'eux voulait être porteur de vos dépêches en France. Ils répondaient sur leurs têtes de faire ce voyage malgré la flotte anglaise, moyennant une barque de Mameluks qu'ils arrangeraient conformement à cette mesure si quelqu'un d'eux en était chargé.

Au moment où j'allais fermer ma lettre, j'ai reçu celle du général Berthier en date du 16, qui me reproche de retenir à El-Zawieh les bateaux venant de la haute Egypte et par là d'être cause de la cherté du grain au Caire.

Je vous assure, mon Général, que jamais je n'ai retenu des barques venant de la haute Egypte et qu'il en passe journellement pour le Caire; dans les derniers six jours il en est passé plus de quatre vingt, qui n'éprouvèrent de ma part aucune entrave. Je garde à El-Zawieh 57 barques des différents pays, mais elles m'ont été consignées par le général Desaix avec ordre de les retenir.

---

[1] des deux beys.

[2] Kénéh.

[3] Biffé: les (marins). Ils voudraient s'en retourner au Caire, avant que l'eau les abandonne tout à fait.

Zajączek *au général Desaix*[1].

[El-Zawieh, le 20 brumaire an VII (10 novembre 1798)].

L'intendant copte avait envoyé hier à Bouch deux de ses domestiques pour y requérir des vivres dont nous avons besoin, mais ces deux hommes là y ont trouvé plusieurs émissaires des Mameluks qui excitaient le peuple à s'assembler pour aller combattre à Beni-Souef la flotte française. A leur retour, ils prétendent avoir vu dans tous les villages où ils ont passé, par cent, par cinquante et par trente tantôt Mameluks, tantôt Arabes qui faisaient des efforts pour insurger les paysans. Ils ajoutent que les villages qui sont au-dessous d'El-Zawieh ont envoyé eux-mêmes leur adhésion à l'insurrection. J'ai envoyé deux hommes, mais deux hommes du pays, pour avoir la confirmation de tout ceci. En attendant je vous mande ce que j'en sais. Je vous envoie aussi la lettre que le général Berthier m'a écrite.

---

[1] *Ms. Oss.* 2582, sans date, nº 10; voir aussi nº 11 de la main d'aide-de camp Pierre au général Desaix.

[El Zawieh, le 20 brumaire an VII (10 novembre 1798)].

Le général Zayonchek me charge de vous annoncer, mon Général, qu'un espion qui vient de nous arriver de Sédiman, nous a assuré que les Mameluks avaient marché sur le Fayoum pour y attaquer le détachement qui y était resté. Le détachement était sorti pour les recevoir, mais il doit avoir été forcé par les ennemis d'y rentrer. Le détachement a fait une seconde sortie, est tombé avec fureur sur les ennemis et les a complétement battus. Le paysan qui nous a apporté cette nouvelle, la certifie sur sa tête et nous assure qu'il les avait vus revenir fuyant à Sédiman. Veuillez, mon Général, nous en donner des nouvelles plus sûres; nous les attendrons avec impatience. Le général Belliard est en route pour nous rejoindre. Tout est tranquille au Caire. Le général Zayonchek attend l'arrivée du général Belliard pour s'en retourner au Caire. Il est très affecté du mal d'yeux, souffre beaucoup et ne voit pas clair du tout.



JOSEPH FÉLIX ŁAZOWSKI

D'après un dessin de Dutertre à la Bibliothèque Nationale.

Le général de brigade Zajączek *au général de brigade Belliard*[1], *à Mokaun*[2].

El-Zawieh, le 20 brumaire an VII (10 novembre 1798).

J'ai eu le plaisir de recevoir votre lettre, Général. La division est à Fayoum, la flottille est à El-Zawieh. Je vous conseille de vous rendre dans ce dernier lieu, non seulement parce que la division doit s'en rapprocher, mais parce que la route en droiture pour Fayoum est bien difficile[3]. Salut et fraternité.

Zajączek *au général en chef Bonaparte*[4].

A El-Zawieh, le 21 brumaire an VII de la République (11 novembre 1798).

Mon Général, je vous envoie en original la lettre que Mustapha-Aga-Kiachef a écrite à l'intendant de la province, copte: il est dit, que le général Bonaparte m'ayant assuré la propriété du village d'El-Zawieh, avec ses cinq dépendances, vous n'en tirerez point, ni grains, ni moutons, ni bœufs, ni chevaux. Je sais qu'assurer la propriété d'une terre, ce n'est point l'affranchir des charges publiques; mais le pays et les circonstances, où nous nous trouvons, peuvent vous avoir porté à accorder cette franchise; comme nous ne savons point à quoi nous en tenir sur cet article, daignez nous en faire informer.

Je souffre l'impossible depuis quinze jours. Je suis attaqué d'un mal d'yeux, qui, au lieu de diminuer, augmente, ce qui

---

[1] *Ms. Oss.* 2582.

[2] Ommoknan (probablement).

[3] Pierre annonce ce mouvement au général Desaix (n° 12) le 21 brumaire.

«Il est arrivé aujourd'hui 100 hommes venant du Caire. Le général Belliard est en route avec un bataillon de la 88e. Il marche par terre. Les troupes qui sont arrivées aujourd'hui, l'ont laissé à deux journées d'ici. Il a une pièce de huit avec lui. On nous a amené une forge de campagne. Le général Zayonchek est toujours bien affecté du mal d'yeux».

[4] *Ms. Oss.* 2582.

me force de vous demander, mon Général, la permission d'aller me rétablir au Caire [1]; j'en instruis en même temps le général Desaix. Salut et respect.

Zajączek *au général Desaix* [2].

El-Zawieh, le 22 brumaire an VII (12 novembre 1798).

C'est le quatrième jour que je ne reçois pas de vos nouvelles. Je continue à vous en donner régulièrement.

Les Mameluks ne sont point à Bouch ni dans les villages voisins. Les domestiques de Mourad-Bey ont commandé à Bouch et dans plusieurs autres endroits des provisions pour son armée et les paysans les tiennent prêtes. J'attends ce soir ou demain le matin des nouvelles du camp de l'ennemi.

Le général en chef m'a donné deux ordres, l'un pour faire agir la flottille pour avoir de chevaux, l'autre pour tirer quelque argent de la province. Le premier ne peut pas être exécuté, parce que l'eau commence à manquer, pour effectuer l'autre il faudrait que votre division soit assez forte pour battre les Mameluks ou les chasser plus loin et que le commandant de la province ait quatre à 500 hommes disponibles pour pouvoir vaquer à la perception de cet argent en courant d'un village à l'autre. Quand vous nous aurez rejoint, mon Général, vous prendrez des mesures nécessaires et conformes aux vues du général en chef.

Le général Belliard avec un bataillon de la 88e et une pièce d'artillerie de 8 est arrivé ici depuis ce matin [3]. Ma vue est tellement affaiblie que je suis incapable d'aucune sorte de travail. J'ai demandé au général en chef la permission de me retirer au Caire et j'ai l'honneur de vous en prévenir. Le citoyen Rapp a copié vos dépêches et nous vous les envoyons.

---

[1] La Jonquière: III. 354. *Corr.* V. 3638. Au général Belliard, le 16 novembre. «Il est essentiel . . . que vous vous portiez à Beni-Souef et que vous organisiez cette intéressante province; vous en prendrez le commandement. — Je donne ordre au général Zayonchek de se rendre au Caire» . .

[2] N-ro 13. *Ms. Oss.* 2582.

[3] La Jonquière III. 350.

Zajączek *au général Desaix*[1].

(El-Zawieh), le 23 brumaire an VII (13 novembre 1798).

Un de mes espions vient d'arriver du camp de Mameluks. Ils ont abandonné cette nuit la position de Mayanny, et de Sédiman, ils ont marché sur Benhassé en côtoyant la montagne. Mourad-Bey a, dit-on, été furieux de l'événement qu'ont eu les entreprises des siens sur Fayoum[2]. Il a reproché aux Mameluks leur lâcheté en disant: pour le coup la terre, où nous sommes, n'est plus à nous, et je conviens que les Français sont plus dignes que nous de la posséder[3].

Je fais suivre Mourad-Bey par mes espions; je ne manquerai pas de vous faire part de ce que j'en saurai. J'ai reçu vos deux lettres, N-o 7 et N-o 8, en date du 21. Le citoyen Rapp, votre aide de camp, vient de partir à ce moment pour le Caire. J'ai fait prévenir les villages au-dessous d'El-Zawieh qu'ils aient à fournir les chevaux qui leur ont été requis, ainsi que l'acompte du miry qui leur a été demandé, et si dans 3 jours ils ne se conforment pas à cet ordre, il y aura un détachement qui marchera contre eux.

Zajączek *au général en chef Bonaparte*[4].

(El-Zawieh), le 25 brumaire an VII (15 novembre 1798).

Si j'ai tardé de vous accuser la réception de vos deux ordres du 12[5], c'est que depuis le 21, où ils me sont parvenus, je n'ai pas eu un moment de relâche, une douleur des yeux excessive me tourmentant sans discontinuer.

Jusqu'à l'arrivée du général Belliard, j'avais assez[6] de barques à la vérité pour les employer à courir après les chevaux,

---

[1] N-ro 14. *Ms. Oss.* 2582.

[2] La Jonquière III. 346—7.

[3] La Jonquière III. 350. Belliard à Bonaparte, El-Zawieh, 23 brumaire.

[4] *Ms. Oss.* 2582.

[5] Ces ordres ne sont pas publiés dans la *Corr.*

[6] Biffé: beaucoup.

mais je n'avais pas assez de soldats pour les armer. Après que le général Desaix avait marché dans le Fayoum, les Mameluks s'étaient tellement avancés dans le pays, que je devais me tenir en garde contre eux. Les quatre bâtiments armés qui se trouvent ici, avaient reçu ordre: de requérir les chevaux dans tous les villages qui se trouvent sur les bords du Nil, mais cet ordre n'a rien produit, le commandant de la flottille s'excusant, tantôt parce qu'il manquait de vent et tantôt parce qu'il manquait d'eau.

Enfin les choses ont trainé jusqu'à l'arrivée du général Belliard, et ce n'est que dès aujourd'hui que nous envoyons une colonne mobile pour percevoir l'acompte[1] du miry et les chevaux. On commence par la partie la plus basse de la province; quand nous en aurons tiré ce qu'elle doit fournir, nous avancerons sur Beni-Souef.

Votre ordre du 20 c^t[2], qui enjoint d'arrêter le nommé sultan Ibn-Behitta-el-Assioulti, m'est parvenu le 24; il m'a été impossible de l'exécuter, parce que le prévenu s'est évadé depuis plusieurs jours. Je puis seulement dire en sa faveur que c'est un des nationaux qui a montré le plus d'attachement aux Français et qui les a servi avec tant de zèle que tous ses compatriotes sont contre lui. Il se peut fort bien qu'il ait tiré quelque argent des barques qu'il a visitées, car ces sortes de concessions sont du style turc, mais c'est l'homme que je crois réellement porté pour les Français. Je[3] le recherche et si je le découvre, je vous l'enverrai.

Depuis les derniers avantages que la division Desaix a remportés, dans le Fayoum, l'ennemi[4] a abandonné Moyanne et Sédiman pour se replier sur Benhessé.

La division du général Desaix est toujours à Fayoum.

---

[1] Biffé: argent.

[2] *Corr.* V. 3599. Au général Zayonchek, à Beni-Souef, 10 novembre. «Vous trouverez ci-joint . . . une lettre de l'administrateur des finances. Je vous prie d'envoyer sur-le-champ des bâtiments armés et des troupes pour faire arrêter le sultan Ibn-Behitta-el-Assioulti».

[3] Biffé : J'en fais faire des recherches.

[4] Biffé: s'est replié sur Bénése.

Zajączek *au général en chef Bonaparte*[1].

(El-Zawieh), le 27 brumaire an VII (17 novembre 1798).

La course que fait le général Belliard dans le pays, nous a valu quelques chevaux: je vous en envoie dix. Le général Belliard va recommencer sa promenade demain; à mesure qu'il nous viendra des chevaux, je vous les ferai passer. Pour prévenir[2] tout accident en route, je vous envoie le signalement de ces chevaux N-ro 1 à 10[3]. Je n'ai rien de nouveau, ni de la division, ni de l'ennemi. Il se répand seulement le bruit que les Mameluks sont à Abou-Girgéh et qu'ils se préparent à passer le fleuve pour aller rejoindre Ibrahim-Bey, mais ce n'est qu'un bruit parmi les nationaux. La barque qui[4] conduit ces chevaux, nous est nécessaire pour en conduire d'autres. Le sous-officier qui commande, a ordre de la ramener; en cas qu'il fut empêché, je vous prie d'ordonner qu'il la reconduise ici.

Zajączek *à l'intendant de la province de Beni-Souef*[5].

(El-Zawieh), le 27 brumaire an VII (17 novembre 1798).

Le service de subsistances est sur le point de manquer. Vous voudrez bien donner vos ordres de suite pour qu'il soit versé dans les magasins d'El-Zawieh, avant deux jours au plus tard, cent ardeps[6] de farine, vous rendant responsable du moindre retard. Il existe ici une barque auprès de celle de l'intendant de Girgeh, plusieurs sacs de farine; veuillez bien me dire à quoi ces farines sont destinées ou à qui elles appartiennent.

---

[1] *Ms. Oss.* 2582.
[2] Biffé: éviter.
[3] En marge: Exp. 10 chevaux par le c^n....
[4] Biffé: qui vous.
[5] *Ms. Oss.* 2582.
[6] àrdeb, mesure de grains.

Zajączek *au général Desaix*[1].

(El-Zawieh), le 29[2] brumaire an VII (19 novembre 1798).

Je viens de recevoir l'ordre du général en chef de me rendre au Caire pour y rétablir ma santé. Je quitte El-Zawieh aujourd'hui, heureux si pendant le peu de temps que j'y ai passé sous vos ordres, j'ai pu mériter votre estime.

Zajączek *au général Belliard*[3].

(El-Zawieh), le 29 brumaire an VII (19 novembre 1798).

J'ai l'honneur de vous remettre ci-joint la copie de l'ordre du général en chef relativement à la perception du miri dans les diverses provinces d'Egypte[4], ainsi que la quantité de chevaux que j'ai reçue jusqu'au 28 brumaire.

Łazowski, *chef de bataillon du génie, au général divisionnaire Dugua, commandant à Damiette*[5].

Lesbé, le 3 frimaire an VII (23 novembre 1798).

Citoyen Général, il est bien vrai que dans la première distribution que j'ai faite généralement des bâtiments situés le long de la rivière à Lesbé, j'ai tâché d'affecter à chaque administration différente, ce qui m'a paru convenir le mieux à son service particulier. C'est ainsi que j'ai déterminé pour l'artillerie une île de maisons à la gorge d'un bastion qui commande toute la rivière, parce que cette position demandera en tout temps un armement dépendant en partie du service de cette arme; que j'ai déterminé pour la marine un établissement près de l'eau où se trouvent des hangards propres à des dépôts de cordages, ancres, goudron, etc.; que j'ai déterminé pour le nouveau

---

[1] N° 15. *Ms. Oss.* 2582.

[2] Biffé: 28.

[3] *Ms. Oss.* 2582.

[4] *Corr.* 3566.

[5] *Arch. h. de la Guerre, Armée d'Orient*, autogr.

lazaret un endroit facile à isoler, qui renfermait beaucoup de bâtiments dont on pouvait disposer sur-le-champ, et dont l'enclos à faire se trouvait défendu par les ouvrages de la place etc. Mais en faisant cette distribution générale, je ne me suis point exclus et je ne pouvais point m'exclure la faculté de faire à ces maisons et îles de maisons les changements que nécessiterait la défense de la place, ni me priver des ressources qu'elles pouvaient me présenter pour la fortifier et économiser par leurs moyens le temps et les dépenses qu'entraîneraient d'autres constructions. Cependant, tandis que l'officier qui commande ici l'artillerie[1], vous demande d'un côté que je suspende une démolition qui m'empêche de fermer la principale batterie qui domine la rivière, et que j'intervertisse l'ordre que j'avais cru devoir établir dans le progrès du travail; de l'autre il ordonne sans me prévenir la démolition d'une maison d'enceinte extérieure qui devait faire partie d'une caserne crénelée, destinée à défendre toute la face d'un mur ou d'une ligne de palissade le long de la rivière, ainsi que la face d'une batterie qui masque la porte d'entrée de ce côté. Il n'a point de bras pour faire une chose utile à l'activité exigée par le général en chef pour les travaux de Lesbé, et il en trouve pour en faire non seulement d'inutiles mais même de nuisibles. Je dois encore vous dire, pour obvier à toutes allégations qui pourront être faites à cet égard, que cette caserne reste à la disposition de l'artillerie qui fera de son intérieur tout ce qu'elle jugera convenable à son service, mais malgré la répugnance que j'ai de vous importuner des détails de mon service, je ne puis me dispenser, Général, de vous soumettre les observations précédentes, afin que par la suite, les ordres que vous croirez devoir donner dans cette circonstance, s'opposent à tout ce qui pourrait entraver le bien du travail en général, et occasionner des dépenses en pure perte. — Je vous prie encore de suspendre l'ordre que vous avez donné au fournisseur de chaux d'en livrer aux particuliers. Cet ordre ou permission qui est du 17 brumaire[2], est sans doute mal interprété, ou bien on en abuse. Vous n'ignorez pas que le général en chef a mis particulière-

[1] Anthouard (*Corr.* V. 3493).
[2] 7 novembre 1798.

ment en réquisition cette matière pour les travaux que je suis obligé de suspendre dans ce moment, parce que le particulier qui la fabrique n'en pouvant faire qu'une quantité très limitée par jour, la partage avec ceux qui se présentent pour en acheter et nous en laissent, par cette raison, manquer. Il en est de même des cendres. Cette suspension ne serait que momentanée et seulement pour nous donner le temps de faire quelques approvisionnements en avance. — Salut et respect.

Łazowski, *chef de bataillon du génie, au général de division Dugua, commandant à Damiette*[1].

Le 5 frimaire de l'an VII (25 novembre 1798).

Général, je réitère les demandes d'ouvriers que je fais[2] sans cesse, sans bras on ne peut rien[3]. Depuis 8 jours, 34 ouvriers

---

[1] *Arch. h. de la Guerre. Armée d'Orient*, aut.

[2] «j'ai fais».

[3] Caffarelli au chef de bataillon Łazowski, 9 novembre: »Je présume, mon cher Camarade, que les lettres que vous m'avez écrites, se sont égarées. Je n'en ai reçu aucunes depuis votre départ. Je crainds surtout que vos projets sur Lesbé n'ayent éprouvé le même sort et qu'attendant ma réponse vous aurez perdu un temps précieux pour des travaux pressants. Je vous prie à la reception de l'écrit que je vous donne de m'envoyer vos projets d'estimation ainsi que l'état de vos approvisionnements et de vos ressources. Il est inutile que je répète ici ce que je vous ai dit dans mon instruction du 23 vendémiaire (14 octobre). — Le capitaine Sabatier m'a rendu compte que la dépense des travaux faits sous sa direction excédait les fonds faits d'une somme de 26144 parats. Vous voudrez bien l'acquitter sur les fonds mis à votre disposition. Il est de principe dans notre service que le changement de la personne ne change rien à la morale du travail et à celle de la comptabilité. Sur cette somme de 26144 parats il est dû à Sabatier pour avance de reconnaissance deux mille parats... Je vous prie de m'écrire au moins une fois par décade; dans la position où nous sommes il est de plus grand intérêt pour le général d'avoir des notions certaines sur la situation de toutes les parties du service. La nature de nôtre exige une communication fréquente d'idées et de résultats entre ses divers coopérateurs. Je vous prie de me donner des nouvelles de vos camarades, des citoyens Girard et Pottier. — Vous avez reçu d'Alexandrie une malle qui a éprouvé le même sort de tous les effets que renfermait ma maison; le général a accordé à tous les officiers leurs gratifications de campagne. Le payeur de Damiette a ordre depuis le premier

nous sont arrivés, ce matin seulement, ce qui nous fait en total 88 manœuvres du pays; jamais il n'y en a eu tant sur le travail qu'aujourd'hui. — J'ai demandé au commandant de la 75me en garnison à Lesbé, combien il pouvait me fournir de travailleurs, je vous fais passer la réponse. Tous les sapeurs qui peuvent travailler sont sur les travaux sans exception. Ils ont été notre principale ressource jusqu'à présent.

Je vous ai prévenu dernièrement que le premier manque ou retard de payement nous priverait de la chaux que nous employons. Cela est arrivé. On ne nous fournit plus et le maître-ouvrier Turc[1] que l'on a payé sans cesse jusqu'à présent et auquel on ne demande qu'un terme de 4 à 5 jours, dit que quand on lui payera sa chaux il en fournira d'autres. Cependant il a l'impudence de demander qu'on paye d'avance l'espèce de pouzzolane[2] qu'il envoie et qui ne lui coûte que la peine de la ramasser partout où il la trouve; je lui ai donné une autorisation qui le met à même de faire les recherches librement et il en doit encore 70 couffes environ sur les avances qui lui sont faites.

Depuis 12 jours je ne puis avoir 45 outils en fer que j'ai commandés, et que je n'aurai pas, j'en suis certain, parce que je n'ai pas voulu les payer d'avance. Je suis confondu de voir, que malgré les ordres du général en chef, qui met tous ces objets en réquisition, de voir surtout que dans un pays où nous commandons on nous met le poing sous la gorge d'une manière aussi révoltante, dans une circonstance qui est impérieuse. Je crois avoir déjà eu l'honneur de vous le dire, Général, le divan seul devrait être responsable de tous les ordres qu'il reçoit à cet égard et dont il se décharge sur des malheureux vauriens qu'il nomme scheik, lorsqu'il pourrait nous donner des notables du pays, qui par leur état et leurs moyens auraient à craindre de l'inexécution des ordres qu'ils recevraient, et ne se mettraient pas à la tête des fuyards quand ils auraient gagné 3 à 4 piastres.

---

jour de la décade de vous délivrer une somme de quatre mille livres. — Je vous avais demandé des renseignements sur les meules, je vous prie de ne pas l'oublier. Sabatier m'a dit qu'il y en avait à Damiette quatre«...

[1] «Turque».

[2] Terre volcanique rougeâtre qu'on rencontre près de Pouzzoles en Italie.

Malgré le peu de moyens que j'ai eu et les entraves dont je ne vous donne qu'une faible esquisse, nous avons dans ce moment plus de cent toises de revêtements au trois quart sur la hauteur totale (9 pieds); le remblai d'un terre-plein sur 3 toises $^1/_2$ de largeur, 40 toises de longueur et une toise de hauteur, dans la partie qui commande et découvre la rivière jusqu'à son embouchure en mer. Si je n'avais point été arrêté par cette suspension que l'officier qui commande l'artillerie, vous a demandée, cette batterie serait entièrement faite et fermée; je la pressais parce qu'elle est la plus importante, et qu'en cas de besoin il était facile d'en faire une redoute isolée, c'est à dire indépendante de la perfection du reste de l'enceinte. Si nous avions des approvisionnements et des bras, dans 10 jours tout le front, qui fait face à l'embouchure de la rivière, serait fini; ce serait plus du tiers de la totalité de l'ouvrage, parce que cette partie est la plus difficile à travailler. Pour accélérer de beaucoup la besogne et diminuer considérablement les dépenses, je n'ai retranché du village que la portion qui m'était nécessaire pour fournir aux remblais et des briques: c'est à dire que je n'ai fait abattre que le 10me des maisons, environ, que je devais faire abattre à la droite de la mosquée, suivant l'ordre du Caire. Je crois d'ailleurs que la défense en sera meilleure, et que nous aurions été fort embarassés d'employer tous les déblais que cela aurait fourni. On n'aurait eu d'autre ressource que de les répandre au loin dans la plaine marécageuse qui environne le village, pour ne laisser aux environs de la place aucun commandement, d'autant que la crête d'un parapet n'aura que 15 pieds de hauteur au-dessus du terrain. Ces déblais auraient fourni d'ailleurs les moyens de former des batteries contre les ouvrages, avantage que l'ennemi n'aura pas dans une plaine où l'on trouve l'eau à un pied au-dessous de sa surface.

Si je n'ai pas eu le quart des ouvriers et des moyens qui étaient nécessaires pour pousser vigoureusement les fortifications et la fermeture de Lesbé, vous sentez qu'il a été de toute impossibilité de s'occuper de la munitionnaire, de l'hôpital etc. Cela deviendra d'autant plus impossible maintenant que l'artillerie va partager les modiques ressources que présente Damiette pour les constructions, en s'occupant d'un arsenal qui

ne se fait jamais dans une place que lorsqu'elle est fermée. Il en va résulter que les travaux de fortifications et de l'artillerie vont chômer[1]; vous voyez cependant, Général, par la lettre du général en chef, si l'inquiétude que je témoignais sur l'impossibilité d'exécuter les ordres qui m'ont été donnés au Caire, était fondée, vous voyez aussi si les fortifications de Lesbé doivent être accélérées de préférence à tout autre travail.

Dans ce moment je fais remettre au divan une lettre que je vous soumets, pour qu'il me fasse connaître tous les fours et magasins de chaux qui sont à Damiette. Et une fois connus, je crois nécessaire d'y placer un sapeur ou deux qui veilleront à la confection de la chaux et à ce qu'elle soit totalement transportée à Lesbé. Je demande aussi qu'on me livre enfin les outils et ouvriers demandés depuis si longtemps. Il y a beaucoup de fers à Damiette et nous ne pouvons pas nous occuper de sa recherche. C'est au commissaire et à l'agent français de faire ces perquisitions avec les moyens que leur donnera le divan. Si nous parvenons à avoir beaucoup de monde, il faudra plus d'outils que nous (n')en avons. J'ai remis l'état des magasins au citoyen Laugier, il n'y a que de très légères augmentations depuis.

Les plans de l'hôpital, de la munitionnaire, du lazaret et des magasins sont déterminés; on les mettra à exécution aussitôt que nous serons en mesure de pouvoir le faire.

Je dois encore vous dire, général, que lorsque je suis parti du Caire on m'avait donné l'assurance que je trouverais à Damiette beaucoup de coopérateurs, cependant les ingénieurs géographes sont retournés malgré l'ordre donné à cet égard, d'autres sont malades et, sans me plaindre du travail dont je suis chargé, je ne crois pas inutile de vous faire cette dernière observation[2]. — Salut et respect.

---

[1] «chaumer».

[2] Caffarelli du Falga à Łazowski, Caire, le 13 novembre 1798. (*Reg. y*, p. 75): Ordre au capitaine Bachelu de se rendre sur le champ à Belbeis pour des travaux urgents que deux officiers du génie viennent être obligés quitter pour soigner leur santé. Il n'a reçu aucune lettre de lui depuis son départ. Craint qu'il ne soit pas encore assez rétabli pour suffire à un grand travail. Fera partir un autre officier pour prendre la conduite des travaux urgents à Damiette, s'il ne reçoit de nouvelles par le premier courrier. Eloge

Łazowski, *chef de bataillon du génie, au général de brigade Verdier*[1].

Le 7 frimaire an VII (27 novembre 1798).

Nous avons aujourd'hui, Citoyen Général, les ouvriers militaires que vous avez commandés hier pour les travaux de fortifications. Je les ai employés à la tâche, à raison de 150 paras la toise cube et je suis certain qu'à ce prix ils auront une forte journée, le transport des déblais n'étant qu'à une très petite distance de leurs ateliers, mais je n'ai point reçu les outils que j'ai commandés depuis 15 jours à Damiette, et c'est pour la seconde fois que le payeur ne peut solder le complément du premier payement que le général en chef a fixé pour les travaux par 3[2] lettres de change, dont la première[3] n'est point encore totalement acquittée.

Le commis, que j'avais envoyé depuis trois jours à Damiette pour diverses acquisitions indispensables à la continuation du travail, est revenu sans pouvoir même apporter des clous faute de moyens; de manière que la plupart des ouvriers militaires n'ayant pas les outils que depuis longtemps on me promet à Damiette, et que le manque d'argent m'empêche d'acheter d'ailleurs, le travail va considérablement souffrir de cette pénurie. Si le payeur ne donne point l'argent que depuis 15 jours il promet en vain, je ne pourrai faire la paye du jour aux paysans. J'ai employé totalement ce que j'ai pu avancer de ma

---

des lieutenants Buzet et Morlet. Ces officiers et ceux des sapeurs peuvent l'aider; ménagement à avoir pour ceux derniers. Instructions sur les travaux... de Lesbeh. Vues à soumettre au général en chef. Projets, plans et rapports d'envoyer. (En marge: Cette lettre est écrite pour le commandement actuel du génie à Damiette quelqu'il soit). — Caffarelli à Łazowski, Caire, le 23 novembre (*Reg. y*, p. 100): Il lui envoie le capitaine Deponthon pour l'aider. Méthode à employer envers les ouvriers du pays. Ouvriers pris parmi les troupes. On est content des uns et des autres au Caire. Ordre de clore promptement Lesbeh et de construire et armer sans délai la batterie de côte. Secours à donner au besoin aux astronomes et ingénieurs qui se rendent à Damiette.

[1] *Arch. h. de la Guerre*, *Armée d'Orient*, aut.

[2] Biffé: des.

[3] Biffé: aucune.

poche, pour ne point suspendre l'ouvrage; les délais du payeur sont bien contradictoires aux ordres du général en chef, et il est impossible d'aller plus loin s'il y a absolument manque de fonds[1]. — Salut et respect.

Zajączek *au général en chef Bonaparte*[2].

Chawbak[3], le 25 nivôse an VII (14 janvier 1799).

Votre lettre du 24[4] m'a trouvé à Chawbak, sur les bords du Nil. Conformément à vos ordres j'y ai laissé un détachement de 110 hommes, composé de la 21e demi-brigade d'infanterie légère et de la 88e, et je marche avec les 50 hommes à Fayoum, où je ferai mon possible pour envoyer au Caire l'argent que j'y trouverai provenant du miri.

P. S. Le détachement est commandé par le citoyen Desmaret, capitaine de la 21e demi-brigade.

---

[1] Gruardet, chef de bataillon à la 75e demi-brigade, au général de brigade Verdier, Lesbé, le 29 novembre 1798. «Les soldats ont réclamé leur dû auprès du chef du génie; s'y trouva avec un adjoint qui leur tient des propos, au sujet du payement; un volontaire d'entr'eux se permit de dire que s'il ne voulait pas les payer qu'il pouvait garder l'argent. L'officier de corvée le fit conduire en prison de suite. En ce moment le chef du génie ordonna à l'officier de renvoyer le dit travailleur à leur quartier. Vous voyez... que les soldats sont toujours prêts à travailler d'après les ordres que vous avez donnés, il s'en présentait journellement 120 et il n'en occupait que 65 en observant qu'il n'avait d'outils».

[2] *Ms. Oss.* 2582.

[3] «Shoubac» dans le texte original.

[4] Berthier, chef de l'état-major, au Caire, le 24 nivôse an VII [13 janvier 1799]. *Arch. h. de la Guerre. Reg. Ee. f° 61 v°.* Ordre au général Zayonschek (en route pour le Fayoum) de laisser à la couchée d'aujourd'hui une partie de sa troupe pour y attendre la commission et un détachement conduits par le chef de bon Brun avec qui il continuera leur route pour la haute Egypte. — Ordre d'envoyer au Caire aussitôt son arrivée à Fayoum, l'argent provenant du miri. — Voir La Jonquière III. 577.

Zajączek *au général en chef Bonaparte* [1].

(Medinet-el-Fayoum), le 29 nivôse an VII (18 janvier).

Je me suis rendu à Medinet, capitale du Fayoum [2], le 28 nivôse. J'ai fait expédier aussitôt pour le Caire tout l'argent que j'y ai trouvé provenant du miri [3]. L'adjudant-général Boyer en a envoyé 20 mille pataques de 90 parats [4] la pièce. Il y en a encore 14 mille à tirer de la province. Je les ferai passer au Caire le plutôt possible. La province du Fayoum est bien la plus belle de l'Egypte [5].

L'adjudant général Boyer [6] me donnera 2 ou 3 jours pour me mettre au courant des affaires.

Zajączek *au général Berthier* [7].

(Medinet-el-Fayoum), le 4 pluviôse an VII (23 janvier 1799).

J'ai l'honneur de vous envoyer l'état de situation du bataillon qui se trouve en garnison à Medinet du Fayoum et qui se comporte parfaitement bien. La province est fort tranquille. J'active tant que je puis la rentrée du miri, ainsi que celle des chevaux. Il me faudrait quelque expert [8] de la cavalerie pour examiner cette remonte à mesure qu'elle arrive.

Relativement à l'ordre du jour du 25 passé [9], j'ai passé la revue de la pièce de 8 qui est ici, et je vous en remets l'état de situation. Veuillez me dire, si je dois faire remplacer ici les

---

[1] *Ms. Oss.* 2582.

[2] Le commandement de cette province fut confié à Zayonchek par ordre du 8 janvier (La Jonquière III. 579).

[3] myry, contribution due au sultan (*Corr.* V. 3812).

[4] parat = médin = 9 deniers $^4/_7$; le denier de cuivre valait un douzième de sou.

[5] Voir Reclus X. 97—100, Denon I. 251—6, Savary II. 42—6.

[6] Commandant la province d'après l'ordre du 7 décembre (*Corr.* V. 3718); désigné pour commander la province de Minieh par l'ordre du 12 janvier, rappelé au Caire le 20 janvier et remplacé par Détrès.

[7] *Ms. Oss.* 2582.

[8] Biffé: officier.

[9] *Corr.* V. 3851.

objets qui y manquent, selon cet ordre, ou si je dois attendre ceux que le général divisionnaire Dommartin enverra.

Je vous observe, général, que le bataillon qui est ici, n'est payé que jusqu'au 10 nivôse et qu'il est dû aux officiers frimaire et nivôse.

Zajączek *à l'intendant copte de la province du Fayoum Mallem Ibrahim* [1].

(Medinet-el-Fayoum), le 6 pluviôse an VII (25 janvier 1799).

Ordre à lui donné pour payer au détachement du 2me bataillon de la 18me demi-brigade, qui est venu joindre à Fayoum, la somme de cent treize livres, due au dit détachement; la dite solde payée en vertu de l'ordre du jour du général en chef, qui autorise les commandants de province à faire payer sur le miri les décades ordonnées par lui.

Zajączek *à l'officier commandant le détachement pour la perception du miri dans le Fayoum* [2].

(Medinet-el-Fayoum), le 11 pluviôse an VII (30 janvier 1799).

A lettre reçue, vous vous mettrez de suite en marche pour vous rendre à Medinet. Tâchez de partir encore cette nuit pour venir de suite, le bataillon devant se mettre en marche pour le Caire.

Zajączek *au général Berthier* [3].

(Medinet-el-Fayoum), le 11 pluviôse an VII (30 janvier 1799).

Votre lettre du 1-r pluviôse ne m'est parvenue que le onze à 5 heures du soir. J'ignore ce qui a pu occasionner ce retard, mais il ne sera pas de ma faute, si je ne me rends pas pour le 12 à Gizeh, comme cela m'est ordonné. Je quitte Medinet à Fayoum le 12 et je ne pourrai être que le 13 ou le 14 à Gizeh.

---

[1] *Ms. Oss.* 2582.

[2] Ibid.

[3] Ibid.

J'apporte[1] avec moi presque tout le miri et 12 chevaux. Les 18[2] chevaux qui sont encore à percevoir, seront recommandés au divan et nous les aurons plus tard.

J'assemble dans ce moment le divan, à qui je donne ordre[3] tous les cheiks des villages de déclarer le plutôt possible les canons, qu'ils peuvent avoir appris[4], et de les conduire à Gizeh, sous peine de mort, et je leur recommande également une bonne conduite pendant mon absence, aussi bien que les 4 chevaux pour l'artillerie[5].

Zajączek *au général en chef Bonaparte*[6].

A Gizeh, le 15 pluviôse an VII (3 février 1799).

J'arrive à Gizeh avec le 2[me] bataillon de la 18[e] demi-brigade. Je m'y suis rendu à marche forcée, votre ordre (du) 1-r pluviôse ne m'étant parvenu que le 11 à 5 heures du soir.

---

[1] Biffé: J'emmène.

[2] Biffé: Le reste des...

[3] Biffé: ordre d'avertir.

[4] Voir: *Corr.* V. 3885, Ordre du jour, 1 pluviôse (20 janvier 1799). Les généraux commandant les provinces feront une lettre circulaire en arabe aux différents cheiks-el-beled des villages de la province: il y a des canons enterrés dans les maisons appartenant ci-devant aux Mameluks; qu'ils accordent dix jours pour faire les déclarations, et que, passé ce délai, les cheiks des villages où seraient trouvés des canons seront punis de mort. Dans les provinces de Menouf, Charqyeh, Mansourah et dans quelques provinces de la haute Egypte, les généraux commandant ces provinces ont découvert des canons qu'ils ont laissés dans les villages: le général en chef leur ordonne de prendre tous les moyens pour faire conduire ces canons à Gyzeh, et ce, dix jours après la réception du présent ordre.

[5] *Corr.* V. 3881. Bonaparte au général Berthier, 20 janvier 1799: Vous ordonnerez au général Zajonchek, commandant la province du Fayoum, de régler ses mouvements de manière à être rendu à Gyzeh avec toute sa colonne le 12 au soir. Vous lui recommanderez d'activer de tous ses moyens le recouvrement en entier du myry et la levée de tous les chevaux que doit fournir sa province. Il levera dans sa province quatre bons chevaux que doit fournir sa province. Il recommandera, en partant, au divan de maintenir une bonne police dans la province, et aux cheiks d'Arabes de se bien comporter; sans quoi, à son retour, qu'il annoncera être dans quinze jours, il les punirait.

[6] *Ms. Oss.* 2582.

J'emmène 12 chevaux de la réquisition; à qui les remettrai-je? Quant au miri, en voici l'état:

La province devait payer . . .	34,238 pataques
On a expédié au Caire le 29 . .	20,000
On a payé au bataillon	1,901
J'apporte avec moi	6,000
	27,901
Reste	6,337
	34,238

L'intendant copte et citoyen Noble, agent français, sont restés à Medinet en Fayoum, mais il leur faudra un détachement de 40 hommes pour achever le miri.

Si vous me faites la grâce de m'employer dans l'expédition[1], je vous demanderai celle d'être payé du mois de frimaire, ainsi que des avances que j'ai faites et que j'ai eu l'honneur de vous présenter avant mon départ.

Zajączek *au cheik-el-beled et seraph d'El-Zawieh*[2].

Beni-Souef, le 26 pluviôse an VII (14 février 1799).

A lettre reçue vous vous rendrez tous les deux au quartier général à Beni-Souef pour venir rendre compte de ce que vous devez, au janissaire aga, lieutenant de police du Caire[3]. Je vous préviens que le moindre retard que vous apporterez à vous rendre, sera sévèrement puni.

---

[1] de Syrie. Voir: *Corr.* V. 3923. Ordre du 30 janvier. Article 1er. La province de Beny-Soueyf et celle du Fayoum seront sous les ordres du général Zajonchek. Art. 2. Ce général se rendra sur-le-champ à Beny-Soueyf; les agents et intendants des provinces du Fayoum et de Beny-Soueyf se tiendront près de lui. Il se portera alternativement dans l'une et dans l'autre de ces provinces pour y faire sa tournée, et suppléra au nombre par l'activité et le mouvement: il fera dans l'une et l'autre la levée du myry et des impositions.

[2] *Ms. Oss.* 2582. Voir Estève: Mémoire p. 54: «Le qobtte percepteur appelé sserrâf dans la basse Egypte, prend le nom de a' âmel dans le Ssa'yd».

[3] Hassan-aga.

Zajączek *aux membres composant le divan de Fayoum*[1].

Beni-Souef, le 26 pluviôse an VII (14 février 1799).

Je vous annonce avec bien du plaisir que sur le rapport avantageux que j'ai fait au général en chef Bonaparte de votre bonne conduite, du zèle que vous mettez à administrer votre province, ainsi que de l'intérêt que vous prenez à l'armée française, le général en chef m'a chargé de venir vous en témoigner sa satisfaction. C'est une commission bien agréable pour moi. J'invite dans ce moment-ci le président du divan de venir le plus promptement auprès de moi à Beni-Souef pour régler les affaires de la province du Fayoum; il annoncera aux membres du divan, ses collègues, que le général en chef m'a ordonné de leur faire payer leur traitement[2] et que dès l'instant qu'il y aura ici de l'argent, je les ferai payer de suite.

Zajączek *au citoyen Noble, agent national au Fayoum*[3].

Beni-Souef, le 26 pluviôse an VII (14 février 1799).

Le général en chef ayant ordonné que l'agent français et l'agent copte de la province du Fayoum résideraient à Beni-Souef auprès du général commandant les provinces réunies de Fayoum et de Benhasse, c'est avec bien du plaisir que me rappelant au bon souvenir du citoyen Noble, je viens lui annoncer que, conformément au dit ordre, il vienne ici auprès de moi avec Mallem Ibrahim à lettre reçue. J'aurai le plaisir de jouir de sa présence. Le citoyen Noble, ainsi que Mallem Ibrahim, agent copte, apporteront ici le montant du miri qu'ils auraient pu ramasser. Il voudra dire bien des choses de ma part aux membres du divan et particulièrement aux cheiks et leur témoigner, combien le général en chef est satisfait de leur bonne conduite.

J'annonce au citoyen Noble que le général en chef a été très satisfait, ainsi que le citoyen Poussielgue, lorsque je leur ai annoncé le sacrifice que faisait l'agent français en faveur de

[1] *Ms. Oss.* 2582.
[2] *Corr.* IV. 3306 (traitement des membres du divan).
[3] *Ms. Oss.* 2582.

l'armée, en restant seul dans la province Fayoum pour recouvrir le reste du miri, et que cela lui a fait le plus grand mérite.

J'ai invité les cheiks du divan par une lettre particulière de se rendre ici pour régler les affaires de la province. Profitez de (la) bonne occasion pour venir. Emmenez avec vous cinq ou six janissaires qui resteront ici à Beni-Souef pour porter les dépêches qui pourraient y avoir pour Medinet et prenez en davantage si vous apportez de l'argent pour toute sûreté.

Zajączek *au citoyen Maurano, commandant la barque la Carinthie*[1].

(Beni-Souef), le 26 pluviôse an VII (14 février 1799).

Vous arrêterez toutes les barques qui descendent le Nil et vous les ferez raisonner afin d'avoir des notions de la division Desaix et vous m'en ferez le rapport. S'il y avait quelque chose d'intéressant, vous emmenerez chez moi ou les pièces ou les passagers. Vous ne laisserez passer aucune barque sans la faire raisonner et vous previendrez l'officier où soit celui qui reste à votre barque en votre absence, de ne point négliger cet ordre dont vous êtes responsable et surveillez en même temps que ceux qui les feront raisonner, n'exigent rien des patrons sous aucun prétexte.

Pour faire raisonner les barques vous aurez soin de les faire aborder à terre.

Le général de brigade **Zajączek**[2], *commandant les provinces de Fayoum et de Benassé*[3], *au général divisionnaire Dugua*[4], *commandant au Caire.*

Au quartier-général de Beni-Souef, le 26 pluviôse an VII de la République (14 février 1799).

Général, j'ose prendre la liberté de vous recommander le nommé Jacot Chorbagi, janissaire de cette province, qui se rend

[1] *Ms. Oss.* 2582.

[2] *A. h. de la G.* En marge: Reçu le 29, recommandé sur-le-champ.

[3] Benassé, Benhassé, Behnesé = Beni-Souef.

[4] Voir La Jonquière IV. 143. Ordre du jour du 9 février: «...Tous

au Caire pour des réclamations qu'il a (à) y faire, auprès de l'intendant général des finances[1]; cet homme s'est rendu digne de la place qu'il occupe ici et il s'est toujours comporté de manière à prouver qu'il était l'ami des Français. Sa présence étant bien nécessaire ici, je vous prie, général, de lui faire faciliter les moyens à s'en retourner promptement.

J'aurai l'honneur de vous écrire décade prochaine et de vous donner toutes les informations que j'aurai recueillies de la province; le général de brigade Veaux que j'ai remplacé ici, vous aura mis à même de connaître tous les mouvements qui ont eu lieu dans cette province[2]. — Salut et respect.

Zayonchek.

Łazowski: *Rapport*[3] *sur les travaux exécutés dans la nuit du 25 au 26 pluviôse (13 au 14 février).*

Le 25 pluviôse, à 7 heures du soir, le chef de brigade Sanson et moi ouvrîmes la tranchée avec 50 sapeurs, à 60 toises du village qui se trouve au pied du fort, et suivant le tracé que nous reconnûmes de jour.

Les travaux furent poussés pendant la nuit jusqu'aux premières maisons du village, dans un terrain sablonneux. La tran-

---

les généraux et les officiers commandant les provinces de la basse Egypte, ainsi que le général commandant les provinces de Beni-Souef, Fayoum et Minieh, préviendront le général Dugua de ce qui se pourrait passer d'intéressant dans leurs provinces, et obéiront à tous les ordres qu'il pourrait leur donner; ils continueront cependant de correspondre avec l'état-major général»...

[1] Girgès-el-Ghouary (*Corr.* IV. 2895).

[2] Biffé: et qui paraissent absolument terminés.

[3] Joint à la lettre de Sanson au général Caffarelli (El-Arich, le 25 pluviôse an VII): «...Je suis arrivé hier au soir avec 300 hommes dont le général Kleber m'avait donné le commandement. J'ai été attaqué à la citerne de Mesoudiah... J'ai reconnu aujourd'hui le château d'El-Arich, il paraît qu'il est impossible d'y entrer que par la grande porte: nous sommes maîtres des maisons qui se trouvent en avant. Je vais faire faire une communication pour y aller en sûreté: et, de ces maisons, il sera facile de construire une galerie pour deux ou trois fourneaux, pour faire sauter un flanc et une partie de la courtine... Lazowski, Aymé, Crespin et Charbaud sont ici...» (La Jonquière IV. 164—5).

chée avait quatre pieds de profondeur sur six pieds de largeur et quatre-vingts toises de longueur, à l'exception du dernier boyau en retour qui était sur les maisons, creusé dans un terrain ferme et n'avait que trois pieds de largeur sur quatre pieds de profondeur et vingt toises de longueur.

Sur les 11 heures du soir, nous pénétrâmes dans l'intérieur des maisons jusqu'à la dernière rue qui forme la séparation du fort d'avec le village, afin de reconnaître où l'on pourrait placer le mineur et pratiquer la galerie de communication.

Les sapeurs n'ayant point été relevés de toute la nuit, ce premier travail se termina à 5 heures du matin.

Zajączek *au chef de brigade Détrès, à Miniet*[1].

(Beni-Souef), le 27 pluviôse an VII (15 février 1799).

Je vous fais passer ci-joint des dépêches qui m'ont été remises pour vous au quartier général, ainsi que celles pour le général divisionnaire Desaix, auquel je vous prie de les expédier par première occasion.

L'insurrection qui a eu lieu dans le haut de cette province, paraît n'avoir pas de suite, quoiqu'elle ne soit pas sans donner bien de l'inquiétude et la communication entre votre province et celle-ci paraît n'être pas entièrement libre.

Le général divisionnaire Dugua, commandant au Caire en absence du général en chef, m'a ordonné de le tenir avisé sur tout ce qui pourrait avoir lieu dans la haute Egypte, ainsi si vous avez quelque chose à lui mander, vous pouvez m'adresser vos dépêches, parce que toutes les décades et quintidis je lui expédierai un courrier. Si vous avez quelque nouvelle de la division Desaix, je vous serai obligé de me la communiquer, et si de mon côté j'en ai quelqu'une, soit de Syrie ou de France, je m'empresserai à vous la faire suivre.

P. S. Dans ce moment-ci le citoyen Colbert vient de me communiquer votre lettre du 25. Je vois que votre position est toute aussi embarrassante que la mienne, et si tout ce que le Copte qui est auprès de vous mande dans sa lettre, est vrai, vous vous trouverez bientôt dans des circonstances plus déli-

[1] *Ms. Oss.* 2582.

cates. Le Copte dit entre autres choses que trois des beys, avec 500 Mameluks qui ont passé de l'autre côté du Nil, se trouvant portés vis-à-vis de votre province, ont fait passer leurs émissaires et une partie de leur troupe du côté de Siout, que les paysans encouragés par ces gens là font des provisions de cartouches et se préparent à nous faire la guerre. Malgré que je doute de la vérité de ce rapport, parce que si le fait était tel[1], vous en sauriez quelque chose, cependant comme tout est possible, je crois devoir vous avertir qu'au plus tard dans 3 jours, je me propose de marcher sur[2] les villages révoltés de ma province et qui se trouvent du côté de Miniet. A mesure[3] que je m'approcherai de vous, je vous enverrai des exprès, de manière que vous puissiez toujours être informés de ma position, afin de régler vos mouvements là-dessus et en cas que vous eussiez besoin de mon secours, je m'y porterai ou bien vous vous replierez sur moi dans le cas que vous aurez calculé que, vu l'éloignement, il me serait impossible d'aller vous secourir. J'aurai avec moi 400 hommes et une pièce de canon, ce qui uni aux 250 que vous avez, nous mettrait très en état de resister même aux Mameluks, s'il est vrai qu'ils aient repassé la rivière. Donnez moi le plus souvent possible de vos nouvelles.

Le général de brigade **Zajączek**, *commandant les provinces de Fayoum et Benhassé, au général divisionnaire Dugua, commandant au Caire*[4].

Au quartier général de Beni-Souef, le 27 pluviôse an VII (15 février 1799).

Général, le général Veaux vous aura certainement mis au fait de l'insurrection des paysans des 14 villages, qui a eu lieu pendant son commandement dans la province de Beni-Souef[5]. Ce mouvement, sans porter le caractère d'une rebellion com-

[1] Biffé: si la chose était telle...
[2] Biffé: vers...
[3] Biffé: Si de votre côté...
[4] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient* (ms. Oss. 2582). En marge du texte original: Reçu le 29, répondu idem.
[5] 12 pluviôse (*Corr.* V. 4188).

binée[1], ne laisse pas que de faire voir, combien le peuple de ce pays-ci est porté[2] à se soulever[3]. Les révoltés jusqu'à ce moment-ci n'ont point mis de suite dans leur fait, mais le résultat[4] de ce soulèvement est que la communication par terre de cette province avec celle de Minieh est interrompue; les courriers que l'on a envoyés d'ici à cette dernière ville ont été dévalisés, que la perception du premier tiers du miri est suspendu, cette perception est encore très conséquente, puisqu'elle est de plus de la moitié selon le compte que m'en a rendu l'intendant copte, et[5] ce qu'il y a de plus délicat encore, c'est que 18,757 pataques que l'intendant copte a déposées, je ne sais pourquoi, à Fethene[6], village de cette province, courent le risque de tomber entre les mains des révoltés ou bien d'être volées par les Coptes mêmes, chez qui elles sont déposées: Cette dernière circonstance est celle qui me décide à marcher incessamment contre les villages révoltés et je l'aurais déjà fait, si je n'avais pas trouvé le détachement que je suis venu commander, dépourvu de munitions, aussi bien que la pièce d'artillerie qui n'a que 100 cartouches à boulet. Comme l'adjudant général Boyer a prévenu le général Veaux que vous lui envoyez, Général, cent hommes et des munitions nécessaires, j'attends ce convoi avec la plus grande impatience. Les nouvelles que nous recevons de villages révoltés, portent que les paysans font passer leur bétail, leurs femmes et ce qu'ils ont de mieux, de l'autre côté du Nil[7] et qu'ils ne laissent que des vieillards dans leurs habitations. Deux de ces villages viennent de m'envoyer aujourd'hui un exprès pour me demander leur pardon, en rejettant[8], comme de coutume, la faute sur leurs voisins. Comme en effet ces deux villages paraissent les moins coupables, je n'ai pas balancé à leur envoyer leur pardon, comptant que cette clémence portera les autres à la même soumission, mais,

---

[1] *Ms. Oss.*: bien prononcée.
[2] *Ms. Oss.*: prompte, enclin.
[3] *Ms. Oss.*: à la désobéissance.
[4] *Ms. Oss.*: mais la seule conséquence.
[5] Biffé (*Ms. Oss.*): mais.
[6] Fechn.
[7] Biffé (*Ms. Oss.*): de la ville.
[8] Biffé (*Ms. Oss.*): s'excusant.

soit qu'ils se repentent, soit qu'ils persévèrent dans la désobéissance[1], je me propose de punir de mort les auteurs[2] de la révolte et de bien rançonner[3], vu que l'Arabe est le plus sensible à la perte de son argent. Cette amende sera versée selon l'ordre du jour dans la caisse du payeur.

Le chet de brigade Détrès mande de Minieh que les villages de cette province sont très récalcitrants et qu'ils ne veulent point payer le miri, qu'il est sans munition et qu'il n'attend que leur arrivée pour faire sa tournée dans le pays. L'intendant copte de la même province fait savoir à Moallem Bortho, membre de la commission[4], par la même occasion que trois

---

[1] *Ms. Oss.*: se défendent.

[2] Biffé (*ms. Oss.*): premiers auteurs.

[3] Biffé (*ms. Oss.*): rançonner les villages.

[4] Voir: La Jonquière III. 579. «Le 13 janvier, Bonaparte institua une commission chargée d'activer la rentrée et l'envoi au Caire des grains et autres contributions en nature, dans les provinces de Beni-Souef, de Minieh, de Manfalout et de Girgeh. Il mit à la disposition de cette commission les deux djermes armées *la Carinthie* et *la Strasbourgeoise*, ainsi qu'une escorte de 100 hommes et une pièce de 3... Cette commission comprenait: un officier d'état-major (le chef de bataillon Brun), un commissaire des guerres (Colbert), un agent de l'administration des finances (Magallon) un intendant copte». Estève 278—9. «Les contributions en nature ne se percevaient que dans les provinces de la haute Egypte... Nous savions généralement que cette région payait la plus grande partie de ses impôts en grains: mais nous n'avions aucune notion qui pût servir à nous les faire connaître. Maallem Jacob, ancien intendant de Soliman bey, suivit le général Desaix, et fut chargé avec les agens françois de diriger la levée des contributions. Les perceptions eurent lieu suivant l'ordre établi dans la basse Egypte. Des détachements de troupes escortèrent dans tous les villages les Qobttes, qui en furent chargés. — Notre ignorance, les désignations particulières données à l'impôt dans le Ssa'yd, les variations qu'il éprouve selon les différentes productions des terres, et notre situation précaire dans un pays que Mourâd bey nous disputait, fournirent de grands avantages aux Qobttes pour nous induire en erreur dans les renseignements qu'ils nous fournirent sur les recouvrements en nature. — Le général en chef s'en étant aperçu, et ayant à cœur de se procurer des indications précises sur cette branche importante de nos revenus, chargea une commission à Beni-Souef de toutes nos perceptions en grains (dans les provinces: Beni-Souef, Fayoum et Atfieh). Cette commission était composée de MM. Magallon, administrateur des domaines, Reynier, inspecteur général des domaines, et Edouard Colbert, commissaire des guerres. — Lorsque notre domination s'étendit jusqu'aux cataractes, l'expédition de Syrie tenant

beys avec 500 Mameluks, ayant passé le Nil, se sont fixés depuis quelques jours sur la rive droite vis-à-vis de Siout, que de là ils font passer leurs émissaires et quelques uns de leurs Mameluks dans cette partie de la province de Minieh qui avoisine Siout pour tirer des villages le miri. Les paysans reçoivent les Mameluks avec complaisance, et font des préparatifs qui paraissent hostiles. Ce rapport me paraît exagéré parce que le chef de brigade Détrès n'en fait aucune mention, mais comme ce commandant se trouve sans un bon interprète, il se peut qu'il n'ait pas été bien instruit de ce qui se passe dans sa province; cette incursion de 3 beys avec 500 Mameluks serait-elle un effet de la dispersion totale de leur armée par le général Desaix ou bien est-elle une de leurs opérations de guerre[1] pour donner de l'inquiétude à ce général, c'est ce que nous ignorons. Quoiqu'il en soit, j'ai écrit au chef de brigade Détrès que[2] dans trois jours au plus tard je me porterais avec 400 hommes et une pièce d'artillerie vers les confins de ma province qui avoisinent la sienne pour réduire les villages révoltés; en cas qu'il eût besoin de secours, je marcherai vers lui avec toute cette force, ou bien dans le cas qu'il vît l'impossibilité de mon arrivée à temps, il n'avait qu'à se replier sur moi avec les 250 hommes qu'il a sous ses ordres et que pour lors, réunis, nous serons en état de faire face aux 500 Mameluks, ainsi qu'aux paysans qu'ils auraient pu réunir[3]. Je vous envoie la copie de la lettre arabe[4] de l'intendant copte de Miniet à Moallem Bortho[5] et j'attends en cas que vous ayez quel-

---

le général en chef éloigné du Kaire, l'administrateur général des finances, qui était resté dans cette ville, confia la même mission dans les provinces nouvellement conquises (Quéneh, Esnéh, Girgéh, Syout, Manfaloutt, Minyet) à MM. Livron et Hamelin. Ces dispositions ne remplirent pas l'objet qu'on s'était proposé. Après la récolte de 1213 nos percepteurs se rendirent successivement dans tous les villages, sans qu'il leur fut possible de nous fournir aucune lumière sur les grains dont on nous était redevable. Une partie de ceux dont ils opérèrent le recouvrement furent considérés comme des à-comptes». Voir aussi La Jonquière V. 269—70.

[1] Biffé (*ms. Oss.*): un mouvement combiné.

[2] Biffé (*ms. Oss.*): que je me prépare.

[3] *Ms. Oss.*: ramasser.

[4] *Ms. Oss.*: en arâbe.

[5] l'intendant copte de Beni-Souef.

ques ordres à me donner concernant la conduite que je dois tenir dans cette circonstance, je les recevrai avec le plus grand plaisir. Ma lettre au général en chef que je joins ici, est à peu près copie de ce que j'ai l'honneur de vous écrire. — Salut et respect. Zayonchek.

P. S. Dans ce moment-ci je viens de recevoir[1] les munitions que l'on a expédiées du Caire, et je fais repartir de suite les 30 hommes de la 32e demi-brigade de bataille[2].

Le général de brigade **Zajączek**, *commandant les provinces du Fayoum et de Benhassé, au général divisionnaire Dugua, commandant au Caire*[3].

Au quartier général de Beni-Souef, le 30 pluviôse an VII (18 février 1799).

Général, depuis ma dernière lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire, le 27 du courant, nous avons[4] reçu la confirmation de la nouvelle qui nous annoncait un rassemblement de 500 Mameluks sur la rive droite du Nil dans un village nommé Bour[5], vis-à-vis de Siout. Cette troupe de fugitifs a éveillé les Arabes et une partie des paysans du voisinage qui, dit-on, font des préparatifs hostiles. On vient de m'avertir qu'outre ce rassemblement il passait[6] assez souvent[7] tant par eau que par terre un nombre de valets de Mameluks, quelques uns blessés, d'autres bien portants, qui tous cheminent vers le Caire. J'en ai arrêté quelques uns que j'ai découverts dans des barques[8],

---

[1] *Ms. Oss.*: Au moment arrivent les munitions expédiées du Caire et je renvoie...

[2] *Ms. Oss.*: en marge: 27 pluviôse, écrit au général en chef, de même qu'au général Dugua.

[3] *A. h. de la G.*, *A. d'Orient*, minute dans le *ms. Oss.* 2582. En marge note du général Dugua: Reçu le 2 ventôse, répondu le 3.

[4] *Ms. Oss.*: j'ai reçu.

[5] *Ms. Oss.*: Bourq.

[6] *Ms. Oss.*: passe.

[7] Biffé *(ms. Oss.)*: tous les jours.

[8] Biffé *(ms. Oss.)*: mais le rassemblement pouvant devenir dangereux.

dont il y en a deux de blessés, mais ils assurent avoir été blessés par des Arabes; ne pouvant pas m'assurer positivement si ce sont des valets de Mameluks, personne ne les connaissant ici, je les ferai passer au commandant de la place du Caire par première occasion.

Aujourd'hui ou au plus tard demain, je me mettrai en marche pour réduire les rebelles qui presque de partout m'envoyent des députés en demandant leur pardon. La réparation d'un engin de canon m'a retenu ici 24 heures au de là de ce que je voulais.

Aucune nouvelle de la division Desaix. A Siout ainsi qu'à Girgé, il n'y a personne des nôtres. J'ai l'honneur de vous remettre ci-joint l'état de situation des troupes de la place. Salut et respect. Zayonchek.

Zajączek *à l'intendant de la province du Fayoum Moallem Ibrahim* [1].

Le 3 ventôse an VII (21 février 1799).

L'ordre du général en chef est que vous restiez auprès de moi, cependant si la sûreté de votre famille exige votre présence à Medinet, je vous permets d'y demeurer jusqu'à mon retour à Beni-Souef.

Vous enverrez des lettres circulaires à tous les cheiks des villages pour qu'ils préparent le second tiers du miri. Aussitôt que j'aurai fini ma tournée dans la province de Beni-Souef, je me transporterai dans celle du Fayoum et je serai bien aise que le second tiers du miri fut [2] payé à mon arrivée. Recommandez [3] également que l'on ait tout prêt les chevaux, ainsi que les dromadaires.

La paye des janissaires, ainsi que celle du divan, a été ordonnée par le général en chef sur le restant du miri du premier tiers. Comme vous ne l'avez pas perçu, vous devez faire

[1] Autogr. *Ms. Os.* 2582.

[2] Biffé: fut incessamment.

[3] Pressez.

votre possible pour tranquilliser les uns et les autres afin qu'ils attendent patiemment ce qui leur est dû. Mandez moi régulièrement tout ce qui pourra survenir dans votre province et envoyez vos lettres à Beni-Souef.

Le général de brigade **Zajączek**, *commandant des provinces de Fayoum et de Benhassé, au général divisionnaire Dugua, commandant au Caire*[1].

Au quart. gén. de Fechn, le 4 ventôse an VII (22 février 1799).

Mon Général, les lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 27 et 29 du passé[2] me sont parvenues à la fois. Je suis à faire ma tournée. Plusieurs villages révoltés m'ont envoyé demander leur pardon[3]. Ces révoltés ont fait passer leurs femmes, leurs troupeaux et tout ce qu'ils avaient de mieux de l'autre côté du Nil, de manière qu'à mon approche je ne trouverai que des cabanes vides; les détruire et les raser n'est point avantageux pour personne; il se pourrait même que les paysans des villages détruits cherchaient[4] se rejoindre à ceux qui ne le seraient pas encore, ce qui nous donnerait 20 à 30 mille révoltés à combattre. Je suis donc décidé à traiter avec ceux qui demandent leur pardon. C'est le moyen de les détacher de la ligue. L'amende que je leur imposerai, sera versée dans le trésor. Par ce moyen la province sera pacifiée, ce qui est un objet essentiel. Je me réserve cependant de ne point accorder[5] le pardon au village qui a été le premier à lever l'étendard de la révolte et qui y a excité[6] les autres. Les

[1] *A. h. de la G., ms. Oss.* 2583. En marge: Reçu le 7 ventôse, répondu le 8.

[2] du 27 et 29 pluviôse (15 et 17 février).

[3] Biffé *(ms. Oss.)*: les émissaires que j'avais expédiés pour observer les démarches des révoltés, m'ont annoncé que tous ces villages étaient déserts, que....

[4] Biffé *(ms. Oss.)*: iraient.

[5] Biffé *(ms. Oss.)*: comprendre.

[6] Biffé *(ms. Oss.)*: à engager.

habitants de cet endroit, si je les y trouve, seront passés au fil de l'épée et le village rasé.

Vous me demandez, Général, de vous faire passer[1] de l'argent, le payeur de la province de Benhassé ne s'y refuse point, mais il m'a montré un ordre du payeur général qui lui enjoint de tenir cet argent à la disposition du général Desaix. Cependant, comme ce général n'en demande pas encore, et qu'il est fort éloigné d'ici, je vous enverrai 40 mille livres[2], aussitôt que la djerme armée qui doit venir ici du Caire pour la commission, s'y sera rendue. La somme qui avait été déposée à Fechn par l'intendant copte, est déjà entre les mains du payeur. C'est une inquiétude de moins. — Le rapport du copte de Minieh que j'ai eu l'honneur de vous faire passer, se trouve faux quant à la quantité des Mameluks. Le fait est qu'il n'y a que quarante de ces fugitifs qui sont assemblés à Boucy vis-à-vis de Siout. Ils y ont vendu leurs effets jusqu'à leurs habits pour se procurer les habillements des paysans afin de se sauver plus facilement au moyen de ce déguisement, si on allait les y chercher. — Quant aux grains, la commission chargée de cet objet s'en occupe sans cesse et ses membres m'ont assuré qu'ils en enverront au Caire incessamment. Le défaut de djerme est cause du retard. — Les Arabes ont fait quelques dommages à la province du Fayoum, mais ils ne sont pas bien considérables. Ils se sont retirés tout de suite après dans le désert. Le chirurgien du 1 bataillon de la 22me, qui est ici, a accompagné au Caire le chef du même bataillon blessé. Cet officier de santé, qui est très nécessaire, tarde à venir, je vous prie de lui faire donner l'ordre de rejoindre le plutôt. — Le garde-magasin à Beni-Souef, nommé Barrere, a quitté son poste sans permission et s'est rendu au Caire. Je vous prie, mon Général, d'ordonner qu'il soit arrêté. Il le mérite d'autant plus qu'il a

[1] *Ms. Oss.*: à vous envoyer.

[2] Voir à la date du 9 mars rapport de Dugua «sur la situation actuelle de différentes provinces de l'Egypte» (La Jonquière V 24). «Beni Souef et Fayoum. — Le général Zayonchek a envoyé 42,000 francs au Caire; il a marché contre les villages qui s'étaient révoltés; la plupart se sont soumis. Je n'ai pas encore reçu de rapport sur son expédition. La commission a envoyé au Caire 1,100 ardeps de blé, qui ont été envoyés à Alexandrie ».

emporté deux mille livres avec lui, qui lui ont été confiées par l'ordonnateur en chef pour le service de la place et celui de l'hôpital. — Le général Veaux me demande un témoignage auprès de vous sur sa conduite pendant son commandement de la province de Benhassé; je puis vous assurer, mon Général, qu'aucune plainte (ne) m'est parvenue et d'ailleurs le général Veaux est au-dessus de tout soupçon.

Je n'écris point au général en chef pour lui annoncer que j'ai retiré l'argent déposé à Fehtme [1], persuadé que vous lui en donnerez avis. — Quand j'aurai fini ma tournée et pacifié la province, je lui ferai un rapport de tout. — Salut et respect.

Zayonchek.

Zajączek *au général Veaux* [2].

(Fechn), le 4 ventôse an VII (22 février 1799).

J'ai reçu, Général, la lettre que vous m'avez fait l'amitié de m'écrire. Son contenu m'a [3] étonné. Je puis vous assurer qu'il ne m'a été fait ici aucun rapport, aucune plainte à votre désavantage et s'il y a quelques bruits vagues au Caire, ils ne viennent certainement pas des [4] personnes qui se trouvent ici et qui toutes vous rendent justice, mais c'est le sort des hommes de la place d'être sourdement attaqué et je m'y attends à mon tour. Je ne sais encore rien de la petite jument que je dois faire passer au général Dugua, mais j'en écrirai au commandant de la place pour la faire passer à la première occasion au Caire. L'argent déposé à Fetchne est déjà entre les mains du payeur. Les révoltés demandent leur pardon. Je vous souhaite un heureux voyage et je recevrai de vos nouvelles avec plaisir.

---

[1] Fechn.
[2] *Ms. Oss.* 2582.
[3] Biffé: Je suis très...
[4] Biffé: de qui que...

Zajączek *au commandant de la place de Beni-Souef Rochebrun* [1].

(Fechn), le 4 ventôse an VII (22 février 1799).

Vous donnerez l'ordre au commandant de la djerme armée de venir nous joindre [2] où quelle part que nous soyons et d'emmener avec elle toutes les barques destinées pour transport des grains et qui seront sous son escorte; bien entendu que les trois qui doivent rester à Beni-Souef ne seront point comprises dans ce convoi.

Le général Veaux me parle d'une petite jument que l'on devait embarquer avec les dromadaires pour le Caire et qui a été oubliée. Dites moi ce qu'est devenue cette jument et expédiez la par première occasion sûre au général Dugua au Caire.

Faites partir les lettres ci-jointes pour le Caire.

Zajączek *à l'intendant copte de la province de Benhasse (Moallem Bortho)* [3].

(Fechn), le 5 ventôse an VII (23 février 1799).

Vu la difficulté que vous m'avez exposée de former un petit magasin de toutes sortes de grains pour le cas extraordinaire, il vous est permis d'acheter cent ardeps de blés que vous déposerez entre les mains du commissaire des guerres à Beni-Souef. Vous prendrez le fonds pour cela sur le second tiers du myry.

Zajączek *au citoyen Noble, agent national, à Beni-Souef* [4].

Le 5 ventôse an VII (23 février 1799).

Je vous renvoie le copte que vous m'avez expédié. Il est porteur d'un ordre d'achat de cent ardeps de blés; les cent

[1] *Ms. Oss.* 2582.

[2] Biffé: se rendre incessamment à Fechn.

[3] *Ms. Oss.* 2582.

[4] *Ms. Oss.* 2582.

autres seront fournis par la commission au magasin de Beni-Souef. L'orge, les fèves et la paille seront enmagasinées par l'intendant de Beni-Souef. Le commissaire des guerres Jaquin, qui se rendra incessamment à Beni-Souef, aura l'ordre de ne pas toucher à ces magasins, de les garder pour les cas extraordinaires. Quant à la dépense journalière, on doit y pourvoir comme ci-devant.

Le général de brigade **Zajączek**, *commandant les provinces de Fayoum et Benhassé, [à Dugua]* [1].

Au quartier général de Fechné [2], le 6 ventôse an VII [24 février 1799].

Mon Général, j'ai l'honneur de vous envoyer deux mamlouks dont l'un s'appelle Emir Achmed, et l'autre Hussein Schorbagi qui avaient servi sous Ibrahim-Bey, et qui sont venus se présenter d'eux-mêmes [3], pour demander la permission de rester dans le pays; comme je ne suis point en droit de la leur accorder, vous voudrez bien, Général, ordonner à leur égard ce qu'il vous plaira de convenable au bien de l'armée. Salut et respect. Zayonchek.

Le général de brigade **Zajączek**, *commandant les provinces de Fayoum et de Benhassé, au général divisionnaire Dugua* [4].

Au quartier général de Fechn, ce 6 ventôse an VII (24 février 1799).

J'ai l'honneur de vous expédier par la djerme la Carinthie (commandée par); capitaine Mouren [5] douze cent mille

---

[1] *Arch. hist. de la Guerre. Armée d'Orient.* En marge: Reçu le 10 ventôse, écrit au général en chef. Répondu le 11.
[2] Fechn.
[3] Biffé: de bonne volonté.
[4] *A. h. de la G., Ms. Oss.* 2582. En marge: Reçu le 10, répondu le 11.
[5] Maurano.

parats[1]. Sous peu de jours, vous recevrez du grain, car on est occupé dans ce moment-ci à en charger plusieurs[2] barques. Demain je poursuis ma marche. Salut et respect.

Zayonchek.

Zajączek *au citoyen Détrès*[3].

Le 7me ventôse an VII (25 février 1799).

Je viens de recevoir du Caire une dépêche pour le général Desaix; on me la recommande le plus vivement. Comme je n'ai d'autre moyen pour la lui faire tenir que de vous la passer, je m'empresse de vous l'envoyer.

Mandez moi, je vous prie, ce que c'est que ce rassemblement de Mameluks vis-à-vis de Siout; est-il considérable? Les avis que nous en recevons par des voyageurs sont partagés; les uns disent qu'ils ne sont que quarante, d'autres les portent à 500, d'autres à sept cent. Comme vous n'en dites rien dans aucune de vos dépêches, je ne sais ce qu'en penser et vous demande en grâce de m'instruire le plutôt possible de ce qui en est. En cas que la chose fut vraie, il faut observer leur démarche, y avoir des espions et les faire suivre sans cesse.

Le gén. de brig. **Zajączek**, *command. les provinces de Fayoum et Benhassé, au général divisionnaire Dugua, commandant au Caire*[4].

Au quartier général de Jalaquet, à dix lieues de Beni-Souef, le 7 ventôse an VII (25 février 1799).

J'ai reçu votre lettre du 3 courant, j'ai expédié de suite celle qui était incluse pour le général Desaix. Je l'ai envoyée

[1] En marge: 4285 ⌗ 20.
[2] *Ms. Oss.*: quelques.
[3] *Ms. Oss.* 2582.
[4] *A. h. de la G., Ms. Oss.* 2582. Reçu le 21, répondu le 22.

au chef de brigade Détrès, en l'engageant à la faire parvenir[1] le plutôt possible à sa destination. Quelques rapports des gens qui venaient du côté de Siout m'avaient annoncé[2], que le rassemblement des Mamlouks vis-à-vis de cette dernière ville était bien peu de chose. Aujourd'hui le Copte de Minieh le fait monter jusqu'à sept cents hommes[3]; ce malheureux Copte ne varie point dans les rapports et c'est déjà la 3-me lettre qui nous arrive de sa part toujours avec la même nouvelle[4]. Cependant le chef de brigade Détrès, qui m'a écrit par la même occasion, ne m'en dit rien[5]: il me témoigne seulement le désir de s'aboucher avec moi.

Je tâcherai de me conformer à votre ordre, autant qu'il me sera possible, à ne point m'éloigner des[6] bords du Nil; d'ailleurs nous y avons une djerme armée.

Je me suis vu forcé de brûler un des villages révoltés, nommé Salaquoe; les habitants se sont sauvés à notre approche.

Aussitôt que je trouverai la possibilité d'envoyer quelque espion[7] du côté de Siout, je ne tarderai pas à vous informer de ce que j'en apprendrai; la difficulté est de trouver un sujet capable pour cette mission[8]. Salut et respect.

Zayonchek.

Zajączek *au chef de brigade Détrès*[9].

Magarara, le 11 ventôse an VII (1 mars 1799).

J'ai reçu votre lettre du 11 ventôse; je sens la difficulté de votre position; la mienne quoique moins embarrassante est cependant de nature à ne pas me permettre d'aller vous joindre

[1] «d'Etrès».
[2] *Ms. Oss.*: assuré.
[3] mamlouks.
[4] *Ms. Oss.*: le même rapport.
[5] *Ms. Oss.*: me dit rien des Mamlouks.
[6] *Ms. Oss.*: abandonner les.
[7] *Ms. Oss.*: quelques uns.
[8] *Ms. Oss.*: mesure.
[9] *Ms. Oss.* 2582.

aussitôt que vous le désirez. Je continue ma tournée pour mettre à la raison les villages révoltés; interrompre cette besogne, laisser les révoltés à dos, ne m'arrange pas du tout; d'ailleurs à peine nous verrait-on entrer dans votre province que les Arabes s'enfuyeraient et ma course serait pour rien, mais je fais tous les jours quelques pas vers vous et j'espère que le 14 ou 15 nous pourrons nous rejoindre; alors nous nous aviserons de ce qu'il y aura à faire.

P. S. Ma lettre achevée, je reçois celle que vous m'avez écrite le 10.

Le citoyen Magallon, ainsi que la commission et le détachement qui les accompagne, continuent leurs opérations dans ma province et vont incessamment vous joindre.

Le général de brigade **Zajączek**, *command. les prov. de Benhasse et de Fayoum, au général division. Dugua, commandant au Caire* [1].

Au qu. g. de Tombaddi [2], à douze lieues de Beni-Souef, le 13 ventôse an VII (3 mars 1799).

Mon Général, j'avais cru pouvoir vous mander par la présente le résultat de mes opérations, tendant à la tranquillisation de la province. Mais l'obstination de quelques villages qui ne voulaient point se repentir ni rentrer dans l'obéissance, m'a fait perdre du temps. J'en ai brûlé deux des plus tenaces. Cet exemple fera peut être effet sur les autres et s'il est tel que je l'espère, ma prochaine vous annoncera une pacification entière du pays. — La nouvelle du rassemblement vis-à-vis de Siout ne se confirme pas et les rapports postérieurs la contredisent. — J'espère que l'argent que j'ai fait passer au Caire, y est déjà.

La Commission s'occupe continuellement de l'envoi du grain. Quant aux chevaux de réquisition, il n'y en a presque point à tirer de la province de Benhasse. Celle du Fayoum

[1] *Arch. h. de la Gu. A. d'Orient, Ms. Oss.* 2582. Reçu le 21 ventôse, répondu le 23.

[2] *Ms. Oss.*: Tombaggi.

en doit 21, mais je ne puis les lever que lorsque j'aurai achevé ma tournée. — Rien de nouveau de la division Desaix. Salut et respect. Zayonchek.

Zajączek *au général Desaix*[1].

Guvinvusse, le 16 ventôse an VII (6 mars 1799).

Vos deux lettres du 6 et huit ventôse adressées au général Veaux[2] me sont parvenues; je les ai reçues avec d'autant plus du plaisir, que nous soupirions après vos nouvelles depuis longtemps.

Lorsque vous ordonniez au général commandant la province de Beni-Souef. de se porter avec toutes ses forces sur Minieh, vous ignoriez certainement, Général, le départ de l'armée et du général en chef pour l'expédition de la Syrie, l'évacuation du Fayoum, l'insurrection de plus de vingt villages de la province de Benesé, ainsi que la faiblesse de la garnison du Caire. Chargé par le général en chef de remplacer le général Veaux et de pacifier la province insurgée, aussi bien que de maintenir dans le devoir celle de Fayoum et d'Atfieh, je n'ai pour toute troupe qu'un bataillon de la 22e légion de 250 hommes et un détachement de 120 hommes composé de différents corps. C'est avec des moyens aussi bornés, qu'il s'agit de maintenir dans l'obéissance les[3] provinces dont l'esprit est inquiet, de réduire les révoltés de Benesé et de percevoir le miri. Le recouvrement de cet impôt éprouve de grandes difficultés. Sur 92,000 pataques du premier tiers il n'y en a que 44,000 de perçues, malgré les tournées continuelles de la troupe pour les exiger.

Toutes ces raisons doivent vous convaincre, Général, que je me trouve dans l'impossibilité absolue de pouvoir me porter sur Minieh, comme vous l'ordonnez. Ce mouvement pourrait devenir préjudiciable non seulement à la tranquillité de la province de Benesé, mais encore à celle de la ville du Caire. Le

[1] *Ms. Oss.* 2582.

[2] Voir (La Jonquière III 584), à cette date, lettres de Donzelot au général Veaux et au commandant de la province du Fayoum.

[3] Biffé: trois provinces.

général Dugua ne pouvant pas remplacer les troupes qui évacueraient Beni-Souef. En un mot cette démarche éveillerait les esprits, leur ferait croire que votre division a éprouvé des revers, et pourrait causer, vu l'état actuel de fermentation, un incendie général. Je vais toutefois faire part de votre ordre au général Dugua et sa réponse réglera ma conduite.

Quant à l'argent que vous demandez, je ne sais en vérité comment faire. Le général Dugua m'en demande de la manière la plus pressante pour subvenir aux dépenses immenses de l'armée de Syrie. Je lui ai envoyé 42,000... J'en aurai incessamment 60,000..., mais d'après l'ordre récent qu'a reçu le payeur de Beni-Souef, je serai, malgré tout le désir que j'aurais de faire quelque chose qui vous convient, obligé de le laisser partir pour le Caire. Salut et respect.

Zajączek *au commandant Détrès*[1].

Guernous[2], le 16 ventôse an VII (6 mars 1799).

J'ai reçu votre lettre du 16 ventôse. Je vois, mon cher Commandant, que le général Desaix n'a pas été instruit de l'expédition de la Syrie, de l'insurrection qui a eu lieu dans la province Benésé, des difficultés que vous éprouvez dans celle de Minyeh, et de la faiblesse de nos forces respectives, lorsqu'il a donné ses ordres du 6 et 8 ventôse. Nous nous trouvons dans l'impossibilité totale de les exécuter et je ne puis faire un pas hors de ma province sans compromettre la tranquillité du pays. D'ailleurs les mouvements de cette nature doivent être combinés avec le commandant du Caire, qui n'a pas de troupe en assez grand nombre pour remplacer celles qui évacueraient Benésé et Minieh.

Quant à la Commission ou plutôt quant à son détachement que vous voudriez avoir avec vous, tous les jours diminuent de l'espace qui vous séparent. D'ailleurs ce petit détachement m'a été de la plus grande utilité pour la pacification de la province et le but de la Commission étant de faire filer au

[1] *Ms Oss.* 2582.

[2] Guvinousse, Giurnousse.

Caire tous les grains qui se trouvent dans la province appartenants à la République, son arrivée à Minieh est subordonnée à la fin de ses opérations ici.

Pour ce qui est du chef de bataillon Sacrost, ainsi que du détachement de la 61e et de la 21e, ils m'ont été donnés par un ordre exprès du général en chef et je ne puis m'en désaisir. Avec 370 hommes j'ai à contenir trois provinces et vous devez juger que ces ressources son faibles. Cependant si jamais vous êtes dans le cas de craindre une attaque de Mameluks et Arabes réunis, mandez le moi et je vole à votre secours avec toutes mes forces. — Lisez ma lettre pour le général Desaix et cachetez la.

Je vous salue, mon cher commandant, et j'espère vous embrasser dans peu. Demain je serai à Kefi, après-demain à Jamolins.

Le gén. de brig. **Zajączek**, *commandant les provinces de Fayoum et de Benhassé, au général divis. Dugua, commandant au Caire*[1].

Au qu. gén. de Guernous, le 16 ventôse an VII (6 mars 1799).

Mon Général, j'ai l'honneur de vous envoyer la copie de quatre lettres écrites par le général Desaix aux commandants des provinces de Benhasse et de Fayoum. Il ne s'agıt de rien moins que d'évacuer les provinces de Benhasse et de Fayoum pour aller occuper celles de Minieh, Siout et Girgeh. Je lui ai répondu que je me trouvais dans l'impossibilité de faire ce mouvement, vu l'état peu tranquille de ma province, la faiblesse du corps que je commande et les conséquences que pourrait avoir cette démarche, j'y ai ajouté que je vous informerai sur-le-champ et que j'attendrai votre décision. — Il demande aussi que je tienne à sa disposition tout l'argent que j'ai, mais d'après l'ordre d'envoyer tout au Caire, je ne puis le satisfaire. D'ici à quelques jours je pourrai vous en-

---

[1] *Arch. h. de la Gu. A. d'Orient, Ms. Oss.* 2582. Reçu le 23 ventôse, répondu le 28.

voyer environ 50 à 60,000 livres. Rien de nouveau dans ma province; les révoltés rentrent peu à peu dans le devoir et je vous instruirai quand tout sera terminé de ce que j'ai fait pour la pacifier.

J'ai l'honneur de vous remettre ci-joint un paquet de dépêches pour le général Berthier, qui m'a été adressé par le général Desaix. Salut et respect. Zayonchek.

Zajączek *au commandant de la place de Beni-Souef (Rochebrun)* [1].

Le 17 ventôse VII (7 mars 1799).

Je vous ai ordonné, il y a trois jours, de marcher sur les Arabes et de les battre. Si vous ne l'avez déjà fait, faites le de suite, parceque j'ordonne au capitaine Dumont de la 21e de prendre avec lui 90 des hommes et la quantité suffisante d'officiers pour aller avec le procureur de la commission, Moallem Ibrahim, faire une tournée dans le nord de la province de Benhasse pour lever le restant du premier tiers du miri, ainsi que le second. Je viens d'apprendre que votre garnison est forte de 140 hommes, il vous en restera conséquemment 50, qui seront suffisants pour garder Beni-Souef. — Si vous faites l'expédition contre les Arabes, méditez la bien pour ne pas compromettre votre troupe.

Łazowski: *Rapport*[2] *sur l'assaut donné à la place de Jaffa.*

Le 17 ventôse an VII (7 mars 1799).

Aussitôt que j'eus reçu l'ordre d'accompagner le premier détachement de grenadiers, commandés pour monter à la brèche et s'y loger[3], avec vingt sapeurs portant trois échelles,

[1] *Ms. Oss.* 2582.

[2] *Arch. h. de la Gu.* (Armée d'Orient. Génie). Extrait cité par La Jonquière IV 264—5.

[3] Voir: *Corr.* V 4009. La Jonquière IV 261—4.

des outils de pionniers et leurs armes, six ouvriers et cinq mineurs, l'exécution l'en suivit avec toute la célérité possible.

Je laissai une partie des sapeurs avec le citoyen Vernois, lieutenant du génie, sur le sommet de la brèche pour la rendre plus praticable, et je me portai avec le surplus, les mineurs et les ouvriers, à droite et à gauche d'une grande rue parallèle au front d'attaque, immédiatement derrière la grande maison où l'on avait fait brèche, pour établir les communications et crénaux nécessaires à nos troupes.

Toutes les portes des maisons de la grande rue ayant été enfoncées, on se porta dans plusieurs petites rues qui étaient à peu près perpendiculaires à sa direction, et qui se dirigeaient dans le centre de la ville. En même temps, on percait des communications le long des courtines et vers les deux tours latérales.

Dans tout ce travail et celui de même nature qui suivit, les sapeurs, mineurs et ouvriers montrèrent constamment le même courage et la même activité, bien qu'il se fit sous le feu continuel de l'ennemi.

Sur vingt sapeurs sept furent tués, dont trois aux pieds de la brèche, et quatre blessés. Savoir: Simoneaux, Vidalin, Bouret, Gauthier, Montagne, Lempereur, Mauricaud — tués. Chevalier, Messe, Grénier, Jurjet — blessés.

Parmi les neuf autres sapeurs, trois se sont fait rémarqués plus particulièrement; ce sont les citoyens Clovry [1], Ogetan [2] et Choquet.

Quatre mineurs et un ouvrier ont été blessés; parmi les mineurs blessés Bivert s'est distingué par son activité.

Je dois surtout rendre un compte particulier de la conduite ferme et active du citoyen Colombier, officier de sapeurs. Je l'ai rencontré partout, et dans tous les travaux de tranchées,

[1] Clavi.

[2] Augeteaux (*Corr.* V 4032), Angeteau (La Jonquière IV 666: Armes d'honneur accordées à l'occasion de la campagne de Syrie).

soit de jour soit de nuit, où cet officier s'est trouvé sous mes ordres, il a constamment mérité les mêmes éloges.

Au camp sous Jaffa, le 19 ventôse an VII [9 mars 1799].

Le chef de bat. du génie Łazowski.

Le gen. de brig. **Zajączek**, *commandant les provinces de Fayoum et Benhassé, au général divis. Dugua, commandant au Caire*[1].

A q. g. de Benenzal, le 20 ventôse l'an VII (10 mars 1799).

Mon Général, votre lettre du 6 ventôse ayant été adressée à Minieh, ne m'est parvenue qu'aujourd'hui. J'ai expédié aussitôt celles qui y étaient incluses pour le général Desaix. La dernière que j'ai reçue de votre part, est du 8 ventôse. Je présume qu'il y a quelque retard dans les courriers, puisque nous voilà au 20 sans que j'aie reçu d'autres nouvelles de votre part. — La pacification de ma province est presque achevée. Comme les amendes que j'ai imposées ne sont presque pas payées, je ne puis vous dire au juste la somme que cette expédition vaudra au trésor, crainte de me tromper. Toutes fois cela ne sera pas moins de 50 mille livres. — Je n'attends que le retour de la barque armée, la Carinthie, pour vous envoyer les 50 ou 60 mille livres. La perception du miri va très lentement. Les paysans ne veulent pas payer et prétendent[2] que le Nil n'a pas assez fertilisé leur terre.—Quant aux chevaux, il n'y en a point à tirer de[3] la province de Benhasse. Il n'y a que celle du Fayoum qui en doit 21 et que je ne pourrai retirer que lorsque j'y serai en tournée. J'ai l'honneur de vous faire passer ci-joint la lettre du général Friant pour le général en chef. Salut et respect. Zayonchek.

---

[1] *Arch. de la Gu. A. d'Orient, Ms. Oss.* 2582. Reçu le 26 ventôse, répondu le 28.

[2] Biffé: obtenir une indemnité.

[3] «dans».

Le gen. de br. **Zajączek**, *commandant les provinces de Fayoum et de Benhassé, au général div. Dugua, commandant au Caire* [1].

Au q. gén. de Benenzad [2], le 21 ventôse an VII (11 mars 1799).

Mon Général, la djerme la Carinthie vient de m'apporter deux de vos lettres du 11 et du 14 ventôse. — J'attendais la djerme pour vous expédier la Vénitienne avec 50 et quelques mille livres, ce qui joint aux 42 mille et quelques fait la somme de cent mille livres. — La perception du miri éprouve des difficultés, comme je vous l'ai marqué dans ma lettre d'hier, et malgré toutes les peines que je me donne à ce sujet, je ne crois pas finir de sitôt ma tournée. — La commission vous fait passer tout le blé qu'elle peut ramasser dans la province, mais elle trouve également des obstacles [3] qui retardent les envois. Demain je serai presque sur les confins de la province de Minieh. Si le chef de brigade Détrès a besoin de mon secours contre les rassemblements des Arabes dont il se plaint, je serai peut être forcé de m'y prêter avec tout mon corps pour les reprimer. Cela ne sera toute fois qu'une course. Quant aux chevaux, il n'y en a point de tirer, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire; il n'y a que Fayoum qui en doit 21 et que je ne pourrai retirer, que lorsque je m'y transporterai avec mon corps.

La place de Beni-Souef étant très facile à mettre en défense, et ayant en vu de la retrancher [4] sans qu'il en coûtat rien à la République je vous demanderai, Général, si vous approuvez cette idée [5], de m'envoyer un officier de génie quelconque pour y travailler [6]. Salut et respect.

Zayonchek.

---

[1] *Arch. h. de la G.*, *Ms. Oss.* 2582. Reçu le 25 ventôse, répondu le 28.
[2] Vraisemblablement il s'agit du village marqué Belaazlein sur la carte de Jacotin.
[3] *Ms. Oss.*: entraves.
[4] Biffé *(Ms. Oss.)*: fortifier.
[5] Biffé *(Ms. Oss.)*: mon plan.
[6] Voir *Corr.* V. 3638—9.

Zajączek *au citoyen Poussielgue* [1].

Le 21 ventôse an VII (11 mars 1799).

Vous m'avez permis, citoyen, de m'adresser à vous dans tous les cas où j'aurais besoin de votre assistance. En voici un qui se présente. L'intendant copte de la province de Benhassé est totalement incapable de s'acquitter de ses fonctions. Je vous demande en grâce de faire tout ce que vous pourrez pour me faire donner un autre, qui soit plus en état que lui. La perception du miri va très difficilement. Les habitants font des réclamations en prétendant que leur terre n'a pas été assez fertilisée par le Nil, et en effet nous en voyons qui n'ont pas été ensemencées, mais je ne me crois pas en droit de statuer rien en cette occasion. Vous y verrez mieux que moi ce qu'il y aurait à faire. — L'insurrection de la province est totalement apaisée. J'ai été forcé de brûler deux villages, toutes les autres ont été rançonnés, mais comme ils [2] n'ont pas encore payé et qu'il y aura peut être quelques rabais, je ne puis vous mander au juste la somme que cela emportera à la République. Je crois cependant que cela n'ira pas à moins de 50 mille livres.

Zajączek *au capitaine Rochebrun, commandant de la place de Beni-Souef* [3].

Le 21 ventôse an VII (11 mars 1799).

Vous recevrez par le capitaine Fraisse, commandant la barque la Vénitienne, deux canons de 3 en fer sur leurs affuts, vous en aurez soins parce que je les destine à la défense de Beni-Souef que nous retrancherons peut être à mon retour. Ne laissez partir personne de la garnison de Beni-Souef pour venir nous joindre sans un ordre de ma part.

---

[1] *Ms. Oss.* 2582.
[2] Biffé: l'argent...
[3] *Ms. Oss.* 2582.

Zajączek *au commissaire Jaquin*[1].

Le 21 ventôse an VII (11 mars 1799).

Il est surprenant que depuis que vous êtes à Beni-Souef vous ne m'ayez renvoyé qu'un petit convoi de pain. Si à la reception de la présente vous avez de quoi me faire un convoi, expédiez le tout de suite. Si au contraire vous n'avez rien de prêt, ne m'envoyez plus parce que je m'éloigne du Nil. Continuez à faire du biscuit et à les enmagasiner.

Le g. de brig. **Zajączek**, *commandant les provinces de Fayoum et de Benhassé, au général div. Dugua, commandant au Caire*[2].

Au quar. gén. de Semalout[3], du 22 ventôse an VII (12 mars 1799).

Mon général, je vous envoie la dépêche de l'adjudant général Donzelot au général Berthier; elle a été envoyée ouverte au chef de brigade Détrès, afin de nous instruire des événements. Comme les demandes qu'elle contient, paraîssent être pressantes, j'ai cru devoir vous l'envoyer telle que je l'ai reçue. — Le général Desaix réitère son ordre aux commandants de Benhassé et du Fayoum de se porter en avant. Comme je n'ai point encore reçu votre réponse à ma première demande faite à ce sujet, je ne puis prendre aucun parti, mais je croirais très dangereux d'abandonner les deux provinces voisines du Caire. Cette évacuation pourrait occasionner quelque mouvement populaire. Cependant le chef de brigade Détrès se trouvant inquiété par un rassemblement de Mameluks à Melaoui, me demande de m'unir à lui pour les chasser de la province. Comme ce n'est qu'une course de 13 à 14 lieues, je me pro-

---

[1] *Ms. Oss.* 2582.

[2] *A. h. de la G., Ms. Oss.* Reçu le 7 germinal.

[3] Samalloût sur la carte de Jacotin, Salamout sur la carte moderne d'Egypte publiée par le Service géographique de l'Armée française (1898).

pose d'aller à son secours et cette opération ne me prendra que cinq à six jours[1]. — Salut et respect. Zayonchek.

Zajączek *au chef de brigade Détrès* [2].

(Samalloût), le 22 ventôse an VII (12 mars 1799).

J'ai reçu votre lettre du 23. Je crois, mon cher Commandant, que vous avancez sur la date, car selon moi nous sommes au 22. Je pars demain pour me rendre à Minieh; la Commission s'y rendra de même. Tâchez de préparer tout de manière que nous puissions surprendre les Mameluks à Melaoui. Si la marche que je ferai d'ici à Minieh, n'est pas trop forte, je . . . . [3] de vous rejoindre encore demain. Si au contraire la marche est forte, alors j'y passerai la nuit. Je vous observe que la flèche de la pièce de 8 que j'ai avec moi, a été brisée aujourd'hui; elle n'est pas encore réparée; ainsi si vous ne me voyez pas arriver demain, n'attribuez ce retard qu'à cet accident.

Le g. de brig. **Zajączek**, *commandant les provinces de Fayoum et de Benhassé, au général div. Dugua, commandant au Caire* [4].

Au qu. g. de Hour (province de Minieh), le 24 ventôse an VII (14 mars 1799).

Mon Général, j'ai eu l'honneur de vous mander le 22 de Samalloût que le chef de brigade Détrès m'invitait très instamment de venir le dégager des partis très considérables d'Arabes qui ravagent sa province, ainsi que d'un rassemblement de Mameluks qui se faisait, m'a-t-il dit, à Melaoui. Connaissant la faiblesse de son détachement et craignant qu'en cas

[1] *Ms. Oss.*: et j'espère qu'il ne me faudra que 5 ou 6 jours pour aller et revenir.

[2] *Ms. Oss.* 2582.

[3] Biffé: tâcherai.

[4] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient. Ms. Oss.* 2582. Reçu le 4, répondu idem.

qu'il éprouva un échec, je ne me ressentis pas de l'effet qu'un malheur semblable pourrait produire sur l'esprit inquiet des habitants, je me suis décidé de lui porter secours et en effet j'ai quitté les confins de ma province le 23 du courant. Après douze heures de marche j'ai joint le chef de brigade Détrès dans la matinée du 24. Nous consacrons la journée d'aujourd'hui au repos des troupes, ainsi qu'aux arrangements nécessaires pour l'expédition que nous tenterons demain contre les Arabes, les Mameluks ayant évacué Melaoui à l'approche du général Desaix, qui est à Siout. Je ferai l'impossible pour retourner dans ma province le plutôt. La tranquillité du pays et la perception du miri sont des considérations que je ne puis jamais perdre de vue; d'ailleurs la lettre du général Desaix dont j'ai l'honneur de vous envoyer la copie, m'engage à y revenir sans délai. Si les crochets que fait Mourad-Bey par les déserts se réiterent, la province de Fayoum pourrait se ressentir de sa visite et peut être celle de Gizeh et du Caire, ainsi au plus tard le 27[1] je me mettrai en marche pour ma province. Chemin faisant j'ai délivré les troupeaux très considérables d'un village de la province de Minieh que des Arabes enlevaient. Je leur ai pris deux hommes dont un vient d'être décapité ici. Salut et respect. Zayonchek.

Zajączek *au citoyen Magallon, membre de la Commission des grains*[2].

(Hour), le 24[3] ventôse an VII (14 mars 1799).

Citoyen, je me suis tant loué de votre amitié pour moi et j'ai tellement rendu justice à votre zèle pour la chose publique que le chef de brigade Détrès qui a été déjà porté de lui même à vous demander d'unir vos forces aux siennes, m'a engagé de vous en parler. La chose est trop claire par elle même et vos dispositions me sont trop connues pour que je sois dans la nécessité de vous exposer les avantages communs

---

[1] *Ms. Oss.*: 26.
[2] *Ms. Oss.* 2582.
[3] 23 dans texte original de la minute.

qui en résulteraient. Si votre santé ne contrarie pas vos vœux, je regarde la chose comme conclue.

J'ai rencontré une bande d'Arabes presque à la portée de Minieh. J'ai délivré des troupeaux d'un village qui est voisin et qu'ils enlevaient. J'en ai fais deux prisonniers dont un vient d'être décapité ici. Le rassemblement de Mameluks à Melaoui est déjà dispersé; demain nous voulons donner la chasse à une troupe d'Arabes qui volent le pays; après demain ou au plus tard le 27 je marcherai sur Minieh où je compte d'avoir le plaisir de vous embrasser [1].

Je vous envoie deux lettres en original du général Desaix. Mille amitiés à toute la société...

Zajączek *au général Desaix* [2].

Hour, le 24 ventôse an VII (14 mars 1799).

J'ai reçu votre lettre du 19 ventôse au moment où je suis arrivé à Hour, province de Minieh. Le chef de brigade Détrès m'ayant mandé les inquiétudes au sujet du rassemblement de Mameluks fugitifs à Melaoui, ainsi que des bandes considérables d'Arabes qui infestent sa province. J'ai cru que l'intérêt commun exigeait que je me portasse à son secours. En effet je me suis rendu chez lui des confins de Beni-Souef où j'étais en tournée. Demain nous donnerons la chasse aux Arabes et après-demain je commencerai mon mouvement rétrograde. Je le ferai avec d'autant plus de célérité que vous me prescrivez de ne point abandonner ma province et qu'il y aurait peut être [3] à craindre que Mourad Bey de crochets en crochets ne se jette dans le Fayoum. Il y serait dangereux pour la province de Gizeh et pour celle du Caire.

L'insurrection des habitants de Benhassé n'a point eu le caractère d'une rebellion combinée, mais elle méritait toujours une animadversion par la grande quantité de villages qui avaient pris les armes contre les Français. Le général Veaux

[1] Biffé: ainsi que...
[2] *Ms. Oss.* 2582.
[3] Biffé: réellement.

se trouvant en tournée dans un village, nommé Matayeb[1], y reçut ordre de se rendre incessamment au Caire avec les carabiniers du bataillon qu'il avait sous son commandement. Il exécuta ce qui lui avait été prescrit avec cette promptitude qui est commune à tous les militaires. Les gens du pays y crurent voir de la précipitation et inférèrent de là que votre division avait éprouvé des malheurs, que les Français fuyaient de partout parce qu'ils quittaient avec la même célérité Fayoum et Atfieh, ce qui a été plus que suffisant pour les porter à tomber sur cette poignée de monde qui accompagnait le général Veaux. Ils en blessèrent 45, dont 4 officiers. Le reste de la troupe se défendit vaillamment et a eu le bonheur d'échapper à ces furieux. Pour le chef de la révolte, il n'y en avait point, mais tout est appaisé présentement. Deux villages des plus coupables ont été brûlés; le reste qui avait fui leurs maisons, a été rançonné au profit de la République, moyennant des conventions que leurs voisins conclurent pour eux. Telle est l'histoire et le résultat de la chose.

Quant au miri, la levée de cet impôt éprouve des difficultés. Le général Veaux après une course de six semaines n'est parvenu à en retirer que 44 mille pataques sur 92 mille qui sont dues à l'état. Je ne suis pas plus heureux que lui[2] et je n'ai pu avoir que deux ou trois mille pataques. Les villageois font des réclamations sur ce que le Nil n'a pas assez fertilisé leur terre et en effet, la plus grande partie du terrain de la province est inculte cette année.

Je n'ai point reçu des nouvelles sur la rentrée d'aucun Mameluk rentrant, mais il s'en est présenté chez moi deux de la classe commune que j'ai envoyés au Caire pour obtenir la permission de vivre tranquille dans le pays, que je n'étais pas en droit de leur accorder de mon chef. Mais puisque vous m'autorisez à faire une proclamation à ce sujet, je la ferai publier aussitôt que je serai de retour.

Quant à la province de Fayoum, elle est bien la plus sage de toutes celles qui composent l'Egypte. L'habitant y est tran-

---

[1] Il s'agit probablement du village Matânieh au sud de Beni-Souef sur la rive du Nil.

[2] Biffé: depuis que je commande dans cette province.

quille. Le premier tiers du miri a été exactement payé. Les personnes qui composent le divan, sont des gens d'esprit et beaucoup plus civilisés que le reste de leurs compatriotes égyptiens.

Je n'ai aucune connaissance que les Mameluks aient cherché à y pénétrer, mais je suis persuadé que leurs insinuations n'y produiront guère d'effet.

La somme totale du 1-er tiers du miri pour la province du Fayoum est de 34 mille pataques. Les dernières nouvelles que j'ai eu du Caire, annoncent que notre armée a passé Gaza et que Djezzar Pacha est mort à la suite d'une diarrhé qui n'a duré que 24 heures. Le bombardement d'Alexandrie par les Anglais est plus faible depuis quelques jours[1].

P. S. Au moment de mon départ du Caire le général en chef a donné ordre au chef de bataillon Sacrost de la 21[e] de commander la garnison de Beni-Souef et du Fayoum qui est composée de détachements de plusieurs corps. Comme il est de votre division, mon Général, je vous prie de vouloir bien me le laisser, parce que c'est le seul des officiers que j'aie sur qui je puisse compter.

Le gén. de brig. **Zajączek** *au général divisionnaire Dugua[2], commandant au Caire.*

Au qu. gén. de Minieh, le 27 ventôse an VII (17 mars 1799).

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, le 19 du courant. Je peindrai mal la joie qu'ont excitée parmi les troupes les nouvelles que vous nous donnez de la France, mais vous en jugerez aisement puisque vous la sentez comme nous.

Ma jonction avec le chef de brigade Détrès a eu lieu le 24 dans la matinée. Le 25, nous attaquâmes les Arabes; ils étaient au nombre de cinq cents cavalliers et de deux cents fantassins;

---

[1] Voir La Jonquière V 7—12.

[2] *A. h. de la G.*, *Ms. Oss.* 2582. En marge: «Reçu le 1, répondu le 1 germinal». Ce rapport fut communiqué au général en chef par Dugua le 14 germinal (3 avril). Voir l'extrait cité par La Jonquière V 42.

quatre kachefs se trouvèrent parmi eux. Ils vinrent au devant de nous dès l'instant qu'ils nous aperçurent, ils nous entourent à leur manière, veulent, à force de nous harceler, nous empêcher de marcher sur leur camp, mais ils n'y parvinrent pas. Nous fûmes droit à leurs tentes; tout ce qui s'y est trouvé, a été pris, en partie par les nôtres, en partie par les villageois qui nous suivirent, les marmites et quelques tapis de lin est ce qu'il y avait de plus riche dans ce butin. Quant à leurs troupeaux, ils eurent le temps de les sauver. Nous leur tuâmes une quinzaine d'hommes. Ils nous [1] blessèrent six, mais légèrement; du nombre desquels se trouve le citoyen Pierre, mon aide de camp, qui a reçu une balle à la cuisse. Nous les poursuivîmes à plus de deux lieues dans le désert, et après un engagement de cinq heures nous retournâmes sur le bord du canal Joseph. — Le chef de brigade Détrès a réellement couru le risque d'être attaqué par les Arabes avant ma jonction [2]. — Le 26, j'ai commencé mon mouvement rétrograde. J'étais déjà à trois lieues du citoyen Détrès, lorsque j'appris que Salah-Bey, accompagné de Kassim-Bey-Abouseif et de soixante de leurs, avait passé la nuit par ce village, en dirigeant sa marche sur Minieh. Les villageois, m'en [3] rendant compte, m'assuraient que les Mameluks s'informaient beaucoup s'il y avait des Français à Minieh. Cette nouvelle m'a engagé de presser mon arrivée dans cette ville. Je suivis les traces de Salah-Bey jusqu'à trois lieues de Minieh. Là, je les ai perdues, et les paysans des villages ne surent me donner aucun renseignement sur ce qu'ils étaient [4] devenus. Arrivé à Minieh j'appris par les membres de la Commission des grains que Salah-Bey se trouvait à trois lieues de cette ville dans un village nommé Thue [5]. Je ne pouvais pas marcher contre lui la nuit, parce que la troupe se trouvait fatiguée; aujourd'hui j'apprends que les Mameluks cette même nuit ont filé [6] vers le désert. Je viens (d')en-

---

[1] *Ms. Oss.*: nous en

[2] Biffé: il n'aurait peut être pas réussi à les défaire.

[3] Biffé: de la marche de cette troupe.

[4] Biffé: soient, seraient.

[5] Taha-el-Amoudein.

[6] Biffé: marché pendant la nuit.

voyer quelque émissaire pour en avoir des nouvelles plus certaines et mes mouvements seront réglés sur les nouvelles que j'en recevrai. Ce qu'il y a de certain, (c'est) que sans le détachement de la Commission qui se trouvait à Minieh, pendant que nous étions avec le chef de brigade Détrès contre les Arabes, Salah-Bey se serait établi dans la ville de Minieh et, vu un certain nombre de créatures qu'il a dans cette ville à lui, peut être y serait-il parvenu à faire quelque mouvement. Je viens avertir de tout ceci le chef de brigade Détrès avant que de retourner dans ma province. Salut et respect.

Zayonchek.

Zajączek *au citoyen Rochebrun, commandant de place de Beni-Souef*[1].

(Minieh), le 27 ventôse an VII (17 mars 1799).

J'ai reçu votre lettre du 25 du courant. Je suis fort content de la manière que vous avez conduit l'expédition contre les Arabes. Si les chameaux pris ne sont pas bons pour le service de la République, vous pouvez les vendre, mais que cela soit fait à vente publique et que le citoyen Noble en soit témoin ainsi que mon aide de camp Pierre.

Quant à la gratification qui en revient aux volontaires, il est juste qu'ils en aient une, mais je veux la régler après que vous m'aurez instruit de la somme que les bestiaux produiront. Salut...

P. S. Soyez toujours sur vos gardes tant contre les Arabes que contre les Mameluks qui peuvent entrer dans votre province.

Zajączek *au général Dugua*[2].

Le 28 ventôse an VII (18 mars 1799).

Salah-Bey que j'avais perdu de vue pendant 24 heures, se trouve aujourd'hui dans la province de Beni-Souef à 8 lieues de

[1] *Ms. Oss.* 2582.
[2] *Ms. Oss.* 2582.

Minieh. Ceux qui lui ont parlé, m'assurent qu'il va au Caire pour y demander son pardon. Cette manière de m'éviter me paraît suspecte, cependant elle est dans le genre turc. Si j'avais de la cavalerie, je courrais après lui, mais avec de l'infanterie je ne ferais que la fatiguer; puis en abandonnant cette contrée, la perception du miri serait retardée. Néanmoins je mettrai mes émissaires en campagne pour être informé de ses mouvements.

Zajączek *au commandant de la place de Beni-Souef Rochebrun*[1].

Le 28 ventôse an VII (18 mars 1799).

Je viens d'apprendre que Salah-Bey avec soixante Mameluks a passé la nuit d'aujourd'hui à Semonout[2] dans la province de Beni-Souef à quelques lieues d'ici. Il va, dit-on, au Caire pour y demander son pardon. Cependant comme il n'a fait aucune démarche auprès de moi, sa conduite me parait suspecte. Par conséquent je vous invite à être sur vos gardes. Envoyez des espions au devant de lui pour éclairer ses mouvements. Si le détachement avec le capitaine Dumas est sorti pour percevoir le miri, vous l'avertirez aussitôt de cette visite des Mameluks afin qu'il soit aussi sur ses gardes, et si son détachement est éloigné de Beni-Souef, vous lui écrirez de revenir afin d'être plus en force pour repousser ces Mameluks, en cas qu'ils s'avisent de quelques hostilités.

Zajączek *au général en chef Bonaparte*[3].

Le 30 ventôse[4] an VII (20 mars 1799).

Je tardais jusqu'à aujourd'hui de vous informer de mes opérations, parce que je me suis tous les jours flatté de vous

---

[1] *Ms. Oss.* 2582.

[2] Lire: Samallout.

[3] *Ms. Oss.* 2582.

[4] nivôse dans la minute.

en mander les résultats, mais dans ce pays ici malgré toute l'activité que l'on met à terminer les affaires, on le voit traîner en longueur. Cependant celle qui avait rapport à la révolte, vient d'être terminée. Deux villages des plus coupables ont été brûlés. Le reste a été condamné à payer l'amende et importer au trésor dix neuf mille pataques, dont quinze mille ont déjà été versées dans la caisse du payeur et quatre restent à percevoir. Outre cette somme il a été perçu pour l'indemnité des équipages des officiers perdus dans l'attaque que firent les paysans, ainsi qu'une petite gratification pour la troupe.

Ayant pacifié la province, je m'occupe à percevoir le miri, mais j'éprouve beaucoup de difficultés. Les habitants font des réclamations sur ce que le Nil n'avait pas assez fécondé leur terre et en effet on voit dans la province la plus grande partie des terres incultes. Vingt trois villages m'ont présenté des notes à ce sujet, mais ne pouvant pas décider sans avoir un ordre précis de votre part, je les ai ajournées.

Quelques-uns des villages prétendent avoir été forcés de payer le miri aux Mameluks. Nous en exigeons néanmoins quelque acompte, mais il y aura infailliblement non seulement du retard dans la perception, mais peut être un déficit.

Du reste les provinces qui me sont confiées, sont parfaitement tranquilles.

Outre plusieurs assignations payées à la division Desaix, j'ai envoyé au Caire cinq mille francs.

Me trouvant à la frontière de ma province du côté de Minieh, le chef de brigade Détrès m'a invité de venir le délivrer d'une partie d'Arabes, très considérable, qui ravageait sa province. Je me suis porté aussitôt, nous attaquâmes les brigands le 25, nous leur tuâmes du monde et les forcâmes à fuir dans le désert, en les y poursuivant à plus de deux lieues, mais le citoyen Détrès est trop faible pour être à l'abri des incursions de ces voleurs, (d'au)tant plus que quatre kachefs et plusieurs Mameluks se sont unis.

Le général de brigade **Zajączek** *au général div. Dugua, commandant au Caire*[1].

[Le 30 ventôse an VII (20 mars 1799)].

Je n'ai rien de nouveau à vous mander, Général, si non que le 29 les paysans d'un village voisin ont dévalisé le courrier qui se dit porteur d'une lettre de votre part pour moi. Si elle contenait quelque ordre, ne soyez pas surpris du retard. Je mande au général en chef les résultats de mes opérations. Je vous envoie ma lettre ouverte pour ne pas répéter dans la vôtre ce qu'elle contient.

P. S. Les roues, le train et l'affût de la pièce de huit que j'ai avec moi, sont tout à fait ruinés. Je vous demande en grâce, mon Général, de m'en faire passer d'autre[2], s'il y en a[3] à Gizeh.

Zayonchek.

Zajączek *au général Desaix*[4].

Le 1r germinal an VII (21 mars 1799).

Je viens de recevoir la lettre où vous m'annoncez votre arrivée à Siout, ainsi que la soumission des 60 Mameluks. Vous me demandez, s'il n'y en a point de réfugiés dans ma province. Elle fut préservée jusqu'à ce moment; mais depuis le 27 Salah-Bey avec 50 des siens y a pénétré du côté de Minieh. J'avais quitté le citoyen Détrès le 26 et je marchais sur Minieh, lorsque j'ai appris dans un des villages que Salah-Bey y avait passé la nuit du 25 au 26. J'ai pressé aussitôt ma marche et bientôt j'ai découvert les traces des Mameluks. Je les ai suivis jusques (à) la nuit, et croyant qu'il chercherait à s'établir à Minieh, je m'y suis porté tout d'un trait. Le détachement de la Commission au grain se trouvait à Minieh. Les

[1] *Arch. h. de la Gu. A. d'Orient., Ms. Oss.* 2582. Reçu le 14 germinal.
[2] *Ms. Oss.*: par le Nil.
[3] *Ms. Oss.*: de rechange.
[4] *Ms. Oss.* 2582.

Mameluks évitèrent cet endroit et j'ai appris le lendemain qu'ils s'étaient jetés sur leur gauche et avaient séjourné le 26 à Taha-el-Amoudeïn, village frontière de la province de Beni-Souef. La nuit du 26 au 27, ils marchèrent sur Semanhout[1] dans la province de Beni-Souef. Du 27 au 28, ils poussèrent à Serroue au bord du Nil. Ils payèrent aux paysans tout ce qu'ils prirent et les assuraient qu'ils allaient au Caire demander leur pardon. Comme ils avaient trois marches sur moi, lorsque j'ai eu la certitude de ce qu'ils étaient devenus, je n'ai point cherché à les atteindre, parce que cela aurait fatigué la troupe inutilement et retardé la perception du miri de la contrée où je me trouve, mais j'ai averti le commandant de la petite garnison que j'ai laissé à Beni-Souef de chercher à tomber sur ces fugitifs, s'ils se mettent à sa portée. C'est la seule troupe de Mameluks que je sache dans la province de Beni-Souef, mais il n'en est pas de même de celle de Minieh. Le commandant Détrès est trop faible, ce qui encourage l'ennemi à y séjourner davantage. La Commission chargée du recouvrement des grains me mande en date du 30 ventôse que les Mameluks unis aux Arabes se trouvent au nombre de 500 à trois lieues de Minieh dans un village nommé Thella[2].

Le général Dugua me mande dans sa lettre du 23 ventôse qu'il doit y avoir un rassemblement sur les confins de la province de Minieh et d'Atfieh dans les villages nommés Gibebat[3], Casir-al-Onussilye[4]. Il m'ordonne d'aller les attaquer conjointement avec le chef de brigade Détrès. D'après les informations que j'ai pris à ce sujet, ces deux villages se trouvent sur la rive droite du Nil vis-à-vis d'El-Zawieh à 6 lieues plus bas que Beni-Souef et par conséquent à 20 lieues de l'endroit où je me trouve et à 36 du chef de brigade Détrès. Si la garnison du Caire était plus forte, ce serait plutôt à elle d'aller dissiper ce rassemblement, mais elle est trop faible pour pouvoir rien détacher.

Mes deux lettres précédentes vous auraient appris, Général,

---

[1] Lire: Samallout.

[2] S'il s'agit du village Talléh, il se trouve bien, plus près de Minieh.

[3] On écrit « Alcabebath », « Alcabebak » ou « Elcabebak » dans le texte original.

[4] «Casio-al-Omessilya».

la pacificatien de l'espèce d'insurrection qui a eu lieu dans cette province. Aujourd'hui elle est totalement tranquille.

Quant aux barques que vous me demandez, la Commission du grain a fait tous ses efforts pour en avoir toutes celles qui se trouvaient dans le pays; par conséquent, Général, ne comptez pas que je puisse vous en envoyer. Salut...

Le général de brigade **Zajączek** *au général divisionnaire Dugua*[1].

A Gallo Suni[2], le 1er germinal an VII (21 mars 1799).

Général, je viens de recevoir votre lettre du 23 ventôse. Vous m'y ordonnez d'aller disperser le rassemblement des Mameluks qui se trouvent à Gibebat, Casir-al Onussilye, et de m'unir pour cet effet au chef de brigade Détrès. — D'après les renseignements que j'ai pris à ce sujet, les deux villages en question sont situés à 20 lieues plus bas du côté du Caire que n'est l'endroit où votre lettre m'a trouvé. Si je précipite ma marche de ce côté-là, il est à craindre qu'une insurrection semblable à celle qui a eu lieu sous le général Veaux, ne se renouvelle, tout le pays étant informé que je me suis rendu ici pour percevoir le miri. Si je m'en allais avant que le recouvrement fut achevé, cela éveillerait les esprits et la scène de la révolte pourrait se reproduire encore. Le chef de brigade Détrès est éloigné de nous de 16 lieues au moins; d'ailleurs sa province est infestée d'Arabes et de Mameluks. On me mande, le 30 ventôse, de Minieh qu'à 3 lieues de cette ville il y a 500 cavaliers tant Mameluks qu'Arabes. Ainsi je ne dois nullement compter sur la réunion du citoyen Détrès avec moi. — Cependant, Général, je ferai tout ce que je pourrai. Je vais aussitôt envoyer des émissaires pour éclairer ces villages, et en attendant le retour, je presserai la perception du miri, tant que je pourrai, afin de me rapprocher de Beni-Souef pour

---

[1] *Arch. h. de la Gu. A. d'Orient, Ms. Oss.* 2582. Reçu le 9 germinal, répondu le 10.

[2] Qaloûsneh sur la carte de Jacotin, au nord de Samalloût.

tenter le passage et l'expédition contre ces rassemblements.— Les deux villages dont vous me parlez, sont à 6 lieues plus bas que Beni-Souef et par conséquent à 18 lieues du Caire, si la garnison de cette dernière place était plus forte qu'elle n'est, elle pourrait tenter le coup contre ce rassemblement. Elle y serait plus à portée que je ne suis aujourd'hui. Salut et respect.

Zayonchek.

Zajączek *au chef de brigade Détrès*[1].

(Qaloûsneh), le 1er germinal an VII (21 mars 1799).

Je n'ai point eu de vos nouvelles depuis notre séparation, ce qui m'inquiète. Le citoyen Colbert, membre de la Commission aux grains, me mande que les Arabes que nous avons combattus, sont revenus au même endroit. Le même commissaire ajoute que 500 cavaliers tant Arabes que Mameluks se trouvent à Thella, village éloigné à 3 lieues de Minieh. Si vous ne recevez pas quelque secours de la division Desaix, vous aurez de la peine d'affranchir votre province de ces invasions.

Je vous envoie la copie de la lettre du général Dugua. Les deux villages dont il est question, se trouvent à 6 lieues de Beni-Souef sur la rive droite du Nil et par conséquent à 36 lieues de vous et à 20 lieues de moi; vous êtes d'ailleurs trop occupé pour unir vos forces aux miennes, mais je vous l'envoie toujours afin de vous informer de ce qui se passe. Salut.

Zajączek *aux membres de la Commission*[2] *(aux grains)*.

[Qaloûsneh, 1er germinal an VII (21 mars 1799)].

Citoyens, le commissaire Colbert, votre collègue, vient de m'instruire qu'il y a un rassemblement de 500 cavaliers, tant Mameluks qu'Arabes, à Thella, village voisin de 3 lieues de Minieh. Je suis aujourd'hui à sept lieues de cette ville. Je ne puis marcher contre les ennemis parce qu'ils se sauveraient

---

[1] *Ms. Oss.* 2582.

[2] *Ms. Oss.* 2582.

à mon approche et la course serait inutile. D'ailleurs un semblable rassemblement m'appelle du côté de Beni-Souef. Le général Dugua me mande que les Mameluks se réunissent à Gibebat (et à) Casir-al-Onussilye. Ces deux villages sont sur la rive droite du Nil vis-à-vis d'El-Zawieh.

Si votre position devient peu sûre, je vous conseille de vous replier sur moi. Salut...

P. S. Je ne précipiterai point ma marche pour me rendre à Beni-Souef crainte d'exciter une semblable révolte que celle qui a eu lieu, mais je me hâterai pour terminer la perception du miri.

Le général de brigade **Zajączek** *au général division. Dugua* [1].

Le 2 germinal an VII (22 mars 1799).

Général, le citoyen Marechal[2], agent français dans la province de Minieh, vient d'arriver dans ce moment-ci de l'armée du général Desaix. Le même agent m'a fait passer plusieurs copies des lettres que le général Desaix a écrites et qu'il a ordonné de copier afin que, si les originaux manquent de parvenir, on recoive au moins des copies; je vous les envoie de suite; y[3] paraît qu'ils ont le plus pressant besoin de munitions. Salut et respect. Zayonchek.

Zajączek *au chef de brigade Détrès*[4].

Le 5 germinal an VII (25 mars 1799).

Je vous envoie, Citoyen, un paquet que j'ai reçu pour vous du Caire. J'y joint en même temps un autre pour le général Desaix.

---

[1] *Arch. h. de la Guerre, Armée d'Orient, Ms. Oss.* 2582. Reçu le 9 germinal.

[2] Mareschal (Estève: Mémoire... p. 218).

[3] *Ms. Oss.* 2582: Il....

[4] *Ms. Oss.* 2582.

Nos troupes sont à Jaffa, Jérusalem. Le général en chef fait le siège de Saint-Jean-d'Acre. Les Anglais ont quitté la rade d'Alexandrie. Telles sont les nouvelles que je reçois et que je m'empresse de vous communiquer. Salut etc.

Zajączek *au commandant de la place de Beni-Souef Rochebrun*[1].

Le 5 germinal an VII (25 mars 1799).

La mauvaise conduite du village sur la rive droite que vous ne nommez pas, mérite toute l'attention possible de votre part. Si vous vous croyez assez en force pour aller le surprendre, faites une expédition contre lui. Si au contraire vous y voyez du risque, n'aventurez pas la troupe. Je vous le recommande sérieusement.

En cas que vous tentiez l'expédition, vous observerez que le village ne soit pas pillé. Vous vous emparez des cheiks et des principaux du village que vous amenerez avec vous. Si vous pouvez amener une cinquantaine de bestiaux en chameaux et bœufs, vous les conduirez également avec vous à Beni-Souef. Ce village doit être puni par une amende au compte de la République, mille pataques sont le moins qu'il peut donner. Les hommes et les bestiaux que vous prendrez, serviront d'avertissement pour cette somme. Du reste vous serez responsable, s'il se commettait le moindre dégât, aussi pesez bien la chose et n'entreprenez qu'à coup[2] sûr. Communiquez cette lettre au citoyen Pierre que j'embrasse. Salut...

P. S. Faites attention que ce soit le même village où se trouvent les Mameluks; les Mameluks qui viendront se rendre, doivent être traités avec civilités. Et cela ne doit pas vous empêcher de les surveiller extrêmement; s'ils viennent en effet se rendre, vous les enverrez sous une bonne escorte au Caire, commandée par un officier très vigilant. Vous préviendrez les Mameluks qu'au Caire ils jouiront de leur pleine liberté, mais qu'il y a des ordres pour ne pas les laisser dans la province.

---

[1] *Ms. Oss.* 2582.

[2] »à un coup«.

Zajączek *au capitaine Dumont*[1].

Le 7 germinal an VII (27 mars 1799).

Le citoyen Pierre, mon aide de camp, me mande que le Copte, chargé de la perception du miri dans la partie septentrionale de la province, a écrit à tous les cheiks des villages pour leur faire apporter l'argent à Beni-Souef. Si cette mesure prosperera, c'est tant mieux, vous ne ferez point de course; si au contraire elle est insuffisante, comme je le crois, vous marcherez à la tête de cent hommes pour favoriser le recouvrement de cet impôt.

J'envoie quarante volontaires pour augmenter la garnison de Beni-Souef. Il en a passé de chez moi avec plusieurs détachements plus de trente. Tout cela augmente votre force et par conséquent le commandant de la place pourra vous donner les cent hommes que je commande et faire aller le service à Beni-Souef. D'ailleurs je m'en approche tous les jours et aujourd'hui je n'en suis éloigné que de 12 lieues.

Pressez le Copte; ils ont l'habitude d'agir lentement, il faut les pousser.

Toutes les fois que l'argent perçu passera cinq milles livres, envoyez les, sous une bonne escorte, au payeur à Beni-Souef afin d'éviter quelque malheur, soit de la part des Arabes soit de celui des paysans.

Comme je charge le commandant de la place d'une expédition, vous vous concerterez avec lui avant que de partir. Salut…

Zajączek *au commandant de la place de (Beni-Souef) (Rochebrun)*[2].

Le 7 germinal an VII (27 mars 1799).

Citoyen, j'envoie un détachement de 40 volontaires pour renforcer la garnison de Beni-Souef. Il en a déjà passé au delà

[1] *Ms. Oss.* 2582.
[2] *Ms. Oss.* 2582.

de 30 en différents détachements, ce qui uni ensemble doit vous faire près de deux cents hommes.

Cette augmentation vous met en état d'attaquer le village que nous devons punir, concertez vous donc avec le capitaine Dumont pour cette opération. Mon avis serait qu'après avoir laissé 50 hommes tant malades que bien portant à Beni-Souef, vous vous embarquez de nuit avec tout le reste. Arrivés près du village que vous devez attaquer, vous débarquerez et vous ferez votre coup. Cependant ce que je vous dis là, ne doit pas être regardé comme un ordre et vous réglerez votre conduite selon les circonstances.

Comme il est absolument nécessaire que le capitaine Dumont fasse une tournée dans le nord de la province, vous le feriez débarquer à El-Zawieh, après que vous aurez terminé votre expédition contre le village coupable; pour vous, accompagné d'une petite escorte vous reviendriez à Beni-Souef.

Mais soit que vous tentiez cette expédition, soit que vous n'en fassiez rien, il est de toute nécessité que le capitaine Dumont commence sa tournée le plutôt possible. Communiquez cette lettre au citoyen Pierre. Salut...

Le général de brigade **Zajączek** *au général divisionnaire Dugua* [1].

A Lahnutem de Abougeryr, le 7 germinal an VII (27 mars 1799).

Mon Général, je vous envoie 16 chevaux [2] que je suis parvenu à tirer des villages, sur lesquels on ne comptait plus. J'espère d'en recevoir encore quelqu'uns. Je vous les ferai passer aussitôt que je les aurai. Fayoum doit en fournir 21,

---

[1] *Arch. h. de la Guerre, Armée d'Orient, Ms. Oss.* 2582. Reçu le 14, répondu le 15.

[2] Dugua à Bonaparte, le 14 germinal: «.....Pendant que j'écrivais ma lettre, on m'a annoncé des chevaux venus de Beni-Souef. Le général Zayonchek en a envoyé 15; mais ne les ayant fait accompagner que par des janissaires, on en a volé 8 en chemin, dans les environs d'Atfieh».... (La Jonquière V. 44—5).

mais ceux-là ne seront pas de sitôt. — A mesure que j'aurai 60 mille livres en caisse, je vous les ferai passer au Caire. On ne saurait se faire une idée de la difficulté que nous éprouvons à faire contribuer les paysans. Voilà deux mois que la troupe parcourt les villages et le premier $^1/_3$ n'est pas encore payé. — Mes espions que j'ai envoyés à Gibebat ne sont pas encore de retour. Salah-Bey avec 30 hommes a quitté la route du Caire pour prendre celle du Fayoum. J'en attends les nouvelles à tout instant. Du reste les deux provinces que je commande, sont parfaitement tranquilles. Salut et respect.

Zayonchek.

Zajączek *au commandant de la place de (Beni-Souef) (Rochebrun)* [1].

Le 9 germinal an VII (27 mars 1799).

J'ai reçu votre lettre du 7 courant. Vos émissaires sont d'une grande lenteur. Tâchez de vous en procurer de plus vigilants ou bien punissez tous ceux qui resteront trop longtemps en route. Quand on les paye bien, il faut en exiger d'être bien servi.

Je vous trouve surprenant. Vous demandez des ordres, vous les envoyez chercher et sans attendre qu'ils arrivent, vous vous decidez à votre fantaisie. Si la vente des bestiaux a été faite sans que le citoyen Noble et mon aide de camp en aient été témoins, vous conviendrez que cette manière d'agir pourrait donner à penser; mais quoique la chose est faite, j'espère au moins que vous attendrez avec le report[2] de l'argent jusqu'à ce qu'(ils) soient arrivés.

Vous resterez avec 40 hommes y compris les malades à Beni-Souef et le capitaine Dumont avec le reste de la troupe se portera sans délais contre le village Gibebat pour y attaquer 30 ou 40 Mameluks qui s'y trouvent et punir le village.

---

[1] *Ms. Oss.* 2582.

[2] »la reporture«.

Zajączek *au capitaine Dumont*[1].

Le 9 germinal an VII (29 mars 1799).

Si à l'arrivée de la présente l'expédition que j'ai ordonnée contre Gibebat, village situé de l'autre côté du Nil, vis-à-vis de El-Zawieh, n'a pas été encore mise en mouvement, vous l'activerez le plus promptement possible. Ne laissez à Beni-Souef que 40 hommes, y compris les malades, et avec le reste de la troupe, allez attaquer les Mameluks qui se trouvent à Gibebat.

Si c'est le même village qui s'est rendu coupable en attaquant les barques qui passaient sur le Nil, vous amènerez avec vous le cheik et tout ce que vous pourrez attraper de leurs bestiaux. Vous (vous) ferez accompagner dans cette expédition par un Copte et par l'interprète du Copte que j'ai laissé à Beni-Souef.

Si au contraire le village qui attaqua les barques est un autre que[2] celui où se trouvent les Mameluks, vous commencerez par les Mameluks, et soit que vous les punissiez soit qu'ils se dispersent à votre arrivée, vous vous porterez de suite contre le village qui attaque les barques.

Les Mameluks commencent à se rassembler dans le Fayoum. Je suis forcé de m'y porter. Peut être y aurai-je besoin de la troupe que vous commandez; ainsi tâchez de faire votre coup sans différer.

Zajączek *au général Dugua*[3].

Le 9 germinal an VII (29 mars 1799).

Je viens d'être assuré qu'il n'y a que 40 Mameluks à Gibebat. La capitaine Dumont qui commande la petite garnison de Beni-Souef, est chargé d'aller dissiper cette bande.

Salah-Bey est entré dans le Fayoum. Il y est à Medine

---

[1] *Ms. Oss.* 2582.
[2] Biffé: différent de...
[3] *Ms. Oss.* 2582.

avec 60 des siens. Je cours pour l'en chasser. Je serais déjà en route pour Fayoum sans ces malheureux Coptes qui trainent après eux des troupeaux et au delà les 100 paysans en otage retardent ma marche et me forcent de faire un détour pour aller les déposer dans un lieu de sûreté.

Zajączek *au citoyen Pierre, aide de camp*[1].

Le 10 germinal an VII (30 mars 1799).

Mon cher Pierre, j'ai écris hier au capitaine Dumont de laisser 40 hommes de garnison à Beni-Souef et d'aller avec le reste de la troupe contre le village nommé Gibebat où se trouvent les Mameluks. Dans le moment que j'expédiais cet ordre, Moallem Bortho prétendait que les affaires exigeraient que je fusse tout de suite de retour de Fayoum. Comme depuis il a mieux calculé et qu'il me dit que je pouvais rester à Medine sans porter préjudice à la perception du miri de cette province, je me vois dans la nécessité de partager la troupe que j'ai avec moi, et comme je ne lui laisse que 40 hommes, je serais inquiet qu'il n'arrive quelque chose à ce petit détachement, ainsi vous manderez au capitaine Dumont, s'il est parti, de presser son expéditiou et aussitôt après vous enverrez trente hommes pour renforcer le détachement de Fechn où les Coptes se proposent de rester quelques jours; si au contraire le capitaine Dumont est encore à Beni-Souef, vous diminuerez son détachement de 30 hommes que vous enverrez incessamment à Fechn.

Comme je resterai quelque temps à Fayoum pour percevoir le miri, dites, je vous prie, au citoyen Noble de venir me trouver le plutôt qu'il pourra, c'est-à-dire aussitôt qu'on pourra lui donner une vingtaine d'hommes pour l'escorter.

Salah-Bey est à Medine et je cours pour l'y surprendre, s'il est possible.

Après l'expédition contre les Mameluks, le détachement du capitaine Dumont ne doit être que de 90 hommes ou 100 tout au plus.

---

[1] *Ms. Oss.* 2582.

Le général de brigade **Zajączek** *au général divisionn. Dugua, commandant au Caire* [1].

Médine en Fayoum, le 12 germinal an VII (1 avril 1799).

J'ai eu l'honneur de vous mander, mon Général, dans ma lettre du neuf que Salah-Bey avec les siens après avoir traversé une partie de la province de Benesé avait gagné le désert, que de là il s'était jeté dans le Fayoum et que j'allais le [2] poursuivre. En effet, après deux marches forcées je me suis rendu dans cette province, mais je n'y ai plus trouvé Salah-Bey. Médine [3], capitale de Fayoum, s'est parfaitement bien conduite dans cette occasion; le divan de cette ville mérite des louanges et peut être une récompense. A l'approche de ces Mameluks le cheik qui est en même temps président du divan, a fait armer tous les habitants et a déclaré au bey qu'il ne pouvait pas le recevoir dans sa ville, tant qu'il n'aurait pas fait sa paix avec le gouvernement français. Cependant, vu les liaisons de l'ancienne hospitalité qui existait entre ce bey et plusieurs habitants de Medinet, on lui a permis de se reposer pendant deux jours dans un des faubourgs de Medinet. Ce terme expiré, le bey a quitté le pays. Il a pris sa route par le désert du côté de la province de Gizeh; son intention est de s'approcher du Caire et de demander la paix. J'ignore, si cela est [4] réellement, mais il (l')a dit partout. Je m'empresse de vous informer, mon Général, de tout ceci afin que le commandant de Gizeh prenne [5] des mesures.

Les Arabes font des ravages dans cette province, mais j'espère que l'apparition des troupes françaises en imposera à ces brigands. — L'affût et tout le train de la pièce de huit que j'ai avec moi est totalement ruiné. J'ose vous demander, mon Général, de m'envoyer un train tout neuf.

[1] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient. Ms. Oss.* 2582. Reçu le 20 germinal, répondu le 21 idem.

[2] *Ms. Oss.*: l'y.

[3] Medinet-el-Fayoum.

[4] fut.

[5] prenait.

Je m'arrêterai une quinzaine de jours dans cette province tant pour reposer ma troupe qui voyage depuis[1] 40 jours que pour percevoir le miri.—Mon absence de la province de Benesé ne préjudiciera point à la perception de miri parce que j'y ai laissé deux petits détachements qui continuent à parcourir le pays avec les Coptes.

Je ne puis m'empêcher de rendre justice à l'intendant copte de la province de Fayoum qui n'a point quitté Medine malgré que les troupes françaises avaient évacué cette ville. Il y est constamment resté avec le citoyen Noble, agent français, ce qui fait honneur à l'un et à l'autre, et peut être plus encore aux habitants de la ville qui ont respecté ces deux employés du gouvernement pendant une absence très longue de la force armée, c'est-à-dire depuis le 12 pluviôse. Je croirais réellement qu'il y aurait de la bonne politique à récompenser des traits semblables. Daignez le représenter au général en chef[2].

---

[1] «depuis que».

[2] Voir la lettre de Dugua au général en chef du 1 floréal (20 avril): «..... Salah-Bey, en abandonnant la haute Egypte, a passé à Médine. Les habitants lui ont refusé de le recevoir, mais ils lui ont permis de rester deux jours dans un de leurs faubourgs, où il s'est réparé et approvisionné. Le général Zayonchek pensait que l'on devait savoir beaucoup de gré aux habitants de Médine de cette conduite; je l'ai assuré que je la regardais comme beaucoup trop politique et trop favorable aux beys. Ils ont donné une nouvelle preuve d'attachement pour les Mameluks en sollicitant la grâce de l'homme d'affaires d'Ali-Kachef, pris après s'être barricadé et défendu dans sa maison contre un détachement de 50 hommes, avoir tué un carabinier et blessé un volontaire. J'ai donné ordre au général Zayonchek de faire fusiller ce rebelle et de n'avoir égard en pareil cas à aucune sollicitation.

«Un rassemblement d'Arabes et de Mameluks infestait les environs de Gibebat près d'Atfieh. Le général Zayonchek y est descendu le 23; le rassemblement a fui dans la montagne. On assure que Mohammed-el-Elfi-Bey en faisait partie. J'ignore le chemin qu'il a pris. Le cheik de Gibebat a été arrêté et envoyé ici; il appelait les rassemblements chez lui pour ne pas payer 4000 pataques qu'il a levées du miri de son village. Dès qu'il s'est vu pris, il en a annoncé le remboursement. Le cheik du village d'El-Gedid, où les huit chevaux venant du Fayoum ont été volés, où l'émir Rodoan, qui s'était rendu, a été assassiné en revenant au Caire, a été conduit à Beni-Souef; le reste des habitants s'était enfui.

«Je fais partir aujourd'hui une pièce de 3 longue, pour remplacer la pièce de 8 du général Zayonchek dont l'affût est hors de service. Il sera

Les Mameluks qui étaient dans le village de Gibebat n'y sont plus, ils se sont dispersés. Salut et respect.

Zayonchek.

Zajączek *au citoyen Poussielgue, contrôleur des dépenses de l'armée et administrateur général des finances de l'Egypte*[1].

Le 12 germinal an VII (1 avril 1799).

Je me propose de vous entretenir un de ces jours de l'état de la province de Benesé. Aujourd'hui je me borne à vous demander les états du miri pour le second et troisième tiers pour la province de Fayoum. Daignez les faire passer au plutôt.

L'intendant copte de cette province est un homme très propre pour remplir la place qu'il occupe. J'en suis aussi content que je le suis peu de celui de Benesé.

Le général de brigade **Zajączek** *au général divisionn. Dugua, commandant au Caire*[2].

Medinet, le 13 germinal an VII (2 avril 1799).

Mon Général, j'ai reçu votre lettre où vous m'ordonnez de retourner à Beni-Souef tant pour surveiller Salah-Bey que pour être à portée de faire un mouvement combiné avec la garnison du Caire sur Alcababat. Salah-Bey qui m'a tant fait courir, est déjà dans la province de Gizeh. Quant à Gibebat, les Mameluks n'y sont plus et vous pouvez être tranquille de ce côté-là. Au moins les espions que j'ai employés, m'assurent-ils sur leur zèle que tous les Mameluks qui se sont trouvés, se sont dis-

---

réparé au parc, où il n'y avait pas de plus forts calibre à lui envoyer». (La Jonquière V. 57—8).

[1] *Ms. Oss.* 2582.

[2] *Arch. hist. de la Guerre, Armée d'Orient. Ms. Oss.* 2582. En marge: Reçu le 20, répondu le 21 germinal. Communiquer au général Leclerc (commandant la province de Gizeh).

persés. — Les propos[1] que Salah-Bey a tenus à Medinet, ne prouvent rien moins que ses intentions pacifiques; il a dit[2] aux gens de loi: comment pouvez vous souffrir que les Français dominent sur les vrais croyants, pourquoi n'éclairez vous le peuple que la religion ne lui permet[3] pas d'obéir aux chrétiens, et d'autres semblables. Ainsi, si en effet il négocie sa paix avec vous, ce que j'ai l'honneur de vous mander, vous servira à prendre vos mesures avec ces personnages. Salut et respect. Zayonchek.

Zajączek *au citoyen Pierre*[4].

(Medinet-el-Fayoum), le 13 germinal an VII (2 avril 1799).

J'ai encore reçu une lettre du général Dugua où il me parle de Gibebat. Je l'ai assuré qu'il n'y avait plus de Mameluks, mais, Pierre, vos espions ne vous trompent-ils pas? Au nom de Dieu, prenez y bien garde et si vous m'en croyez, vous y enverrez encore quelqu'un de bien sûrs, car il s'agit ici de la tranquillité du Caire qui doit nous intéresser tous tant que nous sommes.

Zajączek *au citoyen Pierre*[5].

A Medinet, le 14 germinal an VII (3 avril 1799).

J'ai reçu; mon cher Pierre, votre lettre du 10 germinal. Barsou[6] (ne) me l'a envoyée qu'aujourd'hui.

Faites faire des perquisitions les plus exactes dans les deux villages de Mezoue et d'Elzigibe dont vous me parlez. Envoyez y des espions et si la chose est telle qu'on la dit nous y ferons une incursion.

---

[1] Biffé *(ms. Oss.)*: les conversations.
[2] Biffé *(ms. Oss.)*: par l'exemple en parlant.
[3] Biffé *(ms. Oss.)*: la religion lui ordonne.
[4] *Ms. Oss.* 2582.
[5] *Ms. Oss.* 2582.
[6] Mallem Bortho, l'intendant copte, membre de la Commission des grains.

J'approuve très fort que vous gardiez l'interprète Jope aux devoirs. Je vous ai envoyé deux lettres du général Dugua. Il est constamment inquiet au sujet de Gibebat. Tâchez de vous assurer de la vérité le plus positivement[1] que vous le pourrez.

Expédiez le capitaine Dumont pour sa tournée; si l'agent français veut l'accompagner, il en est le maître. Ce détachement n'a pas besoin d'interprète les Coptes faisant la principale besogne; quant à ce qui (est) de marcher ou de rester dans un endroit, on pourra se faire entendre.

Dites au commandant de la place que si je lui ai montré du mécontentement dans ma dernière lettre, c'est parce qu'il s'est mal expliqué dans la sienne; s'il m'avait dit qu'il s'est conformé à la lettre que je lui ai écrite de Minieh, cela m'aurait suffi.

Les janissaires en partant n'ont laissé aucun cheval, ils devaient en amener seize, sans compter celui d'André, ainsi il y en a un de volés.

Quand vous aurez des nouvelles positives de Gibebat, informez en, de vous même, le général Dugua.

Quant aux chameaux, je suis de votre avis, le commissaire et tous tant qu'ils sont, ne se seront pas oubliés, ainsi ils n'ont rien à prétendre. Mandez moi, quelle serait votre idée pour la distribution de l'argent que l'on a retiré de la vente de bestiaux, si mauvaise, que ceux qui s'en sont mêlés, ne devraient avoir aucune part à la distribution.

Dorénavant ouvrez toutes les lettres qui viendront du Caire et envoyez directement toutes celles qui seront pour Minieh afin qu'elles n'éprouvent pas de retard à venir à Fayoum.

Envoyez moi le citoyen Noble le plutôt possible; en cas qu'il tarde de venir, qu'il me mande au moins, s'il n'a pas reçu du Caire les états pour le miri du second et troisième tiers.

---

[1] Biffé: possible.

Zajączek *au citoyen Chollet, agent français* [1].

(Medinet-el-Fayoum), le 14 germinal an VII (3 avril 1799).

J'ai reçu votre lettre du 10 germinal. Je ne suis point mécontent de l'interprète Jobe. Si je l'ai fait rester à Beni-Souef, c'est parce que la garnison en a besoin et qu'il arrive journellement des affaires où on a besoin d'un interprète. Le détachement qui doit aller en tournée, peut plutôt s'en passer, parce que le gros de la besogne roule sur le Copte; si vous voulez accompagner ce détachement, vous en êtes le maître, cela vous fera connaître la partie du nord de cette province.

Je suis ici depuis trois jours, je ne puis rien faire parce que les états du miri ne sont pas encore venus du Caire.

Zajączek *au citoyen Pierre* [2].

Le 16 germinal an VII (5 avril 1799).

Le citoyen Noble m'a remis votre lettre. Au reçu de la présente, vous m'enverrez un état de situation de la troupe qui se trouve à Beni-Souef parce que vu tous les détachements que j'y ai envoyés et tous ceux qui se sont rendus du Caire, il devait y avoir 190 hommes avant le départ de 80 hommes pour Fechn.

Aussitôt que vos espions seront de retour, mandez moi ce qui en est de Gibebat. Je ne puis quitter de quelques jours le Fayoum, encore faudrait-il y laisser un détachement pour percevoir le miri et je n'ai que 150 hommes avec moi.

Envoyez des espions au devant de l'Elfi-Bey.

Quant aux villages qui ont chassé les janissaires, il faudra les punir quand nous serons en état.

Je suis bien fâché de ce qui est arrivé à la barque aux chevaux, je voudrais que le maudit reis fut arrêté, c'est un coquin qu'il faut punir et si vous êtes à même, tâchez de vous en emparer.

---

[1] *Ms. Oss.* 2582.
[2] *Ms. Oss.* 2582.

Si au reçu de la présente l'officier de santé n'a pas quitté Beni-Souef et si votre blessure demande encore sa présence, gardez le parce que le carabinier que je voulais soulager est déjà mort; cependant si vous pouvez vous en passer, envoyez le parce que nous sommes très souvent dans le cas d'avoir des blessés. Lorsque la chaloupe la Victoire passera par Beni-Souef, fournissez lui tous les vivres nécessaires, car je viens d'en être requis par le général Desaix.

Zajączek *a l'adjudant général Donzelot*[1].

Le 16 germinal an VII (5 avril 1799).

J'ai reçu aujourd'hui, Citoyen Général, votre lettre du deux du courant. J'espère que les munitions de guerre dont vous aviez eu besoin, vous sont déjà parvenues; il y a plus de 10 jours que la barque qui les portait, est passé à Miniet; si un second transport passe par Beni-Souef, je ferai tout ce que je pourrai pour accélérer son arrivée à la division.

Le général Desaix m'ayant témoigné dans une de ses lettres l'envie de savoir tout ce qui se passerait dans les provinces de Fayoum et Behnesé, j'ai vous prie de l'instruire que les habitants de Medinet viennent de donner une nouvelle preuve de leur sagesse. Salah-Bey s'y était rendu avec une quarantaine de Mameluks. Les habitants ne leur ont pas permis de rester plus de trois jours. Après l'expiration du terme, ils ont signifié aux voyageurs de quitter le pays. Pendant tout le temps que Salah-Bey a séjourné à Medinet, les habitants furent armés afin de s'opposer, si jamais il eut voulu tenter quelque chose. Je suis accouru deux jours après le départ de Salah-Bey et je ne pus qu'approuver la conduite de la ville.

Salah-Bey se trouve actuellement dans sa province de Gizeh; j'en ai déjà averti le général Dugua.

A Beni-Souef où j'ai laissé une très petite garnison, deux kachefs et une vingtaine de Mameluks sont venus se rendre, on les expédiera au Caire.

---

[1] *Ms. Oss.* 2582.

Nous venons d'apprendre une nouvelle victoire du général Desaix sur les Mecquains et nous nous en réjouissons[1].

Je viens de donner ordre au commandant de Beni-Souef de fournir à la chaloupe la *Victoire*, ainsi qu'aux Mameluks qui s'y trouvent les subsistances dont ils pourraient avoir besoin.

Le gén. de brig. **Zajączek** *au général divisionnaire Dugua, commandant au Caire*[2].

Medinet, le 17 germinal an VII (6 avril 1799).

Mon Général, je viens de recevoir votre lettre du 10. Je vous ai mandé dans mes deux précédentes écrites de Medinet que le rassemblement de Mameluks en Gibebat s'était dissipé[3] de lui même. Telles étaient alors les nouvelles que me donnaient mes espions. Aujourd'hui mon aide de camp me mande de Beni-Souef que le dernier émissaire qu'il avait envoyé à Gibebat lui apprit que quatre kachefs et une 50-ne de Mameluks étaient en effet à Gibebat. Je voudrais voler pour aller les dissiper, mais je me trouve ici retenu tant parce que le train du canon que j'ai, est brisé et que mon départ trop précipité pourrait faire une mauvaise impression sur l'esprit des gens du pays. Cependant le 19 ou le 20 au plus tard je marcherai sur Beni-Souef. Je laisserai ici un détachement de 60 hommes pour percevoir le miri; avec le reste de la troupe qui sera bien peu de chose, j'irai joindre les deux détachements que j'ai laissés dans la province Behnesé et qui se trouveront ces jours-ci réunis à Beni-Souef. De là, le 22 ou le 23, je passerai le Nil pour aller attaquer les Mameluks à Gibebat. Je vous le manderai, mon Général, plus positivement, quand je serai à Beni-Souef. Croyez, je vous prie, Général, que s'il y a du retard dans mes mouvements, il ne vient point faute de la bonne volonté à remplir vos ordres.

---

[1] combat de Birambar (La Jonquière III. 627, lettre de Desaix à Zayonchek, 14 germinal).

[2] *Arch. h. de la Guerre, Armée d'Orient. Ms. Oss.* 2582. Reçu le 23 germinal, répondu le 24.

[3] Biffé *(ms. Oss.* 2582*)*: dissout.

On me mande de Beni-Souef qu'une barque chargée de chevaux que je vous avais envoyés, fut attaquée par un village nommé Goudai sur la rive droite du Nil, les chevaux furent pris. Un second village sur la même rive attaque les passants et n'a d'égard que pour les Français. Quand j'aurai fini avec les Mameluks, je tâcherai de les mettre à la raison. Enfin, mon Général, j'ai fait tout ce que j'ai pu, mais les difficultés et les embarras croissent et augmentent tous les jours. La troupe que je commande, est fatiguée et éreintée, bivouaquant depuis un mois et demi. J'ai beaucoup de volontaires qui souffrent des yeux. Cependant je compte que j'aurai 200 hommes pour aller contre les Mameluks. Salut et respect.

Zayonchek.

Zajączek: *(Instructions pour le citoyen Noble[1]).*

Le citoyen Noble aura soin de percevoir le miri avec la plus grande promptitude.

Il aura le plus grand soin d'éviter tous ces actes d'autorité qui pourraient impatienter les villages et les porter à la révolte.

L'article 10ᵉ contenu dans le règlement du 13 pluviôse quoique bon et capable de faciliter le recouvrement du miri en destituant les chefs qui tarderont de le porter dans les chefs-lieux, cet article cependant, vu les circonstances où nous (nous) trouvons aujourd'hui, ne peut pas, ni ne doit pas être suivi à la lettre parce que son exécution pourrait être suivi du désordre, et peut être de la révolte, ainsi on doit seulement se contenter de menacer le cheik de la destitution sans jamais l'exécuter.

Le citoyen Noble veillera de même au recouvrement des effets appartenant à Ali-Kachef et suivra cette affaire le plus diligemment possible et me fera part des progrès qu'il y fera. Je ne serai pas d'avis qu'il en ecrivît au Caire tant qu'il n'aura pas la certitude positive de ce que cela peut importer à la République, parce que en mandant les choses trop tôt, on

---

[1] *Ms. Oss.* 2582.

pourrait se faire une idée trop gigantesque de profit qu'en pourra retirer la République.

Le citoyen Noble me donnera de ses nouvelles tous les huit jours et plus souvent si les circonstances l'exigent.

L'officier qui commandera le détachement a l'ordre de se conformer à ce qu'en exigera le citoyen Noble.

Le règlement du 18 pluviôse n'étant parvenu à notre connaissance que le 17 germinal nous devons en conscience aux chefs de la province du Fayoum deux mois de retard avant que de mettre cet article en exécution. Comme ce terme serait trop long, vu le besoin qu'on a de l'argent, le citoyen Noble fixera à un mois seulement le délai de l'exécution du dit article.

Le général de brigade **Zajączek**, *commandant les provinces du Fayoum et de Benhassé, au général divisionnaire Dugua, commandant au Caire*[1].

Au qu. g. de Beni-Souef, le 20 germinal an VII (9 avril 1799).

Mon Général, j'arrive de Fayoum; demain je m'embarque avec deux cents hommes pour Gibebat, le 22 j'attaque les Mameluks, si je les y trouve. Ce village est à dix lieues d'ici. A mon retour je tâcherai de mettre à la raison les deux autres villages qui pillent les barques et dont un a pris nos chevaux. — Pendant mon séjour à Médine j'appris que l'homme d'affaires d'Ali Kachef qui fuyait continuellement les Français, se trouvait dans un village voisin de Médine. Je le fis chercher la nuit avec un détachement. Je commençai par bloquer le village, en suite sa maison; nous ouvrîmes la première porte, mais lorsque nous fûmes à la seconde, l'homme nous tira plusieurs coups, tua un carabinier et en blessa un second. Nous le prîmes, il donna beaucoup d'informations sur les effets de son patron, il continue à en donner encore. Cet homme mérite la mort pour avoir versé le sang français, cependant comme toute la ville de Medine s'intéresse à lui avec la plus

---

[1] *Arch. h. de la Guerre*, *Armée d'Orient*, *Ms. Oss.* 2582. Reçu le 28, répondu sur le champ.

vive chaleur, j'ose vous demander, Général, si l'on ne pourrait pas s'adoucir à son égard en considération d'une cité qui se conduit parfaitement bien à notre égard. J'ai cru devoir demander votre ordre à cet égard, comme j'ai tiré ce prisonnier hors de Medine, et que je l'ai à Beni-Souef, nous pourrions l'exécuter sans exciter aucun tumulte, ce qui était à craindre à Medinet. J'attends votre décision. Salut et respect.

Zayonchek.

Zajączek *au général Dugua* [1].

(Beni-Souef), le 21 germinal an VII (10 avril 1799).

J'ai reçu dans la nuit la nouvelle que les Mameluks ont évacué Gibebat. Le 19, Elfi-Bey y a passé une heure et après une conférence qu'il a eue avec ceux qui y ont séjourné depuis plus longtemps, ils ont tous quitté cet endroit. L'espion n'a pas pu savoir le chemin qu'ils ont pris. Leur nombre en tout ne passe pas deux cents; la plupart sont montés sur des chameaux. Malgré tout cela je marche sur Gibebat tant pour m'assurer de la vérité que pour faire voir la troupe dans ce pays-là, ce qui en imposera un peu aux villageois et les contiendra. Si je puis pincer les cheiks de Gibebat qui ont nourri les Mameluks, je vous les enverrai. Salut et respect.

Zayonchek.

Zajączek *au citoyen Poussielgue* [2].

(Beni-Souef), le 21 germinal an VII (10 avril 1799).

Citoyen, je vous envoie les notes qui m'ont été présentées par des villages de la province de Benhassé. Les habitants s'y plaignent de ce que le Nil n'avait pas assez séjourné sur leurs terres et prétendent que du temps des Mameluks on a toujours eu égard aux réclamations de ce genre [3]. J'ai vu en effet une

---

[1] *Arch. h. de la Gu., A. d'Orient, Ms. Oss.* 2582.

[2] *Ms. Oss.* 2582.

[3] *Estève: Mémoire* .... p. 51. «Dès que la retraite des eaux permet l'ensemencement des terres, le mesâhhah qobtte, désigné par le moultezim,

grande étendue de pays où la terre n'a point été cultivée cette année. Cependant l'évaluation de cette perte de paysans ne peut être faite que par des experts. Vous en déciderez comme vous le jugerez à propos.

Il y a encore une autre sorte de réclamation de la part des habitans du pays. Plusieurs villages assurent avoir payé le miri aux Mameluks, mais vu les grandes difficultés qu'on (a) de tirer de l'argent des villageois, il est très probable que les Mameluks ne sont pas parvenus à se faire payer en entier et qu'ils n'avaient pris que quelque acompte ou peut être pas du tout. Malgré cette incertitude c'est un article qui a besoin d'une décision et je vous la demande.

Il ne me reste à cette heure que de vous parler de la manière réellement barbare et tyrannique dont on perçoit les impôts dans ce pays-ci. La troupe armée, accompagnée d'une autre troupe d'écrivains coptes, se promène d'un village à l'autre[1]. Chacun de ces malheureux villages est obligé à fournir la nourriture à notre troupe et outre cela nourrir une nuée de Coptes et leurs domestiques, mais c'est encore le moindre des maux. Chacun de ces Coptes pille pour son compte à lui. La preuve que j'en ai, est indubitable. Lorsque je suis parti pour faire la tournée, tous ces Coptes, au nombre de cent au moins, étaient à pied ou sur des bourriques. A notre retour ils sont rentrés tous supérieurement montés à cheval. Il en est certainement de même de leur bourse. Les villageois assurent qu'ils n'ont jamais été tant fouillés qu'ils le sont à présent et je les crois parce que les Coptes craignaient les Mameluks et ne commettaient des avanies qu'en secret, au lieu qu'à cette heure ils se croient sûrs de l'impunité et peut être extorquent-ils de l'argent au nom des Français qui les accompagnent[2]. Je ne

---

arrive dans le village; il mesure les terres susceptibles de culture, en présence du moultezim ou de son lieutenant et des officiers de lieu.... Cet ordre de partage et de possession annuels a pour cause l'inégalité des inondations et la bizarrerie de leurs effets....»

[1] Voir: «Mémoire sur l'administration de l'Egypte, à l'époque de l'arrivée des Français, par... Tallien, membre de l'Institut» et «Mémoire sur l'agriculture et le commerce de la haute Egypte par Girard» (La Décade III. 205—33, 27—96).

[2] *Recueil des arrêtés et proclamations de l'autorité française en Egypte*

puis vous détailler tout ce qui a rapport à cette matière parce que je serais trop long et que je ne vous manderai que des suppositions, mais les citoyens Magallon et Reynier qui m'ont accompagné pendant longtemps dans ma tournée, pourront vous en donner des éclaircissements.

Dans ma lettre de Medinet en Fayoum je vous ai parlé en bien de l'intendant copte qui s'y trouve; en effet il est plus actif que celui de Benhassé, mais le hazard a voulu que pendant trois à quatre jours que je reste à Medinet, j'ai découvert qu'il n'est pas moins voleur que les autres. Les effets d'Ali-Kachef, qui commandait le Fayoum du temps des Mameluks, ont été totalement perdus pour la République. Ce que les Coptes ont déclaré au général Boyer et au citoyen Noble, se réduisait à bien peu de chose, mais depuis que j'ai saisi l'homme d'affaires d'Ali-Kachef, la République y gagnera cinq à six mille pataques pour le moins. J'en ai remis la note au citoyen Noble qui poursuit cette affaire, mais ce qui décèle toute la fourberie de l'intendant copte, c'est qu'il disait toujours à l'intendant d'Ali-Kachef de fuir les Français. C'est le même Copte qui a donné aux villageois l'idée de se munir de reçus simulés qui attestent la vente des effets par Ali-Kachef et qui selon la déclaration de l'homme d'affaires que nous tenons prisonnier, est de toute fausseté. Y il a encore une esclave qui d'après la déclaration du même prisonnier a con-

---

pendant l'occupation (Au Kaire, de l'imprimerie nationale. Pluviôse an VII —9 messidor an IX) (Bibliothèque Nationale L. h.[4] 117 folio). *Proclamation aux habitants de l'Egypte.* Kaire, le 6 brumaire an IX p. 35: « ....Aucune règle ne fixait d'une manière précise tout ce que vous deviez payer.... Souvent, quand les Français ou les troupes voyagent, un domestique, un interprète, un écrivain, ou tout autre, se détachent en avant, entrent dans vos villages, et vous disent, pour vous effrayer, que les Français demandent pour vivre un nombre considérable de buffles, de chèvres, de moutons ou autres objets. Alors vous les priez de s'intéresser pour vous; ils y refusent pour mieux vous effrayer, et vous finissez par leur donner de l'argent..... Ceux qui sont chargés de veiller à la justesse des poids, se présentent souvent chez les marchands: ils prétendent toujours trouver les poids faux; alors.... ils ordonnent des coups de bâton ou autres punitions. Le marchand s'effraye, il promet qu'il se rendra le lendemain chez l'agha des poids et mesures; il s'y rend effectivement et porte en présent 20, 30, 50 pataques plus ou moins »....

naissance des objets cachés appartenants à Ali-Kachef, mais l'intendant copte fait tout ce qu'il peut pour que cette esclave ne tombe pas entre nos mains. En un mot, c'est un fripon, comme tous les Coptes qui plus ils sont fripons, plus ils trouvent de la protection chez les grands Coptes et pour les rendre plus dépendants des Français il faudrait que leur nomination fut entre vos mains et non pas entre celles de l'intendant général. Je croirais même que s'il y en avait pas du tout de Coptes dans les provinces, nous n'en serions que mieux. Le miri une fois réglé, les agents français à l'aide de leurs interprètes qu'il faudrait les obliger d'avoir et de quelques écrivains qu'ils auraient avec eux, pourraient faire la besogne et percevoir les impositions. La République en serait mieux servie et le peuple moins volé.

Pardonnez la longueur de ma lettre, j'ai cru devoir entrer dans tous ces détails pour le bien de la République[1].

Le miri de la province n'est pas totalement perçu, il en reste la partie du nord à parcourir.

P. S. L'homme d'affaires d'Ali-Kachef qui est ici détenu, vient de me déclarer tout nouvellement que c'est l'intendant copte du Fayoum qui fournit aux dépenses et à l'entretien de l'esclave, preuve certaine qu'il doit avoir des fonds d'Ali-Kachef, peut être même des correspondances, parce que d'après la connaissance que nous avons des Coptes, nous ne pouvons pas regarder ce fait comme un procédé [de pitié]. Ils n'en sont pas susceptibles à l'égard de qui que soit. Comme ce sont des affaires qui vous regardent particulièrement, je n'en [fais] point connaissance au général Dugua, mais je vous prie de lui communiquer ma lettre avant que mes affaires me permettent de lui en faire mon rapport.

---

[1] Biffé: Après vous avoir entretenu des affaires de la République, je vous demanderai un moment d'attention pour les miennes. Ne pourriez vous pas ordonner que l'on m'envoyât de magasins de la République un tapis de pied.

Le général de brigade **Zajączek**, *commandant les provinces de Fayoum et de Benhassé, au général divisionnaire Dugua, commandant au Caire*[1].

Au qu. génér. de Beni-Souef, le 21 germinal an VII (10 avril 1799).

Mon Général, le vent contraire trop violent m'empêchant de partir, j'emploie ce moment pour vous faire part d'une découverte qui est du ressort de l'administration, mais qui cependant doit vous être connue sous un certain rapport.

Ali-Kachef, homme riche et puissant, commandait dans le Fayoum du temps des mamlouks; Moallem Ibrahim, un Copte, était son premier écrivain. A notre entrée dans la province du Fayoum, tous les biens et effets appartenant à ce mamlouk disparurent. Moallem Ibrahim, ci-devant son écrivain, devint intendant de la province. Questionné sur la fortune de son ancien maître, il n'a déclaré que quelques guenilles, en rejetant sur un nommé Saragi l'évasion de ce qu'il y avait de plus précieux après Ali-Kachef. C'est ce même Saragi, dont je vous ai parlé dans ma dernière lettre, depuis que j'ai cet homme entre mes mains, il m'a découvert pour plus de six à huit mille pataques d'effets tant en boeufs qu'en indigo, blé et d'autres choses. Ce même Saragi m'assure qu'il n'aurait jamais évité les Français, si Moallem Ibrahim ne l'y avait[2] engagé, que Moallem Ibrahim a été de concert avec lui pour cacher tous les effets et que pour preuve de cela on n'a qu'à questionner l'esclave favorite d'Ali-Kachef qui se trouve dans le village de Minieh et qui y est entretenue par Moallem Ibrahim qui lui envoie de l'argent. En effet cette preuve est convaincante, parce que d'après la connaissance que nous avons des Coptes, il ne sont pas susceptibles de (tels) procédés et si Moallem fournit à l'entretien de l'esclave, cela ne peut venir que des fonds qu'il aura chez lui appartenants à Ali-Kachef; je voulais avoir cette esclave

[1] *Arch. h. de la Gu., A. d'Orient. Ms. Oss.* 2582. En marge: Reçu le 27, communiqué sur-le-champ au c. Poussielgue.

[2] *Ms. Oss.*: si les Coptes ne l'y avaient...

pour m'assurer de la vérité, mais on l'a fait échapper et je doute que je puisse parvenir[1] à l'avoir. Il est à croire que cet homme (Moallem Ibrahim) entretient des relations avec Ali-Kachef qui ne peuvent qu'être[2] dangereuses. Comme le général en chef a trouvé mauvais lorsque je pris sur moi d'arrêter un Copte à Menouf que je soupçonnais avec probabilité[3] d'avoir su d'avance l'insurrection d'un village, je n'ose[4] pas agir avec vigueur comme je le devais contre cet intendant; daignez guider ma conduite. Salut et respect. Zayonchek.

P. S.[5] J'en écris au citoyen Poussielgue; ce qui prouverait la connivence de Moallem Ibrahim et même des relations avec les mamlouks, c'est qu'il n'a jamais quitté Medinet, tandis que tous les autres Coptes se sauvent quand les Français évacuent quelque endroit et qu'il est resté à Medinet lorsque Salah-Bey y était.

Zajączek *au général Dugua*[6].

Le 23 germinal (12 avril 1799).

Après dix heures de marches je me suis rendu à Gibebat. Les mamelouks l'avaient déjà évacué, non le 19 comme je vous l'avais mandé d'après le rapport de mon espion, mais le même jour que je m'en suis approché, 9 heures avant que j'arrivasse. Je vous envoie le cheik de ce village[7]. Les mamelouks ont pris le chemin pour remonter vers la haute Egypte. Ils sont au nombre de 50 à 60, autant d'Arabes. La province d'Atfieh aurait besoin d'une garnison, mais d'une garnison de 400

[1] *Ms. Oss.*: la découvrir.
[2] *Ms. Oss.*: qui peuvent devenir...
[3] ces deux mots ne se trouvent pas dans la minute.
[4] *Ms. Oss.*: je ne peux agir comme je le voudrais vis-à-vis de l'intendant de Fayoum.
[5] Ces post-scriptum manque dans le *Ms. Oss.*
[6] *Ms. Oss.* 2582.
[7] Voir la sentence de Bonaparte du 21 juin: «Kemeal-Achik, cheik-el-beled du village de Gibebat, sera détenu en prison jusqu'à ce qu'il ait versé 2000 talaris dans la caisse du payeur de l'armée, indépendamment de ce qu'il pourrait devoir pour son village» (La Jonquière V. 230).

hommes pour le moins. Le paysan y est farouche et quantité d'Arabes y séjourne le long du désert. Comme je marchai sur la rive droite, depuis Beni-Souef j'ai vu plusieurs tribus qui levèrent leurs camps et s'enfuyèrent dans le désert à notre approche. Je me suis emparé aussi d'un cheik du village d'El-Gedid[1] qui avait attaqué et pris les chevaux de remonte. Pour l'autre village, nommé Qoudlek qui attaque tous les passants, je n'y ai trouvé personne; il faudra faire une incursion contre lui. Si je n'ai pas détruit les mamlouks, cette expédition ne pourra cependant que produire un bon effet quand cela ne serait que de faire voir la troupe dans le pays. Il faudrait une petite colonne mobile qui n'eût d'autre soin que de poursuivre les mamlouks et empêcher leur rassemblement. Je retourne à Beni-Souef par la rive gauche. Je vous rappelle le train de ma pièce qui ne peut plus marcher.

Zajączek *au général divisionnaire Dugua, au Caire*[2].

Le 25 germinal (14 avril 1799) de Beni-Souef.

Tout ce que vous me dites au sujet de la ville de Médine, est parfaitement juste; je sens comme vous que la politique a eu plus de part à la conduite de ses habitants que leur dévouement pour les Français; mais que l'on politique de la même manière dans toute l'Egypte et cela nous arrangera.

J'espère que la djerme[3] *l'Eléphantine* est déjà parvenue au Caire et mes deux lettres dont j'avais chargé son commandant pour vous, [4] [sont] rendues. Le même commandant a dû vous avoir remis le cheik de Gibebat.

Elfi-Bey a eu l'air de remonter. J'ai envoyé quelques espions après lui, mais j'ignore jusqu'à ce moment-ci quelle est la route qu'il tiendra, car je ne crois pas qu'il s'avise de remonter. Dans ce dernier cas il me donnerait encore de l'embarras non seulement pour surveiller ses marches, mais encore pour le chasser de partout où il s'arrêterait, ce qui retarde la perception

---

[1] »de Quidioi« dans le texte original.

[2] *Ms. Oss.* 2582.

[3] demi-galère (La Jonquière V. 62).

[4] Biffé: ainsi que le cheik.

du miri et fatigue extrêmement la troupe. D'ailleurs à chaque interruption du miri le paysan reçoit une nouvelle secousse, il est comme électrisé par l'idée de l'embarras où se trouvent les Français, ce qui l'entretient dans l'espoir que peut être nous serons forcés de quitter l'Egypte et qu'il gardera son argent.

Le détachement[1] que je commande a diminué de beaucoup depuis deux mois, tant par les malades que j'ai évacués sur le Caire que par une espèce de la désertion. Des soldats de corps qui se trouvent de la division Desaix, profitent des convois qui passent et s'embarquent clandestinement pour la joindre. Les commandants certainement sont fautifs de ne pas assez surveiller leurs soldats mais c'est une négligence[2] qui est commune à toute l'armée. Cette diminution est cause qu'à chaque fois qu'il s'agit de faire un mouvement je ne puis rien laisser pour continuer le miri et qu'il faut emmener tout avec moi. Je suis dans le même cas. Au moment où je vous écris, on vient de m'avertir de Fayoum qu'il s'y forme un rassemblement de mamelouks et d'Arabes sur le bord du désert dans un village nommé Abougoundid[3] dont kachef est l'âme de cette troupe. Il faudra encore y marcher pour ne pas laisser prendre d'accroissement à cette réunion, ce qui est autant de retard pour le malheureux miri. Cependant cette course ne sera que de 3 à 4 jours et je n'attends pour me mettre en route que le retour de mes espions.

J'attends votre décision au sujet de l'homme d'affaires d'Ali-Kachef. Sa vie serait peut être nécessaire pour prouver les vols de l'intendant copte du Fayoum. Ces malheureux Coptes commettront impunément leurs brigandages tant que leur nomination ainsi que leur destitution ne dépendront directement du c^{n} Poussielgue, parce que moallem Girgès-el-Gouhary[4] est le chef des voleurs et trouvera toujours des raisons pour protéger les fripons.

J'envoie le c^{n} Thibaud, officier de la 21-me légère, pour m'amener du Caire un affût de rechange pour la pièce que j'ai avec moi qui est toute ruinée. J'ose vous prier, mon Gé-

[1] Biffé: Ma garnison.
[2] Biffé: abus.
[3] Lire: Abou Gandir.
[4] «Mallem Groharis» dans le texte original.

néral, d'ordonner pour qu'on l'expédie le plutôt possible. En cas qu'il n'y eut point d'affût de rechange et que vous puissiez me faire avoir une pièce de 4 avec sa munition nécessaire, je vous en serai bien obligé. C'est la moitié de notre force que ce canon; de grâce, Général, ne m'en laissez pas manquer.

J'espère que dans une dizaine de jours je pourrai vous envoyer 60 mille livres; aujourd'hui il ne s'entrouve dans la caisse que 25. Les différentes assignations pour la division Desaix, ainsi que celles du Caire, soit pour les hôpitaux, soit pour le génie et la munition épuisent nos fonds[1]. Les 2 mille livres que vous ordonnez de payer sur l'ordonnance de l'ordonnateur Laigle seront acquittées.

La Vénitienne a passé le 22 au soir accompagnant un convoi de munition, ayant le vent très favorable.

J'ai pris des renseignements sur les petits détachements descendus au Caire de deux ou trois hommes et pour lesquels vous me faites des reproches. Il s'en suit que le commandant de la place m'a affirmé, ainsi que l'officier de santé, que parmi les malades descendus au Caire plus de la moitié étaient en état de se défendre et qu'on ne leur avait donné que 3 hommes pour la garde de la barque, et que les cantiniers du corps s'embarquèrent souvent tout seuls ou... leurs femmes pour aller faire des provisions au Caire, sans en demander la permission.

Je garderai ici les Mameluks qui sont venus traiter de la paix et les enverrai sous quelque temps. D'ailleurs ces gens ont leurs propriétés dans cette province et ne demandent pas mieux que d'y retourner après avoir été au Caire recevoir de vous leur amende.

Zajączek *au citoyen Poussielgue*[2].

Le 25 germinal (14 avril 1799).

J'ai reçu votre lettre du 20 germinal. Je recommanderai à l'intendant copte, ainsi qu'à l'agent français de se conformer exactement à ce que vous prescrivez au sujet de charaqui.

Je ne pourrai pas suivre moi-même cette opération. Elle me

[1] Voir La Jonquière V. 62—3.
[2] *Ms. Oss.* 2582.

prendrait trop de temps. Il faut s'attendre, Citoyen, à être trompé dans cette occasion et vous pouvez prendre vos mesures d'avance pour l'être le moins possible. J'attends avec impatience votre réponse au sujet de l'intendant du Fayoum. Il me coûterait de politiquer avec un voleur presque avéré. J'y serai cependant forcé, si l'affaire dont je vous ai parlé, tarde à se décider.

La moitié de la province d'Atfieh ayant été réunie à celle de Benhassé par un ordre du jour du général en chef, dois-je la regarder comme telle? Il me faudrait alors avoir les états du miri pour cette partie du pays. L'intendant copte n'en est point du tout prévenu; les habitants de la province ne le sont guères non plus. Daignez me tirer de cet embarras, et si vous pouviez disposer autrement de cette province, vous me feriez un plaisir parce que j'ai trop peu de troupes pour pouvoir tout maintenir dans l'ordre, et cette province est remplie d'Arabes et de voleurs à qui il faudrait faire une guerre de deux ou trois mois de suite.

Les états du miri pour le Fayoum sont arrivés au c^{n} Noble le 18[1]. Je l'ai chargé du recouvrement de cet impôt et dans ce moment-ci il est à parcourir la province avec un détachement.

Le village de Beni-Souef est le plus abominable de tous ceux de la province. Je suis logé dans une masure qui menace ruine. Ne voudriez vous pas bien approuver le projet de la répartition d'une petite contribution que je vous envoie. Il s'agit de lever mille pataques pour bâtir une habitation pour moi, et pour toute la troupe.

Je vous remercie d'avoir bien voulu m'envoyer les 4 exemplaires de la relation de l'expédition de Syrie. J'espère que bientôt je serai dans le même cas pour les meubles que je vous ai demandés.

---

[1] germinal (7 avril).

Le général de brigade **Zajączek**, *commandant les provinces de Fayoum et de Benhassé, au général divisionnaire Dugua, commandant au Caire*[1].

Au qu. gén. de Beni-Souef, le 26 germinal an VII (15 avril 1799).

Mon Général, votre lettre du 24 m'a déjà trouvé à Beni-Souef. Je suis bien aise de mériter votre approbation pour avoir passé sur la rive droite du Nil. Je ne me suis pas arrêté 48 heures à Gibebat, mais la troupe est[2] resté 24 heures dans le voisinage de ce village.

J'ai trop peu d'argent pour vous l'envoyer (il n'y a que 25 mille livres en caisse et encore faut-il laisser le courant), mais si vous en avez absolument besoin marquez moi vos intentions positivement.

J'ai expédié hier le c. Thibaud, officier de la 21-me demi-brigade légère, pour avoir un affût de rechange. Daignez l'expédier le plutôt.

Nous vous remercions des nouvelles de la Syrie.

Le janissaire qui a été expédié vers vous et qui est resté si longtemps en route, a été bastonné et cassé.

C'est par une occasion que j'ai l'honneur de vous écrire et non par un exprès. Salut et respect. Zayonchek.

Zajączek *au citoyen André, payeur de la province de Beni-Souef*[3].

Le 26 germinal (15 avril 1799).

D'après l'ordre que j'ai reçu du général Dugua, vous voudrez bien payer au c^en^ Barrere, garde-magasin des vivres, bon sur la somme de mille livres de valeur sur les deux mille dont le crédit a été ouvert au c^n^ Laigle, ordonnateur, et dont le c^n^ Barrere vous exhibera l'ordonnance.

---

[1] *Arch. h. de la Guerre, Armée d'Orient* (aut.), *Ms. Oss.* 2582. Reçu le 1 fl. (2. IV).

[2] Texte original: «a resté».

[3] *Ms. Oss.* 2582.

Le général de brigade Zajączek, *commandant les provinces de Fayoum et de Benhassé, au général divisionnaire Dugua, commandant au Caire*[1].

Au qu. gén. de Beni-Souef, le 26 germinal an VII (15 avril 1799).

Mon Général, j'ai l'honneur de vous adresser l'émir Soliman dont mon aide-de-camp vous avait annoncé l'arrivée en cette province, pour y traiter de la paix. Cet homme désirant se rendre au Caire au sein de sa famille, je lui recommande de se présenter chez vous pour recevoir son aman. Salut et respect.

Zayonchek.

Zajączek *au général Dugua*[2].

Le 1 floréal an VII (20 avril 1799).

J'ai reçu vos deux lettres du 28 germinal. L'homme d'affaires d'Ali-Kachef serait fusillé sans délai[3], si je ne voyais pas son existence nécessaire pour la conviction de la mauvaise conduite du Copte, intendant du Fayoum. Selon les dépositions du prisonnier, c'est le Copte qui l'a encouragé à la fuite et à la résistance, et ce serait servir le même Copte que de faire fusiller le prisonnier trop tôt. Ainsi je suspendrai son exécution jusqu'à ce que le c^n Poussielgue ait pris ses mesures. Vous voudrez seulement le prier qu'il ne les tarde pas parce que la garde d'un prisonnier de cette espèce est très gênante.

Je vous ai envoyé le cheik de Gibebat parce que selon le rapport de mes espions sa maison était l'asile des Mameluks.

Elfi-Bey est revenu à Gibebat. 3 autres beys, descendus de la haute Egypte avec une suite de soixante personnes, sont venus l'y joindre. Les nouveaux arrivés n'ont point de chevaux et sont sur des chameaux.

Le détachement que vous devez envoyer, Général, par la province d'Atfieh[4], courrait le risque d'être défait s'il est trop

[1] *Arch. h. de la Gu., A. d'Orient.* Reçu le 2 (21. IV.); donné ordre au kachef Ibrahim de se présenter au commandant de la place et au divan.

[2] *Ms. Oss.* 2582.

[3] Biffé: je procéderai incessamment à l'exécution.

[4] »Alfiely« dans le texte original.

faible, non seulement par cette bande de Mameluks qui doit monter aujourd'hui à deux cents hommes, mais encore par les bédouins qui sont très nombreux dans cette partie du pays. Quant au passage du Nil, on ne peut jamais être sûr de trouver des barques dans tel ou tel point, car c'est le hasard qui les rassemble tantôt dans un tantôt dans un autre endroit. Au moment que j'ai fait ma course dans Atfieh, il n'y avait point de barques au village de Sol, mais j'en ai vu une dizaine à une lieue plus bas.

Après vous avoir envoyé l'état de situation de la troupe que je commande, j'en ai passé la revue et je me suis convaincu qu'il n'y a réellement que 360 et quelques hommes disponibles dont j'ai employé cent pour percevoir le miri dans le Fayoum, cent autres parcourent pour le même effet la province de Benhassé, reste 160 que j'ai avec moi à Beni-Souef; sur ce nombre il faut déduire les malades et les mousses, de manière que si jamais il y a un mouvement à faire, je n'aurais pas[1] 100 hommes de disponibles.

Je sens que la présence des Mamluks à Gibebat est trop dangereuse pour la tranquillité du Caire et j'aurai déjà marché contre eux, si je ne craignais pas que cette continuelle interruption de la perception du miri ne m'attire enfin des reproches. Je ne puis entreprendre cette expédition à la tête de cent hommes. Il faudra que je fasse revenir pour cela un des deux détachements, ce qui dérange la perception. Je ne puis non plus diminuer le détachement parce que les Coptes ne se croient jamais en sûreté et parce qu'il y a réellement des villages trop forts pour y envoyer moins. Ainsi voyez, Général, ma position et décidez. D'ailleurs le canon que vous me promettez, n'est pas encore ici.

J'ai fait dissiper le rassemblement qui a eu lieu à Abou Gandir[2], dans la province du Fayoum. Malgré tout le secret que je mis dans ma marche nocturne les Arabes ont fui ainsi qu'une portion des Mameluks. Le village fut bloqué. Les cheiks interrogés déclarèrent que tout s'était enfui, il y avait six heures, et qu'il n'y avait personne dans le village. Là-dessus je fis lever le blocus, mais à peine la troupe a été rassemblée que

[1] Biffé: j'aurais avec tout au plus.
[2] »Abougoundod« dans le texte original.

Daout kachef avec son fils sortirent subitement par un coin du village et s'enfuirent dans le désert. Cette mauvaise foi des cheiks m'a décidé à leur faire donner une bastonnade terrible et à les destituer de leur emploi.

Pour ce qui est des chevaux des Coptes, le c^n Chollet, agent français, va faire cette exécution. Nous attendons seulement le moment favorable où ils les auront rassemblés parce que depuis quelques jours ils les ont dispersés dans des villages.

Pour vous donner une idée de la difficulté avec laquelle le miri se perçoit ici, j'ai l'honneur de vous observer que malgré la tournée d'un mois faite par le général Veaux, malgré celle de deux mois consécutifs faite par moi, nous n'avons perçu sur 195 mille pataques soit de miri soit de droit[1] du kachef que 48,524. Il est vrai que nous avons perdu un mois pour apaiser la révolte, que j'ai fait 2 courses, l'une dans Miniet dans le Fayoum, une dans Atfieh qui ont interrompu la perception. Cependant le Copte m'assure que dans 3 ou 4 jours j'aurai 60 mille livres pour vous envoyer.

Le général de brigade Zajączek, *commandant les provinces de Fayoum et de Benhassé, au général divisionnaire Dugua, commandant au Caire*[2].

Au qu. gén. de Beni Souef, le 2 floréal an VII (21 avril 1799).

Mon Général, je viens de recevoir la nouvelle que la nuit dernière, c'est à dire du 1 au 2, il a passé sur la rive droite du Nil en descendant une troupe de Mecquains. Je ne puis vous assurer quel est leur nombre, parce que les relations varient à ce sujet. Les uns disent qu'il n'en a que 50 à 60, d'autres 100, et d'autres 400. Cherchent-ils le passage pour se rendre sur la Mer Rouge, celui de Kosseir leur étant fermé par le général Desaix; ou bien viennent-ils augmenter le rassemblement de Gibebat, ce qu'il est difficile de deviner. J'enverrai des espions après eux, mais on est ici si mal servi.

Les mamlouks qui sont ici, disent qu'Elfi-Bey a l'ordre de

---

[1] c. à d. kouchoufyéh, contribution due au bey ou kachef.

[2] *A. h. de la G., A. d'Orient., Ms. Oss.* 2582. Répondu sur-le-champ.

Mourad-Bey de descendre vers le Caire et de l'y attendre, et que lui, Mourad-Bey, se[1] joindra bientôt par la rive gauche, ce qui ne paraît pas vrai. Je croirais plutôt que quelques intrigants du Caire auront invité tous ces gens-là à se rapprocher d'eux.

J'attends des ordres et je me tiens prêt à les exécuter. Salut et respect.

Zajączek *au général Desaix*[2].

(Beni-Souef), le 2 floréal (21 avril 1799).

Vous m'avez ordonné, Général, de vous informer de tout ce qui pourrait survenir dans le pays où je commande. Conformément à cet ordre je m'empresse à vous faire part qu'il y a un rassemblement de Mamluks qui se forme à Gibebat[3], village situé à douze lieues du Caire dans Atfieh. Ce rassemblement dans le principe a eu pour chef Elfi-Bey. Il y a quelques jours que j'avais reçu ordre de marcher contre ce fugitif. Ils se sauvèrent à mon approche et gagnèrent le désert. Après m'être annihilé 3 jours dans la province d'Atfieh je suis revenu sur mes pas. Elfi-Bey est rentré de nouveau dans Gibebat. Il y fut joint depuis par 3 beys accompagnés de 60 Mamluks. Cette nuit il a passé vers le même point 400 Mecquains, ce qui serait en tout à peu près six cent hommes d'ennemis. Le séjour de cette troupe dans le voisinage du Caire est très dangereux. La garnison de cette dernière place est trop faible pour pouvoir en envoyer au devant de ces gens-là. Pour moi, je n'ai que 150 hommes de disponibles et je crains beaucoup que les intrigants du Caire ne profitent de cette circonstance pour tenter une insurrection dans la capitale.

Je viens d'en écrire au général Dugua et j'attends ses ordres.

Zajączek *au chef de brigade Detrès*[4].

(Beni-Souef), le 2 floréal an VII (21 avril 1799) à 7 heures du soir.

J'ai reçu votre lettre du 30 avec deux copies de la lettre du général Davout en date du 27. J'ignore la position de l'ar-

[1] *Ms. Oss.*: les. [2] *Ms. Oss.* 2582.
[3] «Elcoubebak» dans le texte original.
[4] *Ms. Oss.* 2582.

mée du général Desaix, mais si ce général autorise le général Davout à descendre jusqu'au Caire, je crois que ce mouvement contribuerait beaucoup à assurer la tranquillité non seulement de la capitale, mais encore de toutes les provinces voisines. Celle d'Atfieh est remplie de Mameluks fugitifs à la vérité, mais si on leur laisse le temps de se rassembler et de se réorganiser, ils pourraient devenir dangereux parce que les habitants du Caire en seraient encouragés à la révolte. D'ailleurs 400 Mecquains ont passé la nuit dernière sur la rive droite du Nil à la hauteur de Beni Souef et ont dirigé leur marche vers le Caire. Il serait donc urgent, selon moi, que le général Davout se porte plus près du Caire, mais ce n'est pas à moi à décider ce qu'il doit faire vu que j'ignore totalement la position des nôtres dans la haute Egypte.

Outre le rassemblement des Mameluks nous avons également à craindre quelques mouvements de la part des Arabes. Leurs cheiks commencent à se rassembler tantôt dans un tantôt dans l'autre village; ils y tiennent conseil sur les moyens de nous attaquer. Une invitation du chérif qui leur a été adressée, est cause de cette fermentation dont on s'aperçoit parmi eux. En un mot tout me fait croire que le général Davout ferait parfaitement bien de s'approcher du Caire et je vous prie de lui communiquer ce que je vous en écris.

Je n'ai point trouvé la lettre que vous m'annoncez pour le général Dugua.

Le général de brigade **Zajączek,** *commandant les provinces de Fayoum et de Benhassé au général divisionnaire Dugua, commandant au Caire*[1].

Au qu. gén. de Beni Souef, le 2 floréal an VII (21 avril 1799).

Mon Général, je viens de recevoir de Miniet le duplicata d'une lettre que le général de brigade Davout écrit[2] au chef de brigade Detrès; ce général demande ayant sous ses ordres

---

[1] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient, ms. Oss.* 2582, datée 3 floréal. En marge: Reçu le 7, répondu idem. L'écrire au g^{al} en chef, expédié le 9.

[2] Siout, le 27 germinal VII (16. IV. 1799).

deux bataillons et deux régiments de cavalerie, si sa présence n'est point nécessaire dans nos contrées en se disant autorisé par le général Desaix à diriger les mouvements selon les circonstances[1]. J'ai répondu au chef de brigade Detrès que le général Davout ferait fort bien de se rapprocher du Caire, non seulement par rapport au rassemblement des mamlouks dans Atfieh, mais encore pour en imposer aux Arabes qui paraissent inquiets depuis quelques jours. Leurs cheiks se rassemblent tantôt dans un tantôt dans un autre village. La cause de ce mouvement est une lettre du chérif de la Mecque, qui les invite à prendre les armes contre les Français; c'est aujourd'hui et après vous avoir expédié ma première lettre que je viens d'en être informé. Si vous croyez, mon Général, écrire, au général Davout pour se rapprocher de la capitale, cela ne nous ferait pas du mal et contiendrait le pays. Salut et respect. Zayonchek.

Le général de brigade **Zajączek,** *commandant les provinces de Fayoum et de Benhassé, au général divisionnaire Dugua, commandant au Caire*[2].

Au qu. gén. de Beni-Souef, le 3 floréal an VII (22 avril 1799).

Mon Général, le capitaine Brun, de la 22-me demi-brigade, est chargé par moi de vous remettre la présente et de conduire la piéce de huit, qui est ruinée. au parc de Gizeh. Il est également chargé, Général, de vous remettre six chevaux de remonte de Fayoum.

Quant à l'argent, j'attends journellement que les Coptes me tiennent leur parole et j'espère que je ne tarderai pas à vous envoyer 60 mille livres. Le capitaine Mouren[3] qui a passé ici, il y a 3 jours, vous porte 50 mille livres[4].

Les espions que j'avais envoyés après les Mecquains m'ont rapporté que réellement il n'y en a que 70 presque tous bles-

[1] Voir La Jonquière III. 640—2.

[2] *Arch. h. de la Gu., A. d'Orient. Ms. Oss.* 2582. En marge: Reçu le 7. Accuser la réception des chevaux. Lui demander, s'il désire ravoir sa pièce lorsqu'elle sera raccommodée ou s'il préfère la pièce de 3. Expédié le 8 (27 avril 1799).

[3] *Ms. Oss.*: Mouron.

[4] *Ms. Oss.*: provenant de Miniet.

sés et se disant aller au Caire, mais il est très probable qu'ils se retirèrent[1] à Gibebat. Je les fais toujours suivre, mais je ne puis jamais compter sur la véracité de mes espions. Tant qu'il n'y aura pas une garnison dans la province d'Atfieh, ce pays sera toujours le refuge de nos ennemis.

J'envoie au commandant de la place le nommé Jean Vigne, carabinier à la 22e demi-brigade, prévenu d'insubordination et de quelques autres mauvaises actions. Il se corrigera peut être, si on le place dans un autre corps. La plainte portée contre lui par le capitaine des carabiniers de ce corps sera remise au commandant de la place du Caire. Salut et respect.

Zayonchek.

Le général de brigade **Zajączek**, *commandant les provinces de Fayoum et de Benhassé, au général divisionnaire Dugua, commandant au Caire*[2].

Au qu. gén. de Beni Souef, le 3 floréal an VII (22 avril 1799).

Mon Général, le chirurgien du 1-er bataillon de la 22-me demi-brigade qui est en garnison ici, se trouvant malade m'a demandé la permission de se rendre au Caire pour y rétablir sa santé. Je la lui ai refusée, attendu le besoin que nous en avons ici, mais, comme il se trouve au dépôt de la 22-me demi-brigade à l'île de Roudah un autre chirurgien, je vous prie de lui faire donner l'ordre de venir ici de suite pour remplacer celui qui est malade ici. Salut et respect.

Zajączek *au commandant de la place du Caire (Destaing)*[3].

(Beni Souef), le 3 floréal (22 avril 1799).

J'ai l'honneur de vous envoyer, Général, le nommé Jean Vigne, carabinier à la 22-me légère, prévenu d'insubordination. Comme les hommes nous sont précieux dans ce moment-ci,

---

[1] *Ms. Oss.*: s'arrêteront.

[2] *Arch. h. de la Gu., A. d'Orient.* En marge: Reçu le 7. Ordre à donner. Expédié le 8. Répondu idem (27. IV. 1799).

[3] *Ms. Oss.* 2582.

je crois que l'on peut se lâcher de la rigueur et le placer dans un autre corps où il se corrigera peut être. Je joins ici la plainte portée contre lui.

Zajączek *au général Davout*[1].

(Beni Souef), le 4 floréal (23 avril 1799).

Le capitaine Fraisse, commandant la barque armée *la Vénitienne.* m'a communiqué par votre ordre la lettre que vous avez écrite au général Dugua. Connaissant la faiblesse de la garnison du Caire ainsi que le nombre des Mameluks rassemblés à dix lieues de cette capitale, dans un village nommé Gibebat de la province d'Atfieh, je m'empresse à vous mander, Général, que votre présence est ici de toute nécessité. Le rassemblement que je vous annonce a été jusqu'au 2 du courant de six cents hommes dont 400 Mecquains, mais selon le rapport de nos espions ce rassemblement augmente tous les jours par des Mameluks qui descendent de la haute Egypte. Il y a outre cela une rumeur sourde parmi les Arabes, une lettre venant du chérif de La Mecque les invite à faire leurs efforts pour nous détruire. Je croirais donc que vous n'avez point de temps à perdre pour préserver la capitale d'une insurrection qui pourrait être dangereuse, vu la faiblesse de notre garnison. L'émir-hadji, que vous aurez peut être connu au Caire, qui est le même que le général en chef avait nommé prince de la caravane, remue le ciel et la terre pour opérer contre nous une révolte[2], ainsi l'état des choses ne nous permit (de) vous attendre qu'avec la plus grande impatience.

Zajączek *au citoyen Noble, agent de la province de Fayoum*[3].

(Beni Souef), le 4 floréal (23 avril 1799).

Mandez moi, je vous prie, quel est le fruit de vos opérations. Employez le premier argent que vous toucherez, à payer

---

[1] *Ms. Oss.* 2582.

[2] La Jonquière V. 36—7, 45 etc.

[3] *Ms. Oss.* 2582.

le divan et les janissaires. Si le restant monte à 5 mille pataques, instruisez m'en aussitôt pour que je l'envoie chercher, car vu la position des choses je serais inquiet s'il y avait trop d'argent dans le Fayoum. Le bruit presque général annonce la descente de Mourad-Bey; que sait-on s'il ne passera pas par la province du Fayoum; ainsi soyez continuellement sur vos gardes et si vous en apprenez quelque chose, mandez le moi sans délai. Gardez pour vous tout ce que je vous mande des mouvements de Mourad-Bey, car nous sommes dans une position à nous méfier de tous ceux qui nous entourent.

P. S. Une partie de la division Desaix descend pour renforcer nos garnisons. Continuez toujours vos opérations et que cela ne vous arrête point. Vous serez averti en cas qu'il y ait du danger pour vous.

Zajączek *au citoyen Noble, agent français de la province de Fayoum*[1].

(Beni-Souef), le 5 floréal (24 avril 1799).

J'ai reçu votre lettre du 4. Les deux pièces de fer que vous avez laissées à Embaché, n'y sont pas du tout bien. Ordonnez aux cheiks de les transporter tout de suite à Beni-Souef sous peine de la vie. Il n'est pas nécessaire de trainer avec ces pièces leurs affûts. Quant aux pièces, on peut les transporter sur des chameaux, ce que vous ferez exécuter sur-le-champ. Si la charge est trop forte pour un seul chameau, on a ici dans le pays la manière de faire porter la plus forte charge sur deux chameaux.

Quand vous aurez payé le divan et les janissaires, envoyez moi le restant du miri parce qu'on me demande de l'argent du Caire. Le transport de cet argent doit se faire de la manière suivante. Vous ferez partir demain, six du courant, à la pointe du jour un détachement de 30 hommes commandé par un officier qui accompagnera cet argent jusqu'à Ellahoun[2]. J'en ferai autant de ma part, c'est à dire que j'enverrai un dé-

[1] *Ms. Oss.* 2582.
[2] «Illahun» dans le texte original.

tachement de trente hommes d'ici à Ellahoun pour rencontrer les vôtres et y prendre l'argent qu'on aura apporté de Médine[1]; à la suite de quoi les deux détachements retourneront à leur cantonnement, c'est à dire le mien à Beni Souef avec l'argent et le vôtre à Médine.

Vous expédierez avec ce détachement les dix volontaires malades que le capitaine, commandant le détachement de Medine, m'annonce. Pour la facilité de leur transport vous leur ferez donner une bourrique à chaque malade, ces bourriques viendront jusques à Beni Souef et il faut les faire accompagner par les propriétaires. Il ne faut pas payer les bourriques parce que ce doit être à la charge de la province.

L'aga des janissaires que j'ai destitué, a pris 200 sequins d'Ibrahim Saragi. Cette somme doit absolument être rendue, ainsi prenez vos mesures pour m'envoyer cet argent de suite. Son ami Mallem Ibrahim m'en répondait, ainsi qu'il travaille à faire acquitter ce défaillant aux quatre cents livres qui sont dues à l'aga des janissaires. Vous les lui payerez parce que la résistance qu'il montre à restituer les 200 sequins volés, n'est qu'un jeu pour me donner à moi l'air d'une avanie tandis qu'il a l'or chez lui.

Pressez le miri tant que vous pourrez, parce que l'armée a besoin d'argent et on m'en demande du Caire tous les jours. Ne manquez pas d'expédier demain le détachement pour que celui que j'envoie d'ici à Ellahoun ne fasse pas une course pour rien. Il a l'ordre de retourner le même jour à Beni-Souef. Commandez la même chose au vôtre.

Zajączek *au citoyen Savoye, commandant le détachement de Fayoum*[2].

(Beni-Souef), le 5 floréal (24 avril 1799).

J'ai reçu votre lettre du 3 floréal. Le six, vous expédierez à la pointe du jour un détachement de 30 hommes, commandé par un officier, qui prendra l'argent chez le c[n] Noble. Ce détachement avec cet argent se portera jusqu'à Ellahoun et là re-

[1] Medinet-el-Fayoum.
[2] *Ms. Oss.* 2582.

mettra la somme à l'officier que j'envoie d'ici à Ellahoun pour prendre cet argent depuis Ellahoun jusqu'à Beni-Souef. Alors les deux détachements retourneront le même jour à leur quartier respectif, c'est à dire le mien à Beni-Souef et le vôtre à Medine.

Dans le nombre de 30 hommes qui escorteront l'argent à Ellahoun, vous comprendrez les malades que vous avez et auxquels le c^{n} Noble fera fournir des bourriques pour les transporter jusques ici. L'officier commandant le détachement que j'envoie d'ici à Ellahoun a ordre de vous laisser dix hommes à la place des malades qu'il prendra avec lui. Ces malades doivent apporter leurs armes et bagages.

Vous vous concerterez pour toute cette opération avec le c^{n} Noble à qui j'ai écris à ce sujet. Le chef de bataillon Sacrost va vous envoyer la paye due à votre détachement.

Zajączek *au citoyen Noble*[1].

(Beni-Souef), le 6 floréal (25 avril 1799).

L'argent que vous avez envoyé, a été remis au payeur qui trouve environ (quatre[2]) pataques de moins pour compléter la somme de 3000 que vous m'annoncez. Pressez la perception du miri, celle de chevaux et des dromadaires. On a besoin de tout cela au Caire et j'en suis tous les jours pressé à cet égard.

Soyez continuellement aux écoutes du côté du désert et mandez moi tout ce que vous entendrez à cet égard, vrai ou faux.

Zajączek *au citoyen Noble, agent de la province du Fayoum*[3].

(Beni-Souef), le 6 floréal (25 avril 1799).

Je viens de recevoir une lettre du citoyen Poussielgue par laquelle il m'invite à faire arrêter le Moallem Ibrahim, intendant du Fayoum, et voici sa teneur.

[1] *Ms. Oss.* 2582.

[2] Ce mot est biffé dans le texte original de la minute.

[3] *Ms. Oss.* 2582.

«Je pense qu'il convient de faire arrêter l'intendant du Fayoum et de l'envoyer au Caire, pour y rendre compte de sa conduite relativement à Ali-Kachef. Il faudrait m'envoyer en même temps des notes sur toutes les preuves que vous aurez pu recueillir sur ce fait. Il faut envoyer aussi l'homme d'affaires d'Ali-Kachef que vous tenez prisonnier».

Conformément à cette invitation du citoyen Poussielgue j'ai donné (ordre) au citoyen Gardien, capitaine des carabiniers de la 22-me légère, de se saisir le plus honnêtement qu'il pourra de Moallem Ibrahim et de l'emmener ici de suite.

Aussitôt que cet ordre aura été exécuté vous mettrez les scellés sur tous les papiers du Moallem Ibrahim. Vous tâcherez même de transporter ces papiers chez vous, si la chose est possible.

Le premier écrivain qui est sous lui doit remplir les fonctions de l'intendant en attendant que son procès soit fini. Le miri doit aller son train et en cas que vous voyez que l'arrestation de Moallem Ibrahim fasse quelque impression sur les villages, ce que je ne crois pas, vous les éclairerez sur la cause de sa détention.

N'oubliez pas de rechercher parmi les papiers, les livres et comptes faits du temps d'Ali-Kachef. Si vous avez quelque notion qui constate le délit de cet homme, je vous prie de me l'envoyer. Il suffit de confronter ce qu'il a déclaré, avec ce que nous avons appris par l'homme d'affaires d'Ali-Kachef pour le convaincre.

Zajączek *au citoyen Chollet*[1].

(Beni-Souef), le 6 floréal (25 avril 1799).

Je viens de recevoir la lettre du c^{n} Poussielgue, par laquelle il m'autorise de m'emparer des chevaux des Coptes. et voici comme il s'explique à cet égard:

«Il nous est utile que les intendants coptes jouissent de quelque considération de notre part, pour qu'ils en obtiennent eux-mêmes dans les villages. Ainsi qu'en les punissant lorsqu'ils prévariquent, il faut que ce soit d'une manière qui ne puisse avilir

---

[1] *Ms. Oss.* 2582.

la place aux yeux des habitants du village. Cependant ne balancez pas, Citoyen Agent, à confisquer tous les chevaux que les Coptes ont pu rapporter de leur tournée. Ils serviront mieux à notre cavalerie qu'à eux qui bientôt les auraient vendus. Ce sont des espèces de vol, ils sont bien heureux qu'on ne les punisse pas autrement».

Ainsi, mon cher Chollet, épiez le moment pour cette opération et mandez moi quel est présentement le nombre des chevaux appartenant aux Coptes.

Le c^n Poussielgue vient de m'envoyer les états du miri de la partie de la province d'Atfieh qui est attachée à celle de Benhassé. Faites en faire une traduction en arabe et communiquez les à Moallem Borson [1] en lui demandant s'il peut se charger du recouvrement du miri dans cette partie, parce que en cas de difficulté le c^n Poussielgue me prie de lui renvoyer ces états et qu'il trouvera un autre moyen pour le faire percevoir. — Dites à Moallem Bourson qu'il me faut encore 11 à 12 mille pataques pour compléter la somme qu'on me demande du Caire. Renvoyez moi les états de la province d'Atfieh aussitôt que vous les aurez copiés.

Zajączek *au général Davout* [2].

(Beni-Souef), le 6 floréal (25 avril 1799).

J'ai l'honneur de vous envoyer la copie de la lettre du général Dugua. Vous y trouverez une raison de plus pour vous approcher de nos contrées. Il est indubitable qu'il se trame quelque chose parmi les Arabes. Je suis averti que les cheiks de cette nation s'assemblent et se communiquent fréquemment. Les mouvements de la tribu Henady [3] annoncent également des intentions (hostiles). Votre arrivée leur en imposera et pourra prévenir des mouvements dangereux. Cette tribu se trouve dans ce moment à six heures de marche de moi.

---

[1] Bortho, intendant copte de la province de Beni-Souef.
[2] *Ms. Oss.* 2582.
[3] «Ennis» ou «Hennis» dans texte original.

Zajączek *au général Dugua* [1].

(Beni-Souef), le 6 floréal à 8 h. du soir (25 avril 1799).

Votre exprès envoyé le 4 à neuf heures du soir m'est parvenu le six à sept heures du soir. Il a été volé en route par les mêmes Arabes que vous m'annoncez. Au moment où je recevais votre lettre, je fus averti que ces Arabes se trouvaient sur la frontière de ma province du côté de celle de Gizeh. Je ne puis, comme vous, deviner leur projet, mais il est indubitable qu'il se trame quelque chose parmi les Arabes. Je vous ai mandé, il y a quelques jours, que plus de soixante chefs de cette nation se rassemblaient, tenaient des conférences et communiquaient entre eux plus qu'à l'ordinaire. Le mouvement de la tribu Henady me confirme dans l'idée qu'ils veulent agir contre nous. J'ai mandé aussitôt le mouvement de ces Arabes au général Davout qui est, dit-on, à Miniet depuis hier, mais je n'en ai point la certitude. Je presse dans ma lettre ce général de s'approcher de nous.

J'observerai en attendant ces Arabes et vous informerai de tout.

Quant à votre lettre de la même date, que j'ai reçue, il y a deux heures, et où vous me demandez des renseignements sur la manière de tourner le camp d'Elfi-Bey, de mon côté, par le désert; j'ai l'honneur de vous observer que cette opération est presque impossible de mon côté, non seulement parce que le pays est très découvert, mais encore parce que la plupart des villages par où il faut passer, ayant commis des vols sur le Nil, se gardent des Français et se sauvent à notre apparition dans le désert et par ce moyen sont une espèce d'avant-garde pour Elfi-Bey. Pour surprendre ce dernier il faudrait gagner le désert vis-à-vis de Beni-Souef et continuer à y marcher jusque vers Gibebat. Mais dix huit ou 20 heures de marche continuelle dans le désert sont très difficiles à entreprendre. Au reste lorsque le général Davout sera ici, nous nous concerterons sur les moyens de délivrer la capitale d'un voisinage aussi dangereux.

Je vous enverrai le cheik d'El-Gedid [2] comme vous l'ordon-

[1] *Ms. Oss.* 2582.
[2] «de Goudda» dans le texte original.

nez. Je vous le ferai passer avec de l'argent un de ces jours. Je n'ai que 40 mille livres, mais j'en attends à tout moment.

Zajączek *au citoyen Noble* [1].

(Beni-Souef), le 6 floréal à 9 heures du soir (25 avril 1799).

Les Arabes de la tribu de Henady au nombre de 500 cavaliers ont paru sur les frontières de cette province du côté de celle de Gizeh. On prétend qu'ils marchent du côté du Fayoum pour y piller. Je vous en avertis afin que vous soyez sur vos gardes et que vous n'exposiez pas le détachement. Restez à Medine jusqu'à ce que nous voyons plus clair dans les intentions de ces Arabes. Cependant faites observer tous leurs mouvements par des espions, envoyez en de tous les côtés parce qu'il se peut fort bien que cette tribu marche au devant de Mourad Bey qui, dit-on, doit descendre pour se rendre à Tripolis. Ecrivez moi ce que vous apprendrez à cet égard.

Je ne puis envoyer les cinq hommes qui ont accompagné les malades, parce que je crains qu'ils ne soient surpris en route par ces Arabes. Le payeur a reçu les 3 mille pataques. Communiquez la présente au citoyen Savoye car je n'ai pas le temps de lui écrire.

Zajączek *au chef de brigade Detrès* [2].

(Beni-Souef), le 8 floréal à 9 heures du matin (27 avril 1799).

Vos lettres du 5 et 6 floréal me sont parvenues le 8 à 9 heures du matin (en me prévenant) que l'ennemi va se rendre [3] ici. Sans cela il me trouverait dans la plus mauvaise position du monde. J'ai deux détachements dehors, l'un dans le Fayoum, l'autre dans la province. J'expédie pour les faire rentrer. Puissent-ils arriver à temps. Ne retenez pas le général Davout trop longtemps parce que la sûreté du Caire en dépend.

---

[1] *Ms. Oss.* 2582.

[2] *Ms. Oss.* 2582.

[3] «a se rendu» dans le texte original.

Zajączek *au général Davout*[1].

(Beni-Souef), le 8 floréal (27 avril 1799).

Le chef de brigade Détrès me fait part d'un combat que les mamelouks lui ont livré[2]. Il m'a instruit en même temps que cette troupe d'ennemis file de mon côté. Il m'annonce votre arrivée à Miniet et votre départ fixé au 8 du courant. Je n'ai pas besoin de vous exposer la faiblesse de la garnison du Caire, le peu de force que l'on m'a confié pour défendre Fayoum et Benhassé, parce que vous devez en être parfaitement instruit. Je ne m'aviserais aussi de vous presser d'arriver à Beni-Souef parce qu'ayant l'ennemi devant vous, vous saurez mieux que moi diriger vos mouvements. Quant à moi, je n'ai encore reçu aucune nouvelle de l'approche des mamelouks. Il faut qu'ils soient arrêtés près de la province de Minieh ou qu'ils aient pris la route de Fayoum. Dans le dernier cas votre présence ici serait nécessaire. J'ai laissé cent quinze hommes dans la capitale de Fayoum et je suis très inquiet de cette troupe. Je viens d'expédier un ordre pour qu'elle me joigne le plutôt possible, mais le pourra-t-elle.

Le gén. de brig. **Zajączek**, *commandant les provinces de Fayoum et de Benhassé, au général divis. Dugua, commandant au Caire*[3].

Au qu. gén. de Beni-Souef, le 8 floréal an VII (27 avril 1799).

Mon Général, je viens de recevoir deux lettres de Miniet du chef de brigade Détrès, elles sont datées l'une du 5 au soir et l'autre du 6 au soir[4]. Il m'annonce qu'il a essuyé trois attaques consécutives des Mameluks et de Mecquains qui descendent sur la rive gauche du Nil. Ces bandes d'ennemis sont

[1] *Ms. Oss.* 2582.

[2] devant les murs de Minieh les 4, 5 et 6 du floréal (La Jonquière III. 646; V. 73).

[3] *Arch. h. de la Gu., A. d'Orient, Ms. Oss.* 2582. En marge: Reçu le 10 à 2 h. $^1/_2$. Répondu sur-le-champ. Communiquée au général en chef la lettre du cit. Detrès, le 11 floréal.

[4] *Ms. Oss.*: au matin.

assez nombreuses et Détrès a eu à faire à plus de mille hommes. Heureusement le général Davout est arrivé à son secours. Le même général devait se mettre en marche le 8 pour s'approcher de Beni-Souef. En attendant son arrivée j'ai donné ordre au détachement qui est à Fayoum de venir me rejoindre le plutôt possible. Si les Mamluks retardent leur marche de vingt heures seulement, le détachement sera ici sans avoir couru aucun risque. Je fais également rentrer le détachement qui est à poursuivre le miri dans la province Benhassé. Comme il n'est éloigné que de 4 heures de marche de Beni-Souef, je compte qu'il me joindra avant le soir, mais celui du Fayoum ne peut être ici que le 9 à cinq heures du matin. Je vous informerai régulièrement de tout ce qui arrivera dans le pays. Il est indubitable que les Arabes s'uniront aux Mamlouks, leurs assemblées et leurs conférences que je vous ai annoncées, n'étaient tenues que dans cette vue.

Les Arabes de la tribu Hennis ne sont pas encore sur la frontière de ma province, comme je vous l'ai annoncé; c'était un rapport erroné que j'en avais reçu; le fait est que quelque dizaine d'Arabes à cheval avait paru aux confins de la province de Benhassé et de celle de Gizeh[1]. Salut et respect.

Zayonchek.

Zajączek *au citoyen Poussielgue*[2].

(Beni-Souef), le 10 floréal an VII (29 avril 1799).

Votre lettre du 28 germinal ne m'a été remise que le 5 du courant. Les détails que je vous ai donné sur la manière dont se fait le recouvrement des revenus publiques, sont de la plus stricte vérité. Il paraît que les Coptes en ont été avertis par ceux de leur nation qui se mêlent des affaires au Caire, parce qu'ils sont infiniment moins nombreux depuis. Les mêmes personnes les auraient aussi avertis que nous devrons faire main basse sur leurs chevaux, car il ne s'en trouve aujourd'hui parmi eux que les chevaux nécessaires au service.

---

[1] «Giza» dans le texte original.

[2] *Ms. Oss.* 2582.

Il en était de même de l'intendant du Fayoum. Il a prévenu son arrestation et est parti pour le Caire.

J'envoie l'homme d'affaires d'Ali-Kachef pour être confronté. Cet homme l'accuse d'avoir la connaissance des affaires d'Ali-Kachef comme étant son premier écrivain. — Il l'accuse d'avoir donné aux paysans chez qui les effets d'Ali-Kachef furent déposés, des reçus simulés. Cette circonstance est presque avouée par la facilité avec laquelle les paysans ont consenti de payer la valeur des mêmes effets.

Il l'accuse de l'avoir toujours averti de l'approche des Français et de l'avoir constamment cherché à l'éloigner. Tandis qu'il faisait ce manège avec l'homme d'affaires d'Ali-Kachef, il nous disait, à nous autres, que nous ne pourrions rien apprendre des effets d'Ali-Kachef sans nous saisir de cet homme. En effet la déclaration que fit Moallem Ibrahim des effets d'Ali-Kachef se réduisait à dix bœufs et quelques centaines d'ardeps de blé, au lieu qu'aujourd'hui le nombre des bœufs passe cent et il y aura outre cela pour 2 à 3 mille pataques en indigo.

Je ne puis parvenir à m'emparer de l'esclave qui s'est évadée, mais selon la déposition de l'homme d'affaires d'Ali-Kachef c'est Moallem Ibrahim qui lui fournissait l'argent nécessaire pour son entretien, il lui en aura fourni également pour son évasion.

Je n'ai point d'autres preuves contre cet intendant. La déposition du prisonnier est la seule que j'ai, ainsi que la facilité avec laquelle les paysans ont promis de payer les effets d'Ali-Kachef déposés chez eux. Le citoyen Noble vous fera certainement son rapport de ce qui concerne ces effets, parmi lesquels il vient encore de découvrir une bonne quantité d'eau de rose qui est une marchandise du pays très recherchée.

J'ai parlé avec l'intendant copte de la province de Benhassé au sujet des villages de la province d'Atfieh. Il se charge du recouvrement du miri dans 9 villages, mais les deux restant qui sont au-dessus de la ville de Miniet et qui ne payent qu'en sucre, il dit qu'il ne peut pas s'en charger vu leur grand éloignement.

Recevez mes remerciments pour le tapis et les coussins que vous avez bien voulu m'envoyer.

Zajączek *au général Dugua*[1].

(Beni-Souef), le 10 floréal (29 avril 1799).

Depuis ma lettre du 8 je n'ai pu rien apprendre ni des Mamluks ni de notre colonne commandée par le général Davout. Je me tiens prêt à recevoir l'ennemi en cas qu'il voulut se présenter ici. Les deux détachements que j'avais dehors sont rentrés. J'ai envoyé plus de six émissaires en campagne et aucun d'eux ne retourne. Cette circonstance va encore retarder la perception du miri. Je vous envoie 45 mille livres, les Coptes étant rentrés, il m'a été impossible de compléter la somme jusqu'à 60 mille livres, comme je l'aurais désiré.

Le citoyen Poussielgue m'ayant demandé l'homme d'affaires d'Ali-Kachef, je vous l'envoie. Quand il ne sera plus nécessaire à l'administration, vous pouvez, Général, en faire ce que vous jugez le plus à propos.

Le citoyen Pierre, mon aide de camp, qui vous remettra la présente, s'arrêtera au Caire quelques jours par raison de sa santé.

Les Arabes de Henady ont paru dans le désert à la hauteur du lac Mœris en Fayoum ayant leurs chameaux chargés de provisions, mais j'ignore encore leur dessein.

Zajączek *au général Davout*[2].

(Beni-Souef), le 10 floréal an VII (29 avril 1799).

L'intendant copte de la province de Benhassé vient de m'instruire que les Mameluks avec les Mecquains se trouvent dans un village nommé Bartabat[3], situé sur le canal Joseph du côté du désert à 14 heures de distance de Beni Souef; un kachef avec 100 Mameluks à cheval est à Fechn[4], village situé à 8 heures d'ici sur le bord du Nil. Je m'empresse, Général, de vous en faire part. Si j'étais sûr de la vérité de ce rapport, je ne balancerais pas de me porter sur Fechn, mais ce sont des va-

---

[1] *Ms. Oss.* 2582.

[2] *Ms. Oss.* 2582.

[3] «Bord-Bac», «Bord-Bot» dans le texte original.

[4] «Fechné» dans le texte original.

gabonds qui changent de position à tout instant et je fatiguerais peut être inutilement la troupe. Cependant en cas que vous entrepreniez une expédition contre ceux de Bartabat, je pourrais tenter celle de Fechn. Dites moi un mot à cet égard et apprenez moi si les mouvements de l'ennemi vous déterminent à vous approcher de moi.

Zajączek *au général Dugua*[1].

(Beni-Souef), le 11 floréal (30 avril 1799).

Depuis les deux lettres du 6 que je vous ai envoyées, je n'ai rien reçu de Miniet. Je ne sais rien non plus du général Davout. Quant à l'ennemi, les rapports que j'en reçois, varient au point qu'il est impossible d'essayer un calcul. Les uns prétendent que depuis l'affaire de Miniet les Arabes ont abandonné les Mamlouks et les Mecquains et se sont retirés près d'un village nommé Bartabat sur le canal de Joseph, que les Mamlouks et les Mecquains ont passé le Nil à la hauteur de Malaye et se trouvent présentement sur la rive droite, c'est ce qui est le plus probable. D'autres assurent que les Mamlouks sont à Fechn et en d'autres endroits voisins de celui-là. Quelques autres ont poussé la poltronnerie jusqu'à me mander que les Mecquains et les Mamlouks étaient à Biby, village situé au bord du Nil à 4 lieues d'ici, mais ceci est faux, il n'y a eu que douze Mecquains, qui sont venus dans ce village pour chercher des vivres. Mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'au moment où je vous écris, il passe près de 150 hommes à pied vis-à-vis de Beni-Souef sur la rive droite, ils sont accompagnés d'une vingtaine de cavaliers, ils descendent vers le Caire, ce qui me prouverait la vérité du premier rapport que les Mecquains ont passé la rivière à la hauteur de Malaye. Je vous ai expédié ce matin le citoyen Pierre, mon aide de camp, avec 45000 l. Depuis l'apparition de cette troupe à pied je suis inquiet sur le sort de ce convoi. Cependant il a quatre à cinq heures d'avance sur ces vagabonds. Vous me délivrerez, Général, d'une grande inquiétude quand vous m'aurez avisé sur l'arrivée du citoyen Pierre.

---

[1] *Ms. Oss.* 2582.

Il n'y a pas de jours que je n'écrive deux ou trois fois au général Davout. Je lui ai mandé, il y a une heure, la marche de la troupe que je vous annonce, et je l'ai invité de se presser pour délivrer la capitale de ce rassemblement à Gibebat.

Le g. de brig. **Zajączek**, *commandant les provinces de Fayoum et de Benhassé, au général div. Dugua, commandant au Caire* [1].

Au qu. g. de Beni-Souef, le 12 floréal an VII (1 mai 1799).

Mon Général, j'ai un malheur à vous annoncer. La barque sur laquelle j'avais envoyé l'argent au Caire, a été attaquée par les Mecquains qui filaient le même jour sur la rive droite du Nil. Le combat a eu lieu à la hauteur d'El-Meïmoun [2], village situé à 4 lieues de Beni-Souef, en descendant au Caire. Le citoyen Pierre, mon aide de camp, avec vingt cinq hommes d'escorte, a tenu ferme depuis 2 heures après midi jusqu'à sept heures du soir, mais le nombre des Mecquains augmentant toujours, parce que tous les paysans du voisinage se joignaient à eux, il a pris le parti de s'approcher de la rive gauche et d'y débarquer, dans une position favorable à protéger la barque et en effet il l'a défendue encore plus de deux heures. Mais les paysans des villages s'approchant de plus en plus et ayant plusieurs volontaires de blessés, il fut contraint d'abandonner la barque avec l'argent et de se retirer vers Beni-Souef. Malgré ce parti il aurait succombé infailliblement parce qu'il a été poursuivi avec trop d'acharnement, si le cheik du village de Geziret-Abou-Salh [3] ne se fut porté à son secours, ce qui a donné le moyen au détachement de trouver une barque, y mettre les blessés et gagner de cette manière-là Beni-Souef. Il a péri [4] dans cette occasion plus de soixante mille livres tant de l'argent de la république que des particuliers, qui avaient profité

[1] *Arch. h. de la Gu., A. d'Orient; Ms. Oss.* 2582. Reçu le 15, répondu idem. Avis au général en chef.

[2] «El-Memont» dans le texte original, «Meïdoum» sur les cartes modernes.

[3] «Guizerabousalé» dans le texte original.

[4] *Ms. Oss.*: perdu.

de cette occasion pour l'envoyer au Caire, les chevaux de mon aide-de-camp et tout son bagage. Comme les villages qui se sont unis aux Mecquains pour attaquer la barque, sont grands et riches, je me porterai incessamment sur eux pour faire restituer cette perte à la république, de sorte que j'espère que cette perte sera réparée.

J'avais envoyé par la même occasion le cheik d'El-Gedid[1] que vous m'aviez demandé, ainsi que l'homme d'affaires d'Ali-Kachef que le cit. Poussielgue voulait avoir au Caire pour le confronter avec l'intendant du Fayoum, ils se sont évadés tous les deux pendant l'action.

Le général Davout arrive ici aujourd'hui avec sa colonne. Les mamlouks, les Mecquains[2] et les Arabes qui avaient attaqué[3] Miniet se sont dispersés de tout côté. A tout instant du jour il m'arrive des rapports qu'(ils) sont par dix, par quatre, dans les villages de la province; cependant la plus grande partie surtout des Mecquains ont passé le Nil et se trouvent sur la rive droite. Il n'est pas à douter qu'ils cherchent à se réunir à ceux de Gibebat[4]. Ayant appris que la barque qui portait l'argent a été attaquée, j'avais envoyé en toute diligence un détachement de cent hommes pour la protéger. Ce détachement a surpris sept Mecquains que le cheik d'un village avait logés chez lui. Ils ont été tous fusillés ainsi que le cheik qui leur a donné l'asile.

Je tâcherai de porter le général Davout à attaquer le plutôt possible le rassemblement de Gibebat et je vous en préviendrai aussitôt.

Je joins ici le rapport fait par mon aide de camp[5]. Salut et respect.

Zayonchek.

---

[1] «Gouddai» dans le texte original.

[2] «mekins» dans le texte original.

[3] *Ms. Oss.*: qui l'avaient attaqué à Miniet...

[4] «d'Elcoubebak» dans le texte original.

[5] Rapport cité en extrait par La Jonquière (V. 74), avec cette observation: «Une note inédite du général Damas porte à propos de cet incident: «Le général Zayonchek fit payer aux habitants des villages voisins du lieu où la barque avait été pillée l'argent du Trésor public, plus 12,000 francs à lui et 6,000 francs à son aide de camp, qu'il déclara avoir été sur cette barque et qu'il envoyait au Caire. Les comptes de l'agent français et les ordres du général Zayonchek en font foi. Quelques gens aussi mal

Le général Davout vient d'arriver, son artillerie se trouve dans un état à ne pouvoir pas partir, il lui faudra pour le moins 24 (heures) pour se réparer.

Zajączek *au général Dugua* [1].

(Beni-Souef), le 13 floréal (2 mai 1799).

Votre lettre du 10 du courant a trouvé le général Davout à Beni-Souef. Il est tout prêt à faire ce qu'il lui sera possible pour contribuer à la sûreté générale. Aujourd'hui ou demain sa colonne se mettra en marche pour s'approcher de Gibebat et par conséquent du Caire. Son artillerie est dans un bien mauvais état. Rien de nouveau dans le pays depuis ma lettre d'hier.

J'ai communiqué ma lettre au général Davout; il n'y a rien à ajouter à la lettre [2] qu'il vous a écrite hier.

---

intentionnés peut-être que cet homme fourbe, disent qu'il n'ignorait pas comment la barque avait été attaquée et où l'argent avait passé». Damas apprécie, d'ailleurs, avec une extrême sévérité le caractère et la valeur de Zayonchek».

Voir aussi l'accusation, dans une lettre (non signée) d'un des officiers accompagnant Reynier, adressée à Savary, le 9 messidor l'an IX au mouillage à Nice. (Pièces justificatives jointes aux *Mémoires de Reynier*, Paris, 1827, p. 372): «Un Zayonchek!... connu par ses brigandages dans la haute Egypte, dont le seul mérite est d'avoir flatté la haine atroce de Menou, en lui répetant qu'au lieu d'inhumer le général Kleber on eût dû l'exposer à une potence pour servir de pâture aux oiseaux de proie!... un Destaing, dont la rapacité a porté au delà de 200,000 fr. le fruit de ses concussions!... voilà quels sont les chefs actuels de l'armée d'Orient, les conseillers intimes du cabinet d'Alexandrie; voilà les nobles soutiens de cette morale qui découle abondamment de la plume du baron de Menou; mais qui ne purifia jamais son cœur infecté de crimes». (Document conservé aux archives de la Guerre avec remarque: succession Belliard). Tout cela n'est que l'écho de la controverse passionnée des «Klebertistes» avec les «Menoutistes».

[1] *Ms. Oss.* 2582.

[2] Voir: La Jonquière III. 643—5.

Le gén. de br. **Zajączek,** *commandant les provinces de Fayoum et de Benhassé, au général divisionnaire Dugua, commandant au Caire* [1].

Au quartier général de Beni-Souef, le 13 floréal an VII (2 mai 1799) à 9 heures du soir.

Mon Général, j'ai reçu votre lettre du 12. J'ai remis l'incluse au général Davout. Il part demain pour le Caire. Depuis ma lettre de ce matin il m'est venu des rapports certains que les mamelouks ont pénétré dans la province du Fayoum. On les dit au nombre de cent cinquante, celui des Mecquains qui les accompagnent, n'est pas connu. Les Arabes Henady s'en sont aussi approchés. Tous les villages de la province de Benhassé sont en l'air et la preuve en est dans la conduite d'Abou-Girgeh [2]. Les Mecquains et les mamelouks répètent partout que c'est après la destruction des Français qu'ils retournent au Caire [3]. Les paysans le croient parce qu'ils le désirent et se tiennent prêts à agir contre nous partout où ils peuvent. Voilà la vraie situation des choses. Le général Davout a été disposé de s'arrêter ici quelques jours, non seulement pour ne pas laisser l'ennemi derrière lui, mais encore pour donner le temps aux villageois de revenir de leur erreur. Votre lettre l'a décidé à se rendre sans différer où vous l'appellez.

Je vous demande, Général, de m'avertir lorsque ma pièce de huit sera prête, je l'enverrai chercher. Je l'aime beaucoup mieux que la petite, que je renverrai lorsque j'aurai celle de huit. Le général Davout m'en a laissé une de cinq mais sans roues et sans affût. Ne pourriez-vous pas, Général, m'en envoyer, en cas qu'il s'en tient à l'arsenal. Cette pièce n'a que

---

[1] *Arch. h. de la G., A. d'Orient, Ms. Oss.* 2582.

[2] Sur la révolte de cette ville voir La Jonquière III. 641.

[3] Desaix fait cette observation dans sa Relation de la campagne de la haute Egypte (La Jonquière III. 644—5): «Dans la province de Beni-Souef, comme dans toute l'Egypte supérieure, il est reçu chez les habitants que, lorsqu'il descend des troupes, c'est que les autres ont été détruites; en conséquence, on court aux armes; et, si l'on est en force, on vous attaque, si non on se disperse à vos trousses et l'on vous vole tout ce que l'on peut trouver, ou encore on vous refuse des vivres, et il faut sévir contre les cheiks pour obtenir ce dont la troupe a besoin».

40 coups à tirer dont 30 à boulets. Je vous prierai également de m'envoyer le complément de ces munitions.

Il serait très dangereux, Général, que je quitte ma province, il le serait de même que le citoyen Detrès quitte la sienne. Le soulèvement des paysans serait la suite infaillible, mais, comme le cit. Detrès n'a plus d'ennemis à craindre, qu'il a cent hommes de cavalerie, que le général Davout lui a laissés, je lui ai écrit de m'envoyer cinquante hussards. J'espère qu'il ne s'y refusera pas. — Salut et respect. Zayonchek.

Zajączek *au chef de brigade Detrès*[1].

El-Meïmoun, le 14 floréal (3 mai 1799).

L'ordre du général Dugua ayant obligé le général Davout de quitter la province de Benhassé, plutôt qu'il ne convenait pour la tranquillité de cette province, je me vois forcé de vous presser pour le secours que je vous ai demandé dans ma dernière lettre. Je vous ai prié de m'envoyer 50 hussards et une trentaine de volontaires. Tous les Mamlouks qui vous ont combattu, sont rentrés dans la province du Fayoum. 500 Arabes venant du côté d'Alexandrie y sont entrés et ne manquèrent pas de s'unir aux Mamlouks. Les Arabes qui furent devant Miniet quittèrent à la route les Mamlouks, mais ils sont dans ma province à 12 lieues de Beni-Souef dans un village nommé Benhassé. C'est dans de telles circonstances que le général Davout est appelé au Caire. Mes forces se réduisent à 250 disponibles. Jugez si je ne dois pas être embarrassé. Outre tout ce que je vous ai exposé, il faut y ajouter l'esprit de ma province extrêmement porté à la révolte, au point qu'on attaque très souvent nos gens et dernièrement on a attaqué la caisse qui passait de Beni-Souef au Caire. Le détachement qui le conduisait, après plusieurs heures de combat, se fit jour, mais l'argent a été pris, une somme de 60 mille livres. Je suis à punir ce village et revendiquer l'argent, opération longue. Si je ne l'achève, j'aurai l'air d'être faible, mais si je perds trop de temps les Mamlouks dans le Fayoum en profiteront, jugez d'après tout cela de mon embarras. Donnez moi bien vite de vos nouvelles.

[1] *Ms Oss.* 2582.

Je compte sur votre cavalerie; pour de l'infanterie vous m'en enverrez, si cela est possible sans vous trop affaiblir. Je crois qu'après demain au plus tard je serai forcé de faire quelques mouvements. Salut et amitié. Mille amitiés à la Commission.

Le général de brigade **Zajączek** *au général divisionnaire Dugua*[1].

Au qu. gén. de Beni-Souef, le 16 floréal an VII (5 mai 1799).

Général, je vous ai annoncé que nous avons eu le malheur de perdre près de soixante mille francs de l'argent de la république, que j'avais envoyé au Caire. J'avais déjà commencé à poursuivre le recouvrement de cet argent, lorsque votre ordre ayant rappelé le général Davout au Caire, je me suis vu forcé d'y renoncer pour le moment. Le général Davout a traversé la province de Behnesé avec tant de rapidité que les mamelouks et les Mecquains que son arrivée avait chassés de Minieh, n'ont pas eu le temps de quitter la province Behnesé; répandus dans les villages ils y restèrent en grande partie. Nazir-Pacha à la tête d'une centaine des mamelouks se promène sur les bords du canal de Joseph, publie des proclamations pour inviter les habitants à prendre les armes contre nous, et menace de brûler les villages qui ne s'uniraient pas à lui. En effet, il en a brûlé un, comme les Coptes des environs me l'ont mandé hier. Deux beys avec 80 mamelouks et 150 Mecquains sont allés dans le Fayoum, et se sont arrêtés dans un village nommé Tamieh[2] situé au bord du désert sur le chemin du Caire. Les trois tribus arabes qui attaquèrent Minieh avec les mamelouks, campent jusqu'aujourd'hui auprès d'un village nommé Behnesé dont la province porte le nom. Stali-Kachef (?) à la tête de 40 mamelouks parcourt la province et demande de l'argent aux villages, mais il est partout refusé, parce que le paysan aime encore mieux l'argent qu'il n'aime les mamelouks.

Dans cet état des choses j'ai cru devoir suspendre la poursuite de l'argent volé, que je récupérerai sans faute, mais plus

---

[1] *Arch. de la Gu., A. d'Orient, Ms. Oss.* 2582.

[2] «Zamyée» et «Tanoyé» dans texte original et dans la minute.

tard. La certitude avec laquelle je vous en parle est motivée sur la richesse du village qui s'est emparé de l'argent, les Mecquains n'en ont eu que très peu, parce que la barque s'étant réfugiée auprès de ce village les habitants s'y jettèrent en foule avant que les Mecquains aient eu le temps de traverser le Nil. Ainsi il n'y a pas de doute que nous ne reprenions la somme perdue, il y aura seulement du retard, par la raison que je suis obligé de courir le pays pour le purger de tous les fuyards qui l'infestent aujourd'hui.

Je me mets aujourd'hui en marche contre Nazir-Pacha; j'irai en suite chasser les Arabes qui sont dans son voisinage, de là je cours dans le Fayoum.

Le général Davout m'a laissé 60 hommes d'infanterie (ce) qui uni au reste de ma troupe me fait 404 hommes. Sur ce nombre il faut ôter 16 mousses qui sont trop enfants pour faire le service, 14 malades qui gardent le lit, et 50 volontaires qui ont mal aux yeux ou le flux de sang, mais qui toujours peuvent tirer un coup de fusil dans le besoin. Il faut ajouter à ces 80 hommes 60 volontaires que je laisse pour la garnison à Beni-Souef et il ne m'en restera que 260 pour marcher contre l'ennemi.

Tant que le pays sera troublé par ces vagabonds il ne faut pas penser au miri, le paysan s'attendant tous les jours à notre destruction, refusera de payer plus que jamais. Si le général Davout avait pu s'arrêter six jours seulement dans la province, tout s'y serait arrangé parfaitement bien. Au lieu que sa marche rapide a fait croire aux habitants que nous sommes aux abois du côté d'Alexandrie. Les cheiks arabes prétendent que les Algériens débarqués ont attaqué Damanhour et de là se sont retournés pour assiéger Alexandrie. — Salut et respect.

Zayonchek.

Les Arabes ennemis[1] après avoir pillé quelques villages dans Gizeh s'étaient approchés de Fayoum, mais n'ayant trouvé les Arabes de ce pays-là portés à les favoriser, ils sont repartis pour Bahireh.

---

[1] *Ms. Oss.*: Hennis.

Zajączek *au citoyen Poussielgue,contrôleur des finances* [1].

(Beni-Souef), le 16 floréal (5 mai 1799).

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 5 floréal, je vous en avais fait expédier une, il y a quelques jours, mais elle a été prise avec la barque qui portait l'argent de la république. Cet argent ne sera cependant pas perdu, les quatre villages qui ont secondé l'attaque de Mecquains contre cette barque, sont riches et celui nommé El-Meïmoun est en état de tout payer. Mais il y aura du retard dans le recouvrement tant de cette somme que du miri en général par les troubles qui agitent tout nouvellement la province. Les Mamelouks, les Mecquains et les Arabes chassés de la haute Egypte sont tous dans ma province. Le général Davout ayant traversé le pays avec rapidité ne leur a pas donné le temps de quitter Behnesé. C'est peut être un bien pour le Caire, mais cela n'en est pas un pour ma province ni pour moi.

Quant aux autres arrangements que vous me notifiez dans la lettre du 5, ce n'est pas l'instant de s'en occuper, il faut avant tout rétablir la tranquillité dans le pays.

La barque qui portait l'argent, portait également l'homme d'affaires d'Ali-Kachef, il a profité du moment et s'est évadé. Ainsi les friponneries du Copte Ibrahim ne pourront pas être verifiées[2], car c'était le seul homme qui déposait contre lui. Je n'ai pas pu arrêter ce Copte comme vous m'en avez écrit, parce qu'il a été averti du Caire; ceux d'ici le furent également et cachèrent tous leurs chevaux. Mais c'est toujours une bonne alerte qui sert à les corriger peut être pour le moment, et en effet ils deviennent plus traitables depuis quelque temps.

---

[1] *Ms. Oss.* 2582.
[2] «enverées».

Zajączek *au général Dugua*[1].

Le 18 floréal (7 mai 1799).

J'ai eu l'honneur de vous mander le 16 que je vais marcher contre Nazir-Pacha, qui à la tête d'une bande de Mecquains parcourait les villages tout le long du canal Joseph pour les exciter à la révolte. En effet, j'ai quitté le même jour Beni-Souef, mais à quelques lieues de cet endroit un cheik arabe m'a fait savoir que les vagabonds venaient d'abandonner la province pour se réunir dans le Fayoum aux Mamelouks qui y avaient déjà pénétré avant eux. J'ai changé aussitôt de route, et me suis porté avec célérité sur Medine. J'y ai trouvé l'ennemi campé près de la ville, nous l'avons attaqué, le combat a duré deux heures, ils furent battus et chassés, la troupe s'est conduite avec valeur, j'en ai tout lieu d'en être content, ainsi que des officiers, mais principalement du citoyen Sacrost, chef de bataillon de la 21e légère, qui a montré dans cette occasion cette prévoyance et cette présence d'esprit qui caractérise un bon officier.

L'ennemi que nous avons combattu, a été au nombre de 6 à 7 cents, dont deux cent soixante et dix cavaliers et le reste infanterie. Nous leur tuâmes du monde et des chevaux. Nous eûmes 3 volontaires blessés, un copte qui nous accompagnait, et quelques Turcs de notre suite. L'ennemi dans sa fuite s'est partagé en deux bandes. Une partie a pris le chemin de St Maurice[2], village situé au bord du désert et sur le chemin du Caire, l'autre s'est retirée vers le midi de la province, en poursuivant les Arabes qui, tandis que les Mamelouks se battaient, enlevaient leurs équipages. Nos postes avancés entendirent après le combat fini une fusillade dans le lointain. Nous croyons que ce furent les Mamelouks qui combattirent les Arabes pour reprendre leurs équipages. Je vous demande, mon Général, de vouloir bien m'envoyer au plutôt des munitions pour la pièce de 3; il ne m'en est resté que 80 coups. Je vous en demande

[1] *Ms. Oss.* 2582. Joint à la lettre de Dugua au général en chef du 16 mai (voir La Jonquière V 92, 115).

[2] Le nom est difficile à lire et on ne le trouve pas sur les cartes.

également pour la pièce de cinq que je suis parvenu à réparer, et qui en manque totalement.

Nous avons encore des cartouches de mousqueterie, mais cinq à six mille de plus ne nous feraient pas de mal. Nous marchons aujourd'hui sur St Maurice où je compte de faire un séjour pour forcer l'ennemi à s'éloigner tout à fait de Fayoum, si le combat d'hier avait eu lieu près de quelque village de la province de Behnesé, nous courrions le risque de voir les paysans prendre les armes en faveur de l'ennemi, tellement cette province est mauvaise.

Zajączek *au général Dugua* [1].

Au quartier général de Tamieh, le 19 floréal (8 mai 1799).

Vous devez déjà être instruit du combat que nous avons livré aux Mamelouks sous les murs de Medinet le 17 du courant. Ils gagnèrent la lisière du désert, nous côtoyons ce désert depuis deux jours. Ils se sauvent de partout et prennent le chemin de la province de Gizeh, de manière qu'à l'heure qu'il est, il doit y en avoir pour le moins 7 à 8 cents. Quand une fois j'aurai purgé la partie du nord de la province de Fayoum, je me porterai au midi de la même province et de là je marcherai sur les Arabes qui séjournent constamment à Behnesé, village dont la province porte le nom. C'est une tournée de huit jours pour le moins.

Le général de brigade **Zajączek** *au général divisionnaire Dugua* [2].

Au quartier général de Medine [3], le 20 floréal l'an VII (9 mai 1799).

Général, je vous ai mandé dans ma dernière que les mamelouks et les Mecquains que nous avons battus près de Me-

---

[1] *Ms. Oss.* 2582.

[2] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient.*

[3] Lire: Medinet-el-Fayoum.

dine, avaient pris le chemin de la province de Gizeh par le désert; aujourd'hui je viens de recevoir la nouvelle d'un cheik arabe, que ces mêmes vagabonds après avoir traversé le désert sont entrés dans la province de Beni-Souef du côté de El-Zawieh[1] et là ils ont passé le Nil pour se rendre dans l'Atfieh[2]. Tant que cette partie de la rive droite sera sans troupes, nos ennemis y trouveront un asile. Je quitte demain Medine pour aller surprendre une tribu arabe qui s'était unie aux mamelouks et qui trouble la tranquillité du pays. Après demain je serai à Beni-Souef. Salut et respect.

Zayonchek.

Le gén. de brig. **Zajączek**, *command. les provinces de Fayoum et Benhassé, au général divisionnaire Dugua, commandant au Caire*[3].

Au quartier général de Beni-Souef, le 22 floréal an VII (11 mai 1799).

Mon Général, j'espère que vous aurez reçu les trois lettres que j'ai eu l'honneur de vous écrire de Fayoum dans lesquelles je vous ai annoncé le combat que nous avons livré aux mamelouks, leur fuite vers le désert, et nos courses pour les atteindre. Ils passèrent le Nil et se trouvèrent dans la province d'Atfieh. Outre les 700 que nous avons combattus, il y en a encore 200 de plus qui ont passé le Nil près d'El-Zawieh.

J'ai laissé la province de Fayoum fort tranquille. Celle de Benhassé ne l'est pas encore. Il y est resté une 50^{ne} de mamelouks du côté de Fechn, à 8 lieues[4] de marche de Beni-Souef, qui se promènent d'un village à l'autre pour les faire contribuer. Aussitôt que ma troupe aura pris quelque repos, je tâcherai de les chasser de la province.

Les trois tribus d'Arabes dont je vous ai parlé dans quelques-unes de mes lettres, ont quitté leur séjour de Benhassé

---

[1] «Zaoé» dans texte original.
[2] «Alfiely» dans texte original.
[3] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient, Ms. Oss.* 2582.
[4] *Ms. Oss.*: heures.

et ont remonté du côté de Minieh par le désert. J'espère donc que les affaires reprendront bientôt leur cours ordinaire. Celle de l'argent volé a empiré par mon absence. Les grains du village d'El-Meïmoun ont été transportés furtivement par les habitants de tout côté. Forcé d'agir en Fayoum, et de garder Beni-Souef, je n'ai pas laissé de détachement pour demeurer dans le village coupable. Cependant je ne perds pas encore l'espérance de récupérer cet argent.

Quant aux fortifications que vous m'ordonnez de construire à Beni-Souef, je ne puis l'entreprendre sans un officier capable de diriger les travaux; continuellement en course, je ne puis y vaquer moi-même et je n'ai personne qui soit en état d'être chargé de cette besogne. L'ouvrage dont il est question, pourrait se faire sans rien coûter à la république, moyennant une répartition à[1] main-d'œuvre entre les villages puissants et voisins de Beni-Souef.

Le local [s'] y prête et il faudrait bien peu de chose pour mettre Beni-Souef en état de défense.

Dans ma lettre du Fayoum du 18, je vous ai prié, Général, de m'envoyer des munitions pour la pièce de trois, et quelques milliers de cartouches de mousqueterie. Je vous réitère la même demande pour la pièce de huit que vous devez nous renvoyer et pour laquelle j'ai ici 120 coups à tirer dont 78 à boulet et 32 à cartouches, reste 30 pour les compléter à 150 coups.

J'ai fait une course contre une tribu arabe qui s'était jointe aux mamelouks. Je les ai chassés, je leur ai pris quelque bestiaux que j'ai fait distribuer[2] à la troupe pour les[3] dédommager de leur course. J'en ai gardé, quinze cents moutons pour la république que je fais vendre et dont le produit sera versé dans la caisse du payeur. Salut et respect.

P. S. Le citoyen Detrès s'est refusé à me faire passer les 50 hussards que le général Davout lui avait ordonné de m'envoyer, ainsi je n'y compte plus et il faudra m'en passer.

Zayonchek.

---

[1] *Ms. Oss.*: de.

[2] *Ms. Oss.*: dont j'ai distribué une partie.

[3] *Ms. Oss.*: la.

Zajączek *au général Desaix* [1].

(Beni-Souef), le 23 floréal (12 mai 1799).

Je viens de recevoir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 13 du courant. Ma position d'aujourd'hui est presque tranquille. Mais il n'en était pas de même, il y a quelques jours. Le général Davout ne faisant que traverser la province de Behnesé, pour se rendre au Caire, y avait laissé tous les ennemis qui descendaient de la haute Egypte. Pressé par le général Dugua il n'a pas pu s'arrêter dans ma province, mais vu l'état dans lequel je me suis trouvé, il m'a laissé 60 hommes d'infanterie. Ce renfort m'a mis à même de pouvoir marcher avec 250 hommes et une pièce de trois contre l'ennemi. La province de Fayoum était sans troupe, c'était là que les Mamelouks, les Mecquains et les Arabes se réunirent. Je les fis y attaquer le 17 du courant. Le combat qui s'est donné sous les murs de Medine, a duré plus de deux heures. L'ennemi fut battu et mis en déroute. Nous le poursuivîmes pendant 2 jours. Ils se sauvèrent de partout et gagnèrent le désert. J'avais cru un moment qu'ils allaient se jeter dans la province de Gizeh, mais la nuit du 19 au 20 ils passèrent le Nil à El-Zawieh. Ils étaient au nombre de 900 dont 600 cavalerie. La province d'Atfieh est le refuge de tous ces vagabonds. La rive droite en est si infectée qu'il y a très peu de barques qui passent sans être attaquées. Le 11 du courant, la caisse qui descendait de Beni-Souef au Caire avec 25 hommes d'escorte, fut assaillie et prise. Les hommes se firent jour au travers de l'ennemi, mais l'argent a péri avec la barque où il y avait soixante mille francs. Le général Davout est présentement dans la province de Charkieh, et va remonter par la rive droite. Quant aux deux provinces que je commande, tout y est tıanquille, mais l'esprit des habitants a été éveillé par l'apparition momentanée des Mamelouks. Leur défaite sous Medine a éte très nécessaire.

Les habitants du Caire ne remuent pas. Rien de nouveau

---

[1] *Ms. Oss.* 2582.

de la Syrie; on dit les nôtres maîtres d'Acre, mais c'est un bruit qui demande la confirmation.

Zajączek *au chef de brigade Detrès* [1].

Beni-Souef, le 25 floréal (14 mai 1799).

J'ai reçu votre lettre du 23. Je suis (hors) d'embarras depuis le 17, jour où nous avons battu les Mamelouks et les Mecquains sous les murs de Medine en Fayoum. Le général Davout appelé au Caire m'avait quitté le 14. J'étais abandonné à moi-même. Je ne comptais pas sur la cavalerie que vous deviez m'envoyer, et j'avais raison. L'ennemi s'étant réuni était fort de 700 hommes, sous Medine; une autre bande à 5 lieues de là, sous les ordres de Kassim-Bey, allait se réunir aux premiers.

Je n'avais que 250 hommes de disponibles, mais craignant que les Mamelouks ne viennent à s'organiser en les laissant tranquilles, et que le pays ne remuât en leur faveur, j'ai pris le parti d'aller les combattre. Heureusement ils furent défaits et forcés de quitter mes deux provinces pour repasser le Nil dans Atfieh. Le combat a duré deux heures. J'ai eu quelques blessés, mais j'ai tué du monde à l'ennemi. Cependant il m'en reste encore une 50^{ne} qui (se) rendent à Abou-Girgeh et à Fechn.

Zajączek *au général Desaix* [2].

(Beni-Souef), le 25 floréal (14 mai 1799).

Si ma lettre du 23 vous est parvenue, vous êtes déjà instruit de ma position, mais la communication n'étant pas des plus sûres, je craindrais répéter ce que je vous ai déjà mandé. Je suis hors d'embarras depuis le 17...

---

[1] *Ms. Oss.* 2582.
[2] *Ms. Oss.* 2582.

Le général de brigade **Zajączek,** *commandant la province de Fayoum et Beni-Souef, au général divisionnaire Dugua, commandant au Caire*[1].

Au qu. gén. d'El-Meïmoun, le 28 floréal an VII (17 mai 1799).

Général, j'ai reçu votre lettre du 26[2], je ne saurai vous garantir, si tous les mamelouks que j'ai chassés de Fayoum, ont passé sur la rive droite du Nil, je sais seulement, qu'outre les 700 que nous avons combattus près de Medine, il y en avait encore 200 près de Tamieh[3], qui tous après la journée du 17 ont pris le chemin du désert. La rive droite du Nil en est tellement infecté qu'il n'y a pas de barques qui passent sans être attaquées.

Le passage du général Davout ne me servira de rien, les villageois qui le verront seulement traverser la province, comme la première fois, ne seront pas dupes des menaces, et comme le général Davout me reprendra probablement les 60 hommes qu'il m'a laissés, ce passage au lieu d'être un bien, sera un mal pour moi.

Quant au village qui a volé notre argent, si je l'avais poursuivi sans discontinuer, j'aurais peut être eu plus de facilité de le retirer, mais forcé par le départ du général Davout à me rendre en Fayoum, pour chasser les mamelouks, les voleurs ont eu le temps de faire sortir tout de leur village jusqu'à une partie de leurs blés. Aujourd'hui ils se sont cachés[4] dans des villages qui ne veulent pas déclarer. J'ai beau emprisonner les cheiks, je ne puis parvenir à me faire livrer les coupables de manière que j'étais forcé de répartir la perte sur tous les villages qui ont donné asile aux fugitifs; en effet en recélant les voleurs ils se rendirent complices du vol. La perte totale tant de l'argent de la république que du mien et de deux officiers qui se trouvaient sur la barque, ainsi que du janissaire-aga qui faisait passer son argent par cette occasion, monte

[1] *Arch. h. de la Guerre, Armée d'Orient. Ms. Oss.* 2582.
[2] *Ms. Oss.*: 25.
[3] «Ternquée» dans le texte original.
[4] *Ms. Oss.*: retirés.

à 22000 pataques; nous avons réparti dix huit mille sur différents villages, pour les quatre restantes nous avons du blé. Cette opération sera un peu longue, mais j'ai tout lieu de croire que la république ne perdra rien; je ne quitterai pas le village tant que l'affaire ne sera définitivement terminée.

Quant aux fortifications de Beni-Souef, j'ai l'honneur de vous réitérer que je ne puis rien faire sans un officier de génie; il faudrait ou fortifier le village ou former quelques enclos[1] au dehors, où la garnison et les employés puissent trouver leurs commodités et leurs sûretés.

Je vous envoie le croquis du village. Je n'écris point au citoyen Detrès pour m'envoyer les 50 hommes de cavalerie, parce que j'ai trouvé dans lui de la mauvaise volonté, et parceque le détachement me serait bientôt emporté[2] par le général Davout, ainsi il vaut mieux m'en passer. Cependant une 50ne de cavaliers serait ici de la plus grande utilité contre les Arabes.

Ma troupe est sans souliers, je ne puis en avoir dans le pays. Je vous prie, Général, de vouloir bien ordonner que l'on m'en envoie. Salut et respect.

Je vous prie, Général, d'ordonner à votre chef d'état-major, d'être plus exact à m'envoyer les ordres du jour.

Le commissaire de guerre qui est ici, les reçoit, sans qu'il m'en parvienne. Zayonchek.

Le g. de brig. Zajączek, *commandant les provinces de Fayoum et de Behnesé, au général divis. Dugua, commandant au Caire*[3].

Au qu. gén. d'El-Meïmoun, le 2 prairial an VII (21 mai 1799).

Mon Général, la tribu arabe de Ben-Ouafi[4] forte de 300 cavaliers, unie à une centaine de mamelouks, vint se jeter ces jours derniers dans le Fayoum, ils attaquèrent à la fois Medine

---

[1] *Ms. Oss.*: enceinte.

[2] *Ms. Oss.*: enlevé.

[3] *Arch. h. de la Gu., A. d'Orient. Ms. Oss.* 2582. En marge: Reçu le 6 prairial, répondu le 7.

[4] «Bayouf» dans texte original.

et un autre village nommé Ellahoun. Les habitants les repoussèrent et m'envoyèrent demander du secours. Je me suis porté aussitôt, mais l'ennemi informé de ma marche gagna le désert. Il prit (le) chemin de la province de Bahireh. Bien assuré qu'il ne retournerait plus dans le Fayoum, je suis revenu à El-Meïmoun, où je continue à travailler au recouvrement de l'argent volé. Je vous ai déjà informé, mon Général, par ma lettre du 28 floréal que je fus forcé de répartir la somme sur tous les villages qui ont recélé chez eux, soit les habitants d'El-Meïmoun, soit leurs effets. Quelqu'uns de ces villages ont déjà porté plainte à l'administration générale, je vous prie donc, mon Général, de vouloir bien informer le citoyen Poussielgue des motifs qui me déterminèrent à établir cette contribution. Si nous ne punissons pas les voleurs et ceux qui les favorisent, nous resterons en Egypte dans un état de guerre continuelle.

Dans cinq ou six jours d'ici, j'irai dans le Fayoum, ma présence y est absolument nécessaire, tant pour activer le miri, que pour faire rentrer dans l'ordre quelques esprits que l'apparition des mamelouks a éveillés. Ma course sera de dix ou douze jours. Salut et respect. Zayonchek.

Le gén. de brig. **Zajączek**, *commandant les provinces de Fayoum et Benesé, au général divis. Dugua, commandant au Caire*[1].

Au qu. gén. d'El-Meïmoun, le 3 prairial an VII (22 mai 1799).

Mon Général, l'officier de santé[2] que j'ai à Beni-Souef a beau écrire au Caire pour demander des médicaments nécessaires, on ne lui en envoie point; cependant le nombre des malades augmente tous les jours. Nous en avons jusqu'à quatre-vingt; je ne puis les envoyer au Caire, vu le danger du passage et le besoin d'une forte escorte qu'il faudrait donner à ce convois, et que je n'ai pas de quoi fournir. Ainsi j'ose vous prier, mon Général, d'interposer votre autorité, pour que les

[1] *Arch. h. de la Guerre, Armée d'Orient, Ms. Oss.* 2582. En marge: Reçu le 6 prairial, répondu le 7.

[2] Balme.

médicaments nécessaires nous soient envoyés sur-le-champ. Deux ou trois paysans à pied pourront les transporter à Beni-Souef sans aucuns risques. D'ailleurs de tous les malades que j'ai envoyés au Caire, personne ne m'est revenu, et cette diminution de force est très sensible. Si vous pouviez, Général, ordonner pour que soixante et quelques hommes du bataillon de la 22e légère qui se trouvent au dépôt au Caire, viennent me joindre, cela réparerait la perte que je vais faire du détachement laissé par le général Davout, et qu'il va sûrement reprendre à son passage. Salut et respect.

Zayonchek.

Zając̨zek *au général Desaix* [1].

Le 5 prairial (24 mai 1799).

Je viens de recevoir l'avis que les Mameluks, ainsi que les Mecquains, qui avaient fait quelque séjour dans la province d'Atfieh, remontent par la rive droite vers la haute Egypte. C'est apparemment l'approche du général Davout qui les à délogés.

Les deux provinces que je commande, sont totalement purgées de Mameluks, Mecquains et Arabes, mais les paysans de la province de Behnesé sont très recalcitrants et le payement du miri va on ne peut pas plus lentement. Je doute que nous puissions faire le recouvrement de cet impôt avant le débordement du Nil.

Le général de brigade Zajączek *au général divisionnaire Dugua, commandant la Basse Egypte* [2].

Au qu. gén. de Beni-Souef, le 6 prairial an VII (25 mai 1799).

Général, j'ai eu l'honneur de vous mander le 2 du courant [3] l'attaque de Medine par les Mameluks et les Arabes de la tribu

[1] *Ms. Oss.* 2582.

[2] *Arch. hist. de la Guerre, Armée d'Orient. Ms. Oss.* 2582.

[3] *Ms. Oss.*: dans ma dernière lettre que les Arabes Bagout unis aux

de Benouafi[1]. Ils furent repoussés par les habitants et gagnèrent le désert à mon arrivée, mais à peine ai-je quitté Fayoum qu'ils revinrent sur leurs pas, attaquèrent Medine pour la seconde fois, furent encore repoussés et perdirent trois Mameluks et un kachef. Aujourd'hui retirés sur le bord du désert, ils menacent Medine d'une nouvelle incursion. Cette circonstance me force à tout (instant de)[2] quitter ici pour délivrer Fayoum, et j'y marche demain.

Je laisse la province de Behnesé tranquille, mais il est à craindre que les Mameluks qui sont sur la rive droite, et qui commencent à remonter vers la haute Egypte, ne repassent de ce côté-ci, le sachant dégarni par mon éloignement dans le Fayoum.

Quant à l'argent volé et son recouvrement que vous n'approuvez que conditionnellement, en disant que le moyen de la répartition ne peut être juste que d'après une certitude que les villages contribuants recélèrent le vol ou les voleurs, j'ai l'honneur de vous observer que c'est précisément sur le même principe que cette opération sera conduite, et que nous n'avons fait contribuer que les villages qui recélèrent les voleurs d'El-Meïmoun ou leurs effets. D'ailleurs tous ces villages qui pillent les passants sur le Nil, sont tellement accoutumés à se réfugier chez leurs voisins lorsque la justice les poursuit, et ils sont tellement protégés par ces derniers, que si le gouvernement ne prend pas le parti de punir les uns comme les autres, il n'y aura point de sûreté pour les voyageurs sur le Nil[3].

J'ose vous réitérer la demande des souliers. Il se peut que le bataillon a été plus favorisé que le reste de l'armée par l'en-

---

mamelouks avaient attaqué Médine, qu'ils furent repoussés par les habitants et qu'ils gagnèrent le désert à mon arrivée. Ils retournèrent sur leurs pas avant hier et attaquèrent..... Les habitants se défendirent encore et tuèrent..... Cette circonstance me force à marcher dans le Fayoum plutôt que je ne l'aurai fait.....

[1] «Bagouse» dans la minute.

[2] Un mot manque.

[3] *Ms. Oss.*: parce que les criminels échappent à la justice par la fuite, et leurs voisins se faisant payer la protection que leur accordent, on ne parviendra jamais à détruire le mal, si on ne punit également les voleurs comme les recéleurs.

voi de 150 paires que nous avons reçues, mais je puis vous assurer que la plupart des volontaires vont les pieds nus. Il y a quatre mois que nous courons sans discontinuer. Salut et respect. Zayonchek.

Zajączek *au citoyen Chollet, agent français*[1].

Le 8 prairial (27 mai 1799).

J'ai reçu votre lettre du 8 prairial. Pour donner à l'administration générale les renseignements nécessaires au sujet d'El-Meïmoun, je croirais qu'il faut lui mander tout l'historique du vol de l'argent de la république commis par ce village. Le 11 floréal, la barque qui portait l'argent au Caire fut attaquée par une bande de Mecquains marchant sur la rive droite du Nil. Pressés par ces malheureux les nôtres ont cherché à gagner la rive gauche, comptant[2] de trouver quelque secours de la part des habitants d'El-Meïmoun. Tout le contraire arriva, les habitants d'El-Meïmoun prirent les armes contre les Français et furent les premiers à entrer dans la barque. C'est eux qui enlevèrent tout l'argent et les Mecquains n'eurent point de part à la prise. La garnison française de Beni-Souef fut le 13 à El-Meïmoun, mais elle n'y trouva point d'habitants. Cinq ou six Coptes furent les seuls êtres que l'on y rencontra. On a mis le feu au village, mais le lendemain la garnison de Beni-Souef marcha sur Fayoum contre les Mameluks, et nous avons remis à un autre temps la poursuite de l'argent volé.

Pendant ma course dans le Fayoum j'avais chargé Moallem Bortho[3], intendant copte de la province de Behnesé, de faire parler sous main aux cheiks d'El-Meïmoun, pour chercher à faire leur paix, mais ils ne voulurent point attendre à aucun accommodement. On prétend qu'ils comptaient dans cette occasion sur la protection de Moallem Jacob, dont le neveu en passant avec le général Davout a dû les avoir assurés qu'ils n'avaient rien à craindre. Pendant les dix jours que nous fûmes

[1] *Ms. Oss.* 2582.
[2] «contents» dans texte original.
[3] On a écrit bien souvent: Borson, Bourson, Barsoin ou Barsom.

dans le Fayoum, les habitants d'El-Meïmoun revinrent à leur village et travaillèrent jour et nuit à en emporter le blé.

Le 25, nous retournâmes à El-Meïmoun et alors nous nous sommes emparés du restant de blé dont le soin est confié à l'intendant copte. Il n'est pas certain ce que peut valoir ce blé; l'intendant copte voulait le vendre aux cheiks des villages voisins pour dix mille pataques, mais ces gens-là n'en offraient pas seulement cinq.

Alors je pris la résolution de faire battre le dit blé et de le faire transporter au port de Bouch, pour y être vendu aux premiers acquéreurs.

Vu les impositions que nous avons établies sur les villages complices du vol, la république n'aura à rechercher que mille pataques sur le blé, pour avoir la somme volée complétement restituée. Ainsi tout ce qui reviendra de la vente de plus pourra être employé à l'indemnisation du miri, mais on ne peut pas encore deviner la somme.

Les habitants en se sauvant emmenèrent avec eux tous leurs bestiaux. Reviendront-ils? demanderont-ils la paix? C'est ce que j'ignore. Ce village a été mauvais de tout temps, mais il l'est devenu beaucoup plus encore depuis qu'il se sentait fort de la protection de Moallem Jacob.

Voilà les informations que je puis vous donner. Vous pouvez en demander encore à Moallem Bortho, qui est beaucoup plus au fait que moi.

Le général de brigade Zajączek *au général divisionn. Dugua, commandant la Basse Egypte*[1].

Au qu. gén. de Medine, le 10 prairial an VII (29 mai 1799).

Général, j'ai l'honneur de vous envoyer, les dépêches que j'ai reçues du général Desaix.

Les Arabes et les Mameluks, qui avaient attaqué Medine, et qui menaçaient la province de Fayoum d'une nouvelle in-

[1] *A. h. de la G., A. d'Orient, Ms. Oss.* 2582.

vasion, ont enfin quitté cette contré, ils ont pris le chemin de Bahireh.

Au reste rien de nouveau dans les deux provinces que je commande. Salut et respect. Zayonchek.

Zajączek *au général Desaix*[1].

(Medinet-el-Fayoum), le 10 prairial (29 mai 1799).

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le deux prairial. Rien de plus flatteur pour moi que votre approbation, mais, Général, ce n'est que l'ombre des Mameluks que j'ai combattus; depuis qu'il vous connaissent, ils ont perdu tout leur courage.

Les 50 Mameluks qui parcouraient la province de Benesé, entre Abou Girgé et Fechn, se sont réunis, il y a quelques jours, aux Arabes de la tribu de Benouafi[2] qui descendaient comme eux de la haute Egypte. Après cette réunion ils firent attaquer Medine. Les habitants prirent les armes, se défendirent, tuèrent plusieurs Mameluks et blessèrent un kachef. Averti de leur position je me suis empressé de venir à leur secours. A mon approche l'ennemi a fui, il a pris le chemin de la province de Bahireh par le désert. Dans le moment que je vous écris, les deux provinces que je commande sont parfaitement tranquilles. Je m'occupe à percevoir le miri qui va on ne peut pas plus lentement.

Je ne doute point que les expéditions que vous allez entreprendre, ne soient couronnées d'un succés complet. Puisse-t-il vous accompagner partout.

Elfi-Bey a été, dit-on, battu par le général Davout dans le Charkieh, mais ce n'est qu'un bruit que je vous rapporte, le général Dugua ne m'ayant rien dit à ce sujet, si non que le général Davout a marché dans le Charkieh. Je ne puis non plus vous dire au juste le nombre des ennemis qui se trouvent dans la province d'Atfieh, mais d'après tous les rapports de nos espions on peut les évaluer à 1500 hommes y compris la bande d'Elfi-Bey.

---

[1] *Ms. Oss.* 2582.

[2] «Bagouase» dans la minute.

J'ai eu l'honneur de vous mander, il y a quelques jours, qu'une partie de ces vagabonds avait commencé à remonter par la rive droite du Nil vers la haute Egypte, mais ayant quitté Beni-Souef depuis le 6 je n'ai pas pu suivre leurs mouvements. Aussitôt que j'en saurai quelque chose de positif, je m'enpresserai de vous en faire part.

Zajączek *au général Desaix*[1].

Le 11 prairial (30 mai 1799).

Votre lettre du 29 floréal arrive trop tard pour l'exécution du plan d'opération que vous y prescrivez sur la rive droite du Nil. Les Mameluks ont déjà commencé leurs mouvements, ils remontent depuis quelques jours, et le général Davout doit arriver incessamment à Beni-Souef. D'ailleurs pour que ce plan eut tout le (succès), il aurait fallu garnir la rive gauche des troupes. Sans cela les Mameluks qui sont toujours instruits de ce que nous faisons, n'auraient pas manqué de repasser le Nil, ce qui nous aurait encore beaucoup embarassés, les paysans dans la province de Behnesé étant très enclins à la révolte. Ces courses continuelles de Mameluks finiraient peut être par mettre les habitants en train, ce qui pourrait devenir très dangereux. Au reste, Général, si à l'arrivée du général Davout, il y a quelque chose à faire conformément aux ordres que je suppose que (vous) lui avez donnés, je m'y porterai avec tout le zèle imaginable et possible.

Le général Dugua me mande en date du 7 qu'il n'y a rien de nouveau de la Syrie depuis le 16.

Zajączek *au général Desaix*[2].

Le 14 prairial (2 juin 1799).

Je viens de recevoir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 5 du courant.

---

[1] *Ms. Oss.* 2582.
[2] *Ms. Oss.* 2582.

Je vous envoie la copie du dernier rapport que j'ai eu de la rive droite du Nil. Le général Davout que le général Dugua m'avait annoncé devoir marcher dans la province d'Atfieh aussitôt qu'il aurait fini dans celle de Charkieh, s'est arrêté au Caire pour deux ou trois jours, après avoir fait sa tournée dans le Charkieh. Il doit remonter incessamment par la rive droite. Si ce général pouvait séjourner une dizaine de jours dans Atfieh, les Mameluks seraient alors réduits à périr de misère ne pouvant s'arrêter nulle part, mais s'il ne fait que traverser la province, les Mameluks feront semblant de remonter, et puis ils feront un crochet dans le désert pour rentrer dans Atfieh. Courir après eux c'est fatiguer inutilement la troupe, comme (vous) l'observez parfaitement bien, Général. Aujourd'hui ça devrait être l'affaire des commandants des provinces d'achever les Mameluks en les chassant de partout, mais malheureusement nous avons trop peu de force et la fatigue continuelle nous donne beaucoup de malades. Rien de nouveau du Caire ni de la Syrie.

Zajączek *au général Desaix*[1].

Le 17 prairial (5 juin 1799).

Les Mameluks qui avaient commencé à remonter, sont retournés dans Atfieh aux mêmes endroits d'où ils étaient partis. On les avait avertis du Caire que la troupe qui devait agir contre eux, avait reçu un contre-ordre.

Le général Dugua dans sa lettre du 15 me mande que la province de Charkieh et celle de Bahireh sont innondées de Mameluks. C'est apparemment la raison qui retarde la marche du général Davout. Du reste, rien de nouveau dans les deux provinces que je commande, mais le miri va bien lentement.

---

[1] *Ms. Oss.* 2582.

Zajączek *au général Dugua*[1].

Le 19 prairial (7 juin 1799).

Je reçois votre lettre du 15. Je suis dans le Fayoum depuis le 6. Je profite du moment de tranquillité dont jouit cette province, pour percevoir le miri, mais cela va bien lentement.

Quant à la plainte du janissaire-aga, c'est précisement le village le plus coupable. Il est l'entrepôt de tous les vols qui se commettent sur le Nil. J'ai déjà relâché les cheiks de ce village parce qu'ils ont effectué le payement.

Zajączek *au général divisionnaire Dugua*[2].

(Beni-Souef), le 24 prairial an VII (12 juin 1799).

J'ai reçu votre lettre du 24 prairial. Je suis à Beni-Souef depuis hier. J'ai 22 ou 23 mille pataques que j'enverrai au Caire au retour de *la Vénitienne*. J'espère que d'ici à ce temps-là, il rentrera quelque millier de pataques de plus. J'ai laissé la perception du miri dans le Fayoum assez en train, mais il est à craindre que la nouvelle de la non réussite en Syrie qui sera certainement exagérée parmi les Turcs, ne ralentisse le mouvement des contribuants, qui sans cela s'attendaient tous les jours à nous voir forcés de quitter l'Egypte. Les habitants de la province Benhassé surtout sont très susceptibles de mauvaises impressions contre nous.

Les impositions pour le vol commis à El-Meïnoum sont finies. A l'exception de 12 cents livres tout est rentré, mais nous avons du blé qui surpasse de beaucoup la valeur du déficit.

L'adjudant général Rabasse[3] a passé hier par ici. Il m'a laissé 14 dragons pour être montés. Je m'en occuperai incessamment.

---

[1] *Ms. Oss.* 2582.

[2] *Ms. Oss.* 2582.

[3] Rabasse remplissait les fonctions du chef d'état-major de Davout. Parti du Caire le 9 juin, il amenait 200 hommes démontés.

Les médicaments n'arrivent pas. J'aurai cru les recevoir par le convoi qui vient de passer, mais mon attente a été vaine. Je vous demande en grâce, Général, d'ordonner pour que l'on m'envoie tout ce qui est nécessaire à l'établissement d'une ambulance. J'ai fait arranger un local, des lits de bois et des paillasses pour les malades, mais il me manque le préposé de l'administration. J'ai détaché un sergent pour en remplir les fonctions. L'envoi des médicaments est surtout de la dernière urgence.

Zajączek *au général divisionnaire Dugua* [1].

Beni-Souef, le 26 prairial (14 juin 1799).

La pièce de 3 que j'ai, est toute disloquée. Je vous demande en grâce de me renvoyer celle de 8 le plutôt possible.

Je manque de cartouches. Outre les 60 coups par homme, je n'en ai que 6,000 en magasin. Je vous prie, mon Général, de m'en faire passer 30 mille, ainsi que 7 à 800 pierres de fusil.

Mille contes plus absurdes les uns que les autres sont débités par les Turcs sur l'expédition de la Syrie [2]. Cependant il est à espérer qu'ils s'entiendront purement à des propos.

Des 14 dragons qu'on m'a laissés, il y en a déjà onze de montés. Ils le seront tous dans 5 à 6 jours.

Le général de brigade Zajączek, *commandant les provinces de Fayoum et de Benhassé, aux membres composant la commission des grains à Miniet* [3].

Au qu. gén. de Beni-Souef, le 29 prairial an VII (17 juin 1799).

Citoyens, je viens de recevoir la lettre que la commission a bien voulu m'écrire le 17 prairial (5 juin). Il est très possible,

[1] *Ms. Oss.* 2582.

[2] Voir lettre de Desaix à Belliard (Siout, 13 juin): «.....On fait courir mille bruits extravagants.....» (La Jonquière V. 265). *Nakoula el-Turk* 125.

[3] *Arch. h. de la Gu., A. d'Orient, Ms. Oss.* 2582.

il est même très probable qu'il existe des rapports entre les habitants de quelques villages de la province de Benhassé et les Mameluks errants, mais je ne puis poursuivre les premiers sans des preuves certaines de leur infidélité. Le rapport des Coptes employés par la Commission se trouve d'ailleurs en contradiction avec celui des Coptes intendants de la province, qui prétendent que les habitants de Fechn n'ont rien à se reprocher. Toute fois je ferai surveiller de près le village de Fechn et je ferai publier une proclamation par laquelle il sera ordonné à tous les cheiks de respecter et favoriser les employés de la Commission.

Quant à la protection que je dois au citoyen Chollet, j'en appelle à lui même, qu'il dise, si jamais il a éprouvé une contradiction de ma part, à moins que ce qu'il a demandé, n'ait été de toute impossibilité. Salut et considération.

Je remercie les citoyens Reynier et Colbert de s'être rappellés de moi, je suis très sensible à cette marque de leur bonté[1]. Zayonchek.

Zajączek *au général Dugua*[2].

(Beni-Souef), le 29 prairial an VII (17 juin 1799).

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 24 courant. J'avais écris le 5 au général Desaix que les Mameluks séjournant dans Atfieh commencèrent à remonter, parce qu'en effet ils avaient fait un mouvement, mais le lendemain ils s'en sont retournés et quelques jours après j'en ai encore instruit le général Desaix. Je ne vous l'ai pas mandé, mon Général, parce que je me suis imaginé que vous ne pouviez pas ignorer ce mouvement que j'ai attribué à l'approche du général Davout de Gibebat[3].

[1] In fine quelques mots de la main d'aide de camp Pierre: *P. S.* Je vous prie de remettre l'incluse au chef de brigade Detrès pour qu'il la fasse passer par première expédition. Je suis très sensible au bon souvenir des citoyens Reynier et Colbert et je les prie d'en agréer mes remerciments.

[2] *Ms. Oss.* 2582.

[3] «d'Elcoubebat» dans le texte original.

Rien de nouveau dans ma province. Le miri va bien lentement.

Route d'El-Arich à Katieh par le bord de la mer[1]. *Reconnaissance du chef de brigade Łazowski.*

Nous sommes partis d'El-Arich à 3 heures de l'après-midi, et après une demi-heure au *N. O.* nous avons gagné les bords de la mer que nous avons suivie dans une direction *O.* $^1/_4$ *S. O.*, pendant une heure et demie, avant d'arriver au puits de Mecoûdiâh[2] où nous avons fait de l'eau.

Remis en marche à 8 h. du soir environ jusqu'à 11 h., en suivant la même direction, et avons fait quatre lieues et demie, jusqu'à cette première halte.

Le lendemain à 3 h. repris la marche, à 7 h. nous fîmes des fouilles dans le terrain qui offre une grande végétation, l'eau trouvée était entièrement saumâtre. Le bord de la mer en cet endroit remonte vers le Nord. Nous marchions *O.* $^1/_4$ *N.* et continuâmes de marcher *O. N. O.* jusqu'au cap très bas, nommé sur la carte d'Anville Straki que nous doublâmes à 10 h. $^1/_2$ du matin.

Depuis notre départ jusqu'à la hauteur de ce cap, nous avons fait 9 lieues, ce qui se trouve assez d'accord avec la carte.

La côte extrêmement basse n'a pas plus de 5 à 6 c. audessus du niveau des eaux de mer, la plage, comme le désert que nous avions à la gauche, offre une plaine basse. A l'approche du cap Straki nous trouvâmes plusieurs petits lacs dont le fond de quelques uns, est d'un beau sel blanc recouvert de 6^0 d'eau, nous en trouvâmes[3] aussi sans eau et d'autres qui avaient beaucoup de profondeur, mais tous ayant peu d'étendue.

---

[1] *Ms. de la Bibliothèque Nationale*, a. f. 11,275 p. 57—8 (de la collection de Jacotin). En marge du manuscrit les observations tirées des œuvres de Strabon; elles sont probablement de la main de Jacotin.

[2] Voir la carte dite de Jacotin (La Jonquière III p. 496): «Isthme de Suez et presqu'île du Mont Sinaï». L'orthographe de noms fut modifiée suivant les indications de la carte citée ci-dessus; dans texte original: Massoudiat, Catiéh, el Arish.

[3] Biffé: «entrouvâmes».

Le reste de la journée nous marchâmes, ayant à notre gauche, une file[1] de lacs semblables et le désert s'étendant à perte[2] de vue comme une plaine immense et très basse, absolument dépouillée de verdure.

Après avoir doublé le cap Straki, le bord de la mer reprend une direction *O.* et *O. S. O.* en formant une courbure semblable à celle que nous venions de faire en côtoyant la mer, depuis El-Arich.

Cette seconde courbure se termina au cap Kaçaroûn[3], ainsi nommé sur la carte d'Anville. Il est formé par des dunes très élevées, liées à de hautes terres qui prennent de l'intérieur du désert et qui terminent le lit d'un ancien lac, dans lequel il n'y a plus d'eau. Ces hauteurs sont couvertes de broussailles et paraissent susceptibles[4] de culture. Plusieurs sentiers qui les traversent, ainsi que les fientes de chameaux[5], de chevaux et de brebis dont elles sont couvertes, indiquent assez qu'elles sont fréquentées par les Arabes. Nous découvrîmes dans un fonds sablonneux, au pied et sur le revers des dunes, une citerne revêtue en rondins de sapin. Elle était entièrement comblée; aux environs on y trouve une infinité de débris de poteries de terres, ainsi que quelques vestiges de maçonnerie sur les bords de la mer.

Nous avons fait alors 16 lieues et nous essayâmes de traverser le désert dans une direction *S. O.* pour arriver à Katieh, mais d'autres lits d'anciens lacs extrêmement étendus, nous présentèrent tant de difficultés pour les chameaux et les chevaux, qui enfonçaient jusqu'au ventre, que nous fûmes contraints de regagner les bords de la mer, séparée de ces marais par une espèce de digue en sable de 100 à 150 toises de largeur et de 6 ct. environ de hauteur au-dessus de la mer. Nous marchâmes encore quatre lieues jusqu'à la halte du soir.

Le lendemain, après avoir côtoyé la mer, dont le bord est une ligne presque droite, dans une direction O. $^1/_4$ S. et après

[1] Biffé: «fuite».
[2] «perde».
[3] «Kas» dans texte original.
[4] «susseptibles» dans le texte original.
[5] «chamaux» dans le texte original.

5 h. de marche nous trouvâmes une fondation en briques bien maçonnée. La forme est une maison carrée traversée entièrement par un autre mur. Cette ruine au loin de laquelle on voit d'autres vestiges de maçonnerie, est située à l'extrémité nord d'une hauteur qui forme pointe de cap en mer, et termine à l'ouest les grands lits d'anciens lacs dont nous venons de parler.

En cet endroit, le général de division [1] fit marcher sur Katieh. Nous avions fait alors depuis El-Arich 25 lieues environ sur un sable mouvant sans trouver d'autre eau que celle de la citerne du cap Kaçaroûn. Il serait intéressant de la curer pour connaître la quantité de ses eaux et leur qualité. Elle se trouve située à 9 lieues des ruines en brigues dont nous venons de parler et des hauteurs que nous avons traversées pour nous diriger sur Katieh en marchant au sud.

Dès que nous fûmes sur le sommet de la hauteur nous découvrîmes les palmiers qui environnent Katieh et après une heure de marche nous entrâmes dans la route qui va de Tinéh à Katieh.

Pour extrait, à Katieh, le 3 messidor an VII (21 juin 1799),
le chef de brigade Łazowski.

Zajączek *au général en chef Bonaparte* [2].

(Beni-Souef), le 4 messidor an VII (22 juin 1799).

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 30 prairial [3]. Votre arrivée est sentie ici avec la plus vive joie. Les habitants de la province commencent déjà (à) revenir des impressions fausses qu'on leur avait données sur nos prétendus désastres en Syrie [4]. La proclamation du divan achèvera de les tranquilliser [5].

L'adjudant général Boyer vient de m'envoyer du Fayoum

[1] En marge: Menou.
[2] *Ms. Oss.* 2582.
[3] Lettre non conservée.
[4] Biffé: sur la campagne de la Syrie.
[5] Biffé: de tranquilliser le pays.

l'ordre qu'il a reçu pour percevoir le miri [1]; j'espère, Général, que vous n'attribuez pas le retard qu'a éprouvé le recouvrement des impositions au manque du zèle ou d'activité de ma part. J'avais trop peu de force et trois invasions de Mamluks qu'il fallait chasser, une insurrection [2] de paysans que j'ai trouvée et qu'il fallait apaiser, m'ont pris trop de temps et ont entretenu les paysans dans l'espoir de nous voir chassés et de ne point payer le miri.

A la suite du combat que j'ai livré aux Mameluks sous les murs de Medine, je poursuivis une tribu arabe qui s'était unie à eux et je me suis emparé d'une partie de leurs troupeaux. Après avoir prélevé 1500 moutons pour la République, je fis vendre le reste pour être partagé à la troupe, ainsi que j'en avais prévenu le général Dugua; j'avais cru que les volontaires, aussi bien que les officiers méritaient cette petite gratification pour toutes les courses et les privations qu'ils endurent. Mais les soldats s'imaginant que l'officier ne devait pas être distingué par une portion un peu plus forte [3] se sont crus lésés et demandèrent le partage égal [4]. Ne l'ayant pas obtenu, parce qu'il me semblait injuste, ils se mutinèrent le 30 prairial, refusèrent de marcher pour percevoir le miri. La sédition ne fut apaisée [5] que lorsque les officiers de la 22me, sans m'en aviser, renoncèrent d'eux mêmes à ce qui leur revenait et (le) leur cédèrent. Les chefs de mutins furent arrêtés le lendemain et

---

[1] Voir *Corr.* V 4177. Au général Berthier, Caire, le 15 juin 1799: «...L'adjudant général Boyer partira demain, avec tous les hommes de la 88e qui se trouvent au Caire ou au dépôt, pour se rendre au Fayoum, achever la levée de toutes les impositions. Lorsque cela sera fait, il rejoindra et se mettra sous les ordres du général Zajonchek pour parcourir la province de Beni-Souef, pour faire payer le miri et autres impositions que devrait cette province. Lorsque cette opération sera faite, il attendra à Beni-Souef de nouveaux ordres. Le général Zajonchek, qui est chargé du commandement des provinces du Fayoum et de Beni-Souef, lui donnera tous les renseignements qui pourraient lui être utiles pour sa tournée dans la province du Fayoum...»

[2] du 18 pluviôse dans la province de Behneseh (La Jonquière V. 112).

[3] Biffé: dans le partage.

[4] Biffé: une indemnité.

[5] mais les officiers en cédant leur portion apaisèrent.

le commandant du bataillon a dressé le procès verbal[1] que j'envoie à l'état-major général pour qu'il le fasse parvenir au conseil de guerre. A la première occasion sûre je ferai descendre les prévenus[2].

P. S.[3] La pièce de 3 que j'ai ici se trouve dans un bien mauvais état. Le général Dugua m'avait promis de m'en envoyer une de huit, mais ne l'ayant point reçue jusqu'à ce jour-ci, je vous prie, général de vouloir bien ordonner qu'on me la fasse passer à la première occasion.

Les Arabes de la tribu de Geamma que le général Friant a poursuivis jusqu'à six lieues dans la province de Benhassé, se trouvent campés dans le désert à la hauteur de Sédiman. Ils ont envoyé ce soir pour négocier leur paix avec moi. Je leur ai répondu que les Français ne refusent jamais la paix à ceux qui la demandent sincèrement, mais que je ne la leur accorderai qu'à condition qu'ils restitueront tous les vols faits aux habitants de la province de Siout en cas que ces derniers en réclament.

Zajączek *au général divisionnaire Berthier*[4].

(Beni-Souef), le 4 messidor an VII (22 juin 1799).

J'ai l'honneur de vous remettre ci-joint, Général, le procès verbal dressé par le citoyen Casanier, du 1r bataillon de la 22me demi-brigade d'infanterie légère, relatif à une sédition qui qui a eu lieu dans ce corps et qui est apaisée. Je vous prie, mon Général, d'ordonner que ce dit verbal soit renvoyé par devant le conseil de guerre. Les prévenus descenderont à l'occasion sûre.

---

[1] Biffé: la plainte au conseil de guerre.

[2] En marge: Renvoyé à la suite de la lettre du général Berthier en date du 5.

[3] Du 5 messidor, (23/VI 1799).

[4] *Ms. Oss.* 2582.

Zajączek *au général divisionnaire Berthier* [1].

(Beni-Souef), le 4 messidor (22 juin 1799).

J'ai l'honneur de vous remettre ci-joint l'état de situation des troupes que je commande.

Zajączek *au chef de bataillon Sacrost* [2].

(Beni-Souef), le 4 messidor (22 juin 1799).

J'ai reçu vos deux lettres du 4. Je vous prie de me mander dans la suivante bien distinctement le nom des villages d'où vous m'écrivez ou que vous me portez dans vos lettres.

Quant aux Arabes que vous avez vus aujourd'hui sur votre droite, ce sont les mêmes que le général Friant a chassés de Siout, de Miniet, et qu'il a poursuivis jusque dans notre province. Si vous pouvez les surprendre cette nuit, vous ferez fort bien de disperser ces vagabonds, le général Friant m'ayant mandé qu'il n'avancerait pas plus loin dans notre province et qu'il me coulait le soin de poursuivre ces Arabes.

J'écris à tous les cheiks arabes nos amis, pour qu'ils aient (le soin) de les chasser, j'écris en même temps à Fayoum pour qu'on y soit sur ses gardes.

Le général Davout est encore au Caire, c'est l'adjudant général Boyer qui est passé dans le Fayoum avec une centaine d'hommes, mais j'ignore encore l'objet de sa mission. Je n'oublierai pas de vous passer la pièce aussitôt qu'elle me sera parvenue. Je vous demande surtout de n'avoir pas l'air de vous retirer devant ces Arabes. Cela les enhardirait. Le parti de les attaquer est le plus sage.

---

[1] *Ms. Oss.* 2582.
[2] *Ms. Oss.* 2582.

Zajączek *au citoyen Noble*[1].

(Beni-Souef), le 4 messidor (22 juin 1799).

Les Arabes de la tribu Geamma, chassés de la province Siout, de celle de Miniet, et poursuivis jusque dans la nôtre par le général Friant, se trouvent aujourd'hui au nombre de 200 hommes à Sédiman. Je vous en avertis afin que vous fussiez sur vos gardes. Prenez des mesures en conséquence avec Osman Soborgi et instruisez moi de tout ce que vous pouvez apprendre au sujet de ces Arabes. Le chef de bataillon Sacrost doit les attaquer cette nuit, si toute fois il peut les atteindre. Mon avis serait que vous préveniez nos amis Arabes dans le Fayoum afin qu'ils leur donnent une chasse, ainsi que je l'ai fait dans la province de Beni-Souef.

Zajączek *au citoyen Fradin*[2].

(Beni-Souef), le 4 messidor (22 juin 1799).

Deux cents Arabes d'une tribu ennemie se trouvent aujourd'hui à Sédiman. Le commandant Sacrost doit les attaquer cette nuit. En cas qu'ils se sauvent sans l'attendre, soyez sur vos gardes afin de ne pas compromettre le détachement. J'écris au citoyen Noble pour qu'il m'instruise du mouvement de ces Arabes.

Zajączek *à l'adjudant général Boyer*[3].

(Beni-Souef), le 5 messidor (23 juin 1799).

J'ai reçu, Citoyen, votre lettre du 4. Je suis enchanté de vous avoir pour témoin de mes opérations passées et futures.

---

[1] *Ms. Oss.* 2582.
[2] *Ms. Oss.* 2582.
[3] *Ms. Oss.* 2582. Voir aux *Arch. h. de la Guerre*: *Registre G.* p. 60. Berthier à Boyer, Caire, 15 mars 1799. Ordre de se rendre dans le Fayoum

Tous les renseignements que je pourrais vous donner sur la perception du miri de Fayoum, vous les trouverez chez le citoyen Noble qui en a été chargé. Vu les villages affermés il y n'aura que quelques mille pataques à recevoir, ce que je crois, mais il n'en est pas de même dans la province de Benhassé, ainsi je serai bien aisé, que vous acheviez le plutôt possible le miri de Fayoum pour travailler à celui d'ici où le paysan est très récalcitrant et on a besoin de la force pour le contraindre.

Votre détachement est presque plus fort que le mien. Je n'ai que 240 hommes de disponibles, le reste est malade.

Je vous ai envoyé les deux boulangers que vous me demandez. Comme le détachement que j'avais à Fayoum n'y a été que momentanement et que la manutention d'aujourd'hui va par entreprise, je n'ai point cherché à y faire aller les forces, d'ailleurs le détachement étant toujours en tournée n'aurait pas pu en profiter.

La province de Fayoum a toujours été très pacifique, le divan agit avec beaucoup de sagesse. Le vieux cheik, homme d'un caractère doux et tranquille, Osman Soborgi, que j'ai placé dans le divan depuis que vous avez quitté le Fayoum, est un homme sage, ferme et actif. C'est à lui que l'on doit la dernière défense de Medine contre les Mameluks. — J'ai mandé hier au citoyen Noble, ainsi qu'au commandant du détachement que j'avais laissé dans le Fayoum, que 200 Arabes de la tribu de Geamma, poursuivis et chassés de la province de Siout et de celle de Minieh par le général Friant, et poursuivis par le même général jusque dans la province de Benhassé, se sont trouvés hier à midi à Sédiman, que le chef de bataillon Sacrost devait les attaquer cette nuit; en cas qu'ils se retirent vers le Fayoum, ne les laissez pas, Général, en repos, prévenez tous les cheiks Arabes qui ont fait la paix avec nous, pour qu'ils aient à courir dessus. Il ne me reste rien à vous dire pour le moment, si non de vous répéter que je suis bien

---

et en suite dans la province de Beni-Souef avec des détachements de la 88e demi-brigade pour y lever le miri et autres impôts. Il est, à son arrivée à Beni-Souef, sous les ordres du général de brigade Zayonchek, commandant des deux provinces.

aise de vous avoir pour témoin de mes opérations passées et futures.

P. S. Je vous préviens, Général, qu'il est ordonné par le général en chef que le miri de la province de Fayoum soit versé dans la caisse du payeur résidant à Beni-Souef, vu que la province du Fayoum n'a point de payeur, ainsi quand vous aurez deux ou trois mille pataques, envoyez les moi parce que j'aurai instamment l'occasion de les faire passer au Caire. Vous m'enverrez également onze chevaux qui restent à percevoir dans la province de Fayoum parce que j'ai des dragons que l'on m'a envoyés pour être montés.

Zajączek *au citoyen Noble* [1].

(Beni-Souef), le 5 messidor (23 juin 1799).

Je vous envoie la copie de l'ordre dont a été porteur l'adjudant général Boyer. Vous fournirez à ce commandant tous les renseignements nécessaires à la perception du miri dont il est chargé, vous m'instruirez au fur et à mesure de vos opérations. J'espère que le recouvrement ne sera pas long vu qu'il y a beaucoup de villages d'affermés.

J'ai reçu votre lettre du 3 messidor. J'écris au général Boyer au sujet de l'argent que vous désirez avoir ici pour envoyer au Caire.

Zajączek *au chef de brigade Detrès* [2].

(Beni-Souef), le 5 messidor (23 juin 1799).

Les Arabes chassés par le général Friant s'étaint arrêtés hier à Sédiman. Le chef de bataillon de la 21e, Sacrost, devait les avoir attaqués cette nuit. On a entendu le feu de canon et de la mousqueterie.

J'ignore le résultat du combat, mais je ne doute point qu'ils n'aient pas été battus.

[1] *Ms. Oss.* 2582.
[2] *Ms. Oss.* 2582.

Si le général Friant est encore à Miniet, je vous prie de lui présenter mes civilités [1].

Zajączek *au général Berthier* [2].

(Beni-Souef), le 5 messidor (23 juin 1799).

L'adjudant général Boyer m'a envoyé aujourd'hui du Fayoum l'ordre du 27 prairial [3], par lequel il m'est enjoint de lui donner des renseignements nécessaires pour la perception du miri. Je l'ai fait aussitôt, d'ailleurs il y a trouvé l'agent français occupé de cette besogne. Si le recouvrement de l'impôt a tardé, la faute en est au peu de force que j'avais. Les habitants étant accoutumés à la contrainte, ne veulent rien payer de bonne grâce, d'ailleurs plusieurs irruptions de Mameluks que j'ai combattus et chassés des deux provinces, m'ont pris du temps. Au reste je suis bien aise d'avoir l'adjudant général Boyer pour témoin de mes opérations passées et futures.

Zajączek *à l'adjudant général Boyer à Medine* [4].

(Beni-Souef), le 7 messidor (25 juin 1799).

Les Arabes de la tribu de Geamma, les mêmes que le général Friant a poursuivis jusque dans la province de Benhassé,

---

[1] Friant, général de brigade, à Zayonchek, Minieh, le 30 prairial VII (18 juin) «...Je viens de me rendre ici sur ordre du général Desaix à la tête d'une colonne mobile dans l'intention de me joindre avec la garnison de Minieh et de chasser de cette province les Arabes..... Je vous invite de vous mettre en mesure de vous faire bien instruire de leurs mouvements afin de savoir de votre côté leur donner une nouvelle chasse. Les tribus d'Arabes Benouafi et Koraïm se sont réunies à nous». *(Arch. h. de la G.)*. Voir La Jonquière V. 258, 265, 267—8, 271—3.

[2] *Ms. Oss.* 2582.

[3] *Arch. h. de la Guerre, Registre G.* p. 60. Berthier au général Zajączek, commandant des provinces de Fayoum et de Beni-Souef, à Beni-Souef. Caire, le 27 prairial VII (15 juin). Avis de la mission de l'adjudant général Boyer. Ordre de lui fournir tous les renseignements qui peuvent lui être utiles.

[4] *Ms. Oss.* 2582.

se sont portés à la hauteur du village de Zarech[1] qui est dans la province du Fayoum. Cette tribu est composée de mauvaises gens qui pillent, volent et refusent de faire la paix, ainsi il ne faut pas les souffrir dans notre voisinage. Mon cher Général, veuillez bien prendre vos mesures en conséquence[2]. Les Arabes du Fayoum ayant tous fait la paix, prévenez les de s'unir à vous pour chasser ces malheureux. Osman Soborgi[3] pourra vous être utile dans cette occasion.

Le citoyen Poussielgue vient d'écrire à l'agent français de la province de Benhassé: «Quoique les villages de votre province soient affermés, cela ne change absolument rien à vos mesures et à la marche que vous devez suivre. Il faut continuer d'agir, comme si les villages n'étaient pas affermés. L'essentiel est qu'ils payent et que les grains descendent au Caire. Les fermiers ajouteront à vos moyens et à votre autorité tous les secours que leur intérêt personnel leur fera trouver. On comptera après avec eux». D'après la teneur de cette lettre nous serions obligés de percevoir le miri dans tous les villages affermés. Communiquez, je vous prie, cet article au citoyen Noble en l'engageant d'écrire à l'administration pour avoir à cet égard quelque éclaircissement quoique la lettre du citoyen Poussielgue soit très claire, mais dans une opération aussi compliquée on ne saurait prendre trop de précautions.

La partie de la province de Beni-Souef où l'on va percevoir à cette heure le miri est très revêche. Le détachement que j'y ai envoyé, n'est que de 130 h. Je ne puis les renforcer

---

[1] Il s'agit probablement du village Zarihéh qui se trouve sur la rive droite du canal Joseph, un peu au nord de Sédiman.

[2] Voir (aux *Arch. h. de la Gu.)* deux lettres du général Friant à Zayonchek. Mingotij (Mangatin), 2 messidor (20 juin). «J'ai l'honneur de vous prévenir, que deux cents Arabes, composant la tribu Geamma, quatre kachefs et une vingtaine..... à la poursuite desquels je suis, sont.... à Fedimone (?) (Sédiman), village de votre province. Comme mes instructions..... de ne point trop m'éloigner de Siout, je n'irai pas plus loin qu'ici et vous laisse le soin de les poursuivre de nouveau. Les Arabes de Zaïda doivent traiter de la paix aujourd'hui avec moi». 3 messidor VII (21 juin) «La tribu Zaïda est maintenant dans les environs de Sédiman, composée de 150 Arabes. Celle de Geamma, environ 200, est maintenant dans le Fayoum.... Je vous engage à poursuivre ces deux tribus». Voir aussi La Jonquière V. 271.

[3] «Schorbadgi» dans le texte original.

parce que je n'ai que des malades. Ainsi, mon cher Général, arrangez vous de manière à m'envoyer cent hommes pour être unis au détachement qui est en tournée. Deux cents hommes suffiront pour le Fayoum dont les habitants sont pacifiques, tandis que ceux de Benhassé sont très récalcitrants. J'aimerai encore mieux que vous vous y portassiez avec toute votre force, si le miri était achevé dans le Fayoum. Cela n'étant pas, je vous prie de m'envoyer cent hommes le plutôt que vous pourrez. Leur route doit être par Beni-Souef. Adieu, mon cher Général, je vous salue.

P. S. N'oubliez pas, je vous prie, de m'envoyer le plutôt possible cinq chevaux pour monter les dragons.

Fayoum n'a rien à craindre des Mameluks. Il n'en existe plus dans la haute Egypte. Mourad-Bey a encore 150 hommes, mais le général Desaix le veille de près.

Zajączek *à l'adjudant général Boyer* [1].

(Beni-Souef), le 9 messidor (27 juin 1799).

J'ai reçu votre lettre du 8 messidor. Vous avez parfaitement bien fait d'avoir cherché à éloigner de la province les Arabes voleurs en les attaquant. Cela était d'autant plus nécessaire que Mourad-Bey a quitté la retraite et qu'il pouvait les réunir à cette troupe, comme vous le verrez dans la copie de la lettre du général Friant ci-jointe [2].

Je ne puis vous envoyer que 3000 cartouches; je partage avec vous ce que j'avais; il ne m'en reste que trois mille, mais j'en attends tous les jours du Caire. Pour des pierres à fusil je n'en ai point.

J'ai envoyé ce matin au citoyen Ňoble deux lettres de l'administration générale; je présume qu'il y sera informé de ce que l'on aura décidé à l'égard des fermiers.

---

[1] *Ms. Oss.* 2582.

[2] Lettre du 25 juin annonçant la descente de Mourad-Bey vers la basse Egypte. «Il est indispensable que vous poursuiviez les Arabes de Gęamma et de Zaïda pour empêcher la réunion de ces deux troupes».

Je sens comme vous qu'il ne faut point partager ses forces, mais le détachement de cent hommes que je vous ai demandé, m'aurait été très utile. Cependant je me consolerai de cette privation par l'idée que la perception du miri du Fayoum sera accélérée. Je vous connais trop, mon cher Général, pour vous prier de hâter le recouvrement de cette imposition, je vous dirai seulement que je vous attends avec impatience, car le paysan de la province où je suis, est très récalcitrant et la nouvelle du mouvement de Mourad-Bey va le rendre encore plus difficile sur l'article du payement. Quant à la somme qui vous est due, je serai d'avis que, pour être en règle, vous présentiez votre ordonnance au payeur de Beni-Souef qui est le même du Fayoum. Cela est d'autant plus nécessaire que le dernier ordre du jour que j'ai reçu du Caire, défend de toucher à l'argent perçu dans les provinces sans un ordre exprès, et rend responsables les agents français[1]. Si j'avais un exemplaire de cet ordre, je vous l'enverrai, mais je n'en ai qu'un.

Prenez, je vous prie, vos mesures pour être informé à temps de l'approche de Mourad-Bey. J'en ferai autant de ma part. Il est également essentiel de savoir ce que sont devenus les Arabes que vous avez attaqués. Selon les nouvelles que j'en ai reçues hier dans la matinée, ils devaient avoir passé dans la petite oasis qui est à deux journées de marche de Fayoum. Tâchez de vous en assurer, et de m'en prévenir.—Adieu, mon cher Général, je vous salue bien cordialement.

Zajączek *au général en chef Bonaparte*[2].

(Beni-Souef), le 9 messidor (27 juin 1799).

Les Arabes de la tribu de Geamma après avoir fait semblant de demander la paix se sont portés rapidement du côté de Fayoum. J'en avais déjà prévenu l'adjudant général Boyer. Il les fit attaquer et leur a tué cinquante hommes, mais nous avons perdu deux des nôtres et nous avons six blessés. Il

[1] Voir l'ordre du jour de l'armée du 3 messidor (21 juin) (La Jonquière V. 239).

[2] *Ms. Oss.* 2582.

n'est pas encore bien certain de quel côté ces vagabonds ont dirigé leur marche.

Le général Friant me mande de Miniet que Mourad-Bey a quitté sa retraite et qu'il paraît diriger sa marche vers le Fayoum, à la tête de 3 à 400 cavaliers. J'ai pris des mesures pour être avisé à temps de son approche. J'en ai prévenu l'adjudant général Boyer. Nous tâcherons de le bien recevoir, mais il nous faut des cartouches. J'ai partagé celles qui me restaient avec la garnison du Fayoum.

Nous faisons nos efforts dans les deux provinces pour accélérer le miri, mais cela ne va pas aussi vite que nous le désirerions.

Zajączek *au chef de bataillon Sacrost* [1].

(Beni-Souef), le 9 messidor (27 juin 1799).

La garnison de Fayoum vient de livrer un combat aux Arabes de la tribu de Geamma. Ces derniers y ont perdu 50 hommes, mais nous eûmes deux hommes en tués et six en blessés.

Je vous envoie la copie de la lettre du général Friant. Avertissez moi avec exactitude de ce que vous entendrez de (la) marche de Mourad-Bey. Je n'ai pas besoin de vous dire d'être sur vos gardes, car je vous connais trop.

Quant à l'affaire du Mameluk dont l'on a saisi les esclaves et les effets, cet homme a mérité en quelque façon ce traitement pour avoir tardé à demander la paix, ce qui ne prouve pas les intentions droites de sa part. Cependant comme cela me paraît un homme misérable, je serai très porté à lui faire rendre tout ce que l'on lui a pris. Je vous en écrirais plus tard, quand j'en aurai parlé à l'agent français, cette affaire étant totalement de sa compétence.

Rien de nouveau du Caire. Pressez le miri tant que vous pouvez, et envoyez moi les deux mille pataques que vous avez.

---

[1] *Ms. Oss.* 2582.

Zajączek *au général en chef Bonaparte*[1].

(Beni-Souef), le 9 messidor (27 juin 1799).

J'ai l'honneur de vous envoyer le paquet venant du général Friant, ainsi que la copie de la lettre qu'il m'a écrite. Il poursuit Mourad-Bey. Demain je me porte sur Sédiman comme il le désire. Je rappelle le détachement que j'avais en tournée et je fais venir l'adjudant général Boyer avec sa troupe.

Zajączek *à l'adjudant général Boyer*[2].

(Beni-Souef), le 9 messidor (27 juin 1799) à 8 heures du soir.

Je viens de recevoir la lettre du général Friant qui me mande le 7, à 9 heures du matin, à quatre lieues plus haut que Miniet, qu'il poursuit Mourad-Bey, que ce dernier n'a sur nos troupes que deux heures d'avance. Mourad-Bey est fort de 400 hommes, dont le quart sur des dromadaires, le reste sur des chevaux en mauvais état. Le général Friant me conjure de me porter sur Sédiman. Je marche demain à la pointe du jour. J'aurai avec moi 100 hommes à peu près. J'y appelle le détachement que j'ai en tournée et qui est de 130 hommes et une pièce de trois. Je vous invite, Général, à venir me joindre à Sédiman. Mettez toute la diligence possible. L'oiseau est intéressant à prendre.

Zajączek *au chef de bataillon Sacrost*[3].

(Beni-Souef), le 9 messidor (27 juin 1799).

Le général Friant me mande à 4 heures au-dessus de Miniet, le 7, à 9 heures du matin, qu'il poursuit Mourad-Bey, que ce dernier n'a que deux heures de marche sur lui, qu'il a 400 Mameluks, dont le quart monté sur des dromadaires et le reste

---

[1] *Ms. Oss.* 2582.
[2] *Ms. Oss.* 2582.
[3] *Ms. Oss.* 2582.

sur de mauvais chevaux, il me conjure de me porter sur Sédiman. Je marche demain à la pointe du jour avec ce que je puis ramasser dans Beni-Souef. Vous de votre côté, mon cher Commandant, marchez également sur Sédiman. L'adjudant général Boyer se rendra de même. J'espère que vous recevrez cette lettre avant le jour, et que vous partirez aussitôt. Boyer n'a point de pièce.

Zajączek *au général en chef Bonaparte*[1].

(Sédiman), le 11 messidor (29 juin 1799).

Je me suis porté hier sur Sédiman. L'adjudant général Boyer m'y a rejoint. A dix heures de la nuit nous fûmes informés que Mourad-Bey a passé par Toutounné[2] pour[3] aller prendre poste à Garah. C'est une petite oasis dans le sud-ouest du Fayoum. Les Arabes de Geamma que l'adjudant général Boyer a combattus, se sont joints à Mourad-Bey. On dit cette tribu forte de 400 hommes. Une autre tribu de la province de Benhassé, forte de 200 hommes, s'est aussi unie à lui, de manière qu'il a aujourd'hui mille cavaliers. A son passage par Benhassé[4] et Chanara il a écrit à tous les Arabes de la province pour leur demander des vivres et des chevaux. Il n'a pas eu de réponse. Nous ne savons rien du général Friant, mais il est à croire qu'il ne tardera pas à s'approcher de nous. Garah[5] est à cinq lieues de Sédiman. Nous nous portons aujourd'hui sur Toutounné.

---

[1] *Ms. Oss.* 2582.
[2] On ne trouve pas ce nom sur la carte dressée par Jacotin (La Jonquière II. 472, V. 276).
[3] Biffé: et a été allé.
[4] = Behneseh.
[5] «Garha» dans la minute.

Le général de brigade **Zajączek** *au général Friant*[1], *à Abou-Gandir.*

Au qu. gén. de Sédiment[2], le 11 messidor an VII (29 juin 1799) à huit heures du matin.

Général, je suis à Sédiment depuis hier. L'adjudant général Boyer m'y rejoint. Mourad-Bey s'est porté sur Garah, une petite oasis dans le sud-ouest du Fayoum, à quatre lieues de Sédiment. Nous marchons aujourd'hui sur Toutounné pour nous approcher de l'ennemi. Salut et fraternité.

P. S. Depuis votre dernière du 7, à 9 heures du matin, je suis sans aucune nouvelle de votre part.

Je reçois à l'instant votre lettre du 10. Nous savions déjà que Mourad-Bey était à Garah dans le Fayoum. Nous devions nous porter sur Toutounné.

Je pars de suite dans l'espoir de vous y rencontrer.

Je vous salue, Général. Zayonchek.

Le général de brigade **Zajączek** *au général Friant, à Garah*[3].

Au qu. gén. d'Abou-Gandir[4], à 5 heures de marche de Medine[5], le 11 messidor an VII (29 juin 1799) à quatre heures et demie après-dîné.

Je suis à deux heures de marche de Nezleh[6] dans un village qu'il faut nécessairement passer lorsqu'on va de Garah à Nezleh. Les habitants d'ici m'assurent que Mourad-Bey n'est point à Nezleh et qu'au contraire il s'est porté dans la petite oasis qui est à deux journées dans le désert de Garah. Mandez

[1] *A. h. de la G.*
[2] Sedment-el-Gebel ou Sédiman.
[3] *Arch. h. de la Gu.*, *A. d'Orient.* Citée par La Jonquière V. 281.
[4] «Abougoudir» et «Abougoudy» dans texte original.
[5] Medinet-el-Fayoum.
[6] «Neslé» dans texte original.

nous, Général[1], ce qu'il en est, et disposez de nous comme vous le croirez le plus convenable pour l'utilité publique[2]. Salut et considération. Zayonchek.

Zajączek *au général en chef Bonaparte*[3].

Medine, le 12 messidor (30 juin 1799).

Mourad-Bey nous a échappé. Il a gagné le désert à travers duquel il se propose de descendre la province de Bahiré[4]. Le général Friant l'a poursuivi jusqu'à Garah, petite oasis au midi du Fayoum. Je m'en retourne demain dans ma province de Benhassé. L'adjudant général Boyer s'y rendra dans quelques jours pour presser le miri. Les habitants de la province du Fayoum étant plus traitables, un détachement de 100 hommes y suffira pour achever le recouvrement des impositions. Le général Friant va donner quelques jours du repos à sa troupe avant que de s'en retourner dans la haute Egypte. Ce petit séjour à Medine est d'autant plus nécessaire qu'il a ôté à Mourad-Bey jusqu'à l'idée de revenir dans le Fayoum.

Zajączek *au commissaire des guerres Jaquin*[5].

(Beni-Souef), le 14 messidor (2 juillet 1799).

Je viens de recevoir votre lettre de ce jour. Conformément à vos désirs, à la nécessité du corps je viens d'ordonner à Moal-

---

[1] La Jonquière écrit: Mandez, mon Général...

[2] Voir le rapport adressé par le général Friant à Bonaparte, Médinet-el-Fayoum, le 12 messidor. «.....Je pris le parti de me rendre à Garah où j'arrivai à 10 heures du matin (le 11 messidor). Le soir, je me rendis au village d'Abou-Gandir, où je fis ma jonction avec le général Zayonchek et l'adjudant général Boyer, que j'avais instruits de tous mes mouvements et de ceux de l'ennemi, et qui, par les leurs, ont empêché Mourad de passer par le Fayoum». (La Jonquière V. 281—3). Voir aussi *Corr.* V 4245.

[3] *Ms. Oss.* 2582.

[4] Biffé: Tous les rapports s'accordent qu'il a pris le chemin de Bahireh...

[5] *Ms. Oss.* 2582.

lem Berson de vous fournir tout ce qui sera nécessaire au besoin de la troupe, en attendant la réponse de l'ordonnateur à qui j'écris également au sujet de la cessation du service fait par le garde-magasin Barrère. Ainsi la subsistance pour la troupe se trouve assurée par ce moyen.

Zajączek *à l'ordonnateur en chef Daure*[1].

(Beni-Souef), le 14 messidor (2 juillet 1799).

J'ai l'honneur de vous faire passer copie de la lettre que m'a écrite le citoyen Jaquin, commissaire chargé du service de cette place, qui me prévient que le garde-magasin Barrère vient de cesser, faute de fonds, la fourniture de la viande, huile, beurre, bois etc. J'ai ordonné à l'intendant copte afin que la subsistance fut assurée à la troupe, de fournir ce qui l'est nécessaire, en attendant que vous ayez ordonné telle mesure qui vous paraîtra convenable à ce sujet dans cette occasion.

Zajączek *au général Desaix*[2].

(Beni-Souef), le 15 messidor (3 juillet 1799).

Votre lettre du 13 vient de m'être remise. Je suis fort étonné que l'exprès que le général Friant vous a envoyé de Medine, ne vous soit pas parvenu. Vous auriez été instruit que Mourad a gagné le désert, que le général Friant l'a poursuivi jusqu'à Garah, petite oasis au sud de Fayoum; la garnison de cette dernière province et celle de Benhassé ont été en mouvement pour poursuivre Mourad-Bey, et je n'ai quitté le général Friant que le 13 du courant. Il devait s'arrêter quelques jours à Medine, tant pour reposer sa troupe qui en avait bien besoin, que pour empêcher que Mourad-Bey ne retourne dans le Fayoum. Au moment où je me suis séparé du général Friant, nous ne savions pas encore ce que deviendrait Mourad-Bey,

[1] *Ms. Oss.* 2582.
[2] *Ms. Oss.* 2582.

mais il est probable qu'il gagnera la province de Bahireh. Du reste tout est tranquille dans le pays.

Votre avant-dernière lettre ne m'est pas parvenue, l'exprès qui a été me chercher dans le Fayoum n'est pas encore de retour.

Zajączek *au général Desaix*[1].

(Beni-Souef), le 16 messidor (4 juillet 1799).

J'ai l'honneur de vous envoyer le paquet qui vient de m'être apporté du Caire.

67 volontaires de différents corps de votre division sont envoyés à Beni-Souef pour y attendre vos ordres.

Le général Friant se prépare à attaquer Mourad-Bey dans sa retraite[2]. Il vient de me demander 300 chameaux avec les outres. Je tâcherai de le satisfaire.

Zajączek *à l'adjudant Boyer*[3].

(Beni-Souef), le 16 messidor (4 juillet 1799).

Je viens de recevoir un ordre de l'état-major en date du 14 du courant, par lequel j'apprends que vous êtes nommé commandant de la province de Minieh. Comme on ne s'explique pas dans le dit ordre, si vous y allez avec le détachement que vous avez emmené du Caire, ou simplement avec une escorte pour votre sûreté, je ne sais comment me régler dans cette occasion. Si vous emmenez le détachement entier, le miri des deux provinces court un grand risque de n'être pas perçu. Dans tous les cas, je vous prie, Général, de ne pas emmener avec

---

[1] *Ms. Oss.* 2582.

[2] Voir sa lettre à Bonaparte, du 1 juillet: «Mourad-Bey n'est point encore parti de la fontaine de Raïan.... Pour lui ôter les moyens de tenter de passer par le Fayoum, j'ai placé un bataillon et une pièce de canon à Abou-Gandir, village situé à l'entrée du désert..... Je cherche à me procurer des chameaux pour aller chasser Mourad-Bey de Raïan, dans le cas où il ne se déciderait pas à en sortir». (La Jonquière V. 283—4).

[3] *Ms. Oss.* 2582.

vous les 60 hommes de (la) 88e que vous avez trouvés dans le Fayoum. Vous savez que cette troupe a été de ma garnison, vous savez de même combien j'en ai besoin. Si au contraire vous laissez dans le Fayoum le détachement que vous avez emmené, je vous prie de laisser le commandement de deux détachements réunis au plus ancien des deux chefs de bataillon, Je crois que vous pouvez le faire d'autant plus hardiment, que vous trouverez à Miniet une garnison de près de 500 hommes d'infanterie. D'ailleurs le général Friant a trop peu de troupe avec lui pour pouvoir se passer du détachement de la 88e. Faites moi l'amitié de me répondre réciproquement à cette lettre et d'être persuadé de l'estime, amitié et considération que je vous porte.

Zajączek *au général Friant*[1].

(Beni-Souef), le 16 messidor (4 juillet 1799).

J'ai travaillé toute la journée pour vous pourvoir de chameaux. J'en ai ramassé 200 qui sont à Beni-Souef, mais sans bâts et sans outres. Les Arabes sont allés les chercher. J'espère que vous les aurez demain, ainsi que 200 autres chameaux après lesquels j'ai envoyé l'intendant de province copte.

J'ai l'honneur de vous envoyer la copie de l'ordre que j'ai reçu[2]. En cas que vous ayez quelques cavaliers de quelqu'un des corps qui sont nommés et que vous n'ayez pas besoin pour votre expédition, envoyez les moi à Beni-Souef pour que je les fasse passer, conformément à l'ordre, au Caire.

---

[1] *Ms. Oss.* 2582.

[2] *Arch. h. de la Guerre.* Registre G. f°. p. 80. Berthier à Zayonchek, commandant les provinces de Beni-Souef et de Minieh. Caire, le 14 messidor VII (2 juillet 1799). Ordre d'envoyer au Caire tous leurs hommes montés du 7e rég. de hussards et de 3e, 14e et 15e rég. de dragons. Avis que le chef de brigade Detrès a ordre de se rendre au Caire avec son régiment et que l'adjudant général Boyer va le remplacer dans le commandement de la province de Minieh. Voir *Corr.* V. 4243, La Jonquière V. 288.

Zajączek *au général divisionnaire Berthier*[1].

(Beni-Souef), le 17 messidor (5 juillet 1799).

Le citoyen Peyre[2], adjoint à l'état-major, m'a remis votre lettre du 13 messidor[3]. Au lieu de 80 hommes du dépôt de la division Desaix il (ne) m'en a amené que 67, le reste ne se trouvant pas en état de quitter le Caire. Il m'a remis les 12 mille cartouches qui m'avaient été envoyées.

J'ai reçu le même jour votre lettre du 14. J'enverrai au Caire les dragons du 14me qui se trouvent montés à Beni-Souef, lorsque le chef de brigade Detrès descendra, parce que je pourrais les compromettre en les envoyant seuls; ils ne sont que 11 de montés.

Mourad-Bey est toujours dans sa position en Raïan[4], fontaine située dans le désert, à deux journées de marche de Medine. Le général Friant m'a demandé 300 chameaux et autant d'outres pour faire une expédition dans le désert. Je m'en occupe depuis deux jours et j'espère pouvoir les lui faire passer aujourd'hui. Je ne doute point que le général Friant ne vous instruise de tout ce qui concerne Mourad-Bey à mesure que les événements se présentent.

P. S. Je ne puis vous envoyer que dans quelques jours l'état de situation des troupes qui sont sous mon commandement, parce que depuis l'apparition de Mourad-Bey elles se trouvent disséminées et courent le pays.

---

1 *Ms. Oss.* 2582.

2 «Paire» dans la minute.

3 *A. h. de la G.* (Reg. G. p. 79). Berthier à Zajączek, commandant de Beni-Souef, 13 messidor VII (1 juillet). Avis que les 80 hommes qui ont ordre de s'y rendre avec des munitions, y seront à ses ordres en attendant ceux du général Desaix.

4 «Royal» dans la minute.

Zajączek *au général Friant*[1].

(Beni-Souef), le 17 messidor (5 juillet 1799).

J'ai reçu votre lettre du 16. Malgré tous les mouvements que je me donne, je ne suis pas encore à même de vous envoyer les chameaux demandés. Rien n'égale la lenteur de gens du pays. Malgré que je me suis emparé des chameaux, je ne puis vous les envoyer, parce que ces malheureux Arabes tardent à m'apporter les bâts et les outres. J'envoie courrier sur courrier, mais il ne se pressent pas davantage. Cependant j'espère que vous les aurez cette nuit au plus tard.—J'ai expédié votre lettre pour le général Desaix. Je vous prie d'envoyer les deux incluses à l'adjudant général Boyer.

Le général de brigade **Zajączek** *au général de brigade Friant*[2].

Au qu. gén. de Beni-Souef, le 17 messidor an VII (5 juillet 1799), à 9 heures du soir.

Général, un cheik arabe, nommé Marmond-abou-y-ekié, de la tribu de Quoualis, fixé dans la province de Benhassé, vient de mander à l'intendant copte de la même province que Mourad-Bey s'est porté sur un village nommé Zahiut-el-Barmazé[3]. Ce village est à onze lieues de Beni-Souef, au bord du désert. Ali-Kachef et Ismaïn-Kachef se sont portés en même temps sur Mezura[4]. L'un et l'autre de ces villages sont de la province de Benhassé et situés au bord du désert. Toute fausse que me paraît cette nouvelle, j'ai cru devoir vous la mander. L'intendant copte que j'ai chargé des chameaux doit vous en emmener demain 160. Ceux que j'ai ici n'attendent qu'après les bâts et les outres, après lesquels ces malheureux Arabes me font languir. — Salut et considération. Zayonchek.

---

[1] *Ms. Oss.* 2582.

[2] *Arch. h. de la Gu.*, *A. d'Orient.*

[3] Probablement: Barnacha sur la rive du canal Joseph.

[4] Probablement: El-Meçourah, village situé vis-à-vis de Barnacha.

Zajączek *au général en chef Bonaparte*[1].

(Beni-Souef), le 18 messidor (6 juillet 1799).

Mourad-Bey remonte. Il est aujourd'hui à Behnesé. Le général Friant, l'adjudant-général Boyer, avec le détachement de la 88e le poursuivent. Le général Friant m'engage à me porter sur Garah, poste essentiel à garder en cas que Mourad pressé par le général Desaix qui est à Miniet, veuille redescendre. Mais si je m'y porte, je ne pourrai pas renvoyer le bataillon de la 22e[2], et ce qu'il y a de pire encore c'est que la perception du miri sera suspendue.

Zajączek *au chef de bataillon Sacrost*[3].

Le 18 messidor (6 juillet 1799).

Le général Friant me mande que Mourad-Bey remonte, qu'il va le poursuivre, que l'adjudant-général Boyer est de sa partie et qu'on vous laisse 60 hommes de la 88e. Mon cher Commandant, en retenant auprès de vous ces 60 hommes de la 88e et tous ceux de la 21e — vous aurez 130 hommes passés. Renvoyez moi tout ce que vous avez de la 22e, ainsi que la pièce de canon. Vous serez assez fort pour percevoir le miri de Fayoum, et j'ai besoin de la pièce pour agir au midi de la province qui est revêche, comme vous le savez. Le général Friant me mande de me porter sur Garah dans le Fayoum. Je ne puis le faire à moins de renoncer tout à fait au miri de la province de Behnesé. Mais je vous charge, mon cher Commandant, de faire observer le mouvement de Mourad afin d'en être averti à temps, et de vous porter avec célérité sur Garah, mais je doute que Mourad-Bey s'avise de revenir, et il est impossible de sacrifier le miri pour parer à un événement qui est très incertain.

---

[1] *Ms. Oss.* 2582.

[2] On s'occupa à cette époque de la nouvelle organisation de l'infanterie (Voir La Jonquière V. 201—5, 207—13, 580).

[3] *Ms. Oss.* 2582.

Zajączek *au général en chef Bonaparte* [1].

(Beni-Souef), le 19 messidor (7 juillet 1799).

Depuis ma lettre d'hier le général Friant a changé de dispositions, il attend Mourad-Bey du côté de Garah dans le Fayoum, et me charge de porter tout ce que je pourrai avoir de force sur Fechn. Aussi j'y envoie un détachement de 200 hommes ne laissant à Beni-Souef que très peu de monde pour garder les malades.

J'ai l'honneur de vous envoyer la copie de la lettre du général Desaix [2].

Mourad-Bey est à Barmacha, village situé dans la province de Behneseh au bord du désert et presque à la même hauteur que Fechn. Il a fait couper la tête au cheik de ce village. Le général Friant croit qu'il ne s'est porté là que pour favoriser la jonction des Mameluks descendant de la haute Egypte avec sa troupe.

---

[1] *Ms. Oss.* 2582.

[2] Cette lettre du 14 messidor n'est pas conservée, nous avons retrouvé seulement celle du 15. Desaix à Zajączek, Taha près Miniet, le 15 messidor VII (3 juillet). «J'ai vous ai mandé hier... que j'avais reçu l'avis que les beys Hassan et Osman avaient quitté les environs des cataractes pour descendre dans la basse Egypte. Le 11, ils étaient à la hauteur de Tahtah, moitié chemin de Girgeh à Siout. Ils passeront à la hauteur de Miniet le 16 ou 17. J'ai pris position à Taha, village situé près du désert. Je ferai tout ce que je pourrai pour inquiéter les Mameluks à leur passage. Je préviens le général Friant de leur mouvement et l'engage à faire l'impossible pour les joindre et les combattre;. il ne faut pas leur donner le temps de se reconnaître. Un commissaire que j'avais envoyé à Beni-Souef, vient de revenir, il ne vous a trouvé. Je pense que vous êtes avec le général Friant. Faitez donc.... tout ce que vous pourrez pour achever les mamelouks, ils sont très fatigués». *A. h. de la G.* Voir les lettres adressées en même temps à Friant, La Jonquière V. 285–6.

Zajączek *au général Friant*[1].

(Beni-Souef), le 19 messidor (7 juillet 1799).

Conformément à vos intentions j'envoie un détachement de 200 hommes sous les ordres du chef de bataillon Sacrost à Fechn[2]. C'est tout ce qui m'a été possible de tirer de ma garnison. J'ai beaucoup de malades.

Mourad-Bey s'est porté de Barmacha sur El-Meçourah. C'est un mouvement rétrograde vers le Fayoum. Je dois recevoir de ces nouvelles à midi ou vers le soir. Je ne manquerai pas de vous les communiquer. Si ma pièce de canon, ainsi que 60 hommes de la 88e peuvent être envoyés par le général Boyer, je vous prie, général, de ne pas tarder à les expédier. Le détachement de Fechn aurait besoin de ce renfort.

P. S. Les chameaux étaient partis pour aller vous joindre, mais à votre lettre qui m'annonçait que vous quittiez le Fayoum, j'ai cru qu'ils ne vous étaient plus nécessaires; je les ai congédiés.

Zajączek *au citoyen Noble*[3].

(Beni-Souef), le 19 messidor (7 juillet 1799).

Vous ne me mandez point, Citoyen, ce que vous faites dans le Fayoum. Comment va la perception du miri et de chevaux? Tâchez de profiter du séjour de la troupe du général Friant et (l') instruisez de moi.

---

[1] *Ms. Oss.* 2582.

[2] Voir la lettre de Friant à Desaix, Medinet-el-Fayoum, 18 messidor (La Jonquière V. 293): «Je vous ai instruit, ce matin, ...du mouvement rétrograde de Mourad-Bey. Sans doute, il ne l'a fait que dans l'intention de se réunir avec Hassan-Bey... J'ai placé l'adjudant général Boyer au village de Garah, lieu où il faut qu'ils passent, s'ils veulent descendre dans le Bahireh... et j'ai prié le général Zayonchek de se porter à Fechn pour les empêcher de passer sur la rive droite... Aussitôt que je serai assuré que Mourad-Bey a passé Behneseh, je me mettrai en marche pour vous rejoindre. Boyer viendra avec moi.....»

[3] *Ms. Oss.* 2582.

Les dragons devant partir pour le Caire et ne se trouvant pas tous montés, je me suis forcé de leur donner deux de mes chevaux pour ne pas encourir le blâme de la négligence. Je vous en préviens, Citoyen, afin que vous pensiez de me donner deux chevaux de ceux qui sont à percevoir dans le Fayoum.

Zajączek *au général Desaix*[1].

(Beni-Souef), le 19 messidor (7 juillet 1799).

J'ai reçu la lettre que vous m'avez (fait) l'honneur de m'écrire le 14 de Taha, et conformément à vos ordres j'ai instruit le général en chef de son contenu.

Mourad-Bey a quitté sa position de Raïan. Avant hier il était à Barmacha, village situé au bord du désert à deux ou trois lieues plus haut que Fechn. Hier il s'est porté sur Meçourah qui est à la hauteur de Fechn. Le général Friant croit qu'il n'a fait ce mouvement que pour favoriser sa jonction avec ceux des siens qui descendent de la haute Egypte. Ce général s'est décidé à garder le poste Garah dans le Fayoum et m'engage à me porter sur Fechn. J'y envoie le chef de bataillon Sacrost avec 200 hommes, c'est à dire avec tout ce que j'avais de disponible.

Zajączek *au général Friant*[2].

(Beni-Souef), le 19 messidor (7 juillet 1799).

Je vous envoie la copie de la lettre que le général Desaix[3] vint de m'écrire[4]. Vous trouverez dans le même paquet trois lettres[5] à votre adresse. La nuit du 18 au 19, une partie de Mameluks au nombre de 100 hommes a passé par Sédiman.

[1] *Ms. Oss.* 2582.
[2] *Ms. Oss.* 2582.
[3] «Friant» dans la minute.
[4] Celle du 14 messidor.
[5] Celles du 13, 14 et 15 messidor (La Jonquiere V. 284—6).

Ils ont tenu le chemin de la province de Gizeh. Du reste, je n'ai rien de nouveau.

Zajączek *au général en chef Bonaparte*[1].

(Beni-Souef), le 20 messidor (8 juillet 1799).

J'ai l'honneur de vous envoyer la copie de la lettre du général Friant[2]. J'ai reçu celle de l'état-major général en date du 17. Le mouvement que vous m'y commandez étant subordonné aux ordres que je pourrais recevoir du général Friant, je ne puis me porter dans Atfieh[3], vu que j'occupe par un détachement de 200 hommes le point de Fechn et que je m'y porte incessamment, moi-même, aussitôt que la caisse aura été embarquée sur La Vénitienne. La somme que je vous envoie est de 65 mille livres.

Zajączek *au général Desaix*[4].

(Beni-Souef), le 20 messidor (8 juillet 1799).

Le général Friant me mande dans sa lettre du 19 qu'il se porte sur Mansoura[5]. Il désire en même temps que je renforce la garnison de Medine. Je m'y porte moi-même avec 40 hommes n'ayant pas davantage de disponibles, un détachement de 200 tirés de ma garnison se trouve à Fechn.

---

[1] *Ms. Oss.* 2582.

[2] Voir La Jonquière V. 293. De Medinet-el-Fayoum, 19 messidor, Friant donne à Zayonchek avis de son mouvement pour joindre Desaix. In fine: «Je laisse ici votre pièce de 3 avec environ 80 hommes. Aussitôt que vous me saurez passé à El-Meçourah, je vous invite à envoyer ici du renfort avec les moyens d'évacuer les malades».

[3] Berthier à Zajączek, 17 messidor VII (5 juillet). «L'intention du général en chef est que vous fassiez une course du côté d'Atfieh pour seconder le général Rampon qui part demain du Caire, si le général Friant ne l'a pas faite. L'exécution de cet ordre est cependant subordonnée à ceux que vous recevrez du général Friant qui pourraient lui être dictés par la conduite de Mourad-Bey et par intérêt majeur de le poursuivre sans relâche». — (*Arch. de la G.*). Voir *Corr.* V. 4244, 4245, 4253.

[4] *Ms. Oss.* 2582.

[5] El-Meçourah.

Zajączek *au général Friant*[1].

(Beni-Souef), le 20 messidor (8 juillet 1799).

J'ai reçu la lettre que vous m'avez (fait) l'honneur de m'écrire le 19[2] du courant. Vous désirez que je renforce la garnison de Medinet, mais je suis si faible que c'est seulement avec 40 hommes que je m'y porte moi-même. Donnez moi de vos nouvelles le plus souvent que (vous) le pourrez, elles régleront ma conduite. Je voulais marcher sur Fechn pour rejoindre le détachement de 200 hommes que j'y ai envoyé, mais votre lettre m'a décidé à me rendre à Medinet.

Zajączek *au chef de bataillon Sacrost*[3].

(Beni-Souef), le 20 messidor (8 juillet 1799).

Le général Friant doit coucher aujourd'hui à Mansoura[4]. Pour moi, je me porte sur Medine[5] avec ce que je puis avoir d'hommes disponible. Mandez moi votre position. Quand vous aurez besoin de secours, prévenez m'en de bonne heure. Je pars demain pour Medine.

Le général de brigade Zajączek *au général de brigade Friant*[6].

Au quar. gén. de Beni-Souef, le 20 messidor an VII (8 juillet 1799).

Général, j'ai l'honneur de vous envoyer la copie de l'ordre[7] que j'ai reçu du Caire; le point de Fechn est gardé par deux

[1] *Ms. Oss.* 2582.
[2] 20 dans la minute.
[3] *Ms. Oss.* 2582.
[4] El-Meçourah.
[5] Medinet-el-Fayoum.
[6] *Arch. h. de la Gu., A. d'Orient.*
[7] L'ordre du 17 messidor.

cents hommes; aussitôt que j'aurai expédié la caisse pour le Caire, je m'y porterai moi-même avec 50 ou 60 hommes que je puis avoir de disponibles.

Les cent Mamlouks que je vous avais annoncés hier, filant vers la province de Gizeh, se réduisent à huit cavaliers et quatre dromadaires qui ont passé le Nil près de Zaoué[1]. Je vous salue.

Le général de brigade Zajączek *au général de brigade Friant*[2].

Au quar. gén. de Beni-Souef, le 20 messidor an VII (8 juillet 1799).

Général, j'ai reçu votre lettre du 19. Mourad-Bey est toujours à Bermasé[3]; il envoie des Arabes qui lui sont attachés dans tous les villages qui bordent le désert, pour y demander des provisions et de l'argent.

Le chef de bataillon Sacrost, avec un détachement de 200 hommes, est à Fechn; pour moi, je me rendrai demain à Medinet, avec 40 ou 50 hommes que je puis avoir de disponibles, pour renforcer la garnison de Medine, conformément à vos souhaits. Je vous observerai seulement, Général, que le détachement de Fechn, étant sans pièces, me semble trop faible. — Salut et considération.

Zajączek *au général Friant*[4].

(Beni-Souef), le 21 messidor (9 juillet 1799), à 2 heures après midi.

Mourad-Bey doit être à El-Meçourah. C'est un.... cheik très connu qui m'en assure. Je viendrai vous joindre cette nuit avec

---

[1] El-Zawieh.

[2] *Arch. h. de la Gu., Armée d'Orient, Ms. Oss.* 2582. La Jonquière V, 296 (extrait).

[3] Barmacha.

[4] *Ms. Oss.* 2582.

50 hommes. Pour Sacrost, j'aimerai mieux de le laisser à Fechné, parce qu'il y perçoit le miri, mais si vous ne croyez sa présence nécessaire dans le Fayoum, je le ferai venir. Nous en parlerons demain matin.

Zajączek *au général Berthier*[1].

(Beni-Souef), le 21 messidor (9 juillet 1799).

J'ai l'honneur de vous envoyer l'état de situation de la garnison de Beni-Souef. Mourad-Bey est à El-Meçourah, le général Friant à Sédiman, je vais le joindre ce soir. 200 hommes de mon détachement sont à Fechné. J'en laisse ici 42 pour la sûreté des malades et je marche avec 50 pour m'aboucher avec le général Friant. Ce malheureux Mourad-Bey retarde la perception du miri, empêche le retour du bataillon de la 22e, et nous tient continuellement en haleine.

P. S. Les dragons du 14e et 17e sont partis hier pour se rendre au Caire au nombre de 42.

Zajączek *à la commission des grains*[2].

(Medinet-el-Fayoum), le 22 messidor (10 juillet 1799).

J'ai eu l'honneur de vous répondre[3] hier à votre lettre du 17, mais je vous ai écris trop à la hâte[4] et je crois devoir me répéter. Le chef de bataillon Sacrost se trouve dans ce moment-ci en tournée entre Bouepique et Fechn. Il est prévenu que vous allez vous réunir[5] à lui et qu'il vous doit toute l'assistance possible. Je vous observerai seulement que tant que Mourad-Bey restera dans notre voisinage, il ne pourra y avoir

---

[1] *Ms. Oss.* 2582.

[2] *Ms. Oss.* 2582.

[3] Cette réponse n'est pas conservée.

[4] Biffé: mais l'incertitude où je suis, que ma première lettre vous (est) parvenue.... je me répète, citoyen, en vous instruisant que....

[5] Biffé: si votre intention est de vous réunir à lui.... ainsi si telle est votre volonté, réunissez vous à lui.

aucune suite dans nos opérations économiques, qu'elles seront interrompues à tout instant et que le chef de bataillon Sacrost peut être rappelé d'un moment à l'autre pour agir contre Mourad-Bey.

Zajączek *au chef de bataillon Sacrost* [1].

(Medinet-el-Fayoum), le 22 messidor (10 juillet 1799).

J'ai reçu votre lettre du 20. Je ne puis vous dire rien de décisif dans la présente. Le général Friant est à Embaché, Mourad-Bey à Garah. Je me suis rendu à Medine parce que le général Friant désirait que la garnison d'ici fut renforcée. J'ai amené avec moi 50 hommes. Je serai très fort d'avis que vous vous occupiez à percevoir le miri. Si Mourad-Bey gagne le désert, on n'aura pas besoin de votre détachement. Si au contraire il remonte pour la seconde fois, vous serez à même de vous porter sur tel point que l'on voudra. J'espère que d'ici à demain cela s'éclaircira.

La commission des grains m'a demandé de s'unir à vous pour faire ensemble la tournée pour les grains. En cas qu'on se rend chez vous, accordez leur toute l'assistance possible. Aussitôt qu'on m'aura rendu notre pièce, je vous l'enverrai.

Zajączek *au général Friant* [2].

(Medinet-el-Fayoum), 22 messidor (10 juillet 1799).

J'ai réitéré les ordres pour que la province de Behneseh s'empresse à vous envoyer des chameaux et des outres. J'en ai fait autant dans le Fayoum depuis mon arrivée, mais je vous tromperai, Général, si je vous assurais que cette opération sera faite avec célérité.

Le général Desaix m'invite dans sa dernière lettre à m'unir à vous. Ordonnez, Général, et je suis prêt à exécuter tout ce que vous voudrez bien me prescrire. Ma force est avec le chef

[1] *Ms. Oss.* 2582.
[2] *Ms Oss.* 2582.

de bataillon Sacrost. Le ferez vous venir ou le laisserez vous où il est, cela ne dépend que de vous. Je croirai cependant que si Mourad-Bey gagne le désert, vous n'aurez pas besoin de Sacrost, parce que plus vous aurez de monde, plus votre opération[1] sera embarrassante. Si au contraire Mourad-Bey remonte encore, Sacrost pourrait devenir très utile alors, en se portant sur tel ou tel point que les circonstances indiqueraient.

Mourad-Bey a écrit aux Mameluks de la rive droite de venir le joindre, mais il n'y a pas de certitude à cette nouvelle.

Zajączek *au général en chef Bonaparte*[2].

(Medinet-el-Fayoum), le 22 messidor (10 juillet 1799).

Mourad-Bey s'est enfoncé de nouveau dans le désert. Le général Friant l'a poursuivi jusqu'au bout de la province. Nous sommes pour la seconde fois à courir après les chameaux et les outres nécessaires à l'expédition du désert, que le général Friant veut tenter. — Ce maudit Mourad-Bey nous fait perdre un temps bien précieux, dérange la perception du miri, et tient toutes nos forces en haleine.

Il est très probable qu'il ne s'est porté à Barmacha[3] que pour favoriser la jonction d'Osman-Bey avec lui; il en aura 60 cavaliers de plus. Nos émissaires prétendent qu'il a écrit aux Mameluks résidant sur la rive droite, de venir le joindre.

Zajączek *au commandant de la place (de Beni-Souef) (Rochebrun)*[4].

(Medinet-el-Fayoum), le 22 messidor (11 juillet 1799).

Prévenez, je vous prie, Moallem Ibrahim de vous envoyer tous les courriers et conformez vous à cet égard à ce que je vous ai recommandé en partant.

---

[1] C. à d. l'expédition du désert.
[2] *Ms. Oss.* 2582.
[3] «Bermasé» dans la minute.
[4] *Ms. Oss.* 2582.

Zajączek *au commandant Sacrost*[1].

(Medinet-el-Fayoum), le 22 messidor (10 juillet 1799).

C'est la troisième lettre que je vous écris aujourd'hui, mon cher Commandant. Dans les deux précédentes je vous ai recommandé de continuer le miri, mais les circonstances changeant il faut changer d'avis avec elles.

Le général en chef a réitéré l'ordre de faire marcher le bataillon de la 22e au Caire[2]. On me donne à sa place le détachement de la 88e. C'est par cette raison qu'il faut que vous vous approchiez de Beni-Souef. J'en préviens le général Friant. Mourad-Bey a quitté Bermesé[3], a fait semblant de se porter sur Garah et puis, la nuit, il a filé sur Ellahoum, de là sur Aman[4], et puis sur Zaouet[5], à ce que l'on dit. Passera-t-il le fleuve? ou fera-t-il quelque autre course? Nous ne le savons pas encore. Le général Friant est à sa poursuite. Il m'a écrit d'Honaru, à deux lieues d'ici. Il devait marcher cette nuit sur Zaouet.

Le général de brigade **Zajączek** *au général de brigade Friant*[6].

Au quar. gén. de Medinet, le 23 messidor an VII (11 juillet 1799).

Général, j'ai eu l'honneur de vous communiquer hier l'ordre de l'état-major, par lequel il m'est enjoint de faire partir pour

---

[1] *Ms. Oss.* 2582.

[2] Voir La Jonquière V, 302. Bonaparte à Berthier, 7 juillet. «.... Vous donnerez l'ordre au bataillon de la 22e qui est avec le général Zayonchek, de se rendre au Caire par terre, en passant par Atfieh. Ce mouvement s'exécutera à l'instant où Mourad-Bey aura pris un parti qui l'éloigne du Fayoum».

[3] Barmacha.

[4] El-Hammâm (sur la carte des Ingénieurs géographes).

[5] El-Zawieh.

[6] *Arch. h. de la Gu., A. d'Orient*; *Ms. Oss.* 2582.

le Caire le bataillon de la 22e que j'avais en garnison à Beni-Souef; on me donne à sa place le détachement de 88e qui était dans le Fayoum avec l'adjudant-général Boyer[1]. Ce détachement vous accompagne et vous devez en disposer comme de tout ce qui est sous mes ordres, tant que les circonstances l'exigeront. Cependant si Mourad-Bey passe le fleuve et si vous allez à sa poursuite dans Atfieh, ne serait-il pas mieux que vous preniez le bataillon de la 22e avec vous, et que vous me laissiez la troupe qui doit faire ma garnison. Je croirais que cela nous arrangerait tous les deux, et l'ordre de l'état-major serait rempli, parce que le bataillon de la 22e s'approcherait avec vous du Caire, qui est l'endroit de sa destination. Persuadé que cela vous conviendra, j'ai donné ordre au chef de bataillon Sacrost de rentrer dans Beni-Souef; il pourra y être demain ou après demain au plus tard. Le bataillon de la 22e se trouvera alors rassemblé. Vous y aurez deux cent vingt cinq ou deux cent trente hommes disponibles. Le reste est malade. J'ai l'honneur de vous saluer.

Zajączek *au général Desaix*[2].

(Medinet-el-Fayoum), le 23 messidor (11 juillet 1799).

Je reçois à l'instant deux de vos lettres, l'une sans date que je crois antérieure, et l'autre du 20 du courant[3] de Zaïsi[4].

---

[1] *Arch. h. de la Gu.*, (Registre M. p. 2). Berthier à Zajączek, commandant les provinces de Minieh et de Beni-Souef, à Beni-Souef. Caire 19 messidor. — Avis que l'adjudant général Boyer doit prendre à Minieh le commandement des troupes qu'avait le chef de brigade Detrès et qu'il doit lui laisser un détachement de la 88e. Ordre d'envoyer au Caire, par terre, par l'Atfieh, le bataillon de la 22e légère qu'il a avec lui, dès que Mourad-Bey aura pris le parti de s'éloigner du Fayoum.

[2] *Ms. Oss.* 2582.

[3] Voir la lettre de Desaix à Friant du 20 messidor (La Jonquière V, 295). «.....Je marche vers Behneseh; je mande au général Zayonchek de venir m'y joindre. Je compte donner une bonne chasse à Mourad, si je puis le joindre; mais j'en doute. Aussitôt ma jonction avec le général Zayonchek, je ferai remonter la garnison de Minieh....»

[4] Probablement Zâni, village situé sur la rive gauche du canal Joseph, à la demi-hauteur entre Samalloût et Abou-Girgéh.

Mourad-Bey après avoir paru à Bermacha a fait semblant de reprendre le chemin du désert. Le général Friant qui à la suite du premier mouvement de Mourad-Bey s'était porté sur Sédiman, a cru que réellement Mourad-Bey reprenait le chemin du désert. Il a gagné en conséquence le village d'Embaché[1], situé à deux lieues de Sédiman dans le Fayoum, mais tandis que nos troupes s'y rendaient, Mourad-Bey, apparemment bien instruit de ce mouvement, a changé de route et s'est porté avec célérité sur Ellahoun. Le 22, de grand matin, il a gagné Aman[2], le général Friant l'a poursuivi aussitôt, et hier à six heures du soir nos troupes ont passé par Ellahoun. Mourad-Bey s'est-il rendu à Zaout[3], comme on le prétend? ou s'est-il porté vers Tanned[4], comme les autres le disent? c'est ce que nous ne savons pas encore. Je vous en informerai aussitôt que mes émissaires rentreront, mais dans ce moment-ci j'ignore jusqu'à la position du général Friant.

Le chef de bataillon Sacrost qui conformément aux souhaits du général Friant devait garder la position de Fechné et que j'avais autorisé à ouvrir tous les paquets, ayant lu dans vos dernières que vous désireriez que je m'unisse à vous, me mande qu'il va se porter incessamment sur Zaïsi. Ainsi vos ordres de ce côté-là seraient remplis. Quant à moi, le général Friant m'ayant témoigné la nécessité d'avoir une garnison dans Medine, je me suis porté avec 60 hommes qui me restaient de disponibles, et je n'en ai laissé à Beni Souef que 40 pour garder les malades.

Votre idée de nous aider à percevoir le miri est, on ne peut pas plus, attrayante. Daignez, Général, ne pas en changer. La partie de la province, où vous vous trouvez, est la plus revêche. On ne saurait rien tirer de ces habitants, si on n'est pas en force.

Le seul inconvénient qu'il y aurait à la marche du citoyen Sacrost, c'est le retard qu'éprouverait l'ordre du général en chef

---

[1] «Ambaché» dans texte original.

[2] Probablement El-Hammâm.

[3] El-Zawieh.

[4] Tamieh.

au sujet du bataillon de la 22e dont j'ai l'honneur de vous envoyer la copie.

Le convoi portant les hommes démontés n'a pas encore passé par Beni-Souef. Je recommanderai au commandant de la place de leur signifier vos ordres de se rendre à Miniet.

Zajączek *au général Friant*[1].

Le 23 messidor (11 juillet 1799).

Je viens de recevoir une lettre du général Desaix. Le 20, il a été à Zaïzi, village situé près de Bemesé[2]. Il m'invite de venir le joindre pour percevoir le miri. Le chef de bataillon Sacrost devait s'y rendre à son invitation. Je vous envoie une de ses lettres. J'ignore complètement où vous êtes aujourd'hui. Donnez nous de vos nouvelles.

Zajączek *au commandant de la place (Beni-Souef) (Rochebrun)*[3].

(Medinet-el-Fayoum), le 23 messidor (11 juillet 1799).

Toutes les fois que vous m'expédierez des paquets, n'oubliez pas de me dire deux mots de ce qui se passe à Beni-Souef.

Un convoi de gens démontés doit passer incessamment par Beni-Souef. Vous direz au commandant de ce convoi, au nom du général Desaix, de se rendre à Miniet et d'y attendre ses ordres.

Tout ce que vous saurez du général Rampon, qui est dans Atfieh, et du général Friant, qui poursuit Mourad-Bey dans la province de Gizeh, vous me le manderez.

Veillez strictement sur la conservation des cartouches, car c'est vous qui m'en répondez.

---

[1] *Ms. Oss.* 2582.

[2] Behneseh.

[3] *Ms. Oss.* 2582.

Zajączek *au général Friant*[1].

(Medinet-el-Fayoum), le 23 messidor (11 juillet 1799), à 8 heures du soir.

Je reçois dans ce moment-ci la nouvelle que plusieurs kachefs avec les Mameluks et les Arabes sont venus à Tamieh demander des vivres et de l'argent. Le village a tout refusé et a tiré quelques coups de fusil sur eux et les a forcés de se camper dans le désert. Je suis trop faible pour aller les combattre. Je n'ai que 50 hommes, mais je ne les crains pas dans Medinet. Au reste, on ne me mande pas le nombre de ces vagabonds.

Zajączek *au général Desaix*[2].

(Medinet-el-Fayoum), le 24 messidor (12 juillet 1799), à 9 heures[3] du matin.

Rien de nouveau du général Friant, seulement un bruit vague que Mourad-Bey se trouve à Dahsoube[4], éloigné de six heures de marche du Caire. J'ai peine à le croire.

Une tribu d'Arabes, nommée El-Balgouchi, est arrivée depuis hier au soir à (El-Rawtah)[5] et à Tamieh. Ces Arabes viennent de la province de Bahireh. Ou ils se sauvent devant les nôtres ou bien ils cherchent à s'unir à Mourad-Bey. Je suis trop faible pour aller les attaquer. Il me faudrait une centaine d'hommes de plus, mais je ne sais où les prendre.

---

[1] *Ms. Oss.* 2582.

[2] *Ms. Oss.* 2582.

[3] Biffé dans la minute.

[4] Dahchour, au sud de Gizeh, sur la rive droite du canal Joseph. Voir *Corr.* V, 4271.

[5] Ce nom est difficile à lire.

Zajączek *au général en chef Bonaparte*[1].

(Medinet-el-Fayoum), le 24 messidor (12 juillet 1799).

Le général Friant, qui est à la poursuite de Mourad-Bey, vous informe sans doute de tous ses mouvements.

Quant à moi, je n'en sais rien de positif depuis le 22. Il court seulement un bruit que Mourad-Bey est à Dahchour, village de la province Gizeh, à 6 lieues du Caire.

Le 23, au soir, la tribu d'Arabes, nommée El-Balgouchi[2], venant de Bahireh, a paru près du village nommé Tamieh[3] dans le Fayoum. Cette tribu venait, dit-on, au-devant de Mourad-Bey. Elle a demandé des vivres et de l'argent des villagois de Tamieh. Quelques coups de fusils furent leur réponse, et les Arabes s'éloignèrent pour camper dans le désert.

La tribu de Geamma, la même qui s'est battu avec l'adjudant général Boyer et qui s'est séparée de Mourad-Bey depuis le 19, côtoie le Fayoum en suivant la route de Bahireh. On l'a vue aujourd'hui à la hauteur d'Abou-Gandir et de Nezleh, villages situés au couchant de Fayoum.

Le général Desaix est venu jusqu'à Behneséh. Le détachement de 200 que je tenais par ordre du général Friant à Fechn, s'est réuni au général Desaix. Ce général me mande qu'il vient m'aider à percevoir le miri dans la province de Behneseh. Je lui ai envoyé l'intendant copte avec ses livres. Je voudrais que ce général persistât dans cette idée, le recouvrement des impositions se ferait alors plus vite, la partie de la province située au midi étant très revêche et ne voulant payer que lorsque nous venons en force.

Je suis dans le Fayoum seulement avec 50 hommes et je n'en ai laissé à Beni-Souef que 40 bien portant pour garder les malades.

Je ne puis renvoyer le bataillon de la 22ᵉ que lorsque le détachement de la 88ᵉ qui est avec le général Friant, m'aura rejoint. Ce général a pris ma pièce, la sienne se trouvant ruinée.

---

[1] *Ms. Oss.* 2582.

[2] «Baguny» dans texte original.

[3] «Tahnié» dans texte original.

Zajączek *au général Desaix*[1].

(Medinet-el-Fayoum), le 24 messidor (2 juillet 1799).

Les deux Arabes, porteurs de la présente, m'ont remis votre lettre pour le général Friant. Je l'expédie de suite par deux autres Arabes qui auront l'ordre de le chercher. Depuis le 22 je n'ai point de nouvelles ni du général Friant ni de Mourad-Bey. Il court seulement un bruit que Mourad-Bey est dans la province de Gizeh et que nos troupes le poursuivent.

Je vous ai mandé ce matin, mon Général, qu'une tribu arabe, nommée El-Balgouchi, a paru à Tamieh et qu'elle y a été reçue à coups de fusils par les villageois. Actuellement on me mande que cette tribu était venue de Bahireh à la rencontre de Mourad-Bey et qu'elle se prépare à s'en retourner et suivre Mourad-Bey.

La tribu de Geamma qui s'était séparée de Mourad-Bey le 9, a été vue aujourd'hui à la hauteur d'Abou-Gandir et Nezleh marchant dans le désert et tenant le chemin de Bahireh. J'espère, mon Général, que vous aurez reçu cinq ou six de mes lettres, dans lesquelles je vous instruit que Mourad-Bey a passé par Ellahoun, El-Hammâm, et enfin est entré dans la province de Gizeh, toujours en côtoyant le désert.

Je prie le ciel pour que rien ne vous détourne du projet de percevoir le miri dans Behneseh. Le malheureux miri m'excita plus de peine et de chagrin que je n'en ai eu de ma vie. Le commandant Sacrost a dû avoir amené (le) lieutenant copte avec ses livres.

Le général de brigade Zajączek *au général de brigade Friant*[2].

Au quartier général de Medinet, le 24 messidor an VII (12 juillet 1799).

Général, j'ai reçu votre lettre du 23 aujourd'hui à midi. Une tribu d'Arabes, nommée El-Balgouchi, venant de Bahireh

---

[1] *Ms. Oss.* 2582.

[2] *Arch. h. de la G., A. d'Orient, Ms. Oss.* 2582. La Jonquière V, 299 (extrait).

a paru hier au soir devant Tamieh. Cette tribu venait au devant de Mourad-Bey. Ne l'ayant pas trouvé, ils (se) préparent à s'en retourner.

La tribu Geamma a été vue ce matin à la hauteur d'Abou-Goundir et de Nezleh tenant route dans le désert du côté de Bahireh.

Le général Desaix est à Behneseh. Je vous envoie une de ses lettres.

Je vous demande la grâce, mon Général, de me faciliter de renvoi au Caire du bataillon de la 22e. Je ne puis le faire avant que le détachement de 88e qui est auprès de vous, ne se rend à Beni-Souef.

J'ai l'honneur de vous saluer. Zayonchek.

Zajączek *au général Rampon*[1].

(Medinet-el-Fayoum), le 24 messidor (12 juillet 1799).

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 22 du courant. Elle m'a trouvé à Medine en Fayoum. Les détachements de gens non montés que vous m'avez fait passer à Beni-Souef, sont attendus par le général Desaix qui m'a écrit hier de les expédier de suite à Miniet. C'est ce que je m'empresserai de faire. Votre présence dans Atfieh a été, on ne peut pas plus, nécessaire. C'était le refuge de tous les scélérats qu'a ce pays. C'est de dessus sa rive que se sont commis tous les vols sur le Nil. Le village de Courimont[2] est spécialement méchant, voleur, et mérite une punition exemplaire.

Mourad-Bey a filé dans la province de Gizeh, la nuit du 20 au 21. Le général Friant l'a poursuivi jusqu'à El-Zawieh. Il a dû vous avoir écrit, pour vous offrir ses services, mais je vois avec plaisir que vous n'en avez pas besoin.

---

[1] *Ms. Oss.* 2582.

[2] Ce nom paraît être une altération de Korim-Adruich.

Zajączek *au commandant de la place à (Beni-Souef) (Rochebrun)*[1].

(Medinet-el-Fayoum), le 24 messidor (12 juillet 1799).

Je suis fort content de tout ce que vous avez fait, mais pas du tout de vos commissionnaires. Imaginez vous que c'est la première lettre que je reçois de vous. Ayez l'habitude de marquer l'heure dans les dépêches que vous expédiez.

Vous avez bien fait d'avoir envoyé tout ce que le général Friant vous a demandé.

Vous ferez partir sur-le-champ les trente sept[2] hommes démontés pour Miniet. Le général Desaix m'écrit de leur dire d'y attendre ses ordres. Vous enverrez au Caire la lettre ci-jointe pour Creuzel. Vous ferez également passer à El-Zawieh (à) Friant la lettre ci-jointe.

Le général de brigade **Zajączek** *au général de brigade Friant*[3].

Au quar. gén. de Medinet, le 24 messidor an VII (12 juillet 1799).

Le général Rampon dans sa lettre du 22, datée d'Atfieh, me mande que les mamelouks à son approche ont évacué le pays et ont remonté dans la haute Egypte. Il n'aura donc plus besoin de vos services et vous pourrez par conséquent vous passer bientôt du détachement de la 88e. L'ordre du général en chef dont j'ai eu l'honneur de vous envoyer la copie, me donne ce détachement pour garnison à Beni-Souef, en m'enjoignant de renvoyer au Caire le bataillon de la 22e que j'avais auprès

---

[1] *Ms. Oss.* 2582.

[2] Rampon à Friant, Atfieh, 23 messidor. «....J'ai envoyé ce matin 36 cavaliers au général Zayonchek, pour aller en remonte dans la province de Siout. — Je l'ai instruit dans ma lettre du mouvement de l'ennemi». (La Jonquière V, 298).

[3] *Arch. h. de la Gu., A. d'Orient. Ms. Oss.* 2582.

de moi. Daignez, Général, me mettre le plutôt possible dans le cas d'exécuter cet ordre. — J'ai l'honneur de vous saluer.

Zayonchek.

Zajączek *au général Desaix* [1].

(Medinet-el-Fayoum), le 25 messidor (13 juillet 1799).

J'ai reçu votre lettre du 14 messidor. Vous m'y engagez à faire droit aux réclamations de Moallem Jacob au sujet du du village Iluman [2], affermé par lui et qui a éprouvé cette année une grande perte sur la culture de ses terres [3]. Je ne suis pas le maître de décider dans cette affaire; toutes celles d'un genre semblable ont été portées au Caire. L'administration générale m'a demandé des renseignements et puis elle a statué. C'est la marche que doit suivre Moallem Jacob [4].

Le général de brigade Zajączek *au général de brigade Friant* [5].

Au quar. gén. de Medine, le 25 messidor an VII (13 juillet 1799).

Général, je viens de recevoir votre lettre du 24 messidor. Mourad-bey a passé la nuit du 23 au 24 à Sahara, à une lieue de Gizeh.

Les Arabes El-Balgouchi sont encore dans le désert à une demi-lieue de Tamieh. Ceux de Geamma ont quitté la position de Nezleh pour retourner à Garah. Cette manière de rôder fait entrevoir leurs mauvaises intentions sur le Fayoum.

Je suis bien fâché de ne pouvoir pas me trouver à Beni-Souef à votre passage; daignez au moins accepter ma mauvaise chambre.

---

[1] *Ms. Oss.* 2582.

[2] Probablement il s'agit du village Ellahoun.

[3] Biffé: Je connais la digue rompue; mais il m'est enjoint....

[4] Biffé: et lorsque je serai requis par l'administration de lui donner des renseignements....

[5] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient, Ms. Oss.* 2582.

Je vous demande la grâce de ne pas oublier de laisser une pièce.

J'espère que conformément à l'ordre du général en chef, le détachment de la 88e restera en garnison à Beni-Souef. J'ai eu l'honneur de vous envoyer ce matin un ordre[1] tout récent qui m'enjoint de faire partir le bataillon de la 22e. Comme la lettre a été adressée à El-Zawieh, je vous envoie une autre copie du dit ordre.

Quant aux moutons d'Embaché, tous les villages surent qu'ils sont au cheik, mais je conviens avec vous que cette tribu est composées des plus grands coquins de la terre.— Salut et considération.

En[2] cas que vous me laissiez, Général, le détachement de la 88e, je vous prie de remettre la lettre ci-incluse au chef de bataillon qui le commande. Dans le cas contraire, vous aurez la bonté de me renvoyer la lettre.

Zayonchek.

Zajączek *au chef de brigade Piat*[3].

(Medinet-el-Fayoum). le 25 messidor (13 juillet 1799).

Le général Friant m'ayant mandé dans sa lettre du 24 que, conformément aux ordres du général en chef, il va laisser en garnison à Beni-Souef le détachement de la 88e, je vous préviens qu'il est indispensable qu'aussitôt que vous serez arrivé à Beni-Souef, vous détachiez 180 hommes de votre troupe pour aller relever la même quantité d'hommes du bataillon de la 22e qui se trouve dans le voisinage de Behneseh. L'officier commandant cette troupe remettra l'ordre inclus au chef de bataillon Sacrost, ainsi que la lettre au général divisionnaire

---

[1] Voir La Jonquière V, 300—1. Lettre adressée par le général Friant à Desaix, datée à Medinet-el-Fayoum, le 14 juillet. «Demain matin, 180 hommes de la 88e se mettront en marche pour aller relever les hommes de la 22e légère qui sont avec le chef de bataillon Sacrost. Le général Zayonchek m'a montré une lettre du général en chef qui prescrit impérativement ce mouvement.....»

[2] Ce *post-scriptum* ne se trouve pas dans le *Ms. Oss.*

[3] *Ms. Oss.* 2582.

Desaix. Vous enjoindrez à ce commandant de rester sous les ordres du chef de bataillon Sacrost. Quant à vous, Citoyen, vous viendrez me joindre à Medine en Fayoum avec le reste de votre détachement. Plus vous mettrez d'empressement à exécuter cet ordre, mieux cela sera, parce que le général en chef demande le retour du bataillon de la 22e. Vous ordonnerez en conséquence au commandant du détachement pour Behneseh (de) forcer la marche.

Zajączek *au chef de bataillon Sacrost*[1].

(Medinet-el-Fayoum), le 25 messidor (13 juillet 1799).

Je vous préviens, Citoyen, que l'ordre du général en chef est que le bataillon de la 22e s'en retourne au Caire. J'en ai déjà prévenu le général Desaix et l'en informe encore par la ci-jointe. Ainsi aussitôt que le détachement de la 88e composé de 180 hommes vous joindra, vous demanderez au général Desaix la permission de faire partir de suite pour Beni-Souef le capitaine Carier avec sa troupe, le détachement de la 88e ayant été désigné pour garnison à Beni-Souef. J'espère que le général Desaix ne trouvera pas mauvais que ces 180 hommes que je vous envoie, restent tous sous vos ordres.

Zajączek *au gén. Desaix*[2].

(Medinet-el-Fayoum), le 25 messidor (13 juillet 1799).

J'ai déjà eu l'honneur de vous mander que l'intention du général en chef est que 320 hommes de la 88e qui ont été dans le Fayoum avec l'adjudant général Boyer, restent en garnison à Beni-Souef, et que le bataillon de la 22e parte pour le Caire.

La dernière lettre du général en chef me presse encore à cet égard et j'ai l'honneur de vous en envoyer la copie[3]. En

[1] *Ms. Oss.* 2582.
[2] *Ms. Oss.* 2582.
[3] Lettre non conservée.

conséquence de ces ordres le général Friant m'ayant laissé le détachement de la 88[e], j'envoie 180 hommes de cette troupe pour relever le bataillon de la 22[e] qui (y) est présentement, en vous priant, Général, de vouloir bien permettre que le chef de bataillon Sacrost exécute l'ordre du général en chef pour ce qui est du renvoi au Caire du bataillon de la 22[e] et que les 180 hommes de la 88[e] restent sous son commandement, comme faisant partie de la garnison de Beni-Souef.

Zajączek *au commandant de la place*[1] *à (Beni-Souef) (Rochebrun).*

(Medinet-el-Fayoum), le 26 messidor (14 juillet 1799).

Le bataillon de la 22[e] devant partir pour le Caire, vous aurez soin de préparer de suite autant de barques qu'il en faut pour transporter commodément les malades du dit bataillon au Caire.

Pour ne point retarder la marche de ce bataillon, vous ferez embarquer les malades la veille du retour du détachement qui est avec le citoyen Sacrost. Ce retour, selon mon calcul, doit avoir lieu le 30 au plus tard, ainsi réglez vous en conséquence, et que le commandement du bataillon trouve cette besogne faite.

Cependant il ne faut point que les malades descendent avant l'arrivée du commandant du bataillon, parce que c'est à lui à régler l'escorte nécessaire pour les dits malades.

Vous remettrez au capitaine Carier l'ordre du départ ci-joint.

Zajączek *au capitaine Carier*[2].

(Medinet-el-Fayoum), le 26 messidor (14 juillet 1799).

Conformément à l'ordre du général en chef en date du 19 messidor, vous marcherez, Citoyen Commandant, avec (le) bataillon

---

[1] *Ms. Oss.* 2582.
[2] *Ms. Oss.* 2582.

de la 22e, qui est sous vos ordres, au Caire. Vous dirigerez votre route par la province d'Atfieh en passant le Nil à Beni-Souef. Vous exécuterez ce mouvement aussitôt que vous aurez reçu la présente.

J'ai ordonné au commandant de la place à Beni-Souef de tenir prêtes les barques nécessaires pour la troupe et les malades. Vous réglerez l'escorte de ces barques. Chemin faisant vous vous logerez toujours militairement et vous maintiendrez toujours la plus stricte discipline parmi les individus qui composent votre troupe.

Vous mettrez la plus grande diligence tant pour ce qui concerne votre départ que votre marche.

Zajączek *au citoyen Poussielgue* [1].

(Medinet-el-Fayoum), le 26 messidor (14 juillet 1799).

La province de Fayoum est jusqu'à aujourd'hui sans intendant. Celui que Moallem Girgès-el-Gouhary a nommé provisoirement pour en remplir les fonctions n'a pas assez de capacité. Je reçois des plaintes à tout instant des villages surchargés des fournitures pour les passages différents de nos troupes. Tous les habitants me demandent de remettre en place Moallem Ibrahim dont ils étaient plus contents. Moallem Girgès (el-Gouhary) me dit dans une de ses lettres que c'est un des ces proches et qui effacera par sa conduite l'erreur qu'il a pu commettre. En effet Moallem Ibrahim a une qualité qui le rend recommandable, c'est qu'il est très actif et qu'il connaît bien la province. D'ailleurs on aura beau changer, on ne désaccoutumera pas les Coptes de voler. Cependant comme il ne me convient pas de décider dans l'affaire de Moallem Ibrahim, j'attends, Citoyen, que vous ayez prononcé à cet égard. Après la peur qu'il a eue, il est à espérer qu'il deviendra plus sage. J'attends votre réponse avec impatience parce que cette incertitude met du désordre dans les affaires.

[1] *Ms. Oss.*: 2582.

Zajączek *au général en chef (Bonaparte)*[1].

(Medinet-el-Fayoum), le 26 messidor (14 juillet 1799).

Le général Friant me laisse enfin le bataillon de la 88e. Il doit arriver aujourd'hui à Beni-Souef. Aussitôt que j'aurai relevé le détachement de 200 hommes qui est en tournée du côté de Behnesé, à deux journées fortes de Beni-Souef, j'expédierai le bataillon de la 22e pour le Caire[2]. Son départ aura lieu le 30 du courant; il passera par Atfieh comme vous l'avez ordonné.

Rien de nouveau dans les deux provinces. Les Arabes de Geamma et El-Balgouchi rôdent toujours autour du Fayoum.

Zajączek *au général Desaix*[3].

(Medinet-el-Fayoum), le 26 messidor (14 juillet 1799).

Je reçois à l'instant votre lettre du 24 messidor. J'ai eu l'honneur de vous prévenir dans une des miennes écrite le 16 du courant de Beni-Souef qu'un détachement de 67 hommes composé de différents corps de votre division s'était rendu à Beni-Souef avec ordre du général en chef d'y attendre les vôtres. Ainsi, mon Général, je m'empresserai de vous les envoyer aussitôt que j'aurai été rejoint par le détachement de la 88e que j'attends. C'est avec cette troupe de 67 hommes que je suis à Medine. Vous me rendriez le plus grand service, Général, si vous voulliez bien permettre que le détachement reste avec moi pour une vingtaine de jours. Je vous les enverrai au bout de ce temps là. Cela m'aiderait beaucoup à percevoir le miri. J'ose attendre cette grâce de votre part et vous supplier de vouloir bien me dire quelque mot à cet égard.

---

[1] *Ms. Oss.* 2582.

[2] *Arch. h. de la G.* (*Registre M.* p. 9 et 18) 25 et 27 messidor (13 et 15 juillet). Berthier à Zayonchek, commandant à Beni-Souef: Ordre de faire partir un bataillon de la 22e légère pour le Caire. Voir aussi La Jonquière V, 315, 328. *Corr.* V, 4282.

[3] *Ms. Oss.* 2582.

Mourad-Bey est définitivement parti pour Bahireh. Il a couché la nuit du 23 au 24 à Sahara. Le général Friant remonte, il est aujourd'hui à Beni-Souef. Les Arabes Geamma et El-Balgouchi rôdent encore autour de Fayoum. — Quant à la cavalerie que vous voudriez, Général, faire descendre au Caire, je croirais qu'elle n'a rien à risquer en suivant le Nil; j'en ai fait descendre au Caire ces jours-ci, 42 hommes que j'avais à Beni-Souef.

Quant à Osman-Bey, il a été question de sa jonction avec Mourad-Bey à Barmacha [1], mais il n'y a pas de certitude à cet égard.

Je prie toujours le ciel de vous retenir le plus longtemps possible dans la province de Behnesé. Sans cela le miri court le risque de ne pas être permis. J'ai trop peu de force pour pouvoir y suffir.

Le général Rampon m'a écrit le 22 du courant d'Atfieh. Tous les Mameluks se sont sauvés à son approche, en grande partie du côté de la Syrie et quelques-uns du côté de la haute Egypte.

Zajączek *au général Desaix* [2].

(Médinet-el-Fayoum), le 26 messidor (14 juillet 1799).

La tribu Balgouchi vient de députer vers moi pour me demander la paix, et je la leur ai accordée [3]. Le même député m'a informé que Cassim-Bey avec huit kachefs et 300 Mameluks que cette tribu a accompagnés de Bahireh jusque devant Tamieh, viennent de se séparer d'elle pour se porter à la hauteur de Nezleh. A en juger par cette première position qu'ils ont prise, on dirait qu'ils veulent se porter vers la haute Egypte. J'ai cru devoir vous en faire mon rapport.

---

[1] «Bermeché» dans la minute.

[2] *Ms. Oss.* 2582.

[3] La Jonquière V, 301. Friant à Desaix, 14 juillet. «...La tribu arabe venue de la Bahireh au-devant de Mourad a fait hier la paix avec le général Zayonchek».

Zajączek *au général Desaix*[1].

(Medinet-el-Fayoum), le 27 messidor (15 juillet 1799).

J'ai eu l'honneur de recevoir vos deux lettres du 24. J'ai prévenu vos intentions pour ce qui est de relever le bataillon de la 22e et si toutes mes lettres sont parvenues au citoyen Sacrost, il attendra l'arrivée du détachement de la 88e toujours en percevant le miri.

L'idée que vous avez que Mourad-Bey peut remonter, se rencontre avec celle du général en chef; il est du même sentiment.

Le général Destaing[2] a complétement battu un rassemblement d'Arabes et de Mameluks dans Bahireh. Le général Friant est ici, il s'est rendu dans l'intention de couvrir cette province contre les incursions des Arabes et celle de Mourad-Bey qui peut revenir.

Quant à vos arrangements sur la perception du miri, ils sont parfaits. Puissiez vous seulement rester dans la province assez longtemps pour terminer la besogne.

Les 180 hommes de la 88e partent d'ici demain matin pour relever le bataillon de la 22e. Je voudrais retenir ce dernier, j'en sens la nécessité comme vous, mais, mon Général, je ne l'ose pas, vu que le général en chef le demande avec trop d'empressement.

La tribu de Balgouchi que je vous ai mandé être tout nouvellement arrivée de Bahireh a fait hier sa paix avec moi. Ces Arabes sont au nombre de 900 cavaliers. Ils avaient avec eux 300 Mameluks qui se sont joints à la tribu de Geamma. Cette dernière campe toujours dans le désert à la hauteur de Nezleh.

---

[1] *Ms. Oss.* 2582.
[2] Voir *Corr.* V, 4254.

Zajączek *au chef de bataillon Sacrost* [1].

(Medinet-el-Fayoum), le 27 messidor (15 juillet 1709).

J'ai reçu votre lettre du 25.—180 hommes de la 88ᵉ partent demain d'ici pour vous rejoindre. Continuez, au nom de Dieu, à percevoir le miri. Faites tout ce qui est humainement possible pour accélérer cette besogne.

Zajączek *au commandant de la place à (Beni-Souef) (Rochebrun)* [2].

(Medinet-el-Fayoum), le 27 messidor (15 juillet 1799).

J'ai reçu votre lettre où vous mandez l'arrivée du 7ᵐᵉ d'hussards. Tâchez que cette troupe soit bien servie. Quant aux prisonniers Turcs, l'intention du général Desaix est qu'ils soient bien gardés, mais en même temps bien logés et bien nourris. Vous direz de ma part au payeur de faire son possible pour payer le mois de messidor au bataillon de la 22ᵉ.

Le général de brigade Zajączek *aux membres de la Commission* [3] *(des grains)*.

A Medine, le 27 messidor (15 juillet 1799).

Citoyens, je reçois à l'instant votre lettre. Il ne dépend pas de moi d'empêcher que le bataillon de la 22ᵉ ne remonte; on le demande avec chaleur au Caire. Quant aux Arabes, au lieu de les faire venir ici, j'écris à Moallem Barsan de négocier cette affaire avec eux, mais si son compte ne s'y trouve pas, il est capable de la déranger, mais tels sont les Coptes. J'envoie cent quatre vingt hommes pour relever le bataillon, mais le citoyen Sacrost reste toujours en tournée et vous pouvez nous unir à lui. — Salut et fraternité. Zayonchek.

J'embrasse le citoyen Reynier et Colbert.

---

[1] *Ms. Oss.* 2582.

[2] *Ms. Oss.* 2582.

[3] *Arch. h. de la Guerre*, *Armée d'Orient*, aut.

Zajączek *au chef de l'état-major général Berthier* [1].

(Nezleh) [2], le 29 messidor (17 juillet 1799).

L'ordre du 25 messidor, par lequel il m'est enjoint de faire partir de suite le bataillon de la 22e, m'est parvenu. Le retour de Mourad-Bey dans ces contrées ayant rendu la présence de ce bataillon très nécessaire pour garder quelque point par où il pourrait regagner la haute Egypte, l'avis du général Desaix, ainsi que du général Friant, est de retenir ce bataillon jusqu'à ce que nous soyons quittes de ces fugitifs. Ne pouvant agir contre la volonté de deux généraux qui me sont supérieurs, je m'empresse de vous informer, Général, du cas [3].

Mourad-Bey est à Tamieh, village situé au nord de Fayoum, et il y est depuis le 27.

---

[1] *Ms. Oss.* 2582.

[2] Voir La Jonquière V, 322. Extraits des lettres de Friant à Desaix. Tamieh, 18 juillet. «....J'écris au général Zayonchek, qui est à Nezleh, pour le prier de se rendre ici; moi je me porterai sur Kaser, car il faut absolument garder ces deux lacs pour le faire sortir de cette position».

[3] *Corr.* V, 4301. Au général Dugua, El-Rahmânyeh, 21 juillet: «.....Que tout ce qui appartient à la 22e, même le bataillon qui doit être arrivé de Beni-Souef..... part sans le moindre délai..... Je vous recommande de nous envoyer, jour par jour et même deux fois par jour, les hommes qui doivent nous rejoindre; vous en sentez l'importance; toutes les heures il peut y avoir une affaire décisive, et, dans le petit nombre de troupes que j'ai, 300 hommes ne sont pas une faible chance».

Arch. h. de la Guerre (*Registre M.* p. 83, *R.* p. 88 et 93). Dugua, commandant au Caire, à Zayonchek, à Beni-Souef. 4 thermidor, 22 juillet 1799: Il lui envoie des duplicata des lettres aux généraux Friant et Desaix. Il l'invite à les leur faire passer, à accélérer le départ du bataillon de la 22e légère et à presser la marche des troupes de cavalerie du chef de brigade Detrès qui sont nécessaires au général en chef. — 23 juillet: Il le presse de nouveau de hâter l'arrivée du bataillon de la 22e légère. — 24 juillet: Il voit avec surprise le retard du bataillon de la 22e. Rien n'est plus pressant que de chasser l'armée qui vient de débarquer, et c'est la compromettre que de retarder sous quelque prétexte que ce soit, les troupes qui doivent y contribuer.

Zajączek *au capitaine Reynauft*[1].

(Nezleh), le 29 messidor (17 juillet 1799).

J'ai reçu votre lettre du 27 messidor. Je suis bien content de ce que vous vouliez bien vous charger du commandement de la place à Beni-Souef. Faites, je vous prie, attention pour qu'au départ de la 22e rien ne manque à l'hôpital de ce qu'on lui a fourni; 2° pour qu'aucuns des volontaires des autres corps ne partent avec ce bataillon; et pour cela vous m'enverrez un état de situation de tout ce qui peut se trouver dans cette place de militaires non appartenant à la 22e. 3° vous veillerez sur les cartouches.

Zajączek *au capitaine Fructus*[2].

(Nezleh, le 29 messidor, 17 juillet 1799).

Comme le bataillon de la 22e est encore pour quelque temps dans les contrées, vous aurez le temps nécessaire, Citoyen, pour m'envoyer vos états de dépense, pour être visés par moi. Mais il est nécessaire pour ne pas vous mettre dans l'embarras en cas d'un départ précipité que dès aujourd'hui vous fermiez vos comptes, et que le citoyen Reynauft dépense pour tout ce qui sera indispensable, comme l'envoi des courriers et d'autres choses. Mourad-Bey n'ayant pas pu passer est encore ici pour la seconde fois.

Zajączek *au général Desaix*[3].

(Nezleh), le 30 messidor (18 juillet 1799).

J'ai reçu votre lettre du 27. Questionné par le citoyen Poussielgue sur les moyens à employer pour que la république ne

---

[1] *Ms. Oss.* 2582.
[2] *Ms. Oss.* 2582.
[3] *Ms. Oss.* 2582.

perdît rien du miri qui lui est dû d'El-Meïmoun, je lui ai répondu qu'après le recouvrement de la somme volée par le dit village, il nous restait pour 7 à 8 milles pataques de grains, que cette somme unie à celle que Moallem Jacob avait retiré de ce village avant sa ruine, couvrirait à peu de chose près le miri. Je ne puis, mon Général, que vous donner la même réponse.

Quant à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire au sujet de l'intendant de Behneseh, je m'empresse de convenir avec vous de l'intendant, et, de l'incapacité de cet homme. Je m'en suis plaint à plusieurs reprises au Caire. On m'a promis (de) le changer, mais on se hâte lentement. Cependant il n'a pas tout à fait tort de ne pas faire droit aux réclamations des villageois au sujet des sommes payées aux Mamelouks. Le citoyen Poussielgue m'a recommandé de ne pas y avoir égard par la raison que la république pourrait y être fraudée et que par la grande difficulté que nous éprouvons à nous faire payer nous pouvons juger de ce qu'ont eu les Mameluks à tirer quelque chose des villages dans un temps où on les voyait malheureux. Les Coptes en général insistent beaucoup à cette indemnisation, mais c'est pour ce qu'ils y trouveraient leurs comptes.

Pour ce qui est de l'arpentage des terres, il y a de la négligence de Moallem Barsam, mais enfin il faut convenir que les incursions des Mameluks nous empêchaient de travailler.

Le général de brigade Zajączek *au général Friant*[1].

Au quar. gén. de Beni-Souef, le 10 termidor an VII (28 juillet 1799).

Général, j'ai reçu la lettre où vous m'annoncez le changement de position, j'en suis bien aise, celle d'Ellahoun pouvait nous donner des maladies. J'espère vous joindre demain à Bisanné, si toute fois c'est là que vous allez, car avec ma

[1] *Arch. hist. de la Guerre, Armée d'Orient.* aut.

mauvaise vue[1] je n'ai pas pu déchiffrer ce passage de votre lettre. — A Beni-Souef rien de nouveau. Votre aide de camp est parti pour le Caire à 10 heures du matin. — Une lettre du général Dugua pour le général Desaix a passé par ici à 7 heures du matin, il y était marqué sur l'enveloppe qu'elle a été expédiée du Caire le 7 à 9 heures du matin. — Le pain et le biscuit sont commandés, les transports se feront tous les deux jours. — Recevez les assurances d'une vraie considération[2].

Zayonchek.

Le général de brigade Zajączek *au général divisionnaire Dugua*[3].

Au qu. gén. d'Amnarry, le 14 thermidor an VII (1 août 1799).

Général, le général Friant a reçu l'ordre du général Desaix de veiller à la sûreté de la navigation du Nil, pour cet effet nous allons prendre la position de Zaoée[4]. Elle nous rapproche du Caire[5], elle gêne les mamlouks sur la rive droite et les empêche de voler sur le Nil, et nous met à même de percevoir le miri. Le chef Detrès est depuis hier à Beni-Souef. — Salut et respect.

Zayonchek.

---

[1] Friant à Zayonchek, 26 thermidor (13 août) «Nous voulons très promptement le retour de votre santé....»

[2] Voir la lettre de Friant à Zajączek, du 29 juillet: Lui envoie un convoi de malades..... Desaix lui annonce que Mourad est remonté, s'il redescend, lui barrera passage.

[3] *Arch. h. de la Guerre, Armée d'Orient.*

[4] El-Zawieh.

[5] La Jonquière V, 496—7. Desaix à Dugua, Beni-Haçan, 28 juillet «....Le chef de brigade Detrès est descendu au Caire... Le général Friant, avec toutes ses troupes et celles du général Zayonchek, est vers vous à Beni-Souef.... Je lui ai recommandé de se tenir près de vous: c'est le moyen de vous secourir. — Quant à moi, j'ai poursuivi Mourad. J'ai pris les hommes de la 22e légère. Je n'avais que 300 hommes; 150 que ce corps a, font 450; ce n'est pas trop au milieu de tous les Arabes et Mameluks.... Le général Friant pourra vous protéger vos convois; j'en sens bien l'importance».

Le général de brigade **Zajączek** *au citoyen Reynier, à Beni-Souef*[1].

Au quar. gén. de Sédiman, le 18 thermidor an VII (5 août 1799).

Je viens de parler à l'écrivain de Bessifier pour les grains. Il m'a assuré que depuis quelques années ce village paie en argent tout le blé qu'il donnait autrefois en nature. J'ai l'honneur de vous saluer. Zayonchek.

Le général de brigade **Zajączek**[2] *aux membres de la Commission aux grains*[3].

Au quar. gén. de Sédiman, la 18 thermidor an VII (5 août 1799).

Citoyens, j'ai reçu votre lettre, j'écris aux Arabes Joabis, mais je compte peu sur l'effet de mes représentations vu que tous les Arabes ont été furieusement ébranlés dans leur amitié pour nous dans la descente, jusqu'à ceux de Fayoum qui ont toujours été les plus dociles et qui aujourd'hui paraissent très revêches. — Salut et considération. Zayonchek.

Le général de brigade **Zajączek** *au général divisionnaire Dugua*[4].

Au quar. général d'Abousire, le 19 thermidor an VII (6 août 1799).

Mourad-Bey ayant de nouveau remonté vers Minieh, le général Friant a quitté la position de Sédiman pour prendre

---

[1] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient.*

[2] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient.*

[3] Adressée: Au citoyen Reynier, président de la Commission aux grains à Beni-Souef.

[4] *Arch. h. de la Gu., A. d'Orient.*

celle du Zaoée. Toutes ces courses nous font perdre du temps et empêchent la perception du miri qui ne peut pas être achevée cette année.

La nouvelle de la descente a beaucoup changé ou plutôt dévoilé les esprits des habitants à notre égard. Le divan de Fayoum a déclaré positivement que nous ne devons pas compter sur eux toutes les fois qu'ils nous verront agir contre leur souverain Sélim. Ils sont cependant étourdis de notre victoire et ont peine à la croire[1]. Les Arabes de la province avaient déjà commencé à remuer, leurs intentions étaient de s'unir à Mourad-Bey, si le pacha n'avait pas été battu. La célérité avec laquelle l'armée débarquée a été défaite, nous a épargné beaucoup d'embarras.

Demain, j'expédie pour Gizeh la pièce de train que vous m'avez envoyée à la place de celle de huit, et qui est toute ruinée; je vous prie, mon Général, de vouloir bien donner des ordres pour qu'elle soit réparée le plus promptement possible.

Salut et respect. Zayonchek.

Le général de brigade Zajączek *au citoyen Reynier*[2].

Si le citoyen Reynier n'a rien de mieux à faire, il me ferait plaisir de venir passer un moment avec moi. Nous avons reçu hier des nouvelles[3]. La France est en guerre contre l'empereur, Schérer a été battu en Italie, Moreau a gagné une bataille en Allemagne. Mantoue est bloquée. Rewbell est sorti du Directoire. Sieyès y est entré. Le général en chef va partir ces jours-ci pour la haute Egypte. Il faudrait bavarder de tout cela, je ne puis sortir parce que je dois garder 24 heures

---

[1] *Arch. h. de la Guerre* (*Registre R.* p. 118): Dugua à Zayonchek, commandant à Beni-Souef, 30 juillet. Il lui annonce la victoire d'Aboukir. Voir La Jonquière V, 486.

[2] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient*, aut. Date présumée: 28 thermidor VII (15 août 1799). L'indication du bulletin analitique aux archives («antérieure au 12 juillet») est tout à fait fausse.

[3] Voir La Jonquière V, 460—5, *Corr.* V, 4341.

les arrêts [1], ainsi venez consoler un prisonnier. Salut et bon jour.

Le général de brigade Zajączek *au général en chef Bonaparte* [2].

Au quar. gén. de Beni-Souef, le 3 fructidor an VII (20 août 1799).

Général, un des commissionnaires de Beni-Souef ayant été expédié hier du Caire avec des lettres de l'état-major, a été attaqué ce matin par les habitants d'un village nommé Soll, situé sur la rive droite. Il a perdu le paquet; comme ce paquet pouvait contenir des ordres, je m'empresse d'en avertir.—Salut et respect. Zayonchek.

[1] Voir: Ordre du jour du 25 thermidor an VII (12 août 1799) (imprimé). «Le général en chef est mécontent du général Zayonchek qui a mis de la négligence dans l'exécution de l'ordre réitéré de faire partir pour le quartier général le 3e bataillon de la 22e demi-brigade d'infanterie légère; le général Zayonchek, commandant une province directement sous ses ordres, n'a aucune excuse à alléguer. Le général en chef ordonne au général Zayonchek de garder les arrêts pendant vingt quatre heures. Immédiatement après la réception du présent ordre, il lui est ordonné de faire embarquer et partir pour le Caire le 3e bataillon de la 22e demi-brigade d'infanterie légère. Signé: Alex. Berthier».—*Arch. h. de la Guerre* (*Registre M.* p. 38). Berthier à Zajączek, à Beni-Souef. Caire, 24 thermidor VII. Ordre de faire embarquer de suite sur le Nil le bataillon de la 22e légère qu'il a avec lui pour se rendre au Caire. — *Corr.* V, 4340. La Jonquière V, 540, 543.

[2] *Arch. h. de la Guerre*, aut. Voir: *Registre R.* p. 189 et 203: Dugua, général commandant au Caire, à Zajączek. 23 août 1799: Avis qu'il a transmis au général en chef sa lettre relative au courrier à qui des paysans ont enlevé ses dépêches.—28 août: Rodoan, aga des janissaires de la province d'Atfieh, affirme que ce n'est point par les habitants de Soll, mais par ceux de Couremad que le courrier à qui on a enlevé ses dépêches, a été attaqué.

Le général de brigade **Zajączek** *aux membres de la Commission des grains* [1].

Au quar. gén. de Beni-Souef, le 9 fructidor an VII (26 août 1799).

Citoyens, Jacob-Sorbudzy, aga des janissaires, dont la conduite à l'égard des Français a toujours été bonne, et qui dans ce moment-ci nous est très nécessaire pour percevoir le miri dans des villages les plus difficiles à payer, réclame 151 ardebs des grains qui lui ont été enlevés l'année passée. Je recommande son affaire à la Commission et la prie de vouloir bien contenter cet homme, parce qu'il nous sert, et que nous en avons besoin. Il vous exposera son affaire. — Salut et considération.

Zayonchek.

Je ne puis envoyer cet homme nulle part, avant que son affaire ne soit terminée bien ou mal. Daignez l'expédier.

Le général de brigade **Zajączek** *au général divisionnaire Dugua* [2].

Au quar. gén. de Beni-Souef, le 10 fructidor an VII (27 août 1799).

Général, l'hôpital de Beni-Souef va bientôt manquer des médicaments; on a en demandé à plusieurs reprises depuis un mois, et cependant on ne se presse pas de nous en envoyer; je vous demande, mon Général, de vouloir bien interposer votre autorité pour nous les faire avoir.

Les Arabes El-Balgouchi ont quitté les environs de Fayoum et ont filé du côté de Bahiré.

Les Arabes Geamma, auxquels le général Desaix a accordé deux villages, par un traité de paix qu'il a fait, il y a un mois, avec eux, ont commencé à piller les villages au midi de la province de Behnesé. J'en ai écris au général Desaix.

[1] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient,* aut.

[2] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient.* aut.

Tous les Arabes de Behnesé se sont retirés devant l'inondation dans le Fayoum, cette province aurait besoin d'une forte garnison pendant l'inondation, je suis trop faible pour la lui fournir, je n'ai 330 hommes[1].

Du reste rien de nouveau. Je me propose d'envoyer au Caire 30 à 40 mille livres, mais j'attends après quelque barque armée. — Salut et considération.

Zayonchek.

Le général de brigade **Zajączek** *au général en chef Kleber*[2].

Au quar. gén. de Beni-Souef, le 15 fructidor an VII (1 septembre 1799).

Général, j'ai eu l'honneur de recevoir votre lettre du 9 du courant[3]. Le départ du général Bonaparte nous aurait été infiniment plus sensible, s'il ne nous avait pas laissé pour successeur un général tel que vous. Ce choix est une des preuves qu'il nous donne de sa sollicitude et de ses soins pour nous.

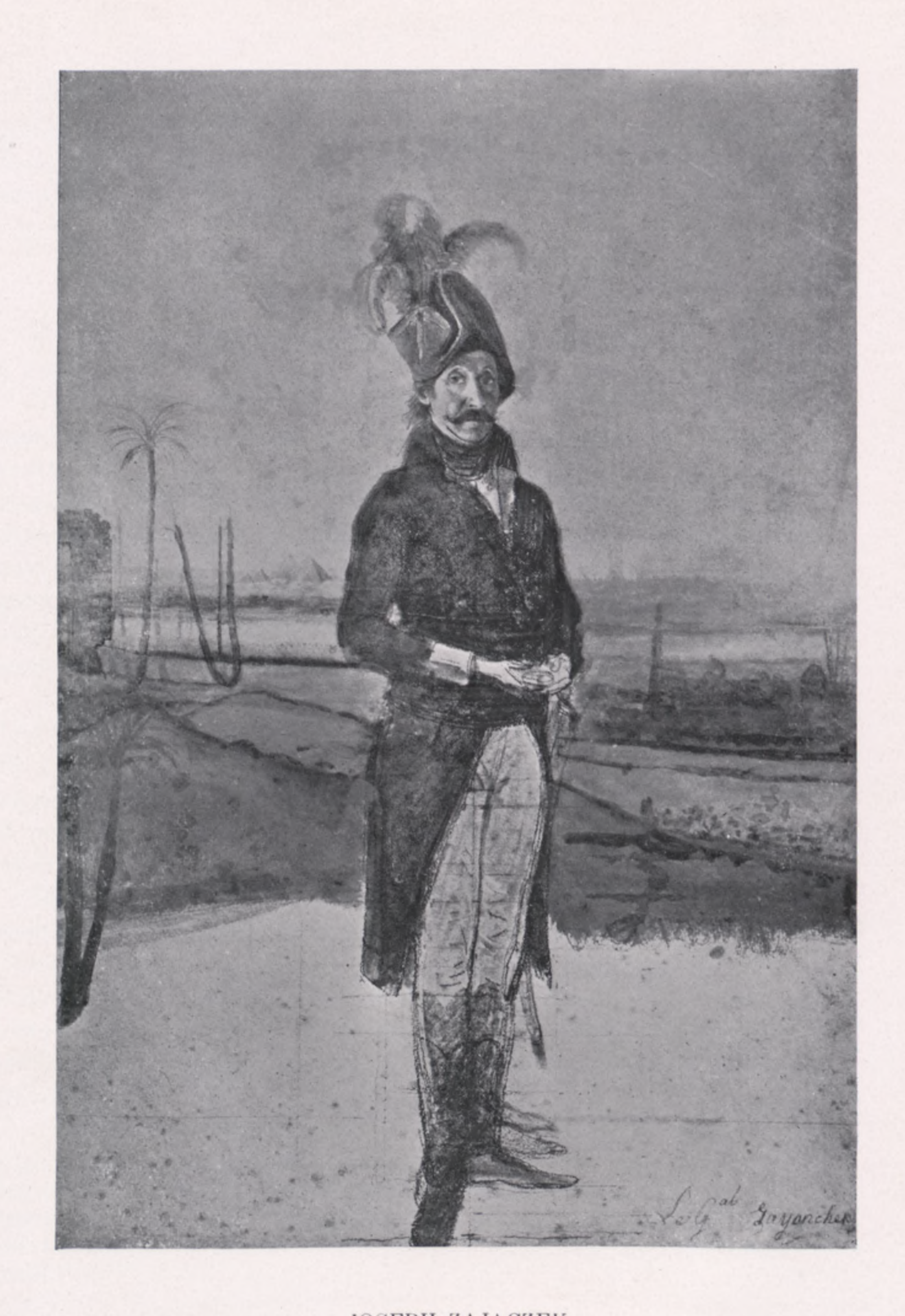
Le dévouement que tout galant homme donne à la chose publique, l'envie que j'ai en particulier de bien mériter vis-à-vis de ma nouvelle patrie, et l'intérêt que je trouve à me rendre digne de votre estime et de vos bontés. doivent vous être garants de mon zèle à exécuter vos ordres.

---

[1] *Arch. h. de la Guerre* (*Registre R.* p. 211). Dugua, commandant au Caire, à Zajączek, commandant les provinces Beni-Souef et Minieh, à Beni-Souef. Caire, 18 fructidor VII (4 septembre 1799). Il lui envoie des médicaments par la djerme *la Vénitienne*. Il a soumis sa demande de renforts au général en chef.

[2] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient*, aut.

[3] Voir: *Kleber et Menou en Egypte depuis le départ de Bonaparte* (août 1799—septembre 1801). Documents publiés pour la Société d'histoire contemporaine par François Rousseau (Paris 1900) p. 7. Kleber aux généraux Menou, Belliard, Reynier, Sanson etc. Rosette, 26 août 1799: «Le vide que l'absence de Bonaparte laisse, et dans l'armée et dans l'opinion, est considérable. Comment le remplir? En redoublant de zèle et d'activité, en allégeant, par de communs efforts, le pénible fardeau dont son successeur demeure chargé».



JOSEPH ZAJĄCZEK

D'après un dessin de Dutertre au Musée de Versailles.

Les deux provinces que je commande sont parfaitement tranquilles. L'habitant de Fayoum est doux et pacifique, celui de Behnesé est récalcitrant. Les uns et les autres payent le miri avec beaucoup de lenteur.

La province de Behnesé sur	177,679
pataques n'a payé que . . .	103,254
il reste à retirer	74,425

La province de Fayoum sur 76,945 en doit encore quinze à vingt mille pataques [1].

Trois cent quarante volontaires de la 88ᵉ de ligne constituent toute la force que l'on m'a confiée pour contenir ces deux provinces. — Dans le courant de la campagne de la Syrie plusieurs incursions des mamlouks qu'il a fallu combattre et chasser ont retardé le recouvrement de l'impôt. Aujourd'hui que nous sommes tranquilles du côté de l'ennemi, l'inondation gêne nos travaux. Cependant trois détachements parcourent le pays et nous en tirons quelque argent. Un de ces détachements perçoit le miri dans le Fayoum.

Cette dernière province aurait besoin pendant l'inondation d'une gainison assez forte pour pouvoir se suffire à elle même, vu que les secours y sont difficiles à porter à cause des eaux. Le détachement de 70 hommes que je suis forcé d'y tenir pour la perception du miri, est pour moi un objet d'inquiétude continuelle. Il est trop faible.

Beni-Souef, chef lieu de la province de Behnesé, est un endroit dont l'intérieur ne présente aucune maison susceptible d'une défense. Cette raison m'a déterminé à construire une redoute hors de la place. Cet ouvrage est seulement commencé, lorsqu'il sera achevé on pourrait bâtir dans l'intérieur une caserne et des logements pour des Français qui sont ici. Il se-

[1] Voir: Estève: *Mémoire* p. 18—9. *Arch. h. de la Guerre (Registre Y.* p. 4). Kleber à Zayonchek, commandant les provinces Minieh et Beni-Souef. Caire, 18 fructidor VII (4 septembre 1799): Il voit, à regret, la perception des contributions très arriérée dans son arrondissement, et il l'invite à l'accélérer de manière à lui envoyer au moins 150,000 l. sous quinze jours.

rait nécessaire que le payeur eût ordre de fournir à la dépense que nécessite un tel ouvrage. — Salut et respect.

Zayonchek.

Le général de brigade **Zajączek** *au général en chef Kleber*[1].

Au quar. gén. de Beni-Souef, le 16 fructidor an VII (2 septembre 1799).

Général, la barque *la Vénitienne* étant arrivée, je m'empresse de vous envoyer trente mille livres. Rien de nouveau dans les deux provinces. — Salut et respect.

Zayonchek.

Le général de brigade **Zajączek** *au général en chef Kleber*[2].

Au quar. gén. de Beni-Souef, le 17 fructidor an VII (3 septembre 1799).

Général, je viens de recevoir la nouvelle que Mourad-Bey descend. Le 14, il était à Tonny[3], village situé à la hauteur de Miniette[4]. Ses forces consistent en deux cents hommes tant mamelouks qu'Arabes. Il dirigera certainement sa marche sur le Fayoum. Sa présence y sera d'autant plus dangereuse, que tous les Arabes de la province de Behnesé se sont retirés dans le Fayoum devant l'inondation.

Je donne ordre au détachement de 70 hommes qui y perçoit le miri de se replier sur Beni-Souef. Le général Desaix est, dit-on, en mouvement après Mourad-Bey. Salut et respect.

Je devrais me porter de suite sur Illahoun[5], position sur la

---

[1] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient*, aut.

[2] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient*, aut.

[3] Toueh.

[4] Minieh.

[5] Voir la lettre de Desaix à Zajączek, du 10 fructidor (27 août 1799).

frontière de deux provinces près du canal de Joseph, mais je ne puis faire ce mouvement sans rappeler les détachements qui courent après le miri, et par conséquent sans en interrompre la perception; si Mourad-Bey, selon sa coutume, fait un crochet dans le désert et remonte vers la haute Egypte, alors j'aurais fatigué la troupe et interrompu le miri pour rien. Je vais attendre des nouvelles ultérieures pour me décider.

Zayonchek.

Le général de brigade **Zajączek** *au général en chef Kleber*[1].

Au qu. gén. de Beni-Souef, le 20 fructidor an VII (6 septembre 1799).

Général, c'est avec peine que deux de mes détachements ont pu me rejoindre aujourd'hui, j'en aurai assurément beaucoup pour pénétrer jusqu'à Illahoun, position, que le général Desaix désire de voir être occupée, et qui est en effet essentielle à garder. Je vais m'y rendre demain avec 150 hommes et une pièce de trois. — Mourad-Bey est aujourd'hui à Msoura, village situé sur le canal Joseph du côté du désert et à la hauteur de Fechné. Ce dernier endroit est à 8 lieues de Beni-Souef.

Les pillages sur le Nil ont recommencé depuis quelques jours, plus de dix barques ont été attaquées et pillées entre Sol, Etfy, et Kurymah. Tous ces villages sont situés sur la rive droite du Nil, Kurymah est de ma province, il est le plus mauvais de tous, il me tarde de le punir. Mais, vu le mouvement que je fais sur Illahoun, il ne me reste point de troupes

«Je vous préviens que le maudit Mourad-Bey après la surprise du 25 du mois dernier eut le bonheur de se sauver de la masse d'abord douze hommes et enfin jusqu'à 80 à peu près.... Le général Friant fait tous les préparatifs pour bien le poursuivre.... Je crois, mon Général, que dans le temps que le général Friant se prépare, vous pourriez occuper Illahoun. C'est un point essentiel. A Beni-Souef vous ferez peu de choses. Par le moyen des canaux vous pouvez avec facilité aller à Illahoun. Il n'y a rien de plus aisé. Là vous contiendrez tout les pays, éloigneriez l'ennemi....»

[1] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient*, aut.

disponibles pour cette exécution, à moins que vous n'ayez la bonté d'augmenter ma garnison. Cela serait nécessaire non seulement pour punir les villages qui rendent la navigation du Nil gênée, mais encore pour jeter un détachement de 200 hommes pour le moins dans Medine en Fayoum. Cette province est remplie d'Arabes depuis l'inondation, ces Arabes à la vérité sont en paix avec nous, mais il y a si peu à s'y fier, que je crains que l'approche de Mourad-Bey ne les mette en mouvement. — Salut et respect.

Zayonchek.

Le général de brigade **Zajączek** *au général en chef Kleber*[1].

Au quar. gén. de Beni-Souef, le 18 fructidor an VII (4 septembre 1799).

Général, j'ai eu l'honneur de vous mander par ma lettre d'hier que Mourad-Bey allait s'approcher de Fayoum, et que j'attendais des nouvelles ultérieures pour me porter sur Illahoun. Une lettre du général Desaix, que j'ai l'honneur de vous envoyer, m'y a décidé. Je vais occuper cette position avec 200 hommes, le reste de ma garnison sera à Beni-Souef, et un détachement en tournée après le miri. Salut et respect.

Zayonchek.

Le général de brigade **Zajączek** *au général de brigade Rampon*[2].

Au quar. gén. de Beni-Souef, le 20 fructidor an VII (6 septembre 1799).

Général, j'ai eu l'honneur de vous répondre aujourd'hui à votre lettre du 12 courant[3], que l'aga des janissaires d'Atfieh[4] m'a remise ce matin, mais je suis tellement ennuyé de

[1] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient,* aut.
[2] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient,* aut.
[3] 29 août.
[4] «Alfiely» dans texte original.

l'accusation injuste que le village de Sol a faite contre moi que ne comptant pas que l'aga vous rejoigne assez tôt, je vous écris la présente pour vous réitérer mes assurances que non seulement je n'ai point imposé ce village à 5000 médins, mais que jamais je n'y ai pensé. Accoutumé à ne point me mêler des affaires d'autrui, je n'aurais pas sûrement voulu m'immiscer de celles de votre province, d'un homme que je considère infiniment. Si je vous avais su au Kaire, je vous aurais tout de suite écris, pour me plaindre de ce village, lorsqu'il a dévalisé mon courrier, et il l'a fait, vous ne devez point en douter. Ses habitants sont associés avec ceux de Kurymah, et ils pillent les passants. Cependant comme j'y avais envoyé un janissaire pour demander au scheik de me faire retrouver des lettres enlevées, il se peut que ce janissaire a(it) demandé les 5000 médins, et c'est cela que je vous conjure d'éclaircir[1]. Le janissaire est arrêté. Salut et fraternité. Zayonchek.

Le général de brigade **Zajączek** *au général divisionnaire Dugua*[2].

Au quartier général de Beni-Souef, le 20 fructidor an VII de la République française, une et indivisible (6 septembre 1799).

Général, j'ai eu l'honneur de vous répondre à votre lettre du 11 du courant, par l'aga des janissaires d'Alfiery qui me l'a apportée, mais comme il pourra s'arrêter quelque temps dans son village, je vous écris la présente, afin de vous instruire que cet aga tout honnête homme qu'il puisse[3] être, habite un village de voleurs. C'est infailliblement[4] son village de *Soll* qui a dé-

[1] *Registre R.* p. 241. Dugua, commandant du 1r arrondissement du Caire, à Zayonchek, à Beni-Souef. Caire, le 29 septembre 1799. Ne peut lui donner des éclaircissements sur le village de Soll qu'il a demandés au général Rampon, commandant alors de l'Atfieh, qu'après le retour de l'aga des janissaires de cette province.

[2] Ms. de la Bibliothèque de l'Université de Cracovie, N° 6122, aut. En marge, de la main de Dugua: Ordre donné au cn Fraise, commdt la *Vénitienne*, le 11 vendémiaire (3 octobre 1799) de prendre ou brûler les barques qu'il trouvera entre Sol et Kuzimat.

[3] «peut l'être».

[4] L'orthographe de l'original.

valisé le courrier expédié du Caire le 2 fructidor[1]. Ce même village a depuis attaqué plusieurs barques venant[2] du Caire, et pas plus tard que la nuit dernière il a assassiné quatre ou cinq Turcs qui retournaient du Caire, j'ai vu leurs corps portés sur des barques vers Miniette. Ce village est associé de celui de Kuzymat et ils s'amusent à voler les passants. Sol est de la province du g-al Rampon, Kuzymat est annexé à celle de Behnesé, et il me tarde de le punir. Il faudrait passer tous les hommes au fil de l'épée et brûler les habitations.

Quant à votre lettre du 8 fructidor au sujet du village de Kolossané, cet hameau est encore composé de mauvaises gens, ils pillent les passants, et dernièrement ils ont attaqué un village voisin et l'ont totalement brûlé, je les avais imposés pour cette action à mille pataques pour la République, mais en considération de votre lettre je leur ai remis la moitié, pour la sûreté de laquelle l'intendant cophte gardera leurs bestiaux et quelques hommes de leur village jusqu'à ce qu'ils ayent payé.

Salut et considération. Zayonchek.

Le général de brigade Zajączek *au général Friant, à Siout*[3].

Au qu. gén. d'Illahoun, le 23 fructidor an VII (9 septembre 1799).

Général, j'ai reçu votre lettre du 15. Je garde cette position conformément aux ordres du général Desaix. J'ai eu bien de la peine à m'y rendre, et j'en aurai infiniment pour m'en retourner, l'inondation gagnant de tous côtés. Instruisez-moi, je vous prie, Général, de vos opérations contre Mourad-Bey, afin que je sache me régler. Le séjour d'Illahoun est désagréable et malsain; j'ai une dizaine de malades depuis que j'y suis, ce qui est marquant sur 150 hommes qui composent ma force. J'ai donné ordre au commandant de Beni-Souef de vous envoyer les boulets de marbre par le premier reys[4] sûr. Rien de nou-

---

[1] 19 août 1799.

[2] «venantes» dans le texte original.

[3] *Arch. h. de la Guerre. A. d'Orient*, aut. Classé aux archives à la date du 23 thermidor (10 août).

[4] reis ou raïs, chef, officier turc.

veau au Caire. Le bruit d'une nouvelle descente est faux. Le général en chef Kleber s'occupe, dit-on, d'une nouvelle organisation des administrations. Le Fayoum est rempli d'Arabes émiés, mais on ne peut s'y fier. Bagouchy[1] viennent de faire la paix avec moi. Recevez les assurances de mon amitié.

Zayonchek.

Le général de brigade **Zajączek** *au général en chef Kleber*[2].

Au qu. gén. d'Illahoun[3], le 24 fructidor an VII (10 septembre 1799).

Général, la nouvelle que j'ai eu l'honneur de vous mander par ma dernière de l'approche de Mourad-Bey se trouve fausse; elle me venait des Coptes, mais les exprès que j'ai envoyés à Msoura l'ont démentie. Le g-al Friant me mande du 15 que Mourad est toujours à Thouny, et qu'il se prépare à l'attaquer aussitôt que les dromadaires seront prêts.

La position que j'occupe est essentielle à garder, mais très malsaine dans ce moment-ci. Depuis quatre jours que j'y suis, j'ai 12 malades. Ceci me détermine à me porter sur Medine en Fayoum. Ce dernier endroit est à quatre heures de marche d'Illahoun, et je pourrais y revenir aussitôt que les circonstances l'exigeront, le chemin qui y conduit n'étant jamais inondé. D'ailleurs, en occupant Medine je pourrai travailler à la perception du miri. Salut et respect. Zayonchek.

Le général de brigade **Zajączek** *au général en chef Kleber*[4].

Au qu. gén. de Medine, le 26 fructidor an VII (12 septembre 1799).

Général, j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 15 du courant[5]. Ce n'est pas faute de peine et

---

[1] Balgouchi.
[2] *Arch. h. de la Gu.*, *A. d'Orient*, aut.
[3] Ellahoun.
[4] *Arch. h. de la Gu.*, *A. d'Orient*, aut.
[5] 1 septembre. Probablement celle du 18 fructidor (4 septembre).

de travail que le miri n'a point été achevé dans les deux provinces que je commande. Les invasions des mamlouks, la mauvaise volonté des paysans, la nonchalance des Cophtes, et surtout le peu de force armée que j'ai, qui sont cause de ce retard. Plus les détachements qui parcourent la province sont forts, et plus tôt le paysan apporte le miri.

Il est de toute impossibilité, Général, que je puisse vous envoyer dans quinze jours 150,000 livres, mais je ferai ce que je pourrai pour vous en envoyer le plus qu'il me sera possible.

Quant à votre ordre du 19 fructidor[1], j'ai l'honneur de vous assurer que jamais les troupes qui ont été sous mes ordres, n'ont exigé de payement pour elles, je me suis tenu à cet égard strictement à l'ordre du général Bonaparte, qui l'a défendu. Cependant cette punition aurait été essentielle pour accélérer le miri, et puisque vous ordonnez de la mettre en exécution, je vais en faire prévenir tous les villages, et à compter du 1er vendémiaire les détachements en courses seront payés par les habitants.

Mourad-Bey est toujours du côté de la province de Miniette[2].

Zayonchek.

Le général de brigade Zajączek *aux citoyens commissaires chargés du recouvrement des grains*[3].

Au qu. gén. de Medine, le 27 fructidor an VII (13 septembre 1799).

Citoyens, vous connaissez la faiblesse de ma garnison, ainsi que la nécessité où je suis, de multiplier les détachements pour percevoir le miri. Le général en chef me demande 150,000 mille livres dans le courant de quinze jours; ne pourriez-vous pas m'aider dans ce moment-ci? Vous avez actuellement un détachement de cent hommes sous vos ordres, 35 hommes de ce détachement faisant le service de la place de Beni-Souef

[1] Ordre du jour du 5 septembre 1799. Article 1er. Les commandants des colonnes mobiles chargés de protéger les recouvrements des contributions continueront à faire payer par les villages le droit connu sous le nom de *aketurick*, qui sera consacré au payement de la solde de la colonne mobile (Rousseau 13).

[2] Minieh.

[3] *Arch. de la Gu.*, *A. d'Orient*, aut.

me mettraient dans la possibilité d'augmenter d'autant un détachement trop faible qui est après le miri. Je vous demande cette grâce seulement pour quinze jours. Vous savez la bonne volonté avec laquelle je me suis toujours empressé à satisfaire à vos demandes, ne refusez pas la mienne, si elle ne dérange en rien vos opérations. Salut et considération.

En cas que vous consentiez à ma demande, instruisez en le commandant de la place.

Le général de brigade **Zajączek** *au général en chef Kleber* [1].

Au qu. gén. de Medine, le 30 fructidor an VII (16 septembre 1799).

Général, rien de nouveau dans la contrée où je me trouve. Le g^al^ Friant me mande que Mourad-Bey se trouve à Balançura [2], village de la province de Miniette, et qu'il se mettra à le poursuivre à la fin du mois, vu que ses dromadaires ne peuvent pas être prêts plus tôt. Le chef de brigade Conroux va me joindre aujourd'hui. Medine est une position centrale d'où nous pourrons nous porter où le besoin exigera. Celle d'Illahoun est trop malsaine dans cette saison, d'ailleurs nous pouvons y être dans quatre heures, si jamais les circonstances le demandent.

J'ai eu l'honneur de vous mander, mon Général, que je travaille à la construction d'une redoute, qui est nécessaire à la sûreté de la garnison de Beni-Souef. Le payeur refuse de fournir l'argent nécessaire pour faire aller cet ouvrage; daignez ordonner pour que cette difficulté cesse quant à cet article, qui ne peut pas être de conséquence, dont cependant on ne (peut) pas déterminer d'avance la quantité. Salut et respect.

Zayonchek.

---

[1] *Arch. h. de la Gu.*, *A. d'Orient*, aut.

[2] Belansourat.

Le général de brigade **Zajączek** *au général en chef Kleber*[1].

Au qu. gén. de Medine, le complémentaire an VII (18 septembre 1799).

Général, le chef de brigade Conroux m'a rejoint hier. Mourad-Bey est toujours à Balançura dans la province de Miniette. Selon le dernier avis que j'ai reçu, il ne doit avoir que 30 mamlouks et 25 Arabes avec lui. La même lettre porte que Mourad-Bey a envoyé après tous les siens qui ont passé de l'autre côté du Nil, de venir le rejoindre à Behnesé, village situé sur le canal de Joseph, à trois journées de marche d'ici, et qui donne le nom à la province. Deux cheiks arabes sont venus m'avertir que Mourad-Bey a envoyé dans le Fayoum quatre émissaires pour engager les Arabes à s'unir à lui. Je ne vous garantis pas toutes ces nouvelles, on débite tant de mensonges dans ce pays-ci, mais ce qu'il y a de certain, c'est que l'inondation a fait refluer dans cette province pour le moins neuf à dix mille Arabes sur la foi de qui il n'y a pas à se fier[2].

Profitant du séjour du chef de brigade Conroux[3] j'ai partagé mes 130 hommes de la 88e en deux détachements, et je

---

[1] *Arch. h. de la Gu*., *A. d'Orient*, aut.

[2] Dugua, commandant du Caire et du 1er arrondissement, au général Zajączek, à Beni-Souef. 25 septembre (*Registre R.* p. 237). Demande l'aman et la permission de cultiver leurs terres en sûreté pour deux cheiks d'Arabes Daafs qui viennent d'être présentés par l'aga des janissaires au général en chef qui en est très content.

[3] Voir (*Registre M.* 59, 62) lettres du général de division, chef de l'état-major général Damas à Zajączek, commandant les provinces de Minieh et de Beni-Souef, à Medinet-el-Fayoum. Caire, 20 septembre 1799). Avis que le chef de la 61e demi-brigade reçoit ordre de revenir au Caire avec sa troupe. Invitation de faire relever, s'il se peut, la partie de ce corps employée près de la Commission des grains. On rassemble des forces pour combattre le Grand Vizir qui s'avance avec une armée. Avis que le général Menou reçoit ordre d'en envoyer dans le Bahireh contre Mourad-Bey. — 26 septembre (à Z., commandant la province de Beni-Souef, à Beni-Souef): Avis que le chef de brigade Conroux reçoit ordre de revenir sur le champ au Caire avec sa troupe. Ordre d'y joindre celui qui accompagne la commission des grains, ou, dans tous les cas, de le faire relever et partir en suite. Avis des menaces de l'ennemi par la Syrie.

les ai envoyés courir après le miri; la province de Fayoum n'étant pas étendue, nous pourrons ravoir ces détachements au premier bruit de l'approche de Mourad.

Comme il me tient à cœur de remplir votre ordre au sujet de l'envoi de 150,000 l., j'ai averti le payeur de suspendre le payement de toutes assignations qui pourraient lui venir, jusqu'à ce que nous ayons complété ce que vous demandez. Salut et respect. Zayonchek.

Le général de brigade **Zajączek** *au général en chef Kleber*[1].

Au qu. gén. de Medine, le 4 complémentaire an VII (20 septembre 1799).

Général, Mourad-Bey est positivement à Behnesé, village situé sur le canal de Joseph, à trois grandes journées de marche d'ici. Les Arabes prétendent qu'il veut se porter sur la petite Oasis, mais son trésorier, accompagné d'Abdalla Bachy, Maugrabin, et de quatre Arabes, a filé hier à côté d'un village de cette province nommé Abou-Gandir[2], ils ont pris le chemin de Beheré. Comme cet homme précède habituellement Mourad-Bey dans toutes ces courses on pourrait prendre sa tournée vers Beheré pour une indication de celle que son patron va faire, et j'ai cru devoir vous en informer. Salut et respect.

Zayonchek.

Le g-al Desaix m'a écrit le 26[3] de Siout, il va ces jours-ci se mettre aux trousses de Mourad-Bey.

Le général de brigade **Zajączek** *au général divisionnaire Friant, commandant les provinces de Behnesé, de Fayoum et de Miniette*[4].

Au qu. gén. d'Illahoun, le 1 vendémiaire an VIII (23 septembre 1799).

Général, peu sûr que ma lettre écrite de Medine vous soit parvenue, j'ai l'honneur de vous l'envoyer par duplicata.

[1] *Arch. h. de la Gu.*, *A. d'Orient*, aut.
[2] «Abougoundire» dans texte original.
[3] fructidor (12 septembre).
[4] *Arch. h. de la Gu.*, *A. d'Orient*, aut.

Nous avons reçu l'avis que Mourad-Bey avait fait un mouvement vers le Fayoum, et aussitôt nous nous sommes portés vers Illahoun, nous y sommes depuis le 2. Aucune nouvelle postérieure ne nous est parvenue de ce vagabond.

J'ai toujours laissé la 88e pour courir après le miri.

Vous allez être tourmenté, Général, pour accorder une diminution de miri à un village nommé Besifié [1], mais n'en faites rien; c'est le plus puissant de tous les villages, et il peut payer, mais son cophte, le plus intriguant de sa nation, remue le ciel et la terre pour obtenir ce bénéfice qu'il ne faut point accorder.

Je vous rappelle, Général, la redoute de Beni-Souef, je me suis engagé vis-à-vis le payeur de lui rembourser les 40,000 parats, en cas que vous n'obteniez l'ordre d'achever cet ouvrage [2]. Salut et dévouement. Zayonchek.

Le général de brigade **Zajączek** *aux membres de la Commission, à Beni-Souef* [3].

Au qu. gén. de Medine, le 5 vendémiaire an VIII (27 septembre 1799).

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, en me prévenant sur votre tournée et l'impossibilité où votre détachement se trouve d'aider à la garnison de Beni-Souef. Que la pauvre garnison s'arrange comme elle pourra, je ne puis l'augmenter tant que Mourad ne prendra un parti, ou tant que le g-al Friant n'obtiendra quelques troupes. Salut et considération. Zayonchek.

---

[1] Probablement il s'agit de Beléfiéh, au nord de la ville Beni-Souef.

[2] Voir: *Registre I.* p. 39. Lettre de Kleber à Zajączek, à Beni-Souef. Caire, 25 septembre 1799: Il l'invite à lui faire connaître approximativement ce que coûtera la redoute qu'il veut y faire construire, afin de mettre à sa disposition les fonds que le payeur de la province lui a refusés.

[3] *Arch. h. de la Gu.*, *A. d'Orient*, aut.

Le général de brigade Zajączek *au citoyen Reynier, commissaire aux grains*[1].

Au qu. gén. d'Illahoun, le 8 vendémiaire an VIII (30 septembre 1799).

Citoyen, le citoyen Poussielgue vous renvoie une pétition du village de Bellifié[2]; il s'agit d'accorder des charaki[3]. Cela sera à votre décision. Mais, j'ai l'honneur de vous prévenir que c'est un village de plus riches, qu'il est faux qu'il ait souffert des mamlouks, et que son cophte, qui travaille pour ce village, est le plus intrigant du monde. D'ailleurs si ce village obtient quelque chose, tous les autres le demanderaient et avec beaucoup plus de raison. Ainsi je serais d'avis que vous n'accordiez rien[4]. Salut et considération. Zayonchek.

Le général de brigade Zajączek *au général divisionnaire Friant*[5].

Au qu. gén. d'Illahoun, le 11 vendémiaire an VIII (3 octobre 1799).

Général, je viens d'expédier la lettre pour le g-al Desaix. Rien de nouveau. Mourad-Bey est à Behnésé. Un de mes émissaires en est revenu ce matin. Les Geamés[6] s'approchent de

[1] *Arch. h. de la Gu., A. d'Orient*, aut.

[2] Beléfiéh.

[3] c. à d. dégrèvements (Estève: *Mémoire* 287).

[4] Voir: *Corr.* V, 4368: Ordre du jour du 18 août 1799: «...Le miri et les autres impositions, tant dans les provinces de la haute Egypte que de la basse, seront payés sans aucune déduction, sous quelque prétexte que ce soit... Quant aux cheiks-el-beled qui présenteront des reçus des Mameluks, auxquels ils prétendraient avoir payé le miri, non-seulement on n'y aura aucun égard, mais ils seront menacés de châtiment... Toutes les décharges qui auraient été accordées seront regardées comme nulles, et les villages contraints à payer». La Jonquière V, 548—9. *Registre. I*, p. 37: Kleber à Zajączek, à Medinet-el-Fayoum. Caire, 24 septembre 1799: Receptions de plusieurs lettres. Il n'y a rien de fort en matière d'impôt tant qu'il reste quelque chose à recouvrer. Quant à l'ennemi, il s'agit de marcher à lui quand l'occasion s'en présente, sans considérer le nombre.

[5] *Arch. h. de la Gu., A. d'Orient*, aut.

[6] La tribu Geamma.

Fayoum en pillant partout. Aucune nouvelle du g-al Desaix Salut et dévouement. Zayonc hek.

Le 12 vend. (4 octobre 1799).

Les deux détachements viennent de me joindre. Je suis dès lors fort de 250 hommes. Mais le miri de Behnesé s'en ressentira. Il était assez en train. Si vous pouviez, Général, faire continuer celui de Belitié[1], cela apporterait 11 mille pataques. 15 hommes suffiront pour le faire aller, ce village étant à la porte de Beni-Souef. Les Arabes disent que Mourad-Bey a reçu ordre du Grand Sélim d'exterminer tous les Français sur la rive gauche, tandis que son armée fera la même chose sur la droite. Zayonchek.

Le général de brigade **Zajączek** *au citoyen Reynier*[2], *agent français du 2 arrondissem.*[3] *de la Haute Egypte.*

Au qu. gén. d'Abou-Gandir[4], le 19 vendémiaire an VIII (11 octobre 1799).

Citoyen, j'ai reçu votre lettre du 16 du courant[5]. J'espère que les écrivains cophtes se conformeront aux ordres que vous leur avez donnés relativement aux poudres et salpêtres[6]. Il aurait été à souhaiter qu'au lieu d'une proclamation en français vous leur eussiez envoyé une en arabe. Pour ce qui est des avances que vous voulez que les commandants de la place de Fayoum fassent à ce sujet, je vous préviens qu'il n'y a personne à Medine, et que je ne sais pas encore comment le g-al Friant ordonnera à cet égard. Je ne lui ai pas parlé de ce détail

---

[1] Probablement c'est une altération du nom Beléfiéh.

[2] *Arch. h. de la Gu.*, *A. d'Orient*, aut.

[3] c. à d. des provinces: Minieh, Beni-Souef et Fayoum.

[4] «Abougoudire» dans texte original.

[5] Voir *Registre Z.* p. 2. L. Reynier, membre de la commission des grains, agent français du 2e arrondissement, au général de brigade Zajączek, commandant la province de Beni-Souef, le 16 vendémiaire VIII (8 octobre): Avis qu'il vient d'être nommé agent français du 2me arrondissement. Mesures prises pour l'exécution de l'arrêté relatif aux poudres et salpêtres et pour l'achat du soufre.

[6] La Jonquière V, 545—6 (Ordre du 14 août 1799).

de service, je le remets à des temps plus tranquilles. Je vous salue.

Le général de brigade **Zajączek** *au général en chef Kleber*[1].

Au qu. gén. d'Abou-Gandir, le 26 vendémiaire an VIII (18 octobre 1799).

Général, il m'est désagréable de vous importuner pour des objets relatifs à l'argent, dans un temps de pénurie[2] où se trouve la caisse de l'armée, mais j'y suis forcé par la position de mes affaires.

Depuis le mois de vendémiaire l'an VII, employé à commander les provinces, j'ai dépensé en frais d'espionnages, des courriers, et d'autres objets semblables 5,554 livres. Le général Bonaparte me promettait toujours de me faire rembourser, mais je n'ai jamais été satisfait, et chaque mois ajoutant nécessairement à la masse de la dépense je me suis trouvé au dernier fructidor en avance de la somme mentionnée. Placé entre la Haute Egypte et le Kaire, j'ai été un entrepôt de la correspondance, elle fut très active dans le temps des opérations du général Desaix dans cette contrée. Le général Bonaparte voulait avoir journellement de nouvelles. Le général Desaix également désirait d'être informé de tout, et je me flatte de les avoir contentés, l'un et l'autre. Actuellement on me mande du Kaire que le général Bonaparte a décidé au moment de son départ que les commandants des provinces doivent chercher l'indemnité de ces frais sur ceux de table. Jamais je n'ai eu connaissance de cet ordre, il ne m'a jamais été communiqué officiellement. D'ailleurs ces frais de table auxquels on me renvoie, ne m'ont point été payés, et j'ai dépensé de mon argent pour faire couler le service, forcé très souvent d'emprunter à gauche et à droite pour y subvenir. Pour onze mois et quinze jours de frais de table je n'ai touché que 3,000 l.[3]. Je soumets également ce second objet à votre justice et à votre bonté. Il

[1] *Arch. h. de la Gu.*, *A. d'Orient*, aut.

[2] Voir: Rousseau 9, 13, 20—1, 26, 95, 97.

[3] «deux mois de frais de table» — l'observation faite dans le bureau de l'état-major général.

aurait mieux valu ne pas nous flatter de l'avantage de la table, on se serait alors réglé en conséquence; au lieu qu'aujourd'hui il se trouve que l'on a dépensé au delà de ce que l'on devait.

Veuillez bien, Général, avoir égard à ces réclamations, et recevoir sous votre protection un infortuné étranger, à qui les malheurs et la destruction de sa patrie n'ont laissé dans un âge avancé que trois ou quatre années propres à travailler pour avoir de quoi passer une triste vieillesse. Pardonnez si j'ai cherché à fixer un moment vos regards sur le tableau affligeant de ma situation. Salut et respect. Zayonchek.

Zajączek *à Friant* [1].

Ce 26 vendémiaire (18 octobre 1799) d'Abou-Gandir.

Général, la nouvelle que je vous ai mandée ce matin se confirme. Mourad-Bey a remonté, le général Desaix n'a su sa marche que lorsqu'il était dans le voisinage de Siout aux villages d'Ebne-Ouafy. Les Arabes de Geamma se sont séparés de lui et ont cheminé vers la petite Oasis, distante de quatre journées de Raïan [2]. Boyer a passé cette nuit à Illahoun. Ce matin, il a seulement filé devant Sédiman. Outre les provisions immenses qu'il a consumées à deux reprises à Sédiman [3], outre celles

---

[1] *Arch. h. de la Gu.*, *A. d'Orient*, aut. (donation Friant, 5).

[2] «Rayanne» dans texte original.

[3] Boyer à Zajączek, Sédiman, 14 vendémiaire (6 octobre): «J'arrive en ce moment avec 350 hommes montés à dromadaires et une pièce de canon. J'ai marché à grandes journées pour atteindre Mourad-Bey, mais en vain; il est en ce moment à Kharak (Medinet-el-Garaq ou Garah) avec les Arabes Geamma... J'ai au moins 3 jours d'avance sur la colonne du général Desaix... J'en partirai pour me rendre à Kharak, et si à mon arrivée Mourad et Geamma en sont partis pour Raïan, j'y filerai de suite derrière eux et j'y prendrai poste jusqu'au nouveau ordre; il serait nécessaire alors, Général, qu'un détachement occupe Kharak, car si les mamlouks à mon arrivée à Raïan me font un crochet et se rendent à Kharak, ils trouveraient alors un poste occupé, ce qui les empêchera et de faire des vivres et de l'eau».

Desaix à Zajączek, Bourtout Batte (probablement Bartabat, au nord de Behneseh) 19 vendémiaire VIII (10 octobre 1799): «Je descendrai en suivant les inondations et suivrai la marche de Mourad en me faisant pré-

qu'il a prises à Medine, il a fait encore venir des villages voisins de Sédiman des vivres en quantité, en moutons, buffles, grains, fèves, beurre, son écrivain cophte qu'il avait laissé à Sédiman a rempli le pays des ordres de Boyer pour les provisions. On m'en a apporté ici une dizaine. Toutes ces provisions que sont-elles devenues? il ne pouvait pas les user, vu toutes celles qu'il a prises. D'ailleurs son écrivain les aura peut-être vendues, ce qui serait fort mauvais, car cela ne laisse que de ruiner les villages. J'en ai écris pour m'en informer et je vous le manderai. Je reçois dans ce moment-ci votre lettre du 25. Je partirai demain pour Medine. On me mande que les Bagouchys[1] sont à deux lieues de Tamye[2] dans le désert. Si cela est, je ne pourrais pas y aller parce que cela me prendrait trois jours, ce qui retarderait peut-être d'autant le départ de la 61e. Quand je serai à Medine, je verrai cela plus au clair, et si cette expédition peut se terminer dans 24 heures je l'entreprendrai, dans le cas contraire je m'empresserai de vous renvoyer le détachement. Salut et dévouement. Zayonchek.

céder par Boyer qui les pressera de plus près. Dans ce cas il sera essentiel que vous continuez à occuper Garaq pour empêcher les rassemblements d'Arabes dans ce canton et empêcher ses Arabes de remonter».

Desaix à Zajączek, Bourtoubatti, 19 vendémiaire VIII: «L'adjudant général Boyer est en route pour Raïan. Il n'a que pour cinq jours de biscuit et il n'y en a plus à Sediman. Il est urgent... que vous vous occupiez d'en procurer pour son retour de Raïan. J'écris au général Friant d'en faire fabriquer à Beni-Souef et d'en envoyer à Ellahoun. Vous pouvez... en faire fabriquer dans le Fayoum. Je vous y engage. La marche de Boyer sur Raïan forcera les ennemis à prendre un parti. Vous ferez bien de faire vos dispositions pour les inquiéter et les empêcher de prendre des subsistances, s'ils reviennent vers le Fayoum».

«*P. S.* Vous pouvez... établir petit magasin de vivres dans la maison de Garah, elle est bonne et crénelée. 80 ou 100 hommes s'y peuvent défendre et être à l'abri de tout accident».

[1] La tribu d'El-Balgouchi.

[2] Tamieh.

Le général de brigade **Zajączek** *au général divisionnaire Friant* [1].

Au qu. gén. d'Abou-Gandir, le 26 vendémiaire an VIII (18 octobre 1799), à 6 h. du soir.

Général, un de mes exprès vient de rentrer. Boyer me mande de Raïan que Mourad a pris le chemin de l'oasis. Il a été abandonné par une centaine d'Arabes. Les Geammas l'ont suivi et ses mamelouks; d'après ce calcul il n'avait pas trois cents hommes avec lui. Les Arabes qui l'ont abandonné ont passé cette nuit à la hauteur de Nezleh, ils se sont portés ce matin sur Tamieh pour y rejoindre leur tribu qui est celle de Bagouchy. Il n'y a pas de doute que le g-al Desaix n'aille à l'Oasis. Quant à moi, que dois-je faire? resterai-je ici jusqu'à l'événement? me porterai-je sur Medine? Daignez, Général, me notifier votre volonté à cet égard. Si nous n'avions pas le miri à poursuivre, il n'y aurait pas de mal d'attendre l'événement dans la position où je suis. Mourad pressé peut y revenir. Ma présence lui serait alors funeste parce qu'il ne pourrait pas se ravitailler. Mais le miri de deux provinces en souffrirait, c'est un temps bien précieux que nous perdrions. Décidez, Général, j'attends vos ordres. Je crois d'ailleurs que le g-al Desaix ne tardera pas de vous prévenir sur ce qu'il désire que nous fassions. Salut et dévouement. Zayonchek.

Le général de brigade **Zajączek** *au général divisionnaire Friant* [2].

Au qu. gén. de Miniette [3], le 2 brumaire an VIII (24 octobre 1799), à 6 heures du soir.

Général, Mahomet-Bey-Manfou [4] et Ali-Kachef ont été vus hier à la hauteur de Sennoris [5], et le même jour vers le soir à

---

[1] *Arch. h. de la Gu.*, *A. d'Orient*, aut. (donation Friant). 4 c. à d. le quatrième rapport reçu par Friant.

[2] *Arch. h. de la Gu.*, *A. d'Orient*, aut., donation Friant, 7.

[3] Probablement c'est une altération de Medinet-el-Garaq, village situé près du lac Garaq, au sud du Fayoum.

[4] Mohammed-Bey-Manfouk.

[5] Probablement: Sennawrès.

Tamyé, là ils se sont partagés, la moitié de ces cavaliers est entrée dans la province de Beni-Souef, et l'autre a filé vers le Kaire. — Aucune nouvelle de Mourad-Bey, ce qui me détermine d'attendre vos ordres ici. Garak [1] est très mauvais pour vivre, on a beaucoup de peine pour y faire venir des provisions. Ce maudit Mourad-Bey nous fait perdre du temps et retarde la perception du miri. Salut et dévouement. Zayonchek.

Le général de brigade **Zajączek** *au général divisionnaire Friant* [2].

Au qu. gén. de Miniette, le 3 brumaire an VIII (25 octobre 1799)

Général, hier au soir, cinquante mamelouks ont paru devant Tamyé, ils ont pris le chemin de la province de Beni-Souef du côté de Zaoué [3]. Ce que vous me mandez par rapport de Mourad-Bey, m'a été rapporté cette nuit, avec cette différence, que l'on a ajouté que Mourad-Bey a déjà passé le Nil, à la hauteur (d')el Scher-Fiah [4], village qui a pour scheik ce noir qui nous a paru si attaché à ce bey.

Dois-je toujours rester à la même position? je croierais que dans ce moment-ci celle de Medine comme centrale serait meilleure, surtout si Ali-Kachef s'avise de quelque tentative. D'ailleurs si vous croyez à propos de laisser ici les 60 hommes que vous m'avez envoyés dernièrement, alors en formant deux détachements qui courraient après le miri, je contiendrais tout le pays. J'attends vos ordres à ce sujet.

Je garderai les 14 scheiks jusqu'à ce que vous n'ayez décidé. Je croierais cependant qu'il serait nécessaire d'en relâcher un ou deux pour maintenir la police du village qui est en entier sans chef. Salut et dévouement. Zayonchek.

---

[1] Garaq.
[2] *Arch. h. de la Gu.*, *A. d'Orient*, aut., donation Friant, 8.
[3] El-Zawieh.
[4] Probablement El-Cherawiéh, entre El-Zawieh et Beni-Souef.

Le général de brigade **Zajączek** *au citoyen Reynier, agent français*[1].

Au qu. gén. de Miniette, le 3 brumaire an VIII (25 octobre 1799).

Citoyen, je viens de faire une bévue, et je suis le premier à vous en faire l'aveu. Accoutumé à la nullité des agents qui vous ont précédé, je me suis adressé directement au citoyen Poussielgue, comme je le faisais par le passé. Voici l'affaire. Un village de Fayoum, nommé Maniat[2], a été taxé au Caire à deux cents pataques de plus qu'il n'a payé autre fois de miri. Lorsque le détachement y fut envoyé, les paysans se sauvèrent; c'est un village pauvre et entouré de désert, l'habitant s'en évade très facilement. Après un mois d'absence ces paysans veulent revenir, mais à condition qu'ils ne payeront que 300 pat. comme autre fois. Je les ai envoyés au Kaire, au lieu de vous les envoyer[3]. Je conviens que cela n'est pas en règle, mais je me suis oublié, ce qui ne m'arrivera plus. Selon moi il faut diminuer le miri à ce village ou on n'en aura rien[4]. Je vous salue. Zayonchek.

Le général de brigade **Zajączek** *au citoyen Reynier, agent français du 2 arrondissement de la Haute Egypte*[5].

Au qu. gén. de Medine, le 14 brumaire an VIII (5 novembre 1799).

Citoyen, je faciliterai autant que je pourrai les observations du citoyen Nectoux. Je vous envoie la feuille de paye des ja-

[1] *Arch. h. de la Gu., A. d'Orient*, aut.

[2] «Maillet» dans l'original.

[3] E. Poussielgue, contrôleur des dépenses de l'armée et administrateur général des finances de l'Egypte, au gén. de br. Zayonchek. Au Kaire, le 11 brumaire an VIII (2 novembre 1799): «Je partage votre avis... relativement au village de Maniat. Donnez des ordres pour que les habitants rentrent dans leurs foyers, en les assurant qu'ils ne payeront que 300 pataques au lieu de 500. Veuillez bien en prévenir le c. Reynier».

[4] Voir la réponse de L. Reynier (Beni-Souef, 5 brumaire): Trouve naturel qu'il se soit adressé directement à l'administrateur général des finances. Proposition de lever provisoirement le miri dans le village en question, sauf à l'imputer sur celui de 1214. Avis que ceux d'El-Hamen, d'Efnou, Eminié ont acquitté leurs impôts. Ordre donné pour la vente de grains et de bestiaux inutiles vu la pénurie du trésor. (*Registre Z.* p. 19).

[5] *Arch. h. de la Gu., A. d'Orient,* aut.

nissaires de Fayoum. Il y a deux mois qu'ils n'ont pas été payés. Le cap. Cahiole de la 88me en a passé la revue au défaut d'un commissaire. Veuillez bien faire ordonnancer leur paye par le citoyen Poussielgue. Le divan de Fayoum n'a pas été payé non plus depuis deux mois et demi [1]. Il faudrait également que cette dépense soit ordonnancé par l'administrateur général [2]. J'ai l'honneur de vous saluer. Zayonchek.

Le général de brigade **Zajączek** *au citoyen Reynier, agent du 2 arrondissement de la Haute Egypte* [3].

Au qu. gén. de Medine, le 16 brumaire an VIII (7 novembre 1799).

Je presse tant que je puis la perception du miri, mais cela va lentement malgré mes efforts. Je vous envoie la note des villages qui ont payé partie en argent et partie en bestiaux que nous avons de la peine à vendre. Il n'y a que 2000 pat. en argent. Vers le 19 ou le 20 je vous enverrai tout celui qui pourra encore rentrer. Toute fois, nous serons bien heureux si de tout le miri que cette province doit, nous pouvons en tirer dix mille pataques. Il y a des villages qui ont totalement déserté, et je doute que les habitants rentrent de sitôt. J'ai l'honneur de vous saluer. Zayonchek.

---

[1] L. Reynier, agent français du 2e arrondissement, à Beni-Souef, au général de brigade Zajączek, à Medine. 15 brumaire VIII: Remerciments de la protection accordée au membre de la Commission des arts Nectoux. Avis que les états du divan et des janissaires ont été envoyés au Caire pour obtenir leur solde. Présume que les nouvelles qu'on vient de recevoir d'Europe changeront la position de l'armée. Attend avec impatience des fonds pour en envoyer au Caire (*Registre Z.* p. 25).

Voir: *Voyage dans la Haute Egypte*, au-dessus des cataractes; avec des observations sur les diverses espèces de séné qui sont répandues dans le commerce — par H. Nectoux, membre de la Commission des sciences et arts d'Egypte, (Paris 1808) p. 4.

[2] E. Poussielgue à Reynier, agent français du 2e arrondiss. Au Kaire, 19 brumaire an VIII (10 novembre 1799): «Je vous renvoie ordonnances pour le mois de vendémiaire an VIII, les états du divan et (de la) compagnie de janissaires des provinces de Fayoum et Beni-Souef («Bahualfé»)».

[3] *Arch. h. de la Gu.*, *A. d'Orient*, aut.

Le général de brigade **Zajączek** *au citoyen Reynier, agent du 2 arrondissement de la Haute Egypte*[1].

Au qu. gén. de Medine, le 17 brumaire an VIII (8 novembre 1799).

Je vous envoie, Citoyen, la copie de la lettre que le citoyen Poussielgue m'a écrite au sujet du village Maniat-Gaytem, j'ai remis l'original à Moallem Ibrahim comme une pièce justificative qu'il doit produire en rendant ses comptes. Je vous salue.

Zayonchek.

Le général de brigade **Zajączek** *au citoyen Reynier, agent français du 2 arrondissement de la Haute Egypte*[2].

Au qu. gén. de Medine, le 19 brumaire an VIII (10 novembre 1799).

Citoyen, Moallem Ibrahim, un des intendants cophtes de Fayoum, porte à Beni-Souef tout l'argent que nous avons pu ramasser. S'il réussit à toucher aujourd'hui tout celui qu'on doit pour des bestiaux qu'il a vendus, il remettra au payeur 5,038 pat. 41 parats. Vous verrez dans les états ci-joints tous les villages qui ont payé, ainsi que tous ceux qui n'ont pas pu nous satisfaire. Neuf mois de courses et de poursuite continuelle doivent nous convaincre de l'impuissance totale des dits villages. Les habitants préféreraient-ils une vie vagabonde à la tranquillité domestique s'ils étaient en état de pouvoir se la procurer? Ignorant nos usages, ils nous fuyent au lieu de venir nous demander du soulagement. Cependant si nous ne leur en offrons pas de nous mêmes, tous ces villages seront perdus, leurs habitants deviendront en grande partie voleurs, et la République en sera pour une partie de son revenu. Mon avis serait, Citoyen Agent, que vous portiez le gouvernement à faire déclarer aux dits villages qu'on leur fait grâce de ce qu'ils doivent, et que leur impôt pour l'avenir sera réglé d'une manière juste et proportionnée à leurs facultés, c'est le seul moyen pour leur faire réhabiter leurs domiciles. Deux de ces villages ont déjà

[1] *Arch. h. de la Gu.*, *A. d'Orient*, aut.
[2] *Arch. h. de la Gu.*, *A. d'Orient*, aut.

obtenu cette faveur du gouvernement, qui sont Moutont et son arrondiss. et Maniat-Gaetan. Tâchez de la procurer aux autres, car il n'y a pas de force humaine qui puisse en tirer ce qu'ils doivent. J'ai l'honneur de vous saluer.

Outre le miri, l'intendant doit vous apporter 800 pat. ou 1000 de l'imposition forcée sur Agouine.

Au nombre des villages qui ont tout payé se trouvent Biyahme et Naulifé, dont le premier a fourni 124 pat. et l'autre 132 de plus qu'ils ne payaient ci-devant, mais c'est en enlevant leurs bestiaux que cela a été arraché.

Je vous prie de me renvoyer Moallem Ibrahim de suite parce que nous avons encore à tirer des chevaux et des armes.

Zayonchek.

Łazowski, *chef de brigade du génie, directeur des fortifications de l'arrondissement de Damiette, au général du génie Sanson*[1].

Lesbé, le 22 brumaire an VIII (13 novembre 1799).

Vous avez eu raison de penser, Général, que l'accroissement successif de la flotte ennemie devant le boghaz m'a retenu à Lesbé et ne m'a pas permis de me rendre aux postes d'Omfarege[2] et de Tinet conformément à votre ordre du dix neuf vendémiaire (11 octobre).

L'attente de l'événement qui est arrivé[3] et dont vous connaissez l'heureux effet[4] nous avait forcé de redoubler l'activité pour mettre la place autant que possible à l'abri d'un coup de main; il nous avait aussi obligé à quelques ouvrages extraordinaires sur la rive droite du Nil, ainsi que vous le verrez par la situation des travaux faits depuis vendémiaire jusque vers la fin de brumaire, que vous recevrez incessamment, de manière

[1] *Arch. h. de la Gu., A. d'Orient,* aut.

[2] Om-Fâreg et Tineh (bouche et château) sur la carte de Jacotin.

[3] Le débarquement des Turcs au 1 novembre.

[4] Voir: Rousseau 106, 116. *Corr.* XXX, 105—6. ***Victoires, conquêtes, désastres, revers et guerres civiles des Français de 1792 à 1815, par une société de militaires et de gens de lettres*** (Paris, Panckoucke, 1819), XII, 32—3.

que tous nos moyens ont été indispensablement employés ici. Je ne vous ai donc point envoyé l'argent que vous réclamiez pour la direction du Caire, et j'ai d'autant moins pu en faire passer à El-Arich que le payeur n'a pas même encore acquitté l'ordonnance de 16,000 ǂ pour vendémiaire, et que j'ignorais jusqu'où pouvoir aller, vu l'obstination que paraissait mettre l'ennemi de vouloir descendre sur ce point.

Malus m'ayant apporté 3,000 ǂ pour organiser nos transports, j'ai complété cette somme jusqu'à 4,000 ǂ, et je les ai fait passer sur-le-champ à El-Arich, jusqu'à ce que le payeur me mette à même de faire mieux. Mais je vous le répète, on nous doit encore 5,000 ǂ de vendémiaire et nous n'avons rien reçu de l'ordonnance de brumaire, de manière que, si on ne vient pas à notre secours d'une manière quelconque, nous serons encore obligés une fois de suspendre les travaux, dans un moment où, d'après les renseignements que nous avons reçus en parlementaire, l'ennemi veut reprendre sa revanche aussitôt qu'il aura réparé ses pertes.

La somme que vous avez destinée à nos transports sera remplacée aux premiers fonds que je toucherai, et j'employerai au lazaret celle que vous avez limitée et envoyée. Dans ce moment nous construisons de nouveaux fours à Damiette et nous réparons des écuries pour 200 chevaux. Les quartiers demandent aussi de fortes réparations avant l'hiver. Les fours de Lesbé tombent en ruines et les approvisionnements de siège que l'on vient de faire ici dans cette dernière circonstance, exigent sans plus différer que l'on mette en état les magasins ou pour mieux dire les masures données pour en servir.

Cette dernière affaire vient de nous faire sentir l'importance de la tour de la rive gauche du Nil, au-dessous de Lesbé; nous venons de faire sauter celle de la rive droite qui était en mer et dont les Turcs s'étaient emparée. On peut faire un excellent poste de la tour de gauche qui a été trop négligée jusqu'à présent. Elle peut être disposée à peu de frais de manière à pouvoir servir d'une retraite assurée à tous les postes que l'on enverra le long de la côte vers Burlos ou dans le bas delta, elle remplira provisoirement le but d'une tête de pont, et conservera la communication d'une rive à l'autre avec Lesbé; elle obligera l'ennemi à un siège préliminaire à celui

de cette place, s'il ne veut pas être pris à revers dans ses attaques.

La place de Lesbé[1] est totalement fermée en maçonnerie, tous les revêtements sont à la hauteur à laquelle premièrement on les avait fixés. Je vous observe cependant que toutes les parties que j'ai terminées, je (les) ai fait(es) sans retraite intérieure, c'est-à-dire qu'en observant le même talus, j'ai continué le mur sur son entière épaisseur, de manière que nous pourrons avec peu de dépense donner trois pieds de hauteur de plus au revêtement de la place, lorsque nous ferons le défilement. Nous plaçons sous peu de jours nos portes et nous avons commencé le glacis au nord, du côté de la mer, mais si on ne nous laisse pas tous les prisonniers Turcs qui sont ici au nombre de 600 environ, ce sera une besogne interminable, le peu de ressource que nous offre le pays, par la mauvaise volonté du divan qui ne veut prendre aucune mesure pour fournir et nous assurer des ouvriers, le peu de fonds dont

[1] Voire Mémoire sur la place de Lesbé, sans date et non signée, classée aux archives de la Guerre dans le dossier du mois janvier 1800. «Lesbé a été fortifié d'après un arrêté du général Bonaparte. Après la révolte de Damiette et Mansoûrah, peu de temps, tous les ouvrages devaient être faits avant l'entrée de l'armée en Syrie, dans l'espace de trois mois.... Cette place qui peut avoir 7 à 800 toises de développement, est située sur la rive droite du Nil, dans une langue de terre basse et étroite, à 500 toises du lac Menzaleh vers l'orient, à 2,000 toises de la mer vers le nord et à 2 lieues environ de Damiette au sud. En hiver le Nil, soutenu généralement par la grosse mer, déverse ses eaux dans les prairies et rivières qui environnent Lesbé et n'en forme qu'un marais, de manière que pendant cette saison il serait presque impossible d'y ouvrir la tranchée, et pendant l'été on ne pourrait y approfondir les travaux d'un siège de plus de deux pieds sans trouver l'eau. L'autre rive du Nil en face de la place est plus élevée, elle est formée par les dunes qui limitent le désert à l'extrémité norde du delta.... Lesbé était environné, comme la plupart des villes et bourgs de l'Egypte, de monceaux de décombres et de cendres qui formaient dans le tracé des ouvrages pour le remblai naturel d'une partie des terres pleines et des glacis. Les fortifications exécutées jusqu'à présent consistent du côté de la mer, du lac et de Damiette en un corps de remparts de 8 toises d'épaisseur et de 13 pieds de relief, revêtu en maçonnerie de briques sur cinq pieds d'épaisseur aux fondations avec un talus d'un pouce par pied jusqu'au sommet sans contrefort....

La garnison peut être réduite à 800 Français; on pourrait composer le surplus de Grecs de Damiette jusqu'au nombre de 1800 s'il est possible».

nous pouvons disposer pour la grande quantité d'ouvrages encore à faire, rend le séjour de tous les Turcs prisonniers que nous avons ici indispensable, si on veut finir une place qui entre les mains des Turcs nous serait d'autant plus funeste qu'ils trouveraient dans le pays autant de facilité pour l'achever promptement que nous en trouvons peu par notre excessive civilité.

Je vous ferai passer le plutôt possible avec les états, les plans généraux et particuliers de tout ce qui nous reste à faire sur l'extrémité de cette bouche du Nil; depuis plus de vingt jours nous sommes obligés de courir à droite et à gauche et n'avons pu nous occuper avec un peu de suite du travail de bureau. — Salut et amitié.

Łazowski.

P. S. Je ne vous parle pas des ouvrages particuliers d'Om-Fâreg, de Tineh et des deux redoutes des environs de Damiette dont vous avez ordonné l'exécution. Dans ma première lettre je vous soumettrai quelques réflexions à ce sujet, je vous observe simplement dans celle-ci que nous n'avons plus de bois, que le pays nous fournit à peine en maçon et en charpentier de quoi terminer très lentement Lesbé, et que le glacis dont la masse est énorme, puisqu'il faut s'élever de 12 pieds au-dessus de la plaine, suivant la plongée du parapet, demanderait 2,000 paysans de corvée que dans tout autre pays nous aurions au premier ordre, lorsqu'ici nous ne pouvons pas en avoir régulièrement 100 par jour, en bien payant pour servir les maçons, etc.[1].

---

[1] Sanson à Kleber, au Caire, le 30 brumaire an VIII (21 novembre). «Je vous envoie copie d'extrait d'une lettre que je viens de recevoir du chef de brigade Łazowski, en date du 22 de ce mois, afin de vous mettre à même de juger de la position où se trouvent les fortifications de Lesbéh et de ses environs, et des difficultés que l'on éprouve dans le retard de la remise des fonds. Je vous prie de vouloir bien donner des ordres au payeur général....»

Le général de brigade **Zajączek** *au général division-naire Friant*[1].

Au qu. gén. de Medine, le 30 brumaire an VIII (21 novembre 1799).

Général, j'ai eu l'honneur de vous mander le 27 du courant[2] que la tribu de Bagouchy[3] m'a renvoyé le papier de paix que je lui avais donné. Cet événement a été suivi d'un rassemblement des Arabes de la tribu de Semanhoule, qui sont venus m'avertir qu'ils ont été forcés à cette mesure pour garantir leurs possessions des incursions des Bagouchys. Ils m'ont instruit en même temps que les Arabes de la province de Behnesé sont également sur leur garde contre les Bagouchys. — Ce mouvement des Arabes et surtout la conduite provocante de Bagouchys ne partiraient-ils pas de quelque insinuation secrète, cela paraît au moins être combiné avec la marche du vizir.— Mais que cela part de tel principe qu'on voudra, il me faudrait 150 dromadaires pour attaquer avec succès les Bagouchys; si vous pouvez les ravoir, Général, veuillez bien m'en envoyer le dit nombre, alors unis à très petite garnison que j'ai, nous pourrions tenter le coup. Il faudrait seulement que l'on ne sût ce mouvement des dromadaires que le plus tard possible. Je fais espionner les Bagouchys. — Salut et dévouement.

Zayonchek.

Łazowski, *chef de brigade du génie, directeur des fortifications du 6-me arrondissement, au général de brigade Sanson, commandant le génie*[4].

Lesbé, le 2 frimaire an VIII (23 novembre 1799).

Conformément à ce que vous me marquez dans votre dernière lettre, Citoyen Général, j'expédie un sapeur d'ordonnance

---

[1] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient*, aut., donation Friant, 9. Reçue le 30 au soir.

[2] Lettre non conservée.

[3] Balgouchi.

[4] *Arch. h. de la G., A. d'Orient*, aut.

pour vous remettre directement la comptabilité des travaux faits dans la direction de Damiette pendant l'an VII. J'y ai joint la situation des travaux faits à Lesbé avec l'état de la recette et de la dépense depuis le mois vendémiaire an VII jusqu'au 30 brumaire compris. J'y ai joint aussi le plan de la place avec quelques détails d'absolue nécessité, comme magasin à poudre, dans le bastion n° 3, citerne dans le demi-bastion du côté du Nil, logement en forme de caserne adossé à la courtine de la rivière et au mur crénelé en face de la porte et le petit ouvrage qui couvre la porte.

Vous trouverez aussi, dans le même paquet, le croquis de l'affaire du 10[1] par le capitaine du génie Duponthon qui était ce jour de service au camp. Cette affaire qui a durée 15 minutes au plus, a consistée dans une attaque prompte faite par 800 hommes d'infanterie et 200 hommes de notre cavalerie contre environ 1,800 ou 2,000 Turcs qui aussitôt débarqués ont travaillé à se retrancher. Le résultat de l'attaque a été ce qu'il devait être dans une telle proportion de troupes attaquantes avec celles attaquées au moment d'un débarquement fait sans ordre.

C'était la seule chose à vous relater et je crois l'avoir faite dans ma dernière lettre. Vous n'avez pu la recevoir aussitôt que le général Kleber, parce que le général Verdier lorsqu'il expédie une ordonnance au général en chef ne prend pas naturellement nos paquets pour le Caire, et que nous ne pouvons vous écrire que par la poste dont les jours de départ sont très irréguliers.

Je ne vous envoie pas dans ce moment la comptabilité du capitaine Morlet depuis qu'il est à Catié, parce qu'elle renferme des dettes à payer, ce que je n'ai pas voulu ordonner sans vous en prévenir. Vous ne recevrez pas non plus par ce courrier la comptabilité du chef de bataillon Cazal depuis qu'il est à El-Arich, parce qu'il y a une lacune des deux premières décades de vendémiaire que j'attends toujours. Je vous observe à ce sujet que, n'ayant reçu aucune lettre du chef de bataillon Cazal, si non celle que vous m'avez renvoyée dernièrement de votre bureau, je pouvais d'autant moins pourvoir à des besoins

---

[1] brumaire c. à d. du 1 novembre 1799.

qu'il ne me faisait pas connaître, qu'il était à présumer qu'on suivrait avec lui la même marche qu'on avait suivie avec le chef de bataillon Geoffroy pour la place d'El-Arich, c'est-à-dire qu'on lui faisait passer directement des fonds du Caire et que d'ailleurs on ne soldait pas ici les ordonnances envoyées pour les travaux de la direction, ainsi que je vous l'ai mandé dernièrement.

Depuis que je vous ai écris, le payeur a donné une somme de 700 piastres, toujours en acompte sur l'ordonnance de 16.000 ⫩ accordée pour vendémiaire; de manière que pendant cette 1re décade de frimaire les travaux continueront de marcher à Lesbé, indépendamment d'un achat de bois que nous venons de faire, et dont nos magasins étaient absolument dépourvus.

La troupe ayant cessé d'occuper Mansourâh depuis l'arrivée de la flotte turque, on n'a pu continuer la tour, ainsi elle est restée au point où vous l'avez vue; nous avons maintenant les bois de fortes dimensions qui nous manquaient pour la terminer, aussitôt qu'on pourra reprendre ce travail.

Vous me marquez d'envoyer des crayons et une boussole à El-Arich, je vous avais donné une note à votre départ pour les besoins de la direction, nous n'avons rien reçu, et le peu de crayons qui m'appartenaient particulièrement, je les ai partagés avec mes camarades ici. Quant aux instruments de mathématique, je n'en ai plus, ils ont été pillés au Caire[1] avec mes effets, et le bureau du Caire n'a envoyé à Lesbé qu'une planchette et une allivade que j'y ai déposées. L'état des ma-

[1] Voir (La Jonquière III, 282), relation dans le *Journal de Detroye*: «(Le 21 octobre 1798) la maison (du général Caffarelli) fut entièrement pillée: tous les outils de l'expédition, tous les instruments topographiques, astronomiques, etc., le travail de tous les ingénieurs, les effets de 30 officiers furent la proie des brigands». *Marc de Villiers du Terrage: Les aérostiers militaires en Egypte.* Campagne de Bonaparte 1798—1801. (Paris, 1901) p. 9: «Presque tout ce que la mer avait épargné (Aboukir) fut du reste brûlé lors de l'incendie de la flotille du Nil (Chobrakhit), ou brisé le 30 vendémiaire de l'an VII jour de la révolte du Caire: plusieurs caisses sauvées des naufrages venaient d'être déposées à la maison du général Caffarelli, quand cette maison si hospitalière pour les savants fut pillée de fond en comble».

gasins de Catié[1] que le citoyen Morlet m'a envoyé ne porte aucune boussole. Cet officier représente que sa jambe ne lui permet pas de continuer son service. L'humidité de Lesbé et Damiette ne convenant nullement au genre de sa maladie, je l'ai autorisé de se rendre au Caire aussitôt que le citoyen Duponthon sera arrivé à Catié pour le remplacer.

Je ne pense pas que le payeur puisse acquitter de longtemps les ordonnances qui lui ont été adressées pour les travaux de la direction. La troupe vient ici de se révolter pour être payée de cinq mois, on a été obligé à des emprunts et l'on a épuisé la recette nouvellement faite dans la province de Mansoura sur laquelle nous comptions.

Nous ne pouvons donc encore commencer les ouvrages de Tineh que vous avez ordonnés et dont j'ai fait le détail estimatif conjointement avec le citoyen Malus qui connait le pays. La mer étant impraticable dans cette saison, d'Om-Fâreg à Tineh, les transports à dos de chameaux, des approvisionnements de bois, de chaux de terre ou de cendres, de briques, que nous serons obligés de faire, portant la dépense à la somme de douze à 15,000 livres, en suivant les prix que vous avez fixés à Catié et le prix des chameaux fixé par les commissaires des guerres, je vous ferai passer ce devis avec celui des travaux que l'on peut faire à Om-Fâreg où je vais me transporter. Vous recevrez aussi par la même occasion les mémoires que vous me demandez.

Nous venons de faire partir 300 Turcs pour Rosette de manière qu'il ne nous en reste que très peu pour continuer nos glacis; ils tombent tous malades de misères, mal vêtus, mal logés et sans paye, sans marmites pour faire cuire leur riz, travaillant dans l'eau, la maladie fera de grands progrès parmi eux, si une fois elle se déclare. Nous avons déjà ici deux pestiférés Français. — J'ai réservé pour les réparations du lazaret la somme de 28,000 parats que vous y avez destinée: je vous observe seulement que cette somme fait partie du reste en caisse porté dans l'état que je vous envoie.

Aussitôt que vous m'avez fait connaître le manque d'argent à El-Arich j'y ai fait passer 118,300 parats y compris une de-

---

[1] Katieh.

mande d'approvisionnement faite par le chef de bataillon du génie Cazal; c'était tout ce dont je pouvais disposer alors; le payeur n'avait pas encore compté les 700 piastres qu'il a soldées depuis. Il est inutile de vous observer que ne recevant point de fonds ici je ne puis en envoyer à El-Arich.

Il y a erreur dans le tracé du chemin couvert en avant du réduit qui couvre la porte d'entrée sur le plan que je vous envoie; la contrescarpe en cet endroit ne sera distante du réduit que 4 toises, de manière que le pont dormant sera appuyé d'un côté sur le sommet de cette contrescarpe, et le pont levé sur le revêtement du réduit. La lunette coulera dans le fond à 9 pieds en contrebas du nouveau pont. J'ai fait d'ailleurs baissé la hauteur de la porte. — Salut et amitié.

Łazowski.

P. S. J'oubliais de vous marquer que je joins à cette dépêche les comptabilités des chefs de bataillon Geoffroy et Malus pendant leur gestion à El-Arich et Catié.

Le général de brigade **Zajączek** *au général divisionnaire Friant* [1].

Au qu. gén. de Mellaouée [2], le 18 frimaire an VIII (9 décembre 1799), à 1 h. après midi.

Général, je suis ici depuis midi. Les Geammas sont campés dans le désert à la hauteur de cette ville. Ils sont au nombre de deux cents. Corayme [3] est dans ses terres, mais le scheik d'ici assure qu'il est entré dans la coalition avec Mourad [4] et les Geammas. Je n'ai pas pu prendre la petite pièce de Miniette, vu qu'elle est dérangée et qu'il fallait attendre après elle. Mourad a cherché à passer sur cette rive, mais vous avez dérangé son projet. Ma troupe est très fatiguée.—Salut et dévouement.

Zayonchek.

---

[1] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient*, aut., donation Friant, 10.

[2] Melaoui.

[3] Probablement Abou-Koraïm (La Jonquière V, 258).

[4] «Murat» dans texte original.

Le général de brigade **Zajączek** *au général divisionnaire Friant*[1].

Au quar. gén. de Semenhouse[2], le 24 frimaire an VIII (15 décembre 1799), à 5 h. du soir.

Général, j'ai eu l'honneur de vous mander hier que Mourad-Bey a paru à la hauteur de Mellaoué à 10 h. du matin. Il descendait. J'ai quitté aussitôt ce poste, en marchant tantôt à la hauteur du bey, tantôt à sa queue, jusqu'au soir, je me suis approché de Miniette[3] à une heure après minuit. Ce matin, j'ai flotté un moment dans l'incertitude entre la crainte de faire un faux mouvement et la nécessité d'agir, je ne savais pas ce qu'était devenu Mourad pendant la nuit. Il pouvait avoir remonté sachant que j'avais quitté Mellaoué[4], mais enfin ce parti quoique possible m'est paru peu probable, vu que certainement vous le suivez. J'ai donc marché sur Semenhouse, où j'appris avec joie que Mourad y a passé à 11 h. du matin, ainsi j'ai bien fait d'avoir marché par Semenhouse. Ma troupe est extrêmement fatiguée, ce qui me force de lui donner quelques heures du repos, mais à 11 heures de nuit je pars pour me rendre à Chersiate et de là à Charoué[5]. La Thébaïde doit y être déjà. Autant que les forces des piétons me permettront, je tâcherai d'être toujours le plus près de Mourad que possible afin de l'empêcher de passer. — Salut et dévouement.

Zayonchek.

---

[1] *Arch. h. de la Guerre*, *A. d'Orient*, aut.
[2] Ce nom paraît une altération de Sammalout; de même plus bas.
[3] Minieh ou Miniet.
[4] Lire: Melaoui.
[5] Lire: Charouneh, à la hauteur de Behneseh.

Le général de brigade **Zajączek** *au général divisionnaire Friant*[1].

Au quar. gén. en face de Cherouée[2], le 25 frimaire an VIII (16 décembre 1799), à 11 h. du matin.

Général, j'espère que vous avez reçu mes lettres du 23 et du 24. Je vous y ai instruit des mouvements de Mourad-Bey et des miens. Le 23, il a passé la nuit à Chere-Tamée, village de la province de Miniette, où il a pris tous les bestiaux, parce que les habitants n'ont pas pu ou n'ont pas voulu payer une contribution qu'il en exigeait. Le 24, il a passé la nuit en face d'Abou-Girgé. On dit qu'il y est encore, mais je ne saurais[3] vous le garantir. Ce qu'il y a de certain c'est qu'il n'a pas passé Cherouée, les scheiks de cet endroit m'en assurent. La Thébaïde est à la hauteur de Cherouée. Les mouvements de Mourad-Bey vont décider des miens. — Salut et dévouement.

Zayonchek.

Le général de brigade **Zajączek** *au général divisionnaire Friant*[4].

Au quar. gén. en face de Cherouée, le 25 frimaire an VIII (16 décembre 1799), à 1 h. après midi.

Général, votre lettre du 20 vient de m'être remise. Les circonstances ayant changé je ne puis exécuter les ordres qu'elle contient. Mourad-Bey est dans ce moment à très peu de distance de Cherouée. Un de ses cachefs est au village avec 25 mamelouks. Le cap. Durand les a vus filer ce matin. Peut-être ce voisinage m'offrira-t-il quelque occasion de l'attaquer.

Salut et dévouement. Zayonchek.

[1] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient*, aut., donation Friant, 12.
[2] Charowiéh.
[3] «scauroïs» dans texte original.
[4] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient*, aut., donation Friant, 13.

Le général de brigade **Zajączek** *au général divisionnaire Friant, commandant la haute Egypte*[1].

Au quar. gén. en face de Cherouée, le 26 frimaire an VIII (17 décembre 1799), à 7 h. du matin.

Général, Mourad-Bey est toujours à la hauteur d'Abou-Girgé. Il campe près d'un village nommé Hamada. C'est son ancienne position. Quelques-uns des siens viennent à Cherouée. Tel est le rapport de nos espions. La Thébaïde est ici, pour peu qu'il fasse du vent je l'enverrai croiser devant Girgé. — Salut et dévouement. Zayonchek.

Zajączek *aux membres de la Commission des grains*[2].

(Charowiéh), ce 1 nivôse (22 décembre 1799).

Le général Dugua ne tardera pas à nous demander des grains[3], il est même capable d'écrire au général en chef pour se plaindre de ce qu'il appellera votre inactivité et la mienne, ainsi ne prenez pas mauvais, Citoyens, si je vous invite à faire vos efforts, calculez les toujours sur la force de la garnison, et je me prêterai à tout, j'irai même en personne s'il le faut. — Je vous souhaite le bon soir. Zayonchek.

---

[1] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient,* aut., donation Friant, 14.

[2] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient,* aut.

[3] Estève: *Mémoire* 280—2: Le général Kleber institua au Caire, dans le mois de vendémiaire an VIII, une commission des subsistances (Dugua, Poussielgue, commissaire ordonnateur en chef Daure, payeur général Estève), à laquelle il subordonna M. M. Livron et Hamelin et la commission de Beni-Souef. Elle était chargée de pourvoir à la subsistance de la ville du Caire, de diriger les impositions en denrées, et de leur donner la destination la plus convenable. Jusqu'alors les grains avaient été expédiés dans les magasins militaires; il manquait un centre commun..... La commission des subsistances établit au Méqyâs un magasin général.... Cet ordre subsista jusqu'au 9 floréal an VIII, époque de la création du comité administratif et de l'abolition de la commission des subsistances et de ses agents.

Zajączek *à Friant*[1].

Cherouée, ce 3 nivôse (24 décembre 1799), à 7 h. du matin.

Général, je viens d'apprendre que Mourad-Bey a été hier à dix heures du soir en face de Bibé. Il y devait passer la nuit. Une vingtaine des siens ont été sur la rive gauche, est-ce pour y chercher des vivres? est-ce pour sonder le passage? Je préviens le commandant de Beni-Souef. Je me propose de faire de suite un mouvement vers Zaoé, et plus bas encore; les renseignements que j'attends vont me guider.

Conformément à vos ordres, j'ai ruiné le village Amata et un autre voisin plus coupable que le premier. J'ai averti les habitants de transporter leurs grains et leurs bestiaux sur la rive gauche. Cette mesure gênera Mourad, mais elle ne nous sera pas favorable non plus. Il faudra tout tirer de la rive gauche. — Salut et dévouement.

Zayonchek.

Zajączek *(à Lepot, commandant de la place de Beni-Souef)*[2].

Cherouée, ce 3 nivôse (24 décembre 1799), à 7 h. du matin.

Mourad-Bey a été hier à 10 h. du soir en face de Bibé. Une vingtaine des siens avaient passé sur la rive gauche; je crains que le Bey n'y effectue son passage. Si vous avez quelque troupe disponible, envoyez la bien vite pour observer Mourad sur la gauche, et correspondre avec le général Friant et moi; vous préviendrez de ce mouvement, en cas que vous l'effectuiez, le général Friant. — Je vous salue.

Zayonchek.

---

[1] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient*, aut., donation Friant 15.

[2] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient*, aut., donation Friant, 16. L'adresse manque.

Zajączek *au citoyen Reynier, agent français du 2 arrondissement, à Beni-Souef*[1].

Cherouée, ce 3 nivôse (24 décembre 1799).

J'ai reçu vos deux[2] lettres, Citoyen. Je ferai tout ce que je pourrai pour satisfaire à vos demandes, pourvu que Mourad-Bey m'en laisse le temps. Il a été hier à 10 h. du soir en face de Bibé. Je me porte tout à l'heure vers lui; je crains beaucoup qu'il ne passe sur la rive gauche. — Je vous salue.

Zayonchek.

Votre noir me suit jusqu'à ce qu'il soit satisfait.

Zajączek *au général Friant*[3].

Cherouée, ce 4 nivôse (25 décembre 1799), à midi.

Général, Hassan-Bey, Salah-Bey et Osman-Bey descendent accompagnés de 300 cavaliers. On les a vus à la hauteur de Siout. C'est le commandant Ravier qui m'en avertit. Mourad-Bey a été hier au soir à la hauteur de Feinte[4]. Il a pillé un village nommé Ebbe. Je viens de faire une reconnaissance dans le désert sans avoir rien vu, malgré que j'ai poussé jusqu'à la hauteur de Zaoée. — Salut et dévouement.

Zayonchek.

---

[1] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient*, aut.

[2] A Zajączek, en tournée dans la province de Beni-Souef *(Registre Z.* p. 61 et 65). Beni-Souef, 30 frimaire VIII (21 décembre 1799): Il lui envoie un nègre qui a quitté les Mameluks pour s'attacher au service des Français, il le prie de lui faire rendre des armes et des effets qui lui ont été enlevés par des fellahs. Mourad-Bey échappa au citoyen Foissac et descend dans l'Atfieh; mais une autre colonne l'y poursuit. Se propose de profiter de la présence des troupes du général Zayonchek pour lever le miri dans dęs villages récalcitrants.—22 décembre: Avis que Copte attaché à sa colonne est chargé de profiter de son séjour dans le Chark pour y lever le miri et les grains. Prière de protéger cette opération. Avis qu'il part lui-même pour une tournée sur le canal Joseph pour la levée du miri et qu'il y sera à ses ordres, s'il peut lui être utile.

[3] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient*, donation Friant, 17, aut.

[4] Probablement: Fent.

Le général de brigade **Zajączek** *au général divisionnaire Friant*[1].

Au quar. gén. de Beni-Souef, le 26 nivôse an VIII (16 janvier 1800), à midi.

Général, dans la nuit du 24 au 25 Sélim-Bey-Aboudzab[2] a passé le Nil à Chere-Siat, village situé au-dessous de Cherouée. Cette nouvelle me vient des Cophtes, ils y ajoutent que l'intention de Sélim-Bey est de faire agir les Arabes sur la rive gauche. Cela est possible, mais ce calcul des Cophtes se trouvera faux si notre armée remporte des avantages sur celle du Grand vizir, et je suis moralement sûr que les Arabes ne remueront pas avant qu'il n'y ait quelque chose de décisif entre les deux armées. Sélim-Bey n'a que vingt cavaliers avec lui. On dit Mourad-Bey à El-Coubebaste. Du reste tout est ici tranquille. Je vous envoie la copie de la lettre du citoyen Ravier[3]. — Salut et dévouement. Zayonchek.

Le général de brigade **Zajączek** *à la Commission des grains*[4].

Au quar. gén. de Beni-Souef, le 30 nivôse an VIII (20 janvier 1800).

Le général Friant me mande de Belbeis[5] en date du 27 du courant: «Faites évacuer sur le Caire tous les grains que vous avez à Beni-Souef». Je vous préviens, Citoyens, de cet ordre et vous prie de m'instruire de la quantité de blé que vous

---

[1] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient*, donation Friant, 18, aut.

[2] Sélim-Aboudiab.

[3] Chef de bataillon, commandant la province de Minieh.

[4] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient*, aut.

[5] Voir Rousseau 160: Kleber à Friant, le 25 décembre. «...Je compte que vous vous appliquerez à couvrir le Caire du côté de l'Atfyéhly, et à faire en sorte que Mourad-Bey et ses partisans ne puissent rien faire de considérable».

pouvez faire passer au Caire, et du nombre de barques qu'il vous faut pour ce transport. — Je vous salue.

Zayonchek.

Je vous envoie en original la lettre du général Dugua, sa lecture faite je vous prie de me la renvoyer[1].

Le général de brigade **Zajączek** *au citoyen Reynier, agent français du 2 arrondissement*[2].

Au quar. gén. de Beni-Souef, le 30 nivôse an VIII (20 janvier 1800).

Citoyen, le général Friant m'ordonne dans sa lettre du 27 datée de Belbeis ce qui suit: «Il est à propos que vous fassiez verser dans la caisse du payeur tout l'argent provenant des contributions, et que vous preniez note de ce qui aura été versé». En conséquent de cet ordre je vous demande, Citoyen, d'ordonner à ceux chez qui cet argent se trouve, de le porter en caisse du payeur[3]. — Je vous salue.

Zayonchek.

---

[1] Voir deux lettres du général Dugua, commandant du Caire et de l'arrondissement, au général Z., commandant la province de Beni-Souef (*Registre R.* 364, 378). Caire, 26 nivôse VIII: Il lui envoie une pièce de canon et un petit renfort que le général Friant a détaché tout exprès de ses troupes. Il lui recommande d'observer avec soin les mouvements de Mourad et d'Osman-Bey qui sont réunis dans l'Atfieh et se proposent de repasser sur la rive gauche du Nil. Invitation de l'instruire de tout ce qu'il apprendra. Il en fera autant de son côté. — 27 nivôse: Envoi de sa lettre au général Belliard. Ordre de la lui faire parvenir, de seconder de tout son pouvoir la Commission des grains et de se hâter d'en faire rassembler et d'en envoyer par tous les moyens possibles au Caire.

[2] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient*, aut.

[3] Voir (*Registre Z.* p. 98) lettres d'agent L. Reynier à Zajączek. Beni-Souef, 20 janvier: Ne peut lui donner aucun renseignement sur la rentrée des impôts de 1214, laquelle est abandonnée aux Cophtes. Ces égoistes imputent tout ce qu'ils perçoivent sur cette année. Fonds perçus par lui à compte de 1215 et 1214 remis au payeur et à l'intendant cophte Michaël.— 22 janvier: Ira conférer avec lui sur les moyens de subvenir aux besoins du Caire.

Le général de brigade Zajączek *au général divisionnaire Dugua*[1].

Au quar. gén. de Beni-Souef, le 1 pluviôse an VIII (21 janvier 1800).

Général, j'ai reçu vos lettres du 26 et 28 nivôse. J'ai aussitôt requis la commission chargée de la perception des grains d'en renvoyer le plus qu'elle pourra au Caire, mais sa réponse n'est rien moins que satisfaisante, *ils n'ont point un seul ardep de grains dans leurs magasins, et ce n'est pas l'instant d'en exiger des habitants qui sont aujourd'hui plus récalcitrants que jamais, et nous beaucoup plus faibles qu'autrefois*[2]. Cependant je ferai tout ce que je pourrai pour en tirer des villages voisins de Beni-Souef; n'ayant que 171 hommes en tout, y compris le dernier détachement qui n'est que 36 hommes, au lieu de 50, je ne pourrai pas étendre mes efforts bien loin.

Je ne sais rien de positif de Mourad-Bey. On le dit dans l'Alfiery à 5 lieues du Caire. Un espion que j'attends à tout moment, nous donnera, j'espère, des détails certains à ce sujet. Osman-Bey et Hassan-Bey ont quitté Cherouée et vont prendre la position de Zaoé-Guydamée qui est à cinq lieues plus bas sur la rive droite. Sélim-Bey-Aboudiab a passé sur la rive gauche, le 25 nivôse, à dix lieues d'ici; il n'a que vingt mamelouks avec lui et se tient au bord du désert, à douze lieues de Beni-Souef en remontant. Du reste tout est encore tranquille dans nos environs, l'habitant cependant a l'air étonné et vacillant; il serait à souhaiter que cette crise passe. La pièce que l'on m'a envoyée de Giza[3] n'est pas de trois, mais tout au plus de deux; elle est d'ailleurs sur des affuts marins; c'est tout autant que rien. — J'ai l'honneur de vous saluer.

Zayonchek.

J'ai envoyé votre lettre au général Belliard. J'ai écris à Miniette pour qu'on y fasse passer tous les grains au Caire.

---

[1] *Arch. h. de la Guerre*, *A. d'Orient*, copie, papiers Dugua.

[2] Ces mots sont soulignés dans la lettre.

[3] Gizeh.

Le général de brigade **Zajączek** *au général Dugua* [1].

Au quar. gén. de Beni-Souef, le 2 pluviôse an VIII (22 janvier 1800).

Général, je reçois à l'instant la nouvelle que Mourad-Bey a passé sur la rive gauche entre Soll et Zaoué. Osman-Bey et Hassan-Bey ont aussi passé sur cette rive hier, vis-à-vis de Cherfiat à une demi-lieue de Cherouée. Je ne sais pas encore leurs positions respectives après le passage du fleuve, mais je mets des espions en campagne. Les deux détachements des dromadaires portant des dépêches pour le géneral Belliard sont en danger. J'envoie après eux pour les prévenir, s'il est encore temps. Le premier, commandé par le capitaine Kipper, m'écrit de Fechn pour me demander du renfort, et tandis que sa lettre venait ici, l'autre détachemeut partait de Beni-Souef ce matin. Je crains bien qu'étant réunis ils ne s'avisent de continuer leur route. Alors ils courraient risque d'être défaits par Osman- et Hassan-beys. J'envoie pour qu'ils se replient sur Beni-Souef, mais je crains bien que l'exprès ne les joigne trop tard. Le pays est encore tranquille, mais les habitants paraissent gagner tous les jours un degré d'audace de plus. Les Coptes ont l'air de mourir de frayeur.—J'ai l'honneur de vous saluer.

Zayonchek.

Le général de brigade **Zajączek** *au général divisionnaire Friant* [2].

Au quar. gén. de Beni-Souef, le 3 pluviôse an VIII (23 janvier 1800).

Général, j'ai reçu votre lettre du 27 nivôse. C'est avec plaisir que je resterai sous les ordres du général Belliard. La rai-

[1] *Archives hist. de la Guerre, A. d'Orient*, copie, papiers Dugua. La même lettre fut adressée au général Friant, donation Friant, 19, duplicata.

[2] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient*, aut., donation Friant, 20.

son de son ancienneté[1] est juste, et quand même elle n'y serait pas, j'ai trop de bon sens pour ne pas sentir que dans une position difficile on ne doit accorder des commandements qu'à des gens qui ont eu l'occasion de mériter la confiance de leurs supérieurs et celle des leurs subordonnés, c'est de quoi je ne me flatte pas. D'ailleurs j'aime personnellement le général Belliard, et j'exécuterai ses ordres avec zèle.

Je vous ai déjà mandé, Général, que Mourad-Bey près de Soll et Osman-Bey près de Cherouée ont passé presque en même temps sur la rive gauche. J'ignore encore leurs dessins, mais il est à croire qu'ils gagneront le Fayoum, et là réunis, ou chacun de son côté, ils chercheront à soulever lesArabes et les habitants. Ma position devient par là plus difficile, mais celle du Caire y gagne, Mourad-Bey dans cet état de crise était un mauvais voisin pour la capitale. Si j'avais seulement 200 hommes disponibles je ne balancerais pas à aller le chercher, mais avec cent hommes que je puis tirer de la place et une pièce de trois, je crois, qu'il serait imprudent de risquer le détachement, et par une défaite enhardir l'ennemi. Cependant il serait urgent de ne pas lui laisser le temps d'émeuter les Arabes, car les habitants ne se déclareront pas facilement contre nous.— J'ignore où est le général Belliard, rien n'arrive depuis quelques jours de la haute Egypte, je suis surtout inquiet pour les deux détachements des dromadaires.

Je reçois la nouvelle à l'instant que Mourad-Bey a pris le chemin de Fayoum. Nous ignorons encore ce que feront les deux autres beys de la haute Egypte.— J'ai l'honneur de vous saluer. Zayonchek.

Les Coptes ont remis en caisse dix mille pataques du nouveau miri.

Le général de brigade **Zajączek** *au général divisionnaire Dugua*[2].

Au qu. gén. de Beni-Souef, le 3 pluviôse an VIII (23 janvier 1800).

Général, je vous ai mandé hier que Mourad-Bey près de Soll et Osman-Bey près de Cherouée ont passé sur la rive

[1] «ancienté» dans texte original.

[2] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient*, aut., papiers Dugua, n° 3. Reçu le 5, répondu idem.

gauche. — Aujourd'hui je reçois la nouvelle que le premier a filé du côté de Fayoum. J'ignore encore ce que deviendra Osman. Je suis toujours très inquiet pour les deux détachements des dromadaires, un exprès à dromadaire que j'ai envoyé après eux, ne retourne pas. L'envoi des grains devient dans ce moment plus difficile[1]. Au reste, Général, ne m'imputez pas la faute, il y a quatre mois que je ne commande plus ici. D'ailleurs les grains n'ont jamais été à la disposition des commandants, une commission s'en est occupée. J'ai l'honneur de vous saluer. Zayonchek.

Au moment où j'allais fermer ma lettre, j'apprends qu'Osman est allé à Behnesé, et que nos dromadaires ont passé. 4 barques chargées de grains de la h. Egypte descendent au Caire et sont déjà ici.

Le général de brigade **Zajączek** *au général divisionnaire Dugua*[2].

Au quar. gén. de Beni-Souef, le 4 pluviôse an VIII (24 janvier 1800).

Général, les deux détachements des dromadaires portant des dépêches au général Belliard, avertis par les cheiks de Zatmé

---

[1] Voir lettres du général Dugua à Zajączek, commandant de provinces de Beni-Souef et de Minieh, à Beni-Souef (*Registre R.* p. 402 — 3). Caire, 25 janvier 1800. Avis du départ d'un convoi de barques pour Beni-Souef. Invitation de se concerter avec la Commission pour les renvoyer chargées de grains, ainsi que toutes celles que l'on y pourra joindre. Urgence de ces expéditions. — 25 janvier: Reception de trois lettres. Les beys s'éloignent de l'armée turque parce qu'ils savent que les négociations sont très avancées. Nécessité de réunir promptement de l'argent et des grains. Retard à réparer. Moyens d'employer. Barques à renvoyer chargées. Envoi d'une lettre pressante du président de la Commission des subsistances à ce sujet à la Commission des grains. — 26 janvier: «La Commission des subsistances.... s'est assemblée hier et m'a invité à vous envoyer des secours pour que vous puissiez aider si efficacement la Commission des grains qu'ils n'y aient plus de prétextes au retard de l'envoi des grains qui nous sont si nécessaires. Je fais partir cent hommes d'infanterie sur le convoi que je vous ai annoncé».

[2] *Arch. h. de la Guerre, A.d'Orient*, copie, papiers Dugua.

et des environs qu'Osman-bey et Hassan-bey au nombre de 300 cavaliers se trouvaient sur leur passage, sont revenus à Beni-Souef. Ce qui a déterminé le plus leurs commandants, c'est la lettre du citoyen Ravier, commandant à Minieh, écrite à moi, et qu'ils ont ouverte, dans laquelle il me mande que les deux beys ont 400 tant mamelouks qu'Arabes.

J'informe de ce retard le général Friant et vous prie, Général, de vouloir bien lui faire passer ma lettre. Aussitôt que je saurai le chemin libre, j'enverrai les mêmes dromadaires avec la dépêche. J'attends aujourd'hui la nouvelle de Mourad-Bey et des autres; celle d'hier m'annonçait le premier à Ellahoun et les deux autres à Cherfiat. Mais il est très difficile d'avoir des rapports sûrs, avec la crainte qu'ont les habitants des Arabes et (des) mamelouks. — J'ai l'honneur de vous saluer.

Zayonchek.

Le général de brigade **Zajączek** *aux généraux divisionnaires Friant et Dugua* [1].

Au qu. gén. de Beni-Souef, le 5 pluviôse an VIII (25 janvier 1800).

Général, le cinq du courant à trois heures du matin nous avons surpris Mourad-Bey dans son camp de Sédiman. Nous avons pris [2] sa tente, tout son bagage, ses timballes, soixante et dix chameaux et quinze chevaux. Il y a eu sur le champ de bataille un bey de tués qu'on nomme Manfouk, deux kachefs [3] et huit mamelouks. Le grenadier Simonet, de la 88e 1er bataillon, avant de savoir que la tente dont il parlait, était à Mourad-Bey, car il y en avait plusieurs, assure que lorsqu'il entrait dans la tente un homme corpulent et barbu en sortait et que lui, Simonet, a donné à ce personnage un coup de baïonnette dans le ventre. Je souhaite que ce personnage soit Mourad-Bey. Nous n'avons point pris de belles armes, toutes

---

[1] *Arch. h. de la Guerre*, copies. Les petites différences entre les deux textes sont marquées dans les notes. Voir l'analyse de cette lettre dans le *Courier de l'Egypte* du 9 pluviôse VIII, N° 55.

[2] prîmes.

[3] cheiks.

celles qui sont tombées entre[1] nos mains, sont très communes, mais les effets d'habillement sont assez beaux, surtout quelques pelisses. Parmi les effets nous avons trouvé beaucoup de lettres d'une grandeur immense. Je vous ferai passer tous ces papiers par la première occasion. J'en ai montrées quelques unes aux Coptes qui m'ont dit être des lettres de monsieur Smith. Je ne peux que me louer du zèle et de l'activité des officiers et de la troupe. Ils ont montré autant de valeur que de bonne volonté. Nous avons eu malheureusement un homme tué et un de blessé. J'espère que cet échec de Mourad-Bey nous donnera la tranquillité pendant quelques jours[2] — J'ai l'honneur de vous saluer. Zayonchek.

Le général de brigade **Zajączek** *au général divisionnaire Friant*[3].

Au quar. gén. de Beni-Souef, le 9 pluviôse an VIII (29 janvier 1800).

Général, je n'ai encore rien de positive à vous apprendre de Mourad-Bey. Mes émissaires sont en contradiction; les uns

---

[1] en.

[2] *Registre R.* p. 413. Dugua à Zayonchek, commandant du 2e arrondissement de l'Egypte, à Beni-Souef. — Caire, 28 janvier 1800. Réception d'une dépêche annonçant un avantage remporté sur Mourad-Bey et de surprise dans sa tente. Avis qu'elles ont été transmises au général en chef. Conjecture que Mourad-Bey n'avait pas été prévenu de la trêve et que le grand vizir n'était pas fâché qu'il rassemblât des forces pour faire une diversion en sa faveur dans le cas où les négociations se terminèrent par la reprise des hostilités. Dépêches pressantes pour le général Belliard. Il regarde l'évacuation de l'Egypte comme définitivement arrêtée.

Lettres de L. Reynier à Zayonchek (*Registre Z.* p. 99, 101—2, 104). Fechn, 28 janvier: Avis que Mourad-Bey a quitté El-Meçourah («Nesoura») et est allé se réunir à Osman-Bey à Saft-Horufe. Positions de Sélim et Hassan-beys. Espions envoyés pour les observer. Résolution de continuer sa tournée malgré la présence des ennemis.—Fechn, 29 janvier: Nouveaux mouvements des beys. Alerte donnée à Fechn par le retour soudain de Selim-Bey qui est reparti au bout d'une heure. — 29 janvier: Avis que le général Belliard est remonté à Minieh pour apaiser une insurrection. — Beni-Souef, 2 février: Manquant de barques pour le transport des grains, il n'en a point de disponible pour les bagages du général Friant.

[3] *A. h. de la G.*, aut., donation Friant, 21e et dernière.

le disent blessé, les autres assurent le contraire. Ce bey est à Nesoura[1] depuis le 6. Le 7, Osman-Bey a été le voir, il y a passé la nuit du 7 au 8. Hassan-Bey est toujours à Behnesé. Les Cophtes prétendent que le résultat de la conférence de Mourad avec Osman-Bey est de demander aux villages cent hommes armés de chacun, et de venir en suite attaquer le fort de Beni-Souef[2]. Si ce plan est réel, j'espère qu'il sera dérangé à l'approche du général Belliard qui ne doit pas tarder de venir. Si j'avais seulement un détachement de deux cents hommes disponibles, j'irais les inquiéter en les chassant de partout, mais avec 120 hommes que je puis tirer du fort ce serait une imprudence qui pourrait compromettre le détachement et le fort. Ainsi j'ai pris le parti d'attendre le général Belliard, à moins que les circonstances ne m'y forcent. Du reste tout est tranquille dans la province. Salut et dévouement.

Zayonchek.

Le général de brigade **Zajączek** *au général en chef Kleber*[3].

Au quartier gén. d'Abou-Girgé, le 23 pluviôse an VIII (12 février 1800).

Général, j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Mériter votre approbation est la récompense la

---

[1] Probablement: El-Meçourah.

[2] Voir lettres de Dugua à Zajączek, à Beni-Souef (*Registre R.* p. 432 et 437). Caire, le 2 février: Réception de sa lettre du 29 janvier. Des avis postérieurs lui ont appris que Mourad-Bey s'est éloigné de Beni-Souef. Il n'a plus d'intérêt à attaquer les Français et ils n'en ont plus à le chercher. Intérêts des beys relativement aux Turcs. Invitation de se tenir en garde contre eux. Envoi de la convention conclue pour l'évacuation de l'Egypte et de la proclamation du général en chef à ce sujet. — 4 février: Réception d'une dépêche. La mission de la Commission des grains dans la haute Egypte est finie. Les paysans n'ont plus d'intérêt à attaquer les Français; les Mameluks en ont à les éviter. Il espère que le général Belliard n'aura plus rien à démêler avec eux. Ordre de faire connaître promptement le traité aux postes éloignés afin qu'ils évacuent l'Egypte supérieure et qu'ils y cessent toute levée de contribution. Ordre de communiquer cette lettre à la Commission des grains.

[3] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient*, aut.

plus flatteuse que j'aie pu ambitionner, et mes voeux sont comblés puisque vous êtes satisfait de mes services.

Depuis le 15 je suis remis à la colonne du général Belliard. Les Mamelouks nous attaquèrent le 16 avec beaucoup de chaleur, le combat fut très opiniâtre, ils furent repoussés et battus. Nous les poursuivîmes tout le 17. Le 18, Mourad nous a fait savoir que la paix était conclue. Le général Belliard crut alors devoir lui accorder un armistice de huit jours[1]. En attendant vos ordres à cet égard nous prîmes la position d'Abou-Girgé, propre à observer Mourad et (à) favoriser sur le Nil nos transports de la haute Egypte[2]. Salut et respect.

Zayonchek.

Łazowski, *chef de brigade du génie, directeur des fortifications en Egypte, au général de brigade Sanson, commandant le génie en Egypte*[3].

Le Caire, 12 ventôse an VIII (3 mars 1800).

Je crois, Citoyen Général, que dans l'arme du génie le directeur des fortifications seul pouvait viser la comptabilité de sa direction; il paraît que vous en décidez autrement, en or-

[1] Voir *Rousseau* 221: Kleber à Belliard, le 11 février 1800 (l'approbation d'armistice).

[2] *Registre I.* p. 204. Kleber à Zajączek, à Beni-Souef. Au camp de Salheyeh, le 3 mars 1800. Félicitations sur l'avantage qu'il a remporté sur Mourad-Bey à Sédiman. Avis du traité conclu avec le grand visir. Ordre de ne plus engager d'action avec les Mameluks; mais de se tenir sur une défensive telle que la moindre aggression de leur part ne puisse demeurer impunie. Ordre de se concentrer avec le général Belliard pour que les troupes venant de la haute Egypte ne soient pas insultées dans leur marche.

Registre N. p. 63. Damas à Zajączek, à Beni-Souef. Caire, le 9 mars 1800: Mêmes ordres qu'au général Belliard pour la remise des places de la haute Egypte à Dervich-Pacha. Mêmes précautions lors de l'évacuation de Beni-Souef.

[3] *A. h. de la G.*, aut.

donnant au chef de bataillon Geoffroi[1], employé sous mes ordres dans la direction de Damiette, d'arrêter et de viser la comptabilité de cette direction pendant le temps que j'y commandais.

D'un autre côté vous me faites passer la comptabilité de l'an VI et VII de la même direction pour la terminer, ce que dans aucun cas je ne dois faire puisque je ne puis que la viser et la certifier véritable, si j'en ai trouvé les pièces en règles.

Comme je n'entends rien à toutes ces irrégularités qui me sont particulièrement désagréables, je vous renvoie les papiers que m'avait adressés le chef d'état-major Michaux, vous ferez régler le tout comme vous le jugerez à propos. — Salut et fraternité. Łazowski.

Łazowski, *chef de brigade du génie, au général de brigade Sanson, commandant le génie en Egypte, au Caire*[2].

Damiette, le 10 germinal an VIII (31 mars 1800).

Je profite du courrier du général Belliard, Citoyen Général, pour vous rendre compte sommairement de ce qui s'est passé dans la colonne commandée par ce général, depuis votre départ de Salahié[3].

Nous nous sommes mis en route le lendemain matin, 4 germinal, de Salahié, et nous sommes arrivés le jour même à El-Malakié[4] où nous avons passé un ancien bras du Nil sans pont ni bateau, les pièces ont été trainées à bras d'hommes. Depuis ce village jusqu'au Nil nous avons eu très mauvais chemin, et indépendamment d'une infinité de canaux nous avons passé un second bras du Nil, les hommes sur une digue et les pièces toujours trainées dans l'eau à bras d'hommes. Après six jours de marche, sans obstacles de la part des habitants, nous

---

[1] Geoffroy S[t] Hilaire.
[2] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient,* aut.
[3] Salheyeh.
[4] Probablement El-Malikin près du canal de Moûis.

sommes arrivés à Damiette, où nous avons été obligés de tuer environ 300 hommes avant d'entrer dans la ville.

Dans cette petite boucherie faite à Souhara au delà d'un petit pont que les Turcs n'avaient pas gardé, nous avons pris quatre pièces de canon, et aussitôt après le pavillon français porté par un parlementaire a ramené la paix dans cette partie de la basse Egypte, — nous n'avons eu qu'un canonnier de blessés et un cheval tué dans cette affaire, où le commandant turc de Damiette et les principaux habitants prétendent n'avoir eu aucune part. Ils assurent que ce n'est que la populace, cependant plusieurs Osmanlis sont restés sur le carreau, et on ne confie pas librement 4 pièces de canon à une populace.

Arrivé sur la place de Damiette, le commandant turc nous a assuré qu'il n'y avait personne à Lesbé ni à la tour du Boghaz, et aussitôt le général a expédié deux compagnies avec le second commandant turc pour s'assurer de ces deux postes.

Le général ayant voulu que je reste à côté de lui, j'ai fait partir Geoffroi qui est entré dans la place. Nous partons dans ce moment avec le général pour visiter Lesbé, les magasins, la tour etc. et aussitôt après je vous ferai connaître plus en détail l'état où nous avons trouvé ces deux postes.

Le général Rampon n'était point encore arrivé, et heureusement tout s'est passé au gré de nos désirs.

Nous apprenons ici qu'un officier anglais partant de l'armée du vizir a été forcé de relâcher à Burlos et envoyé prisonnier au Caire par le commandant turc. On nous débite ici beaucoup d'autres nouvelles. — Salut et fraternité.

Notre interprète qui a été très maltraité et emprisonné jusqu'au moment de notre arrivée, déclare que tous les habitants sont armés. Il serait bon que le général en chef ordonne quelques mesures de rigueur à cet égard.

Łazowski.

Le général de brigade **Zajączek** *au général en chef Kleber*[1], *au Caire.*

Au qu. gén. de Giza, le 14 germinal an VIII (4 avril 1800).

Général, j'ai eu l'honneur de recevoir votre ordre concernant la sortie des mamelouks[2], il sera exécuté. — Salut et respect. Zayonchek.

Łazowski, *chef de brigade du génie, au général de brigade Sanson, commandant le génie en Egypte*[3], *au Caire.*

Semenoud[4], le 19 germinal an VIII (9 avril 1800).

Je vous ai écris, citoyen général, par le courrier du général Belliard le 10 du courant; je vous ai rendu compte de notre marche de Salahié à Damiette, de l'affaire que nous avons eu avant d'entrer dans cette ville, et de l'occupation de Lesbé, de la tour du Boghaz, que les Turcs avaient abandonnée.

Nous avons trouvé à Lesbé la place, l'artillerie et les munitions de guerre dans le même état que nous les avions livrées, et nous avons trouvé de plus 9 à 10 petites piéces à Damiette qui sont très propres à armer des barques.

Le général Rampon est arrivé 6 jours après nous, et il a fait délivrer douze mille parats pour remettre les quartiers de Damiette en état, que les Turcs avaient un peu démantelés.

---

[1] *Arch. h. de la Gu.*, *A. d'Orient*, aut.

[2] *Registre* N. 81. Damas, chef d'état-major, aux généraux Reynier, Friant, Zajączek, Verdier et Leclerc, au Caire. Caire, le 4 avril 1800: Ordres aux postes et sentinelles placés autour du Caire d'accueillir les mamelouks qui se présenteraient pour en sortir, de ne leur faire aucun mal, de les laisser aller où ils voudront, et de faire conduire au quartier général ceux qui demanderaient à s'y rendre. Révocation d'un ordre d'arrêter Mustapha-Kachef.

[3] *Arch. h. de la Guerre*, *A. d'Orient*, aut.

[4] Samannoûde sur la carte de Jacotin.

D'après l'autorisation du général Belliard et l'ordre du général Rampon, nous avons aussi fait travailler sur-le-champ aux glacis de Lesbé du côté du lac, parce que dans cette partie les décombres de la place étaient si près du rempart qu'il aurait suffi d'appuyer quelques pièces de bois sur la crête de ces décombres et sur le parapet pour entrer dans Lesbé. On continuera ce travail jusqu'à nouvel ordre, le général donnera provisoirement des fonds et il se propose de prendre les ordres du général en chef, pour exécuter dans les deux provinces qu'il commande, les travaux qui seront jugés les plus urgents; il m'en a demandé l'état, que je vous remettrai à mon arrivée. J'ai laissé conformément à votre ordre le chef de bataillon Geoffroi à Lesbé et Ferco [1] à la division Rampon, où il est employé dans ce moment à la réparation des casernes de Damiette, des fours et d'un pont volant pour la communication des deux rives.

Nous sommes partis de Damiette le 16 [2] avec la 21me demi-brigade et il paraît que nous allons continuer notre marche sur le Caire par terre à travers le Delta; le général espère arriver plus promptement par cette route.

Dans l'espace de 6 à 7 jours que nous sommes restés à Damiette, il est arrivé en rade 4 bâtiments turcs qui apportaient des troupes et des munitions pour Lesbé, que le vizir croyait sans doute à lui. Ces bâtiments à bord desquels le pilote s'est rendu, sont repartis sur-le-champ pour la Syrie. Il y est venu aussi un petit bâtiment anglais qui n'est resté en rade que très peu de temps.

Il y a 80 Osmanlis environ, faits prisonniers à Damiette, que l'on a envoyés à Lesbé, 5 chefs et le musselim [3] qui commandait à Damiette sont avec nous; le général Belliard les conduit au Caire. — Salut et fraternité.

Łazowski.

---

[1] Probablement on doit lire: Ferrus.

[2] germinal = 6 avril 1800.

[3] Probablement on doit lire: muézin.

Łazowski, *chef de brigade du génie, au général de brigade Sanson* [1], *commandant le génie en Egypte, au Caire.*

Giza [2], le 23 germinal an VIII (13 avril 1800).

J'ai l'honneur de vous prévenir, Citoyen Général, que je viens d'arriver à Giza avec le général Belliard et la 21me demi-brigade légère.

Cette demi-brigade étant venue par terre depuis Semenoud et le général Belliard ayant demandé les sapeurs nécessaires pour faciliter le transport de son artillerie, j'ai donné l'ordre à 14 sapeurs et un lieutenant d'accompagner la colonne jusqu'ici. — Salut et fraternité.

Łazowski.

(ŁAZOWSKI:) [3]

Bataille d'Héliopolis et siège du Caire.

Bataille d'Héliopolis.

Conformément à la convention signée à El-Arich le 4 plu-

---

[1] *Arch. h. de la Gu., A. d'Orient*, aut.

[2] Gizeh.

[3] *Archives hist. de la Gu., A. d'Orient*, dossier du 21 mars 1800; mémoire n'est pas signé. Voir aux *Archives administr. de la Gu.* lettre de Sanson, général de brigade du génie, commandant en chef son arme, au chef de brigade du génie Łazowski:

Au quartier général du Caire, le 11 messidor an VIII de la Rép. (30 juin 1800).

Devant rester en Egypte, vraisemblablement jusqu'à la paix générale, j'ai cru qu'il était important de régler notre service d'une manière stable... Etant le plus ancien officier de grade après moi et devant me remplacer en cas d'absence ou de maladie, j'ai cru devoir vous destiner à remplir la place d'officier supérieur attaché à l'état-major général de l'armée; d'ailleurs vos fonctions devant vous donner le commandement de tous les officiers du génie employés dans les divisions de l'armée, il fallait que ce fut l'officier le plus ancien qui fut chargé de ce service... J'ai prévenu le général en chef de cette mesure, ainsi que le chef de l'état-major. Je compte

viôse[1] et ratifiée par le général en chef Kleber le 8, l'armée française évacua successivement les postes de Katieh, Salheyeh, Mit-Gamar, Mansourâh, Damiette, Belbeis et Suez. Cette évacuation se fit sans contestations et aux termes et conditions du traité. L'armée française s'était retirée au Caire. La tranquillité régna dans cette ville jusqu'au 30 ventôse[2].

Dès que l'armée turque eut pris possession de Belbeis, les Osmanlis commencèrent à accourir au Caire.

Mustapha-Pacha[3] qui devait y commander pour le Grand Seigneur prit quelques mesures pour satisfaire le général Kleber qui se plaignit des excès que commettaient ses soldats dans la ville. Deux grenadiers de la 75me furent assassinés par eux. Le pacha fit étrangler et exposer sur la place Esbekieh cinq Turcs; cinq autres eurent la tête tranchée dans la cour du château.

La police était mal faite et les gardes peu exactes aux postes depuis le retour de l'armée. Le mal alla toujours croissant. Les Osmanlis établissaient des contributions particulières sur les marchands, sur la porte desquels ils écrivaient: je suis ton associé. Ces désordres continuèrent jusqu'à la rupture de la convention.

Si l'intérêt personnel du commodore sir Sidney Smith l'avait déterminé à donner les mains à la convention d'El-Arich, son gouvernement mû par d'autres motifs ne voulut pas la ratifier. Il voulait sûrement se venger sur l'armée d'Orient de l'affront du duc d'York en Batavie[4], empêcher notre armée de

partir demain pour Damiette, et m'absenter du Caire pour quinze jours. Je désirerais que vous commenciez par *vous occuper de la rédaction du siège du Caire, et de tout ce qui est relatif à la campagne du grand visir*. Le chef de l'état-major du génie a l'ordre de vous remettre, sur votre demande, tous les matériaux que nous avons de différents officiers pour cet objet. Les notes que vous devez avoir, et celles que vous pourrez vous procurer à l'état-major général, pourront suppléer à ce qui manquera.

[1] 24 janvier 1800. Voir: *Cour. de l'Eg.* N° 57, du 18 pluviôse VIII; *Pajol*: Kleber 444—8; *Corr. XXX*, 111—6; *Victoires....* XII, 46—53.

[2] 21 mars.

[3] Pacha d'Anatolie, commandant en chef à Aboukir.

[4] Capitulation d'Alkmaar du 18 octobre 1799.

prendre part aux opérations de la campagne qui allait s'ouvrir en Europe. Les lettres particulières et celles adressées au gouvernement français, prises par les Anglais sur un de nos avisos[1], présentaient l'Egypte comme un pays sans ressources pour l'armée, peignaient l'armée sans solde, diminuée de moitié, exposée aux horreurs de la peste qui recommençait ses ravages. Le gouvernement anglais crut le moment favorable pour exécuter ses projets. Il crut pouvoir exiger que cette armée se rendit prisonnière de guerre, il fit plus, il osa faire demander par le lord Keith, commandant les forces anglaises dans la Méditerranée, que les Français missent bas les armes, fussent prisonniers de guerre, et attendissent en Egypte leur échange.

Le 22 ventôse[2], le général en chef reçut la lettre du lord Keith[3]. Peut-être l'Anglais avait-il calculé qu'elle n'arriverait pas avant le 25 ventôse, jour désigné par les conventions pour l'évacuation du Caire. Le général la reçut assez à temps pour prendre des mesures capables de déjouer les projets de nos ennemis. Il voyait qu'il n'y avait plus de moyens de conciliation, et que la force des armes devait décider de tout. Il ne voulut pas cependant négliger les dernières ressources de la politique, fit proposer au grand vizir[4] un accommodement, moyennant qu'il se retirât avec son armée à Belbeis. (L'avant-garde de l'armée turque était déjà à El-Kanqah). Là il eût attendu le résultat des ouvertures qui auraient eu lieu avec lord Keith, pour obtenir du gouvernement anglais son accession à la convention d'El-Arich. Le grand vizir rejeta les propositions du général Kleber.

L'armée française était bien disposée. Une harangue vrai-

[1] Voir: *Lettres de l'armée en Egypte au gouvernement françois interceptées par la corvette de Sa Majesté Britannique El-Vincejo, dans la Méditerranée.* Publiées par Autorité. Troisième partie. A Londres, le 23 janvier 1800. Voir aussi: *Lettre de M. Poussielgue, ancien administrateur—général des finances de l'Egypte, accompagnée de pièces justificatives, à M. Thiers, auteur de l'histoire du Consulat et de l'Empire.* Paris 1845.

[2] 13 mars 1800.

[3] Datée: le 8 janvier 1800. Voir Rousseau 246, *Corr. XXX*, 120–1, *Victoires... XII*, 97—8.

[4] Youssef-Pacha.

ment militaire, à la suite de la copie de lord Keith[1], mit dans toutes les âmes ce feu guerrier sûr garant de la victoire. Toute l'armée était sûre de l'obtenir. Elle n'était pas entièrement réunie, on attendait les troupes de la haute Egypte[2]. Il fallait gagner le temps nécessaire pour les faire venir.

Une conférence eut lieu chez le général en chef, entre tous les généraux. Le général Kleber leur donna connaissance des propositions qu'il avait faites au grand vizir, des demandes qu'il voulait faire de nouveau, et de la garantie qu'il voulait exiger de la sincérité des Turcs dans le traité. Garder la citadelle du Caire et les forts qui environnent la place était un des points de cette garantie.

Le général Damas et le citoyen Gloutier, administrateur général des finances, se rendirent à Sybil-Allem pour y conférer avec les fondés du pouvoir du grand vizir[3].

Les conférences durèrent jusqu'au 27 ventôse[4]. Ce jour arrivèrent au Caire les troupes de la haute Egypte. Le général en chef n'attendait plus rien pour rompre avec les Turcs; il signifia la rupture au grand vizir le 28 ventôse.

Une partie de la division du général Friant, qui s'était rassemblée le 21 ventôse dans la plaine d'Ibrahim-Bey, était campée à la Coubée[5]. La division Reynier était campée entre les forts Camin et la pointe inférieure de Boulak. Les troupes de la haute Egypte joignirent la division du général Friant.

La reconnaissance de la position à prendre par l'armée en cas d'affaire avait été faite le 20 ventôse[6] par le général en chef. Les jours suivants les communications à établir pour l'artillerie entre les divisions avaient été réparées.

Le 22 ventôse, des ordres furent donnés aux troupes de se tenir toutes au camp avec armes et bagages, prêtes à marcher.

---

[1] *Courier de l'Egypte.* N° 62, du 27 ventôse VIII. Rousseau 246—7.

[2] *Courier de l'Egypte.* N° 63: «La proclamation du général en chef du 27 ventôse circulait dans l'armée, lorsque le soir du même jour environ trois mille hommes descendirent de la haute Egypte et prirent position au dehors du Kaire, près la Koubéh». Richardot: *Nouveaux mémoires* 238.

[3] Rousseau 241.

[4] 18 mars 1800.

[5] El Qobbet-le-Azeb.

[6] 11 mars 1800.

Le 25 ventôse [1], on fit pousser jusqu'à Birket-el-Haggi [2] qui était encore occupé par nos troupes, une reconnaissance qui avait pour objet de reconnaître la position de l'avant-garde ennemie à Matarieh, et de son corps d'armée près du village d'El-Kanqah.

Dans la nuit du 28 au 29 ventôse [3] les divisions se mirent en mouvement et se formèrent en corps d'attaque.

La division du général Reynier tenait la gauche; elle avait sa droite appuyée aux caravansérail de la Coubée. Elle était composée des 22e légère, 9e, 13e, 25e et 85e demi-brigades de ligne, elle fut formée en trois carrés dont un composé de deux bataillons et placé en arrière des deux autres, leur servait de réserve. Chaque demi-brigade avait ses deux pièces d'artillerie placées aux angles opposés des carrés. Les angles avaient pour réserve et pour contreforts les compagnies de grenadiers et de carabiniers, disposées intérieurement de manière à pouvoir se porter partout où il en serait besoin. Les compagnies d'éclaireurs étaient à quelques pas en avant des carrés. Quatre pièces, de 8 et deux obusiers étaient placés entre les deux carrés. La division du général Friant était composée des 21e légère, 61e, 75e et 88e de ligne, formées en carrés disposés dans le même ordre que celle du général Reynier, et tenant la droite. La cavalerie était placée entre les deux divisions et bien soutenue de son artillerie légère. Le 29 ventôse [4] à la pointe du jour, l'armée ainsi formée se mit en mouvement. — L'avant-garde de l'ennemi à Matarieh était de

---

[1] 25 ventôse=16 mars.

[2] Fort près du lac de ce nom (Lac des Pélerins); voir Carte topogr. (La Jonquière II, 350).

[3] Du 19 au 20 mars. Voir *Courier de l'Egypte* N° 63. «Le 28, à minuit environ, le général en chef partit du quartier général avec une faible escorte et dans le plus grand silence se rendit à la Koubéh. Les deux camps à la droite et à la gauche du fort Shoulkouski (Sułkowski) se mirent aussitôt en mouvement. Entre quatre et cinq heures du matin du 29, on entendit au Kaire les premiers coups de canon... »

Voir aussi: L. Reybaud, *Histoire....* VII, 373—82, Rousseau 253, *Villiers du Terrage* 246—50, Richardot 238—56, Desvernois 225—30, *Corr.* XXX, 122—3, *Victoires.....* XII, 103—12, Malus 167—76, *Journal du capitaine François* 390—407.

[4] 20 mars.

six mille hommes dont la majeure partie d'infanterie d'élite. Quelques éclaireurs se trouvaient dans la plaine près des premières maisons de la Coubée. Les éclaireurs français leur firent signe de se retirer, quelques coups de canon assurèrent nos dispositions hostiles.

L'armée se porta à la hauteur de Matarieh; la gauche qui en devait former l'attaque, commença un feu assez vif de son artillerie pour en débusquer l'ennemi. Une foule d'hommes à pied en sortit alors et se jeta dans les terres sur notre gauche, en faisant crochet pour gagner nos derrières. Un drapeau blanc, porté à la tête de cette troupe sans ordre, la fit prendre pour des paysans qui venaient demander grâce pour leur village. La compagnie des guides à cheval fut envoyée pour reconnaître et amener le drapeau.

A mesure que les guides avançaient, une file de cavaliers turcs sortis de Matarieh, se portait au secours des fantassins. Il s'engagea entre les guides et les cavaliers une escarmouche dans laquelle les guides, peu nombreux, devaient avoir le dessous. Le 22e régiment de chasseurs à cheval fut envoyé à leur secours, chargea et dispersa les Turcs. Le carré de réserve de la division Reynier s'y porta de même et nous rendit entièrement maîtres du champ de bataille sur ce point.

Les principales forces de l'ennemi étaient dans le village et les jardins de Matarieh[1]. L'attaque était ordonnée.

Des ordonnances de Nassif-Pacha qui commandait l'avant-garde turque et des Mamelouks d'Elfi-Bey, vinrent prévenir le général Kleber que leurs chefs désiraient parlementer. Le général en chef qui n'avait rompu la convention d'évacuation que malgré lui, désirait tenter encore un moyen d'accommodement et eût écouté l'ennemi, s'il eût consenti à se retirer à Belbeis, pour y attendre la conclusion de nouveaux arrangements. On tient ceci de lui-même. Il envoya le chef de brigade Baudot, l'un de ses aides de camp, avec son interprète, à Nassif-Pacha, pour lui faire connaître ses intentions.

Cependant la division Reynier avait commencé l'attaque du

---

[1] Voir rapport de Malus (La Jonquière II, 349): «Le village d'El-Matarieh, placé sur la limite des terres cultivables, est riche et bien peuplé. Il renferme de grands jardins propres à l'établissement d'une division entière...»

village. Le général de brigade Lagrange avait lancé les grenadiers et (les) carabiniers; et, un bataillon de la division Friant se portait à la sortie du village pour couper la retraite à l'ennemi. Le général donne ordre de suspendre l'attaque. Le général Lagrange était aux prises avec l'ennemi et trop avancé pour pouvoir reculer. Déjà le camp était en notre pouvoir et les grenadiers s'enfonçaient dans le village.

L'ennemi avait tiré quelques coups de canon sur nos carrés qui n'en furent pas atteints. Il se précipita ensuite sur nos colonnes, le sabre à la main. On croisa les baïonnettes et on fit un feu de file qui les mit en déroute.

Le village fut évacué à l'exception d'une centaine de Turcs qui restèrent dans les jardins.

Le bataillon de la division Friant qui avait en ordre de couper la retraite à l'ennemi et s'était arrêté par ordre, vit sortir l'infanterie turque du village sans pouvoir lui nuire.

La division Reynier prit dans le camp ennemi une quantité considérable de tentes dressées sans ordre autour du village et dix sept pièces d'artillerie de campagne qui étaient en batteries sur les différentes avenues. La division eut 8 à 10 hommes tués et une vingtaine de blessés. Le 22e de chasseurs et les guides à cheval perdirent quelques hommes dans la charge en arrière des carrés.

Pendant l'attaque une partie de la cavalerie de l'ennemi se porta sur notre droite dans le désert et une partie de l'infanterie qui s'échappa du village, se jeta sur notre gauche pour gagner le Kaire. Dans un moment on vit les ruines d'Héliopolis, couvertes des troupes du visir en déroute.

Le carré de droite de la division Reynier laissa sur sa gauche le village de Matarieh que traversa le carré de gauche. Le carré de réserve resta pour briser les affûts et enclouer les pièces prises et enlever les blessés. La division se reforma sur les ruines d'Héliopolis, sur la ligne de bataille de la cavalerie et de la division Friant.

L'armée fit alors un mouvement sur sa gauche pour laisser à droite la lisière de villages et de bois de palmiers qui s'étend depuis El-Merg jusqu'au caravansérail de Birket-el-Haggi.

A la hauteur d'El-Merg l'ennemi fit mine de vouloir nous atteindre. La cavalerie du camp d'El-Kanqah avait eu le temps

de rejoindre les fuyards, un corps considérable se présenta en bataille, la gauche au bois d'El-Merg, la droite au village le plus voisin [1], et le centre sur une petite éminence qui tient le milieu entre ces deux points.

L'armée marche à ce corps. L'artillerie de la division Friant arrivée à portée fit sur le centre un feu vif qui eut bientôt dispersé toute cette nuée de cavaliers. Nous pûmes alors juger du peu d'ensemble que mettent les Turcs dans leurs attaques. Chaque soldat ne suivait que l'impulsion de sa volonté, allait et venait, l'un brandissait une longue lance et un petit drapeau, l'autre agitait son sabre, un autre venait hors de portée tirer en caracolant un coup de carabine ou de pistolet. La majeure partie de cette cavalerie se jeta dans les bois d'El-Merg, et quelques cavaliers furent assez hardis pour venir planter leurs drapeaux à 50 toises de la division Friant. Nos éclaireurs les eurent bientôt chassés.

L'ennemi se rallia pour la deuxième fois à peu près à la hauteur de Birket-el-Haggi; même manœuvre de sa part, et même attaque de la nôtre. Une volée d'oiseaux tirée par un chasseur n'est pas plus facilement dispersée que la cavalerie turque ne le fut par le canon.

On aperçut à la suite de cette troisième attaque qu'un corps de cavalerie se portait sur notre droite derrière les bois et prenant le chemin du Kaire.

L'armée française continua sa marche sur El-Kanqah dans le plus grand ordre. On croyait que l'ennemi nous attendrait dans le village. Une reconnaissance poussée en avant jugea aux tourbillons de poussière qui remplissaient l'air, que le grand vizir avait quitté son camp d'El-Kanqah et se retirait à Belbeis.

L'armée bivouaqua en avant d'El-Kanqah. Le 29 ventôse [2] vers minuit, le général Lagrange partit avec un bataillon de la 25ème et les dromadaires à pied pour le Kaire.

Le général en chef devait avoir de grandes inquiétudes sur la tranquillité de cette ville qu'on savait remplie d'Osmanlis qui ne manqueraient pas d'être joints par les corps qu'on avait vus se séparer de l'armée du grand vizir.

---

[1] El-Menâïl (probablement).

[2] 20 mars.

A la même heure, les divisions se mirent en marche pour Belbeis. La division Reynier formait l'avant-garde. A midi, l'armée était à portée de canon de la ville. Un corps de cavalerie turque qui parut un instant sous les murs prit bientôt la fuite. Aux nombreux drapeaux qui bordaient les parapets de la lunette, il était facile de juger cet ouvrage occupé. Entre la ville et le canal d'Abou-Meneggeh étaient placées deux ou trois pièces qui tirèrent sur notre gauche.

La division Reynier tourna la ville par la droite et la division Friant s'en empara. Dès que nous fûmes maîtres des maisons qui sont à la gorge de la lunette, l'ennemi ne put se servir de ses pièces du saillant.

Les officiers du génie désignèrent dans les rues qui contournent la ville, la position des pièces à mettre en batterie pour détruire la porte et la gorge de l'ouvrage. La gorge à 24 toises extérieurement, elle est bastionnée et ses flancs et faces sont crénelés pour la fusillade. La hauteur est de 4 toises et le revêtement en briques de terre crue est de 2 pieds au sommet.

Une pièce de onze mise en batterie à 150 toises de la porte tira plusieurs coups jusqu'à la nuit et ne produisit aucun effet. Elle fut mal dirigée. On tira aussi de la division Reynier quelques coups de canon et d'obusiers qui ne firent que de légers écorchements au revêtement. Le feu cessa; on somma les Turcs de se rendre. On décida avec bien de la peine un de leurs chefs à aller voir le général en chef dont les promesses ne purent décider la garnison à sortir du fort.

Le lendemain matin, le 1er germinal[1], on se disposa à recommencer le feu, quelques coups de canon donnèrent dans la porte, la brisèrent. L'ennemi la barricada avec des animaux morts et des pièces de bois. Il n'avait cessé de faire de ses crénaux un feu de mousquetterie bien nourri, qui cependant ne nous avait blessé qu'un ou deux hommes.

Le général Belliard fut chargé de négocier la reddition de la lunette. Les Turcs demandèrent leurs armes et la faculté de rejoindre l'armée du grand vizir. Après plusieurs tergiversations et mensonges sur la force de la garnison, ils se décidè-

[1] 22 mars.

rent enfin à sortir aux conditions qu'ils ne seraient pas fouillés et qu'on leur laisserait 200 armes. C'étaient tout ce qu'ils avaient. Ils sortirent vers midi, au nombre d'environ huit cents, emmenant leurs blessés. La soif dont ils étaient dévorés les fit courir aux puits voisins. Là des soldats avides de pillage leur enlevèrent des armes à leur convenance.

Le citoyen Latour, aide de camp du général en chef, faillit être la victime de cette infraction des promesses du général en chef. Un Osmanlis lui tira un coup de pistolet qui lui effleura seulement l'épaule. D'un mouvement simultané tous les Osmanlis jetèrent à terre les armes qui leur restaient. Ils voulaient punir de mort eux-mêmes celui qui avait tiré sur l'aide de camp, ils prévinrent ainsi l'ordre de les désarmer qu'envoya le général en chef. Ils prirent sans escorte la route de Salheyeh.

La division Reynier et la cavalerie partirent vers midi, et deux heures après le quartier général et la division Friant commandée par le général Belliard.

La division Reynier bivouaqua en avant des villages sur la lisière du désert à deux lieues de Koraïm. Le quartier général resta en avant des villages de Saida, une lieue en arrière de la division Reynier.

Le 2 germinal[1] sur les deux heures du matin, la division Reynier se mit en marche avec la cavalerie et ses deux carrés. A la pointe du jour elle était arrivée en avant de Koraïm lorsqu'on entendit au loin quelques coups de canon.

Le général Reynier prévit l'approche de l'ennemi et gagna la crête d'une petite hauteur. Il y établit son carré de droite avec son artillerie de position et laissa un peu en arrière son carré de gauche et la cavalerie à portée d'observer les mouvements que ferait l'ennemi du côté de Koraïm. A peine cet ordre fut-il établi que les divisions furent enveloppées par une nombreuse cavalerie soutenue d'un corps d'infanterie. L'artillerie eut bientôt éloigné l'ennemi qui se contenta de rester en présence.

La division Friant et le quartier général quittèrent leur bivouac au point du jour. Le quartier général, ayant pour escorte la compagnie des guides et le 7e régiment d'hussards, prit les

[1] 23 mars.

devants à une lieue de Koraïm. Le bruit du canon de la division Reynier fit accélérer la marche. Le général en chef fit venir une pièce des guides et s'avança jusques sur les hauteurs voisines de Koraïm, et d'où l'on découvrit les divisions et l'armée ennemie.

Le quartier général avait peu de développement. L'état-major, les hussards et les guides se formèrent de manière à présenter un grand front, ce qui n'en imposa pas à l'ennemi. Le petit nombre d'hommes qu'il voyait, l'enhardit, sa cavalerie commença à s'ébranler pour se porter contre nous. Attendre l'ennemi dans cette position était un parti dangereux; on voulut tirer un coup de canon, le général en chef le défendit. Rétrograder sur la division Friant n'était pas possible, elle était trop éloignée.

Le général en chef ordonne de se porter en avant pour rejoindre la division Reynier. Cet ordre s'exécuta d'abord avec assez d'ensemble; mais la cavalerie ennemie qui n'avait pour tomber sur nous, que la moitié du chemin que nous avions à parcourir pour arriver à la division Reynier, eut le temps de se jeter dans l'intervalle qui nous séparait de cette division. Pour l'éviter autant que possible, on appuya à gauche sur les murs du village de Koraïm. Le quartier général fut fort mal reçu par les Arabes qui bordaient les murs et fusillaient ce qui se trouvait à leur portée. Il y eut un moment de désordre. Les guides passèrent à droite, rangs serrés, et ne furent pas entamés. Les hussards qui protégaient la pièce de canon furent assaillis par une multitude de cavaliers, ils se mêlèrent avec eux. Les Osmanlis tombèrent sur la pièce et le caisson, tuèrent tous les charretiers et emmenèrent les chevaux.

Le général de division Leclerc, qui commandait la cavalerie, voyant l'embarras et le danger où se trouvait le général en chef, envoya deux régiments de cavalerie en masse qui chassèrent promptement l'ennemi. Le g-al en chef fut frappé par les Arabes près des murs des jardins du village. Il gagna sans autre accident la division Reynier.

On perdit dans cette affaire une vingtaine d'hommes tués, nous eûmes une quinzaine de blessés. Presque tous les dromadaires des généraux et officiers de l'état-major furent pris

avec leurs effets. Les Turcs laissèrent quelques cavaliers sur les champs de bataille.

La division Friant parut bientôt, et se dirigea sur la droite de la division Reynier. Lorsqu'elles furent à la même hauteur, l'armée se remit en marche, l'ennemi effectua alors sa retraite.

Les divisions bivouaquèrent à moitié chemin de Koraïm à Salheyeh, sur le bord d'un marais du côté des terres cultivées.

Le 3 germinal[1] au point du jour, les divisions se remirent en marche par Salheyeh. A quelque distance des bois, les paysans accoururent au devant de l'armée et annoncèrent avec de grandes démonstrations de joie, le départ de l'armée du vizir. Nous fûmes bientôt dans le camp des Turcs et à la grande quantité de tentes et d'autres objets de toute espèce, il est facile de juger avec quelle précipitation ils l'avaient abandonné. On y trouva trois pièces de canon, trois mortiers et beaucoup de caissons. Les ouvrages étaient tels qu'ils avaient été quittés par les Français et armés de la même artillerie.

La cavalerie poussa une reconnaissance sur le chemin de Katieh et rentra au camp vers les deux heures de l'après-midi.

Les nouvelles reçues du Kaire pressaient le général en chef d'y retourner. Outre la colonne sous les ordres du général de brigade Lagrange partie le 30 ventôse du camp d'El-Kanqah, le général Friant était parti de Belbeis le 1er germinal[2] avec la 61e demi-brigade pour chercher à y rétablir l'ordre.

Le général en chef partit le 3 germinal[3] vers quatre heures du soir avec la cavalerie, l'artillerie, les 75e et 88e demi-brigades. La division Reynier resta en observation à Saléhiéh. Elle était destinée, lorsqu'elle aurait reçu du Kaire des vivres et des munitions, à marcher sur El-Arich que le général en chef avait dessein de faire démolir.

Le 4 germinal[4], la 21e légère sous les ordres du général de brigade Belliard partit pour Damiette et coucha le même jour à Malakieh. On eut beaucoup de peine à passer un canal qui est près du village. On fut obligé de porter les pièces à bras. Après six jours de marche pénible, dans un pays très

[1] 24 mars.
[2] 22 mars.
[3] 24 mars.
[4] 25 mars.

coupé de canaux, la 21e arriva près du village de Souhara, où elle trouva rassemblée derrière un canal une troupe d'Osmanlis et de paysans armés ayant quatre pièces de canon. Le général Belliard fit passer ses troupes sur un petit pont que les Turcs n'avaient pas gardé. Elles tombèrent sur le rassemblement tuèrent environ trois cents hommes, prirent les quatre pièces, et entrèrent dans Damiette, conduites par un parlementaire qui vint le drapeau tricolore à la main pour les recevoir. Nous n'avons eu dans cette affaire qu'un homme blessé. Les Osmanlis laissèrent plusieurs des leurs sur le champ de bataille, et environ quatre vingts prisonniers dont six chefs, qui furent conduits au Kaire.

On sut du commandant de Damiette que la place de Lesbé et la tour du Boghaz n'étaient pas occupées. Le général Belliard y envoya de suite des troupes. La place de Lesbé était telle qu'on l'avait livrée, l'artillerie et les munitions étaient dans le même état.

On trouva à Damiette dix petites pièces propres à armer des barques.

Du 10 au 16 germinal[1], quatre bâtiments turcs qui apportaient des troupes et des munitions pour Lesbé parurent en rade. Le pilote du Bogahz les prévint de notre rentrée à Damiette, ce qui les décida promptement à faire voile vers la Syrie. Un petit bâtiment anglais qui venait aussi à Damiette n'est resté qu'un moment en rade.

Le général Rampon qui était resté dans le Delta pour y maintenir les habitants, reçut ordre de descendre à Lesbé pour y commander les attaques, si l'ennemi y avait des moyens et que ceux du général Belliard ne pussent suffire pour reprendre la place. Il arriva six jours après le général Belliard. Le 16 germinal[2], le général Belliard partit avec la 21e légère pour le Kaire, il y arriva le 23 germinal[3].

Le général en chef partit le 3 germinal[4] de Saléhiéh et arriva au Kaire le 7 germinal[5].

---

[1] Du 31 mars au 6 avril.
[2] 6 avril.
[3] 13 avril.
[4] 24 mars.
[5] 27 mars.

Les opérations militaires qui eurent lieu dans cette place et sous ses murs depuis le 29 ventôse[1], jour de la bataille de Matarieh, méritent que l'on en reprenne le récit à cette époque.

Siège du Kaire[2].

Extrait des rapports des officiers du génie présents aux différentes affaires qui se sont passées depuis le 30 ventôse jusqu'après la reprise du Kaire

Le 29 ventôse (20 mars 1800), on commença à sentir au Kaire les premières étincelles de ce feu qui y couvait depuis, l'entrée des Osmanlis échappés ou plutôt envoyés du camp du vizir. On avait pris si peu de précautions pour les empêcher d'y entrer et de mesures pour les en faire sortir qu'il y en avait très grand nombre le jour de la bataille de Matarieh[3].

Nassif-Pacha, commandant l'avant-garde du vizir, et Ibrahim-Bey, à la tête d'un corps de cinq à six mille Turcs ou Mameluks, échappés à la déroute d'Héliopolis, prirent, comme

---

[1] 20 mars.

[2] Cette pièce importante n'était pas complètement inconnue. Il y a près de 60 ans, on en signalait l'existence et on s'est servi de ce document pour rédiger *Journal du siège du Kaire par l'armée française* (*Le Spectateur militaire* IX (1830) p. 356—87; voir aussi *Revue d'Egypte* (Kaire, octobre 1895, p. 287—314) où ce travail fut réimprimé). Mais jusqu'ici ce document n'avait pas été publié intégralement et sans aucun remaniement.

[3] Voir *Journal d'Abdurrahman Gabarti* 142. *Revue d'Egypte*, septembre 1895, p. 203—4: Notes sur l'insurrection du Caire: «L'armée étant partie dans la nuit du 28 au 29 ventôse, le peuple... parut en mouvement sur le matin du 29 et fort agité; mais il n'agit que vers les 3 heures, lorsque quelques chefs, tel que Seïd Omar Makram, le fils du cheik Mahmed el Givary, les janissaires et troupes turques qui étaient en ville, se furent mis à leur tête, alors l'insurrection fut générale; la populace commença le pillage des maisons habitées par les Français,... quelques-uns étaient alors armés d'armes à feu; mais aucun n'était sans bâtons. Dirigée ensuite par la soldatesque turque, cette populace établit les barricades à toutes les avenues; et ouvrage était complet vers les 10 heures. N'ayant plus d'occupation, partie du peuple se porta hors de la ville, vers la Coubée, pour connaître le résultat de la bataille, dont on avait entendu le feu, et partie chercha à piller les quartiers habités par les chrétiens... Ces divers attaques durèrent jusque sur les deux heures, où les cris de joie des femmes annoncèrent l'arrivée de Nassif-Pacha, d'Ibrahim-Bey et des mamelouks; parmi le peuple se trouvaient alors beaucoup plus de personnes avec des armes à feu...»

on l'a dit plus haut, un détour dans les terres et vers Birket-el-Haggi, se portèrent sur les derrières de notre armée, et entrèrent successivement dans le Caire, par différents points, principalement par la porte Babel-Nasser[1], depuis les 29 et 30 (20 et 21 mars).

Le 30 ventôse[2], il y eut quelques coups de fusil tirés sur la place Esbekieh. La maison du général en chef était le réduit de sûreté dans lequel tous les Français restés au Caire se retirèrent la nuit qui précéda la bataille de Matarieh. L'ennemi, maître de toute la ville, voulut encore chasser les Français de cette maison. Il chercha d'abord à se loger dans les maisons qui environnent la place depuis celle du général Reynier jusqu'à l'état-major général et depuis cette première en contournant la place jusqu'à la Trésorerie[3]. On commença sur la porte d'entrée du quartier-général un épaulement en coussins et en matelas pour placer une pièce. On ferma par une barricade la rue qui aboutit à l'état-major général. On se battit dans cette rue. L'ennemi y perdit un kiachef.

Nuit du 1er[4] au 2[5] on voulut reprendre à l'ennemi toutes les maisons qu'il avait occupées autour de la place; elles furent emportées et on laissa des postes dans les principales.

Le 2[6], au matin, l'ennemi reprit celles non occupées et perçant de maison en maison délogea nos troupes de celles qu'elles gardaient, à l'exception de celle du général Reynier et de la direction du génie.

Dans la nuit du 2 au 3[7] on fit en terre l'épaulement de la porte du quartier général.

L'ennemi avait eu le temps pendant la marche de notre armée sur El-Kanqah de reprendre quelques pièces sur le champ

---

[1] Bâbennassr, la porte de la Victoire.

[2] 21/3 1800.

[3] Voir: *Spectateur militaire* IX: «Plan d'une partie de la ville du Caire pour l'intelligence des opérations militaires du 21 mars au 22 avril 1800». *Victoires* IX, 156: «Plan du Caire».

[4] germinal=22/3.

[5] =23/3.

[6] =23/3.

[7] =24/3.

de bataille de Matariéh. Le 3[1], matin, il en démasqua deux sur le quai près la maison du commandant de la place. On répondit à leur feu qui fut peu vif, par trois pièces en batterie, l'une sur le minaret du quartier général, l'autre à la porte, et une troisième sur le terre-plein de l'entrée de la cour. — Le général de division Friant arriva le matin avec deux demi-brigades. L'ennemi cherchait à pénétrer sur notre droite; pour l'éloigner, on mit le feu au quartier depuis la direction du génie jusqu'à l'état-major général. Les tentatives qu'il fit par la route de Boulak furent aussi infructueuses. Il fut chassé de la barricade à l'entrée de cette rue.

La nuit[2], on perfectionna la batterie du quartier général.— Pour empêcher les Turcs de se répandre sur la place Esbekieh et de s'avancer de trop près du quartier général, on commença une batterie sur un petit tertre en avant et à gauche de l'épaulement de la porte sous des arbres. On établit une communication entre cet ouvrage et l'épaulement. On continua à brûler le quartier des Boucheries et on détruisit quelques murs de jardin qui servaient de couvert aux Turcs. On établit devant la porte de Boulâq un redan pour battre la route neuve et le quartier des Boucheries. On incendia toutes les maisons entre ce quartier et la porte de Boulak.

Le 4 germinal[3], l'artillerie de l'ennemi redoubla son feu. Les Osmanlis attaquèrent nos postes dans le quartier cophte et les repoussèrent, nous reprîmes nos positions, nous nous maintînmes. — A la droite, l'ennemi sortit de la maison du cheik El-Bekry, se rassembla sur la place Esbekieh, derrière une citerne, pour tomber sur nos postes: nos soldats fondirent sur lui, tuèrent quelques hommes, entre autres un bey. — Les tentatives qu'avait faites l'ennemi pour s'emparer du quartier cophte, dont nous étions les maîtres, et les difficultés de nous y maintenir de vive force, nous obligèrent à pousser l'incendie en avant de ce quartier.— L'ennemi fit encore un mouvement à la droite et fut repoussé.

---

[1] germinal=24/3 1800.
[2] du 3 au 4 germinal=24—25/3.
[3] 25/3.

La nuit[1], on perfectionna la batterie sous les arbres et on abattit les murs de la citerne devant le jardin du cheik El-Bekry. — Pour fermer entièrement à l'ennemi les avenues du quartier général, on établit à droite de la maison de l'état-major une batterie qui avait vue sur la maison du général Reynier, occupée par les Turcs et sur la chaussée de la place.

Le 5 germinal[2], on eut avis que l'ennemi voulait tenter un dernier effort pour nous chasser du quartier général. On marcha sur lui au quartier des Boucheries et on l'obligea à rentrer dans la maison du général Reynier. Le chef de brigade Conroux, de la 61me, fut blessé mortellement en combattant à la tête de ses grenadiers. Le chef de brigade Maugras de la 75me fut aussi blessé, mais peu dangereusement. On mit alors le feu au quartier des Boucheries, pour empêcher l'ennemi de recommencer ses tentatives sur ce point.

La nuit du 5 au 6 germinal[3], on établit une petite batterie destinée à balayer tout ce qui se présentait dans les jardins derrière le quartier des Boucheries; elle fut soutenue par un poste d'infanterie retranché. Tous les murs de clôture qui auraient masqué ses feux furent démolis. — On s'empara encore du boyau que les Turcs avaient établi entre le jardin du cheik El-Bekry et la citerne détruite dans la nuit du 4 au 5 germinal[4].

Le 6 germinal[5], on se battit au quartier des Boucheries, l'ennemi reprit et perdit plusieurs maisons où nous nous établîmes plus solidement. — Le général en chef arriva vers midi avec une partie de l'armée qui prit position entre le fort Sulkowski et le fort Camin, et de ce point en avant du quartier des Tanneries.

On fit dans la nuit du 6 au 7 germinal[6] une communication du quartier général à l'état-major et on assura les postes du quartier des Boucheries par des estacades.

---

[1] du 4 au 5 germinal (25—26/3).
[2] 26/3.
[3] 26—27/3.
[4] 25—26/3.
[5] 27/3.
[6] 27—28/3.

Le 7 [1], on continua les travaux de ces barricades de manière à fermer à l'ennemi toutes les avenues vers ce même quartier.

Le 8 germinal [2], on ouvrit une communication entre le quartier copte et les dernières maisons voisines du quartier général. On établit une batterie d'obusiers sur les monticules de décombres en avant du quartier Bâb-el-Louk, et on continua à brûler celui des Boucheries.

Pendant la nuit du 8 au 9 germinal [3], on travailla à l'établissement d'une batterie sous le minaret de la mosquée voisine de la direction du génie, dans la vue d'éteindre le feu des pièces que l'ennemi avait placées dans le jardin du cheik El-Bekry.

Le général en chef avait dès le moment de son arrivée fait des tentatives pour faire rendre la ville de Boulak. Il y avait fait jeter des obus, en avait fait occuper toutes les avenues, et l'avait resserrée autant que possible. Il fit cette nuit enlever au-dessous de la ville une mosquée, qui parut propre à servir de poste pour favoriser l'attaque qu'il méditait. Cent hommes de la 88me, commandés par le chef de bataillon Ravier, s'emparèrent de ce poste.

Le 9 germinal [4], on tira quelques coups de fusil au quartier des cophtes, on se ménagea pendant la nuit un réduit sur la porte Bâb-el-adid et on établit un poste dans les jardins près la porte du Delta. Une pièce fut mise en batterie sur le pont près du quartier copte.

Le 10 germinal [5], on voulut déloger l'ennemi de la maison de la direction du génie. On renforça les postes de la droite et on prépara les moyens d'attaque.

Cependant le général en chef qui n'avait d'autre intention que de ménager son armée et de conserver la ville du Caire, avait cherché à désunir les chefs de l'armée ennemie et les principaux habitants. Il était parvenu à faire demander à Nas-

---

[1] 28/3.
[2] 29/3.
[3] 29—30/3.
[4] 30/3.
[5] 31/3.

sif-Pacha, Osman-Kyahya et Ibrahim-Bey une capitulation dont il leur accorda plusieurs articles. Mais les principaux révoltés qui craignaient pour eux les suites de notre rentrée, rendirent inutile cette capitulation en soulevant de nouveau la populace et en sollicitant les chefs des Mameluks et des Osmanlis à se réunir pour les défendre. Au moment fixé pour l'exécution des articles les Turcs refusèrent de remettre les postes et le général en chef fit de nouveau recommencer les hostilités.

Jusqu'alors toutes les opérations du siège avaient consisté de notre part plutôt à nous maintenir dans la maison du quartier général et dans le quartier cophte qu'à chercher à gagner du terrain sur l'ennemi que nous ne pouvions déloger d'une seule maison, sans en faire une attaque en règle. Nos moyens en artillerie étaient peu considérables. Le général en chef fit revenir d'Alexandrie des fers coulés qui manquaient; on en usa avec toute la parcimonie possible. Il était cependant nécessaire de persuader à l'ennemi que ce n'était ni la crainte ni notre faiblesse qui nous empêchaient d'agir contre lui. De la citadelle, du fort Dupuy, des forts Sułkowski, de l'Institut, du quartier général, des buttes devant le quartier des Tanneries, on fit sur la ville le feu le mieux nourri qu'il fut possible, vu notre peu de moyens.

Le 11 germinal [1], on devait ouvrir avec des bombes le mur de la direction du génie. Le canon parut plus propre pour cette attaque. On plaça une pièce de 8 dans les ruines de la maison voisine et le 12 [2] on battit en brèche. Dès qu'elle fut praticable, un détachement de carabiniers se jeta dans la maison, en débusqua l'ennemi et s'y logea. Le feu d'artillerie et de mousqueterie de l'ennemi logé dans les maisons voisines ne permit pas d'y tenir; on y mit le feu. A la gauche on s'empara de quelques maisons qu'avait occupées l'ennemi et on les incendia.

Le 13 germinal [3], l'ennemi fit feu de derrières de la maison Reynier d'une petite pièce et nous blessa quelques hommes. Il avait intention de pénétrer sur notre gauche par la rue qui

---

[1] 1/4.
[2] 2/4.
[3] 3/4.

aboutit à la Porte de Fer, de tourner ainsi le quartier copte et de nous en chasser. Il poussait l'incendie devant lui et attaquait tous les postes que nous avions à la tête du quartier.

On chercha au commencement de la nuit du 13 au 14 à isoler et à arrêter l'incendie que l'ennemi avait allumé. Pour prévenir les mouvements qu'il aurait pu faire vers la gauche, le général en chef ordonna une attaque par la rue qui aboutit à la Porte de Fer. On devait s'emparer dans cette rue de quatre mosquées voisines l'une de l'autre, s'établir à la plus avancée, se lier par une communication avec les premiers postes de la droite du quartier copte et en suite par la gauche avec le fort Sułkowski et mettre le feu en avant de soi pour éloigner l'ennemi. La division Reynier que le général en chef avait fait revenir de Salheyeh, était campée dans cette partie, sa droite au fort Camin et tenant par des postes les monticules avantageux depuis le fort Sułkowski jusques près de la citadelle. L'adjudant général Alméras avec une compagnie de carabiniers de la 4e légère, une compagnie de la 75e, 100 hommes de la 61e et 20 sapeurs fut chargé de cette attaque. Il avait une pièce de canon. A la première barricade de l'ennemi le capitaine de carabiniers fut tué et sa compagnie rétrograda; elle fut reconduite à l'ennemi qu'elle chassa jusqu'à la mosquée. Toutes les maisons de droite et de gauche jusqu'à cette mosquée furent enfoncées et les Turcs qui s'y trouvèrent armés, égorgés. L'ennemi qui défendait les maisons en avant de la mosquée, fit un feu très vif, mais qui n'empêcha pas de mettre le feu aux maisons devant notre porte et de barricader la rue. La communication avec le quartier copte fut de suite établie. Nous eûmes dans cette attaque trois hommes tués et douze blessés. L'ennemi a dû perdre beaucoup de monde.

Le 14 germinal[1], nos troupes perdirent la position prise pendant la nuit précédente. Elles furent intimidées à la vue de quelques Turcs qui débouchèrent sur leurs flancs, et se retirèrent en désordre. On ne put regagner le poste et on fut obligé de se barricader en arrière de la première mosquée. Nous perdîmes plusieurs hommes qui n'eurent pas le temps de sortir de la première. On s'est de nouveau lié avec le quar-

[1] 4 avril.

tier copte et on a mis le feu aux maisons en avant de la mosquée qui a été crénelée et occupée.

Le 15 germinal[1], on plaça des postes le long de la vieille enceinte de la ville pour lier la mosquée avec ceux de la division Reynier, et on s'établit dans toutes les maisons qui avoisinent la mosquée et pouvaient la flanquer.

Le général en chef après avoir inutilement cherché à désunir les chefs des Osmanlis et de Mameluks, renoua avec Mourad-Bey les premières négociations qu'il avait entretenues avec lui avant la bataille d'Héliopolis. Osman-Bey-el-Bardisi, chargé de pleins pouvoirs de la part de Mourad-Bey, se rendit au quartier général et conclut la traité qui suit[2].

---

[1] 5 avril.

[2] Au nom du Dieu tout puissant. Le très honoré et très illustre parmi les princes Mourad-Bey-Mohammed ayant témoigné le désir de vivre en paix et bonne intelligence avec l'armée française en Egypte, et le général Kleber voulant lui donner des preuves distinguées de l'estime qu'ont inspiré aux Français son courage et la conduite qu'il a tenue envers eux,—il a été convenu ce qui suit.

Article 1r. Le général en chef de l'armée française reconnait, au nom du gouvernement, Mourad-Bey-Mohammed en qualité de prince gouvernant de la haute Egypte. Il lui concède à ce titre la jouissance du territoire sur l'une ou sur l'autre rive depuis et y compris le canton de Baras Boura, province de Girgeh, jusqu'à Syène, à la charge de payer à la République française le miri dû au souverain d'Egypte.

Art. 2. Cette redevance annuelle sera fixe et réglée à deux cent cinquante bourses (178,571 f. 43 c.) de vingt mille médins chacune, quinze mille ardeps de froment et vingt mille ardeps en orge et autres grains.

Art. 3. Le miri en argent sera payé par quart de trois mois en trois mois, en réglant le commencement de l'année sur le calendrier français. Le miri en nature sera versé chaque année dans les magasins du Caire du 1re floréal au 30 fructidor, et il sera tenu compte à Mourad-Bey des frais de transport à raison de quarante médins l'ardeb, lesquels frais seront comptés en déduction dans le payement du miri en argent.

Art. 4. Le produit des douanes de Kosseir et de Chesné est compris dans les concessions précédentes. Le port de Kosseir sera occupé par les troupes françaises et Mourad-Bey sera tenu d'entretenir dans cette place un corps auxiliaire de Mamelouks. Il approvisionnera en vivres et à ses frais la garnison française qui sera au moins de deux cents hommes. La double solde qu'elle doit recevoir sera acquittée en déduction de la redevance déterminée par l'article 1er.

Art. 5. La jouissance seule du revenu étant attribuée au gouvernement

Du 15 au 21 germinal[1] tous les mouvements de l'ennemi ont eu pour but d'incendier les maisons occupées par nos

---

de la haute Egypte, il ne disposera de la propriété d'aucun village en faveur des personnes qui lui sont attachées, sauf à lui à pourvoir à leur entretien, comme il le jugera convenable. Les propriétés légitimement acquises par les particuliers sont garanties par le gouvernement français, et il ne pourra y être portée aucune atteinte.

Art. 6. Les déserteurs d'une armée à l'autre seront à l'avenir et sur-le-champ renvoyés à leurs postes respectifs. Les cultivateurs de chaque village ne pourront point se soustraire au payement des contributions ou (pour) autre motif de cette nature se réfugier du Sayd sur le terrain occupé par les Français. Cette condition sera réciproque.

Art. 7. Le prince gouverneur de la haute Egypte résidera à Girgeh; il fournira au général en chef une garde de vingt cinq Mameluks; un bey de la maison demeurera habituellement au Caire en qualité de commissaire chargé de ses pouvoirs.

Art. 8. Le général en chef de l'armée française garantit à Mourad-Bey la jouissance des revenus de son gouvernement et s'engage à le protéger en cas d'attaque. Si le territoire occupé par les troupes françaises est menacé d'une agression ennemie quelle qu'elle soit, Mourad-Bey sera tenu de fournir un corps de troupes auxiliaires jusqu'à la concurrence de la moitié de ses forces et de procurer aux prix usités des moyens extraordinaires de transport. La subsistance de ces troupes sera fournie par le gouvernement français.

Art. 9. Le général en chef Kleber promet de ne consentir à aucune proposition qui privera Mourad-Bey des avantages stipulés ci-dessus. Il fera connaître au gouvernement français la présente convention afin que les intérêts de Mourad-Bey soient réservés dans les traités qui pourraient être conclus relativement à la possession de l'Egypte.

Art. 10. Les articles de la présente convention arrêtés par le général de division Damas, chef de l'état-major général, et le citoyen Gloutier, commissaire du gouvernement et administrateur général des finances, chargés des pouvoirs du général en chef Kleber, et Osman-Bey-Bardisi, chargé des pouvoirs de Mourad-Bey, seront consentis et signés par le général en chef Kleber et par le très illustre et très honoré prince Mourad-Bey-Mohammed. Fait et arrêté par les commissaires sousignés. (L'original est écrit en langue française et porte en marge la traduction arabe). Au Caire, le 15 germinal de l'an VIII de la République française, qui répond au 10 de la lune Doul Quadek l'an de l'hégire 1214.

Signé : Damas, général de division, chef de l'état-major général de l'armée.
Gloutier, administrateur général des finances.
Osman-Bey-Bardisi.

[1] 5—11/4.

troupes pour les en déloger; nous avons constamment riposté à ses coups, éteint les incendies et arrêté les progrès des Turcs.

Nuit du 21 au 22 germinal[1]. Le 21, le général donna l'ordre de déloger les Turcs de la maison du génie dont ils n'avaient pas encore été chassés. Les dromadaires, soutenus d'une compagnie de grenadiers de la 25e et d'un détachement de la 88e, furent chargés de cette attaque. Ils entrèrent par la brèche faite le 12 germinal, se portèrent rapidement dans toutes les parties de la maison, mirent en fuite les Turcs, et s'occupèrent, toute la nuit, de faire aux portes et aux fenêtres toutes les barricades nécessaires pour assurer leur poste. L'ennemi les chagrina tant qu'il put des terrasses et des étages de la maison Reynier et de sa batterie du jardin de cheik el-Bekri. On lui tua plusieurs hommes par les créneaux de la maison Reynier et sur les terrasses, ce qui l'obligea à se retirer dans cette dernière maison.

Le 22 germinal[2], il ne se passa rien de nouveau. — Une heure après le coucher du soleil, le général Reynier fit attaquer par deux compagnies de grenadiers de la 9e de ligne, deux compagnies de carabiniers de la 22e, sous les ordres du général de brigade Robin, le santon d'Abou-roch, situé sur une des hauteurs des décombres entre le fort Sułkowski, et l'enceinte de la ville. Les Osmanlis, maîtres de ce poste, gênaient les communications de ce poste au fort et dominaient le camp de la division Reynier. Cinquante grenadiers enlevèrent le santon et repoussèrent l'ennemi dans la ville; on s'occupa alors de créneler les murs du côté de la ville et de couronner par une tranchée le monticule sur lequel il est assis. — Pendant cette attaque les trois autres compagnies et un détachement de sapeurs armés de haches s'emparaient de l'île de maisons entre le santon et le fort Sułkowski, et l'incendiaient. On conserva une maison sur la gauche pour le flanquer et lier sa défense avec celle d'une mosquée voisine dont on s'est aussi emparée. L'ennemi voulut vers minuit reprendre l'offensive et se porta avec rapidité jusqu'à vingt pas de notre poste et força

[1] 11—12/4.
[2] 12/4.

nos travailleurs à quitter la tranchée; il fut obligé de se retirer et continua une fusillade très vive jusqu'au 23 au matin.

A la droite de notre position sur la place Esbekieh, on se fusilla de la maison Reynier et de la direction du génie pendant tout le jour[1]. L'ennemi fit tout ce qu'il put pour gagner nos flancs et nous débusquer, mais il n'y réussit pas.

Le peu de progrès que nous avions fait dans notre attaque, qui coûtait chaque jour beaucoup de sang, le peu d'espoir qu'on avait de voir l'ennemi réduit à évacuer la ville, par la considération du peu de moyens en hommes et en munitions que nous avions à sacrifier; décidèrent à tenter une attaque générale, qui paraissait plus décisive sans coûter davantage que les affaires de détail qui avaient lieu chaque jour. Il voulut la faire précéder par l'explosion de quelques fourneaux à établir sous l'un des postes principaux occupés par les Osmanlis et les Mameluks. La maison de la direction du génie contigue à celle du général Reynier favorisait ce projet. Pendant la nuit du 23 au 24 germinal[2], les mineurs ouvrirent dans un magasin distant de quelques toises de la maison Reynier un puits de 12 pieds de profondeur et entrèrent en rameau de trois pieds. — Le feu de la batterie du cheik El-Bekry incommodait toujours le poste de la direction du génie: une pièce de 8 tira de la batterie près de la mosquée pour éteindre ce feu. — A l'attaque du santon, l'ennemi fit, le 23 vers midi, une sortie du quartier brûlé à gauche du poste, pour le tourner; il fut repoussé; on s'occupa le jour et la nuit suivante à perfectionner les communications qui menaient au santon et les tranchées qui couronnaient le monticule.

Le 24 germinal[3], on continua à se défendre dans la maison du génie, dont on épaissit les murs par des épaulements en sacs à terre. Les mineurs commencèrent leur ouvrage de trois toises. Au poste de santon on approfondit les communications et on mit en état de défense quelques maisons qui prenaient des revers sur l'attaque des Turcs. On chemina en avant du santon.

[1] 23 germinal—13/4.

[2] 13—14/4.

[3] 14/4.

Le général en chef avait tenté tous les moyens de douceur et de persuasion pour amener les habitans de Boulak à rentrer dans l'ordre. L'occupation de ce faubourg eût amélioré la position de notre armée et rendu plus facile l'arrivée et le transport des munitions de toute espèce dont nous avions besoin. Les habitants prenant pour faiblesse ce qui n'était de la part du général en chef que bonté, persévérèrent dans leur révolte. Le pardon offert, les menaces les plus sévères faites, rien ne put les détourner du parti pris de suivre le sort du Caire.—Le général Belliard était arrivé le 23 de Damiette, avec la 21e légère. Un convoi de munitions, venues de Rosette, permit de penser à réduire par la force ceux que la douceur n'avait pu concilier. L'attaque fut ordonnée pour le 25. Elle fut effectuée par les troupes de la division Friant aux ordres du général Belliard, la 21e légère, 2 compagnies de grenadiers de la 32e. L'artillerie légère de la division et un détachement de sapeurs se portèrent à la pointe du jour aux différentes avenues défendues par l'ennemi, attaquèrent et emportèrent la plupart des barricades crénelées, desquelles les Turcs faisaient le feu le plus vif, massacrèrent tout ce qu'ils trouvèrent armé, et incendièrent les maisons qu'ils ne pouvaient forcer; toutes les horreurs dans une ville que l'on prend d'assaut durent avoir lieu à Boulac. Le général Friant les fit cesser dès qu'il fut assuré d'être maître de la ville. Les principaux habitants se jetèrent à ses genoux et lui demandèrent grâces pour les restes de la malheureuse ville. Le pardon leur fut accordé [1].

Le général en chef voulut que les ressources qui s'y trouvaient encore, tournassent au profit de l'armée. Dans cette vue il fit arrêter les progrès de l'incendie et défendit le pillage; il donna ensuite l'ordre suivant [1].

---

[1] *Nakoula-el-Turk* 202—4, *Vigo Roussillon* 539, *François* 413.

[2] Le général en chef ayant accordé le pardon quant à la vie des habitants de Boulak, mais considérant l'état de révolte dans lequel ils se sont maintenus pendant vingt cinq jours, sans qu'aucune remontrance ni proposition de paix n'ait fait sur eux la moindre impression; considérant que les troupes françaises ont été contraintes d'enlever cette place de vive force, et que plusieurs de nos braves soldats y ont perdu la vie, ordonne:

Le feu de Boulak fut pour l'ennemi le signal de nous attaquer au Caire. Il fit une sortie du quartier des Boucheries et fut vivement repoussé. Il essaya de mettre le feu à la direction du génie et ne réussit pas. Les mineurs avancèrent leur travail, ils cheminèrent un rameau jusqu'à six toises du puits, et se retournèrent à droit et à gauche de sept pieds, pour pratiquer le logement de 800 de poudre en deux fourneaux. Ils commencèrent à charger et ne perdirent pas de temps, ils avaient entendu l'ennemi fouiller près d'eux et craignaient d'être éventés. Ils étaient sûrs que leurs fourneaux étaient bien placés sous les maisons dont ils avaient en cheminant traversé les fondations.

A la gauche, l'ennemi attaqua chaudement le santon. Une batterie de deux pièces de canon qu'il avait tirées à boulets ramés, entraversait la calotte. Les Osmanlis se précipitèrent

---

Article premier. La ville de Boulak est imposée à une contribution extraordinaire de deux cent mille pataques de 90 médins en argent: cette somme devra être payée sous dix jours.

Article 2. Elle fournira en outre pour la valeur de trois cent mille pataques les différents objets mentionnés ci-dessous nécessaires à l'armée.

Savoir:

Pour deux cent cinquante mille pataques de sucre et café. Pour quinze mille en cordages, lin, toiles à voile, et rocles à pansement. Pour quinze mille en huiles, goudron et bray. Pour vingt mille en fer, cuivre et plomb. Ces objets devront être fournis sous dix jours.

Article 3. Elle fournira en outre deux cents paires de pistolets et quatre cents fusils.

Article 4. Tous les canons, poudre, boulets, salpêtres, plomb, cuivre et fer, autres munitions de guerre, ainsi que tous les bois de construction existant à Boulak seront confisqués au profit de la République et déposés dans les magasins.

Article 5. Tous les magasins de subsistance comme orge, fromment, riz, lentilles et fèves existant dans la dite place seront pris pour le service de l'armée et versés dans les magasins.

Article 6. Les cheiks de la ville seront tenus de déclarer et de faire livrer par les habitants tout ce qui existe en outre dans cette place appartenant soit au visir où à l'armée turque, soit aux habitants de la ville du Caire.

Signé: Kleber.

Nota: Une commission de six personnes fut chargée par un ordre particulier de l'exécution de cet arrêté.

alors dans nos tranchées, saisirent les bayonnettes de nos soldats et poussèrent l'intrépidité jusqu'à venir emboucher les créneaux du santon. Le sang froid de nos grenadiers et leur feu bien soutenu firent reculer les Turcs. Ils emportèrent leurs blessés et laissèrent un mort. Après l'attaque, on déblaya le santon pendant la nuit, on établit deux batteries en avant de ce poste pour détruire celles de l'ennemi, qui de son côté avança ses tranchées vers notre gauche pour la déborder.

Le 26 germinal[1] à neuf heures du matin, le travail des mineurs était terminé et les fourneaux prêts à jouer. L'attaque général devait avoir lieu dans la nuit du 26 au 27 et tous les préparatifs s'en firent pendant le jour. Le même jour, le général en chef fit à l'armée la proclamation suivante[2].

Tous les moyens d'incendie furent disposés; une pluie abondante qui tomba au coucher du soleil, obligea à différer l'attaque. On craignait que l'ennemi ne parvint à éventer nos fourneaux; on avait continué à l'entendre travailler dans la maison Reynier; on présumait que c'était dans cette vue.—A la gauche les troupes de la division Reynier étaient prêtes à commencer l'attaque et une colonne avait déjà marché, lorsque le général en chef envoya un contre-ordre. Cinq à six hommes de cette colonne furent blessés.

La nuit du 26 au 27 germinal fut employée à armer d'une pièce de 8 une batterie près du santon pour démonter celle dont se servait l'ennemi pour battre en brèche ce petit poste. La partie qui regarde la ville, avait été détruite pendant le jour.

La pièce tira le 27[3] matin. Les Turcs voulurent s'emparer de notre poste; — ils furent vivement repoussés avec perte de trente hommes tués ou blessés. L'ennemi s'occupa après cette

---

[1] 16/4.

[2] Kleber, général en chef, à l'armée.

«Soldats, vous allez attaquer quelques quartiers de la ville du Caire; si vous vous livrez au pillage, c'en est fait de vous; chaque maison deviendra votre tombeau. La proie ne vous échappera pas; je vous le promets; mais avant il faut vaincre et détruire nos ennemis. En conséquence j'ordonne que tout homme trouvé au pillage soit puni de mort».

Signé: Kleber.

[3] 17/4.

attaque de former un épaulement en balles de coton derrière lequel il avait l'air de vouloir mettre une batterie de canon pour attaquer les maisons que nous occupions sur la gauche du santon. Nous reparâmes pendant le jour les brèches faites à notre poste par le canon. Les murs furent soutenus par un revêtement intérieur en bois de palmier. Des chevaux de frise furent placés devant le boyau qu'il enveloppe pour en défendre l'approche. Un mortier fut mis en batterie en bas du monticule en arrière du santon. — A la droite on se maintint dans la maison de la direction du génie et on répara les brèches faites par la batterie du cheik El-Bekry aux logements de l'étage. L'ennemi fit un feu assez vif de mousqueterie sur ces logements.

Le 28 germinal[2], l'ordre fut de nouveau donné aux troupes de se tenir prêtes à une attaque générale. La division Friant devait former quatre attaques: l'une sur le quartier de l'Institut, la 2e sur celui des Tanneries, la 3e sur celui des Boucheries et la 4e par la place Esbekieh sur le quartier cophte. La division Reynier devait pénétrer par le quartier devant le santon et la porte dite Bâb-el-Charie et dans le quartier voisin du fort Sułkowski. Les différentes colonnes devaient chercher à pousser l'ennemi jusqu'au delà du Kalidi qui traverse la ville et à incendier devant elles toutes les maisons. — Le 28, à la chute du jour, l'attaque commença, à la droite par l'explosion de la mine qui renversa presque toute la maison Reynier et enterra sous ses ruines quarante Mamelouks et grand nombre de Turcs qui la défendaient. Les colonnes se mirent alors en mouvement. Le chef de brigade Silly, commandant la 88e, se porta sur le quartier de l'Institut et ne put pénétrer. — Le général de brigade Donzelot se présenta au quartier des Tanneries par la rue des Fours-à-chaux, trouva la rue coupée d'un fossé de 12 pieds de large et six pieds de profondeur, et les maisons de droite et de gauche de la coupure occupées par l'ennemi qui reçut par une grêle de balles la tête de sa colonne. Il ne put forcer cet obstacle et prit position dans la rue qu'il fit barricader et sur les dunes derrière les fours-à-chaux. — Le général Friant, commandant son attaque principale, de-

[1] 18/4.

vait pénétrer dans la ville par la rue près la maison Reynier. L'explosion de la mine encombra cette rue. Le général se dirigea alors par la rue des Boucheries à travers les ruines des maisons encore en feu et s'arrêta au carrefour près des fours-à-chaux pour pénétrer par sa gauche. Le premier obstacle à franchir fut une porte de quartier que l'ennemi avait replacée et soutenue d'un massif en terre. Les maisons latérales étaient occupées par les Turcs qui des terasses lançaient des pierres et tiraient quelques coups de fusil. Sans moyens suffisants d'enfoncer la porte on prit le parti de la brûler et de monter sur les maisons qui étaient peu élevées. L'ennemi fut débusqué, les maisons percées, et, les éclaireurs prêts à marcher en force (se) trouvèrent contre une nouvelle barricade en pierres établie à 50 toises de la porte incendiée. Ce nouvel obstacle franchi, la colonne arriva à l'embranchement des rues, dont l'une descend à la place Esbekieh et l'autre la contourne. L'ennemi était encore en force dans les maisons de ces deux rues, il fit une fusillade bien soutenue et arrêta nos troupes qu'on ne put décider à avancer. Les colonnes qui devaient tenir la droite de celle-ci, n'ayant pu pénétrer le général Friant jugea convenable de les faire retirer à la hauteur des fours-à-chaux et de brûler devant elles toutes les maisons du quartier. L'ennemi fit toute la nuit sur notre droite un feu de mousqueterie très vif. — L'attaque conduite au quartier copte par le général de brigade Belliard ne réussit pas. Les rues par lesquelles il se présenta, étaient tellement barricadées et défendues que les soldats ne purent y pénétrer. — A la gauche la division Reynier fut formée en trois colonnes. Celle de droite, commandée par le chef de brigade Goguet, attaqua par nos postes de gauche du quartier cophte; elle y trouva une très grande résistance et ne put forcer les postes des Turcs. La seconde colonne, commandée par le général de brigade Robin, (se) précipita du santon dans les tranchées de l'ennemi, le culbuta et le poursuivit la baïonnette dans les reins jusqu'à la grande rue du quartier cophte; elle se joignit avec la 3[e] colonne sous les ordres du chef de brigade Pépin, commandant la 9[e] de ligne. Ces deux corps commencérent à se barricader dans les rues qu'ils avaient prises. Mais lorsque le général Reynier sut que sa droite n'était pas soutenue, il se retira vers une heure

du matin à la position près du santon et fit mettre le feu au quartier qu'il avait pris. — L'ennemi perdit dans cette affaire environ deux cents hommes tués, parmi lesquels on remarqua un grand nombre d'Osmanlis et de Mamelouks, et quatre-vingts prisonniers dont plusieurs Osmanlis attachés à la personne de Nassif-Pacha qui était présent à l'attaque. Nous eûmes à la gauche une dizaine d'hommes tués, dont 2 officiers, et soixante blessés, dont 15 sapeurs. A la droite le capitaine des éclaireurs de la 75e fut tué et les deux autres officiers de la même compagnie blessés. La colonne du général Belliard eut beaucoup à souffrir. Le général Belliard fut lui-même blessé dangereusement. En général notre attaque dut jeter l'épouvante dans la ville; mais elle nous coûta fort cher, par les pertes que nous fîmes et par le découragement qu'éprouvèrent nos soldats qui se virent repoussés sur plusieurs points.

Le 29 germinal, le général en chef donna ordre au général Friant de s'emparer de la mosquée au-dessus de la maison Reynier. Cette attaque ne pouvait avoir lieu à découvert en plein jour. On chercha à arriver à la mosquée par le quartier des Boucheries en perçant de maison en maison; mais l'ennemi qui y était en force fit un feu très vif de la mosquée et des maisons voisines, obligea nos travailleurs et nos troupes à se retirer. Les troupes postées sur les monticules des fours-à-chaux étaient incommodées par le feu du quartier des Tanneries.

Dans la nuit du 29 au 30 germinal[1] le général Friant fit attaquer ce quartier par quatre-vingts hommes dont 30 sapeurs. Ce petit corps parvint à se loger dans les maisons dont le feu nous avait gênés et à faire quitter à l'ennemi une partie de ses postes. L'adjoint Foissac qui avait conduit l'attaque, y fut tué.—Au poste de la gauche on détruisit les travaux que l'ennemi avait fait devant le santon et on augmenta nos moyens de défense. L'ennemi continua à se barricader dans les maisons.

(Le) 30 et (la) nuit du 30 germinal[2] au 1er floréal[3]. La droite se soutint au quartier des Tanneries, mit le feu entre ses postes

[1] 19—20/4.
[2] 20/4.
[3] 21/4.

et ceux de l'ennemi, pénétra à travers les ruines de la maison Reynier et les jardins voisins pour gagner la mosquée. — La gauche voulut reprendre ses positions de la nuit du 28 au 29 germinal[1]. Elle se logea à sa droite dans une maison fort élevée, d'où elle dominait les postes ennemis, enleva et détruisit sur la gauche plusieurs barricades près la porte Bâb-el-Charrié, se logea sur la voûte de cette porte et dans les maisons latérales malgré un feu de mousqueterie très soutenu de la part des Turcs.

Le 1er floréal[2], le général Friant fit attaquer les maisons en face de la maison Reynier. La rue fut franchie sur des ponts établis d'une fenêtre à l'autre et nos soldats parvinrent à repousser l'ennemi d'une partie de ces maisons dans la mosquée. L'ennemi revient à la charge et les maisons furent incendiées par lui et par nos troupes. Dans les affaires de la journée l'ennemi dut perdre une centaine d'hommes, fusillés à bout touchant. Nous perdîmes le capitaine du génie, Roger, qui fut tué en mettant en état de défense les maisons dont on s'était emparées. — La gauche se fortifia sur la porte Bâb-el-Charrié et assura ses communications.

Un mois s'était écoulé depuis l'entrée des Osmanlis et des Mamelouks dans la ville. Les habitants étaient privés de tout moyen de communication au dehors; ils n'avaient pas connu les détails de la prise de Boulak, ils devaient seulement en savoir l'incendie.

Le général en chef après l'attaque de la nuit du 28 n'oublia pas de faire répandre dans la ville les nouvelles les plus propres à allarmer les habitants. A la crainte d'être traités comme ceux de Boulak se joignirent encore d'autres sentiments auxquels avaient donné lieu les mauvais traitements qu'avait éprouvés un grand nombre d'entr'eux de la part des Osmanlis. Cette troupe effrénée avait commis dans la ville tous les excès. La disposition des chefs de troupes turques et des beys facilita aux chefs du Caire, qui les sollicitèrent de mettre fin à leurs maux, les moyens de rendre la ville aux Français. Gorgés des avanies qu'ils avaient faites aux chrétiens et aux

[1] 18—19/4.
[2] 21 avril.

amis de notre parti[1], ils ne devaient songer qu'à abandonner une ville, sur laquelle ils avaient attiré des maux qui n'étaient pas encore finis pour les habitants. — Mourad-Bey qui avait traité le 15 germinal avec le général en chef, se prêta de la meilleure grâce à servir de médiateur entre nous et nos ennemis. Il envoya au Caire Osman-Bey-Bardisi et Houssein-kiachef qui engagèrent Ibrahim-Bey et Nassif-Pacha à envoyer des plénipotentiaires pour traiter avec le général en chef. Ibrahim-Bey envoya Osman-Bey-el-Askar et Nassif-Pacha Osman-aga du grand visir. Le général en chef qui ne désirait que leur évacuation, ne leur mit pas rigueur.—Ils convinrent de se retirer le 2 floréal[2] de tous les postes sur la droite du Kalidi[3] et d'évacuer le Caire le 5[4]. Il leur fut permis de sortir avec leurs armes, chevaux, chameaux, mulets et bagages, et il fut convenu qu'ils seraient reconduits jusqu'à la frontière de Salehiéh. Des otages furent donnés de part et d'autre pour garants de la capitulation[5]. L'adjudant-général René et le citoyen Tioche, l'ad-

[1] *Journal d'Abdurrahman Gabartî* 144, *Nakoula-el-Turk* 197—8.

[2] 22/4.

[3] Canal qui traverse la ville du nord au sud.

[4] 25/4.

[5] «Capitulation accordée par le général en chef Kleber à Nassif-Pacha, Osman-Effendi et Ibrahim-Bey pour l'évacuation du Caire par les troupes ottomanes et les Mamelouks:

Article 1er. Le général en chef Kleber accorde un délai de trois jours, à compter de demain 2 floréal jusqu'au 5 pour les préparatifs nécessaires au départ des troupes ottomanes et des Mamelouks. Demain à 7 heures du matin, tous les quartiers de la ville du Caire situés sur la rive gauche du canal, dans toute la longueur de la ville, seront abandonnés par les troupes ottomanes et occupés par les Français.

Art. 2. Les troupes ottomanes et les Mameluks pourront emporter leurs bagages et leurs armes. Mais les pièces d'artillerie seront laissées par eux dans les lieux où elles sont en ce moment établies dans la ville du Caire.

Art. 3. Le général en chef fournira aux troupes mentionnées ci-dessus cent chameaux, chargés de biscuit et cent chargés d'orge ou de fèves; il leur laissera la liberté de requérir dans la ville du Caire le supplément nécessaire de ces bêtes de somme, et un nombre suffisant d'autres, pour le transport desquelles il leur sera fourni de cent à deux cents chameaux.

Art. 4. Les Osmanlis et les Mameluks sortiront du Caire par la porte des Victoires, à la pointe du jour, le 5 floréal, correspondant au 30 du mois dylhhadjey; ils s'arrangeront de manière à ce qu'à midi précis aucun

joint à l'état-major, furent échangés sur la place Esbekieh contre Osman-Bey-el-Askar et le kyahya de Nassif-Pacha, otages français qui furent protégés par Mohammed-Bey-el-Elfi, chargé de leur garde.

Le 2 floréal[1], à midi, conformément à la convention les Turcs se replièrent derrière le Kalidi. La ligne de nos postes fut aussitôt portée sur la gauche du canal et tous les ponts ou passages et toutes les maisons qui par leur position envoient le prolongement, furent occupées. On barricada toutes les rues et la vigilance la plus grande fut recommandée à toutes les gardes. On s'occupa ensuite de détruire en arrière tous les ouvrages des ennemis. — Le général en chef fit connaître le

---

individu faisant partie des dites troupes, autres que les blessés, qui seront reçus et traités dans les hôpitaux français, ne se trouve dans la ville. Les troupes coucheront le même jour à quatre heures de marche de la ville du Caire, le deuxième à Belbeis, le troisième à Koraïm, et le quatrième à Salheyeh, où, conformément à leur demande, elles séjourneront quarante huit heures pour faire de l'eau, et continuer en suite leur route pour la Syrie, en passant par Katieh et El-Arich.

Art. 5. Pour garantir les troupes mentionnées ci-dessus de toute insulte, elles seront sous la sauve-garde du général de division Reynier, ayant avec lui un de ses généraux de brigade et l'escorte suffisante.

Art. 6. Tous les prisonniers français qui pourraient être au pouvoir des Osmanlis et de Mameluks, seront rendus et échangés contre un pareil nombre de prisonniers musulmans au pouvoir des Français.

Art. 7. Le général en chef accorde un pardon général et particulier aux habitants du Caire et de toute l'Egypte qui auraient pu prendre parti pour les ennemis des Français: mais aucun habitant du Caire ne pourra sortir de la ville pour suivre l'armée ottomane.

Art. 8. Pour assurer la garantie des articles ci-dessus, les Osmanlis donneront au général en chef comme otage le personnage immédiatement au-dessous de Nassif-Pacha, et les Mameluks un bey de première classe. Les Français, de leur côté, fourniront un officier-général.

Art. 9. Les échanges d'otages se feront demain à sept heures du matin sur la place Esbekhieh par les chargés de pouvoir du général en chef Kleber et ceux de Nassif-Pacha et d'Ibrahim-Bey. On conviendra de suite des dispositions particulières pour l'établissement des postes de deux partis sur les deux rives du canal.

Au Kaire, le 1er floréal an VIII de la République française.

Signé: Nassif-Pacha, Osman-Effendi et Ibrahim-Bey».

[1] 22/4.

même jour à l'armée la convention arrêtée avec l'ennemi par la proclamation suivante [1].

Le 3 floréal [2], on eut avis qu'il y avait parmi les troupes ottomanes du mécontentement et que quelques mutins cherchaient à leur faire reprendre l'offensive. On redoubla de vigilence sur toute la ligne.

Le 4 [3], tous les postes furent doublés; des barricades furent établies en arrière dans tous les débouchés qui conduisent à la place Esbekieh.

Le 5 floréal [4], les troupes turques, les Mameluks d'Ibrahim-Bey et un certain nombre d'habitants du Caire dévoués au parti ennemi sortirent de la ville à six heures du matin; ils prirent, sous la conduite de la division Reynier, le chemin de Salheyeh.

On s'occupa alors de détruire dans la ville tous les ouvrages de l'attaque et de la défense. L'artillerie prise à l'ennemi fut amenée au quartier général. Le nombre des pièces, depuis le calibre de 2 jusqu'à celui de 4, était de trente. On a remarqué un obusier de chasse fondu par l'ennemi pendant le siège. On sut qu'ils avaient aussi voulu faire fondre un mortier pour

---

[1] «Soldats! pour épargner votre sang, j'ai fait marcher de front les négociations avec les opérations militaires; le plus grand obstacle que j'ai rencontré est celui de parvenir à rassurer les habitants contre le pillage et la dévastation. L'exemple de Boulac où je vous ai permis d'assouvir un instant votre vengeance, était terrible à leurs yeux. Je suis parvenu à les rassurer. Je leur ai promis sûreté, protection, tant pour leurs personnes que pour leurs propriétés, et aussitôt ils ont cessé d'apporter des empêchements à la sortie des troupes ottomanes. Soldats! quand votre chef prend des engagements au nom de l'armée, c'est à vous à les remplir, je compte à cet égard également sur votre obéissance et le sentiment de votre propre intérêt. Un seul excès pourrait rendre illusoire la capitulation qui vient d'être conclue. Ne vous bornez donc point à vous abstenir de commettre le moindre désordre, mais empêchez encore qu'il n'en soit commis par cette foule d'hommes qui cachés pendant que les dangers vous entourent, ne sortent de leurs refuges, lorsque le péril est passé, que pour mettre le comble à leur déshonneur. Je défends en conséquence toute espèce de pillage, et m'en refère à ce sujet à mon ordre de 27 germinal dernier».

Signé: Kleber.

[2] 23/4.

[3] 24/4.

[4] 25/4.

nous renvoyer nos bombes qui n'avaient pas crevé. Presque toute cette artillerie était montée sur affûts neufs de construction du Caire [1].

Le général de brigade **Zajączek** *au général en chef Kleber* [2].

Au quar. gén. de Beni-Souef, le 25 floréal an VIII (15 mai 1800).

Général, je suis à Beni-Souef depuis avant-hier [3]. Tout y est tranquille. Mourad-Bey a traversé la province pour se porter

---

[1] *Noms des officiers du génie présents au siège du Caire.*

Sanson, général de brigade.
Łazowski, chef de brigade, arrivé au siège le 23 germinal (13/4).
Bertrand, » » »
Cazal, chef de bataillon.
Touzard, » » »
D'Hautpoul, chef de bataillon.
Liédot, . . . » » »
Michaux, . . » » »
Malus, . . . » » »
Garbé, . . . » » »
Bachelu, capitaine.
Lacoste, »
Morlet, »
Roussel, capitaine, commandant la 5e des mineurs.
Roger, capitaine à la 2e des mineurs, tué le 1er floréal (21/4).
Mozon, capitaine attaché à 5e des mineurs.
Burel, lieutenant.
Moret, »
Bouchard, lieutenant.
Bubaton, lieutenant, blessé en tombant d'une maison.
Vernois, »
Renard, lieutenant, attaché à la 5e compagnie de mineurs.
Vinache jeune, lieutenant, attaché à la 2e de mineurs.
Vincent, lieutenant, blessé d'une balle qui lui traversa la poitrine le 29 germinal (19/4).
Collet, adjoint.

[2] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient*, aut.

[3] *Registre O.* f° 17 v° et 24 v°. Damas à Zajączek, au Caire. Caire, 7 mai 1800: Ordre d'aller prendre dans la haute Egypte le commandement des

sur Miniette. — La caserne du fort de Beni-Souef a été en partie ruinée par les paysans de l'endroit, ainsi que par ceux de cinq autres villages voisins. Les portes, les fenêtres, les plafonds[1] et le pont-levis en ont été enlevés. J'ai condamné les dits villages aux fraix de la réparation. Cet argent, qui montera peut être à 1000 pat. sera déposé entre les mains de l'officier du génie que le chef de bataillon Touzard a laissé ici. — Nous avons retrouvé l'artillerie du fort, mais tout ce qui est ferrage en a été emporté[2]. En passant par le Nord de la province j'y ai laissé un détachement de deux cents hommes pour percevoir le miri. — Le chef de brigade Silly, à la tête d'un second. part demain pour le Fayoum. Un troisième détachement va parcourir le pays qui est entre Beni-Souef et Fechnée. — Le général Donzelot est parti d'ici hier dans la matinée[3]. — Salut et respect.

Zayonchek.

---

provinces de Beni-Souef et de Fayoum. Troupes et artillerie mises à cet effet à sa disposition. Instructions semblables à celles données au général Donzelot pour le 1r arrondissement.—21 mai: Envoi d'une dépêche pour le général Donzelot. Reception d'une lettre du 15 et d'un rapport qui y était joint.

[1] «plats fonds» dans texte original.

[2] Kleber à Zajączek, à Beni-Souef. Caire, le 21 mai 1800: Il l'approuve d'avoir fait réparer le fort et la caserne de Beni-Souef aux fraix de ceux qui les avaient dégradés et d'avoir envoyé le chef de brigade Silly dans la province de Fayoum. Ordre d'accélérer la levée des contributions en argent et en grains, qu'en chevaux et chameaux (*Reg. J.* p. 281).

[3] *Registre O.* f° 16 v°. Damas à Donzelot. 7 mai. Ordre de partir le surlendemain pour la haute Egypte prendre le commandement du 1er arrondissement. Instructions concernant ses rapports avec Mourad-Bey, la levée des impôts, la répartition des troupes, la remonte de la cavalerie et les secours qu'il peut au besoin tirer de Beni-Souef. Comptes à rendre à l'état-major.

Registre I. p. 262. Kleber à Zajączek, commandant du 2e arrondissement, à Beni-Souef. 11 mai 1800: Ordre de prescrire aux cheiks de son arrondissement de faire nettoyer les canaux et réparer les digues.

Le général de brigade **Zajączek** *au général en chef Kleber*[1].

Au quar. gén. de Beni-Souef, le 2 prairial an VIII (22 mai 1800).

Général, j'ai l'honneur de vous envoyer une lettre venant de Miniette[2]. — Tout est tranquille[3] dans le 2me arrondissement[4], les Arabes font leur paix, les plus opiniâtres se sont soumis; la perception va assez bien, demain les Cophtes verseront onze mille pataques dans la caisse du payeur[5]. — Salut et respect. Zayonchek.

Le général de brigade **Zajączek** *au général Sanson*[6].

Au quar. gén. de Beni-Souef, le 4 prairial an VIII (24 mai 1800).

Général, le citoyen Collet, officier du génie[7] chargé des travaux à Beni-Souef, fait à qui de droit, le détail de nos besoins. Nous expédions une barque pour chercher au Caire quelques portes, quelques fenêtres; sans bois et sans ouvriers nous ne pouvons ici nous rien donner. Cependant, il est triste de manquer d'objets de la première nécessité. Je vous prie, Général, d'y avoir égard, et s'il se trouve de la prise de tant

---

[1] *Arch. h. de la Gu.*, *A. d'Orient*, aut.

[2] Minieh.

[3] «tranquil» dans texte original.

[4] Kleber à Zajączek, à Beni-Souef. Gizeh, 31 mai 1800: Reception de sa lettre du 22 mai. Invitation de profiter du calme momentané dont on jouit pour accélérer la levée des impôts. Dépêche à faire passer au général Donzelot. Avis que Sélim-Bey Aboudiah passera bientôt à Beni-Souef. Bon accueil à lui faire (*Reg. K.* p. 32). Voir *Rousseau* 314—5.

[5] Damas à Zajączek, à Beni-Souef. Caire, 20 mai 1800: Escorte à fournir à l'intendant copte chargé de la levée des impôts dans la province de Beni-Souef (*Reg. O.* f° 24 v°).

[6] *Arch. h. de la Guerre*, *A. d'Orient*, aut.

[7] adjoint de la 1re classe.

de maisons quelque porte ou fenêtre, veuillez bien nous en envoyer quelques unes. — Agréez les assurances de l'estime et de la considération que je vous porte.

Zayonchek.

Le général de brigade **Zajączek** *au Comité administratif*[1].

Au quar. gén. de Beni-Souef, le 12 messidor an VIII (1 juillet 1800).

Citoyens, j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 6 de ce mois. Les coptes ont tort de dire que je ne veux pas leur fournir des colonnes mobiles, mais s'ils avaient représenté que je n'ai pas assez de troupes pour leur donner autant de détachements qu'il en faudrait pour lever le miri avant l'inondation, ils auraient eu parfaitement raison. En effet, tant que la 88[me] a été ici[2], et que j'ai pu multiplier les dé-

---

[1] *Arch. h. de la Gu., A. d'Orient*, copie. Par ordre du 9 floréal an VIII (29 avril 1800) la commission des subsistances fut supprimée. Daure, l'ordonnateur en chef, Leroy, ordonnateur de la marine, Estève, payeur général, Baude, secrétaire du général en chef, et l'agent L. Reynier ont formé un comité administratif. Il fut «spécialement chargé de l'administration des grains...., du mobilier national, des saisies, des prises maritimes et autres, de toutes les contributions extraordinaires et droits quelconques payés en nature» (*Rousseau* 277—8, *Estève* 282).

[2] Damas à Zajączek, Caire, le 2 juin. «Veuillez.... conformément aux ordres du général en chef partir pour vous rendre au Caire, avec les deux bataillons de la 88[e] demi-brigade, aussitôt que le général Donzelot vous aura fait remplacer dans le commandement du 2[e] arrondissement, où je lui mande d'envoyer un des bataillons sous ses ordres. Une fois rendu au Caire vous soyez avec vos troupes sous les ordres du général Reynier, dont la division occupe cette ville. La division du général Friant se rend à Rahmânieh pour être en mesure contre les entreprises de l'ennemi dont la présence devant Alexandrie nécessite ce mouvement».

Damas, chef de l'état-major, à Zajączek, à Beni-Souef (*Registre O.* f° 34 v°). Borragaht, 6 juin 1800: Ordre de rester à Beni-Souef, d'y conserver le commandement du 2[e] arrondissement, avec le bataillon de la 21[e] légère, que doit lui envoyer le général Donzelot, et de faire descendre les deux bataillons de la 88[e] au Caire où ils seront à la disposition du général Me-

tachements, nous perçûmes dans le courant d'un mois 117 mille pataques. Depuis que je n'ai que 280 hommes de disponibles, et qu'il ne courre que trois détachements après le miri, le recouvrement de cet impôt, ainsi que celui des grains, languissent[1]. Pour activer l'une et l'autre perception, il me faudrait deux ou trois cents hommes de plus. Je l'ai représenté à l'état-major général, mais apparemment que des raisons majeures s'y opposant, on ne m'envoie point de renfort[2].—J'ai l'honneur de vous saluer.

Łazowski, *chef de brigade du génie, au général en chef Menou*[3].

23 messidor an VIII (12 juillet 1800).

Général, j'ai l'honneur de vous adresser le devis estimatif de la dépense à faire pour l'établissement du dépôt des re-

---

nou. Ordre d'activer la levée des contributions, de manière qu'elle soit achevée sous un mois.

Menou à Zajączek. 24 juin 1800: Lui promet de chercher les moyens de concilier l'intérêt de la République avec le bienêtre de l'armée. Il verra ce qu'il peut faire en faveur de la province de Fayoum. Lui demande d'envoyer au Caire le 2 bataillon de la 88[e] dont on ne peut se passer; le charge de prendre des informations sur les Arabes qui sont entre le Nil et la mer Rouge et sur les couvents coptes qui sont de ce côté (*Reg. A.* 2. corresp.).

[1] Menou à Zajączek, 6 juillet 1800: L'engage à activer tous ses moyens pour la rentrée des contributions. Le comité administratif lui a fait part de la lettre qu'il lui avait écrite sur cet objet. — 7 juillet: Le prévient qu'il fait partir un bataillon de 150 hommes de cavalerie sous les ordres du général Robin pour poursuivre les Arabes Anadis et autres qui se sont jetés dans le Fayoum; l'engage à se concerter avec le général Robin pour réprimer le brigandage des Arabes (Registre, correspondance, lettre B. 2).

[2] Menou à Zajączek, à Beni-Souef. 14 juillet 1800: L'assure que sans des motifs puissants il n'aurait pas retiré de sa province la 88[e] demi-brigade; l'engage à harceler les Arabes qui se sont jetés dans le Fayoum. Il pense qu'on a beaucoup outré les rapports sur le grand vizir et son arme afin de retarder la rentrée des impôts (*Reg. corr. lettre B.* 2).

[3] *Arch. h. de la Gu., A. d'Orient,* aut., classée dans le dossier du 9 juillet. Voir: *Reg. corr. A.* 2. Menou à Łazowski, 2 juillet 1800: Lui ordonne de se rendre à Gizeh pour choisir le local le plus convenable à l'établissement d'un dépôt des remontes; lui recommande l'économie.

montes à Giza[1]. Il m'a été remis hier dans la journée par le chef de bataillon Malus, officier du génie, chargé du service de cette place. Le plan de cet établissement était joint à l'estimation, mais quelques changements qui ont été jugés indispensables de faire, ne permettent pas de vous le présenter ce matin.

Mes yeux m'obligent de garder forcément la chambre et m'empêchent d'aller prendre vos ordres.

Si vous approuvez la dépense[2] portée au devis, le citoyen Malus commencera sur-le-champ les approvisionnements, et fera les tracés nécessaires.

Le payeur du génie ira prendre chez le payeur général de l'armée les fonds, en tout ou en partie, que vous déterminez pour ce travail. — Je suis avec respect.

Łazowski.

Łazowski, *chef de brigade du génie, au général en chef Menou*[3].

Au Caire, le 25 messidor an VIII (14 juillet 1800).

Mon Général, j'ai l'honneur de vous adresser le plan de l'établissement projeté pour le dépôt des remontes, je vous prie de croire qu'il n'a pas dépendu de moi de vous le présenter plutôt.

Je crois devoir vous observer, Général, que la hauteur de cet établissement, fixée à 12 pieds, sera peut-être un peu basse, vu son étendue et la quantité de chevaux qu'il doit contenir; si vous pensiez de même, on porterait cette hauteur à 15 pieds, ce qui augmenterait d'un quart la maçonnerie. — Je vous observe aussi que le grand développement de l'enceinte de Gizeh, le genre de ses fortifications et le peu de monde que l'on peut employer dans les garnisons exigeant un réduit de défense pour cette place, l'établissement du dépôt des remontes pourrait offrir cet avantage, si les localités ne s'opposent pas. Seul-

[1] Daté: Gizeh, le 20 messidor.
[2] 12,000 ±.
[3] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient.*

ment il s'agirait d'ajouter à son tracé ce qui est ponctué sur le plan; on aurait alors un poste retranché, car au lieu de petites croisées on ferait des créneaux et deux batteries aux angles faisant A. B. avec un petit magasin blindé. Tout cela augmenterait la dépense de 5 à 6,000 ⫩ au plus. Encore tous les matériaux, chaux, plâtre, bois, portes, devant être fournis des magasins du génie à Ibrahim-bey où la chaux et le plâtre se fabriquent à très bon compte, les dépenses portées au devis estimatif, pour la maçonnerie surtout, seront considérablement diminuées. — Je suis avec respect.

Łazowski.

Łazowski, *chef de brigade du génie, au général de brigade Sanson, commandant le génie*[1].

Le Caire, 27 messidor an VIII (16 juillet 1800).

J'apprends dans ce moment que vous êtes arrivé[2], Citoyen Général; je suis faché d'être obligé de garder encore la chambre, je serais allé vous voir.

Pendant votre absence le général en chef m'a donné l'ordre de faire le projet d'un dépôt de remontes pour 500 chevaux à Giza, le citoyen Malus s'en est occupé et j'ai remis au général en chef ce travail, qui monte à 12,000 ⫩ suivant l'estimation par aperçu, fait par l'officier de la place de Giza. Le général en chef ne m'a pas fait connaître les dernières intentions à ce sujet, et je n'ai point donné d'ordres pour faire aucun approvisionnement préliminaire à cet ouvrage. — Je vous salue.

Łazowski.

---

[1] *Arch. h. de la Gu.*, *A. d'Orient*, aut.

[2] Voir lettre de Sanson à Menou, du 16 juillet 1800: Lui rend compte de la tournée qu'il vient de faire et des postes qu'il a visités dans la basse Egypte (Mit-Gamar, Mansourâh, Damiette, Lesbeh, Boghaz, Dibeh, Om-Fareg, Salheyeh, Belbeis, Birket-el-Haggi).

Łazowski, *chef de brigade du génie à l'armée d'Orient, au général en chef Menou* [1].

Au quar. gén. du Caire, le 25 vendémiaire an IX (17 octobre 1800).

Général, j'ai fait connaître sur-le-champ votre mécontentement sur l'inexécution des ordres que vous aviez donnés pour les divers travaux relatifs aux casernements de Boulak [2], et principalement pour ceux de l'oquel [3] d'Ali-bey.

J'ai le regret de ne pouvoir encore moi-même faire ce que je désirerais en de pareilles circonstances, obligé de garder de nouveau ma chambre, par l'opiniâtreté d'une ophtalmie qui me poursuit sans cesse. Croyez bien, Général, que mon désir le plus ardent, et le seul but auquel j'aspire, est non seulement de pouvoir servir de manière à mériter votre estime, mais plus encore de pouvoir rencontrer l'occasion de vous prouver le plus absolu dévouement. Il n'est pas dans mon caractère de pouvoir oublier les marques de bienveillance qu'une fois j'ai reçue, et je vous l'avoue, mon Général, j'ai été bien sensible au doute que vous m'avez paru en témoigner, lorsque dernièrement j'eus l'honneur de vous voir.

Veuillez bien me permettre de joindre à cette lettre, celle que m'adresse, en réponse, le chef de brigade Bertrand, directeur au Caire; n'étant pas au courant des travaux et des fonds que vous avez déterminés pour leur exécution avec le général Sanson, je craindrais en vous présentant, comme de moi, des observations à cet égard, de le faire sous un point de vue différent de celui sous lequel vous avez pu envisager les travaux du Caire en général. — Salut et respect.

Łazowski.

---

[1] *Arch. h. de la Gu., A. d'Orient*, aut.

[2] *Reg., lettre, C.* f° 70. Menou à Łazowski, 11 octobre 1800: Ordres relatifs au casernement du 22e régiment de chasseurs et d'un des régiments de dragons venant de Rosette.

[3] ôkel c. à d. magasin ou lieu de vente.

Le général de brigade **Zajączek** *au général divisionnaire Friant*[1].

A Rosette, le 5 brumaire[2] an IX (27 octobre 1800).

Général, je viens de reconnaître la côte entre Aboukir et Rosette. — La position d'Edkou[3] est à mon avis assez intéressante[4] pour qu'on y mit un poste. Voici mes raisons:

[1] *Arch. h. de la Gu.*, *A. d'Orient*, aut., donation Friant, 1.

[2] Répondu le 8 brumaire.

[3] «Edeon» dans texte original.

[4] Les instructions données au général Zajączek par le général Friant (Alexandrie, 19 octobre 1800). «...L'endroit où l'ennemi pourrait avec facilité effectuer une descente est près d'Edeon où il y a de l'eau et des hauteurs dont il s'emparerait sûrement. Ce point exige la plus stricte surveillance. Le général Zayonchek n'omettra point de faire partir tous les jours à minuit vingt à vingt cinq hommes de cavalerie pour reconnaître les environs de ce village. Il est indispensable que l'officier chargé de cette reconnaissance soit muni d'une longue-vue pour découvrir de loin en mer et prévenir à temps les troupes de Rosette qui se posteraient avec infiniment de vitesse. Si le débarquement s'effectuait pendant la nuit, il serait de toute urgence que la découverte alla à Edkou. On enverra quelques hommes pour allumer le signal qui sera incessamment placé sur le minaret de ce village..... Le général Z. établira également un deuxième signal sur la tour d'Abou-Mandour qui correspondra parfaitement avec les signaux d'Edkou, d'Aboukir, et ce dernier avec Alexandrie et la tour du Marabou. La découverte aura également soin de prévenir le poste de la maison carrée qui y sera de nouveau remplacé sous quelques jours. Le général Z. verra s'il est possible que le village de Rouse puisse servir de point intermédiaire pour les signaux entre Burlos et Abou-Mandour. — Enfin si l'ennemi débarquait à Aboukir et qu'il se décida à envoyer un fort parti sur Rosette, le général Z. se posterait avec sa cavalerie à la maison carrée en attendant son infanterie et empêcherait que l'ennemi ne passe la bouche du lac d'Edkou, chose facile à faire, mais il faut se porter avec une rapidité indisable (il est instant de reconnaître ce point et même jusqu'au lac Madiéh).

«Dans le cas où le général Z. serait forcé de se retirer sur Rosette, il enverra dans le fort Julien deux cent cinquante à trois cents hommes et en donnera le commandement au chef de bataillon sous ses ordres. Restera avec sa cavalerie dans les environs de Rosette et toujours en face de l'ennemi en attendant du secours. — Le général Z. est prévenu que le bhogaz sera incessamment fortifié, qu'on achevera le fort Julien.... La redoute dans l'île de Farchy sera.... armée, le fort Burlos sera également

1° De la hauteur qui cache le village on découvre Aboukir d'un côté, le bhogaz de Rosette et la tour d'Aboumandour de l'autre, ainsi que toute cette partie de la mer qui est entre Aboukir[1] et Rosette, au point que ce seul poste, bien surveillé, suffirait pour nous avertir de ce qui se passerait dans cette partie de la côte.

2° Un signal à feu que nous devons placer sur un des minarets de ce village ne peut être confié qu'à la garde des Français.

3° Ce poste favoriserait la communication entre Alexandrie et Rosette, où courent les Arabes.

4° Les patrouilles journalières des 25 dragons, que vous m'avez ordonnées, ruineraient les chevaux, fatigueraient les hommes, abîmeraient l'équipage dans la saison pluvieuse, exposeraient ces détachements aux attaques des Arabes, au lieu qu'un poste fixe à Edkou n'aurait pas tous ces inconvénients.

5° Personne ne peut répondre de la fidélité des patrouilles, ennuyées de courir, on pourrait quelques fois ne pas aller jusqu'à Edkou et ce serait, peut être, précisément le jour où l'ennemi tenterait une descente.

Toutes ces considérations me déterminent à vous proposer, Général, de permettre que j'établisse un poste de 50 dragons à Edkou.

---

achevé et armé dans le courant de brumaire et qu'un petit ouvrage doit se faire à la maison carrée ou à Edkou. Ce poste sera excellent. — Sous peu de jours le gén. Z. recevra des instructions sur ce qui regarde les parties commerciales, agricoles et financières de sa province et même sur les cheiks qui nous sont dévoués. Rosette est un pays tranquille. Le gén. Z. surveillera la manutention de la paix, les hôpitaux, les administrateurs, fera arrêter celui qui manquerait de probité.... Il aura également la plus scrupuleuse attention à ce que la ville de Rosette soit de la plus grande propreté. Il y a quatre canaux qui ont besoins d'être nettoyés et d'en faire écouler les eaux lorsque le Nil sera plus bas. Toutes ces mesures sont de rigueur, rapport à la peste. — Le général Z. correspondra avec le général en chef au besoin, m'écrira tous les jours...., il correspondra également avec les généraux Rampon, Delgorgue et le chef de la 25me, m'enverra tous les dix jours la situation des magasins de Rosette et des troupes à ses ordres. — J'oubliais de dire.... que les Arabes venaient de temps en temps sous les murs de Rosette piller les bestiaux des habitants. Il est d'une nécessité absolue de les faire repentir de leur audace.... »

[1] «Aboukire» dans texte original.

Quant aux signaux de feu qui sont à établir entre la tour d'Abou-Mandour et le fort de Burlos, j'ai l'honneur de vous observer que le village de Rouse est à huit lieues de distance de Burlos, il serait donc impossible que ce feu puisse être vu d'un endroit à l'autre; mais on peut y remédier en plaçant quelque barque sur le lac entre le fort et le village de Rouse; pour lors la communication des signaux serait infaillible. Si vous goûtez, Général, cette idée, il faut alors que la marine reçoive un ordre d'établir ce poste de suite.

J'avais déjà pris mes mesures pour la confection des réchauds[1] pour des signaux, mais le commandant d'artillerie d'ici m'ayant fait voir une lettre du directeur d'artillerie d'Alexandrie par laquelle il nous promet d'envoyer ces réchauds, j'ai suspendu le travail, et nous attendrons les réchauds d'Alexandrie.

Comment garderons nous le signal de Rouse? il y faudrait un détachement et j'ai si peu de monde. Le 3me de dragons après avoir fourni le détachement d'Aboukir n'a que 129 hommes de disponibles. — Le bataillon de la 25e n'en a que 175. Les invalides se refusent à tout service, c'est une mer à boii avec ces pauvres gens-là. Ils pourraient garder le signal de Rouse et d'Abou-Mandour, mais il crient, se plaignent, et ne veullent se prêter à rien; il m'a fallu en mettre plusieurs aux arrêts, pour en obtenir 25 hommes pour le fort Julien. Presque tous leurs officiers aiment l'eau de vie, ce qui fait que ce corps a un mauvais esprit.

Le général Baudot est arrivé ici ce matin, il attendra que le Capitaine Pacha s'approche de la côte pour aller le trouver.

Rouvier, capitaine de frégate et commandant du Nil, a quitté Rosette pour se porter sur Damiette.

Je vous rappelle, Général, que je n'ai pas une seule pièce de canons.

Je ne suis pas encore parvenu à avoir un état de situation de la garnison, ainsi je vous l'enverrai plus tard; vous y verrez si j'ai de quoi faire un mouvement contre l'ennemi en cas de descente. — Salut et dévouement.

Zayonchek.

---

[1] «rechaux» dans texte original.

Le 15e des dragons vient d'arriver ici.

J'ai besoin d'argent, mon Général, mon établissement d'ici m'a beaucoup coûté, il y fait cher pour vivre; si vous pouviez m'envoyer ce qui a été toujours payé au général Destaing par mois, pour le mois de vendémiaire, vous me feriez plaisir.

Zajączek, *général de brigade, au général de brigade Sanson*[1].

A Rosette, le 10 brumaire an IX (1 novembre 1800).

Je vous envoie, Général, la lettre qui me vient d'un officier de santé du lazaret. Veuillez bien terminer définitivement cet article.

Le général Friant m'annonce un nouveau bâtiment arrivé de France[2]. L'officier, porteur de la dépêche, donne pour certain, que l'armistice[3] est maintenu, que l'empereur s'est rendu lui même à l'endroit des négociations. Il nous a remis Ulm, Ingolstadt et Philippsbourg. — Je vous souhaite le bon jour.

Zayonchek.

Łazowski *à Menou*[4].

Alexandrie, le 15 brumaire an IX (6 novembre 1800).

Mon Général, nous sommes arrivés en 48 heures de Boulak à Alexandrie[5]. Nous avions laissé au général Vial la disposi-

---

[1] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient,* aut.

[2] Friant à Menou, Alexandrie, 2 novembre 1800. «J'avais ordonné au général Zayonchek de faire établir sa quarantaine à Rosette. Ce général y a fait rester contre mes intentions l'officier venant de France et porteur des dépêches du gouvernement; je ne sais comment il y a pu avoir du mal entendu, car j'avais spécifié au général Zayonchek dans une lettre que je lui écrivis de faire gréer une barque pour que l'officier pût partir».

[3] Conclu à Parsdorf le 15 juillet 1800.

[4] *Arch. h. de la Gu., A. d'Orient,* aut.

[5] Voir: *Pièces diverses et correspondance relatives aux opérations de l'armée d'Orient en Egypte;* imprimées en exécution de l'arrêté du Tribunat en date du 7 nivôse an IX de la Rép. Fr. (Paris, messidor an IX) p. 578.

tion entière de votre barque; il nous l'avait demandée. A Rosette où nous nous sommes rejoint, nous avons appris du général Zayonchek les heureuses nouvelles qui vous étaient directement adressées par le Premier Consul et qui vous étaient apportées par un officier du génie.

Dans ce moment, à 7 heures du matin, nous mettons à la voile ! — Je suis avec respect. Łazowski.

Zajączek, *général de brigade, au général divisionnaire Friant*[1].

A Rosette, le 21 brumaire an IX (12 novembre 1800).

Général, j'ai reçu vos deux lettres du 20 de ce mois. Je souhaite que celle que vous adressez au commandant d'invalides fasse effet, mais je ne l'espère pas. L'officier de santé m'assure que réellement ces pauvres ne sont pas en état de faire le moindre service.—J'en ai employé cinquante pour garder le fort Julien, et j'ai disposé de ce qu'il y avait de la 25e pour occuper les postes d'Abou-Mandour et celui de Rouse. Mais cet arrangement ne peut pas tenir, vu que les invalides me harcellent de reclamations et se sauvent par deux ou trois du fort.

Le général de brigade Vial au ministre de la guerre (Carnot), en rade à Saint-Tropès, à bord du Lody, 14 frimaire IX (15 décembre 1800): «Chargé par le général en chef de l'armée d'Egypte de dépêches pour le Gouvernement, je suis parti du Caire, le 12 du mois passé, d'Alexandrie le 15, et que j'ai aujourd'hui jeté l'ancre dans cette rade..... Le chef de brigade du génie Lazousky doit partager avec moi l'honneur de présenter au Gouvernement sept queues de cheval, marquées de la dignité du grand-vizir à la tête des armées, prises sur ce généralissime par suite de sa défaite à Héliopolis».—*Dernière campagne des Français en Egypte.* Correspondance, officielle de l'armée d'Egypte (Paris, an X), p. 12. Menou à Bonaparte, Caire, 1 brumaire IX (23 octobre 1800): «J'ai chargé le général de brigade Vial et le chef de brigade du génie Lazouski de vous porter mes dépêches.... Lazouski a été nommé par vous chef de brigade sur le champ de bataille. C'est un excellent et brave officier, prêt à perdre la vue en Egypte; j'ai cru qu'un moyen de la lui conserver était de l'envoyer en France, chargé de mes dépêches. J'ai l'honneur de vous recommander particulièrement ces deux officiers».

[1] *Arch. h. de la Guerre*, *A. d'Orient*, aut., donation Friant, 2.

Les instructions[1] sur la manière de régir la province sont parfaites, mais très difficiles à remplir, au moins leur exécution demande-t-elle beaucoup de temps. Comptez cependant, Général, que j'y travaillerai avec zèle.

---

[1] Alexandrie, le 18 brumaire an IX (9 novembre 1800). «Pour parvenir à une parfaite connaissance de tout ce qui a rapport à l'administration des provinces de Rosette et de Bahireh: il sera établi dans chacune de ces provinces par les officiers qui les commandent, deux registres. Le premier comprendra: 1° Tous les renseignements qu'il sera possible d'obtenir sur les terres de chaque canton, l'étendue des possessions de chaque village soit en terres cultivées, soit en terres non cultivées, la quantité de feddâns appartenant à la république dans chaque territoire des villes et villages, les produits de ces terres suivant les différentes années, la nature de leurs productions soit en grains, fèves, coton etc. 2° Les renseignements sur les bestiaux, soit boeufs, buffles, vaches, chèvres et moutons, leur emploi et leur produit. 3° Sur les chevaux et chameaux, leur emploi et leur produit. 4° Les connaissances que l'on pourra avoir sur les canaux servants à arroser les terres, leur quantité, leur cours, les frais qu'ils exigent pour leur entretien et ceux à la charge du gouvernement, la quantité de digues qui retiennent les eaux ou qui les font remonter et séjourner sur les terres. On ne négligera pas de faire les demandes sur les améliorations à faire à ce sujet. 5° Les renseignements sur la population, sur le nombre d'hommes faisant état de porter les armes et des cavaliers, en désignant les Arabes, les paysans ou fellahs, enfin sur le nombre d'individus cultivateurs. 6° Les renseignements sur l'industrie des habitants des villes et villages en désignant celles ou ceux où il se fabrique des toiles ou autres étoffes. 7° Les renseignements sur le commerce du pays, chercher surtout à connaître quelles sont les productions de son sol, comment elles s'exportent; s'il vend des bestiaux et où, ce qu'il retire de pays étrangers, la balance de son commerce et quel est l'avantage que l'on pourrait retirer de la navigation du Nil pour le transport de ses marchandises. — Le deuxième registre renfermera: 1° les renseignements sur la police; les détails sur les principaux du pays, ceux qui y ont le plus d'influence, sur les riches, leur naissance, leur alliance, leur fortune, leur caractère, leur manière d'employer leurs richesses, leurs liaisons avec nos ennemis, et leur manière d'être à l'égard des Français. On cherchera surtout à connaître leurs moyens pour la guerre, leurs armes, et les ennemis qu'ils pourraient avoir. 2° Le détail sur la justice du pays, la manière de punir les vols, les assassinats et autres crimes, celle de juger les affaires, telles que les différends entre particuliers, pour anticipations, réclamations, et créances, affaires de commerce, surtout pour ce qui regarde l'étranger. Il faut se procurer de grands détails sur les moyens de connaître les voleurs, les assassins, leurs chefs, leurs demeures, les lieux où ils déposent leur vol, et comment on parviendrait à les arrêter. Il faut bien observer qu'un as-

Le général Baudot vient de m'instruire que les Turcs ont fait un mouvement sur El-Arich. Il tient cette nouvelle du général Rampon. — Les passants du Caire annoncent le départ du général Reynier pour Salheyeh; il y est allé reconnaître ses postes, et voir s'il est vrai, qu'un parti turc s'est avancé jusqu'au pont qui est entre Katieh et Salheyeh. Du reste il n'y a rien d'officiel à cet égard, si nous en exceptons la lettre du général Rampon au général Baudot, qui annonce le mouvement des Turcs sur El-Arich. — Salut et dévouement.

Zayonchek.

Le général Sanson m'a dit qu'en m'ordonnant de rétablir la quarantaine, vous entendiez les bâtiments de la quarantaine et non de faire la quarantaine aux venants d'Alexandrie. Si cela est ainsi, veuillez bien m'en informer, j'accorderai alors la liberté de passage à tout le monde.

Zajączek, *général de brigade, au général en chef Menou*[1].

A Rosette, le 6 frimaire an IX (27 novembre 1800).

Le général Friant m'ayant autorisé à vous envoyer le contrôle général de la marine qui se trouve à Rosette, et dont j'ai passé la revue, je m'empresse à vous le faire tenir. — Salut et respect.

---

sassin qui se retire chez une tribu d'Arabes alliés et qui s'y trouve protégé on peut se le faire livrer, avec de la fermeté».

«Les généraux Zayonchek et Delgorgue se conformeront à cet ordre instructif, et m'enverront tous les quinze jours les relevés des renseignements qu'ils auront obtenus, en les classant suivant l'ordre indiqué».

Le général de d-on Friant.

Voir aussi *Reg.*, *lettres*, C. 2 f° 138: Menou à Zajączek, Caire, 12 novembre 1800. Recommandations relatives à la bonne administration de la province qu'il commande, à la discipline des troupes, à la salubrité et propreté de la ville Rosette.

[1] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient*, aut.

Zajączek, *général de brigade, au général en chef Menou* [1].

A Rosette, le 11 frimaire an IX (2 décembre 1800).

Général, j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 8 de ce mois. — L'assemblée des grands, des artisans, et des fellahs a eu lieu aujourd'hui. Votre proclamation [2] aux habitants de la province y a été lue à haute voix.— Les gens du peuple paraissaient l'écouter avec un grand plaisir. — La lecture finie, j'ai invité l'assemblée et surtout les moins aisés de porter hardiment leurs plaintes contre les vexations qu'ils pourraient éprouver. — Je ferai expédier un exemplaire de cette lettre à chaque village de la province. Elle sera affichée. On la mettra également à l'ordre du jour de la place. Tous les officiers seront invités à me donner connaissance de vexations dont ils pourraient être instruits avant moi. Enfin, Général, je travaillerai avec zèle pour que vos opérations atteignent le but que vous vous proposez.

Souffrez, Général, que je vous entretienne à cette occasion de l'hôpital des pestiférés et de celui d'observation. Le géné-

---

[1] *Arch. h. de la Gu.*, *A. d'Orient*, aut.

[2] Il s'agit probablement de la fameuse proclamation du 6 brumaire (28 octobre 1800). Voir: *Recueil des arrêtés*... doc. 35. «....Les grands et les gens puissants vous traitent beaucoup moins bien qu'il ne traitent leurs chevaux et leurs chameaux; vous le serez dorénavant par les Français et par moi, comme si vous étiez nos frères... Que sont devenus les biens appartenants aux mosquées? que sont devenues les immenses fondations pieuses, faites par vos ancêtres? à quoi étaient-elles destinées? A entretenir les mosquées? partout je les vois détruites ou prêtes à s'écrouler. A nourrir les pauvres? partout ils meurent de faim; les rues et les chemins en sont pleins. A soigner les malades, les infirmes, les aveugles et tous les hommes sans ressources? les maisons destinées à les recevoir, sont ainsi que les mosquées, dans le plus grand désordre.... Qui a donc consumé tous ces biens, toutes ces fondations? des hommes puissants qui vous ont trompés jusqu'à présent. Ce temps est passé.... j'ai reçu l'ordre de la République Française et du consul Bonaparte, de vous rendre heureux....»

ral Sanson a ordonné ces deux établissements, mais ses subalternes n'y ont rien fait faute d'argent. Cependant nous eûmes un accident de la peste, il y a trois jours; s'ils deviennent plus fréquents, nous serions embarrassés à loger les malades. Si vous m'autorisiez, Général, pour ce seul cas de faire des réparations nécessaires, je les entreprendrais de mon argent, sans le concours du génie, dont les travaux sont lents, sans être pour cela meuilleurs ni plus solides.

L'hôpital des malades non pestiférés a également besoin de quelques légères réparations, le génie en a exécuté quelques unes, le reste est suspendu par le manque des fonds, cette raison toute bonne qu'elle est, paraît toujours injuste quand on voit souffrir les malades. — Salut et respect.

Zayonchek.

Zajączek, *général de brigade, au général en chef Menou*[1].

A Rosette, le 12 frimaire an IX (3 décembre 1800).

Général, Seid-Aly Nouradin, effendi ou premier cady de Rosette, m'a remis une lettre pour vous. Je m'empresse à vous la faire passer. Ce personnage vous est assurement connu. Il passe pour intéressé et avare. Il m'a paru consterné à la suite de la lecture de votre proclamation. Il n'en est pas de même des artisans et du peuple, ils sont tous dans la joie. — Salut et respect.

Zayonchek.

---

[1] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient*, aut.

Zajączek, *général de brigade, au général en chef Menou* [1].

A Rosette, le 17 frimaire an IX (8 décembre 1800).

Général, Seid-Ali [2] vient de m'annoncer que madame Menou [3] a accouché cette nuit d'un fils [4].

La mère et le nouveau né se portent bien; recevez en mes sincères compliments. — Salut et respect.

Zayonchek.

Le général de brigade **Zajączek** *au général en chef Menou* [5].

A Rosette, ce 27 frimaire an IX (18 décembre 1800).

Général, j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 23 de ce mois. La proclamation [6] y jointe a été aussitôt publiée dans la ville de Rosette, et envoyée dans des villages principaux de la province.

La femme Fouysac, veuve d'un officier tué au siège du Caire, réclame par ma voie vos bontés, elle est presque dans la misère avec un enfant qu'elle nourrit. Daignez, Général, la faire comprendre dans la liste des veuves à qui votre justice a accordé quelque secours. — Salut et respect.

Zayonchek.

---

[1] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient*, aut.

[2] *Reg. lettre C.* 2. f° 142. Menou à Zajączek, Caire, 14 novembre: Lui recommande son beau-frère Seidali, membre du divan du Caire, qui se rend à Rosette pour obtenir le remboursement de sommes qui lui sont dues; le prie de l'aider dans ses démarches.

[3] Sitti Zebedé.

[4] Soleyman-Mourad.

[5] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient*, aut.

[6] «promption» dans texte original.

Le général de brigade **Zajączek** *au général en chef Menou* [1].

A Rosette, ce 4 nivôse an IX (25 décembre 1800).

Général, j'ai eu l'honneur de recevoir votre lettre du 30 frimaire [2]. Celle [3] que vous écrivez à l'effendi de Rosette lui sera lue et remise comme vous l'ordonnez. Ce personnage est dans ce moment-ci à (la) foire [4]. A son retour je convoquerai les gens de loi ainsi que tous (les) habitants marquants de Rosette pour assister à la lecture de votre lettre.

J'ai toujours été dans la ferme résolution d'empêcher les vexations, mais si personne ne vient s'en plaindre à moi, ce n'est pas ma faute s'il s'en commet. On m'a bien tenu quelques propos sur l'effendi, mais lorsque j'ai demandé une déposition par écrit des ces griefs, les accusateurs s'y sont refusés. Comme je connais par expérience que les dénonciations des gens du pays sont pour la plus part sujettes à caution, j'ai cru qu'il ne me convenait pas de vous rapporter des choses non averées. Je ne me départirai jamais de cette règle, et quand je ferai tant que vous dénoncer quelqu'un, ce sera lorsque j'aurai des preuves de sa mauvaise conduite. — Salut et respect.

Zayonchek.

Le général de brigade **Zajączek** *au général en chef Menou* [5].

Ce 5 nivôse an IX (26 décembre 1800), à Rosette.

Général, le chef de bataillon de la 25me de ligne Veckel [6] aura l'honneur de vous remettre cette lettre. Je ne pouvais pas

---

[1] *Arch. h. de la Gu., A. d'Orient*, aut.

[2] Lettre non conservée.

[3] 21 décembre 1800. Le général en chef Menou (au Caire) à Ali, effendi-cadi de Rosette: Reproches sur sa conduite à l'égard des habitants dont il exige plus qu'il ne lui revient. Menace de le destituer s'il persiste dans l'oubli de ses devoirs. (Reg. lettre C. 2. f° 214).

[4] «foix» dans texte original.

[5] *Arch. h. de la Guerre. A. d'Orient*, aut.

[6] «Velcet».

m'empêcher de laisser partir cet officier sans lui rendre devant vous toute la justice qu'il mérite. Aussi bon militaire qu'excellent Français il a en horreur les intriguants et les intrigues. Il est (l')exemple et le modèle des officiers de son bataillon, et je ne puis que louer leur conduite et leurs sentiments. Je m'en sépare avec regret.

Ne serait-il pas possible, Général, que je sois de l'expédition en cas qu'il y en ait une. J'ai eu des occasions assez fréquentes en Egypte pour périr, mais pas une pour me distinguer. Des petits combats, tels dangereux qu'ils puissent être, ne comptent pas. Cependant telle chose que vous déciderez à l'égard de ma prière, cela ne diminuera point ni de mon zèle pour le service ni de dévouement pour vous. — Salut et respect.

Zayonchek.

Le général de brigade Zajączek *au général en chef Menou*[1].

Ce 14 nivôse an IX (4 janvier 1801) à Rosette.

Général, j'ai reçu la lettre[2] que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 2 de ce mois. Je vous envoie l'acte de naissance de votre fils. J'en ai déposé une copie en français et en arabe au markarné et une autre dans les archives du commissaire de guerre. Toutes ces copies ont été enregistrées. — Cette occasion de vous témoigner mon zèle et mon dévouement a été une vraie satisfaction pour moi. Comptez, Général, dans toutes les occasions de la vie, sur un sincère attachement de ma part. Je le dois à vos éminentes qualités que je ne cesse d'admirer. L'acte a eu lieu dans la maison de madame de Menou; l'enfant est très joli, sa physionomie m'a paru absolument la vôtre. — Salut et respect. Zayonchek.

---

[1] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient,* aut.

[2] 23 décembre 1800, Caire. Menou à Zajączek: Le prie de prendre les mesures qu'il lui indique pour constater de la manière la plus légale la naissance de son fils et assurer son état de la manière la plus positive. (*Reg. lettre C.* 2. f° 219).

Le général de brigade Zajączek *au général en chef Menou*[1].

Ce 14 nivôse an IX (4 janvier 1801), à Rosette.

Général, l'effendi de Rosette étant de retour de sa tournée, je l'ai fait venir chez moi avec tous les gens de loi, ainsi que quelques principaux habitants, en présence de qui la lecture de la lettre que vous avez écrite à l'effendi, a été faite. J'ai invité tous ceux qui pouvaient avoir des griefs contre l'effendi de me les communiquer. Ils m'en ont présenté quelques uns par écrit, je vous les envoie en arabe avec un précis en français. En attendant votre décision sur ces griefs j'ai ordonné à l'effendi, conformément à l'ordre du jour du 10 vendémiaire an IX de rien prendre pour les sentences rendues. Je lui ai enjoint également de ne jamais juger seul mais avec des gens de loi. — Comme l'ordre du jour du 10 vendémiaire[2] promet un tarif[3] de ce qui appartient l'également aux juges, il serait à désirer que ce tarif soit envoyé ici. — Salut et respect.

Zayonchek.

Précis des griefs portés contre l'effendi de Rosette.

1° L'effendi touche une redevance mensuelle des villages de Berenbal, d'Edkou et quelques autres de Garbieh[4].

2° Les pastèques[5] et la paille qui entrent dans Rosette lui payent une contribution.

3° Au commencement de chaque année la ville lui donne un cadeau[6] en argent.

4° Un second cadeau de la même force et en argent lui est donné le 1r jour de ramadan.

---

[1] *Arch. h. de la Gu.*, *A. d'Orient*, aut.
[2] Probablement il s'agit d'ordre du 20 vendémiaire.
[3] «tariffe» dans texte original.
[4] «Charquyée» (Charkieh) dans texte original.
[5] «passeteques» dans texte original.
[6] «cadot».

5° Toutes ces contributions ne lui ont été accordées que parcequ'il (en) payait une sous l'ancien gouvernement; comme il en est libre depuis l'arrivée des Français, on devrait le forcer à restituer tout l'argent qu'il a touché depuis cette époque.

6° L'effendi ne devrait rien prendre pour les mariages et pour les divorces.

7° Il ne doit rien prendre pour les procès qu'il juge.

Cela sont les griefs que l'on m'a présentés contre l'effendi.

Zayonchek.

Observations.

La redevance que payent les villages de Berenbal, d'Edkou, et quelques autres de Garbieh a été accordée à tous les effendis qui ont précédé Seid-Ali remplissant aujourd'hui cette place.

La somme de cette redevance monte à 9380 médins par an. Les deux cadeaux que la ville faisait le 1er de l'an et le 1er jour de ramadan peuvent être évalués à 16,000 médins. Cependant je ne garantie pas la justesse de ces renseignements.

L'effendi prétend n'avoir rien pris de personne depuis que l'ordre du 10 vendémiaire lui a été connu.

Zayonchek.

Le général de brigade Zajączek *au général en chef Menou*[1].

Ce 15 nivôse an IX (5 janvier 1801), à Rosette.

Général, le cophte Stephanouse, sous-douanier, a été chargé par moi de faire parvenir aux villages de la province de Rosette votre proclamation du 6 frimaire[2] an IX. Ne connaissant alors personne qui fut plus au fait des localités de la province, je me suis servi de cet homme. En lui donnant cette commission j'ai oublié de m'expliquer sur la manière de payer les

[1] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient*, aut.

[2] Il s'agit probablement de la proclamation du 6 brumaire.

courriers qui devaient être nécessairement employés dans cette occasion, et le cophte a cru bien faire en suivant l'ancien usage. Les courriers ont eu 45 médins par village. La faute en est donc en quelque façon à moi, mais elle sera réparée et l'argent restitué aux villages [1].

Quant à la balle du poivre, voici ce qui en est. La découverte de cette prise ayant été faite par les Turcs nommés Ismaniel et Mahomet, le commandant de la place en a instruit le général Friant à son passage par Rosette, ce général a ordonné de vendre la balle au profit de la République.

Conformément à cet ordre j'en ai donné un de ma part au commandant de la place de procéder à la vente dans les formes requises. Le commissaire de guerre y a assisté, et le procès verbal de cet acte en fait foi.—J'ignorais, Général, que l'on devait remettre cet effet au préposé du payeur, et je suppose que le commandant de place a été dans le même cas.—Quant à la part accordée au dénonciateur, on s'est conformé à cet égard à l'ordre du général Friant qui m'a dit dans sa lettre du 17 brumaire [2] ce qui suit: «L'ordre du 4 fructidor [3] an VI portant que tout dénonciateur aura le tiers de la vente de l'objet dénoncé, vous ordonnerez que les nommés Ismaniel et Mahomet, Turcs, recoivent le tiers de la balle du poivre confisquée et vendue au profit de la République».

Ainsi, s'il y a une erreur dans ma conduite, croyez, Général, qu'elle est involontaire. — Salut et respect.

Zayonchek.

---

[1] *Reg., lettre C.* 2 f° 231—2. Menou au citoyen Beauregard, douanier à Rosette, et au général Zajączek. Caire, le 29 décembre 1800: Plaintes contre le sous-douanier Moallem Stefanous. Ordre de lui faire restituer sur-le-champ les avanies qu'il a exigées de différents cheiks de villages.

[2] 8 novembre 1800.

[3] 21 août 1798.

Le général de brigade **Zajączek** *au général en chef Menou*[1].

Ce 16 nivôse an IX (6 janvier 1801), à Rosette.

Général, le citoyen Reboule, négociant français, n'a jamais eu la permission d'exercer un monopole à Rosette. Je ne l'aurais pas souffert. Mais voici ce qui a pu donner cette idée. L'armée ayant reçu l'ordre de vêtir le soldat pour l'hiver des étoffes de Rosette, on a vu arriver des officiers de tous les corps pour faire l'achat de la dite étoffe. N'en trouvant point autant qu'il leur en fallait, ils en commandèrent chez les fabricants. Au bout des quelques mois les chefs des corps pressèrent les officiers de revenir avec ce qu'ils avaient de prêt de l'étoffe. Ils partirent et chargèrent Reboule de leur faire tenir le reste, en lui accordant une commission pour sa peine. Reboule continue encore à servir l'armée. Cela gêne à la vérité la vente de cette étoffe à d'autres marchands, cependant cela ne l'empêche pas totalement. Je ne vous cacherai, pas, Général, que je ne m'y suis point opposé, je croyais remplir vos vues en accélérant cette partie de l'habillement si nécessaire aux troupes dans cette saison. Le citoyen Reboule va vous rendre compte de ce qu'il a fourni à l'armée, et de ce qu'il doit encore fournir. — Salut et respect.

Zayonchek.

Le général de brigade **Zajączek** *au général en chef Menou*[2].

Ce 3 pluviôse an IX (23 janvier 1801), à Rosette.

Général, j'ai l'honneur de vous envoyer la note du prix moyen des marchandises vendues à Rosette.

Le capitaine grec, dont le bâtiment est entré à Burlos, s'étant rendu à Rosette a témoigné quelque envie d'aller vendre

[1] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient*, aut.

[2] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient*, aut.

sa marchandise à Damiette, puis changeant tout à coup, il a déclaré qu'il ne bougerait pas de Burlos, à moins que les Français n'assurent son bâtiment contre tous les événements. Vu de telles dispositions du capitaine grec la Commission des neutres ne voulant pas rebuter les commerçants de cette nation a cru devoir lui accorder la permission de débarquer sa marchandise à Burlos, pour être transportée sur des barques du pays dans tel port de l'Egypte qu'il voudra. Le capitaine a accepté cette proposition, et a payé la douane.

Les frais d'enregistrement de l'acte de naissance de votre fils[1], Général, sont si peu de chose que cela ne vaut pas la peine d'en parler, cela monte à trente ou quarante parats. Mais j'ai une plus forte somme à réclamer qui est le loyer et les réparations d'une maison que madame de Menou m'a demandée; cette maison a été occupée par un Levantin[2], il n'a pas fait de difficulté de la céder, mais il a voulu être remboursé du loyer payé d'avance pour un an, et des réparations qu'il a faites; je lui ai donné ma parole qu'il sera payé. La somme monte à 5,664 médins[3]. — Salut et respect.

Zayonchek.

Le général de brigade Zajączek *au général en chef Menou*[4].

Ce 6 pluviôse an IX (26 janvier 1801), à Rosette.

Général, j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur

[1] *Reg., corr. C.* 2. Menou à Zajączek, 13 janvier 1801: Le remercie des peines qu'il s'est données pour faire constater la naissance de son fils.

[2] «Levantain» dans texte original.

[3] *Reg., lettre F.* 2. Menou à Zayonchek, 2 février 1801: Le prévient que les bâtiments qui ont acquitté les droits de douanes étant libres d'aller rendre leurs marchandises partout où bon leur semble, la commission des neutres n'a pas à délibérer sur la permission à accorder aux négociants grecs. Désapprouve la complaisance qu'il a eue de faire céder à sa femme une maison par un Levantin. Va donner l'ordre de faire compter à ce Levantin 8,000 ± au lieu de 5,664 médins qu'il réclame.

[4] *Arch. h. de la G., A. d'Orient*, aut.

de m'écrire le 4 de ce mois[1]. J'ai expédié aussitôt celle qui y a été incluse pour le général Friant. Depuis plus de vingt jours nous n'eûmes point d'accident de peste à Rosette. La garnison et les habitants se portent bien. Salut et respect.

Zayonchek.

Le général de brigade **Zajączek** *au général en chef Menou*[2].

Ce 21 pluviôse an IX (10 février 1801), à Rosette.

Général, un bâtiment grec vient d'entrer dans le port de Rosette. Il est chargé de vin et d'eau de vie. La commission des neutres ne tardera pas à vous faire un rapport détaillé de sa cargaison. Ce bâtiment a couru hier le risque d'être pris par les Anglais. Le vent soufflant du Sud le capitaine grec ne pouvait pas entrer au boghaz. Les chaloupes de nos embarcations postées à l'embouchure du Nil le firent[3] remarquer et parvinrent à lui faire passer la barre. Les nôtres se portèrent aussitôt pour remorquer un autre bàtiment grec, compagnon du premier, mais tandis qu'ils tentaient de le sauver, une frégate et un brick[4] anglais, que l'on voyait depuis longtemps, s'approchèrent tellement que leurs bordées forcèrent nos chaloupes à abandonner ce second bâtiment grec Cependant l'Anglais a manqué de payer cher cet avantage, sa frégate après avoir tiré quelques bordées s'est engravée. Nos deux canonnières tirèrent aussitôt sur elle. Leur feu a duré depuis deux heures jusqu'à cinq. Pendant ce temps l'Anglais à force de jeter les effets à la mer est parvenu à se dépêtrer. Le citoyen Brun, commandant de marine à Rosette, a employé dans cette occasion toute l'activité possible et si le succès n'a pas

[1] *Reg. corr. F.* 2. Menou à Zajączek, 24 janvier 1801: Lui envoie une lettre à l'adresse du général Friant avec invitation d'expédier de suite un courrier à ce général. Le prévient que quelques accidents de peste se sont manifestés au Caire.

[2] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient*, aut.

[3] «furent» dans texte original.

[4] «brique» dans texte original.

couronné ses efforts, on doit l'attribuer au peu de moyens que nous eûmes sous la main pour une semblable circonstance. — L'équipage du bâtiment grec pris par les Anglais s'est sauvé.

Je ne puis m'empêcher de vous observer, Général, que l'on n'a pas suffisamment pourvu à la défense du boghaz. Deux chaloupes canonnières sont les seules sur qui l'on peut compter; quant aux djermes[1] armées, ces bâtiments sont si fragiles qu'ils couleraient bas au premier coup de canon. Il y faudrait établir des batteries solides sur les deux rives. Ces rives sont très marécageuses dans une certaine saison, copendant il n'est pas impossible d'y pratiquer un ouvrage solide. — Salut et respect.

Zayonchek.

Le général de brigade **Zajączek** *au général divisionnaire Friant*[1].

Ce 21 pluviôse an IX (10 février 1801), à Rosette.

Général, je vous ai mandé hier par un exprès qu'une frégate anglaise s'était engravée vis-à-vis boghaz de Rosette. A cinq heures et demie du soir elle est parvenue à se dépêtrer en jetant à la mer beaucoup de ses effets. Nos pilotes et nos marins cherchent à découvrir ces effets. Je ne cessarai de vous répéter, Général, que notre boghaz est mal détendu. Notre sûreté de ce côté-là est dans les bancs de sables. Nos embarcations armées qui y sont postées ne tiendraient pas un quart d'heure contre une attaque vive. Il nous faudrait absolument quelques batteries solides sur les deux rives. J'ai bien regretté hier de ce que celle qu'on avait projetée sur l'îlot n'a pas été exécutée, elle aurait pu foudroyer la frégate engravée.

Le bâtiment grec qui s'est sauvé, va entrer à Rosette; on le remonte à la corde, vu que le vent de sud règne depuis deux jours. L'équipage de l'autre bâtiment grec qui a été pris par les Anglais, s'est sauvé avec le capitaine, ils sont ici très affligés de leur perte.

Je ne puis m'empêcher de rendre justice au citoyen Brun,

---

[1] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient*, aut., donation Friant, 3.

commandant de la marine. Il a déployé toute l'activité possible dans cette occasion, et si le succès n'a pas répondu à l'attente, il ne faut s'en prendre qu'au peu de moyens que nous eûmes sous la main. Comme il ne fait que revenir du boghaz, il n'a pas eu le temps de me faire son rapport, je vous l'enverrai par la première poste. — Je vous salue.

Zayonchek.

Le général de brigade **Zajączek** *au général en chef Menou*[1].

Ce 1 ventôse an IX (20 février 1801), à Rosette.

Général, l'effendi de Rosette m'a demandé une lettre pour vous. Vous le connaissez mieux que moi. Il va au Caire, pour obtenir la fixation des droits qu'il lui est permis de percevoir. Du reste je n'ai rien à dire sur sa conduite présente, mais il a beaucoup d'ennemis. — Salut et respect.

Zayonchek.

Zajączek, *général de brigade, au général en chef Menou*[2].

Ce 5 ventôse an IX (24 février 1801), à Rosette.

Général, j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 28 du mois passé[3]. — J'ai remis les incluses à leurs adresses. Celle pour le général Friant lui a été envoyée par un exprès. — Le sarcophage est déjà à Alexandrie. La barque qui portait ce monument s'était arrêtée au boghaz pendant quelques jours. Des vents contraires et le voisinage des Anglais nécessitèrent ce retard.

---

[1] *Arch. h. de la Gu.*, *A. d'Orient*, aut.

[2] *Arch. h. de la Gu.*, *A. d'Orient*, aut.

[3] *Reg.*, *lettre G.* 2. Menou à Zajączek, 28 pluviôse IX (17 février): Lui demande si une djerme chargée d'un beau sarcophage qui doit être transporté à Alexandrie, de là en France, est arrivée à Rosette. Lui recommande les soins les plus actifs pour se préserver de la peste.

Tous les moyens possibles sont mis en usage pour surveiller nos côtes. Postes, vigies, patrouilles sont ordonnés à cette fin. Nous ne pouvons pas manquer d'être avertis à temps si jamais l'ennemi tente un débarquement ou un mouvement quelconque.

La ville de Rosette a été jusqu'à ce moment-ci, préservée de la contagion. Je ne puis que rendre justice au citoyen Sotira, employé au lazaret de la quarantaine. Nous devons beaucoup aux soins et à l'infatigable vigilance de ce médecin.

Je ne vous parle point, Général, de la perception de l'imposition des scheiks, mais je ne tarderai pas à vous en faire mon rapport. Le collecteur doit rentrer incessamment.

Le citoyen Piron chargé du recouvrement du miri est en quarantaine. Il m'a demandé d'avoir un détachement aussitôt qu'il en sera sorti. Je ferai mon possible pour le satisfaire malgré la faiblesse de ma garnison. — Salut et respect.

Zayonchek.

Le général de brigade **Zajączek** *au général en chef Menou* [1].

Ce 13 ventôse an IX (4 mars 1801), à Edkou [2].

Général, le général Friant m'a ordonné de vous informer journellement des événements qui auront lieu dans cette partie du pays où je me trouve, ou qui y parviendront à ma connaissance.

En conséquence de cet ordre j'ai l'honneur de vous faire part, Général, que dans la journée d'aujourd'hui l'ennemi n'a fait aucun mouvement. Le vent est presque tempétueux et tant qu'il régnera, l'ennemi ne pourra hasarder le débarquement [3].

---

[1] *Archives hist. de la Gu., A. d'Orient*, aut.

[2] Barré: Rosette.

[3] Voir: *De l'Egypte après la bataille d'Héliopolis et considérations générales sur l'organisation physique et politique de ce pays—par le général de division Reynier* (Paris, an X — 1802), *Mémoires du comte Reynier...... Campagne d'Egypte*, II partie (Paris, 1827), *L. Reybaud* VIII, 131—414, *Victoires* XIV, 21—117, *Martin II, passim*, *Corr.* XXX, 143—64.

Je suis réuni au général Delegorgue depuis hier, nous prîmes position à Edkou. Nous y attendons les garnisons de Menouf et Samannoud. Nous avons un poste de cavalerie à la Maison carrée. La troupe est on ne peut pas mieux disposée, elle l'a toujours été, mais les dernières nouvelles de France l'ont électrisée. — Salut et respect.

Zayonchek.

Le guetteur des signaux de la Maison carrée croit que le nombre des bâtiments ennemis a diminué depuis hier. Mais il n'en est pas certain parce que le temps est trop brumeux.

Le général de brigade Zajączek *au général en chef Menou*[1].

Ce 14 ventôse an IX (5 mars 1801), à 6 heures du soir, à Edkou.

Général, la journée d'aujourd'hui n'offre rien de nouveau pour vous être rapporté. Le vent constamment trop fort empêche le débarquement.

L'ennemi garde toujours la même position. Il est couvert par l'île d'Aboukir. Entre 11 heures et midi quatre bâtiments se sont détachés du gros de la flotte, et ont louvoyé à l'est. La garnison de Menouf, ni celle de Samannoud ne nous ont point encore rejoints[2]. — Salut et respect.

Zayonchek.

---

[1] *Arch. h. de la Gu., A. d'Orient*, aut.

[2] *Reg., corr., lettre H.* 2. Menou à Zayonchek, 5 mars: L'informe que les troupes marchent à grandes journées pour le renforcer. Lui rappelle que la ville de Rosette ne doit être évacuée qu'à la dernière extrémité. Le remercie des soins qu'il a pris de sa femme.

Le général de brigade **Zajączek** *au général en chef Menou*[1].

Ce 15 ventôse an IX (6 mars 1801), à 6 heures du soir, à Edkou[2].

Général, encore rien de nouveau. L'escadre ennemie est toujours dans la même position. Cependant nous y vîmes ce matin du mouvement, moyennant lequel il nous a paru que l'ennemi s'est approché un peu de la côte. Ceci a déterminé le départ du général Delegorgue pour la Maison carrée avec la moitié de l'infanterie et une pièce de campagne, il y est allé trouver soixante dragons du 3me.

Je puis me tromper, mais je crois que s'il y a des probabilités que, l'ennemi peut effectuer une descente au bhogaz de Rosette, à la côte d'Edkou, ou entre les deux lacs[3], il y (a) presque une certitude qu'il cherchera à débarquer sur la côte d'Aboukir. S'emparer du fort d'Aboukir, tenter un coup de main sur Alexandrie, agir sur un terrain qui lui est déjà connu, sont des avantages qu'on ne sacrifie pas pour un pays inconnu, et qui ne présente aucun abri pour la flotte[4].

Nous reconnûmes dernièrement le chemin qui se trouve entre les deux lacs et qui conduit à Birkete. Il est praticable pour l'artillerie. — Salut et respect. Zayonchek.

Nous recevons des nouvelles des bataillons du Delta, ils nous joindront peut être demain.

Le vent a baissé et la mer est plus calme.

---

[1] *Arch. h. de la Guerre*, *A. d'Orient*, aut.

[2] «Edeon» dans texte original.

[3] Madieh et Edkou.

[4] Voir: Rapport sur le fort projeté pour Aboukir (La Jonquière V, 686—7). «Importance d'Aboukir: La presqu'île d'Aboukir est un des points de débarquement le plus favorable par la sûreté de la rade (la meilleure de celles qui sont sur les côtes nord de l'Egypte); par la forme de la presqu'île qui en rend la défense facile; par le voisinage du lac Madieh tout à l'avantage de la puissance maîtresse de la mer, et par la proximité d'Alexandrie, place sur laquelle les Anglais tâcheront toujours de diriger une partie des forces de nos ennemis turcs ou européens». C'était l'opinion commune d'officiers commandant le génie (Sanson et Bertrand).

Le général de brigade **Zajączek** *au général en chef Menou*[1].

Ce 16 ventôse an IX (7 mars 1801), à six heures du soir, à la Maison carrée.

Général, dans mon rapport d'hier je n'ai pas pu vous mander que l'Anglais a cherché d'intercepter notre communication avec Aboukir. La nouvelle m'en est venue trop tard. Deux chaloupes canonnières anglaises s'étaient approchées à cette fin de la bouche du lac Madieh. Elles jetèrent à terre une quarantaine d'hommes. Ce détachement a courru sur notre ponton et sur la chaloupe qui y est pour sa défense. Mais 25 grenadiers de la 61me leur firent rebrousser le chemin. Une vingtaine d'Anglais y périrent, nous n'eûmes pas un seul homme de blessés. Les chaloupes ennemies s'éloignèrent aussitôt.

La journée du 16 a commencé par la même manœuvre de la part de l'ennemi. Une de ses chaloupes tire sur les passants et gêne la communication.

Nous aperçûmes dans la matinée des embarcations anglaises transporter les troupes des bâtiments de guerre sur ceux de transports qui sont les plus prêts de la côte. A mesure que ces bâtiments de transport étaient remplis, ils mettaient à la voile et s'approchaient d'Aboukir. Une musique bruyante se faisait entendre pendant que les chaloupes avec de la troupe filaient devant la flotte.

Tous leurs efforts paraissent se porter sur Aboukir. Cependant je ne crois pas qu'ils tentent cette nuit le débarquement, il fait un vent trop fort pour cette opération[2]. Hier, la nuit

---

[1] *Arch. h. de la Gu.*, *A. d'Orient*, aut.

[2] *Reg.*, *corr.*, lettre H. 2. Menou à Zajączek, 10 mars 1801: Il pense qu'il doit avoir reçu actuellement tous les renforts, et qu'il sera en état de bien recevoir les Anglais. Lui demande de donner souvent des nouvelles. — 11 mars: Il pense que si les Anglais n'en font pas plus que dans la journée du 16 ventôse, on en aura bon marché. Lui recommande le passage du lac Madieh. L'armée turque en Syrie est dans le plus grand délabrement. — *Rousseau* 399. Menou à Friant, le 11 mars 1801: «....Je vous recommande de la manière la plus positive le passage du lac Madieh.... Le général Zajączek pourrait aussi mettre une pièce de son côté pour défendre l'entrée du lac....»

a été extrêmement calme et cependant l'ennemi n'a rien entrepris. Nous attendons les bataillons du Delta, ils sont en mouvement depuis le 13. — Salut et respect.

Zayonchek.

Zajączek *au général en chef Menou*[1].

Ce 17 ventôse an IX (8 mars 1801), à la Maison carrée, à....[2] h. du matin.

Général, l'ennemi a débarqué, et a soutenu un combat très vif. Les nôtres se retirent sur Alexandrie. L'Anglais prend la position sur les hauteurs d'Aboukir. Au moment où je vous écris ses troupes de terre s'emparent du poste sur le lac Madié où est la traille. Le général Friant ne m'a donné aucun ordre, en cas d'un événement, comme celui-là. Je voudrais faire filer la cavalerie que j'ai, sur Biket[3]. J'ignore encore ce que je pourrais faire. — Salut et respect. Zayonchek.

Le général de brigade **Zajączek** *au général en chef Menou*[4].

A la Maison carrée, le 17 ventôse an IX (8 mars 1801), à trois heures et un quart de relevée.

Général, je viens de recevoir l'ordre par le moyen d'un signal de marcher sur Alexandrie[5]. Je m'y porte à l'instant et je m'empresse de vous en prévenir.

---

[1] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient*, aut.

[2] L'heure manque.

[3] Probablement: Berket Gitas.

[4] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient.*

[5] Reynier: *De l'Egypte*... 198: «Le bataillon de la 75e, le détachement de la 25e et le 3e de dragons qui étaient à Edkou, reçurent, par des signaux, l'ordre de venir à Alexandrie; d'après une mauvaise interprétation de cet ordre, la Maison carrée, poste fortifié, important à conserver pour défendre le passage de la bouche du lac, fut évacuée et démantelée.»

Reynier. *Mémoires* 335 (pièces justificatives: notes du général ***):

Je vous ai déjà mandé ce matin la descente des Anglais, le combat très vif que le général Friant leur a livré et la retraite de ce dernier sur l'Alexandrie. J'espère que cette lettre vous est parvenue. — Salut et respect.

Zayonchek.

Le général de brigade **Zajączek** *au général en chef Menou*[1].

Au camp sous Alexandrie, le 2 prairial (22 mai 1801).

Mon Général, j'ai l'honneur de vous prévenir que dès les 5 à 6 heures du soir huit barques anglaises sont abordées à la droite de leur camp et ont paru prendre des hommes, après quoi elles ont repris le large et ont marché vers leurs bâtiments. La vedette du bord de la mer a vu luir des armes dans les barques.

Le capitaine, commandant la grande garde, a dit avoir remarqué plus de mouvement qu'à l'ordinaire dans le camp ennemi.

Ce soir vers la fin du jour trois ou quatre cents hommes ont marché le long de la mer drapeau déployé et la musique à leur tête; la nuit a empêché de savoir ce qu'ils étaient devenus[2].

Zayonchek.

«Le général Zajączek avait proposé au général Friant de réunir les corps que chacun d'eux commandait, pour multiplier les moyens de résistance au débarquement. — Pendant cette affaire d'Aboukir le général Zajączek était posté à la Maison carrée avec cinq cents hommes d'infanterie et le 3e régiment de dragons; lorsqu'il en apprit le résultat, il se rendit à Alexandrie pour aider le général Friant à couvrir cette place. — D'une seule marche le général Zajączek se rendit à Alexandrie en passant entre les lacs Madieh et Maréotis.»

[1] *A. h. de la G., A. d'Orient.*

[2] En marge: Renvoyé aux lieutenants-généraux Friant et Rampon pour examiner le rapport. Le général en chef Abd. Menou.

Zajączek *au général en chef Menou, à Alexandrie* [1].

Ce 12 prairial an IX (1 juin 1801), au camp à Alexandrie.

Mon Général, je rougis de vous entretenir des contes, mais dans mille et un que je vous communique il s'en trouvera peut être un de vrais. — Voici ce qu'ont dit les vedettes dans la journée. Smith [2] est parti avec une division de l'escadre. Les Français sont maîtres de la Sicile. Il est question dans l'armée anglaise de se rembarquer. — Ce qu'il y a de certain c'est qu'ils palissadent leurs batteries. — Salut et respect.

Zayonchek.

On ne sait [3] pas où est allé Smith.

Zajączek *au général en chef Menou, à Alexandrie* [4].

Ce 12 prairial an IX (1 juin 1801), au camp d'Alexandrie.

Mon Général, les coups de canons que l'on a entendus cette nuit ne sont autre chose que les coups de hache ou de marteau donnés sur un des bâtiments anglais, qu'ils ont réparé pendant la nuit.

Une des vedettes anglaises a dû dire aux nôtres qu'ils avaient l'ordre de tirer sur vous, Général, lorsque vous viendrez aux avant-postes. Je n'ai pas pu encore bien examiner ce rapport; je vous informerai plus tard de ce que j'en apprendrai.

Les vedettes anglaises ont dit également que leur armée redescendait, qu'ils nous ont pris beaucoup d'effets à Giza [5], mais qu'ils n'ont pas pu se rendre maîtres du Caire, ils ajoutèrent qu'ils avaient beaucoup de malades. — Salut et respect.

Zayonchek.

---

[1] *A. h. de la G., A. d'Orient*, aut.
[2] «Schmite» dans texte original.
[3] «sçait».
[4] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient*, aut.
[5] Gizeh.

Zajączek *au général en chef Menou, à Alexandrie*[1].

Ce 13 prairial an IX (2 juin 1801), au camp d'Alexandrie.

Mon Général, quatre à cinq cents hommes de l'infanterie anglaise sont entrés dans leur camp par la digue. Ils venaient du côté de Beda[2]. Salut et respect.

Zayonchek.

Zajączek, *général de division, commandant la cavalerie, au général en chef Menou*[3].

Au camp sous Alexandrie, le 14 prairial (3 juin 1801).

Mon Général, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint l'état des besoins du 14me et 18me régiment de dragons, ainsi que des hommes existant au dépôt d'Alexandrie. J'aurais désiré pouvoir exiger d'eux qu'ils se procurassent les bidons qui leur manquent, regardant cette chose indispensable pour la route. Le 14me n'a point sa caisse ici, et le 18me dit n'avoir pas le sou. Serait-il possible, mon Général, de faire toucher à ces corps, en à compte sur leur masse d'entretien, 5 à 6 ╪ avec lesquelles ils feraient l'achat de bidons qui leur manquent, et pourraient faire travailler aux préparations de leurs selles. — Salut et respect. Zayonchek.

Le général de division **Zajączek** *(à Menou*[4]*).*

Au camp, le 18 prairial an IX (7 juin 1801), à 10 h. du matin.

Mon Général, un dragon du 14me vient encore[5] de passer à l'ennemi. J'ai lieu de croire actuellement au complot dont vous a parlé l'adjudant commandant Sénécal.

Zayonchek.

---

[1] *Arch. h. de la Gu.*, *A. d'Orient*, aut.

[2] El-Beidah.

[3] *Arch. h. de la Gu.*, *A. d'Orient.*

[4] *Arch. h. de la Guerre*, *A. d'Orient.*

[5] *Reg.*, *lettre*, *L.* 2, f° 6 et 19. Menou à Zajączek. Alexandrie, 28

Zajączek *(à Menou* [1]*).*

Ce 21 prairial an IX (10 juin 1801), au camp d'Alexandrie.

Mon Général, j'ai l'honneur de vous prévenir qu'une barque anglaise sortie du lac Madieh s'est approchée à quinze pas de notre petit poste, l'officier a fait faire feu, et on y a tué un Turc bien vêtu, à grand turban. La barque a viré de bord aussitôt, elle est rentrée dans le lac Madieh. — Les vedettes anglaises se plaignent beaucoup des Arabes. — Salut et respect.

Zayonchek.

Zajączek, *général de division, au général en chef Menou, à Alexandrie* [2].

Au camp d'Alexandrie, le 23 prairial an IX (12 juin 1801).

Mon Général, il paraît, d'après les propos de vedettes anglaises, qu'il y a eu une affaire très meurtrière entre l'ennemi et les nôtres. Cinq cents, Anglais restèrent sur le champ de ba-

mai: Se plaint de ce qu'un dragon en vedètte est déserté sans que personne en soit instruit à temps pour changer le mot d'ordre. — 7 juin: Il accorde au 14e régiment de dragons la permission de reprendre son service et consent à ne pas le déshonorer aux yeux de l'univers en faveur de ses services passés. L'invite à lire cette lettre au 14e régiment de dragons.

Voir: *Journal d'un dragon d'Egypte* (14e dragons) (Paris, 1899) p. 158: «Les Anglais... se contentent d'engager les nôtres à la désertion, leur promettant des récompenses et le retour dans leur patrie. — Le découragement gagne les âmes les plus fermes». 160: «Dans ces tristes circonstances une vraie panique s'est emparée de la plupart des gens. Les Maltais et les Grecs désertent chaque jour en grand nombre». 165: «Les défaillances se multiplient... de jour en jour... Notre brave régiment inaccessible à toute trahison, n'en est plus lui-même à l'abri, et dans la nuit du 3 au 4 juin deux de nos vedettes, les dragons Compagne et Desbille ont passé au camp anglais... Le même soir le général Menou retira au régiment l'honneur de fournir les avant-postes et ce fut quatre jours seulement après ce triste événement qu'il se rendit à nos supplications, et, en faveur des services passés, consentit à nous replacer à l'avancée de l'armée».

[1] *Arch. h. de la Gu.*, *A. d'Orient*, aut.

[2] *Arch. h. de la Gu.*, *A. d'Orient*, aut.

taille et quinze cents hors de combat furent envoyés à Rosette. Ils perdirent un général. Les vedettes disent que c'est l'attaque de Gizeh qui leur a été ci fatale. — Ils disent que les Arabes leur égorgèrent près de 300 hommes, et que tous les villages tirent sur eux lorsqu'ils s'en approchent. — Un Irlandais a promis de déserter de chez eux après-demain. Il y a cinq jours qu'ils ne reçoivent pas d'ordre de jour de l'armée. Ils disent que leurs officiers sont très consternés. Demain ils doivent nous envoyer trois de nos cantinières. — Salut et respect.

Zayonchek.

Zajączek *au général en chef Menou*[1].

Ce 27 prairial an IX (16 juin 1801), au camp.

Mon Général, les officiers anglais ont dit aujourd'hui à nos vedettes que la paix est sur le point d'être conclue. Les vedettes anglaises ont dit aux nôtres que nous allions recevoir incessamment du secours et que dix mille Français ont déjà débarqué, mais ils ne disent pas où. — Salut et respect.

Zayonchek.

J'ai remis au citoyen Lataste[2] 25 ⟊.

Zajączek, *général de division, au général en chef Menou*[3].

Au camp d'Alexandrie, le 30 prairial an IX (19 juin 1801).

Mon Général, les vedettes anglaises disent que leur général en chef[4] est revenu du Caire. Il a été hier et aujourd'hui de grand matin reconnaître notre position. Il s'est arrêté assez longtemps à observer notre droite.—Le vieux embocheur a dit à une des nos vedettes qu'ils viendraient bientôt manger

---

[1] *Arch. h. de la Gu., A. d'Orient*, aut.
[2] payeur de l'armée.
[3] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient*, aut.
[4] Hutchinson.

notre soupe à Alexandrie. — Hier vers le soir il est entré dans le camp anglais trente chameaux escortés par près de 400 hommes d'infanterie. — Salut et respect.

Zayonchek.

Zajączek *(à Menou* [1]*)*.

Ce 7 messidor an IX (26 juin 1801), au camp.

Mon Général, les Anglais que l'on vous a annoncés au nombre de quatre cents hommes, sont tout au plus deux cents. La moitié de ce détachement travaille, et l'autre reste prête à prendre les armes ayant leur pièce mise en batterie. Je croierais qu'ils ne quitteront plus ce poste, ou ils n'entendent guère à leur métier. La digue qu'ils cherchent à établir, se trouve si près de nos postes que d'un moment à l'autre nous pouvons la rompre par un coup de main. Ainsi ils doivent la garder constamment. Cependant tout ce qu'ils font pour empêcher l'eau de séparer notre droite de leur gauche prouve qu'ils ont un plan fait pour nous attaquer par notre droite.

Je croierais, mon Général, qu'il faut renforcer notre poste sur les hauteurs, non seulement de nuit, mais même de jour. Si l'on pouvait retrancher cette position cela ne serait que mieux; ce travail ne pourrait s'exécuter que la nuit vu le voisinage de l'ennemi. — Salut et respect.

Zayonchek.

Zajączek *(à Menou* [2]*)*.

Ce 10 messidor an IX (29 juin 1801), au camp.

Mon Général, vous avez tant de bontés pour moi que j'ose vous entretenir d'une affaire qui m'est purement personnelle. J'ai une femme à Paris. Je désirerais la mettre à l'abri de la misère. A cette fin je lui ai envoyé, dans la lettre dont vous

---

[1] *Arch. h. de la Gu., A. d'Orient*, aut.

[2] *Arch. h. de la Gu., A. d'Orient*, aut.

avez eu la bonté de vous charger, le billet de versement de 25 ╪ [1] francs. Outre cette somme j'ai encore donné avant hier au citoyen Lataste 13 mille francs. Je souhaiterais d'y joindre comme versement tout ce qui m'est dû de paye depuis le mois de pluviôse. Si vous daignez, Général, autoriser le citoyen Lataste de faire cette opération avec moi, vous me soulageriez d'un grand poids. L'inquiétude que j'éprouve sur l'existence de ma pauvre femme me fait passer quelque fois de tristes moments. — Veuillez, mon Général, agreer mes excuses sur la hardiesse que je prends de vous importuner pour une affaire de cette espèce. — Salut et respect. Zayonchek.

Zajączek *au général en chef Menou, à Alexandrie* [2].

Ce 13 messidor (2 juillet 1801), au camp.

Un officier anglais, mais Français de nation, de la Normandie, vient de dire ce soir à un de nos officiers du 18e que le bruit de la prise du Caire [3] était faux, et qu'on l'a répandu [4] moins pour affliger les Français que pour relever le courage des Anglais qui sont très abattus. Le même officier a dit encore qu'il ne reconnait pas des compatriotes dans la constance qu'ils mettent à vouloir vivre dans un aussi triste pays que l'Egypte. — Salut et respect. Zayonchek.

Zajączek *au général en chef Menou* [5].

Ce 14 messidor an IX (3 juillet 1801), au camp.

Mon Général, les Anglais sont très intrigués de nos réjouissances [6]. Leurs officiers en demandèrent aux nôtres la raison.

---

[1] = mille.

[2] *Arch. h. de la Gu., A. d'Orient*, aut.

[3] Voir: Convention pour l'évacuation de l'Egypte par le corps de troupes de l'armée française et auxiliaires aux ordres du général de division Belliard, conclue.... 8 messidor IX à midi (27 juin 1801) (*Cour. de l'Eg.*, dernière page, *Victoires* XIV, 89—94).

[4] *Victoires* XIV, 101.

[5] *Arch. h. de la Gu., A. d'Orient*, aut.

[6] *Journal d'un dragon* 167.

Un de nôtres a répondu que nous célébrions la prise du Caire. Ce qui a fait rire les Anglais. Ils admirèrent la gaieté française et s'en allèrent.

Leurs vedettes ont dit aux nôtres qu'un de nos chirurgien-majors a déserté ce matin chez eux, reste à savoir si cela est vrai. — Salut et respect. Zayonchek.

Zajączek *(à Menou*[1]*).*

Ce 28 messidor an IX (17 juillet 1801), au camp.

Mon Général, en cas que vous ayez besoin d'un beau cadeau pour quelque Turc ou Arabe, j'ai une superbe pelisse de martres zibelines qui est à vos ordres. — Salut et respect.

Zayonchek.

Zajączek, *général de division, au général en chef Menou*[2].

A Alexandrie, le 11 thermidor an IX (30 juillet 1801).

Mon Général, si vous saviez, combien je suis éloigné de l'esprit de discorde, vous me plaindriez d'être dans le cas de vous annoncer que je ne puis plus servir avec le citoyen Sénécal que vous avez nommé chef de l'état-major de la cavalerie. Cet homme, brouillon par caractère, médisant de tout le monde, est encore mauvais Français; il n'y a pas de malheur qu'il ne prédise, de terreur pour[3] les vrais Frauçais qu'il n'annonce, en un mot il est digne de servir sous Belliard. Je rougirais de vous faire le petit détail des mauvais procédés de cet homme. Je lui pardonnerai le tout, s'il était bon Français, mais ne l'étant pas, je vous prie, Général, de me dispenser de servir avec lui. Je lui ai annoncé aujourd'hui que je n'avais pas besoin de lui pour commander le service de la cavalerie, mais

---

[1] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient*, aut.

[2] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient*, aut.

[3] «par» dans texte original.

en cas que vous trouviez que j'ai mal fait, et qu'il y soit nécessaire, veuillez bien permettre que je renonce au commandement de cette arme. — Salut et respect.

Zayonchek.

Zajączek *(à Menou* [1]*).*

Ce 11 thermidor (30 juillet 1801), au camp.

Mon Général, je viens d'être instruit par la garde descendant, que le bruit court chez les Anglais que la flotte française a passé le détroit de Gibraltar et se trouve dans la Méditerranée. — Salut et respect. Zayonchek.

Le général de division de cavalerie Zajączek *au général en chef Menou* [2].

(12 thermidor an IX, 31 juillet 1801 [3]).

Mon Général, le porteur de cette lettre est le citoyen Quinton, fourrier dans le 14e rég. des dragons. Les sentiments de civisme et de l'honneur qu'il a témoignés dans l'entretien qu'il a eu avec un officier anglais le rend d'autant plus recommandable, que malheureusement nous voyons peu d'attachement à la gloire nationale, même parmi les personnes d'un grade relevé. — Le citoyen Quinton est d'ailleurs connu dans son corps pour un homme très zélé à remplir son devoir. — Salut et respect. Zayonchek.

Rapport à l'état-major général (division de cavalerie [4]*)*

du 20 thermidor (8 août 1801).

Un dragon monté pris par l'ennemi, et le citoyen Guyard, capitaine, commandant du poste, mis aux arrêts par le gé-

[1] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient*, aut.
[2] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient*, aut.
[3] Lettre sans date, classée aux archives dans le dossier de 31 juillet.
[4] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient*, aut.

néral Zayonchek pour ne l'avoir pas prévenu de ce qui se passait à son poste.

Un dragon monté rentré d'Alexandrie.

Un cheval de troupe mort.

Appel du soir: il ne manque personne.

Le général de division Zayonchek.

Zajączek *(à Menou* [1]*).*

Ce 30 thermidor an IX (18 août 1801), à l'Embarcadaire.

Mon Général, après une triple reconnaissance que nous avons faite ce matin, il paraît constant que l'ennemi travaille à se retrancher. On ne lui voit point de cavalerie, nous venons cependant de découvrir un homme à cheval sur un mamelon qui avait l'air d'une vedette. Deux officiers de génie avec une escorte sont allés le plus près qu'ils pourront pour reconnaître.

Nous fûmes forcés de prendre la position de ce côté-ci du canal, il n'y en avait point en avant susceptible d'être défendue [2]. Les deux batteries sur le lac assureraient notre gauche, si elles étaient armées, mais on a encloué hier les pièces qui y étaient. Il s'en est suivi que nous fûmes insultés hier au soir par des barques ennemies. J'y ai [3] établi un poste d'infanterie avec une pièce de huit, mais cela ne suffit pas contre des pièces plus fortes. Nous travaillons à embarquer les pièces. Nous en avons encore onze à expédier. J'ai commandé cent hommes des travailleurs et un attelage d'artillerie pour cette besogne [4]. Le commandant Veckel [5] en est chargé spécialement Nous aurions besoin d'un tronc-balle; si l'artillerie pouvait nous le fournir, cela nous aiderait. La 61e et les guides s'en vont

[1] *Arch. h. de la Gu.*, *A. d'Orient*, aut.

[2] *Registre*, *lettre*, *K*. 2. Le général de brigade René, chef de l'état-major général, au général de division Zajączek, 18 août: Lui mande que l'intention du général en chef est qu'il tienne dans la position qu'il occupe, l'engage a se concerter avec le général Eppler pour toutes les dispositions à prendre relativement aux circonstances.

[3] «J'y est» dans texte original (probablement lire: il y est...).

[4] «besoin» dans l'original.

[5] «Velcet» dans l'original.

à Alexandrie comme vous l'avez ordonné[1]. Nous avons besoin de plus d'eau qu'on ne nous en envoie, veuillez bien donner des ordres au commandant d'armes[2] en conséquence. — Salut et respect. Zayonchek.

Zajączek *au général en chef Menou*[3].

Ce 30 thermidor an IX (18 août 1801), à Embarcadaire.

Mon Général, je vous demande mille pardons de ne vous avoir pas écris, et de vous avoir communiqué la nouvelle de la marche de l'ennemi par mon ordonnance. Je n'avais que cet homme avec moi lorsque j'ai aperçu la marche des Anglais, et aucune facilité pour vous écrire.

Si vous voulez, mon Général, que nous tenions avec opiniâtreté dans notre position, il faut nous envoyer les pièces pour protéger notre gauche contre les barques, mais ces pièces seront peut être perdues en cas de retraite.

J'ai pris sur moi d'inviter le commandant Gichard de se porter avec son aviso sur la gauche de l'ennemi, de le suivre en cas qu'il marche contre nous, et de lui faire tant de mal qu'il pourra. Si vous ne désapprouvez pas, Général, cette mesure, veuillez bien en donner l'ordre au citoyen Gichard. — Salut et respect. Zayonchek.

Zajączek *au général en chef Menou, à Alexandrie*[4].

Ce 30 thermidor an IX (18 août 1801), à l'Embarcadaire.

Mon Général, la canonnade continue encore. J'espère qu'elle cessera à la nuit, et que nous pourrons placer les grosses

---

[1] Menou aux généraux Zajączek et Eppler, à l'Embarcadaire. 18 mars 1801: Leur mande de renvoyer à Alexandrie les dromadaires et les guides à pied et de garder la 18e et les autres troupes, les prévient que le bataillon de la 61e restera au-dessous de la colonne de Pompée de manière à etre intermédiaire entre les avant-postes et le camp (*Registre, lettre L.* 2).

[2] Novel commandait la place d'Alexandrie à cette époque.

[3] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient*, aut.

[4] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient*, aut.

pièces que vous me promettez. Nous avons deux hommes de blessés, dont un dangereusement. Un cheval d'artillerie a été aussi tué.

L'ennemi a fait une reconnaissance en avant, il l'a poussée un quart de lieue en deça de notre position d'hier. — Salut et respect.

Zayonchek.

Zajączek *(à Menou* [1]*)*.

Ce 30 thermidor an IX (18 août 1801), à l'Embarcadaire.

Mon Général, je vous ai mandé par une ordonnance que l'ennemi avançait sur nous. En effet il a quitté sa position. Nous l'avons vu en marche et nous l'avons observé tant que dura le jour. Au moment qu'il dépassait la fontaine la nuit nous a empêché de voir ses mouvements. Il n'est pas naturel qu'il nous attaque la nuit, le fera-t-il demain ? ou a-t-il fait ce mouvement pour prendre une autre position ? Nous l'apprendrons demain. Sa force est (à ce qu'assure le général Eppler qui les a observés de bien près et qui a reçu le feu de leurs tirailleurs) de 3,000 hommes. Nous ne leur avons pas vu de pièces. — Pendant que l'ennemi marchait du côté de la mer, cinq chaloupes dans un endroit et quinze dans un autre lui ont amené du monde. Voilà l'état de sa position et de la nôtre.

J'ai donné ordre au bataillon de la 61e de se porter à moitié chemin entre la colonne de Pompée et l'Embarcadaire. Si nous sommes attaqués, nous ferons ce que nous pourrons. — Salut et respect.

Zayonchek.

Il y a encore six pièces qui restent à évacuer. J'ai fait mettre le feu aux barques.

---

[1] *Arch. h. de la Gu., A. d'Orient*, aut.

Zajączek *au général en chef Menou*[1].

Ce 1 fructidor an IX (19 août 1801), à l'Embarcadaire.

Mon Général, je m'abstiens de vous écrire souvent de l'attaque de Marabou, parce que vous ne devez pas manquer de rapports de ce qui s'y passe par les vigies d'Alexandrie. Nous entendons ici la fusillade qui ne se soutient pas, mais qui a recommencé à plusieurs reprises.

Pour ce qui est de notre ligne tout y est tranquille[2]. Les Anglais sont sur deux lignes dans la position qu'ils ont prise hier. On leur a vu une trentaine de cavaliers qu'ils ont apparemment reçus cette nuit[3]. Nous sommes tranquilles du côté du lac, nos deux pièces ont ralenti l'acharnement des embarcations anglaises.

Je vous envoie, Général, la lettre du commandant du fort Leturcq[4] que le général Eppler m'a communiquée[5]. — Salut et respect. Zayonchek.

Zajączek *au général en chef Menou*[6].

Ce 1 fructidor an IX (19 août 1801), à l'Embarcadaire.

Mon Général, l'ennemi est à la même position en avant de la fontaine de Marabou. Jusqu'à ce moment, il n'a pas l'air de penser à s'y établir. Il n'y a que deux ou trois tentes qu'on y voit.

---

[1] *Archives hist. de la Guerre, A. d'Orient*, aut.

[2] «tranquil».

[3] Biffé: ce matin.

[4] Dans texte orig. «de Turcs».

[5] Bremouel, capitaine commandant le fort Leturcq, au général de brigade Eppler, commandant à l'Embarcadaire, 1 fructidor. «Le général Sanson est venu lui-même prendre connaissance des travaux nécessaires au fort que je commande.... Notre magasin à poudre est dans le plus mauvais état, il s'écroulera dès que l'on fera feu.... L'artillerie était assez mal en ordre....»

[6] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient*, aut.

Dans la nuit l'ennemi a élevé deux batteries contre le Marabou, son feu a commencé dès la pointe du jour. Je ne saurais vous dire rien de positive sur le nombre de l'ennemi, nous différons d'opinion à cet égard avec presque tous mes compagnons. Je ne les crois pas trois mille hommes, mais je puis me tromper.

Nous nous ressentons déjà de l'utilité des pièces du 18. Cinq barques s'approchèrent pour nous canonner et gagnèrent le large aussitôt.

J'ai prévenu vos intentions, mon Général, pour ce qui est de consulter et d'agir de concert avec le général Eppler. Croyez, Général, que l'intérêt général m'est trop à cœur pour ne pas me porter de bonne volonté à tout ce qui peut le faire prospérer. — Salut et respect. Zayonchek.

Ne serait-il pas possible d'avoir de l'eau de vie pour la troupe.

Au moment où je vous écris un de nos avisos sous Marabou coule bas. — L'officier d'artillerie chargé du transport des pièces s'est en allé hier sans l'achever. Il y en a encore six.

Le général Zajączek *au général en chef Menou*[1], *à Alexandrie.*

Ce 1 fructidor an IX (19 août 1801), à l'Embarcadaire.

Mon Général, l'ennemi a établi son camp. Il présente un front à Alexandrie, et l'autre à la mer. La canonnade sur Marabou continue mais faiblement. — Salut et respect.

Zayonchek.

Deux de leurs embarcations sont entrées par la passe qui a été abandonnée par notre aviso.

---

[1] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient*, aut.

Zajączek *au général en chef Menou* [1].

Ce 2 fructidor an IX (20 août 1801), à l'Embarcadaire.

Mon Général, la nuit a été tranquille. On commence à nous canonner du côté de la mer. Dix chaloupes anglaises ont passé la passe. La djerme qui nous fournit d'eau n'a pas pu passer. Salut et respect.

Zayonchek.

Zajączek (*à Menou* [2]).

Ce 2 fructidor an IX (20 août 1801), à l'Embarcadaire.

Mon Général, vous connaissez trop la guerre pour ne pas convenir qu'un commandant subalterne qui ne jouit pas de la confiance de son chef, est un ambitieux ou un fou s'il continue à commander. Tout le bien qu'il pourra faire passera sur le compte des autres, et tout le mal sur le sien. Tel est mon cas. La manière dont vous m'avez reproché mes fautes en présence de tous les officiers, non seulement m'a prouvé le peu de cas que vous faisiez de moi, mais elle m'a ravalé en même temps dans l'esprit de ces mêmes officiers. Le service en souffrirait, la confiance et la considération de la part des subalternes ayant été altérées, ils obéiront sans zèle. Ainsi, mon Général, je vous demande à nommer un autre commandant de la ligne que vous m'avez confiée, je vous remets même le commandement de la cavalerie, je servirai durant le siège d'aide de camp au général Rampon, j'espère que vous y consentirez et que le général Rampon aura la complaisance de ne pas s'y refuser; ma reconnaissance pour la nation qui m'a donné l'asile, et mon admiration pour vos vertus n'en seront pas moins grandes. — Salut et respect.

Zayonchek.

---

[1] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient,* aut.
[2] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient,* aut.

Zajączek *(à Menou* [1]*)*.

Ce 2 fructidor an IX (20 août 1801), à l'Embarcadaire.

Mon Général, tout mon sang est à la France, tout mon dévouement à vous. J'exécuterai tous vos ordres avec ardeur, mais si j'erre, Général, ne me le reprochez pas en présence de tout le monde. L'idée seule d'avoir fait quelque faute est une punition, un tourment pour moi, jugez, Général, de mon désespoir d'hier. Plus un chef est respectable par ses vertus plus les paroles qu'il dit sont honorables ou affligeantes. — Je servirai comme vous l'ordonnez, Général.

L'ennemi a été faire une reconnaissance et poser ses gardes avancées, il a été repoussé par une très faible fusillade, et nous mîmes nos postes sur le prolongement des montagnes qu'il voulait occuper [2].

Les épaulements des batteries sont presque enlevés, nous aurions besoin de couverts pour ces batteries. — Salut et respect. Zayonchek.

Zajączek *(à Menou* [3]*)*.

Ce 2 fructidor an IX (20 août 1801), à l'Embarcadaire.

Mon Général, l'emplacement pour les deux pièces est déjà choisi. Il y (a) des travailleurs qui sont occupés à y faire un épaulement [4]. Il nous faudra des planches pour la plate-forme. Comme les chaloupes nous tirent quelques coups de canons de temps en temps, ces pièces de 18 seraient exposées à être démontées avant que leurs batteries soient achevées, ainsi je serais d'avis que vous ordonniez de suspendre leur transport

[1] *Arch. h. de la Gu., A. d'Orient.* aut.

[2] Menou à Zayonchek, 20 août 1801. (*Registre, lettre* L. 2): Lui recommande lorsque l'ennemi fait des reconnaissances, d'en faire sur-le-champ de son côté, d'essayer de temps en temps de les faire enlever par sa cavalerie, enfin de ne pas leur laisser un instant de repos.

[3] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient,* aut.

[4] «epollement».

jusqu'à ce que tout ne soit prêt ici pour les recevoir. Le vent empêche les chaloupes anglaises de s'approcher trop, d'ailleurs nos pièces de huit tirent dessus et leur en imposent.

Au moment où je vous écris, Général, l'ennemi fait un mouvement sur notre gauche, je cours pour voir ce qui en est. — Salut et respect. Zayonchek.

Veuillez donner des ordres pour les planches.

Zajączek *(à Menou [1])*.

Ce 2 fructidor an IX (20 août 1801), à l'Embarcadaire.

Mon Général, tout est tranquille ce soir. Les chaloupes anglaises se sont postées sur la gauche de leur camp. Nos pièces seront placées dans deux heures. Demain nous perfectionnerons les parapets. — Salut et respect.

Zayonchek.

Zajączek *(à Menou [2])*.

Ce 3 fructidor an IX (21 août 1801).

Mon Général, la tour de Marabou vient de s'écrouler.—Une dizaine d'embarcations anglaises ont pris position en avant de la droite de leur camp. — Salut et respect.

Zayonchek.

Zajączek *au général en chef de l'armée d'Orient Menou, à Alexandrie [3]*.

Ce 3 fructidor an IX (21 août 1801).

Mon Général, sept avisos et une corvette sont entrés dans la passe, ils mouillèrent hors de la portée de notre canon. Sur

[1] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient*, aut.
[2] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient*, aut.
[3] *Arch. h. de la Guerre, A d'Orient*, aut.

le lac il arrive quelques embarcations, qui iront, peut-être, se joindre aux dix qui y sont déjà mouillées. — Salut et respect.

Zayonchek.

Zajączek *au général en chef Menou* [1].

Ce 3 fructidor an IX (21 août 1801), à l'Embarcadaire.

Mon Général, l'ennemi transporte par le lac beaucoup de monde à leur position de Marabou [2]. Salut et respect.

Zayonchek.

Zajączek *au général en chef de l'armée d'Orient Menou* [3].

Ce 4 fructidor an IX (22 août 1801).

Mon Général, rien de nouveau du côté de l'ennemi. Nous découvrîmes seulement qu'il a diminué ses postes de nuit. Sa cavalerie a augmenté de beaucoup, nous lui en vîmes ce matin à peu près 250 chevaux [4]. — Je ne puis encore envoyer à l'état-major l'état de morts et de blessés dans la journée d'hier, cela ne sera fait que dans une heure. — Salut et respect.

Zayonchek.

---

[1] *Arch. hist. de la Guerre, Armée d'Orient*, aut.

[2] Capitulation du fort Marabou fut conclue le 21 août.

[3] *Arch. h. de la Gu., A. d'Orient*, aut.

[4] Voir *Journal d'un dragon* p. 169: «Alexandrie, 8 octobre 1801. Le 22, au matin, les Anglais s'avancèrent avec de grandes forces contre le canal de l'Embarcadère que nous tenions sous les ordres du général Zajączek. Nous manquions de canons pour riposter aux bâtiments anglais qui mitraillaient nos deux ailes. Cependant nous tenions bon depuis plus d'une heure et demie, et chaque fois que la cavalerie anglaise osait se présenter nous la chargions avec tant de vigueur qu'elle se repliait promptement. Notre chef de brigade Lafon-Blaniac fut encore blessé à cette affaire où il déploya la plus grande valeur. — Enfin le général Zajączek et le général Eppler se décidèrent à commander la retraite qui s'opéra en échelon en arrière de la rive du canal que nous occupions et dans le plus grand ordre».

Zajączek *au général en chef Menou, à son quartier général*[1].

Au camp, le 4 fructidor an IX (22 août 1801).

Mon Général, puisque vous me laissez le maître de prendre la position, telle que je la jugerai convenable, pour la défense de la place, j'en ai choisi une; je vous réponds qu'elle est militaire et qu'il en coûtera beaucoup à l'ennemi s'il veut passer outre, mais je ne puis la défendre qu'avec vingt ou, pour le moins, dix sept pièces et canons. Voici leur répartition: six pièces de douze sur la hauteur qui bat le lac, il y en a déjà deux, six autres pièces de douze sur le plateau qui se trouve au milieu de la plaine où je vais établir une batterie, six pièces de gros calibre au fort Leturcq, deux autres petites pièces pour la batterie qui sera entre la montagne qui bat le lac et celle du plateau de la plaine. Si avec cela nos frégates et autres petits bâtiments empêchent l'ennemi de nous flanquer sur notre droite, nous pourrons tenir longtemps dans cette position et faire le plus grand mal à l'ennemi[2]. Salut et respect.

Zayonchek.

---

[1] *Arch. h. de la Gu., A. d'Orient*, aut.

[2] *Ordre du jour du 7 fructidor IX*:

«Les troupes françaises qui étaient stationnées à l'ouest d'Alexandrie sur le canal de l'Embarcadaire ont soutenu le 4 de ce mois un combat extrêmement vif contre les troupes anglaises qui soutenues par le feu de plus de cent pièces de canon, tant du côté de la mer que du lac Maréotis, vinrent attaquer les nôtres à la pointe du jour. L'infanterie, la cavalerie, l'artillerie, toutes les armes enfin, ont soutenu avec éclat la gloire des armes françaises. Après une heure et demie d'un combat que la mitraille et les boulets qui partaient des deux flancs ennemis rendaient fort inégal, nos troupes ont fait leur retraite par échelons et dans le plus grand ordre; notre cavalerie ayant chargé à plusieurs reprises celle de l'ennemi qui jamais n'a pu soutenir son choc. La République française devra la plus grande reconnaissance aux troupes qui la servent si bien sous les murs d'Alexandrie, et qui jamais n'ont oublié qu'elles faisaient partie de ces vieilles bandes qui en Europe ont frayé le chemin de la victoire aux armées françaises.... Les troupes étaient commandées à l'affaire du 4 par le général de division Zajączek, par les généraux de brigade Eppler et Boussart. Il suffit de connaître leurs noms pour être assuré que partout ils montraient le chemin de l'honneur».

Le général **Zajączek** *au général en chef Menou, à son quartier général* [1].

Au camp, le 5 fructidor an IX (23 août 1801).

Mon Général, un officier des avant-postes de l'ennemi a fait savoir au commandant d'un des nôtres que son général désirerait, si vous, Général, ne vous y opposez pas, de nous renvoyer le citoyen Witt, lieutenant à la 18me demi-brigade, qui dans la journée d'hier a été grièvement blessé et fait prisonnier. En cas que vous ne consentiez pas à le renvoyer, il demande qu'il soit permis de lui envoyer ses effets [2]. — Salut et respect.
Zayonchek.

Zajączek *au général en chef Menou, à Alexandrie* [3].

Au camp, 5 fructidor an IX (23 août 1801).

Mon Général, le chef de brigade Ravier a été envoyé par moi pour s'aboucher avec l'officier qui commande les avant-postes anglais. Le résultat de leur conversation est que nous leur enverrons un brancard pour transporter le citoyen Witt qu'ils ont promis de remettre aujourd'hui aux avant-postes. Le chef de brigade Ravier a déjà demandé à l'ordonnateur en chef un brancard et un matelas. L'officier anglais après avoir donné des louanges à la garnison du Marabou a assuré que le commandant Béteille [4] se portait bien, mais qu'il y avait eu deux chirurgiens de tués. Du reste la conversation a été si circonspecte d'un et d'autre côté que le tout se borne à ce que j'ai eu l'honneur de vous mander. — Salut et respect.
Zayonchek.

---

[1] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient.*

[2] Menou à Zayonchek, 23 août: Lui mande qu'il consent à la rentrée du citoyen Witt, lieut. à la 18 demi-brigade. Lui recommande d'arranger tout cela de manière que sa rentrée eût lieu sans qu'il y est une grande communication avec l'ennemi (*Reg. lettre J. 2*).

[3] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient.*

[4] chef de bataillon, commandant de la place Marabou.

Zajączek *au général en chef Menou, à son quartier général*[1].

Au camp, le 6 fructidor an IX (24 août 1801).

Mon Général, nous fûmes canonnés cette nuit par les chaloupes du lac. Avant la pointe du jour l'ennemi a renforcé les avant-postes. Ce mouvement nous a fait croire un moment que nous allions être attaqués, mais au soleil levé ses troupes sont rentrées. Elles étaient sur trois colonnes et pouvaient monter de quatre à cinq hommes en tout. Nous crûmes voir un ingénieur avec sa planchette sur la crête de (la) montagne qui regarde Alexandrie.

Permettez, Général, que je vous rappelle l'eau pour la troupe. — Salut et respect. Zayonchek.

Les guides à pied et les dromadaires qui sont à la redoute de la vedette ayant été invités par le général Delegorgue à prêter cette nuit leur main au travail s'y sont portés avec le plus grand zèle.

Zajączek *(à Menou*[2]*)*.

Ce 6 fructidor an IX (24 août 1801).

Mon Général, il y a une heure à peu près que j'ai envoyé au lieut. général Rampon le rapport de l'affaire du 4. Je ne doute que ce général ne s'empresse de vous le passer[3]. Nous nous conformerons à vos ordres pour ce qui (est) des subsistances. Le chef de brigade Hygonet nous sera très utile.

---

[1] *Arch. h. de la Gu., A. d'Orient.*

[2] *Arch. h. de la Gu., A. d'Orient.*

[3] Menou à Zajączek, 24 août: Lui demande le rapport détaillé de l'affaire du 4 afin de pouvoir distribuer les récompenses méritées dans cette journée. Le prévient qu'il envoie l'adjudant commandant Hygonet au camp afin de régulariser tout ce qui tient aux distributions. Lui donne l'ordre de faire rentrer dans Alexandrie la moitié des guides à pied et des dromadaires (*Reg.*, *lettre J. 2*).

L'ordre est donné encore hier de transporter au bord de la mer les tonneaux à mesure qu'ils sont vides. Je vais le réitérer aujourd'hui.

La moitié des guides à pied, ainsi que les dromadaires, vont rentrer dans Alexandrie. — Salut et respect.

Zayonchek.

Zajączek *au général en chef Menou* [1].

Ce 7 fructidor an IX (25 août 1801).

Mon Général, l'ennemi a établi une batterie sur les hauteurs de notre droite. Elle nous canonne et nous bombarde. On ne peut pas encore pénétrer quels sont les projets de l'ennemi pour aujourd'hui, mais nous voyons sa ligne des tirailleurs avancée jusqu'à leurs vedettes à peu près, le reste de leur armée est encore au camp. — Salut et respect.

Zayonchek.

La brigade Delegorgue est à l'abri comme vous l'avez ordonné hier.

Zajączek *au général en chef Menou* [2].

Au camp, le 8 fructidor an IX (26 août 1801).

Mon Général, un de nos postes en avant du fort Leturcq a été attaqué hier à 8 heures du soir. Une compagnie des grenadiers de la 18e gardait ce poste. Elle était soutenue par un bataillon de la même demi-brigade commandé par le commandant Pincau. Tout à côté de ces deux postes se trouvait la grande garde de cavalerie. L'ennemi a surpris tous ces trois postes. Une vedette de cavalerie a tiré deux coups de carabine, mais telle a été la négligence des commandants de ces trois postes qu'(ils) n'eurent pas le temps de se mettre en mesure. La cavalerie se sauva tout dispersée, il ne nous manque

---

[1] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient*, aut.

[2] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient.*

que deux dragons, et deux de leurs officiers.—J'ignore encore quelle est la perte du bataillon et de sa compagnie de grenadiers, je vous instruirai plus tard, toutefois elle paraît ne pas être considérable.

Le citoyen Pincau, le capitaine de ces[1] grenadiers, ainsi que les deux officiers de dragons méritent une punition.

Ils abandonnèrent leurs postes sans se défendre, il n'y a eu que trois coups de fusil de notre part dans cette affaire, les officiers de dragons se nomment Perreau et Macé, tous les deux sous-lieutenants dans le 14ᵉ. Ils furent faits prisonniers ou sont tués.

Du moment que les coups de fusil se firent entendre, la 18ᵉ a reçu l'ordre de se porter vers le point menacé. Elle s'y est rendue et prit sa position. A 10 heures à peu près l'ennemi chercha à nous déloger des deux derniers mamelons que nous gardons encore en avant du fort. Mais à peine quelques coups de fusil se firent entendre que toute la 18ᵉ a lâché le pied dans le plus grand désordre et se porta en fuyant derrière le fort Leturcq. Heureusement la 21ᵉ et la 88ᵉ tinrent bon. J'ai couru avec le citoyen Veckel[2] et mon aide de camp après les fuyards, j'ai eu toutes les peines à les rallier, mais enfin nous y sommes parvenus, et j'ai ramené sa demi-brigade à son poste. La fusillade de cette seconde attaque a duré longtemps. Nous eûmes une douzaine de blessés de la 21ᵉ, mais enfin l'ennemi se retira.

Il y a eu cette nuit six bombes de tombées dans le fort Leturcq, elles n'ont touché personne, et ont fait peu de dommage. Cependant les travaux du fort Leturcq en furent interrompus. — Salut et respect.

Zayonchek.

---

[1] «ses».
[2] «Vekelle».

Le général de division Zajączek *au général en chef Menou*[1].

Au camp, le 8 fructidor an IX (26 août 1801).

Mon Général, je vous préviens que l'ennemi a demandé à parlementer aux avant-postes, il a dit qu'il avait plusieurs lettres à vous remettre. Le général Eppler n'a pas voulu recevoir le parlementaire. Il vient de m'en instruire, j'attends vos ordres à ce sujet[2]. — Salut et respect. Zayonchek.

P. S. Le général Eppler vient de me mander que l'ennemi a mis plusieurs bataillons derrière ses avant-postes et qu'il croit que cette mesure nous annonce une attaque.

Exposé de l'affaire du général Zajączek[3].

Ce 14 fructidor an IX (1 septembre 1801), au camp d'Alexandrie.

L'an sept de la République et dans le courant de thermidor, le général Zajączek avait engagé le citoyen Magallon à faire passer quelqu'argent à madame Zajączek à Paris. Le citoyen Magallon lui procura en conséquence une lettre de change du nommé Joseph Kotta, négociant alors au Kaire, de la somme de mille gourdes ou soit piastres fortes d'Espagne sur Joseph

---

[1] *Arch. h. de la Gu., A. d'Orient.*

[2] Menou à Zajączek, *(Reg., lettre J. 2)*: Le prévient qu'il envoie son aide de camp Chousserie pour recevoir purement et simplement les lettres que l'ennemi a dit vouloir lui faire remettre. Témoigne son mécontentement à la 18e demi-brigade pour la conduite qu'elle a tenue dans la nuit du 7; demande le nom du commandant de la grande garde de cavalerie qui s'est laissé surprendre.

Menou aux généraux Zajączek et Rampon, 26 août 1801: Leur mande que si il se présente des parlementaires aux avant-postes pour apporter des lettres, de donner l'ordre de les recevoir et d'en donner des reçus. — Même jour: Les prévient de l'armistice, les prie de donner l'ordre qu'on cesse toute espèce de travail et d'hostilités sur la ligne.

[3] *Arch. h. de la Guerre, A. d'Orient.*

Marie Silvestre de Livourne. Cette lettre de change a été protestée, d'après l'avis que le citoyen Magallon en a reçu de son correspondant Bathalon; madame Zajączek dans sa lettre du 20 pluviôse[1] an IX l'a confirmé. Mais le protêt[2] formel n'en est pas parvenu, attendu les circonstances de la guerre.

Comme le citoyen Magallon a été auteur dans cette affaire, avant que de quitter l'Egypte, il a fait une lettre de procuration par laquelle il constitue le général Zajączek en pouvoir de réclamer cette somme. Le général Zajączek pendant qu'il commandait à Rosette, a fait venir chez lui le négociant qui avait fourni la lettre de change et l'a instruit du protêt. Le négociant lui a déclaré qu'il ne balancerait pas à restituer la somme et même à payer l'intérêt d'usage de deux ans, si on lui envoie le protêt. Le général Zajączek a bien voulu se soumettre à cette formalité, il a seulement exigé du négociant de lui fournir une caution. Cette caution a été donnée par les négociants François Zakar et Joseph Zakar. Les circonstances actuelles obligeant les Français à quitter le pays, cette créance serait perdue ou son remboursement souffrirait de longs délais. — Le général Zajączek prie donc le général en chef Menou d'interposer les bons offices auprès du général de l'armée britannique pour que cette somme de mille gourdes et l'intérêt de deux ans lui soient remboursés avant l'évacuation, en donnant aux tireurs de la lettre de change les reçus et déclaration d'usage, et de pouvoir envoyer à Rosette son aide de camp pour poursuivre cette affaire. — Le négociant fournisseur de la lettre de change et ceux qui ont donné leur caution se trouvèrent à Rosette au moment de l'apparition des forces ennemies. — Le général de division

Zayonchek.

---

[1] 9 février 1801.
[2] «protest».

Zajączek *au général en chef Menou* [1].

Alexandrie, le 15 fructidor an IX (2 septembre 1801).

Mon Général, le capitaine Dard qui vous remettra la présente est un officier du 14me rég. de dragons qui a perdu le fruit du travail de toute sa vie en perdant la malle qui lui venait du Caire avec les équipages du régiment. C'est un officier dont le zèle, l'intelligence et la capacité ne se sont jamais démentis; si le témoignage que je vous en donne est de quelque valeur vous ne dédaignerez pas de lui procurer quelque adoucissement. — Salut et respect. Zayonchek.

Zajączek *au général en chef Menou* [2].

Alexandrie, le 16 fructidor an IX (3 septembre 1801).

Mon Général, j'ai l'honneur de vous rappeler la prière que je vous fis pour les mille gourdes qui me sont dues du négociant Kotta résidant à Rosette. Je serais bien aise d'y envoyer le citoyen Pierre, mon aide de camp, en cas que cette opération soit approuvée. Une lettre de recommandation de votre part, pourrait tout terminer. — Salut et respect.

Zayonchek.

Le général de division Zajączek *au général en chef Menou* [3].

Ce 5 vendémiaire an X (27 septembre 1801), à Alexandrie.

Mon Général, les selles [4] de nos dragons sont si mal faites, de si mauvais cuir, de bois si lourd et si fragile, et surtout elles sont si usées, que leur transport dans l'intérieur de la

[1] *Arch. h. de la Gu., A. d'Orient*, aut.
[2] *Arch. h. de la Gu., A. d'Orient*, aut.
[3] *Arch. h. de la Gu., A. d'Orient*, aut.
[4] «scelles».

France coûterait plus qu'elles ne vaillent. Je vous demande, mon Général, s'il faut les embarquer.

On a fait espérer aux officiers de cavalerie que vous leur accorderiez en gratification un cheval à chacun. Si en effet, mon Général, telle est votre intention, daignez la déclarer par un ordre, afin que ces pauvres jeunes gens ayent le temps de s'en défaire le moins mal possible. — Salut et respect.

Zayonchek.

Le général de division **Zajączek** *au général en chef Menou*[1].

Ce 10 vendémiaire an X (2 octobre 1801), à Alexandrie.

Mon Général, j'ai rassemblé hier la Commission[2]. Nous nous sommes occupés de l'exécution de votre ordre[3]. Vous trouverez dans le cahier ci-joint la répartition des chevaux sur les différents bâtiments qui doivent les porter, ainsi que les noms des officiers chargés de leur conservation. Vous y trouverez également le nombre des dragons et des domestiques attachés aux dits bâtiments.

L'instruction sur la manière de traiter les chevaux pendant le traversée, est du citoyen Vigogne.

Quant à la revue, j'en avertirai les propriétaires, lorsque vous aurez fixé le jour pour la passer[4]. — Salut et respect.

Zayonchek.

---

[1] *Arch. h. de la Gu.*, *A. d'Orient*, aut.

[2] Commission de l'embarquement (Friant, Le Roy, René, Songis).

[3] René, chef de l'état-major, à Zajączek, 1 octobre 1801. L'engage à envoyer sur chaque bâtiment chargé de chevaux un officier de dragons entendu et soigneux pour veiller à tout ce qui a rapport à ces animaux *(Reg., corr., lettre K. 2)*.

[4] Menou à Zayonchek, 5 octobre 1801: Le prévient qu'il passera dans deux jours la revue des chevaux qui doivent être embarqués. Il adopte les instructions dressées par le citoyen Vigogne. Dispositions pour les soins à donner aux chevaux pendant la traversée *(Reg., corr., lettre N. 2)*.

Le général de division Zajączek *au général en chef Menou*[1].

Ce 14 vendémiaire an X (6 octobre 1801) à Alexandrie.

Mon Général, j'ai l'honneur de vous envoyer le contrôle des chevaux. Vous y trouverez la place vacante après un des chevaux du commandant Tillé. Vous la ferez remplir comme vous le jugerez à propos. Le maréchal Enpert n'a pas signé parce qu'il est déjà parti. — Salut et respect.

Zayonchek.

Zajączek *(à Menou*[2]*)*.

Ce 14 vendémiaire an X (6 octobre 1801), à Alexandrie.

Mon Général, ce n'est pas la crainte de blesser quelque intérêt particulier[3] qui m'a déterminé à vous renvoyer le choix du cheval, c'est la crainte que vous ne vous imaginiez pas que je voulais favoriser quelqu'un.

Quant à la fermeté républicaine, c'est parce que je n'en ai point manqué, que tant d'anti-Français m'en veuillent, et que quelques-uns d'entre eux ayant l'occasion de vous approcher, ont affaibli cette amitié dont vous m'honoriez. Je ne vous cacherai pas, Général, que depuis le jour où vous me donnâtes le commandement de l'Embarcadaire, j'ai vu avec peine votre confiance (s')altérée. J'ai trop vécu pour ne pas avoir un coup d'œil sûr à cet égard. Etait-ce de mon talent? était-ce de ma valeur? était-ce de mon attachement à la chose publique que vous doutiez? Je n'en sais rien. J'ai dévoré mon chagrin en silence jusqu'au jour où vous me reprimandâtes avec force. Je

---

[1] *Arch. h. de la Gu.*, *A. d'Orient*, aut.

[2] *Arch. h. de la Gu.*, *A. d'Orient*, aut.

[3] 6 octobre 1801, Menou à Zajączek (Registre, correspondance, lettre N. 2): Le blâme d'avoir eu la crainte de blesser quelque intérêt particulier, lorsque l'intérêt public devait le déterminer. Lui renvoie les états des chevaux pour y ajouter le signalement de la jument d'Henry.

vous ai prié alors de reprendre le commandement que vous m'aviez confié. Les choses en sont restées là. Votre mécontentement et ma douleur ont continué. Je fus brusqué toutes les fois que vous me vîtes. Fort de ma conscience j'ai laissé au temps de vous convaincre que rien ne saura diminuer l'estime, la reconnaissance, et le dévouement que je vous porte[1]. — Salut et respect.

Zayonchek.

---

[1] 8 octobre 1801, Menou à Zajączek (Reg., corr., lettre N. 2): L'assure qu'il n'a pas perdu sa confiance, et que s'il avait entretenu des sentiments défavorables contre lui, il le lui aurait dit.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES PERSONNES

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

Pages.

